



RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ RURALE

2011

Nouvelles réalités,
nouveaux défis:
de nouvelles chances
pour la prochaine
génération



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

“Le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* est une précieuse contribution aux efforts déployés pour inscrire de nouveau ce sujet crucial parmi les priorités du développement mondial. Il dresse un bilan clair des problèmes que les populations rurales pauvres rencontrent lorsqu’elles se battent pour une vie meilleure et propose des conseils pratiques pour définir des priorités et des politiques susceptibles de transformer globalement l’environnement économique dans les zones rurales, de manière à promouvoir l’investissement, l’innovation et la prise de risques. J’ai bon espoir que le Rapport sur la pauvreté rurale contribuera à ouvrir la voie au changement transformateur qui permettra à une multitude de personnes d’abandonner l’agriculture de subsistance pour gérer leurs exploitations comme des entreprises et commercialiser leurs excédents – et obtenir collectivement des résultats à grande échelle qui mettront un terme à la faim et à la pauvreté.”

Mr Kofi A. Annan

Président de l’Alliance
pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

“Non seulement ce rapport est une évaluation approfondie de la pauvreté rurale et de ses conséquences pour toutes les populations, mais il formule aussi des recommandations importantes sur les politiques et les investissements susceptibles d’aider les femmes et les hommes des zones rurales à sortir de la pauvreté et, ce faisant, à contribuer à apporter une solution aux problèmes de sécurité alimentaire qui se poseront à l’échelle mondiale au cours des prochaines décennies.”

Sir Gordon Conway

Professeur de développement international
Centre for Environmental Policy
Imperial College, Londres

RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ RURALE

2011

Nouvelles réalités, nouveaux
défis: de nouvelles chances
pour la prochaine génération



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté



Le présent rapport a été établi par le personnel du Fonds international de développement agricole (FIDA) et les résultats et les conclusions qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement les opinions de ses États membres ou celles de leurs représentants au sein du Conseil d'administration. Le FIDA ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans ce document. Les désignations utilisées et la présentation de matériel dans cette publication n'impliquent pas l'expression, de la part du FIDA, d'une quelconque opinion concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites. Les désignations "pays développé" ou "pays en développement" répondent à un souci de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone donnés dans le processus de développement.

Tous droits réservés.

ISBN 978-92-9072-209-0

© 2010 Fonds international de développement agricole (FIDA)
Imprimé par Quintily, Rome, Italie, février 2011

Imprimé sur papier écologique



Table des matières

Avant-propos	8
Remerciements	12
Synthèse	14
“Avec leurs propres mots”: présentation des témoignages	25
Chapitre 1	
Introduction	28
Quoi de neuf pour les économies rurales et l’agriculture?	30
L’évolution du contexte de la réduction de la pauvreté rurale	35
Thèmes clés du présent rapport	39
Chapitre 2	
L’état actuel de la pauvreté rurale	42
Mesurer la pauvreté rurale et la faim	46
Les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres	52
Les multiples dimensions de la pauvreté	59
Messages clés se dégageant de ce chapitre	69
Chapitre 3	
L’importance de l’examen du risque	72
Introduction	76
Comment le risque et les chocs affectent la dynamique de la pauvreté	76
Quelques-uns des principaux risques actuels pour les populations rurales pauvres	80
Quelques réponses institutionnelles au risque	101
Messages clés se dégageant de ce chapitre	108



Chapitre 4	
Des marchés agricoles pour accroître les revenus	110
Introduction	114
Pourquoi les marchés agricoles sont importants pour les populations rurales pauvres	114
Comment les marchés ont changé au cours des dernières décennies	117
Facteurs de marché clés pour les populations rurales pauvres	124
Comment appuyer l'émergence de marchés agricoles favorables aux pauvres	138
Messages clés se dégageant de ce chapitre	142
Chapitre 5	
Intensification durable de l'agriculture	144
Introduction	148
Technologie agricole et production des petits exploitants	149
Améliorer la productivité agricole actuelle – quelques défis clés	153
Un programme émergent d'intensification durable de l'agriculture	156
Faire avancer le programme: conditions générales et institutionnelles	163
Messages clés se dégageant de ce chapitre	177
Chapitre 6	
Créer des opportunités dans l'économie rurale non agricole	180
Introduction	184
L'économie rurale non agricole	184
Quel est le moteur de l'économie rurale non agricole?	188
Promouvoir l'économie rurale non agricole	193
Messages clés se dégageant de ce chapitre	211
Chapitre 7	
Que faut-il faire et comment?	214
Créer des opportunités pour la prochaine génération	218
Quatre questions transversales	223
Mettre en œuvre ce programme d'action: le rôle des parties prenantes nationales	226
Appuyer ce programme d'action: le rôle de la communauté internationale du développement	228



Annexes

Annexe 1	Évolution de la pauvreté rurale, par région, 1988-2008	233
Annexe 2	Annexe statistique	236
	Performance macroéconomique et agricole	236
	Population et agriculture	242
	Pauvreté, faim et inégalité	248
	Emploi agricole	254
	Ressources en terre	257
	Production et approvisionnement alimentaires	260
	Alphabétisation et éducation	266
	Santé maternelle et infantile	272
	Tendances démographiques	275
	Gouvernance	278
Annexe 3	Analyse conjointe des ensembles de données RIGA et RuralStruc	281
Annexe 4	Données de panel sur les ménages – définir la dynamique et les facteurs de la pauvreté	285
Notes		294
Bibliographie		299
<i>Tableaux</i>		
Tableau 1	Performance des pays en matière de réduction de la faim	51
Tableau 2	Évolution des habitudes de consommation alimentaire	119
<i>Figures</i>		
Figure 1	Tendances de la population rurale	46
Figure 2	Part rurale de la pauvreté totale	47
Figure 3	Incidence de l'extrême pauvreté rurale	48
Figure 4	Nombre de ruraux pauvres vivant dans un état d'extrême pauvreté	49
Figure 5	Nombre de personnes sous-alimentées dans le monde	50
Figure 6	Évolution de la part du revenu rural non agricole dans le revenu total des ménages ruraux	53
Figure 7	Dynamiques de la pauvreté rurale	58
Figure 8	Index "Institutions sociales et Égalité homme-femme": variables dans les institutions sociales	64
Figure 9	Nombre de catastrophes hydrométéorologiques naturelles, 1970-2005	84
Figure 10	Tendances relatives à la taille des exploitations	90
Figure 11	Indice FAO des prix des aliments	94
Figure 12	Part du revenu rural non agricole par pays (PIB par habitant)	185
Figure 13	Incidence de la pauvreté rurale et urbanisation dispersée	190



Encadrés

Encadré 1	Inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'agriculture – quelques exemples	61
Encadré 2	L'impact des dépenses relatives aux dots et aux cérémonies de mariage au Bangladesh	82
Encadré 3	Promouvoir une bonne gouvernance des terres et des investissements responsables dans le secteur de l'agriculture	88
Encadré 4	Gestion communautaire des parcours au Maroc	93
Encadré 5	Enseignements tirés des programmes d'assurance indicielle	104
Encadré 6	La loi sur le Programme national de garantie de l'emploi rural et son impact sur les femmes rurales	106
Encadré 7	Principales caractéristiques des chaînes d'approvisionnement traditionnelles et modernes pour les produits agricoles et alimentaires	120
Encadré 8	Faso Jigi et le marché des céréales au Mali	125
Encadré 9	Deux histoires de coopératives en Amérique centrale	127
Encadré 10	L'information sur le marché en Zambie: ZNFU 4455	129
Encadré 11	Swift Co., Ltd. – exportateur de légumes et de fruits vers les marchés mondiaux	131
Encadré 12	Le système de récépissés d'entrepôt de la République-Unie de Tanzanie	134
Encadré 13	Le secteur de la noix de cajou au Mozambique	137
Encadré 14	Office ghanéen de commercialisation du cacao	140
Encadré 15	Partenariats public-privé pour la création de nouvelles opportunités de marché pour les petits exploitants	141
Encadré 16	Application des principes – le système de riziculture intensive	160
Encadré 17	Vers un mouvement social d'innovation paysanne: Campesino a Campesino	162
Encadré 18	Le flétrissement de la révolution verte en Inde – comment les politiques peuvent se tromper dans leurs incitations	166
Encadré 19	Séquestration du carbone par le biais de la foresterie: le Programme "Des arbres pour des bénéfices mondiaux", Ouganda	169
Encadré 20	L'éducation rurale en Colombie: le système d'apprentissage par tutoriel (SAT)	172
Encadré 21	Amélioration participative du riz aux Philippines	174
Encadré 22	Les fermes-écoles (FFS) en Afrique de l'Est: développer les capacités des paysans	176
Encadré 23	L'importance de la formation informelle pour l'économie rurale – le cas du Ghana	198
Encadré 24	Électrification décentralisée et énergie renouvelable pour la réduction de la pauvreté	201
Encadré 25	"Centres de ressources" et développement des microentreprises rurales au Burkina Faso	202
Encadré 26	Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds	208



Sigles et acronymes

CaC	Campesino a Campesino
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COCOBOD	Office de commercialisation du cacao
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
EFA	Enseignement et formation agricoles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFS	Ferme-école
FUNDAEC	Fondation pour l'application et l'enseignement des sciences
IAASTD	Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IMF	Institution de microfinancement
LIR	Lutte intégrée contre les ravageurs
MFEF	Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds
NREGA	Programme national de garantie de l'emploi rural
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PAMER	Projet d'appui aux microentreprises rurales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDM	Rapport sur le développement dans le monde
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts
RIGA	Base de données FAO/Banque mondiale sur les activités rurales génératrices de revenus
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RSE	Rémunération des services environnementaux
SAT	Système d'apprentissage par tutoriel
SEWA	Association des travailleuses indépendantes
SRI	Système de riziculture intensive
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
TAR4D	Transformation de la recherche agricole pour le développement
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Avant-propos

"Le problème aujourd'hui, c'est que vous avez beau travailler dur, ce n'est jamais assez pour nourrir la famille..."

"Ça fait un an, ou peut-être davantage, qu'il n'a pas plu. C'est pour ça que les gens souffrent..."

"Sans éducation, on ne peut rien faire..."

"Les hommes sont partis pour travailler loin du village. Il ne reste quasiment que des femmes ici pour travailler..."

Voici quelques réflexions personnelles de la poignée d'hommes, de femmes et de jeunes interrogés pour ce rapport. Leurs récits nous donnent un aperçu capital de ce que signifie vivre dans la réalité mouvante de la pauvreté rurale d'aujourd'hui. Il est essentiel de les écouter raconter leur vécu – et d'en tirer des enseignements – pour comprendre cette réalité. C'est d'ailleurs la première chose à faire si l'on veut concevoir des solutions pertinentes et efficaces permettant de transformer les zones rurales, actuellement en plein marasme, en lieux où les jeunes d'aujourd'hui peuvent espérer trouver du travail pour sortir de la pauvreté et où ils désireront vivre et élever leurs enfants.

Il nous faut une bonne perception de ce à quoi ressemble la pauvreté maintenant, un assortiment de solutions pratiques pour résoudre la myriade de défis qui se posent aujourd'hui et une approche cohérente permettant de s'attaquer aux défis évolutifs du futur. Le rapport aborde ces trois volets.

Le *Rapport 2011 sur la pauvreté rurale* du FIDA – *Nouvelles réalités, nouveaux défis: de nouvelles chances pour la prochaine génération*, est une étude approfondie de la pauvreté rurale. Les conclusions présentées dans le rapport sont le fruit de la collaboration de douzaines d'experts de la lutte contre la pauvreté – travaillant ou non pour le FIDA. Elles émanent aussi des ruraux pauvres eux-mêmes.

Le fruit de cette collaboration constitue une ressource exhaustive pour les hauts responsables et les praticiens, en particulier dans les pays en développement. Le rapport examine qui sont les ruraux pauvres, ce qu'ils font et la façon dont leurs moyens d'existence évoluent. Il analyse les raisons pour lesquelles les ruraux ont tant de mal à se libérer de la pauvreté et passe en revue les conditions et les pistes susceptibles de les conduire à une vie plus prospère – maintenant et dans le futur. Enfin, il dégage les politiques et les mesures que les gouvernements et les praticiens du développement peuvent mettre en œuvre pour appuyer les efforts déployés par les ruraux eux-mêmes, dès aujourd'hui et dans les années à venir.



En quoi cette publication est-elle importante?

Le monde a radicalement changé depuis la publication du dernier *Rapport sur la pauvreté rurale* par le FIDA, en 2001. Pendant cette période, des progrès ont été accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais 1,4 milliard de personnes continuent à vivre dans l'extrême pauvreté, luttant pour subsister avec moins de 1,25 USD par jour. Plus des deux tiers d'entre elles résident dans les zones rurales des pays en développement.

Quelques chiffres frappants: selon les prévisions actuelles, la population devrait augmenter de 50% d'ici à 2050, l'essentiel de la croissance étant attendu dans les pays en développement. Pour nourrir ces 9,1 milliards d'êtres humains, la production alimentaire mondiale devra croître de 70% tandis que la production dans les pays en développement pourrait bien devoir quasiment doubler.

Comment parviendrons-nous à ce résultat?

Cette question est d'autant plus pressante que de nouveaux facteurs de risque n'ont cessé de se multiplier pendant la dernière décennie: dégradation inexorable des ressources naturelles et changement climatique, insécurité croissante de l'accès à la terre, crise des ressources collectives et des institutions apparentées et volatilité persistante des prix des denrées alimentaires. Dans cette nouvelle réalité, les risques de longue date auxquels les ruraux pauvres sont confrontés, qu'il s'agisse de la maladie, de la variabilité climatique, du coût des cérémonies sociales importantes et de la mauvaise gouvernance, n'en sont que plus difficiles à gérer.

La population du monde en développement demeure plus rurale qu'urbaine et, en milieu rural, quatre ménages sur cinq pratiquent l'agriculture sous une forme ou sous une autre. L'agriculture familiale peut conduire une grande partie d'entre eux hors de la pauvreté – à condition d'être productive, à visée commerciale et d'être bien intégrée dans des marchés modernes. Mais, d'un autre côté, l'agriculture aujourd'hui doit utiliser les ressources naturelles rares et fragiles sur lesquelles elle repose avec la plus grande prudence: elle doit être respectueuse de l'environnement et résistante face à la variabilité climatique croissante.

Mais nous savons aussi que l'agriculture familiale ne permettra pas à tous les ruraux de sortir de la pauvreté. Dans toutes les régions en développement, les habitants se tournent de plus en plus vers l'économie non agricole, en quête de débouchés nouveaux et différents. L'agriculture a certes un rôle clé à jouer, en stimulant la croissance de l'économie non agricole mais, dans un grand nombre de pays en développement, on assiste à l'émergence de nouveaux facteurs de la croissance de l'économie rurale, dont il est aussi possible de tirer parti.

Par conséquent, la promotion de la croissance de l'économie rurale et de la réduction de la pauvreté rurale demande une approche diversifiée, ancrée dans la connaissance de la façon dont l'économie rurale évolue et se développe. Cette approche doit être centrée sur l'agriculture, en aidant les petits agriculteurs à concevoir des systèmes de production rémunérateurs, rentables, durables et résistants. Elle doit soutenir aussi l'économie rurale non agricole et la création de nouveaux débouchés économiques accessibles aux ruraux – et plus particulièrement aux jeunes.



Le rapport souligne que la mise en œuvre de ce programme d'action pour la croissance de l'économie rurale s'articule autour de quatre pivots.

Premièrement, il est essentiel d'améliorer l'environnement global des zones rurales, notamment les infrastructures, les installations, les services et la gouvernance.

Deuxièmement, il est vital de donner aux ruraux pauvres les moyens de gérer les risques et de réduire ceux auxquels ils sont confrontés.

Troisièmement, il est fondamental d'investir dans l'éducation pour permettre aux femmes, aux hommes, aux jeunes et aux enfants d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour tirer parti des nouveaux débouchés économiques.

Quatrièmement, il est toujours nécessaire de renforcer les capacités collectives des ruraux, en particulier par le biais de leurs propres organisations. Ces organisations donnent à leurs membres confiance, sécurité et pouvoir – autant d'atouts précieux pour se libérer de la pauvreté.

Un rapport qui analyse la pauvreté rurale dans l'ensemble du monde en développement doit obligatoirement synthétiser les problèmes qu'il traite, sinon les simplifier. En réalité, d'une région ou d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur du même pays, les ruraux pauvres sont confrontés à des problèmes extrêmement variés. De même, ils ont à leur disposition différents moyens de se libérer de la pauvreté. Cela signifie qu'il n'existe pas de modèles de solutions universels. Chaque solution consiste à créer les conditions propices ajustées à une situation donnée.

Il n'a jamais été aussi important de combattre la pauvreté rurale dans les pays en développement. Il est probable que la sécurité alimentaire mondiale et le changement climatique feront partie des grands défis du XXI^e siècle. En leur qualité de producteurs agricoles et de gardiens d'une grande partie des ressources naturelles du monde, les ruraux pauvres ont donc un rôle essentiel à jouer, en contribuant non seulement à la sécurité alimentaire et à la croissance économique mondiale, mais aussi à l'atténuation du changement climatique. C'est principalement aux gouvernements qu'il incombe de leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent réaliser leur potentiel. Les parties prenantes nationales et la communauté internationale du développement ont elles aussi un rôle important à jouer en apportant leur soutien.

Je suis toujours impressionné par le fait que tant des personnes que je rencontre – et qui ne possèdent presque rien – ne renoncent jamais à trouver les moyens de se construire une vie meilleure pour elles-mêmes et leurs familles.



L'un des jeunes gens cités dans le rapport, Manantane Babay, un Malgache de 19 ans, résume bien cet état d'esprit.

"J'espère vraiment que ça ira mieux pour moi dans le futur, que j'aurai quelques bêtes et que toute ma famille sera en bonne santé... Je pourrais avoir quelques vaches, des moutons, des chèvres et des poulets, beaucoup de poulets. Alors, ma vie aura changé. Et alors je me sentirai mieux. Je crois toujours que ce sera différent; je crois vraiment que ce sera mieux."

Ou encore Javed Iqbal, un jeune Pakistanais de 25 ans:

"Le salaire que je gagnerai avec mon travail quotidien, je le dépenserai pour l'éducation de mes enfants. J'inscrirai mes enfants dans une bonne école, [avec] ce que j'aurai économisé sur mon salaire journalier ou la vente d'un chevreau..."

Une très grande proportion des pauvres qui vivent aujourd'hui dans les zones rurales sont des enfants et des jeunes. C'est eux qui devront composer avec les effets des transformations d'aujourd'hui. Et c'est eux qui ont le plus besoin de considérer les zones rurales comme des lieux où ils peuvent satisfaire leurs aspirations. Ce rapport est principalement et avant tout pour eux – pour leur avenir et parce qu'ils sont les futurs gardiens de notre planète.



Kanayo F. Nwanze
Président
du Fonds international de développement agricole

Remerciements

De nombreuses personnes, tant au sein du Fonds international de développement agricole (FIDA) qu'à l'extérieur, ont contribué à l'élaboration de ce *Rapport sur la pauvreté rurale*.

Le rapport a été préparé sous l'autorité de la direction générale du FIDA. Jean-Philippe Audinet, assisté par Patricia Parera, a supervisé les travaux préliminaires. Le texte a ensuite été rédigé par une équipe composée d'Edward Heinemann et Bettina Prato, et Andrew Shepherd de l'Overseas Development Institute du Royaume-Uni, avec l'appui d'Emily Darko, Carla de Donato, Henri Leturque, Simon O'Meally et Brett Shapiro. Un groupe de représentants de l'ONG Panos London, dirigé par Siobhan Warrington, a coordonné la collecte d'ensemble et apporté un appui aux organisations partenaires locales pour le recueil, en Chine, en Égypte, à Madagascar, au Pakistan, au Pérou et au Sénégal, de témoignages de première main d'hommes et de femmes vivant dans des zones rurales. Ces hommes et ces femmes ont généreusement offert leur temps pour faire part de leurs expériences et de leur connaissance de la pauvreté.

Les membres du personnel du FIDA et les consultants ci-après ont participé à la préparation de documents de référence et des premiers projets de chapitres, formulé des observations sur le projet de rapport, ou mobilisé, d'une manière ou d'une autre, leur temps et leur énergie: Jamie Anderson, Tom Anyonge, Kaushik Barua, Kevin Cleaver, Rodney Cooke, Michael Hamp, Sappho Haralambous, Maria Hartl, Atalia Howe, Gary Howe, Karim Hussein, Ian Jones, Mylene Kherallah, Henock Kifle, Roberto Longo, Annina Lubbock, Vineet Raswant, Philippe Remy, Francesco Rispoli, Antonio Rota, Laura Silici, Jennifer Smolak, Rosemary Vargas-Lundius et Doug Wholey. De nombreuses autres personnes ont participé aux réunions et ateliers d'examen. Khalid El-Harizi et Claudio Casadio-Tarabusi ont constitué une base de données d'études de cas, à laquelle de nombreux autres membres du personnel ont contribué en y apportant des études de cas spécifiques.

L'équipe tient à remercier les nombreuses personnes extérieures au FIDA qui ont contribué aux travaux préparatoires ou aux projets de chapitres, ont joué le rôle de critiques externes du projet de rapport, ou ont formulé des observations sur des chapitres spécifiques. Il s'agit notamment de Gustavo Anríquez, Kathryn Bach, Aditya Bahadur, Elisabetta Basile, Julio Berdegué, Robbie Blake, Savitri Bobde, Arnoud Braun, Anne-Sophie Brouillet, Derek Byerlee, Lidia Cabral, Nicola Cantore, Teresa Caveró Gómez, Renée Chao Béroff, Merritt Cluff, Jacinto Coelo, Chris Coles, Benjamin Davis, Priya Deshingkar, Deborah Duveskog, Gonzalo Fanjul, William Foster, Raghav Gaiha, Kevin Gallagher, Lavinia Gasperini, Thierry Giordano, Duncan Green, Arantxa Guereña, Mamadou Bara Gueye, Ali Arslan Gurkan, Peter Hazell, Willem Heemskerk, Anne Jellema, Janice Jiggins,



Ritika Kapur, David Lee, Leslie Lipper, Bruno Losch, Eva Ludi, Jacques Marzin, Madelon Meijer, Andres Mejia Acosta, Peter Messerli, Suzanne Nederlof, Bernardete Neves, Tony Peacock, Lucien Peppelenbos, Leo Peskett, Felicity Proctor, Mireille Razafindrakoto, Arantcha Sanchez, Kostas Stamoulis, Andy Sumner, J. Edward Taylor, Carolina Trivelli Avila, Peter Utting, Alberto Valdés, Kevin Watkins, Bertus Wennink, Keith Wiebe, Steve Wiggins, Simon Winter, Massimiliano Zandomenighi, Alberto Zezza et Monika Zurek.

L'équipe doit beaucoup aux responsables des politiques, universitaires, chercheurs, et représentants de la société civile et du secteur privé des pays en développement avec lesquels elle a eu de nombreuses consultations. Des ateliers régionaux ont été organisés pour les quatre régions Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Afrique subsaharienne. Il convient de remercier le personnel du FIDA qui a participé à l'organisation des ateliers, ainsi que les trois organisations ayant organisé et conduit trois des consultations régionales sur le premier projet de rapport: le Centre latino-américain pour le développement rural, l'Université américaine de Beyrouth et l'Association africaine de crédit rural et agricole. L'équipe souhaite également remercier tous les participants à ces ateliers.

L'équipe remercie enfin, pour leur généreux appui financier, le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches, et les Gouvernements italien, néerlandais, suédois et suisse.



Synthèse

Chapitre 1. Introduction

Entre 2006 et 2008, les prix internationaux des denrées alimentaires ont doublé. Les effets de la hausse des prix se sont propagés dans le monde entier, mais les pays à faible revenu et à déficit vivrier disposant de réserves peu abondantes ont été les plus durement touchés. Globalement, quelque 100 millions de pauvres des zones rurales et urbaines ont rejoint les rangs des personnes souffrant de la faim dans le monde. Bien que les cours internationaux des produits alimentaires aient baissé dès le milieu de l'année 2008, ils restent sensiblement plus élevés qu'avant la hausse et seront probablement égaux ou supérieurs aux prix de 2010 pendant la prochaine décennie. Jusqu'ici, ce sont les pays riches qui ont assuré une grande partie de l'augmentation de la production visant à faire baisser les prix. À l'avenir, toutefois, les calculs montrent que pour nourrir une population mondiale de plus de 9 milliards d'habitants en 2050, la production alimentaire mondiale devra augmenter de 70%, tandis que l'avènement de la sécurité alimentaire pour tous exigera de s'attaquer aussi aux problèmes de l'accès et du coût. À cette fin, l'agriculture – en particulier l'agriculture paysanne – devra jouer un rôle beaucoup plus actif dans ces pays, et il conviendra de s'employer davantage et plus efficacement à répondre aux préoccupations des ruraux pauvres en tant qu'acheteurs de produits alimentaires.

Pendant des décennies, l'agriculture dans les pays en développement a été pratiquée avec, en toile de fond, une faiblesse des cours mondiaux des produits alimentaires conjuguée, dans de nombreux pays, à un environnement national défavorable. L'investissement insuffisant dans le secteur de l'agriculture, les politiques inadaptées, les marchés étriqués et non concurrentiels, les infrastructures rurales défailantes, les services productifs et financiers inadéquats et la détérioration des ressources naturelles sont autant de facteurs qui ont contribué à créer un environnement dans lequel il est fréquemment risqué, voire non rentable, pour les petits agriculteurs de participer aux marchés agricoles. Aujourd'hui, la hausse des cours mondiaux des produits agricoles contribue à créer un nouvel environnement dans lequel les petits agriculteurs doivent évoluer et qui pourrait les inciter davantage à s'insérer dans les marchés pour en tirer des bénéfices. Toutefois, pour parvenir à cette situation, l'environnement national doit également s'améliorer. Dans bon nombre de pays, il est urgent d'élaborer des politiques adaptées, d'adopter ou d'élargir les approches performantes et d'investir davantage et mieux dans le secteur agricole et dans les zones rurales.

Un environnement favorable à l'agriculture doit non seulement aplanir les questions et problèmes de longue date, mais aussi tenir compte des réalités plus récentes. Les ressources naturelles sur lesquelles repose l'agriculture – en particulier la terre et l'eau – se dégradent progressivement et font l'objet d'une compétition toujours plus âpre. Le changement



climatique, qui exacerbe déjà cette situation, rendant l'agriculture plus risquée, va en s'aggravant. Les marchés nationaux de produits alimentaires se développent rapidement et deviennent plus différenciés dans un grand nombre de pays, offrant de nouveaux débouchés économiques, assortis de risques, aux petits agriculteurs. Les débouchés offerts par le commerce et les marchés internationaux sont également en mutation, avec l'intégration croissante de filières d'approvisionnement agricole mondiales et l'émergence de grandes puissances économiques, telles que le Brésil, la Chine et l'Inde, qui représentent des sources d'offre et de demande colossales pour les produits agricoles. Dans un grand nombre de pays en développement, les zones rurales et urbaines sont de plus en plus interconnectées, et la nature changeante de la "ruralité" crée de nouvelles possibilités de promouvoir la croissance rurale et la réduction de la pauvreté. En outre, les processus de démocratisation et de décentralisation ouvrent de nouvelles perspectives dans un grand nombre de pays en développement, notamment en matière de création d'organisations représentant les ruraux pauvres, de meilleure gouvernance des zones rurales et d'autonomisation des ruraux pauvres, individuellement et collectivement. Enfin, dans toutes les régions, la proportion de la population active est en augmentation, ce qui peut favoriser la croissance économique, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Ces dernières années, l'agriculture a fait l'objet d'un intérêt renouvelé en tant que moteur essentiel du développement et de la réduction de la pauvreté. D'ailleurs, au lendemain de la flambée des prix des denrées alimentaires, plusieurs initiatives ont vu le jour pour tenter de relancer l'agriculture dans les pays en développement. D'un autre côté, on s'intéresse de plus en plus aux problèmes posés par l'adaptation de l'agriculture paysanne au changement climatique, et aux façons dont les ruraux pauvres pourraient accéder aux débouchés commerciaux liés aux services environnementaux et à l'atténuation du changement climatique et en tirer des avantages. De plus, le rôle de l'État dans l'agriculture et la réduction de la pauvreté rurale est réévalué tandis que l'on commence à se pencher sur le rôle que les politiques et investissements publics seraient susceptibles de jouer pour atténuer la volatilité des marchés et garantir la sécurité alimentaire nationale.

Il est largement admis que la croissance dans le secteur de l'agriculture génère habituellement les améliorations les plus importantes pour les plus démunis – en particulier dans les pays pauvres à vocation agricole. Le présent rapport convient que l'agriculture, sous réserve d'être mieux ajustée aux nouveaux risques et débouchés qui se présentent aux petits agriculteurs dans les domaines de l'environnement et du marché, peut rester un moteur essentiel de la croissance rurale et de la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays les plus pauvres. Dans tous les pays, toutefois, la création de nouvelles possibilités de réduction de la pauvreté rurale et de croissance économique exige une approche diversifiée du développement rural, englobant l'économie rurale non agricole aussi bien que l'agriculture. Un secteur agricole dynamique est souvent indispensable pour stimuler la croissance rurale diversifiée. Mais on assiste aussi à l'émergence de nouveaux facteurs non agricoles de la croissance rurale dans plusieurs contextes, qui sont susceptibles d'être exploités.

L'hypothèse fondamentale mise en avant dans ce rapport est que la nécessité pour les ruraux pauvres de maîtriser les nombreux risques auxquels ils sont confrontés amoindrit leur capacité de profiter des nouveaux débouchés offerts à la fois par l'agriculture et l'économie non agricole. Tout au long du rapport, l'accent est mis sur le rôle capital que les politiques, les investissements et la bonne gouvernance peuvent jouer pour réduire les risques



et aider les ruraux pauvres à mieux les gérer, mettant ainsi les nouveaux débouchés à leur portée. Toutefois, les nouvelles formes de collaboration entre l'État et la société, associant les ruraux et leurs organisations, le secteur des entreprises et les divers acteurs de la société civile, doivent aussi être encouragées. Ces partenariats sont cruciaux pour la mise au point d'outils efficaces de gestion et d'atténuation des risques.

Chapitre 2. L'état actuel de la pauvreté rurale

La population du monde en développement demeure plus rurale qu'urbaine: quelque 3,1 milliards de personnes, soit 55% de la population totale, vivent en milieu rural. Toutefois, entre 2020 et 2025, la population rurale totale atteindra un pic avant d'entamer son déclin, et la population urbaine du monde en développement dépassera sa population rurale. En Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est, le nombre de ruraux est déjà en déclin. Ailleurs, la croissance de la population rurale ralentit. Les chiffres commenceront à baisser vers 2025 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Asie du Sud et du Centre, et vers 2045 en Afrique subsaharienne.

Bien que la pauvreté ait considérablement reculé dans certaines parties du monde au cours des dernières décennies – notamment en Asie de l'Est –, il n'en reste pas moins que 1,4 milliard de personnes survivent avec moins de 1,25 USD par jour et que près de 1 milliard de personnes souffrent de la faim. Au moins 70% des personnes très pauvres dans le monde résident dans les zones rurales, et une grande proportion des personnes pauvres et touchées par la faim sont des enfants et des jeunes. Il est probable que cette situation ne changera pas dans le futur immédiat malgré l'urbanisation généralisée et les changements démographiques observés dans toutes les régions. L'Asie du Sud, qui affiche le nombre le plus élevé de ruraux pauvres, et l'Afrique subsaharienne, où l'incidence de la pauvreté rurale est la plus forte, sont les régions les plus durement frappées par la pauvreté et la faim. Les niveaux de pauvreté varient considérablement, toutefois, non seulement entre les régions et les pays, mais aussi à l'intérieur des pays.

Les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres sont variables selon les régions et les pays ainsi qu'à l'intérieur des pays. Ils reposent, à des degrés divers, sur l'agriculture paysanne – y compris l'élevage et la pêche artisanale –, le travail salarié agricole, le travail salarié ou indépendant rural non agricole et la migration. Alors que certains ménages dépendent essentiellement d'un seul type d'activité, la plupart s'efforcent de diversifier leurs sources de revenus, parce que c'est un moyen de réduire les risques. L'agriculture joue un rôle capital dans la plupart des pays – plus de 80% des ménages ruraux pratiquent l'agriculture sous une forme ou sous une autre, et les ménages les plus pauvres sont, en général, ceux qui dépendent le plus de l'exploitation familiale et du travail salarié agricole. Toutefois, les sources de revenus extra-agricoles occupent une place croissante dans les régions, et les augmentations de revenus des ménages sont généralement associées à la progression de la part de revenus provenant du travail salarié ou indépendant non agricole.

La pauvreté rurale s'explique par le manque de moyens de production, les perspectives économiques limitées et le faible niveau d'instruction et de qualification ainsi que les désavantages enracinés dans les inégalités sociales et politiques. Pourtant, un grand nombre de ménages basculent dans la pauvreté et en sortent à plusieurs reprises, quelquefois en l'espace de quelques années. Ainsi, bien que certains ménages ruraux restent englués dans une pauvreté chronique ou persistante, une proportion relativement élevée de personnes



ne sont pauvres que d'une manière ponctuelle. Les causes principales de la chute des ménages dans la pauvreté sont les chocs, par exemple la maladie, les mauvaises récoltes, les dépenses sociales excessives ou les conflits et les catastrophes. La sortie de la pauvreté est associée à l'initiative personnelle et à l'esprit d'entreprise. Elle est fortement corrélée à des caractéristiques du ménage telles que l'éducation et la possession de moyens de production physiques et est également tributaire de la santé des intéressés. Outre les facteurs caractérisant le ménage, la croissance économique et l'offre locale de débouchés, marchés, infrastructures et institutions d'appui – sans oublier la bonne gouvernance – sont tout aussi importantes. Ces facteurs tendent à être inégalement distribués à l'intérieur d'un pays donné.

Certains groupes – en particulier les femmes rurales, les jeunes, les peuples autochtones et les minorités ethniques – restent souvent à la traîne d'une manière disproportionnée en raison des désavantages enracinés dans les inégalités. Si l'on veut que ces groupes surmontent leurs désavantages, il convient de mettre à leur disposition des moyens de production et de renforcer leurs capacités – individuelles et collectives –, tout en créant localement des débouchés accessibles et en aplanissant les risques auxquels ils sont confrontés ou en les aidant à mieux les gérer. Jusqu'à récemment, le renforcement des capacités des ruraux a souvent été traité indépendamment de l'investissement dans la création des conditions favorables au développement rural. Or, ces questions doivent être traitées concurremment si l'on veut promouvoir une sortie de la pauvreté généralisée et une croissance rurale bénéfique pour tous et plus particulièrement pour les pauvres.

Chapitre 3. L'importance de l'examen du risque

La prévention et la gestion des risques, indispensables à la sortie de la pauvreté des ménages ruraux pauvres, sont donc au cœur de leurs stratégies de subsistance. À l'échelon du ménage, les décisions concernant l'allocation et l'utilisation de l'argent liquide, de la terre et de la main-d'œuvre dépendent non seulement des débouchés disponibles, mais aussi de la nécessité de prémunir le ménage contre les chocs susceptibles de le jeter dans la pauvreté, de l'empêcher d'en sortir ou de réduire sa capacité de pourvoir à ses besoins essentiels. D'ailleurs, dans de nombreux cas, la nécessité de minimiser une telle éventualité amoindrit la capacité de tirer parti des débouchés, ceux-ci étant habituellement associés à un certain degré de risque. En général, les ménages ruraux gèrent les risques grâce à la diversification des activités: les petits agriculteurs peuvent produire une grande variété de cultures ou associer les cultures à l'élevage. Un grand nombre de ménages recourent aussi aux activités non agricoles pour compléter leurs revenus et réduire les risques associés à l'agriculture – ou vice versa. L'accumulation des moyens de production – l'argent, la terre, le cheptel et d'autres actifs – est également essentielle pour amortir les chocs, et elle représente un élément capital des stratégies de gestion des risques à l'échelon du ménage.

Les chocs constituent le facteur majeur de l'appauvrissement ou du maintien dans la pauvreté. Les ruraux pauvres sont moins résistants que les personnes plus aisées parce qu'ils ont moins de moyens de production à leur disposition pour refaire surface en cas de choc. Dans une telle situation, ils peuvent être obligés de recourir à des stratégies de survie impliquant l'endettement, la vente de biens ou la suppression de l'éducation des enfants et des jeunes – ce qui aggrave d'autant plus leur vulnérabilité face aux chocs futurs.



Dans de nombreuses régions du monde, les ruraux pauvres vivent dans un contexte de risque toujours plus âpre. Ils sont confrontés non seulement aux risques de longue date liés à la maladie, la variabilité climatique, les marchés, le coût des cérémonies sociales importantes et la mauvaise gouvernance – y compris la fragilité de l'État –, mais aussi à de nombreux autres facteurs d'apparition plus récente. Ces facteurs sont la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique, l'insécurité croissante de l'accès à la terre, la pression plus forte exercée sur les ressources collectives et les institutions apparentées et la volatilité persistante des prix des denrées alimentaires. Dans un tel environnement, les nouvelles possibilités de croissance en milieu rural risquent de ne pas être à la portée d'un grand nombre de ruraux pauvres. Souvent, des politiques novatrices et des investissements sont indispensables pour aplanir les risques nouveaux ou émergents et améliorer la réponse apportée à ceux qui existent de longue date.

Si l'on veut placer une juste appréciation des risques et des chocs au cœur d'un nouveau programme pour la croissance rurale et la réduction de la pauvreté, il convient d'adopter une approche diversifiée. D'une part, il s'agit de renforcer la capacité des ruraux pauvres de maîtriser les risques en appuyant et en élargissant les stratégies et les outils qu'ils utilisent pour gérer les risques et survivre, et de les aider à acquérir des compétences, des connaissances et des moyens de production leur permettant de mettre sur pied de nouvelles stratégies. D'autre part, il est nécessaire de rendre les conditions dans lesquelles ils vivent moins risquées, que ce soit du point de vue des marchés, des soins de santé et des autres services essentiels, de l'environnement naturel ou de la sécurité en période de conflit. Les domaines prioritaires spécifiques sont le renforcement des organisations communautaires, notamment aux fins de la conception de nouveaux mécanismes de solidarité sociale; la promotion de la diffusion plus étendue et poussée d'une série de services financiers adaptés aux ruraux pauvres; et l'appui aux programmes de protection sociale susceptibles d'aider les ménages pauvres à amasser des moyens de production, réduire les risques et investir plus facilement dans les activités génératrices de revenus rentables.

Chapitre 4. Des marchés agricoles pour accroître les revenus

Des marchés agricoles qui fonctionnent bien sont indispensables à la croissance rurale et à la réduction de la pauvreté. La plupart des ménages ruraux sont connectés au marché, que ce soit pour vendre leurs produits, acheter des denrées ou les deux. Toutefois, le degré de connexion est extrêmement variable. La participation au marché est souvent incertaine, risquée et soumise à des termes de l'échange défavorables. Dans de telles conditions, un grand nombre de ménages préfèrent produire leurs propres aliments plutôt que de les acheter sur les marchés locaux, tandis que d'autres limitent leurs investissements dans les cultures commerciales faute de marchés fiables pour écouler leurs produits. En revanche, l'accès à des marchés rémunérateurs et fiables peut permettre aux ménages ruraux de commercialiser leur production et d'améliorer leurs revenus agricoles. Les gains, les coûts et les risques associés sont liés au contexte et à la filière, et ils varient d'un producteur à l'autre. Toutefois, il est généralement difficile pour les ruraux pauvres de profiter des débouchés rentables offerts par les marchés et de maîtriser correctement les risques qui les accompagnent.

Les marchés de produits agricoles ont subi de profondes transformations ces deux ou trois dernières décennies, en termes d'ampleur et de nature de la demande, d'organisation de l'offre et de gouvernance. Dans la plupart des pays en développement, la demande pour



les produits agricoles, en particulier les produits à valeur élevée, augmente rapidement compte tenu du nombre croissant et des revenus plus substantiels des consommateurs urbains. La multiplication rapide des supermarchés stimule la mise en place de filières modernes, en particulier pour les aliments à forte valeur. Ces filières sont généralement mieux organisées, coordonnées et sont soumises à des normes plus rigoureuses que les marchés traditionnels, mais ces derniers continuent à jouer, dans la plupart des pays, un rôle non négligeable dans les circuits d'approvisionnement en produits alimentaires. Les marchés et les filières restructurés ou modernes offrent un nouvel environnement aux petits agriculteurs, caractérisé par des débouchés potentiellement rentables mais, en contrepartie, des coûts d'entrée plus élevés et un risque de marginalisation accru. Les marchés traditionnels restent une alternative intéressante et parfois une option de secours.

La structure des marchés agricoles mondiaux et régionaux devient par ailleurs plus intégrée et concentrée. La carte du commerce agricole mondial a changé, certaines puissances économiques en rapide expansion prenant un plus grand poids. Beaucoup de marchés de l'exportation tendent à exclure les petits fournisseurs, un processus qui s'est intensifié avec l'application, par les revendeurs du Nord, de normes plus rigoureuses aux produits et aux processus. Mais quelques filières mondiales offrent des débouchés intéressants aux petits agriculteurs – et aux autres habitants des zones rurales travaillant dans la transformation des produits agricoles ou les industries auxiliaires. Les petits exploitants doivent être capables de déterminer les coûts et les avantages respectifs de la participation aux marchés modernes, traditionnels, nationaux et mondiaux, au cas par cas, afin de faire leurs choix en connaissance de cause.

Il est important de réduire les risques et les coûts de transaction dans les filières pour déterminer si les petits exploitants ont intérêt ou non à s'intégrer dans des marchés agricoles modernes. Le renforcement de leur capacité d'organisation est indispensable si l'on veut que leur participation aux marchés soit plus efficace et si l'on souhaite réduire les coûts de transaction tant pour eux que pour leurs partenaires commerciaux. Les infrastructures jouent aussi un rôle non négligeable – en particulier les transports et les technologies de l'information et des communications – dans la réduction des coûts et des incertitudes et l'amélioration des flux d'informations sur les marchés. Les contrats peuvent être utiles dans la mesure où ils instaurent souvent la confiance entre les petits agriculteurs et les agro-industries et facilitent l'accès des agriculteurs au crédit pour les intrants et à d'autres services financiers. L'essor des initiatives liées à la responsabilité sociale des entreprises de l'industrie alimentaire mondiale crée un contexte de plus en plus favorable à l'établissement de ce type de contrats.

Les hauts responsables, les organisations de la société civile, les ONG et les donateurs peuvent jouer un rôle décisif en aidant les petits agriculteurs et les intermédiaires du marché à établir et à développer des liens commerciaux durables. D'un autre côté, il est nécessaire de considérer les filières agricoles non seulement comme une source de débouchés pour les petits agriculteurs, mais aussi comme une source de création d'emplois et de demande de services auprès du reste de la population rurale. Il convient donc de s'intéresser aux mesures concernant la création d'emplois et la réduction des risques pour les ruraux employés et prestataires de services.



Chapitre 5. Intensification durable de l'agriculture

Le doublement de la production alimentaire dans les pays en développement d'ici à 2050 passe, avant tout, par une utilisation plus intensive des terres et des rendements plus élevés. Ces 40 dernières années, la production alimentaire a progressé à un rythme égal ou supérieur à celui de la croissance démographique, la productivité agricole améliorée se traduisant par une augmentation considérable de l'approvisionnement alimentaire mondial et, jusqu'à une période récente, des prix en baisse pour les denrées alimentaires. Toutefois, les incidences environnementales externes des approches de l'intensification agricole fondées exclusivement sur l'utilisation de semences améliorées et de produits agrochimiques en grandes quantités suscitent des préoccupations. Dans un contexte marqué par l'altération des ressources naturelles, la pénurie d'énergie et le changement climatique, un consensus se dessine aujourd'hui en faveur d'une approche plus systémique. Certes, les intrants améliorés restent indispensables à l'accroissement de la productivité, au même titre que les politiques porteuses et l'investissement énergétique dans la recherche et le développement agricoles et l'amélioration des infrastructures. Mais compte tenu des circonstances qui prévalent aujourd'hui, l'approche doit aussi permettre de mieux protéger ou régénérer la base de ressources naturelles et rendre les systèmes de production agricole plus résistants face aux variations et aux changements climatiques.

Depuis quelque temps, on assiste à l'émergence d'un programme d'action pour une intensification agricole durable tandis qu'un nombre croissant de pratiques allant en ce sens – et reposant, pour certaines, sur des techniques traditionnelles – ont été adoptées par les agriculteurs au cours des dernières décennies. Le programme d'action émergent mise sur une approche plus systémique de la gestion durable des ressources naturelles. L'approche privilégie l'adoption d'une perspective agroécologique conjuguée à une utilisation plus sélective des intrants externes, l'optimisation des synergies dans le cycle agricole et l'adaptation au changement climatique. D'une manière générale, les pratiques consistent à améliorer la fertilité, la structure et la capacité de rétention d'eau des sols, moyennant l'utilisation d'un ensemble de ressources organiques, biologiques et minérales, et à utiliser l'eau plus parcimonieusement et efficacement en évitant tout gaspillage. Elles complètent, sans la remplacer, l'intensification fondée sur l'utilisation des intrants externes, et aucune d'entre elles – individuellement ou collectivement – ne correspond à un modèle préétabli. Au demeurant, le programme suppose que les agriculteurs conçoivent leurs propres pratiques pour résoudre leurs problèmes spécifiques, des pratiques ancrées dans leurs connaissances des réalités locales mais tirant parti des recherches scientifiques. Ces trois aspects – approche systémique, adaptation au contexte et fusion des savoirs des agriculteurs et des connaissances scientifiques – sont les clés du programme d'action émergent.

Le programme a beaucoup à offrir aux petits agriculteurs. Là où les conditions du marché s'y prêtent, le programme peut favoriser l'accroissement de la productivité, l'utilisation plus efficace des ressources locales, l'amélioration de la résistance au stress climatique et la prestation des services environnementaux – y compris les services liés à l'atténuation du changement climatique. Dans la mesure où elle peut être adaptée aux diverses exigences des agriculteurs, hommes et femmes, et aux moyens de production dont ils disposent, on peut considérer que l'intensification agricole durable est une approche susceptible de mettre à leur portée un plus grand nombre de débouchés du marché, tout en réduisant les risques ou en renforçant leur capacité de les gérer.



Des incitations et des mesures d'atténuation des risques adéquates doivent être mises en place pour faciliter le passage des petits exploitants agricoles à l'intensification agricole durable. Il est nécessaire, en particulier, de sécuriser la tenure foncière et de développer les marchés de services environnementaux. Par ailleurs, les petits agriculteurs doivent acquérir la capacité de fusionner leurs expériences et leurs connaissances avec les approches modernes fondées sur la science et de concevoir des solutions efficaces à leurs problèmes. À cet effet, il conviendra de renforcer l'enseignement, la recherche et les services consultatifs dans le secteur de l'agriculture et de promouvoir la collaboration, l'innovation et la résolution conjointe des problèmes auprès des petits agriculteurs, des chercheurs et des prestataires de services. Il sera également nécessaire d'encourager les gouvernements, la société civile, le secteur privé et – en tout premier lieu – les agriculteurs et leurs organisations à fonder des coalitions, à partager les responsabilités et à créer des synergies.

Chapitre 6. Créer des opportunités dans l'économie rurale non agricole

La participation à l'économie rurale non agricole – sous la forme de travail salarié ou de travail indépendant – est un élément de plus en plus important des stratégies de gestion des risques de nombreux ménages ruraux. Pour un nombre croissant de ruraux, en particulier les jeunes d'aujourd'hui, c'est un bon moyen de sortir de la pauvreté. Bien que ce secteur ait été négligé par les hauts responsables dans un grand nombre de pays, son développement, en tant que source de croissance et d'emploi, suscite un nouvel intérêt dans les pays à vocation agricole, en transformation ou urbanisés.

L'agriculture reste un moteur fondamental du développement économique non agricole puisque chaque dollar de valeur ajoutée dans le secteur agricole génère 30 à 80 centimes de dollars supplémentaires de revenus secondaires ailleurs dans l'économie. Toutefois, aujourd'hui, quatre autres facteurs importants contribuent à stimuler la croissance de l'économie non agricole. Premièrement, l'urbanisation avec, en particulier, le développement des villes petites et moyennes et l'intégration croissante des économies rurale et urbaine. Deuxièmement, les processus de libéralisation et de mondialisation, qui sont susceptibles de favoriser la création d'emplois et la demande de services dans les zones rurales. Troisièmement, les systèmes améliorés de communication et d'information, en particulier l'extension de la couverture de la téléphonie mobile dans les zones rurales. Enfin, l'accroissement des investissements dans les systèmes décentralisés d'énergie renouvelable. Ces facteurs existent à des degrés divers et se combinent différemment selon les pays et les zones d'un même pays, créant différentes possibilités de développer l'économie rurale non agricole.

Si l'on veut exploiter ces nouveaux facteurs, il faut améliorer les incitations et atténuer les risques pour les acteurs concernés, ce qui suppose des investissements en milieu rural dans les infrastructures et les services tels que l'énergie et le transport, et une meilleure gouvernance. Les conditions préalables susceptibles d'encourager les investissements privés sont l'amélioration de la conjoncture économique et l'offre de services d'appui au développement des entreprises et de services financiers adaptés aux besoins des petits entrepreneurs, hommes et femmes. Pour les sociétés, la possibilité de recruter de la main-d'œuvre qualifiée est capitale. Pour les travailleurs ruraux, un environnement amélioré est un environnement dans lequel ils trouvent des emplois décents, où leurs droits et leur capacité d'organisation sont reconnus et où des efforts sont faits pour lutter contre la prévalence des emplois mal payés, précaires et non réglementés – occupés dans la plupart

des cas par des femmes – dans le secteur informel. Les migrants ruraux veulent que leurs droits soient reconnus et que leur capacité d’organisation bénéficie d’un soutien, et ils souhaitent pouvoir envoyer de l’argent chez eux facilement et à bas coût. Le rôle des acteurs publics dans la création d’un environnement propice au développement de l’économie rurale non agricole est important, mais il peut se borner en grande partie à faciliter et à catalyser les initiatives prises par d’autres, par exemple, les sociétés privées ou les organisations de travailleurs ruraux.

Il est essentiel de renforcer la capacité des ruraux de tirer parti des débouchés offerts par l’économie rurale non agricole. L’éducation et les compétences revêtent une importance particulière, parce qu’elles permettent aux jeunes et aux adultes vivant dans les zones rurales d’accéder à des emplois intéressants voire de lancer et de gérer leurs propres entreprises. Les formations techniques et professionnelles, en particulier, doivent être développées, renforcées et mieux ajustées aux besoins actuels des ruraux, qu’il s’agisse de microentrepreneurs ou de travailleurs désireux de rester dans leur zone d’origine ou, au contraire, attirés par la migration. Le renforcement des capacités sur tous ces fronts exige des formes variées et souvent novatrices de collaboration, dans lesquelles les gouvernements jouent un rôle déterminant en tant qu’animateurs, catalyseurs et médiateurs et dont le secteur privé, les ONG et les donateurs sont des partenaires importants.

Chapitre 7. Que faut-il faire et comment?

Dix ans après le début du nouveau millénaire, lutter contre la pauvreté rurale tout en nourrissant une population mondiale croissante dans un contexte de pénurie environnementale et de changement climatique en perpétuelle aggravation représente un formidable défi. Une action énergique est requise dès maintenant pour rectifier les nombreux facteurs qui perpétuent la marginalisation de l’économie rurale. Il faut faire en sorte que les femmes, les hommes et les jeunes des zones rurales puissent saisir les nouvelles chances de participer à la croissance économique, et les aider à mieux maîtriser les risques. Par-dessus tout, cette action doit transformer les zones rurales, actuellement en plein marasme, en lieux où les jeunes d’aujourd’hui désireront vivre et où ils pourront satisfaire leurs aspirations. Comment parvenir à de tels résultats? Bien entendu, la réponse n’est pas simple. Les pays sont profondément différents à de nombreux égards: développement économique, modèle de croissance, incidence et gravité de la pauvreté rurale et taille et structure du secteur agricole et rural. À l’intérieur des pays, les situations sont très variables selon les zones, si bien que les possibilités de croissance peuvent varier du tout au tout. Par conséquent, il n’existe pas de solution universelle pour le développement rural et la réduction de la pauvreté rurale. Les domaines prioritaires, les questions à régler et les rôles des différents acteurs varieront en fonction du contexte.

Néanmoins, il est nécessaire de dépasser les approches sectorielles étroites et strictement séquentielles de la croissance rurale. L’agriculture continue à jouer un rôle majeur dans le développement économique d’un grand nombre de pays, et elle reste un moyen primordial de sortir de la pauvreté pour un grand nombre de femmes, d’hommes et de jeunes vivant en milieu rural – en particulier ceux qui peuvent en faire une “entreprise prospère”. De plus, dans toutes les régions en développement, les petits agriculteurs sont confrontés à des défis majeurs – bien que très divers. La priorité accordée à l’agriculture, en vue de les aider à faire face à ces défis, doit rester un élément central des efforts visant à la réduction de la pauvreté mais aussi le



développement économique. En toutes circonstances, l'objectif ultime doit être le développement de systèmes d'agriculture paysanne productifs, bien intégrés dans des marchés dynamiques (pour les services environnementaux ou les produits alimentaires et agricoles), durables au plan environnemental et résistants face aux risques et aux chocs. Ces trois éléments sont des caractéristiques essentielles d'une agriculture paysanne viable, considérée comme une stratégie de subsistance pour la génération de demain. Un secteur agricole dynamique ainsi qu'une série de nouveaux facteurs peuvent aussi favoriser l'essor de l'économie rurale non agricole dans une grande variété de contextes nationaux. Si l'on veut multiplier les possibilités de réduction de la pauvreté rurale et de croissance économique, il est nécessaire d'adopter une approche diversifiée de la croissance rurale et de miser sur l'économie rurale non agricole au sens large. Pour mettre l'accent sur ces deux secteurs – agriculture paysanne et économie rurale non agricole –, il convient de focaliser les efforts et les investissements sur quatre domaines:

- **Améliorer l'environnement global dans les zones rurales** pour en faire des lieux où les habitants ont davantage de perspectives et courent moins de risques et où les jeunes peuvent se construire un futur. Il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux infrastructures et aux installations et d'y investir davantage: en particulier les routes, l'électricité, l'approvisionnement en eau et l'énergie renouvelable. Les services ruraux, y compris l'éducation, les soins de santé, les services financiers, la communication et l'information et les services de technologies de la communication sont tout aussi importants. Enfin, la bonne gouvernance est indispensable au succès de tous les efforts déployés pour promouvoir la croissance rurale et réduire la pauvreté, y compris l'élaboration d'une approche plus durable de l'intensification agricole.
- **Réduire les risques encourus par les ruraux pauvres et les aider à améliorer leur capacité de gestion des risques.** Cet aspect doit devenir un élément central et transversal d'un programme de développement rural favorable aux pauvres. Il doit sous-tendre l'appui apporté à la fois à l'agriculture – et l'intensification durable reflète cette préoccupation – et à l'économie rurale non agricole. Il suppose de développer ou de stimuler le marché pour proposer des technologies et services novateurs, propres à réduire les risques, aux petits agriculteurs et aux ruraux pauvres. Enfin, il implique l'extension de la protection sociale et le renforcement des capacités individuelles et collectives des femmes, des hommes et des jeunes vivant en milieu rural.
- **Développer les capacités individuelles.** C'est un aspect qui doit bénéficier d'un surcroît d'attention dans le programme de développement rural. La productivité, le dynamisme et l'innovation dans l'économie rurale passent par la qualification et l'éducation de la population concernée. Les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants vivant en milieu rural doivent tous acquérir des compétences et des connaissances pour être en mesure de profiter des nouveaux débouchés économiques offerts par l'agriculture, l'économie rurale non agricole voire le marché de l'emploi non rural. Il est particulièrement nécessaire d'investir dans l'enseignement postprimaire, les formations techniques et professionnelles et les établissements d'enseignement supérieur réorientés pour l'agriculture.
- **Renforcer les capacités collectives des ruraux** afin de donner à ces derniers la confiance, la sécurité et le pouvoir dont ils ont besoin pour se libérer de la pauvreté. Les organisations de ruraux ont un rôle clé à jouer, en aidant leurs membres à maîtriser les risques, à apprendre de nouvelles techniques et à acquérir des compétences, à gérer les moyens de production individuels et collectifs et à commercialiser leur production. En outre, elles



représentent les intérêts des ruraux, négocient en leur nom lors des interactions avec le secteur privé ou le gouvernement et peuvent veiller à ce que ces derniers soient tenus de rendre des comptes. Un grand nombre d'organisations souffrent de problèmes de gouvernance, de gestion ou de représentativité, mais il n'en reste pas moins qu'elles représentent généralement les intérêts des ruraux pauvres mieux que n'importe quel acteur extérieur. Elles doivent être renforcées pour devenir plus efficaces, et elles doivent pouvoir faire davantage entendre leur voix pour influencer les politiques.

Au lendemain de la crise alimentaire, la communauté des donateurs internationaux a lancé une série d'initiatives visant à appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour promouvoir l'agriculture paysanne. Elle a aussi indiqué sa détermination à aider les pays en développement à atténuer le changement climatique et à s'y adapter. Mais les investissements dans l'agriculture et l'économie rurale non agricole restent bien inférieurs aux niveaux requis, et l'élan donné par ces initiatives récentes doit être maintenu. Le programme d'action proposé dans le présent rapport fait écho aux préoccupations internationales croissantes tout en proposant des idées d'initiatives concrètes. L'accroissement des investissements dans les domaines mis en exergue dans le rapport – dont certains ont été totalement négligés ces dernières années – peut permettre de conduire à titre pilote de nouvelles approches et méthodes de travail dans le cadre d'itinéraires d'apprentissage, de promouvoir l'analyse et la réforme des politiques et de financer la transposition à plus grande échelle des petites initiatives performantes. De plus, un grand nombre de pays en développement et de pays récemment développés ont été aux prises avec les problèmes abordés dans le rapport. Il existe donc un énorme besoin d'amélioration du partage des connaissances entre les pays en développement.

On estime aujourd'hui à 1 milliard le nombre de ruraux pauvres dans le monde. Mais il y a de bonnes raisons de penser que la pauvreté rurale peut être combattue avec succès si l'on crée de nouvelles possibilités de promouvoir la croissance rurale et si l'on améliore le contexte de risque. Le présent rapport décrit un programme d'action fondé sur une approche diversifiée de la croissance rurale, que les différents pays doivent reprendre à leur compte et adapter à leurs besoins et aux réalités locales. Toutefois, le rapport indique clairement que la mise en œuvre de ce programme suppose une action gouvernementale décloisonnée conduite par les différents ministères et l'abolition de certaines distinctions traditionnelles entre les politiques et programmes sociaux et économiques. Elle demande aussi un effort collectif, y compris de nouveaux partenariats et formes de responsabilisation, et de nouvelles méthodes de travail entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations de ruraux pauvres, la communauté internationale du développement jouant, le cas échéant, un rôle d'appui ou de médiation. Si toutes les parties prenantes le veulent avec suffisamment de force, il est possible de faire reculer considérablement la pauvreté rurale. L'enjeu n'est pas seulement le présent pour 1 milliard de ruraux et la perspective de la sécurité alimentaire pour tous, mais aussi le monde rural et son avenir, patrimoine de la génération rurale de demain.



“Avec leurs propres mots”: présentation des témoignages

Écouter les ruraux pauvres est essentiel si l’on veut comprendre la pauvreté rurale et trouver des solutions appropriées et efficaces pour en venir à bout. Le présent rapport est émaillé de témoignages de première main d’hommes et de femmes vivant dans des zones rurales de six pays, dans diverses régions du monde: la Chine, l’Égypte, Madagascar, le Pakistan, le Pérou et le Sénégal. Panos London a coordonné les interviews, travaillant en collaboration avec des organisations partenaires locales dans chacun de ces pays¹. De novembre 2009 à mai 2010, ce sont, au total, 30 interviews de 15 hommes et de 15 femmes âgés de 15 à 82 ans qui ont été enregistrées². Ces personnes seront appelées ici les témoins; leurs récits offrent un aperçu de la pauvreté rurale telle qu’elle est vécue aujourd’hui, ainsi que des espoirs et des aspirations que ces personnes nourrissent pour l’avenir de leurs enfants. On trouvera ci-après une brève description des six localités où les interviews ont été réalisées.

Les témoignages directs présentés ici ne se veulent pas représentatifs de la pauvreté rurale d’un pays donné. Ils nous aident, en revanche, à comprendre comment ces différentes personnes ont été touchées par la pauvreté et à observer les stratégies qu’elles ont mises au point pour tenter de la surmonter.

Les brefs témoignages des 30 hommes et femmes, que l’on retrouvera dans l’ensemble du présent document, viennent compléter le texte principal. (On peut lire le texte intégral de leurs témoignages sur l’adresse <http://ifad.org/rpr2011>.) Chaque chapitre commence par une courte biographie de deux témoins, mettant en relief les aspects de leur vie qui reflètent le contenu du chapitre.

Chine

Témoins: [Li Guimin](#), [Zhang Guobao](#)

Les témoins vivent dans le village de Donghao, dans la province du Hebei, en Chine du Nord. Le village compte quelque 2 500 habitants. La plupart des ménages ne disposent que de petites parcelles de terre où ils cultivent des légumes, du blé et du maïs destinés à leur propre consommation et, dans une faible proportion, à la vente; certains font aussi de l’élevage de cochons, de poulets et de lapins. La plupart des jeunes hommes et des femmes célibataires – jusqu’à 50% de la population – sont partis chercher du travail ailleurs, ne laissant pour l’essentiel au village que les personnes âgées, les femmes et les enfants. Il n’y a qu’une école primaire; les dispensaires, au nombre de cinq, n’assurent que les soins de base. Le mauvais état des routes rend l’accès aux soins d’urgence difficile.



Égypte

Témoins: [Nawal Mohamed Khalil](#), [Ibrahiem Abo Zeid](#)

Les témoins viennent de la ville de Dundit, située à environ 5 kilomètres de la ville de Mit Ghamr et à 60 kilomètres du Caire. Dundit compte environ 40 000 habitants, auxquels s'ajoutent 35 000 autres personnes qui vivent et travaillent en périphérie. Ce qui fut à l'origine un village est à présent davantage une zone périurbaine, avec des immeubles à étages disposant de l'eau courante, de l'électricité et d'un réseau d'assainissement. L'agriculture comme moyen de subsistance est en recul en raison du manque de terres; la plupart des hommes sont employés dans des usines ou commerçants, et la plupart des femmes travaillent comme femmes de ménage ou vendent différents produits sur les marchés. Le village compte sept écoles, parmi lesquelles des écoles secondaires, et un nombre considérable de résidents ont poursuivi leurs études à l'université. Malgré ces possibilités d'éducation, le problème le plus urgent de Dundit est celui du chômage.

Madagascar

Témoins: [Manantane Babay](#), [Françoise Haova](#), [Ranaivo Jean Noelson](#), [Randriamahefa](#), [Ranotenie](#), [Tovoke](#), [Suzanne Tsovalae](#)

Les sept témoins viennent de Tanandava (anciennement Bema), un ensemble de petits villages situés dans la région éloignée de l'Androy. Située à la pointe la plus méridionale de Madagascar, cette zone se caractérise par un climat très sec. L'agriculture et la pêche sont les principaux moyens de subsistance. Le mauvais état des routes et l'accès limité aux marchés restreignent les possibilités économiques, même durant les bonnes années. Les récoltes, touchées par la sécheresse et soumises à des vents forts, sont cependant médiocres depuis de nombreuses années. La migration économique temporaire est une autre solution pour gagner sa vie, les jeunes hommes se rendant dans des centres urbains aussi éloignés que la capitale, Antananarivo, à près de 1000 kilomètres de distance, pour travailler comme ouvriers non qualifiés.

Pakistan

Témoins: [Salma Bibi](#), [Shazia Bibi](#), [Javed Iqbal](#), [Rawela Jan](#), [Rasib Khan](#), [Miandad](#), [Muhammad Naveed](#)

Les sept témoins résident à Akhoon Bandi, un village du district de Haripur, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (l'ancienne Province de la frontière du Nord-Ouest). Le village compte quelque 300 ménages. L'agriculture est la principale source de subsistance. On y cultive notamment le blé, le maïs, l'ail, l'oignon et plusieurs variétés de fruits. Le travail salarié occasionnel, notamment dans l'agriculture et le bâtiment, constitue une autre source de subsistance, et certains ont trouvé du travail en ville, comme chauffeurs par exemple. Faute de dispensaire dans le village, les habitants se rendent dans les villes proches de Haripur (à 15 kilomètres) et d'Abbottabad (à 30 kilomètres) pour avoir accès aux soins de santé. Akhoon Bandi compte deux écoles primaires – une pour filles et une pour garçons. La nécessité de se rendre à Haripur pour l'enseignement secondaire a limité les possibilités d'éducation, en particulier pour les filles. Le village connaît des problèmes d'approvisionnement en eau, tant pour la consommation domestique (problèmes d'entretien) que pour l'irrigation (quantités en baisse).



Pérou

Témoins: [Elsa Espinoza Delgado](#), [Williams Serafin Novoa Lizardo](#),
[Eliany Portocarrero Novoa](#), [Doris Consuelo Sánchez Santillán](#),
[José del Carmen Portocarrero Santillán](#)

Au Pérou, les interviews ont été réalisées à Ramos et à Cheto, dans la région d’Amazonas, au nord du pays. Certains des témoins sont des descendants des groupes autochtones des Aguarunas et Chachapoyas. Ramos est un village isolé d’environ 130 habitants, qui se situe à 30 minutes à pied de la communauté plus importante de Santa Rosa. La plupart des habitants pratiquent l’agriculture de subsistance et tirent l’essentiel de leur revenu monétaire de la culture et de la vente d’ananas. Personne dans le village ne possède de véhicule, et les villageois dépendent donc des intermédiaires commerciaux qui viennent sur place leur acheter les ananas. Il y a une école primaire, mais le poste sanitaire le plus proche se trouve à Santa Rosa, où il faut se rendre à pied. Cheto est un village plus important et plus accessible que Ramos, avec une école secondaire et un poste sanitaire. L’agriculture et l’élevage sont les principaux moyens de subsistance. Nombreux sont cependant ceux qui se rendent à Chachapoyas, chef-lieu de la province, à 125 kilomètres de distance, pour améliorer leur niveau d’éducation et avoir accès à de meilleurs soins de santé.

Sénégal

Témoins: [Abdoulaye Badji](#), [Pascaline Bampoky](#), [Bakary Diédhiou](#),
[Oumar Diédhiou](#), [Abibatou Goudiaby](#), [Safiétou Goudiaby](#), [Bintou Sambou](#)

Les sept témoins viennent de différents villages de Casamance, province méridionale du Sénégal. La Casamance est depuis 28 ans le théâtre d’un conflit armé entre le gouvernement et le mouvement pour l’indépendance de la Casamance. Autrefois région agricole florissante, la Casamance est devenue la province la plus pauvre du pays. Des milliers de personnes ont été tuées dans le conflit, et bien plus encore ont été blessées ou mutilées par des mines terrestres. De nombreux jeunes hommes ont fui à la capitale, Dakar, pour y chercher du travail. Pour ceux qui restent, l’agriculture demeure la principale source de subsistance. On y cultive essentiellement le riz, l’arachide, le maïs, le mil, le sorgho et les haricots.





Pérou, région d'Amazonas: Eliany Portocarrero Novoa en train de nourrir ses volailles dans la ferme familiale. Eliany est membre d'une association de jeunes qui encourage la protection de l'environnement et l'agriculture durable. Préoccupée par le faible niveau d'éducation offert par les écoles locales, elle a aidé à mettre sur pied une bibliothèque itinérante.



Chapitre 1
Introduction



Quoi de neuf pour les économies rurales et l'agriculture?

La flambée des prix alimentaires, en 2006-2008, a fait prendre conscience au monde de l'urgence de nouvelles solutions pour assurer la sécurité alimentaire d'une population mondiale qui devrait dépasser le cap des neuf milliards d'ici à 2050. Avec le ralentissement de la hausse des prix, la question a pu sembler perdre de son urgence, parce que d'autres problèmes ont surgi, qui rivalisent avec elle pour l'attention des responsables des pays en développement. L'un de ces problèmes, en particulier, concerne l'impact de la crise financière sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans certaines régions – notamment l'Afrique subsaharienne où, selon les calculs, la crise aura pour effet d'augmenter de 20 millions d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté³. Dans certains pays, toutefois, la hausse des prix des produits alimentaires s'est encore poursuivie au cours de l'année 2009. Plus récemment, par ailleurs, vers le milieu de 2010, une envolée des prix du blé et d'autres céréales a ranimé les craintes d'une nouvelle crise des prix alimentaires. Cet ensemble d'observations donne à penser que les événements qui ont entouré la flambée des prix alimentaires s'inscrivent dans un ensemble de changements plus généraux, à plus long terme, dans le contexte mondial de l'agriculture et des économies rurales dans les pays en développement. Il est essentiel, pour quiconque est intéressé par le développement rural et la réduction de la pauvreté, de comprendre ces grandes mutations et leurs conséquences pour les femmes et les hommes du monde rural.

Au cours de la période allant de septembre 2006 à juin 2008, les prix alimentaires internationaux ont presque doublé. L'indice des prix de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'ensemble des grands produits alimentaires a augmenté de 78%, tandis que les indices concernant les céréales et les huiles alimentaires faisaient plus que doubler. Les effets de la hausse des prix se sont propagés à l'ensemble de la planète – y compris dans les pays riches ne connaissant pas de pénuries alimentaires. Ce sont toutefois les pays à faible revenu et à déficit vivrier, disposant de réserves peu abondantes, qui ont été les plus durement touchés. Au Sénégal, le prix du riz a doublé en à peine un an par rapport à ce qu'il était en juillet 2007. En Érythrée, le prix de la farine de blé a plus que doublé sur le marché d'Asmara au cours de la même période, cependant que les prix du blé augmentaient de 60% au Soudan et à Sri Lanka. Le prix du riz a augmenté de 66% au Bangladesh et doublé en Haïti entre août 2007 et août 2008⁴. De nombreux autres pays ont connu les mêmes difficultés.

La hausse des prix a eu des conséquences variables d'un pays à l'autre, ainsi qu'à l'intérieur d'un même pays, mais les ménages pauvres – ruraux et urbains – ont été les plus sévèrement touchés. Dans de nombreux pays, les personnes à faible revenu se sont retrouvées dans l'incapacité de disposer, pour elles-mêmes ou leurs enfants, d'une nourriture correcte. Un peu partout dans le monde, les ménages pauvres se sont résignés à retirer leurs enfants (et souvent d'abord les filles) de l'école, à vendre leur bétail, à adopter des aliments moins nourrissants et moins chers, mais rassasiant davantage, et à restreindre les dépenses non alimentaires. La FAO a estimé en 2008 que la flambée des prix avait accru d'environ 100 millions de personnes le nombre total de personnes souffrant de la faim. Ces personnes ne se trouvent pas seulement en Asie, où elles sont les plus nombreuses (640 millions), ou en Afrique subsaharienne, où le pourcentage de la population souffrant de sous-alimentation



est le plus élevé (32%). En pourcentage, les plus fortes augmentations, entre 2008 et 2009, du nombre de personnes souffrant de la faim ont été en fait observées dans deux régions: Moyen-Orient et Afrique du Nord (14%) et Amérique latine et Caraïbes (13%)⁵. Cette évolution n'est naturellement pas due exclusivement à la flambée des prix elle-même, mais plutôt à des problèmes sous-jacents d'ordre plus général. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, par exemple, la crise est survenue dans un contexte caractérisé par une pression croissante à long terme sur la sécurité alimentaire, liée à la croissance économique, à l'augmentation de la demande de produits alimentaires (spécialement les produits de grande valeur), au déclin de la population agricole et à la détérioration de la base de ressources⁶.

Bien que les prix alimentaires aient, au plan international, diminué depuis le milieu de l'année 2008, ils demeurent sensiblement supérieurs à ce qu'ils étaient avant le milieu de l'année 2007, et il est aujourd'hui largement admis que l'augmentation de la demande, venant se combiner à des pénuries croissantes de ressources naturelles et énergétiques, sera probablement à l'origine d'une inversion durable des tendances caractérisées depuis déjà longtemps par la faiblesse des prix – du moins pour certains produits de base (notamment les denrées alimentaires de base). Selon des projections établies très récemment par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et la FAO, par exemple, les prix internationaux de la plupart des produits de base agricoles (produits des cultures et produits de l'élevage) devraient se maintenir à leur niveau de 2010, ou à un niveau plus élevé, au moins pour la prochaine décennie⁷.

On a vu naître, à la suite de l'augmentation des prix alimentaires, un certain nombre d'initiatives de développement visant à étudier, dans un contexte de prix plus élevés, les menaces présentées et les possibilités offertes pour l'agriculture et pour la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Dans ce contexte, l'agriculture paysanne a retenu comme jamais auparavant l'attention du monde. Au cours de l'été 2008, par exemple, l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a élaboré un Cadre d'action global, dans lequel elle recommande un appui aux petits exploitants parmi les mesures immédiates destinées à aider les populations vulnérables et à mettre en place des systèmes de production alimentaire plus capables de s'adapter. D'autres initiatives ont ensuite été prises, et notamment l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, lancée par le G8 en 2009, et le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, adopté sur cette base, qui mettent aussi l'accent sur l'agriculture

“Chaque année, les prix augmentent. Par exemple, le prix d'une plaque de beurre (environ 500 grammes) était de six livres il y a dix ans. Aujourd'hui, il est monté à quarante livres. Mais le revenu est limité. Vous voyez, nous sommes dans la misère. Nous ne nous sentons pas en sécurité.”



[Ibrahim Abo Zeid](#),
homme de 55 ans (Égypte)

“Dans le passé, les gens cultivaient du chou et de l'ail, parce qu'il y avait de meilleures semences. À l'époque, les semences coûtaient 400 à 600 roupies par maund (40 kilogrammes) mais, aujourd'hui, elles coûtent de 6 000 à 12 000 roupies. Comme les gens sont pauvres, ils ne cultivent pas de légumes, seulement du blé et du maïs. Rien d'autre. Ils le faisaient dans le passé, mais plus maintenant à cause de la hausse des prix.”

[Rasib Khan](#),
homme de 28 ans (Pakistan)

paysanne des pays en développement comme élément de la solution pour nourrir les populations de ces pays et du monde.

Au plan mondial, la réaction à l'augmentation de la demande et à la hausse des prix a pris essentiellement la forme d'une production accrue dans les pays riches et/ou d'une agriculture commerciale à grande échelle. Les pays développés ont ainsi été en mesure d'accroître de plus de 13% leur production de céréales, tandis que les pays en développement augmentaient leur production de seulement 2%⁸. Une production accrue dans les pays riches ne peut toutefois pas, à elle seule, constituer une réponse durable à long terme du point de vue de la sécurité alimentaire mondiale. Elle ne résout pas le problème de l'accès à la nourriture de toutes les populations et, de surcroît, nourrir une population mondiale qui aura dépassé les neuf milliards en 2050 (une hausse de 33% par rapport au chiffre actuel de 6,9 milliards) exigera une augmentation de 70% de la production alimentaire mondiale² et peut-être un doublement de la production dans les pays en développement. L'agriculture devra par conséquent jouer, dans les pays en développement, un rôle beaucoup plus important que celui qui est le sien aujourd'hui afin de contribuer à la production et à la distribution des produits alimentaires au plan mondial. En outre, l'agriculture des pays en développement – notamment dans les pays à vocation agricole – devra contribuer de manière accrue à l'approvisionnement des marchés alimentaires nationaux et régionaux. Dans la plupart des pays, cette agriculture devra reposer principalement ou entièrement sur la production des petites exploitations.

Les perspectives d'une participation accrue des petits exploitants des pays en développement à la satisfaction de la demande croissante sur leurs marchés nationaux et au-delà ne sont pas encore bien définies. Toutefois, la hausse des prix témoigne d'une évolution sensible dans le contexte mondial dans lequel opèrent les petits paysans et éleveurs. Pendant des décennies, le secteur agricole des pays en développement a fonctionné dans un environnement mondial déterminé par la production fortement subventionnée et aux coûts élevés dans les pays de l'OCDE et par des règles commerciales internationales restrictives. Outre les agriculteurs de l'OCDE, d'autres sont parvenus à prospérer dans cet environnement, et notamment les producteurs à grande échelle efficaces, particulièrement en Amérique latine, et les nombreux petits exploitants qui, spécialement dans les pays d'Asie, ont réagi aux technologies proposées par la révolution verte, aux politiques de soutien et aux investissements publics en augmentant massivement leur productivité. D'autre part, de nombreux pays à vocation agricole sont demeurés en marge du scénario mondial jusqu'au début/au milieu des années 2000; nombreux aussi sont ceux où l'on observe une dépendance croissante à l'égard des importations de produits alimentaires – et même très souvent à l'égard de denrées de base dont ils étaient eux-mêmes producteurs, ou qu'ils avaient la capacité de produire.

Certes, la marginalisation persistante de l'agriculture et, de manière plus générale, des économies rurales dans le monde en développement ne se résume pas à la faiblesse des prix mondiaux. Des facteurs domestiques y interviennent également. Bien que ces facteurs varient considérablement suivant les contextes, on y retrouve notamment la faiblesse et le déclin des investissements publics et privés dans le secteur de l'agriculture, des marchés locaux peu actifs et non concurrentiels, des infrastructures rurales faibles, l'insuffisance des services de production et financiers proposés aux paysans, et la diminution de la base de ressources. Cet ensemble de facteurs s'est traduit, entre autres, par l'engagement limité, risqué et/ou relativement peu rentable des petits exploitants, en particulier sur les marchés alimentaires



et agricoles en croissance dans leurs pays. Il n'est pas surprenant, par exemple, que les enquêtes réalisées dans le cadre du programme de recherche RuralStruc conduit par la Banque mondiale dans sept pays (Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mexique, Nicaragua et Sénégal) ont constaté qu'une grande partie des petits exploitants ne participent que de façon marginale aux marchés¹⁰. Tous ces facteurs expliquent aussi que les petits exploitants des pays en développement n'aient réagi, globalement, que de manière minimale à la flambée des prix au cours de la période 2006-2008. Non seulement la hausse des prix n'a pas bénéficié, dans de nombreux cas, aux producteurs, mais même lorsqu'ils auraient pu en tirer parti, les petits exploitants ont été très souvent incapables de saisir cette occasion à cause des contraintes pesant depuis longtemps sur la production et la commercialisation, venant s'ajouter à la hausse des prix du carburant et des engrais.

Qu'est-ce qui a changé dans ce contexte depuis le moment de la crise des prix alimentaires? En premier lieu, dans la mesure où les hausses de prix se transmettent aux petits exploitants et ne sont pas annulées par l'augmentation des prix des intrants, les prix peuvent offrir à ces exploitants des incitations et des possibilités accrues de participer de façon rentable aux marchés – notamment les marchés ruraux et urbains de leur pays, mais aussi les marchés d'exportation. En outre, les prix élevés des céréales et les craintes relatives à leur disponibilité sur les marchés mondiaux ont incité certains gouvernements à prendre des mesures pour stimuler leur capacité de production; ils peuvent, de même que d'autres acteurs, être davantage encouragés à consentir aux investissements nécessaires – dans l'infrastructure, les services et l'amélioration de la gouvernance et des institutions – pour que l'agriculture (y compris l'agriculture paysanne) puisse prospérer et que les zones rurales de manière plus générale rejoignent le courant principal de la croissance au niveau national.

Cette évolution présente une autre dimension importante: la hausse des prix est intervenue au moment même où les politiques protectionnistes en vigueur dans le secteur de l'agriculture des pays de l'OCDE commençaient à faire l'objet d'un examen minutieux. La crise alimentaire découlant de la flambée des prix a attisé ces préoccupations et mis en évidence le fait que de nombreuses politiques nationales en matière de commerce des produits agricoles, de même que les règles applicables au commerce mondial, telles qu'elles ont été agréées dans l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, pourraient ne pas être adéquates pour prévenir une future récurrence de telles crises¹¹. Les points de vue sur les moyens d'améliorer la gestion des marchés agricoles, au plan national et au plan mondial, évoluent, et un nombre croissant de gouvernements s'intéressent aujourd'hui aux mesures à prendre pour assurer leur sécurité alimentaire nationale à l'avenir.

De surcroît, la hausse des prix mondiaux s'est produite dans un contexte de pénurie croissante de l'énergie et des ressources naturelles dont dépend l'agriculture – en premier lieu l'eau et les terres arables, mais aussi les terres de parcours, les pêches et les forêts. Ces pénuries résultent en partie d'une moindre disponibilité et d'une dégradation des ressources, qui iront en s'intensifiant dans de nombreuses régions à cause du changement climatique. Mais elles reflètent aussi une demande et une concurrence accrues, en particulier à propos de l'eau, comme conséquence de l'urbanisation et de l'industrialisation, et à propos des terres agricoles, comme conséquence de l'intérêt croissant manifesté par les investisseurs privés et publics. À l'avenir, la poursuite de la croissance démographique, l'urbanisation et le changement climatique continueront probablement à exercer des pressions sur une base de ressources déjà insuffisante. Cette situation peut, d'une part, contribuer à stabiliser les prix



agricoles et alimentaires à des niveaux relativement élevés, et continuer à offrir des incitations à l'augmentation des investissements dans l'agriculture et les zones rurales. Elle est également susceptible, d'autre part, d'accentuer encore les pressions qui s'exercent sur l'agriculture et les populations rurales afin qu'elles s'adaptent aux nouvelles conditions environnementales, qu'elles portent une attention accrue à la viabilité écologique et à l'utilisation rationnelle des ressources peu abondantes et qu'elles prennent en compte les risques climatiques et l'instabilité croissante.

La hausse des prix mondiaux est aussi intervenue alors même que la géographie de l'économie mondiale a changé de manière spectaculaire par rapport à ce qu'elle était quelques décennies plus tôt. Aujourd'hui, les lignes de partage entre le Nord et le Sud et entre les pays développés et les pays en développement sont totalement différentes de ce qu'elles étaient il y a même une décennie. De grandes économies en croissance rapide comme le Brésil, la Chine et l'Inde sont désormais d'importants piliers des marchés mondiaux et des sources massives d'offre et de demande de produits agricoles. Cette évolution a entraîné des modifications de certains déterminants traditionnels des prix mondiaux, ainsi que des prix nationaux dans les régions où s'implantent de nouveaux flux et de nouveaux accords commerciaux. Cela offre à l'agriculture des pays en développement, y compris l'agriculture paysanne, une multiplicité de nouvelles possibilités d'exploitation de nouveaux marchés. Ces possibilités se manifestent sur les marchés internationaux et, de plus en plus, sur les marchés intérieurs; les petits exploitants sont toutefois confrontés à de nouveaux risques de marginalisation sur tous ces marchés.

En résumé, le contexte mondial des marchés des produits agricoles et alimentaires évolue dans une direction qui semble offrir des incitations accrues aux investissements dans les zones rurales des pays en développement et de plus grandes possibilités pour l'agriculture – y compris l'agriculture paysanne – de jouer un rôle clé en tant que moteur de la croissance rurale et en tant que garant de la sécurité alimentaire. Ce même contexte présente aussi, toutefois, de nouveaux risques pour les économies rurales et les populations rurales, notamment à cause de la pénurie et de la concurrence croissantes en matière de ressources, du changement climatique, et de la mondialisation des chaînes de valeur agricoles. Alors que les nouvelles possibilités devraient inciter à aborder les facteurs qui contribuent depuis longtemps à la marginalisation économique des zones rurales des pays en développement, ces mêmes facteurs aggravent les nouveaux risques et compromettent la capacité des populations rurales de les gérer et de saisir les nouvelles possibilités. Les décideurs qui cherchent à promouvoir la croissance économique rurale et la sécurité alimentaire doivent se concentrer sur les nouvelles possibilités offertes dans le contexte actuel, mais ils doivent aussi être conscients que saisir ces possibilités implique que l'on atténue les risques auxquels sont confrontés les petits exploitants et d'autres populations rurales, que l'on renforce leur capacité de gestion du risque et que l'on s'attaque aux facteurs traditionnels qui ont marginalisé les zones rurales. Dans ce processus, les décideurs doivent aussi porter un regard neuf sur les femmes et les hommes des zones rurales – et, avant tout, sur les jeunes de ces zones – en tant qu'agents clés de la croissance économique et de la sécurité alimentaire, mais aussi en tant que participants essentiels à une meilleure gestion et à une meilleure préservation d'une base de plus en plus réduite de ressources naturelles dans le contexte d'un changement climatique.



L'évolution du contexte de la réduction de la pauvreté rurale

De nombreux pays ont connu, au cours des 10 à 20 dernières années, une croissance significative, mais qui n'a pas toujours été accompagnée d'une réduction proportionnée de la pauvreté – spécialement lorsque cette croissance a eu pour moteur d'autres secteurs que l'agriculture. La croissance du secteur de l'agriculture est généralement celle qui produit les plus grandes améliorations pour les populations les plus défavorisées – en particulier dans les économies les plus pauvres à base principalement agricole. Une étude montre, par exemple, qu'une croissance de 1% du PIB trouvant sa source dans le secteur de l'agriculture augmente les dépenses des 30% les plus pauvres de la population au moins 2,5 fois plus que la croissance trouvant sa source dans le reste de l'économie¹². Une autre étude montre que la croissance agricole a, en matière de réduction de la pauvreté (1 USD par jour), un effet 3,2 fois supérieur à celui de la croissance des secteurs non agricoles¹³. Malgré cela, l'agriculture n'a que peu retenu l'attention dans la plupart des pays en développement au cours des dernières décennies, y compris dans nombre des plus pauvres parmi ces pays, et n'a, de même, bénéficié que d'un intérêt limité de la part de la communauté internationale du développement.

Dans le même temps, gouvernements et donateurs ne se sont guère intéressés à l'importance de la diversification des économies rurales pour une croissance soutenue, exploitant les interactions dynamiques entre différents secteurs. La liaison entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté est généralement réussie dans les pays où l'agriculture apporte des contributions substantielles à la fois à la croissance et à la réduction de la pauvreté, mais qui pratiquent également une diversification. Cette diversification est très importante pour la réduction de la pauvreté à tous les niveaux – ménages, communautés ou pays. En fait, dans toutes les régions en développement, les populations rurales tirent une part croissante de leurs revenus de sources non agricoles. Aujourd'hui, l'existence de nouvelles incitations aux investissements dans les zones rurales, ayant pour principal moteur la valeur croissante des biens et des services agricoles, peut aussi contribuer à mettre en place un contexte propice à une croissance rurale diversifiée. Le processus peut aussi être facilité par la disponibilité de quelques nouveaux éléments moteurs de la croissance rurale, parmi lesquels une urbanisation dispersée et des liaisons entre les villes et les campagnes dans de nombreux pays, la mondialisation de nombreuses chaînes de valeur, des technologies de communication nouvelles ou améliorées, et la décentralisation des systèmes de développement et de fourniture de l'énergie.

À mesure qu'ils réalisent leur transition démographique, et que les taux de fécondité et de mortalité auparavant élevés diminuent, les pays passent par une période au cours de laquelle on observe une baisse des taux de fécondité et une baisse du ratio de dépendance des jeunes. Au cours de cette période, le pourcentage de la population d'âge actif augmente, ce qui crée les conditions d'un "dividende démographique" marqué par une augmentation de la production par habitant et une croissance économique plus élevée. La mise en place d'un contexte propice à la fois à l'agriculture et à une croissance rurale diversifiée est importante pour exploiter le dividende démographique d'une manière qui ne constitue pas une charge excessive pour les économies urbaines et continue à assurer la sécurité alimentaire. L'Asie de l'Est se situe actuellement au milieu de cette phase démographique, et toutes les autres régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne, devraient prochainement y entrer; la courbe des avantages, en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté,



devrait atteindre son sommet entre 2025 et 2040. En Afrique subsaharienne, les tendances actuelles donnent à penser que cette phase se produira plus tard au cours du siècle, ce qui signifie qu'un dividende pourrait devenir disponible un peu plus tard que dans d'autres régions¹⁴. Il est vrai que dans de nombreux pays, l'urbanisation et la croissance d'origine urbaine ont joué un rôle de premier plan dans la concrétisation du dividende démographique; ailleurs, en revanche, l'urbanisation n'induit pas le type de possibilités qui permettraient d'absorber directement une main-d'œuvre rurale croissante et d'offrir des pistes pour la sortie de la pauvreté. Dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne, en particulier, un dividende démographique ne pourra sans doute être réalisé que si les économies rurales deviennent des espaces beaucoup plus dynamiques – par le biais à la fois de l'agriculture et de l'économie rurale non agricole, pour les générations rurales d'aujourd'hui comme pour celles de demain.

Entre-temps, les changements concernant le marché, la gouvernance et l'environnement naturel auxquels doivent faire face les petits exploitants et d'autres ruraux pauvres, ainsi que les changements dans les discours dominants sur le développement rural et la réduction de la pauvreté rurale, contribuent à créer un contexte de réduction de la pauvreté rurale différent de ce qu'il était une décennie à peine avant la crise des prix alimentaires. Pour ce qui concerne le contexte du marché, par exemple, l'augmentation des populations urbaines et l'émergence dans de nombreux pays de nouvelles classes moyennes et de travailleurs de l'industrie se sont traduites par une très forte expansion des marchés urbains nationaux des produits alimentaires. La plus grande partie de la fourniture et des échanges mondiaux de produits alimentaires est désormais gérée par des chaînes de valeur mondiales contrôlées, dans une large mesure, par un petit nombre de grandes entreprises. On voit apparaître, dans de nombreux pays en développement, des marchés modernes pour des produits alimentaires de grande valeur, où les mêmes grandes entreprises jouent un rôle de premier plan et exercent un pouvoir substantiel au sein de la chaîne. Ces marchés coexistent toutefois avec les marchés traditionnels, qui demeurent, dans la plupart des pays en développement, des éléments importants du système national d'approvisionnement en produits alimentaires. Modernes ou traditionnels, les marchés offrent des possibilités de participation rentable aux petits exploitants et à d'autres populations rurales pauvres; ils comportent, néanmoins, tout un ensemble de risques. Les risques et les coûts d'une participation aux marchés modernes, en particulier, sont parfois trop élevés pour que les petits exploitants les affrontent sans un appui adéquat.

Les évolutions des schémas d'intégration des milieux rural et urbain contribuent aussi à un nouveau contexte de réduction de la pauvreté rurale. Dans de nombreuses parties du monde en développement, les zones rurales et urbaines deviennent de plus en plus interconnectées sur les plans social et économique, ce qui signifie que le terme "rural" change de nature. La distinction n'est plus aussi nette entre les sociétés rurales et les économies; leurs interactions avec la société urbaine sont de plus en plus régulières – évolution rendue possible, dans une large mesure, par la téléphonie mobile. Elles en dépendent aussi: les migrations traduisent ces étroites liaisons, et les envois de fonds constituent, dans de nombreux contextes, le moteur des économies rurales. À l'inverse, un nombre parfois élevé de personnes habitant dans les zones urbaines et périurbaines vivent dans des conditions semblables à celles des zones rurales en termes de services, d'infrastructure, de marchés et d'une dépendance au moins partielle à l'égard de l'agriculture. Pour l'avenir, le présent rapport estime que le changement de nature de la "ruralité" et l'évolution des relations entre



populations et espaces ruraux et urbains constitueront probablement ensemble un élément clé dans le processus de croissance rurale et de réduction de la pauvreté rurale. Pour l'heure, les liaisons entre zones rurales et zones urbaines constituent déjà des aspects essentiels des stratégies de subsistance des ménages ruraux pauvres; ces derniers doivent toutefois être en mesure de mieux mobiliser ces liaisons pour surmonter la pauvreté.

Un autre changement clé concerne le contexte de la gouvernance. Depuis les années 1990, de nombreux pays en développement ont pris des mesures visant à une gouvernance plus démocratique, ce qui a permis l'émergence d'organisations et de mouvements politiques représentant les populations rurales pauvres, jouant à la fois le rôle de prestataires de services à leurs membres et de groupes d'intérêts pouvant se faire entendre dans les processus d'élaboration des politiques. Dans le même temps, les processus de décentralisation ont parfois laissé une place à de nouveaux arrangements de gouvernance dans lesquels les communautés rurales pauvres et les organisations de ruraux pauvres ont trouvé de nouveaux rôles et une plus grande reconnaissance – aussi bien de la part de l'État que d'autres acteurs. Les donateurs ont parfois joué un rôle important dans ces processus (en appuyant, par exemple, les approches du développement communautaire ou les processus de réforme institutionnelle à l'échelon local).

Enfin, le contexte de la gouvernance mondiale a aussi évolué dans le sens d'une visibilité et d'une importance politiques accrues de nouvelles puissances (notamment les pays "BRIC" – Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine – et le groupe G20), et d'une plus grande collaboration entre pays en développement. On recense désormais plus de 20 groupements politiques et économiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que des initiatives régionales comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; la coopération Sud-Sud pour le développement augmente rapidement et atteindra sans doute 15 milliards d'USD en 2010¹⁵; et les échanges Sud-Sud représentent actuellement 20% environ du total des échanges mondiaux, alors que le chiffre correspondant, en 1985, était de 7%¹⁶. Ces différents éléments peuvent offrir de nouvelles possibilités de faire progresser les intérêts des pays en développement et des populations rurales pauvres de ces pays dans les enceintes internationales, et des possibilités d'ouverture de nouveaux marchés et d'investissements au bénéfice des zones rurales et des populations rurales pauvres.

D'importants changements sont également intervenus dans les discours dominants sur le développement et la réduction de la pauvreté rurale. Le premier est que l'on porte maintenant un intérêt accru à l'agriculture en tant que moteur clé du développement et de la réduction de la pauvreté. L'un des catalyseurs de ce regain d'intérêt a été la publication du Rapport sur le développement dans le monde 2008 (RDM). Le RDM, qui a marqué la redécouverte par la Banque mondiale de l'agriculture après deux décennies de déclin dans son assistance au secteur, était principalement axé sur le rôle de l'agriculture dans le développement et dans différents types de pays; sur les différentes pistes de sortie de la pauvreté ouvertes aux populations rurales pauvres; et sur les instruments pour l'agriculture au service du développement. Peu après la publication du RDM, l'Évaluation internationale approfondie des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD), publiée en 2008, a mis en évidence l'importance d'une nouvelle stratégie agricole pour le développement. L'IAASTD estime que l'agriculture doit avoir pour objectifs non seulement une production accrue, mais aussi des environnements durables, une réduction de la pauvreté rurale et des moyens sûrs de subsistance, et que, pour tenir compte de ces buts et de ces valeurs, les savoirs, la science et la technologie



agricoles doivent être transformés. Tant l'intérêt accru porté à la valeur de l'agriculture pour le développement et la réduction de la pauvreté que la prise de conscience de la nécessité d'une transformation de la stratégie agricole pour atteindre ces objectifs sont des éléments importants de l'arrière-plan de ce rapport et peuvent, l'un comme l'autre, avoir de profondes conséquences pour les femmes et les hommes des zones rurales, aujourd'hui et à l'avenir – en particulier, mais pas uniquement, pour ceux qui participent à l'activité du secteur agricole.

Le deuxième changement s'est produit au début du nouveau millénaire, lorsque la communauté internationale s'est engagée à réaliser les huit OMD, dont le premier était de réduire de moitié, avant 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 USD par jour. À l'échelon national, les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et les stratégies nationales de développement ont servi à établir l'ordre de priorité des efforts de réduction de la pauvreté et à poursuivre les cibles des OMD. Néanmoins, ce nouvel intérêt porté à la réduction de la pauvreté et aux OMD en général ne comportait pas, au départ, de focalisation explicite sur la pauvreté rurale, ou sur l'agriculture, même lorsque cette dernière est d'une importance évidente pour la réduction de la pauvreté et de la faim. Cette attitude se rattachait, en partie, au déclin de l'appui accordé à l'agriculture par les gouvernements et les donateurs internationaux depuis le début des années 1980 et jusqu'à une date très récente. Bien que le chiffre ait quelque peu augmenté, environ 3% de l'aide publique totale au développement ont été consacrés à l'agriculture entre 2003 et 2006. En outre, une série d'études conduites à partir du milieu des années 2000 a fait apparaître que les SRP, et en particulier celles de la première génération, ne prêtaient que peu d'attention à l'économie rurale, comportaient des analyses généralement insuffisantes de la pauvreté rurale et n'offraient aux parties prenantes du monde rural que peu de possibilités de participation¹⁷. Aujourd'hui, l'intégration de l'agriculture et d'une optique rurale dans les efforts intersectoriels en vue de la réalisation des OMD demeure un défi pour de nombreux pays et donateurs.

Troisième changement, le discours sur le développement rural et la réduction de la pauvreté a été de plus en plus influencé par les préoccupations liées au changement climatique et à la viabilité écologique. Le quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été publié en 2007. Ses conclusions sont notamment que "le réchauffement du système climatique est sans équivoque" et que "l'essentiel de l'élévation de la température moyenne du globe observée depuis le milieu du XX^e siècle est *très probablement* attribuable à la hausse des concentrations de gaz à effet de serre anthropiques".

Au cours des trois années écoulées depuis la publication de ce rapport, la sensibilisation de l'opinion publique au changement climatique s'est immensément accrue. D'une part, on comprend de mieux en mieux les impacts de la variabilité et du changement climatiques sur les économies rurales des pays en développement, et les risques qui en découlent pour les moyens de subsistance des populations rurales pauvres. D'autre part, l'inclusion de l'agriculture dans les négociations internationales sur le climat est une nécessité de plus en plus reconnue, étant donné que ce secteur, important émetteur de gaz à effet de serre, a aussi la capacité de les absorber; de ce fait, les conséquences environnementales de l'agriculture sont plus que jamais sous les feux des projecteurs. Aujourd'hui, gouvernements et donateurs (entre autres) accordent une attention croissante à l'importance du changement climatique en tant que source de stress environnemental en rapport avec l'agriculture et en tant que multiplicateur de risque dans les moyens de subsistance des populations rurales pauvres auxquelles incombe la gestion d'une



part importante des ressources naturelles de la planète. L'adaptation au changement climatique devient une composante importante des discours sur la réduction de la pauvreté rurale, tout comme l'attention aux moyens par lesquels les populations rurales pauvres peuvent participer aux marchés des services environnementaux en général, et plus spécifiquement à l'atténuation des effets du changement climatique, et tirer des avantages de cette participation.

Quatrièmement, le rôle de l'État dans le secteur de l'agriculture et dans la réduction de la pauvreté rurale est en cours de réévaluation dans le discours sur le développement et dans de nombreux pays en développement. C'est ainsi qu'après la flambée des prix de 2006-2008 plusieurs gouvernements ont réexaminé leur engagement en faveur de politiques de marché libérales, et certains ont cherché à se protéger des incertitudes du marché par le biais d'une production alimentaire dans des pays tiers. Cette politique a suscité des craintes d'"accaparement des terres" et de déplacement de populations rurales pauvres – encore que le présent rapport exprime l'opinion selon laquelle de nouveaux investissements consacrés aux terres agricoles pourraient, sous certaines conditions, offrir une promesse d'avantages pour les économies rurales marginales et un grand nombre de femmes et d'hommes des zones rurales¹⁸.

De manière plus générale, il est de plus en plus reconnu que non seulement les pays occidentaux, mais aussi, plus récemment, un certain nombre d'économies en transformation en Asie, ont procédé à des interventions massives dans leurs économies rurales; et, en effet, des politiques gouvernementales énergiques ont été décisives dans leur développement. Il existe par conséquent un intérêt nouveau pour une réflexion approfondie sur le rôle que les politiques et les investissements publics peuvent jouer dans l'atténuation de la volatilité des marchés et la promotion de la réduction de la pauvreté rurale. On estime de plus en plus que ce rôle ne doit pas se limiter à définir des cadres réglementaires et à investir dans les biens et les services publics de base, mais qu'il doit aussi viser à stimuler l'émergence de marchés, à améliorer les incitations et à réduire les risques auxquels sont confrontés les petits exploitants, à faciliter le fonctionnement des marchés alimentaires pour garantir la sécurité alimentaire, à influencer les schémas de répartition des terres en vue d'optimiser la productivité et l'équité, et à produire ou à contribuer à la production des savoirs, des systèmes d'information et de l'instruction nécessaires au développement des économies agraires et rurales¹⁹.

Thèmes clés du présent rapport

Le *Rapport 2001 du FIDA sur la pauvreté rurale* avait insisté sur l'importance, pour la réduction de la pauvreté rurale, de plusieurs facteurs: accès garanti des populations rurales pauvres aux moyens de production physiques et financiers; activité des marchés et des institutions en faveur de ces populations; et technologie et ressources naturelles. Le présent rapport reconnaît que tous ces facteurs n'ont rien perdu de leur importance. Son point de départ est toutefois différent: il prend acte du fait que les circonstances actuelles présentent une série de nouvelles possibilités et de nouveaux risques pour la croissance rurale et la réduction de la pauvreté rurale, et que les ruraux pauvres – les femmes comme les hommes – doivent être moins exposés à ces risques et mieux à même de les gérer, afin de pouvoir saisir ces opportunités et de participer à la croissance rurale. À défaut d'un environnement de risque atténué et mieux géré, et à défaut de capacités accrues de gestion du risque, l'accès aux moyens de production et aux ressources signalé par le précédent *Rapport sur la pauvreté rurale* ne peut



pas assurer la pérennité du mouvement de sortie de la pauvreté pour les femmes et les hommes des zones rurales, et il ne peut pas y avoir de croissance rurale favorable aux pauvres. La notion fondamentale proposée dans ce rapport est qu'il est essentiel de réduire et de mieux gérer les risques et d'accroître la capacité d'adaptation pour parvenir à une croissance durable des économies rurales et pour que cette croissance donne aux populations rurales les moyens de sortir de la pauvreté. Il faut, à cet effet, investir de manière adéquate dans les zones rurales pour contribuer à créer de nouvelles possibilités, tirer parti de celles qui émergent dans un contexte modifié et réduire ou mieux gérer les risques – aussi bien ceux résultant des nouvelles circonstances que ceux découlant de la marginalisation de longue date des économies rurales et des populations rurales.

Comment les économies rurales peuvent-elles devenir des pôles d'une croissance favorable aux pauvres dans une période de pénuries croissantes de ressources et dans un contexte de changements du climat, de la démographie, de la gouvernance et du marché dans les zones rurales? Ce rapport tend à démontrer que l'agriculture – et spécifiquement un type d'agriculture mieux à même de prendre en compte les nouveaux risques environnementaux et de marché, et les nouvelles possibilités dans ces domaines – demeurera probablement le moteur principal d'une croissance favorable aux pauvres dans l'ensemble du monde en développement, et de manière encore plus essentielle dans les pays les plus pauvres. On rangera dans cette catégorie l'agriculture reposant sur les petits exploitants, mais aussi capable de proposer un nombre croissant d'emplois pour une partie de la population rurale actuelle. On montrera également que, dans tous les pays, venir à bout de la marginalité des économies rurales et créer de nouvelles possibilités de réduction de la pauvreté rurale exigent une approche globale du développement rural incluant à la fois l'agriculture et l'économie rurale non agricole. Il s'agit de tirer le meilleur parti possible des moteurs locaux de la croissance rurale et de la réduction de la pauvreté – dont certains sont liés au nouveau contexte décrit ci-dessus.

Il faut, pour appuyer une approche globale du développement rural, des politiques et des investissements publics efficaces dans les zones rurales et le secteur de l'agriculture; il faut aussi un contexte d'ensemble amélioré (physique, économique et institutionnel) pour permettre aux économies rurales d'améliorer les possibilités et d'atténuer les risques. On devra consacrer de solides investissements au capital humain et social des zones rurales – femmes, hommes et jeunes en particulier, et leurs capacités individuelles et collectives – à la fois pour créer et saisir des opportunités, et pour atténuer, ou mieux gérer, les risques auxquels ces économies sont confrontées. Il faut par ailleurs de nouveaux moyens et, dans de nombreux cas, des moyens novateurs pour faire en sorte que les diverses parties prenantes puissent travailler ensemble, par-delà les frontières sectorielles et des différences de mandats. Il est à cet égard nécessaire, pour mieux apprécier les liens entre le risque et la pauvreté dans le contexte actuel de l'agriculture et de la réduction de la pauvreté rurale, de combler le fossé qui sépare habituellement les initiatives ciblant le capital humain des populations rurales pauvres (par le biais de la santé et de l'éducation, par exemple) et celles qui ciblent ces mêmes populations en tant qu'agents économiques (par exemple par un appui à l'agriculture, à l'organisation et à l'infrastructure). Il faut une bien meilleure appréciation des rôles que jouent les moyens de subsistance agricoles et non agricoles dans les stratégies de gestion du risque des populations rurales pauvres et dans leur capacité de sortir de la pauvreté. Il faut également mettre l'accent non seulement sur les stratégies de subsistance des ménages, mais



aussi sur l'amélioration du contexte d'ensemble des économies rurales envisagées en tant que source de risques comme de possibilités.

Dans l'ensemble du rapport, l'accent sera placé en permanence sur le rôle capital que les politiques, les investissements et la bonne gouvernance peuvent jouer dans la mobilisation des nouvelles possibilités et la réduction et la meilleure gestion des risques sous-jacents à la pauvreté rurale. De nouvelles formes de collaboration entre l'État et la société doivent aussi être cultivées, en associant les populations rurales et leurs organisations, le secteur des affaires et tout un éventail d'acteurs de la société civile. Nous verrons, par exemple, que ces collaborations sont essentielles pour la mise au point d'outils efficaces de gestion et d'atténuation des risques liés au changement climatique, à la volatilité des marchés ou à l'asymétrie des pouvoirs qui s'exercent sur le marché, et également pour l'élaboration de solutions spécifiques au contexte en vue d'un type d'agriculture plus durable, ou pour renforcer les capacités individuelles en termes d'accès des populations rurales à une éducation de qualité.

Il est important de créer des espaces pour de telles collaborations, mais cette tâche peut être particulièrement difficile lorsque les États n'ont qu'une faible capacité d'élaboration et/ou d'application des politiques, ou lorsqu'ils sont confrontés à des défis sérieux sur le plan de la légitimité. Toutefois, la participation d'acteurs étatiques et non étatiques dans le cadre de questions spécifiques importantes pour le développement rural (infrastructure, services financiers, recherche et développement agricoles, ou éducation, par exemple) peut contribuer non seulement à de meilleures solutions pour le développement rural, mais aussi à une meilleure gouvernance et à des États plus efficaces. En outre, faciliter cette participation suppose la création des conditions propices à une "citoyenneté active"²⁰, par le renforcement des capacités individuelles et collectives des populations rurales pauvres et par le renforcement des approches et des outils pour la reddition des comptes relatifs aux politiques, aux institutions et aux investissements publics pertinents pour la croissance rurale et pour les femmes et les hommes des zones rurales. Nous reviendrons sur ce thème tout au long du rapport, en soulignant l'importance du renforcement des capacités individuelles et collectives des principales parties prenantes au développement rural, dans un contexte général de gouvernance améliorée.

Pour ce qui concerne la structure du rapport lui-même, le lien entre la vulnérabilité et la pauvreté rurale sera examiné dans le chapitre 2, dans le contexte d'une brève vue d'ensemble de l'état de la pauvreté rurale, incluant une analyse des handicaps interdépendants qui sous-tendent les multiples dimensions de la pauvreté. Le chapitre 3 traitera de ce lien de manière plus spécifique, en soulignant qu'il est à nouveau important d'y faire face dans un contexte changé, caractérisé par de nouveaux risques pour les populations rurales pauvres. Le chapitre 4 examinera les vulnérabilités et les opportunités se rapportant à la participation des petits producteurs aux marchés agricoles, cependant que le chapitre 5 analysera la manière dont ces petits producteurs peuvent intensifier leurs systèmes d'exploitation dans un contexte d'augmentation de la demande de produits agricoles et de préoccupations croissantes quant à la viabilité écologique et au changement climatique. Le chapitre 6 s'intéressera à l'économie rurale non agricole en tant que source importante de croissance et de possibilités de sortie de la pauvreté. Enfin, le chapitre 7 esquissera un programme d'action centré sur la nécessité d'une approche globale du développement des économies rurales comme zones de croissance et de possibilités de sortie de la pauvreté.





A close-up photograph of a person's hands holding a white plastic bag filled with water. The bag is being held in front of an open freezer drawer. Inside the drawer, several large, rectangular blocks of frozen water are visible, arranged on a wire shelf. The background is a plain, light-colored wall.

Chapitre 2

L'état actuel de la pauvreté rurale

Sénégal, province de la Casamance: Pascaline Bampoky en train de congeler de l'eau. Chaque année, elle et son mari cultivent juste assez de riz, de mil et de manioc pour nourrir leur famille. Mais, vu qu'ils possèdent un congélateur, Pascaline a monté une petite affaire de glace et de crèmes glacées qui lui permet de payer les frais scolaires et les dépenses du ménage.



Pascaline Bampoky, âgée de 30 ans et mère de trois enfants, vit au Sénégal. Ses débuts dans la vie ont été difficiles: **“Je suis orpheline. J’ai perdu mes parents quand j’étais enfant. J’ai été élevée par ma tante.”** Elle a suivi l’école primaire, mais n’est pas allée plus loin: **“Il n’y avait personne pour payer l’école secondaire.”** Sa tante lui a obtenu un emploi de femme de ménage à Dakar:



“C’était la seule chose à laquelle j’étais bonne. Il n’y avait pas d’autre choix.” C’est là qu’elle a rencontré son mari, qui tenait une échoppe.

Quand son beau-père est mort, Pascaline est partie s’établir avec son mari à Bignona, en Casamance, pour s’occuper du grand-père de son mari, et ils y ont transféré leur affaire. Le couple exploite aussi les rizières du grand-père.

Lui s’occupe des plantules et du labour; elle se charge du repiquage et de la récolte. Ils cultivent juste assez pour nourrir la famille pendant trois mois. **“Nous n’avons pas assez de ressources ou de terres pour produire plus.”** Une année, ils ont essayé de cultiver du mil en plus du riz, et une autre année, du manioc: **“Mais on a vraiment très peu [produit], juste pour notre propre consommation et pas pour la vente.”**

Bien qu’elle regrette vivement son manque d’instruction et de formation, Pascaline pense que **“les femmes gèrent naturellement bien les choses”**, et elle fait appel à d’autres moyens pour gagner sa vie. Elle élève des poulets et des cochons qu’elle destine à la vente, et utilise les recettes pour couvrir les frais scolaires et les dépenses médicales. Elle s’est aussi lancée dans la vente de crème glacée: **“Après les récoltes, je me retrouve dans ma cuisine et ma maison comme épouse et mère. Mais, de temps en temps, j’ai aussi une petite activité commerciale. Comme nous avons un réfrigérateur, je fais de la crème glacée pour la vendre.”** Elle achète les fruits au marché, fait de la crème glacée à la maison et la vend dans les écoles et **“parfois à la sortie de l’église”**. Son mari lui a donné l’argent nécessaire pour démarrer.

Pascaline est membre d’une association locale de femmes. Pendant la saison des pluies, elles proposent leurs services pour les semis ou la récolte du riz. Le prix demandé est moins cher pour les membres de l’association que pour ceux qui n’en font pas partie. Le tarif, explique-t-elle, **“peut vous sembler bas, mais souvenez-vous que l’objectif de base de l’association est la solidarité”**. L’argent recueilli est partagé entre les membres et sert souvent à acheter du tissu et aussi à alimenter un fonds destiné à aider les membres en difficulté. Cette aide est apportée sous la forme de prêts qui, dit-elle, sont toujours remboursés: **“C’est une question d’honneur.”**

Muhammad Naveed, âgé de 22 ans, fait partie d'une famille nombreuse qui vit à Akhooon Bandi, au Pakistan. Cinq de ses frères et sœurs sont mariés et ont quitté la maison, les trois garçons ayant reçu leur propre part des terres familiales. Les quatre garçons plus jeunes, célibataires, parmi lesquels Muhammad, vivent avec leurs parents et s'occupent ensemble de l'exploitation familiale. L'agriculture, bien qu'elle

une laiterie à Karachi pendant un an, mais le coût de la vie en ville ne lui a guère permis d'économiser. Il a alors trouvé un travail de chauffeur et a réussi à mettre un peu d'argent de côté: **“Je pouvais économiser environ 4 000 roupies... Je gardais 1 500 roupies pour mes propres dépenses, et j'envoyais le reste à mon père.”** Les deux plus jeunes garçons poursuivent encore leurs études.



demeure essentielle à la survie de la famille élargie, ne produit pas suffisamment de revenus pour couvrir les dépenses de tous les jours. La location des tracteurs, le transport des marchandises vers le marché, l'achat des intrants, et parfois la main-d'œuvre occasionnelle supplémentaire, tout cela vient entamer des profits déjà maigres – mais le **“plus gros problème”**, dit Muhammad, **“c'est celui de l'eau”**. L'irrigation exige beaucoup de travail – **“nous travaillons jour et nuit à l'irrigation”** –, et leurs champs non irrigués ne produisent rien en cas de faibles pluies.

La famille possède deux buffles ainsi que quelques vaches et chèvres, dont s'occupe surtout la mère de Muhammad. Le lait d'un des buffles est vendu; celui de l'autre est pour la famille, y compris les enfants des frères mariés. Ces derniers ont tous un travail en plus de l'agriculture: deux sont chauffeurs, et un est tailleur. Muhammad et son frère aîné Sheraz, qui vivent encore chez leurs parents, ont eux aussi un travail salarié à l'extérieur quand ils le peuvent. Comme son père, Sheraz trouve parfois du travail comme maçon chez un employeur local et a essayé d'obtenir un emploi aux chemins de fer. Muhammad a travaillé dans

Grâce à l'argent qu'il a gagné en vendant un buffle, Muhammad a suivi une formation de plomberie et a payé un **“intermédiaire”** qui essaie de lui trouver du travail à l'étranger. Il ne lui a pas encore donné de nouvelles, mais, dit Muhammad, **“j'ai aussi postulé à l'armée, et aussi à la police”**.

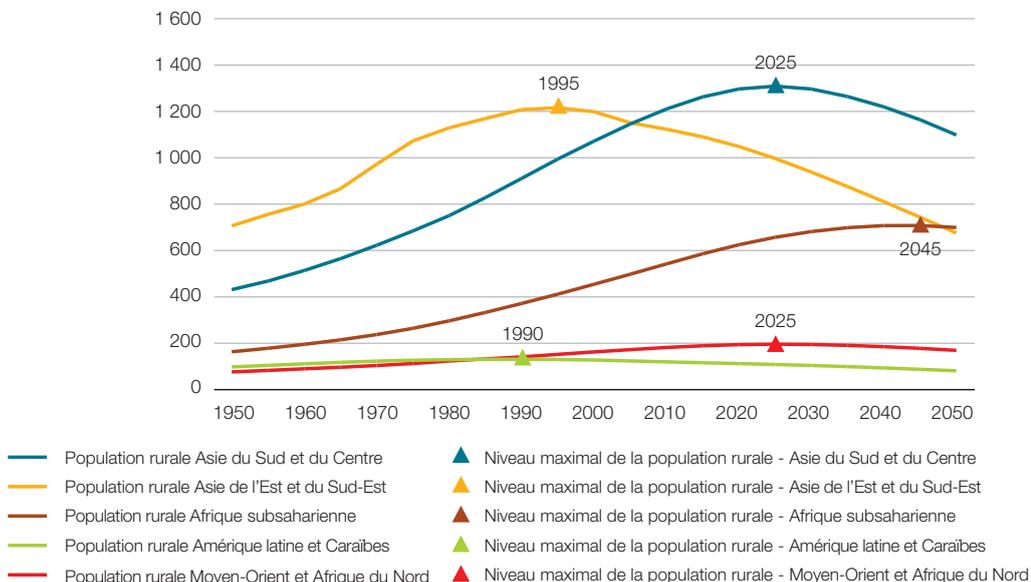
Bien que sa famille ait besoin de travailler à l'extérieur, Muhammad est convaincu qu'il est indispensable d'avoir sa propre exploitation et que c'est préférable au travail salarié, peu fiable et source d'abus. **“Nous voulons continuer [notre exploitation]. Sans ça, nous ne pouvons pas faire vivre la famille... Et comme c'est notre propre travail, nous travaillons dur... Quand nous travaillons à l'extérieur... ils sont sur notre dos pour être sûrs que nous travaillons... De plus, ils nous paient quand ça les arrange... Parfois, ils nous donnent le salaire après un mois. Parfois, 10 à 15 jours après la fin du mois. La famille ne peut pas vivre comme ça..., dit-il avant de conclure: “C'est la raison pour laquelle il est très difficile de travailler à l'extérieur. Nous sommes mieux chez nous. Nous sommes mieux avec notre exploitation.”**



Mesurer la pauvreté rurale et la faim

L'un des points de départ possibles pour comprendre la pauvreté rurale est de savoir qui est rural et qui est urbain. La distinction entre les deux est moins évidente qu'il n'y paraît: la définition de ce qui est urbain et de ce qui est rural présente de multiples difficultés²¹. Cela dit, il est clair que l'urbanisation progresse rapidement dans les pays en développement – dans toutes les régions, les populations urbaines ont connu, entre 1995 et 2005, une croissance allant de 20 à 60%²². Pour le moment, la population du monde en développement demeure davantage rurale qu'urbaine: 3,1 milliards de personnes, soit environ 55% de la population totale, sont des ruraux, et les chiffres continuent d'augmenter. Deux grands changements démographiques se produiront entre 2020 et 2025: premièrement, la population rurale atteindra son plus haut niveau, après quoi le nombre total de ruraux commencera à diminuer; et deuxièmement, la population urbaine du monde en développement dépassera la population rurale²³. En Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Asie de l'Est et du Sud-Est, le nombre de ruraux est déjà en phase de déclin et, à terme, il en ira de même partout. La population rurale n'amorcera pas son déclin avant 2025 environ au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et en Asie du Sud et en Asie centrale, et avant 2045 environ en Afrique subsaharienne, mais ses taux de croissance donnent déjà des signes de ralentissement dans toutes les régions (figure 1).

FIGURE 1 Tendances de la population rurale
(millions de personnes)



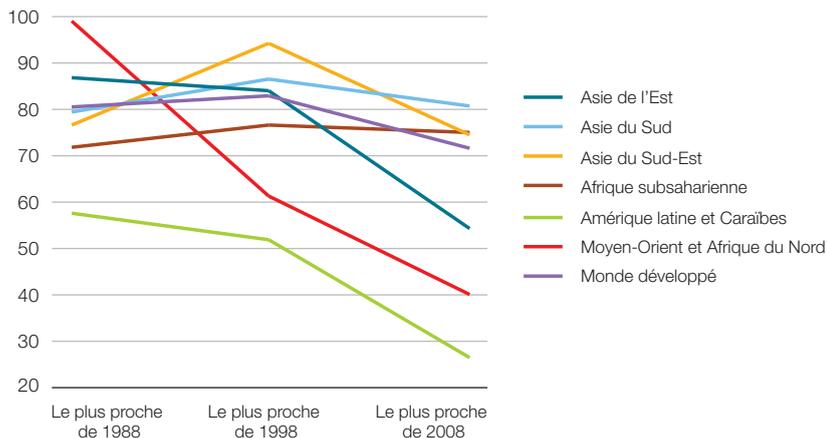
Sources: statistiques de la FAO, disponibles à l'adresse <http://faostat.fao.org/> et, à l'origine, Perspectives démographiques mondiales, disponibles à l'adresse <http://esa.un.org/unpp/>.



Malgré cette évolution sur le long terme vers l'urbanisation, la pauvreté demeure essentiellement un problème rural, et la majorité des pauvres du monde sera pour encore de nombreuses décennies des habitants des zones rurales²⁴. En 2005, sur un total de 1,4 milliard de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté (il s'agit, par définition, de personnes disposant de moins de 1,25 USD par jour)²⁵, environ un milliard – soit approximativement 70% – vivaient dans des zones rurales. En Asie de l'Est, la part rurale de la pauvreté totale a été ramenée à un peu plus de 50%, et dans les régions d'Amérique latine, des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les plus urbanisées, la majorité des pauvres vit désormais dans des zones urbaines plutôt que dans des zones rurales. En Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne, en revanche, plus des trois quarts des pauvres vivent dans les zones rurales, et ce pourcentage ne diminue que très faiblement malgré l'urbanisation (figure 2).

À l'heure actuelle, on considère comme extrêmement pauvre un peu moins de 35% de la population rurale totale des pays en développement, chiffre en baisse par rapport aux 54% de 1988. Le pourcentage correspondant, pour un seuil de pauvreté de 2 USD par jour, est aujourd'hui à peine supérieur à 60%, alors qu'il dépassait les 80% en 1988²⁶. Cela est principalement dû à une réduction massive de la pauvreté rurale en Asie de l'Est, où l'incidence de la pauvreté rurale est aujourd'hui d'environ 15% pour un seuil de pauvreté de 1,25 USD par jour et de 35% pour le seuil de pauvreté de 2 USD par jour. La pauvreté rurale a décliné plus lentement en Asie du Sud, où son incidence est encore supérieure à 45% pour l'extrême pauvreté et à 80% pour un seuil de pauvreté de 2 USD par jour, et en Afrique subsaharienne, où plus de 60% de la population rurale vit avec moins de 1,25 USD par jour, et près de 90% vit avec moins de 2 USD par jour.

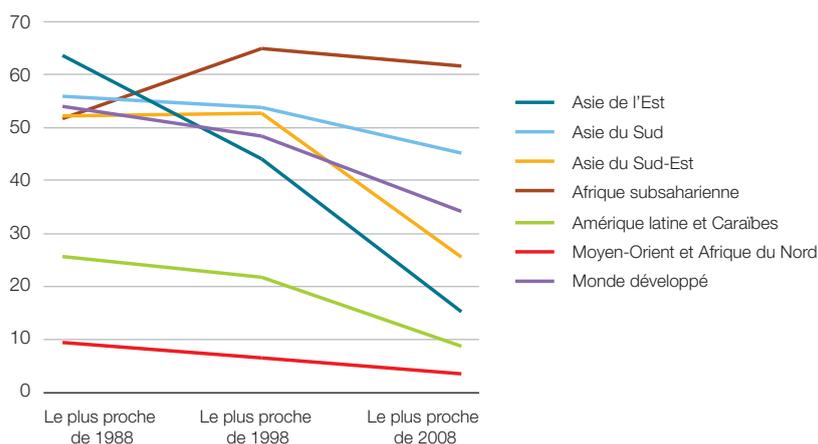
FIGURE 2 Part rurale de la pauvreté totale
(population rurale en pourcentage de la population totale vivant avec moins de 1,25 USD par jour)



Source: [annexe 1](#)



FIGURE 3 Incidence de l'extrême pauvreté rurale
(pourcentage de la population rurale vivant avec moins de 1,25 USD par jour)



Source: [annexe 1](#)

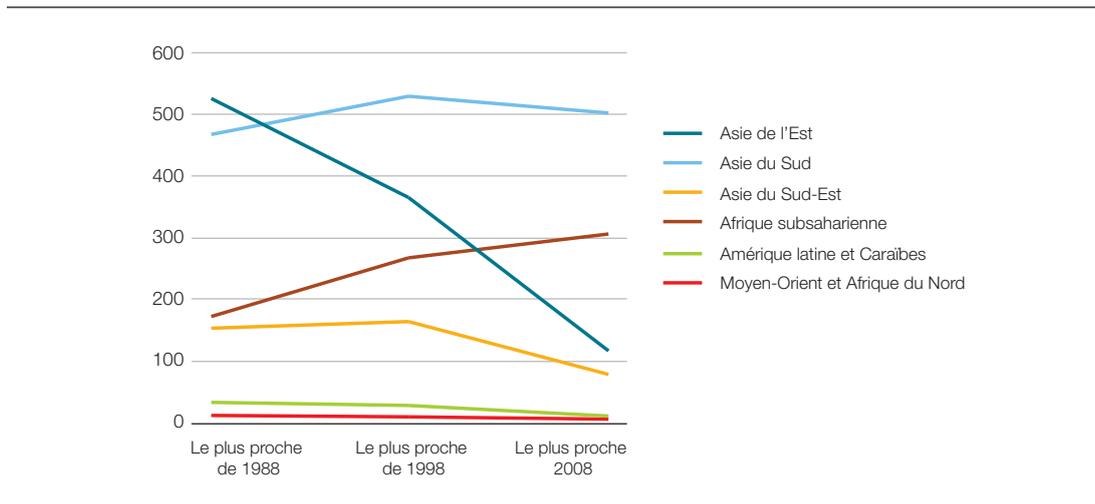
En Amérique latine et dans les Caraïbes, comme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'incidence de l'extrême pauvreté rurale est respectivement inférieure à 10 et 5%, et elle a reculé dans ces régions au cours de la dernière décennie (même si un cinquième de la population rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes et un huitième au Moyen-Orient et en Afrique du Nord vivent avec moins de 2 USD par jour). Au sein de chacune des régions, certains pays ou sous-régions ont réalisé de meilleures performances que d'autres au cours des deux dernières décennies. En Afrique subsaharienne la pauvreté rurale a diminué dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest mais s'est aggravée en Afrique moyenne: en Afrique du Nord, la pauvreté a chuté alors qu'elle a augmenté dans les zones du Moyen-Orient touchées par les conflits (figure 3).

Le chiffre d'un milliard de ruraux pauvres représente une baisse substantielle du nombre de personnes touchées par la pauvreté rurale – dont le nombre était proche de 1,4 milliard à la fin des années 1980. Cette évolution est due, en grande partie, à la diminution extraordinairement rapide du nombre de ruraux pauvres en Asie de l'Est (particulièrement en Chine), qui n'est plus aujourd'hui que d'environ 120 millions, et en Asie du Sud-Est, où le nombre est actuellement d'environ 80 millions. C'est l'Asie du Sud qui compte, et de loin, le plus grand nombre de ruraux pauvres (plus de 500 millions), encore qu'en Afrique subsaharienne, où les chiffres sont en augmentation, il y ait maintenant près de 300 millions de ruraux pauvres (figure 4). En Amérique latine et aux Caraïbes comme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, on compte respectivement 11 et 6 millions seulement de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté²⁷; les chiffres seraient sans doute considérablement plus élevés si la pauvreté était mesurée sur la base des seuils nationaux de pauvreté plutôt que sur la base du seuil de pauvreté de 1,25 USD par jour utilisé pour les comparaisons internationales.

Il existe, parmi le 1,4 milliard de personnes vivant dans la pauvreté extrême, un groupe significatif, dont les membres sont parfois qualifiés d'"ultra-pauvres", se situant bien



FIGURE 4 Nombre de ruraux pauvres vivant dans un état d'extrême pauvreté
(millions de ruraux vivant avec moins de 1,25 USD par jour)



Source: [annexe 1](#)

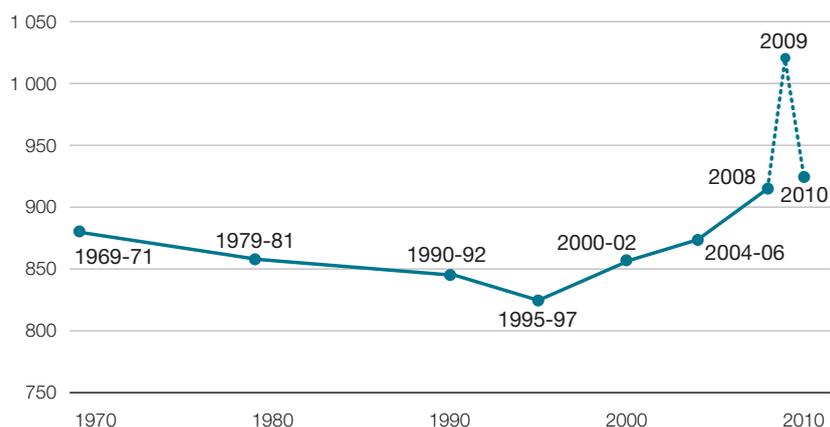
au-dessous du seuil de pauvreté. Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), 500 millions de personnes vivaient en 2004 avec moins de 0,75 USD par jour, dont 80% environ en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, et les plus pauvres très majoritairement en Afrique subsaharienne; il s'agit, pour la plupart, de ruraux. Les données de RuralStruc donnent une indication de la profondeur de cette pauvreté: dans les zones les plus pauvres de pays comme le Kenya, le Sénégal et le Mali, les revenus des membres des 5% des ménages les plus pauvres sont à peine imaginables, de 30 à 50 USD par an²⁸. Une grande partie des ultra-pauvres souffrent de multiples handicaps (question sur laquelle nous reviendrons plus loin) faisant qu'il leur est encore plus difficile d'échapper à la pauvreté. En fait, depuis 1990, les progrès ont été encore plus lents pour ces personnes que pour d'autres groupes parmi les pauvres, aussi bien en termes de pauvreté monétaire que de lutte contre la faim²⁹.

Selon les données de la FAO, le nombre de personnes sous-alimentées augmente depuis le milieu des années 1990. Suite à la crise des prix alimentaires et à la crise économique, le nombre de personnes souffrant de la faim a atteint pour la première fois, en 2009, un milliard. Grâce à une meilleure croissance économique et à une baisse des prix alimentaires, le chiffre est retombé, en 2010, à 925 millions (figure 5). Ce chiffre est toutefois encore supérieur à celui de 2008 et, à 16% de la population totale du monde en développement, le taux n'est guère inférieur à ce qu'il était dix ans auparavant. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont les deux régions où se trouvent les plus fortes concentrations de personnes souffrant de la faim. En Asie du Sud, en particulier, la malnutrition a été extrêmement persistante³⁰. Pour que le premier OMD soit atteint d'ici à 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim devra être réduit de 436 millions par rapport à 2009³¹. Il faudra déployer à cet effet des efforts immédiats et massifs dans les pays où ces personnes sont les plus nombreuses, et la réalisation de cet objectif sera



FIGURE 5 Nombre de personnes sous-alimentées dans le monde

(millions de personnes)



Source: FAO (2009c); FAO (2010c).

probablement de plus en plus difficile dans un contexte caractérisé par la hausse des prix alimentaires, un appui insuffisant à l'agriculture paysanne dans un grand nombre de pays, le changement climatique et la pénurie croissante d'eau.

Les enfants représentent une part disproportionnée des personnes souffrant de malnutrition, et cela aura de graves conséquences pour leur développement futur et celui de leurs ménages et de leurs sociétés. Dans toutes les régions en développement, les enfants des zones rurales sont davantage susceptibles de souffrir de la faim que ceux vivant dans les villes. En 2008, le ratio était de 1,4 enfant rural d'un poids insuffisant pour chaque enfant urbain d'un poids insuffisant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, et d'environ 2,5:1 en Amérique latine et dans les Caraïbes et au Moyen-Orient; en Asie de l'Est, où le ratio est le plus déséquilibré, la probabilité d'avoir un poids insuffisant est cinq fois plus élevée pour les enfants des zones rurales que pour ceux des zones urbaines³². Il existe une forte corrélation entre la malnutrition infantile et les inégalités entre les sexes au niveau des ménages; la malnutrition est également liée à d'autres facteurs comme la faible disponibilité d'eau potable et d'infrastructure d'assainissement.

Le RDM 2008 a élaboré une typologie des pays en développement en fonction de leur dépendance à l'égard de l'agriculture en tant que source de croissance et qu'instrument de réduction de la pauvreté³³. Cette analyse a débouché sur la définition de trois types de pays: économies à vocation agricole, en transformation et urbanisées. Il existe de profondes différences structurelles entre ces types de pays: le PIB par habitant va de 380 USD dans les pays à vocation agricole à 1 070 USD dans les pays en transformation et 3 490 USD dans les pays urbanisés, alors que la part de l'agriculture dans le PIB diminue de 29% dans les pays à vocation agricole à 13% dans les pays en transformation, et seulement 6% dans les pays urbanisés. Il existe également d'importantes différences dans les performances à l'intérieur des catégories définies par le RDM, spécifiquement en fonction de la prévalence de la faim



TABLEAU 1 Performance des pays en matière de réduction de la faim, des années 1900 aux années 2000

Groupe de pays	Progrès sur le plan de la vulnérabilité				
	Faible niveau de faim & progrès rapide vers son amélioration	Faible niveau de faim & progrès lent vers son amélioration	Niveau élevé de faim & progrès rapide vers son amélioration	Niveau élevé de faim & progrès lent vers son amélioration	Niveau élevé de faim & détérioration de ce niveau
Urbanisés	Algérie Bolivie (État plurinational de) République dominicaine Équateur Guyana Jamaïque Mexique Nicaragua Pérou Turquie	Argentine Brésil Chili Colombie Costa Rica El Salvador Jordanie Panama Uruguay Venezuela (République bolivarienne du)			
En transformation	Chine Honduras Iran (République Islamique d') Swaziland Thaïlande Tunisie	Égypte Maroc	Guatemala Indonésie Mauritanie Sri Lanka Viet Nam	Inde Pakistan Philippines Sénégal	Lesotho Yémen
À vocation agricole			Bangladesh Bénin Burundi Éthiopie Gambie Ghana Guinée-Bissau Mali Nigéria République démocratique populaire lao République-Unie de Tanzanie Rwanda	Côte d'Ivoire Kenya Malawi Mozambique Népal Ouganda République démocratique du Congo Soudan Tchad Zambie	Burkina Faso Cameroun Comores Guinée Madagascar Niger République centrafricaine Togo

Note:

faible niveau de faim = poids insuffisant < 15% au cours de l'année la plus récente

Vulnérabilité faible/progrès rapide = taux de progrès > 0,3%/an

Vulnérabilité faible/progrès lent = taux de progrès < 0,3%/an

Niveau de faim élevé = poids insuffisant > 15% au cours de l'année la plus récente

Vulnérabilité élevée/progrès rapide = taux de progrès > 0,5%/an

Vulnérabilité élevée/progrès lent = 0 < taux de progrès < 0,5%/an

Vulnérabilité élevée/régression = taux de progrès négatif

Données sur la faim extraites des sources suivantes:

<http://unstats.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>

<http://www.measuredhs.com/>

<http://www.statcompiler.com/>

http://www.unicef.org/statistics/index_24302.html

<http://www.childinfo.org/>



et des progrès réalisés vers sa réduction. Le tableau ci-dessus examine la situation de la faim dans les trois types de pays du RDM et y superpose non seulement les mesures de la prévalence des enfants de poids insuffisant³⁴ (les niveaux faible et élevé étant définis comme correspondant à moins de 15% et plus de 15% respectivement aux enfants de poids insuffisant), mais aussi différents rythmes de progrès vers la réduction de la faim (rapide, lent et en régression).

Le tableau est basé sur les pays pour lesquels on dispose de données suffisantes pour cette catégorisation par pays. Les résultats montrent clairement que le groupe urbanisé et le groupe à vocation agricole sont indépendants l'un de l'autre du point de vue du niveau de la faim et des progrès réalisés à cet égard. La plupart des pays urbanisés ont de faibles niveaux de faim, mais ne progressent que lentement dans sa réduction. Les pays à vocation agricole, en revanche, ont des niveaux de faim élevés et se divisent entre ceux qui progressent rapidement dans sa réduction, ceux qui progressent lentement et ceux dont la situation sur ce plan se détériore. Dans le groupe des pays en transformation, toutefois, on trouve des pays dans les cinq catégories de changement, et la performance varie considérablement au sein du groupe. De tout cela, on peut conclure premièrement qu'il existe un nombre significatif de pays – aussi bien à vocation agricole qu'en transformation – dans lesquels la faim augmente; et deuxièmement que les niveaux de performance sont très différents à l'intérieur des catégories de pays du RDM. Ces différences pourraient en partie s'expliquer par la différence des dotations en ressources naturelles, mais il est évident que les sources de la croissance économique et les questions de gouvernance jouent aussi des rôles de premier plan dans la détermination de la performance.

Les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres

Que font les ménages ruraux pauvres?

Les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres reflètent, dans une large mesure, les possibilités et les contraintes qui caractérisent les zones dans lesquelles ils vivent (en rapport, par exemple, avec la base de ressources naturelles, les possibilités d'accès au marché, l'infrastructure), mais aussi leurs propres profils et caractéristiques en tant que ménages.

Les États enclavés comptent un nombre significatif de ruraux pauvres³⁵; et, à l'intérieur des pays, les taux les plus élevés de pauvreté rurale (mais pas nécessairement le plus grand nombre de ruraux pauvres) se trouvent souvent dans les zones éloignées, à faible potentiel, marginales ou insuffisamment intégrées. Ces territoires présentent habituellement une combinaison de facteurs (base de ressources naturelles peu favorable, infrastructure médiocre, institutions publiques et de marché faibles et isolement politique) qui ont tous pour effet de constituer un contexte à risque plus élevé pour les populations rurales pauvres³⁶. On observe ainsi que la majorité des pauvres, en Chine, vit dans des zones de montagne éloignées³⁷. En Inde, les populations tribales, qui vivent pour la plupart dans des zones forestières dégradées, sont représentées de manière disproportionnée parmi les pauvres. Au Viet Nam également, les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones de collines relativement éloignées, dans les hautes terres du Nord-Ouest et du Centre, bien que le plus grand nombre de pauvres vit dans les basses terres du delta, plus densément peuplées et

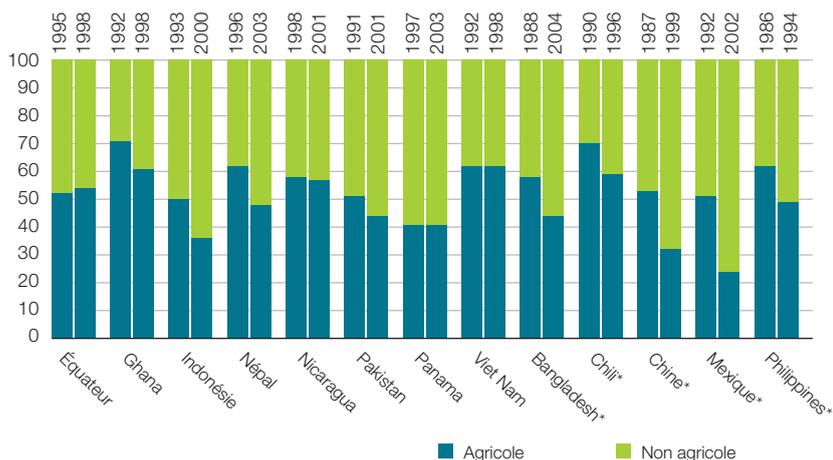


plus riches³⁸. Des conclusions du même ordre sont vraies dans d'autres régions d'Asie. En Amérique latine aussi, la pauvreté rurale tend à être répartie de manière très inégale sur le plan spatial, résultat d'une longue séquence dans laquelle les pauvres étaient repoussés vers les zones à faible potentiel agricole, zones qui ont par la suite bénéficié de peu d'investissements publics. On trouve aussi aujourd'hui, dans de nombreux pays, des zones dans lesquelles sont concentrés les peuples autochtones, ce qui contribue à leur surreprésentation parmi les pauvres.

Un profil des ménages pauvres de 15 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, et d'Amérique latine et des Caraïbes (la base de données RIGA sur les activités rurales génératrices de revenus)³⁹ fait apparaître un tableau cohérent entre les pays où l'on observe que, par rapport aux ménages non pauvres, les ménages ruraux pauvres comptent généralement un plus grand nombre de membres, un pourcentage plus élevé de personnes dépendantes (non en âge de travailler), un moindre niveau d'instruction, moins de terres et moins d'accès à l'eau courante et à l'électricité. Selon les circonstances, les ménages ruraux peuvent tirer leurs revenus de diverses sources: production sur leur propre exploitation (cultures et bétail), emploi (agricole et non agricole), travail indépendant et transferts, y compris les envois de fonds et les transferts sociaux.

Les ménages de Pascaline et de Muhammad, dont les témoignages ont servi d'introduction à ce chapitre, multiplient leurs activités pour assurer leur subsistance. En fait, la diversification des sources de revenus est pratiquement la norme parmi les ménages ruraux pauvres, et cette diversification est souvent un aspect clé des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour réduire et gérer les risques d'échec de l'une ou l'autre des sources de revenus.

FIGURE 6 Évolution de la part du revenu rural non agricole dans le revenu total des ménages ruraux
(Pourcentage du revenu)



Source: RIGA data; non-RIGA*.



Dans la plupart des pays composant l'échantillon de la base de données RIGA, entre 30 et 60% des ménages ruraux dépendaient d'au moins deux sources de revenus pour assurer les trois quarts de leur revenu total. Toutes les régions et tous les pays ne présentent toutefois pas des profils identiques. La production agricole est une source de revenus particulièrement importante en Afrique subsaharienne: au niveau national, entre 40 et 70% des ménages ruraux obtiennent plus des trois quarts de leurs revenus de sources agricoles. Dans d'autres régions, les moyens de subsistance sont plus diversifiés: en Asie, entre 10 et 50% de ces ménages tirent plus des trois quarts de leurs revenus de sources agricoles (et en Inde, par exemple, l'agriculture est la source exclusive des revenus de seulement un ménage agricole sur cinq)⁴⁰, alors qu'en Amérique latine la proportion est de 10 à 20% des ménages. Néanmoins, et bien que la spécialisation dans l'agriculture puisse être l'exception plutôt que la règle dans la plus grande partie du monde, l'agriculture continue de jouer un rôle capital dans les portefeuilles économiques des ménages ruraux: dans 11 des 15 pays de l'échantillon, environ 80% des ménages ruraux continuent de mener, sous une forme ou une autre, des activités agricoles, ne serait-ce qu'à temps partiel et pour satisfaire une partie de leurs propres besoins alimentaires⁴¹.

L'accès à un emploi salarié est, dans certaines régions, une composante non négligeable du revenu des ménages. Cet accès est de la plus haute importance dans les pays d'Amérique

Qui sont "les pauvres"? Des points de vue de différentes régions

"Ceux qui sont [extrêmement pauvres] sont ceux qui n'ont pas de champ où aller travailler.

Le matin, les enfants ne gardent pas le bétail; le soir, il n'y a pas de poules qui battent des ailes dans la cour. C'est à cela qu'on les reconnaît. Ils ne vont jamais aux champs, ils sont toujours dans le village, et les enfants ne gardent pas les troupeaux. Matin, midi, soir, ils sont là, juste assis."

[Manantane Babay](#),

homme de 19 ans (Madagascar)

"[La pauvreté,] c'est quand on est coincé. On ne peut aller nulle part, on ne peut rien faire pour se sortir de la situation. On n'est pas d'humeur à rire. On peut devenir dur avec ses enfants. On a peur de l'avenir."

[Abibatou Goudiaby](#),

femme de 21 ans (Sénégal)



"La force physique est notre capital et permet de faire vivre la famille. Mais ce n'est pas mon cas à cause de mon état actuel [d'handicapé]. Si ma femme vivait encore, elle pourrait gagner un peu d'argent, et nous pourrions nous débrouiller."

[Zhang Guobao](#),

homme de 43 ans (Chine)

"Être pauvre, ça veut dire ne pas avoir d'argent, pas de revenu... Les paysans, ils sont payés à la journée, et leur paye leur sert à manger. Mais, s'ils sont malades, ils n'ont pas d'argent pour payer les frais [médicaux]... et le personnel médical les traite mal."

[Doris Consuelo](#)

[Sánchez Santillán](#),

femme de 36 ans (Pérou)

"Le plus pauvre, c'est l'ouvrier pauvre. S'il n'est plus en état de travailler, il ne peut plus nourrir ses enfants. Dieu sait [pourquoi il est pauvre]. Parfois, c'est parce qu'il n'y a pas de travail, ou parce qu'il dépend de sa force physique. Et s'il n'a plus cette force, il ne peut plus travailler."

[Nawal Mohamed Khalil](#),

femme de 47 ans (Égypte)



latine et d'Asie, où 20 à 40% des ménages ruraux font partie de la main-d'œuvre agricole salariée, et autant participent aux activités salariées non agricoles. En Amérique latine, les salaires agricoles ou non agricoles constituent les trois quarts du revenu total pour 24 à 31% des ménages ruraux. Le travail indépendant non agricole est important partout, et en général de 20 à 40% des ménages ruraux y ont recours⁴². La part du revenu non agricole dans le revenu total des ménages ruraux augmente dans pratiquement tous les pays, et rapidement dans certains d'entre eux (figure 6).

Dans pratiquement tous les pays inclus dans la base de données RIGA, en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et en Asie, les ménages ruraux les plus pauvres tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'agriculture et du travail agricole salarié, tandis que, dans les ménages plus riches, ce sont les activités non agricoles qui procurent la plus grande partie des revenus. Dans tous les cas, la hausse du revenu au niveau du ménage est associée à une évolution dans le sens d'une augmentation de la part du salaire non agricole et du revenu du travail indépendant. L'accès à du travail non agricole et à des salaires plus élevés dépend dans une large mesure du niveau d'instruction. Le travail salarié agricole, faiblement rémunéré et associé à des niveaux d'éducation faibles ou nuls est par conséquent de la plus haute importance pour les ménages les plus pauvres (voir [annexe 3](#)).

Les migrations des zones rurales vers les zones urbaines et les migrations internationales sont également importantes pour de nombreux ménages ruraux et constituent une stratégie



“[Sur les 45 familles qui vivent ici,] environ 10 sont pauvres. Ces gens ne travaillent pas la terre. Ils ne peuvent pas parce qu'ils sont trop vieux ou handicapés. Oui, nous [nous considérons comme pauvres], parce que nous ne pouvons pas subvenir à nos besoins. Quand nous devons aller à Mendoza ou, si nous tombons malades, au poste sanitaire, nous ne pouvons pas trouver l'argent parce que nous n'avons pas vendu assez – c'est compliqué...”

[José del Carmen Portocarrero Santillán](#), homme de 82 ans (Pérou)

“[Les plus pauvres,] ce sont ceux qui n'ont pas de terres et n'ont aucune autre source de revenus. Certains sont journaliers... Ils survivent avec grande difficulté. S'ils ont une paye un jour, ils peuvent se retrouver sans travail pendant trois ou quatre jours. Leur famille vit avec l'aide des voisins – s'ils sont mieux lotis – et d'autres personnes du village. Ils dépannent. Et ceux qui vivent bien de leur exploitation agricole donnent du grain de blé. Certains donnent aussi de l'argent. Voilà comment les pauvres survivent. Il y a beaucoup de pauvreté dans ce village.”

[Muhammad Naveed](#), homme de 22 ans (Pakistan)

“Être *rarake*, ça veut dire ne pas avoir de biens, ne pas avoir de parents, ne pas avoir d'animaux... comme moi! Je suis vraiment rarake en ce moment. D'abord, je n'ai pas de terres, ensuite je n'ai pas de père, et je n'ai pas de mère. Ma mère est morte, mon père est mort... Ma famille, c'est juste moi. Je suis donc vraiment ce qu'on appelle *rarake*.”

[Tovoke](#), homme de 44 ans (Madagascar)

“Après une année de tourbillons de poussière continuel – une période de famine –, on peut voir les riches acheter de quoi manger au marché... Ils vivent... Les déshérités n'achètent pas... En fait, les déshérités vont mendier.”

[Randriamahefa](#), homme de 49 ans (Madagascar)



de subsistance et un outil de gestion du risque lié à l'agriculture et à d'autres activités à base rurale. La migration peut offrir des possibilités de revenus plus sûrs et d'un meilleur accès à l'instruction, spécialement au-delà du niveau primaire. Une étude récente a constaté que ce ne sont pas les membres des ménages les plus pauvres qui deviennent des migrants, mais bien les personnes vivant dans les zones les plus pauvres⁴³. Les envois de fonds constituent désormais une composante significative des revenus des ménages dans une très grande partie du monde en développement; dans la plupart des pays inclus dans la base de données RIGA, en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et en Asie, entre 20 et 80% des ménages ruraux ont reçu des transferts privés. La structure des transferts varie aussi considérablement selon le niveau des revenus: bien que les ménages les plus riches gagnent généralement davantage en termes absolus, les envois de fonds représentent une composante essentielle du revenu des ménages pauvres et un élément clé des stratégies qu'ils adoptent pour réduire leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et faire face aux sources de risque.

L'examen a principalement porté jusqu'ici sur la structure des stratégies de subsistance et sur les différences entre ces stratégies au niveau des régions et des pays. On n'oubliera pas, toutefois, que les opportunités économiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur de l'agriculture et, en conséquence, les stratégies de subsistance des ménages peuvent varier considérablement à l'intérieur des pays. L'analyse RuralStruc met en évidence quelques-unes de ces différences⁴⁴. Au Mali, le pourcentage de ménages participant, comme vendeurs, aux marchés agricoles varie entre moins de 10% et près de 90% dans différentes zones du pays.

“On croit qu'on va pouvoir devenir un peu moins pauvre, qu'on va trouver un petit quelque chose [qui va aider] quand on migre. Trouver comment sortir de la pauvreté, trouver un petit quelque chose, acheter une vache, une vache qui donnerait des veaux... c'est ça qu'on cherche quand on migre.”

[Manantane Babay](#),

homme de 19 ans (Madagascar)



Au Sénégal, le pourcentage moyen de sources de revenus agricoles (par rapport aux sources de revenus non agricoles) dans le revenu total des ménages se situe, selon les zones, entre 30 et 70%; dans des pays comme le Maroc et le Nicaragua, il varie entre 60 et 90%; au Mexique, la fourchette va de 10 à 60%. Les différences sur les plans des opportunités et des stratégies se reflètent dans les différents niveaux de revenus des ménages: à Madagascar, les revenus moyens varient d'un facteur de 3,5:1 – autrement dit, les revenus des ménages dans les zones les plus favorisées de l'échantillon sont, en moyenne, 3,5 fois plus élevés que dans les zones les plus pauvres de l'échantillon. Au Kenya, le ratio est encore plus élevé, à 3,7:1; il est de 2,8:1 au Sénégal. Dans les pays à revenu intermédiaire comme le Mexique et le Maroc, les taux sont moins élevés, ce qui n'est guère surprenant, et s'établissent à 1,8:1 et à 1,7:1; on peut supposer que cela résulte d'une meilleure qualité de l'infrastructure et des communications et d'une plus grande mobilité.

Devenir pauvre et cesser de l'être

Toutes les populations rurales pauvres ne sont pas, tant s'en faut, condamnées à une pauvreté permanente. En fait, "les pauvres" ne constituent pas un groupe stable et identifiable de personnes⁴⁵. Certains sont devenus pauvres, d'autres étaient pauvres et sont sortis de la pauvreté, et d'autres encore ont pu, à différents moments de leur vie, sortir de la pauvreté et y retomber à plusieurs reprises. Les données en provenance de pays aussi divers que l'Argentine, le Bangladesh, le Chili, la Chine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Indonésie, l'Ouganda et la République islamique d'Iran montrent que les personnes parfois pauvres sont plus nombreuses que celles qui le sont toujours⁴⁶. L'ampleur du mouvement d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté et la rapidité avec laquelle la situation des personnes peut changer sont remarquables. La figure 7, qui présente des données sur la dynamique de la pauvreté rurale provenant de neuf pays d'Asie, d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, montre qu'il est très fréquent que 10 à 20% de la population tombent dans la pauvreté (telle qu'elle est définie par les seuils nationaux de pauvreté) ou en sortent au cours d'une période de cinq à dix ans. Dans les cas les plus extrêmes, plus de 30% de la population peuvent devenir pauvres ou cesser de l'être.

Dans la figure 7, les pays dont le développement a été relativement satisfaisant au cours de la période de référence de chacun d'entre eux (comme l'Indonésie et l'Ouganda) ont été caractérisés par une promotion sociale accrue et moins de déclassements, bien que ces déclassements aient encore été significatifs, spécialement en Ouganda. Dans d'autres économies (Égypte, Éthiopie, République-Unie de Tanzanie), on a observé une promotion sociale mais aussi des niveaux plus élevés de déclassements et de pauvreté chronique. Les ménages tombent souvent dans la pauvreté à la suite d'un choc exogène, comme une grave maladie, la volatilité du marché, de mauvaises récoltes, des catastrophes naturelles ou un conflit – preuve de l'importance d'une réduction ou d'une meilleure gestion des risques comme composante essentielle des efforts visant à limiter l'entrée dans la pauvreté. Les données montrent aussi que les caractéristiques des ménages les plus souvent et les plus fortement associés au déclassement et à l'entrée dans la pauvreté semblent être le nombre de personnes composant le ménage (le coût des bouches supplémentaires à nourrir est supérieur aux avantages d'une main-d'œuvre supplémentaire) et les ratios de dépendance – plus grand nombre d'enfants et/ou de personnes âgées faisant partie du ménage. Les ressources comme la terre et le bétail sont d'importants facteurs associés à la sortie de la



FIGURE 7 Dynamiques de la pauvreté rurale



Source: [annexe 4](#).

pauvreté, de même que l'instruction, la participation à des activités non agricoles salariées et la part du revenu provenant du travail indépendant non agricole (on trouvera à l'[annexe 4](#) les données et l'analyse pertinentes).

Au-delà du niveau du ménage, on note entre les communautés des différences sensibles de mobilité qui peuvent être attribuées aux conditions locales et aux opportunités qu'elles offrent: facilité de trouver des emplois au niveau local, existence de marchés dans les villages, proximité des routes et des villes et capacité d'adaptation des autorités locales. La promotion sociale est moins facile lorsqu'il y a, dans un village, un grand nombre de pauvres ou de



profondes divisions sociales. Ces caractéristiques peuvent non seulement réduire les possibilités de croissance, mais aussi renforcer l'effet d'appauvrissement des chocs – en sapant les bases sociales et économiques des réseaux locaux de solidarité qui pourraient aider les personnes à gérer le risque et à amortir l'impact des chocs.

Réunissant les résultats d'entretiens avec 60 000 ruraux, dans 15 pays à travers le monde en développement, l'étude de la Banque mondiale "Sortir de la pauvreté" met en lumière l'importance de la croissance économique pour créer des opportunités de sortie de la pauvreté, mais note que l'accès à ces opportunités est loin d'être égal et qu'il existe de profondes différences entre les lieux. L'étude souligne aussi l'importance des opportunités économiques locales et de la qualité de la gouvernance locale. Elle confirme que les personnes ne se résignent pas à la pauvreté: elles prennent constamment des initiatives en vue d'améliorer leur sort, et celles qui réussissent estiment que leur succès est dû à ces initiatives. Il est intéressant de relever que très rares sont les personnes citées dans cette étude qui attribuent à des programmes externes le mérite de leur sortie de la pauvreté. La confiance en soi et le contrôle de sa destinée apparaissent à la fois comme les facteurs et les conséquences de la sortie de la pauvreté. Une bonne santé ne suffit jamais à sortir de la pauvreté, mais une mauvaise santé peut provoquer la ruine financière d'un ménage. Très majoritairement, les ruraux pauvres sont confrontés à d'énormes problèmes d'accès aux opportunités, mais ils ne s'estiment généralement pas pris au piège de la pauvreté. Enfin, l'étude note qu'il est extrêmement difficile de désigner "les pauvres" comme cibles des programmes, parce que les pauvres constituent un groupe disparate et fluide⁴⁷.

Ces conclusions présentent un grand intérêt pour ce rapport: elles montrent clairement qu'il est important de se concentrer sur un niveau inférieur à celui du pays pour recenser et développer les possibilités de croissance; de privilégier les moteurs de croissance les plus susceptibles de créer des opportunités dans les zones où les populations rurales pauvres sont les plus nombreuses; de renforcer les capacités individuelles et de soutenir leur confiance en soi et le contrôle de leur destinée; et de porter une attention urgente aux chocs en tant que facteurs d'appauvrissement.

Les multiples dimensions de la pauvreté

La pauvreté rurale n'est pas seulement liée aux niveaux des ressources et aux différences de répartition spatiale des possibilités de croissance; elle est aussi enracinée dans des facteurs historiques et des relations sociales et politiques entre classes et castes, groupes ethniques, hommes et femmes, et différents acteurs du marché. Ces facteurs peuvent contribuer à la pauvreté en créant et/ou en perpétuant toute une gamme de "handicaps interdépendants" qui limitent les possibilités pour les individus d'améliorer leurs moyens de subsistance, amoindrissent leurs ressources et leurs capacités, et les efforts qu'ils déploient pour les améliorer, et augmentent les risques auxquels ils sont confrontés. On peut citer, parmi ces handicaps, diverses formes d'exclusion, de discrimination et de déresponsabilisation, une inégalité d'accès aux moyens de production et de contrôle de ces moyens, un manque d'instruction et des capacités collectives limitées. Cet ensemble d'éléments contribue à faire de la pauvreté un phénomène multidimensionnel, et certains d'entre eux, voire tous, peuvent parfois constituer les principales caractéristiques de la pauvreté, indépendamment



des considérations de revenu. En fait, dans certaines régions – en particulier l’Amérique latine et des parties de l’Asie –, la pauvreté rurale peut être définie au premier chef en termes de carences autres que de revenus. Il arrive en outre fréquemment que les handicaps interdépendants se renforcent mutuellement et contribuent ainsi à rendre plus difficile la sortie de la pauvreté.

Dans chaque société, les formes de carences se renforçant mutuellement, enracinées dans les relations sociales et politiques, affectent naturellement certains groupes de personnes plus que d’autres. Dans l’ensemble des sociétés rurales, toutefois, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones sont souvent affectés de manière disproportionnée par les désavantages qui tendent à rendre plus difficile la sortie de la pauvreté, à restreindre l’accès aux opportunités existantes et à accentuer les risques associés à cet accès. Cela ne signifie pas que les personnes faisant partie de ces trois groupes soient affectées de la même manière par les mêmes types ou les mêmes niveaux de désavantages contribuant à la pauvreté. Il peut en outre y avoir, dans les trois groupes, des personnes dotées de capacités et d’atouts très importants pour surmonter la pauvreté. Ainsi, les femmes rurales possèdent souvent des formes spécifiques de savoirs et de capital social et jouent un rôle capital dans l’économie rurale – agricole et non agricole. Les jeunes ruraux ont fréquemment une capacité d’innovation et d’entrepreneuriat supérieure à celle des adultes, ce qui pourrait les mettre mieux en mesure de faire face à certaines des exigences de l’agriculture et de l’économie rurale non agricole d’aujourd’hui. Les peuples autochtones possèdent des formes uniques de savoirs, de pratiques et de capital social et sont souvent les gardiens de ressources territoriales et de biens environnementaux d’une immense valeur. Il existe toutefois un point commun à ces trois groupes (et à d’autres groupes dans différentes sociétés, selon la manière dont les mécanismes de pouvoir et d’exclusion fonctionnent dans chacune d’entre elles), à savoir le fait que la répartition du pouvoir social et politique tend à affaiblir leur possibilité d’utiliser leurs atouts et leurs capacités pour saisir les opportunités existantes de sortir de la pauvreté.

Femmes rurales

Dans pratiquement toutes les sociétés rurales, ce sont principalement les femmes qui s’occupent du ménage, mais elles effectuent aussi une part importante (parfois la plus grande) des travaux agricoles, et on leur doit la plus grande partie de la production vivrière du monde en développement. Leurs revenus sont généralement investis pour le bien-être du ménage. Elles travaillent plus longtemps que les hommes, et leur activité inclut souvent des corvées considérables; c’est ainsi qu’elles doivent consacrer, dans de nombreuses régions, beaucoup de temps et d’énergie à aller chercher de l’eau et ramasser du combustible pour les besoins du ménage, avec d’importantes conséquences en termes de santé et de manque de temps⁴⁸. Malgré leur contribution de premier plan aux travaux agricoles et à d’autres activités du domaine de l’économie rurale, les rôles économiques des femmes demeurent dans une large mesure invisibles et ignorés des statistiques et des politiques publiques. L’encadré ci-après énumère quelques aspects des inégalités auxquelles les femmes sont confrontées dans le secteur de l’agriculture.

Les inégalités entre les hommes et les femmes peuvent-elles avoir pour conséquence une surreprésentation des femmes parmi les personnes souffrant de pauvreté monétaire? La question fait débat, mais il est certain que les femmes tendent à percevoir des salaires



ENCADRÉ 1 Inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'agriculture – quelques exemples

- La superficie moyenne des parcelles des hommes est presque le triple de celle des parcelles des femmes (au plan mondial).
- Les engrais sont appliqués de manière plus intensive sur les parcelles des hommes et sont souvent vendus par quantités trop importantes pour que les femmes pauvres puissent les acheter.
- Une analyse des mécanismes de crédit dans cinq pays africains a constaté que les femmes reçoivent moins d'un dixième du montant du crédit dont bénéficient les hommes à la tête de petites exploitations.
- Dans la plupart des pays en développement, la triple responsabilité des femmes rurales – réaliser les travaux agricoles, effectuer les tâches ménagères et gagner de l'argent – représente souvent des journées de travail de 16 heures, beaucoup plus longues que celles de leurs homologues masculins. Malgré cela, les femmes demeurent privées d'un accès à d'importants services d'infrastructure et à des technologies appropriées qui allégeraient leur charge de travail.
- Les entreprises appartenant à des femmes sont confrontées à beaucoup plus de contraintes et bénéficient de beaucoup moins de services et d'appui que celles appartenant à des hommes. En Ouganda, les entreprises appartenant à des femmes rencontrent des obstacles initiaux sensiblement plus élevés que celles des hommes, alors même que celles qui existent sont généralement au moins aussi productives et efficaces que celles des hommes en termes de valeur ajoutée par travailleur.
- Au Guatemala, les femmes détiennent seulement 3% des contrats de production de mange-tout, mais contribuent pour plus d'un tiers à la main-d'œuvre totale sur le terrain et à pratiquement la totalité de la main-d'œuvre de transformation.

Source: Banque mondiale, FAO et FIDA (2008).

ruraux inférieurs à ceux des hommes. Une étude récente analysant les disparités entre les sexes en matière de salaires ruraux dans 13 pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie et d'Amérique latine⁴⁹, a constaté que, dans la quasi-totalité des cas, le salaire horaire des femmes se situait entre 50 et 100% de celui des hommes. Cette situation peut être perçue comme imputable, dans une large mesure, à des désavantages se chevauchant au niveau du ménage et au niveau social et ayant pour résultat que les possibilités d'emploi offertes aux femmes sont moins nombreuses, exigent moins de compétences, sont moins stables ou moins rémunératrices. De même, les filles ont moins accès aux possibilités d'instruction et de formation professionnelle, en particulier au-delà de l'école primaire. Malgré la valeur contestée d'une comparaison des niveaux de revenus entre les ménages ayant pour chef un homme ou une femme en tant qu'indicateur de substitution d'une pauvreté différenciée par genre⁵⁰, il existe un certain nombre d'études ayant abordé cet aspect dans différentes régions. Compte tenu de la diversité des ménages dirigés par des femmes en termes de composition, de moyens de subsistance et de base de revenu, il n'est pas surprenant que les résultats soient peu concluants. Un ménage dirigé par une veuve peut être particulièrement désavantagé dans de nombreux contextes, alors qu'un ménage dirigé par une femme dont le mari ou le fils absents envoient des fonds depuis la ville peut être parmi les plus prospères de la communauté⁵¹.

Indépendamment du sexe du chef de ménage, la pauvreté monétaire des femmes est principalement fonction de la personne contrôlant les ressources (y compris les ressources financières) et de la manière dont les décisions sont prises au sein du ménage. Cela dépend

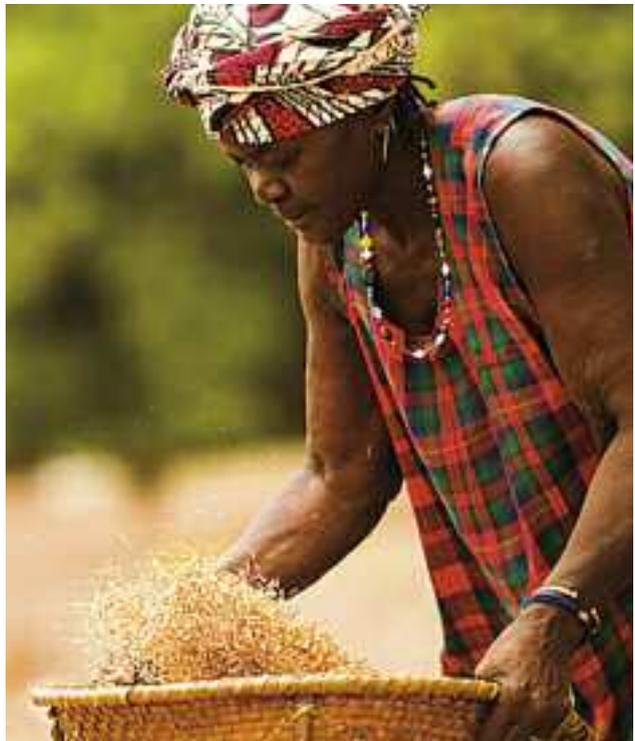


des relations et des négociations entre les hommes et les femmes au sein du ménage, et du contexte social et économique, ainsi que des caractéristiques du ménage et de ses membres. Dans la plupart des cas, les femmes rurales possèdent moins d'atouts essentiels (spécialement la terre) ou moins de sécurité dans leur accès ou leur contrôle. Elles ont également un moindre accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services financiers. Dans de nombreux types de ménages, leur accès et leur contrôle sont relativement assurés pour certains types de bétail – qui constituent souvent pour les femmes rurales et leurs ménages un moyen clé d'atténuation et de gestion du risque; néanmoins, les femmes n'exercent pas toujours un contrôle direct sur le revenu obtenu grâce au bétail ou le revenu produit par les différents types de produits de l'élevage (viande, par exemple, ou produits laitiers ou œufs).

En dehors du ménage, les femmes rurales sont moins représentées que les hommes dans les processus de gouvernance et au sein des organisations rurales, en particulier dans les rôles dirigeants – en fait, leur participation pourrait exposer les femmes à un risque accru de réaction sociale brutale ou même de violence. Ce manque de représentation est l'une des raisons qui font que la voix et les préoccupations des femmes rurales ne se font guère entendre aux plans national et mondial, et ce en dépit du fait que, dans nombre de pays, elles jouent un rôle très actif de mobilisation et de participation au sein de leurs propres organisations, notamment au niveau local, et souvent même dans une large gamme de fonctions – sociales, économiques et financières. Dans de nombreux pays, les normes sociales, la faiblesse des

“Je suis peut-être une vieille femme, mais je dois labourer avec le kadiandou (outil traditionnel de travail du sol) et utiliser la machette pour débroussailler. Je suis gauchère, et si vous me voyez utiliser la machette, vous ne croiriez pas que je suis une femme. Je nettoie la rizière avant le labourage, et puis je plante le riz... Je dois me lever avant l'aube pour cuisiner. En fonction du plat, il faut parfois préparer les aliments la veille, avant de se coucher. Quand on a fini de cuisiner le matin, on laisse une partie du repas à la maison pour ceux qui restent, et on emmène le reste. À midi, on s'arrête un peu, on mange, et on recommence à travailler jusqu'au soir.”

Safiétou Goudiaby
femme de 70 ans (Sénégal)



ressources, le manque d'instruction et de temps interdisent aussi aux femmes rurales de migrer ou d'avoir accès à des possibilités d'emplois stables et rémunérateurs. L'index "Institutions sociales et Égalité homme-femme", publié par l'OCDE, met en évidence le rôle capital joué par les institutions sociales et leurs pratiques sociétales et normes juridiques correspondantes dans la création d'inégalités entre hommes et femmes⁵². Les variables retenues sont indiquées à la figure 8.

Les notes de pays figurant dans l'index ([annexe 2.3](#)) montrent que, dans plusieurs régions, les femmes sont, dans de nombreux domaines, victimes de discriminations fondées sur les institutions sociales, et que cette attitude a de sérieuses conséquences matérielles. Le mariage précoce compromet fortement les possibilités d'instruction; la forte discrimination réduit la participation des femmes à l'emploi salarié de bonne qualité hors du secteur agricole, qui constitue un chemin critique pour la sortie de la pauvreté (voir le chapitre 6); la violence à l'égard des femmes – facteur crucial de risque et de vulnérabilité – est associée à un taux de fécondité total plus élevé, qui peut à son tour faire obstacle à l'accès à l'instruction et à l'emploi; et la faiblesse de l'accès à la terre et au crédit est liée au fait que leur travail est souvent celui d'une main-d'œuvre familiale non rémunérée plutôt qu'un travail indépendant ou un emploi salarié. Selon les données de l'index, les inégalités entre les hommes et les femmes sont particulièrement marquées en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les moindres niveaux d'inégalité sont liés aux changements économiques d'ordre structurel qui ont permis l'accès des femmes à l'emploi, et à une longue tradition de mesures prises par les pouvoirs publics en vue de garantir l'égalité d'accès à l'éducation et aux autres services⁵³. Néanmoins, bien que les pays d'Amérique latine soient à la pointe du mouvement vers l'établissement des droits fonciers des femmes⁵⁴, les inégalités entre les hommes et les femmes dans la répartition des moyens de production sont encore très visibles ici aussi – dans l'ensemble de la région, par exemple, on ne compte que 11 à 27% de femmes parmi les propriétaires terriens⁵⁵.

L'implication générale de ces observations est que la réalisation de l'égalité hommes-femmes doit passer par la contestation des institutions sociales, et qu'il est essentiel, ce faisant, de prendre en compte les privations étroitement liées qui conduisent à la pauvreté – non seulement celle des femmes, mais la pauvreté de manière plus générale. L'index constate ainsi que l'accès des femmes à des emplois mieux rémunérés et plus sûrs a des effets bénéfiques non seulement pour elles-mêmes et leurs familles, mais aussi pour la croissance de l'ensemble de l'économie. Dans certains cas, les gouvernements ont pris d'importantes initiatives pour modifier les normes et les institutions qui, par le biais des inégalités entre les sexes, contribuent à la pauvreté; on peut citer, par exemple, la réforme des codes de la famille régissant les questions relatives au mariage et à l'héritage (comme en Tunisie), ou l'adoption d'une législation foncière favorisant l'égalité hommes-femmes (comme en Chine

"... Si j'étais allée à l'école, j'aurais pu avoir un bon travail en ville. Bien sûr, je viendrais encore au village parce qu'il y a tellement de fruits et d'autres choses à manger ici. Mais ce serait ma décision. Je ne serais pas obligée de rester ici. Je pourrais être dans un beau bureau, à donner des instructions écrites à d'autres personnes. Mais je suis illettrée, et je me suis mariée trop tôt. C'est justement ça le problème quand on est illettré. Il n'y a pas moyen de savoir ce qu'on peut faire ailleurs. Je ne peux pas savoir. Travailler la terre, c'est tout ce que je connais."

[Abibatou Goudiaby](#),
femme de 21 ans (Sénégal)



**FIGURE 8 Index “Institutions sociales et Égalité homme-femme”:
variables dans les institutions sociales**



Source: OCDE, index “Institutions sociales et Égalité homme-femme”.

ou au Mozambique). Au plan local, toutefois, les normes ne changent que lentement⁵⁶, même en présence de nouvelles politiques progressistes. À ce niveau, le changement intervient habituellement grâce à une combinaison de divers facteurs: autonomisation économique des femmes; sensibilisation croissante des femmes à leurs droits en tant

que personnes et que citoyennes (y compris grâce à un meilleur accès à l'éducation); renforcement des capacités des femmes et des organisations féminines; et sensibilisation et débats associant les femmes, les hommes et les autorités locales. Autrement dit, le changement des politiques est très important, mais il doit aussi être accompagné d'efforts visant à renforcer, sur le terrain, les capacités individuelles et collectives.

Depuis le lancement, en 1995, de la Plateforme d'action de Beijing, une attention sans précédent a été portée à l'inégalité entre les hommes et les femmes en matière de développement. Ainsi, la lutte contre les discriminations à l'encontre des femmes dans l'accès aux services de santé et d'éducation – aspect clé de la vulnérabilité au risque et aux chocs pour les femmes rurales pauvres – est devenue, en bonne partie grâce aux OMD, un axe majeur des activités de développement. Il est de plus en plus évident, à l'heure actuelle, que de nouveaux progrès vers l'égalité hommes-femmes constituent une condition préalable essentielle pour le succès dans la réalisation des OMD en général. Au cours de la décennie écoulée, la disparité entre les hommes et les femmes s'est considérablement réduite dans l'éducation primaire (mais encore beaucoup moins dans les zones rurales que dans les zones urbaines) et dans

Li Guimin dirige le groupe local de soutien en matière de santé pour les femmes, qui est né du projet d'action communautaire pour la prévention du suicide des femmes rurales mis sur pied par le Centre de développement culturel de Beijing pour les femmes rurales. “Avant la création du groupe, les femmes de notre village n'avaient rien à faire, juste rester à la maison... Si elles voulaient avoir des activités, il n'y avait nulle part où aller. Maintenant, le groupe organise des activités. Nous avons des sessions de formation, des conférences; souvent, nous chantons et dansons... Les femmes se rassemblent et peuvent bavarder pour échanger des idées. [Si l'une] a des problèmes, elle peut en parler avec les autres et se débarrasser ainsi de ses soucis. [Cela aide] à dire ce qu'on a dans la tête, à partager les peines du cœur.”

[Li Guimin](#),
femme de 50 ans (Chine)



l'alphabétisation, mais les progrès ont été moins importants sur d'autres indicateurs d'éducation. D'autres cibles des OMD dans lesquelles l'égalité hommes-femmes est un facteur *important* (mortalité maternelle, faim, assainissement, par exemple) n'ont pas encore connu d'amélioration spectaculaire; dans certains pays d'Asie, la préférence pour les enfants mâles se traduit par des déséquilibres démographiques significatifs résultant de l'avortement sélectif des fœtus féminins et de l'infanticide des nouveau-nées⁵⁷. Et bien que les femmes participent davantage au marché du travail dans la plupart des sociétés, elles le font souvent dans le cadre de travaux informels, mal rémunérés et offrant peu de sécurité, peu ou pas de sécurité sociale et peu de chances de promotion sociale. En fait, on a affirmé que la discrimination entre les sexes sur les marchés du travail a conduit à une "féminisation des mauvais emplois" (en rapport ou non avec l'agriculture) dans les zones rurales des pays en développement⁵⁸.

Les enfants et les jeunes

Dans l'ensemble du monde en développement, les enfants (0-14 ans) constituent entre 19% (en Asie de l'Est) et 42% (en Afrique subsaharienne) de la population totale. Lorsqu'on y ajoute les jeunes (15-24 ans), ce groupe représente entre 35 et 62% de la population totale; au sein des populations rurales pauvres, ces pourcentages sont sans doute encore plus élevés. Au Bangladesh, 50% des pauvres sont âgés de 18 ans ou moins; au Sénégal, le chiffre correspondant est de 57%⁵⁹. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la pauvreté parmi les enfants de moins de 15 ans est 1,7 fois plus élevée, en moyenne, que parmi les adultes⁶⁰.

Les enfants représentent donc un pourcentage substantiel des pauvres dans les zones rurales, et les plus fortes proportions d'enfants et de jeunes se trouvent dans les régions les plus pauvres, surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La plupart d'entre eux deviendront des adultes pauvres. Les raisons de la pauvreté des enfants sont complexes. En premier lieu, les ménages pauvres tendent, dans la plupart des pays, à avoir des ratios de dépendance plus élevés, de sorte qu'il est plus difficile pour les enfants nés au sein de ces ménages de bénéficier du soin, de la nutrition et de l'éducation dont ils auront besoin plus tard pour échapper à la pauvreté. De nombreux ménages pauvres ont également besoin du travail des enfants, ce qui limite encore plus, pour ces derniers, les possibilités de renforcer leurs capacités et de surmonter la pauvreté. Dans les ménages pauvres, les filles sont particulièrement affectées par le recours au travail des enfants et sont notamment chargées de la collecte du combustible et de l'eau nécessaires au ménage. À peu près partout, de surcroît, les filles subissent les conséquences des inégalités entre les sexes sur les plans de la fréquentation scolaire et/ou des pratiques de mariage et de grossesse précoces, elles-mêmes facteurs de risque importants du point de vue de leur santé.

Dans certaines régions, les enfants ruraux sont particulièrement touchés par les conséquences du VIH/sida; nombre d'entre eux ont vécu leur enfance comme orphelins, puis sont devenus chefs de ménage ou membres de ménages dirigés par des personnes âgées. Très souvent, les orphelins perdent toute la base de ressources dont disposait

Doris est la toute première femme à avoir été élue officier municipal à Cheto et participe à des projets de développement communautaire pour les enfants et les jeunes. Elle remarque: "Beaucoup de gens n'auraient jamais voté pour une femme. Ils ont demandé pourquoi j'avais été élue et affirmaient que les femmes ne devraient pas s'occuper de ces choses."

[Doris Consuelo Sánchez Santillán](#), femme de 36 ans (Pérou)

auparavant leur ménage, et notamment la terre; cela compromet gravement leur capacité de faire face à toutes les formes de chocs. De manière plus générale, dans les zones où la terre est de plus en plus rare et morcelée, les enfants et les jeunes sont particulièrement défavorisés parce qu'il est moins probable qu'ils héritent, à la différence de la génération de leurs parents, de terres suffisantes pour assurer leur subsistance. Partout, en outre, les enfants et les jeunes sont spécialement affectés par l'impact direct et indirect des conflits, qui peuvent entraîner des déplacements, la perturbation des schémas de scolarité et l'insécurité alimentaire.

Le manque de capital humain et de capacités individuelles est d'une importance particulière pour les enfants, car il aura probablement des effets durables sur leur avenir. Les taux de scolarisation dans le primaire se sont améliorés dans l'ensemble du monde en développement: en 2007, les taux d'inscription nets dans les écoles primaires allaient de 74% en Afrique subsaharienne à plus de 90% dans toutes les autres régions en développement, et l'écart entre les taux d'inscription des filles et des garçons atteint partout entre 90 et 100%⁶¹. L'amélioration des taux d'inscription dans les écoles secondaires est nettement moins sensible, surtout dans les pays les plus pauvres, et les taux varient à l'heure actuelle entre un peu plus de 30% en Afrique subsaharienne et près de 90% en Amérique latine. Dans toutes les régions, de plus, les enfants ruraux ont moins facilement accès à l'éducation, à tous les niveaux, que leurs homologues urbains – dans certains pays,

L'importance de l'éducation pour les enfants des ruraux

“Quand on est instruit, on peut comprendre et faire certaines choses soi-même. C'est pour cette raison que je pousse mes enfants à étudier et que je fais tout pour qu'ils puissent faire leurs devoirs; par exemple, j'achète du kérosène pour la lampe. Même si je n'ai pas d'argent, je sors et je cherche un moyen ou un autre pour me procurer du kérosène. C'est pour leur avenir. Ça peut améliorer la vie d'un paysan. Tout ce qu'on a appris à l'école peut aider à être plus efficace au travail, que ce soit l'agriculture ou l'élevage. Supposez que vous vouliez élever des moutons... Si un mouton tombe malade et que le vétérinaire prescrit un médicament – si vous ne savez pas comment donner ce

médicament au mouton, vous pouvez le tuer. Mais si vous savez lire l'ordonnance, vous ferez ce qu'il faut.”

[Abibatou Goudiaby](#),
femme de 21 ans (Sénégal)

“Ma fille reçoit une bien meilleure éducation. Moi, à son âge, je faisais tous les travaux ménagers à la maison. Elle non... Mon fils va dans une école privée parce que l'école publique où il était ne nous donnait pas toutes les garanties [de qualité de l'éducation]. C'est un enfant hyperactif, et il est tombé deux ou trois fois à terre. Nous avons donc fait un gros effort, et nous l'avons inscrit dans une école privée, pour qu'il puisse se sentir mieux.”

[Doris Consuelo Sánchez Santillán](#),
femme de 36 ans (Pérou)

“Nous devons penser à nos enfants. Si nous pouvons économiser ne serait ce qu'un petit quelque chose, nous allons pouvoir donner une éducation à nos enfants. Nos parents ne pensaient pas comme ça. Ils y pensaient sans aucun doute, mais ils n'avaient pas les moyens. Ils étaient dans une telle situation qu'ils n'avaient rien. Ils n'ont donc pas pu nous donner une éducation. Nos enfants, nous essayons de les éduquer, de bien les éduquer, de les envoyer dans de bonnes écoles, d'en faire de bonnes personnes. Il ne faut pas seulement qu'ils aient un emploi permanent... [il faut aussi qu'ils] deviennent de bonnes personnes.”

[Shazia Bibi](#),
femme de 37 ans (Pakistan)



les taux d'inscription sont deux fois moins élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines⁶², et le taux d'enfants ruraux non scolarisés est le double de celui des enfants vivant dans les zones urbaines⁶³. Cette situation s'explique en partie par la moindre disponibilité et la moindre qualité des infrastructures éducatives (notamment dans les zones éloignées, et spécialement au-delà du niveau primaire) et en partie par le fait que les ménages pauvres dépendent du travail des enfants, qui viennent s'ajouter aux inégalités entre les sexes. Les systèmes d'éducation doivent prendre en considération les besoins spécifiques des enfants pauvres et qui travaillent afin d'assurer leur inclusion, mais tel est rarement le cas – avec toutefois quelques importantes exceptions, comme la Escuela Nueva en Colombie et le Comité pour l'avancement rural au Bangladesh⁶⁴.

Disposant de peu de moyens et, dans l'ensemble, d'un accès limité à l'éducation, les enfants et les jeunes ruraux pauvres sont généralement vulnérables, confrontés à des risques élevés sur les marchés du travail, et leur emploi est pour l'essentiel informel, souvent pour des activités très peu qualifiées, précaires et fréquemment dangereuses. Cette vulnérabilité est encore plus forte lorsque d'importantes cohortes de jeunes arrivent sur le marché du travail, parce qu'ils ont quitté précocement l'école ou parce que les institutions sociales exercent une discrimination à l'égard du travail des filles⁶⁵. L'économie rurale non agricole est souvent une source importante d'emplois pour les jeunes, et ces derniers sont davantage susceptibles que les personnes plus âgées de migrer vers les zones urbaines, où ils ne seront peut-être pas en mesure d'entrer en concurrence avec les résidents urbains, du fait de leur



“L'éducation est une très bonne chose, ça éclaire l'esprit des filles et des garçons. Ainsi, ils apprennent comment vivre. Dans le passé, nous étions à la maison, et nous regardions nos pères mourir d'épuisement... Nous sommes plus à l'aise que nos pères, et nos fils sont plus à l'aise que nous.”

[Nawal Mohamed Khalil](#),
femme de 47 ans (Égypte)

moindre niveau d'instruction. L'échec dans la recherche d'un emploi ou la difficulté d'obtenir autre chose qu'un emploi peu qualifié et informel se conjuguent à d'autres désavantages dont souffrent les jeunes pauvres, comme leur constante incapacité de bâtir une base de ressources, d'obtenir un accès aux services financiers ou d'améliorer leurs compétences et leur éducation.

Peuples autochtones

Les peuples autochtones et tribaux et les minorités ethniques représentent à peu près 5% de la population mondiale, mais ils constituent 15% des pauvres de la planète⁶⁶. En Amérique latine, les taux de pauvreté des peuples autochtones sont sensiblement plus élevés que ceux des autres groupes: la pauvreté est près de huit fois plus élevée parmi les peuples autochtones au Paraguay, près de six fois au Panama et trois fois au Mexique⁶⁷. Comme celle des femmes rurales, la pauvreté des peuples autochtones est enracinée dans de multiples formes de désavantages et de carences. Pratiquement partout dans le monde, les peuples autochtones sont l'objet de discriminations, de violations de leurs droits (sociaux, politiques, humains et économiques) et d'exclusion (ou d'autoexclusion) des grands processus sociaux, économiques et politiques. Pour les femmes et les jeunes autochtones, ces formes de carences se superposent généralement à d'autres formes spécifiques à leur sexe ou à leur groupe d'âge.

Dans de nombreuses régions du monde, par ailleurs, les peuples autochtones souffrent de la précarité du contrôle sur leur base de ressources naturelles, face en particulier aux intérêts commerciaux liés, par exemple, à l'exploitation du bois, à la production alimentaire ou de biocarburant ou à l'extraction minière sur leurs terres. En Asie, où vivent 70% des peuples autochtones de la planète, leurs territoires ancestraux sont souvent menacés par la déforestation et l'accaparement de leurs ressources. Dans de nombreux pays, les enfants et les jeunes autochtones sont confrontés à la discrimination dans l'accès à l'éducation – surtout dans leur propre langue et sur la base de leur culture –, tandis que les adultes sont discriminés sur les marchés du travail. Les désavantages dont souffrent les populations autochtones en Asie proviennent de nombreuses sources: topographie, accès limité à l'infrastructure et aux services, faiblesse du capital humain, pauvreté des terres, et un accès très limité au crédit⁶⁸. Bien que les taux de pauvreté aient substantiellement diminué avec le temps, parmi les peuples autochtones en Asie, un écart de pauvreté persiste entre les populations autochtones et non autochtones. Ailleurs qu'en Chine, cet écart demeure au mieux inchangé et au pire s'élargit. C'est le cas même dans des pays ayant connu une baisse rapide de l'incidence de la pauvreté: au Viet Nam, par exemple, au cours des périodes de croissance utile aux pauvres au cours des années 1990 et au début des années 2000, l'incidence de la pauvreté parmi les groupes ethniques minoritaires n'a diminué que lentement, alors qu'elle reculait rapidement parmi la population kinh majoritaire⁶⁹.

De nombreux pays, notamment en Amérique latine et en Asie, ont mis en place des politiques et des institutions destinées à appuyer les droits et les capacités des peuples autochtones. Plusieurs pays ont adopté des lois et établi des programmes publics visant à reconnaître les langues et les cultures autochtones, à mettre au point des programmes éducationnels appropriés et à améliorer l'accès des enfants autochtones à la scolarité dans leur langue, et l'accès aux services de soins de santé parmi les communautés autochtones.



Quelques pays ont introduit une législation reconnaissant les droits fonciers des autochtones, encore que la mise en œuvre de cette législation puisse constituer un défi à cause des puissants groupes d'intérêts souvent en concurrence avec les revendications des peuples autochtones sur leurs territoires ancestraux.

De nombreux donateurs internationaux, parmi lesquels le FIDA, ont apporté un appui aux groupes autochtones pour qu'ils obtiennent l'établissement de titres fonciers et la gestion d'écosystèmes²⁰. Certains d'entre eux ont aussi adopté des politiques ou des stratégies relatives aux opérations dans les territoires des peuples autochtones, avec pour objectif de chercher une solution aux diverses formes de carences affectant ces communautés et de renforcer leurs capacités – y compris en mobilisant les savoirs, les pratiques et les institutions autochtones. La Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, par exemple, met l'accent sur leur autonomisation dans les zones rurales pour leur donner les moyens de se libérer de la pauvreté en s'appuyant sur leur identité et leur culture. La politique définit neuf principes d'engagement – et notamment le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause –, qui guideront le FIDA dans son travail aux côtés des peuples autochtones²¹. La récente proclamation d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a été une étape décisive dans la mise en place d'un cadre pour la protection et le renforcement des droits et des capacités des peuples autochtones. La transformation de cet événement historique en une base de changement progressif aux plans national et infranational constitue un défi dans de nombreux pays.

Messages clés se dégageant de ce chapitre

Premièrement, malgré les immenses progrès réalisés vers la réduction de la pauvreté dans certaines régions du monde (notamment en Asie de l'Est) au cours des deux dernières décennies, il reste environ 1,4 milliard de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour et près de 1 milliard de personnes souffrant de la faim. Dans de grandes parties du monde en développement, le nombre de personnes pauvres et souffrant de la faim est en augmentation. Parmi les personnes très pauvres que compte la planète, 70% – soit environ un milliard – sont des ruraux, et une grande majorité de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim est composée d'enfants et de jeunes. Aucune de ces réalités ne changera probablement dans un avenir immédiat, malgré l'essor de l'urbanisation et les transitions démographiques en cours ou imminentes dans les diverses régions. *Il est donc essentiel, aujourd'hui et dans un avenir prévisible, de consacrer davantage d'attention et de ressources à la création de nouvelles opportunités économiques dans les zones rurales pour les générations futures.*

Deuxièmement, les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres sont très différents selon les régions, les pays et les territoires à l'intérieur des pays. Ces ménages peuvent dépendre, à des degrés variables, de l'agriculture paysanne, de l'emploi agricole salarié, de l'emploi salarié ou du travail indépendant dans le secteur de l'économie rurale non agricole, et de la migration. Bien que certains ménages dépendent principalement d'un type de moyens de subsistance, la plupart manifestent une tendance commune à la diversification, dans la mesure du possible, de leur base de subsistance comme moyen de réduire le risque et de maximiser le revenu. La composition des moyens de subsistance de



chaque ménage dépend d'un ensemble de facteurs, et notamment de ses ressources (en particulier la possession ou non de terres et de bétail), du niveau d'instruction de ses membres, de sa composition, de sa perception du risque associé aux différentes options, et des opportunités existantes au sein de l'économie nationale et locale. *La diversité des moyens de subsistance des populations rurales rend nécessaires des programmes différenciés de croissance rurale et de développement rural dans des contextes différents, en portant une solide attention à l'agriculture paysanne, mais aussi en reconnaissant davantage l'importance du travail indépendant non agricole et de l'emploi salarié (dans les secteurs agricole et non agricole).*

Troisièmement, il existe souvent un grand dynamisme autour des seuils de pauvreté, avec de nombreux ménages sortant de la pauvreté et y retombant à de multiples reprises, à un rythme parfois très rapide, à quelques années d'intervalle. Bien que la pauvreté chronique soit également présente parmi les ménages ruraux dans toutes les régions, il arrive fréquemment que des pourcentages remarquablement élevés de personnes ne soient pauvres qu'à des moments particuliers. Les ménages deviennent pauvres principalement à la suite de chocs de divers types (maladie, mauvaises récoltes, dettes contractées pour faire face à des dépenses sociales). La sortie de la pauvreté est associée à l'initiative personnelle et l'autonomisation, et elle est étroitement liée à des caractéristiques du ménage comme l'instruction et la propriété de moyens matériels de production. Au-delà du niveau du ménage, la sortie de la pauvreté est associée à la croissance économique et à la disponibilité au plan local d'opportunités, de marchés, d'infrastructures et d'institutions favorables – et notamment d'une bonne gouvernance. Ces facteurs sont en général inégalement répartis sur le territoire de chaque pays. *Toutes ces observations montrent qu'une attention accrue doit être accordée aux risques et aux chocs, ainsi qu'aux facteurs territoriaux et locaux, afin de mieux comprendre la mobilité autour de la pauvreté et de créer un contexte plus propice pour que les personnes puissent surmonter durablement la pauvreté.*

Quatrièmement, la pauvreté rurale est un phénomène pluridimensionnel, pouvant avoir pour causes un manque de ressources, des possibilités économiques limitées, une éducation et des capacités médiocres, et toute une gamme de désavantages enracinés dans les relations sociales et politiques. Les handicaps interdépendants rendent plus difficile la sortie de la pauvreté pour n'importe quel individu ou groupe rural. Certains groupes, toutefois, comme les femmes rurales, les jeunes, les peuples autochtones et les minorités ethniques, sont souvent bloqués de manière disproportionnée par des désavantages et des exclusions enracinés dans les inégalités de pouvoir liées, dans de nombreuses sociétés, au sexe, à l'âge et à l'identité ethnique. Tenter de surmonter ces désavantages ainsi que d'autres aspects de la pauvreté implique que l'on agisse sur plusieurs fronts en même temps. Il est



indispensable, en particulier, de renforcer les moyens et les capacités – tant individuels que collectifs – des personnes, tout en renforçant les possibilités existantes au plan local et en atténuant ou en contribuant à mieux gérer l'environnement de risque auquel sont confrontés les ruraux. *Jusqu'à une époque récente, les capacités des populations rurales ont souvent été abordées indépendamment des investissements dans la création d'opportunités de développement rural. Compte tenu toutefois de la pluridimensionnalité de la pauvreté, ces questions doivent être abordées ensemble, dans le cadre d'un nouveau programme exhaustif de croissance rurale favorable aux pauvres.* On illustrera dans les chapitres qui suivent quelques éléments de ce programme, en commençant par un examen du risque et des chocs en tant que facteurs critiques de la pauvreté.







Chapitre 3

L'importance de l'examen du risque

Sénégal, province de la Casamance: Bintou Sambou pose une clôture autour de sa maison. Son mari a été tué durant les émeutes qui ont suivi les élections de 2007. Depuis lors, Bintou et ses quatre enfants vivent près de son père, et elle se bat pour nourrir sa famille en cultivant des arachides et du mil.



Tovoke, âgé de 44 ans, vit dans l'Androy, région du sud de Madagascar. Ses deux principales sources de subsistance sont **“depuis l'enfance, seulement la pêche et la bêche”**. Mais tant la pêche que l'agriculture sont des ressources fragiles quand il faut compter avec la sécheresse, la privation de terres, l'épuisement des stocks de poisson et la pollution de l'environnement.

En tant qu'agriculteur, Tovoke a essayé de gérer les risques en diversifiant ses cultures – patate douce, maïs, manioc et sorgho. Mais, dit-il, **“la terre ne produira rien parce qu'il n'y a pas de pluie”**.



Ne pas avoir de terres en propre accroît encore la vulnérabilité: **“J'ai dû cultiver les champs [d'autres] personnes. Mais le propriétaire... a voulu que son fils utilise la terre – ils ne m'ont donc plus laissé cultiver là.”**

Pendant plus de 20 ans, Tovoke a principalement vécu de la mer – en pêchant du poisson, en plongeant pour capturer des homards, en ramassant des coquillages pour les vendre aux touristes. Mais, les stocks de poisson sont épuisés maintenant: **“Il faut chercher intensément pour**

trouver quelque chose, et on a de la chance si on trouve du poisson [rien que] pour notre repas du jour.” Il est clair pour lui que c'est la surpêche qui est à blâmer, parce que la diminution de la production agricole a poussé plus de gens à se tourner vers la pêche. Ce sont les intermédiaires – et non les pêcheurs – qui bénéficient de la hausse des prix qui accompagne la baisse des prises.

Récemment, la situation de la communauté s'est encore aggravée. Un navire s'est échoué sur la plage, polluant la mer et entraînant une interdiction temporaire de la pêche.

Comme beaucoup d'autres, Tovoke a parfois été contraint de migrer pour trouver un emploi temporaire: **“C'est la souffrance qui me poussait à partir... Je n'avais pas de travail, même pas un travail à la journée...”** Mais en vivant éloigné des siens, il a aussi connu une autre souffrance: **“Quand on a des ennuis, il n'y a personne pour vous tirer d'affaire dans ce pays sans famille... il n'y a personne pour voir que vous n'avez pas mangé depuis deux ou trois jours... [et pour dire:] ‘Tiens, voici un peu d'eau chaude, bois et tu verras demain.’”**

Bintou Sambou est une veuve de 45 ans. Elle vit dans la concession de son père à Bignona, au Sénégal, avec ses quatre enfants, et fait vivre la famille en cultivant l'arachide et le mil. Elle vend aussi du moukirr (un onguent de soin amer traditionnel).

Bintou explique qu'en 2007, l'année de l'élection présidentielle, son mari s'est trouvé "pris dans le conflit en Casamance" et "était parmi ceux qui ont été tués par l'armée dans le village de Belaye". La nouvelle de la fusillade l'a complètement ébranlée. Elle dit comment la violence sans fin a affecté la communauté: "Vous savez, ce conflit a bouleversé la vie ici. C'est devenu impossible pour les gens d'ici. On ne peut pas aller aux champs sans avoir peur... Je crains toujours ce qui peut arriver à mes enfants. Je n'ai jamais l'esprit tranquille... Cette situation est un vrai fardeau pour les gens, surtout pour les pauvres."

Bintou trouve très difficile de veiller sur ses propres enfants: "Parfois, je suis paralysée. Je ne sais pas quoi faire à manger... Je leur dis que leur père n'est plus ici et que je dois me débrouiller toute seule pour eux et que, pour ce jour-là, je n'ai pas de solution." Bintou ajoute qu'elle pense se remarier: "Quand on est assailli par les difficultés, on ne peut s'empêcher de penser au mariage... Je crois que [le mariage] est une protection contre la pauvreté... Par exemple, quand vous êtes malade, il y a quelqu'un à côté de vous; vous pouvez vous tourner vers quelqu'un pour tous les autres problèmes: l'éducation, les vêtements, la nourriture – des problèmes, il y en a tellement que je ne peux pas tous les citer."



Introduction

Chacun est confronté, dans sa vie, à des chocs et à des stress, allant des difficultés quotidiennes qui entravent notre capacité de poursuivre nos objectifs aux grands événements qui perturbent le cours normal de la vie et exigent de notre part une quantité extraordinaire d'attention, d'énergie et de ressources. Chacun dispose aussi, toutefois, de différents niveaux et de différentes combinaisons de ressources, de capital humain, de réseaux sociaux et d'institutions sur lesquels il peut s'appuyer pour faire face aux chocs et aux stress et qui déterminent sa résilience. En général, la faiblesse ou le manque de résilience constitue un aspect important dans la pluridimensionnalité de la pauvreté. Dès lors, atténuer ou mieux gérer la *probabilité* d'occurrence de chocs – ce que nous définissons comme le "risque" – est tout aussi essentiel dans les vies des femmes et des hommes ruraux pauvres qu'améliorer leur capacité d'adaptation à ces événements lorsqu'ils se produisent. La création d'un contexte propice à une croissance rurale favorable aux pauvres exige une meilleure appréciation de l'importance de l'atténuation du risque et de la gestion du risque dans les stratégies de subsistance des populations rurales pauvres. C'est aussi une condition préalable au renforcement de la capacité de chaque individu de surmonter les handicaps interdépendants et de sortir de la pauvreté.

Nous examinerons dans ce chapitre comment l'exposition au risque et aux chocs et l'incapacité des personnes d'y faire face avec efficacité peuvent contribuer à la pauvreté et empêcher les individus de saisir les occasions de la surmonter dans le contexte actuel. Ce point sera illustré en faisant référence aux risques particulièrement présents dans divers contextes et divers types de moyens de subsistance, et notamment les risques en rapport avec la maladie, les dépenses liées aux cérémonies sociales, les changements dans la base de ressources naturelles et le contexte de marché et de gouvernance auquel sont confrontées les populations rurales. Le reste du rapport sera axé sur quelques-unes des implications spécifiques de l'examen des risques en rapport avec les marchés agricoles, la production agricole et l'économie rurale non agricole. Nous mettrons également en évidence trois types de réactions d'importance transversale, qui s'appuient sur le renforcement des solidarités sociales, des institutions financières et de la protection sociale au niveau communautaire.

Comment le risque et les chocs affectent la dynamique de la pauvreté

La prise de risques est une composante décisive de toutes les stratégies visant à sortir de la pauvreté. Investir dans les engrais dans une zone de pluviométrie incertaine, adopter une nouvelle variété de semences, pratiquer une culture dans une optique commerciale plutôt qu'en vue de l'autosuffisance alimentaire, démarrer une microentreprise, migrer vers la ville: toutes ces décisions peuvent permettre aux populations rurales pauvres d'accroître leur revenu, mais toutes impliquent des risques. Les ménages pauvres ont moins d'amortisseurs sur lesquels retomber que les ménages plus prospères, et il est donc essentiel pour eux d'adopter des stratégies qui réduisent leurs risques dans toute la mesure du possible. Ce faisant, toutefois, ils passeront souvent à côté d'opportunités qui pourraient les aider à accroître leur revenu. Des études réalisées dans le sud de l'Inde et en République-Unie de Tanzanie le confirment: étant donné que les



ménages pauvres mobilisent leurs ressources de manière plus prudente que les ménages riches, le rendement de ces ressources est inférieur⁷². Les stratégies d'évitement du risque ont par conséquent des coûts d'opportunité élevés: certaines études estiment que les revenus moyens des exploitations pourraient être de 10 à 20% plus élevés en l'absence de risque⁷³.

Les ménages ruraux pauvres adoptent différentes méthodes de gestion des risques. Leurs stratégies reposent avant tout sur la diversification et consistent donc à diversifier l'utilisation des facteurs de production dont ils disposent – terre, travail et capital. Ainsi, différents membres du ménage peuvent investir du temps et de l'argent dans une gamme d'activités génératrices de revenus sur l'exploitation et hors de l'exploitation pour éviter une surexposition aux risques des seules activités agricoles ou non agricoles⁷⁴. Pour un nombre toujours croissant de ménages, l'agriculture représente un tampon contre les chocs, tandis que les activités non agricoles constituent le moyen d'accroître le revenu du ménage. Pour de nombreux autres ménages, les activités non agricoles – y compris la migration – servent de complément et réduisent les risques associés à l'agriculture. Dans le cadre de l'agriculture elle-même, les petits exploitants peuvent utiliser, afin de réduire le risque, des systèmes très diversifiés de culture, ou associant culture et élevage (ou culture et aquaculture). Ils peuvent, par exemple, non seulement pratiquer différentes cultures, mais aussi utiliser différentes variétés d'une même culture, en effectuant les semis à différentes dates afin de réduire le risque d'une perte totale de la récolte en cas de sécheresse. Dans les régions de l'Inde sujettes à la sécheresse, par exemple, les paysans choisissent avec soin les variétés de riz, la date de la semence, la méthode d'établissement des plantes et les pratiques de désherbage et de fertilisation afin de minimiser l'impact de la sécheresse⁷⁵. La culture de potagers et la collecte d'aliments et d'herbes sauvages, qui relèvent généralement de la responsabilité des femmes rurales, peuvent aussi jouer un rôle important dans l'atténuation des risques, en assurant une production capable de constituer un complément pour la nutrition du ménage et de générer un supplément de revenu.

L'accumulation de moyens de production (notamment l'argent, la terre, le bétail et d'autres ressources), également essentielle pour la constitution d'un tampon contre les chocs, est aussi une composante capitale des stratégies de gestion du risque au niveau du ménage. Même les plus pauvres des ruraux pauvres épargnent, souvent dans le cadre d'un groupe. La constitution d'une réserve contre les chocs imprévus est une importante motivation à épargner. Le bétail constitue, à cet égard, un élément d'actif de premier plan, non seulement dans les communautés pastorales, mais aussi de manière plus générale. Les produits animaux, comme les œufs et le lait, peuvent être obtenus, transformés et vendus tout au long de l'année, sans restrictions saisonnières, ce qui constitue une aide pour les mouvements de trésorerie du ménage, notamment en cas de dépenses imprévues⁷⁶. C'est souvent aux femmes rurales qu'incombe principalement la responsabilité de cet aspect particulier des stratégies de gestion du risque des ménages ruraux; elles élèvent du petit bétail et recueillent, transforment et vendent des œufs et des produits laitiers. L'accumulation de têtes de bétail peut aussi servir de tampon pour faire face aux chocs, parce que le bétail est relativement facile à vendre afin de lisser la consommation quand les prix alimentaires sont en hausse, quand les dépenses doivent augmenter ou quand les revenus chutent. D'autre part, le bétail n'est pas à l'abri des risques et des chocs liés au climat, à la dégradation de l'environnement, à la pénurie d'eau et aux maladies, par exemple. L'aggravation du contexte de risque pour la production de bétail et pour l'accumulation des ressources peut mettre à dure épreuve la résilience des ménages ruraux pauvres.



En cas de choc, les personnes ont recours à un large éventail de stratégies d'adaptation, parmi lesquelles la dépendance accrue à l'égard de revenus salariaux ou de migrations saisonnières; la réduction de l'épargne ou l'emprunt, en hypothéquant parfois des moyens de production; le recours accru aux réseaux sociaux; une plus grande dépendance à l'égard des forêts comme sources de nourriture, de zones de pâturage pour le bétail, et de revenus; la réduction de certains postes de dépenses: habillement, réceptions, nourriture, traitement médical et éducation des enfants – il arrive aussi souvent que les enfants soient retirés de l'école et mis au travail; et le recours à l'aide sociale²⁷. En dernier recours, solution la plus désespérée, les moyens de production comme le bétail ou la terre peuvent être vendus. La réduction du nombre de repas absorbés chaque jour par le ménage fait souvent partie des stratégies d'adaptation; lorsque tel est le cas, ce sont sans doute les femmes et les enfants qui en supportent la charge de manière disproportionnée. Chacune de ces stratégies peut accroître la pauvreté du ménage et conduire aussi, dans certains cas, à un appauvrissement et à une vulnérabilité accrue à l'avenir. La réduction de la ration alimentaire peut rendre les personnes plus vulnérables, moins résistantes aux maladies et moins énergiques au travail et leur faire perdre en conséquence des opportunités de revenu.

Même des chocs relativement faibles peuvent faire tomber dans la pauvreté des personnes vivant juste au-dessus d'un seuil de pauvreté donné. Toutefois, ce sont souvent des combinaisons et des séquences de chocs et de stress qui provoquent les dommages les plus durables: bien qu'une personne pauvre ou presque pauvre puisse faire preuve de résilience

Gestion des risques et stratégies d'adaptation des populations rurales pauvres – quelques exemples

“Élever des animaux, c'est important. Disons qu'un parent est mort. Alors, on prend quelques bêtes pour payer l'enlèvement du corps et l'enterrement. Si on n'a pas de quoi manger, on peut vendre une bête contre de la nourriture. Un membre de la famille est malade? On vend un animal pour pouvoir l'emmener à l'hôpital. Et puis on trouve cet objet qu'on a longtemps cherché, alors, on vend un animal. C'est comme ça qu'on s'en sort, c'est cela qui nous permet de nous tenir debout.”

[Manantane Babay](#),
homme de 19 ans (Madagascar)



“On devrait avoir son propre bétail. Parce que le lait coûte 10 roupies le quart de litre. Si on a des vaches, on économise aussi. On fait du lait caillé et son propre beurre. Ou, si on a désespérément besoin d'argent, on vend un buffle ou une vache, et on fait avec. Si un frère ou une sœur tombe malade, on peut vendre du bétail pour payer le traitement.”

[Rasib Khan](#),
homme de 28 ans (Pakistan)

“Maintenant, quoi qu'on plante – maïs, sorgho ou haricots –, tout est fichu, rien ne réussit. Oui, si les pluies sont bonnes, certains plants vont produire maïs, sans pluie, ils vont se dessécher et juste servir de foin. Il n'y a pas de récolte, alors, quand tout est épuisé: ‘Oh! Un poulet. Prenons ce poulet.’ Que faire d'autre? Les champs ne nous donnent rien à manger. Mieux vaut se séparer de ce poulet, mieux vaut vendre cette bouilloire ou ce vêtement qui est encore en bon état. On vend pour vivre.”

[Ranotenie](#),
femme de 46 ans (Madagascar)



face à un choc ou un stress, il lui est beaucoup plus difficile d'en supporter une succession ou une combinaison – en particulier si elle a été affaiblie par le premier. Dans certains cas, la combinaison de plusieurs chocs peut faire tomber les personnes dans le piège de la pauvreté en amoindissant leurs ressources et leurs capacités au point qu'elles deviennent incapables d'accumuler les moyens de sortir à nouveau de la pauvreté. C'est ainsi, par exemple, qu'en 2001 de nombreux ménages des zones rurales du Zimbabwe n'avaient pas encore récupéré du précédent épisode de grave sécheresse du début des années 1990 lorsqu'ils ont été frappés par une nouvelle sécheresse, encore plus sévère. Dans cette situation, il a été encore plus difficile pour les ménages ruraux de reconstituer leurs ressources, et cela s'est traduit par un déclin massif du bien-être et de la consommation⁷⁸. Les chocs sévères, comme la sécheresse, que subissent en même temps tous les membres de la communauté, affaiblissent aussi d'entières économies locales, parce qu'au choc initial peut faire suite un effondrement associé de l'emploi et des salaires

“La sécheresse et la pauvreté ont des conséquences. Parmi elles, il y a l'effondrement des systèmes de solidarité traditionnels. Le degré de pauvreté est tel que personne ne pense à aider les autres... C'est vrai que les temps sont durs, mais, tout de même, certains membres de la communauté ont les moyens d'aider ceux qui sont vulnérables. Si nous supprimons ces pratiques, ce n'est pas la pauvreté qui va nous anéantir, c'est le fort qui va manger le faible, comme ça se passe dans le monde aquatique. Mais nous sommes des êtres humains, et les nantis devraient venir à la rescousse des démunis. C'est une question de solidarité, pas de concurrence.”

[Abdoulaye Badji](#),

homme de 50 ans (Sénégal)

“Je cultive beaucoup de choses différentes. Vous savez, ici, on ne peut pas avoir juste une culture. Si ça ne marche pas, on se retrouve dans une situation impossible pour l'année. Alors, je cultive le mil, l'arachide, le maïs, les haricots et le sorgho. Je cultive aussi du riz parce que je vais dans les rizières pour aider ma femme.”

[Abdoulaye Badji](#),

homme de 50 ans (Sénégal)

“Quand je suis malade la nuit, je vais chercher des herbes amères, de la *befelañe* (pervenche rose) et de la *varantsihe* (une plante médicinale qui n'existe que dans le sud de Madagascar), puis je les fais bouillir, et je bois l'infusion pour lutter contre la maladie. Si je suis gravement

malade, et si je peux, je vais emprunter de l'argent à quelqu'un et, quand je suis guéri, je cherche du travail, un travail à la journée, pour rembourser ma dette.”

[Tovoke](#),

homme de 44 ans (Madagascar)

“Quand vient la famine, il n'y a qu'un repas par jour, si on le trouve... On ne mange que le soir. Si on ne trouve [rien à manger], alors on ne mange même pas ce soir-là... On attend le lendemain... S'il y a des *raketa* (figues de Barbarie), alors ce sera des figues de Barbarie pour le midi et du *kapoake* (grain) pour le soir. Mais si les *raketa* ne sont pas mûres et que la famine règne, on n'aura qu'un repas le soir... Sinon, quand on ne trouve rien, on reste assis à ne rien

faire. Mais je vais vite jusqu'à la mer pour [pêcher avec un] filet, plonger à la recherche d'oursins... Si je fais une prise, je rentre vite à la maison, où elle est mise à bouillir, et il y a du bouillon pour boire. On est tranquille pour la journée.”

[Manantane Babay](#),

homme de 19 ans (Madagascar)

“Je m'organise soigneusement. Je sais que l'école va commencer et que je dois réunir l'argent pour y envoyer les enfants. Parfois, je paie les frais de scolarité à l'avance pour éviter le risque que les enfants n'aillent pas à l'école parce que je n'ai pas pu payer. Pour le reste, c'est un combat sans fin.”

[Bintou Sambou](#),

femme de 45 ans (Sénégal)



agricoles locaux, des revenus non agricoles et des prix des moyens de production⁷⁹. En outre, la solidarité sociale traditionnelle a été affaiblie dans de nombreuses sociétés et n'a pas été remplacée par de nouveaux contrats sociaux entre l'État et les citoyens. Au Niger, par exemple, lors des pénuries alimentaires de 2005, on a signalé dans de nombreux villages que les personnes les moins sévèrement touchées étaient peu disposées à fournir de la nourriture à leurs voisins plus gravement affectés⁸⁰.

Quelques-uns des principaux risques actuels pour les populations rurales pauvres

Risques pour les personnes et les ménages: maladies et dépenses de cérémonie

La maladie représente un facteur de risque majeur pour les individus et les ménages pauvres dans toutes les zones. Les raisons en sont diverses: manque de services de santé adéquats dans de nombreuses zones rurales, coûts directs et indirects d'accès à ces services, perte de la contribution de la personne malade à l'économie du ménage et temps – notamment celui des femmes dans les ménages ruraux pauvres – détourné des activités productives au profit des soins au malade. Ces coûts peuvent avoir une incidence particulièrement sévère en cas de mauvaise santé chronique due, par exemple, au VIH/sida ou à la tuberculose; aux

maladies respiratoires résultant de l'exposition permanente aux émanations des fourneaux ménagers (affectant particulièrement les femmes et les enfants); à la fatigue chronique liée à l'insuffisance de l'apport en nutriments et au travail constamment pénible (comme la collecte et le transport du bois de feu et de l'eau – affectant aussi particulièrement les femmes et les enfants); au médiocre accès à l'eau de bonne qualité et à l'assainissement; et à la violence basée sur le sexe. La malaria peut elle aussi faire payer un lourd tribut aux ménages ruraux pauvres, et le réchauffement climatique fait qu'elle progresse dans de nouvelles régions. On s'attend que le changement climatique multiplie, à l'avenir, les risques d'exposition aux maladies dans de nombreuses régions du monde en développement, mais également ailleurs. Dans les zones de conflit ou en situation de post-conflit, les problèmes de santé peuvent aussi découler de l'exposition à la violence, au déplacement et à la perte, avec souvent des coûts très lourds et à long terme pour les jeunes et les enfants.

Un pourcentage élevé de personnes touchées par le VIH/sida dépendent de l'agriculture, et l'épidémie a, depuis

1990, des effets dramatiques sur la santé et l'appauvrissement des populations rurales de nombreux pays, spécialement en Afrique subsaharienne. La capacité productive des personnes séropositives est fortement réduite, tandis que les morts dues au sida ont entraîné une réduction significative de la production vivrière des ménages, ce qui constitue un grave choc

Peu après son mariage, Shazia est tombée malade. Elle souffrait d'un blocage d'une valvule cardiaque et a dû se faire soigner à l'hôpital pendant trois ans. Les soins médicaux dont elle a eu besoin en permanence ont entraîné des dettes considérables, qui restent à rembourser. "La maladie ne nous a donné aucun répit, et nous n'avons rien pu mettre de côté. Chaque semaine, je devais être emmenée à l'hôpital. Chaque semaine, nous partions dépenser 1 500 roupies. Et c'est sans compter le prix du billet pour Rawalpindi... On a dépensé tellement d'argent. Le prêt que nous avons eu, il faut le rembourser."

Shazia Bibi,
femme de 37 ans (Pakistan)



pour ceux d'entre eux dont l'autosuffisance alimentaire dépend de leur production. La mort d'un membre adulte d'un ménage est toujours un choc grave, non seulement parce qu'elle représente une tragédie personnelle, mais également en termes de perte de revenu et de main-d'œuvre et aussi, en cas de décès d'un chef de ménage mâle, en termes de risques de perte de terres, de bétail et d'autres moyens de production du ménage. Lorsque le décès est dû au VIH/sida, ces risques sont souvent particulièrement graves pour les veuves et les enfants. Dans certains pays et certaines zones à l'intérieur des pays, le VIH/sida a également compromis le contexte d'ensemble de la croissance économique et du développement social en perturbant ou en affaiblissant d'importants services. C'est ainsi que, dans certaines régions, les services publics ont été affaiblis par les maladies liées au VIH et les décès en rapport avec le sida parmi le personnel des ministères d'exécution et des organismes de service. Au niveau des ménages, la baisse des revenus agricoles et la réduction de la nutrition accroissent la probabilité de contamination par le VIH. En termes de soins de santé, la mise à disposition de médicaments antirétroviraux a sensiblement augmenté au cours de la décennie: un tiers des Africains souffrant d'infections à VIH à un stade avancé y avaient accès à partir de 2007, mais ce taux est probablement inférieur dans les zones rurales⁸¹. Les progrès sur ce front ont toutefois été inégaux et sont aujourd'hui menacés par la possibilité d'une réduction du financement international due à la récession mondiale.

La plupart des pays en développement ont lutté pour assurer le soutien de services de santé adéquats financés par les pouvoirs publics – en particulier dans les zones rurales,



“Nous avons vendu les terres à la mort de notre père... Nous n'avions pas un seul poulet alors, quand cette mort nous est tombée dessus... nous n'avions rien nous-mêmes, alors nous avons vendu les terres. Elles ont été vendues aux enchères, pas pour leur prix... mais vite, n'importe comment, pour que son corps ne se décompose pas. À cette époque, nous avons demandé de l'argent à d'autres personnes, mais elles n'ont rien voulu donner. Alors, nous avons dû vendre les terres.”

[Ranotenie](#),
femme de 46 ans (Madagascar)

presque toujours moins bien desservies que les zones urbaines. Il existe d'importantes différences dans le taux de croissance des dépenses de santé publique parmi les pays urbanisés et les pays en transformation; parmi les pays à vocation agricole, les différences sont moindres, et les dépenses sont en moyenne moins élevées. La mortalité maternelle est un bon indicateur de fonctionnement des services de santé: les notes des pays pour ce paramètre sont extrêmement variées; ainsi, des améliorations sensibles sont relevées en Chine et en Inde, tandis que l'on observe⁸², dans de nombreux pays – y compris certains pays à fortes performances économiques –, des tendances à l'aggravation. Les résultats en termes de santé ne sont toutefois pas uniquement déterminés par la performance des services, mais aussi par le progrès économique et social en général. De plus, l'offre de services de qualité doit trouver face à elle une *demande* – affectée par les possibilités financières, la disponibilité au plan local et les institutions comme les normes sociales (qui peuvent dans de nombreuses régions, limiter l'accès des femmes aux services de santé)⁸³. Enfin, d'autres types de services et d'infrastructures – notamment l'approvisionnement en eau de bonne qualité, l'assainissement et l'énergie – sont aussi d'une importance capitale pour l'atténuation du contexte de risque auquel sont confrontés les ménages ruraux en rapport avec la mauvaise santé.

Les dépenses induites par les cérémonies sociales constituent un autre grand facteur, souvent négligé, de risque et une source de chocs et de stress pour les ménages ruraux pauvres. Les funérailles, les cérémonies de mariage et le paiement de dots, en particulier, sont des composantes du capital social des communautés rurales, mais ils représentent un élément majeur dans le profil de risque des ménages ruraux pauvres parce que les dépenses qu'entraînent ces événements peuvent être ruineuses. À Madagascar, par exemple, le coût d'un enterrement peut contraindre un ménage à vendre ses terres pour le payer. En Asie du Sud, le montant des dots peut être prohibitif et pousse les ménages à contracter de

ENCADRÉ 2 L'impact des dépenses relatives aux dots et aux cérémonies de mariage au Bangladesh

Au cours de 116 réunions tenues en 2006 dans le cadre de groupes de discussion réunissant des hommes et des femmes dans les zones rurales du Bangladesh, les dots et les dépenses liées aux mariages ont été citées comme la plus importante cause d'appauvrissement, au même rang que la maladie et les dépenses médicales. Au cours de 293 interviews, conduites en 2007, où les personnes interrogées étaient invitées à raconter l'histoire de leur vie, les problèmes concernant le paiement des dots et les dépenses occasionnées par les mariages ont été évoqués avec la même fréquence. Dans cette seconde étude, 39% des personnes interviewées ont cité le paiement des dots et les dépenses relatives aux mariages parmi les trois ou quatre causes les plus profondes du déclin de leurs conditions de vie.

Ce déclin était le plus souvent la conséquence de la perte de la terre et du bétail et des dettes contractées pour faire face à ces dépenses. L'étude montre que, pour la plupart des familles pauvres, le versement de dots importantes par rapport à leurs moyens est inévitable si elles souhaitent marier leurs filles. Les familles pauvres acceptent souvent de payer la dot en plusieurs versements après le mariage, ce qui peut laisser la femme dans une situation vulnérable. Les nouvelles épouses peuvent se voir abandonnées par leur mari et renvoyées chez leurs parents, avec des demandes de versements supplémentaires et des menaces de divorce. Les dépenses relatives aux dots et les dépenses de mariage peuvent avoir un impact tel qu'un ménage ne s'en remet jamais, spécialement si elles ont entraîné la perte de terre et de bétail.



lourdes dettes. Une étude réalisée au Bangladesh a montré que le paiement des dots et des frais des cérémonies de mariage constitue, après les problèmes de santé, la deuxième cause d'appauvrissement (encadré 2).

Risques en rapport avec les ressources naturelles

Dégradation des ressources naturelles et changement climatique. Dans de vastes parties du monde en développement, les ressources naturelles dont les populations rurales pauvres tirent leurs moyens de subsistance sont en voie de dégradation ou de raréfaction. De 5 à 10 millions d'hectares de terres agricoles sont perdus chaque année du fait d'une sévère dégradation⁸⁴ résultant d'une surexploitation des sols, de leur mauvaise gestion ou d'un épuisement des éléments nutritifs. Cette situation a non seulement un impact négatif direct sur la productivité agricole, qui fait de l'exploitation agricole une activité très aléatoire, mais elle rend en outre la terre plus vulnérable aux régimes climatiques extrêmes. Près d'un tiers des populations rurales des pays en développement – et un pourcentage sensiblement plus élevé de la population rurale pauvre – vivent dans des zones marginales moins favorisées, souvent dans des régions de collines ou de montagnes, ou des terres arides ou semi-arides. Une grande partie de ces terres sont écologiquement fragiles, et leurs sols, leur végétation et leurs paysages sont sensibles à l'érosion. La croissance démographique, combinée à l'extrême pauvreté, pousse les populations vers des zones plus marginales et les contraint à surexploiter la fragile base de ressources; les résultats de ces comportements incluent la déforestation, l'érosion du sol, la désertification et la moindre réalimentation des nappes souterraines. La dégradation des ressources représente par conséquent un facteur croissant de risque pour de nombreux ménages pauvres.

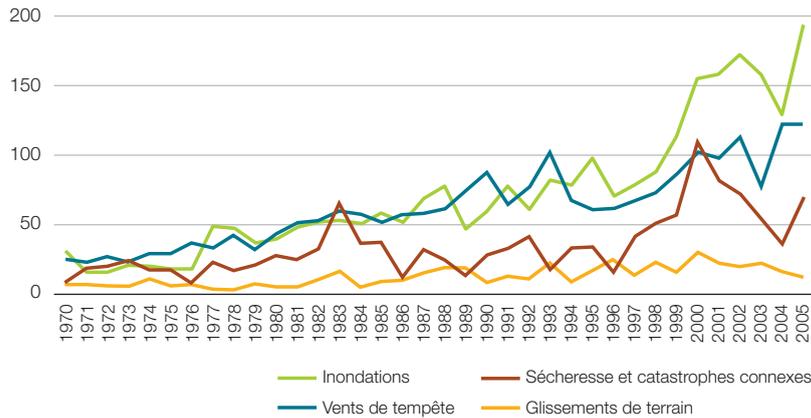
Les phénomènes météorologiques extrêmes et le changement climatique peuvent être considérés comme des "multiplicateurs de risque" en rapport avec la dégradation des ressources naturelles, parce qu'ils accentuent la fragilité de la base de ressources naturelles – particulièrement dans les environnements sujets à la dégradation et à la désertification, dans des zones de stress hydrique très répandu ou intense et partout où la pauvreté compromet la capacité des populations rurales pauvres de prendre les mesures préventives qui s'imposent. De nombreuses personnes sont déjà confrontées à une variabilité accrue du climat. Avec l'augmentation à plus long terme des températures, ce sont des systèmes entiers d'exploitation agricole qui devront changer, parfois de manière radicale. Les populations rurales pauvres seront partout touchées par le changement climatique, mais il est probable que certains groupes devront faire face à des menaces particulières (les femmes, par exemple, parce que c'est elles qui produisent le plus gros des cultures vivrières et qui sont chargées d'aller puiser de l'eau et ramasser du combustible dans la plupart des pays en développement, et les peuples autochtones parce qu'ils sont très dépendants de la base de ressources naturelles). Partout, les générations rurales de demain seront particulièrement affectées par un contexte de risque accru par la combinaison des deux facteurs que sont la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique.

La variabilité et les extrêmes climatiques sont depuis longtemps l'une des sources importantes de l'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles, qui touche aussi les populations rurales pauvres. Le changement climatique accroît l'échelle et l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations et les cyclones, dont le nombre a augmenté de façon significative au cours des années 1990 et 2000 (figure 9). Entre 1991 et 2005, plus de 180 000 personnes ont été tuées dans les pays

[Changement de climat en Mongolie](#)



FIGURE 9 Nombre de catastrophes hydrométéorologiques naturelles, 1970-2005



Source: Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

en développement par ces événements, ainsi que les glissements de terrain provoqués par les fortes pluies s'abattant sur des pentes non protégées, tandis que de très nombreuses autres personnes ont été affectées, d'une façon ou d'une autre, par ces phénomènes. Les plus touchées sont les populations rurales pauvres vivant sur des pentes raides, dans des zones de basses terres sujettes aux inondations, ou dans des zones semi-arides sujettes à des épisodes de sécheresse ou à des vents de tempête. Au cours des dernières années, c'est l'Asie qui a été le plus fortement affectée par les catastrophes liées au changement climatique: en 2008, plus de 230 000 personnes, soit 97% du total mondial, ont perdu la vie en Asie⁸⁵.

L'impact économique du changement climatique peut être massif; en Amérique latine, par exemple, on prévoit qu'en l'absence d'initiatives vigoureuses d'atténuation la région pourrait subir des pertes pouvant atteindre 137% de son PIB courant d'ici à la fin du siècle⁸⁶. En Asie du Sud-Est, l'impact du changement climatique, notamment en termes de phénomènes météorologiques et de sécheresses extrêmes, réduira probablement le PIB des pays de la région de 2,2 à 6,7% par an d'ici à la fin du siècle⁸⁷; en Asie du Sud, l'augmentation minimale prévue des températures, soit 2 °C, pourrait se traduire par des réductions permanentes de 4 à 5% du PIB⁸⁸. Des pertes économiques de cette ampleur auront, pour les populations rurales, des répercussions directes sur les possibilités de sortir de la pauvreté. Le changement climatique aura aussi, toutefois, un impact économique encore plus direct sur les populations rurales pauvres, en affectant particulièrement la base de ressources naturelles de l'agriculture. On admet très largement la probabilité d'un déclin de la production agricole dans la plus grande partie du monde en développement, résultant de la moindre disponibilité de l'eau, de la hausse des températures, de saisons culturales incertaines ou écourtées, de la réduction des terres arables et de nouveaux cycles des ravageurs et des maladies. Le scénario élaboré par l'IFPRI pour la période allant jusqu'à 2050 montre que les rendements et les revenus agricoles seront en baisse, spécialement en Asie du Sud. Les taux de malnutrition augmenteront, tandis que le nombre de calories absorbées par habitant reviendra aux niveaux antérieurs à l'an 2000. En outre, les



coûts d'adaptation à cette situation réduiront les budgets publics disponibles pour d'autres dépenses de développement en faveur des pauvres⁸⁹. Bien que, selon les prévisions, l'agriculture de l'Asie du Sud sera celle qui souffrira le plus de l'impact du changement des températures, le Programme alimentaire mondial prévoit que 65% des personnes souffrant de la faim pour des raisons d'origine climatique se trouveront en Afrique⁹⁰.

Il est probable, dans ces conditions, que l'on assiste avec une fréquence accrue à des conflits en relation avec les rares ressources en terre et en eau – au sein des communautés rurales, entre elles et même entre pays⁹¹. Dans certaines régions, le changement climatique pourrait induire, selon les prévisions, le déplacement de nombreuses populations; en Égypte, par exemple, une augmentation des températures mondiales de trois à quatre degrés pourrait se traduire par l'inondation de 4 500 kilomètres carrés de terres agricoles dans le delta du Nil et par une augmentation d'environ un mètre du niveau de la mer, faisant peser un risque sur 12% des terres agricoles du pays et entraînant le déplacement de 6 millions de personnes⁹². Beaucoup de ruraux pauvres migreront à la recherche de ressources ou d'opportunités, mais les migrations elles-mêmes pourraient attiser les conflits entre différents groupes formulant des revendications concurrentes sur la même ressource.

Les populations rurales pauvres sont déjà confrontées au changement climatique et à ses effets. Les écosystèmes et la biodiversité qui soutiennent la production agricole sont en train de changer: ainsi, la pluviométrie insuffisante et variable a déjà diminué la résilience de l'écosystème du haut plateau du Maroc oriental; la terre est sévèrement dégradée, et la capacité de charge des terres de parcours ne permet plus de soutenir une demande croissante. Les infrastructures rurales fragiles, comme les routes rurales, les réseaux de drainage et d'irrigation, les installations de stockage et de transformation, seront soumises à une pression croissante, et certains pays subissent déjà des dommages. Au Viet Nam, par exemple, les inondations ont provoqué d'importants dégâts aux réseaux d'irrigation et à d'autres infrastructures agricoles; au Mozambique, elles ont sévèrement endommagé le réseau de routes rurales.

La production agricole commence déjà à être affectée: certaines communautés ont observé des changements dans la durée des vagues de chaleur et de froid, dans leur périodicité et leur prévisibilité. En Mongolie, par exemple, où les températures moyennes ont augmenté de 1,8°C au cours des 60 dernières années, les glaciers de haute montagne fondent, et le permafrost se dégrade. Le niveau de la surface de la nappe phréatique baisse dans les régions arides, et la dégradation et la désertification des terres se sont intensifiées par suite de la pénurie d'eau et de l'insuffisance des précipitations. De manière plus insidieuse, les petits exploitants sont confrontés, dans toutes les régions, à des incertitudes croissantes. Quand les premières pluies tomberont-elles? Se poursuivront-elles pendant toute la saison culturale? Y aura-t-il des inondations cette année⁹³?

Les populations rurales pauvres – et en particulier les petits exploitants – ont besoin d'un appui pour s'adapter aux variations et au changement climatique. Les mesures d'adaptation possibles sont nombreuses dans le secteur de l'agriculture et comprennent notamment une

“Oui, le climat a changé. Avant, la période des pluies était longue. Maintenant, elle est très courte. La brousse s'assèche et prend feu chaque année. L'insuffisance des pluies a aussi un effet sur les arbres fruitiers. Prenez les mangues par exemple, elles mûrissent toutes en même temps et sont gâtées. Oui, je suis conscient que notre environnement a changé à cause du changement climatique.”

Oumar Diédhiou,
homme de 22 ans (Sénégal)



meilleure gestion des maigres ressources en eau, l'amélioration de la fertilité et de la structure du sol et l'adoption de nouvelles variétés, races et espèces de plantes et de bétail. Dans le sud du Zimbabwe, par exemple, les sécheresses à répétition font aujourd'hui que l'on préfère très nettement les ânes comme animaux de trait, car ils sont plus résistants que les bovins. Nombre de ces éléments s'inscrivent dans le programme d'"intensification agricole durable" décrit au chapitre 5, et certains d'entre eux peuvent aussi contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique. Pour certains ruraux, le niveau accru de risque dans l'agriculture peut constituer une incitation à la recherche d'opportunités dans le secteur de l'économie rurale non agricole; les aider à y parvenir est l'un des éléments d'une réaction d'adaptation (voir chapitre 6).

Il ne suffit pas d'aider les ménages ruraux à s'adapter au changement climatique dans un contexte caractérisé par la détérioration des ressources naturelles; il faut aussi atténuer l'impact qu'ont sur eux les catastrophes naturelles. Un meilleur état de préparation, une alerte précoce et des mécanismes de réaction adéquats sont autant de composantes d'une approche plus générale de la gestion des risques de catastrophe²⁴. On peut citer, parmi les mesures possibles, l'établissement d'un dispositif d'intervention en cas de sécheresse, d'un système d'assurance basée sur un indice climatique et de meilleurs systèmes d'alerte agrométéorologique – qui, dans l'idéal, donnent aux populations rurales pauvres une meilleure capacité individuelle et collective de participation à la préparation aux catastrophes naturelles. L'exemple donné par l'observatoire de Manille montre comment cela est possible:

“Il ne pleut plus autant aujourd'hui qu'avant. Vous savez, avant, la saison des pluies était suffisamment longue pour qu'on puisse cultiver successivement du mil, du sorgho, des arachides et du riz. Mais, aujourd'hui, les pluies s'arrêtent pratiquement quand on commence à labourer...”

[Bakary Diédhiou,](#)

homme de 60 ans (Sénégal)



l'observatoire travaille avec l'un des opérateurs nationaux de téléphonie mobile en vue de mettre à disposition, dans les zones sujettes aux catastrophes, des pluviomètres téléométriques et des téléphones. Ces téléphones permettent aux paysans de communiquer les relevés des pluviomètres à l'observatoire, qui peut à son tour leur téléphoner pour les prévenir de l'approche d'un orage⁹⁵. Au Bangladesh, le FIDA travaille avec le gouvernement pour appuyer la construction de digues, de polders, d'abris anticycloniques et de *killas* – terrains surélevés où le bétail peut être conduit en cas d'inondation. On peut trouver, partout dans le monde, des exemples de municipalités rurales, d'associations à assise communautaire et d'autres organisations œuvrant de concert au renforcement de l'état de préparation à faire face aux catastrophes naturelles.

De manière générale, l'atténuation et la meilleure gestion des risques en rapport avec la variation et le changement climatiques dans un contexte de dégradation des ressources naturelles et de pénuries croissantes exigent quatre types de mesures. La première consiste à intégrer la gestion du risque pour en faire un élément central des politiques sectorielles – notamment dans l'agriculture (voir chapitre 5). Il faut, deuxièmement, des décisions éclairées qui prennent en compte les preuves scientifiques, le savoir et les expériences des populations rurales elles-mêmes, et les meilleures pratiques en termes de réaction. Troisièmement, le contexte général des zones rurales doit être amélioré pour en réduire l'exposition au risque et en accroître la capacité d'adaptation aux chocs en rapport avec le climat. Et quatrièmement, il est nécessaire de renforcer la capacité individuelle et collective des populations rurales et des institutions de gouvernance à l'échelon local pour leur permettre d'améliorer la résilience des systèmes locaux de production, et de mieux se préparer aux chocs et d'y réagir plus efficacement.

Insécurité foncière. Pour des centaines de millions de ruraux dépendant de l'agriculture, de l'élevage ou de la foresterie, un accès sûr à une terre productive – et notamment l'eau et les autres ressources naturelles qu'elle renferme – est essentiel. L'accès non garanti et l'insécurité foncière sont des facteurs importants de risque ayant un impact direct sur la volonté et la capacité d'investir des personnes, sur leurs pratiques agricoles et sur la productivité et la durabilité de ces pratiques.

Le processus de dépossession par lequel les petits exploitants, les pasteurs, les peuples autochtones et d'autres communautés rurales se voient privés de leurs terres se poursuit depuis des siècles. Cependant, le nouvel attrait pour l'agriculture résultant de la hausse des prix des produits de base, ainsi que les subventions à la production de biocarburants, conduit à des augmentations de la demande nationale et internationale de terres agricoles, créant de nouveaux risques pour les populations rurales pauvres. La demande accrue de terres provenant d'autres secteurs, comme le tourisme, l'exploitation minière, le bois d'œuvre et la séquestration du carbone, aggrave le

“Nous n'utilisons pas les forêts correctement; nous abattons des arbres, et nous brûlons nos bois tous les jours, nous détruisons la nature... À quel avenir pouvons-nous nous attendre ainsi? Dans quelques années, nous n'aurons même plus d'air à respirer, ou d'eau à boire, et vous savez que... sans eau, tout meurt... Le climat change à cause de nos activités, c'est nous qui provoquons ce changement. Le temps n'est donc plus ce qu'il était. Maintenant, soleil et pluie alternent, et les saisons ne se suivent plus dans l'ordre, alors, les cultures s'abîment... D'abord, il faudrait qu'on reçoive des conseils... Comme ça, les gens seraient conscients des dégâts. Les gens devraient savoir ce qu'ils peuvent faire; puis, on devrait fixer des objectifs et les réaliser; par exemple, on pourrait semer des plantes et replanter des arbres...”

[Eliany Portocarrero Novoa](#),
femme de 15 ans (Pérou)



problème. On ignore la superficie totale des terres faisant actuellement l'objet de négociations en vue de leur acquisition ou de leur prise à bail par des investisseurs étrangers, mais les estimations préliminaires la situent entre 15 et 20 millions d'hectares²⁶. La plus grande partie de ces terres se trouve en Afrique, en Amérique latine et dans certaines régions d'Asie. Les éléments d'information dont on commence à disposer donnent à penser que nombre de ces contrats fonciers évoqués ne se sont pas concrétisés et que, pour une grande partie des accords conclus, seule une petite portion des terres acquises (parfois moins de 10%) est effectivement exploitée. En outre, l'essentiel de la recherche effectuée à ce jour porte sur des acquisitions supérieures à 1 000 voire 5 000 hectares et ignore un grand nombre de petites acquisitions. La recherche a aussi principalement porté sur les acquisitions par des étrangers, alors même que, dans certains pays, les acquisitions par des investisseurs nationaux contribuent de façon plus significative à la concentration foncière et à l'accroissement des inégalités.

On ne possède encore que peu d'informations sur les impacts – négatifs ou positifs – que les accords effectivement conclus ont pu avoir sur les moyens de subsistance des

ENCADRÉ 3 Promouvoir une bonne gouvernance des terres et des investissements responsables dans le secteur de l'agriculture

Deux initiatives internationales récentes ont mis l'accent sur la promotion d'une bonne gouvernance des terres et des investissements responsables dans le secteur de l'agriculture. La première concerne le programme d'appui à la formulation de *Directives volontaires pour la gouvernance responsable des terres et des autres ressources naturelles*. Lancées et facilitées par la FAO, avec l'appui d'un large groupe de parties prenantes parmi lesquelles le FIDA, ces directives visent à être utiles aux gouvernements, aux organisations internationales de développement et à d'autres parties prenantes. Le processus d'élaboration des directives est relativement avancé, et elles devraient être entérinées par les représentants des gouvernements en 2011. La seconde initiative, animée par la Banque mondiale, la FAO, le FIDA et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, est constituée par le processus d'élaboration de *Principes pour un investissement agricole responsable*. Un projet d'ensemble de principes a été élaboré, et des consultations préliminaires ont été entamées. Comme les directives, les principes visent à proposer des orientations et un cadre de dialogue entre les investisseurs privés, les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile. Ils pourraient devenir un cadre de référence commun, mais il n'est pas prévu de les soumettre à l'approbation formelle des gouvernements ou d'autres organismes.

Les deux initiatives cherchent à aborder une série de questions concernant la gouvernance des terres et les investissements. Il s'agit, entre autres, de la question capitale des acquisitions à grande échelle de terres par des investisseurs étrangers dans des pays en développement, de la nécessité de protéger les droits des communautés rurales contre toutes les formes d'accaparement des terres, et d'autres questions relatives à la corruption, à la transparence, à la reddition de comptes sur la gouvernance des terres et à la possibilité financière d'accès à la terre. Les deux initiatives appuient le point de vue selon lequel l'investissement responsable dans l'agriculture est celui qui promeut une agriculture durable, réduit la pauvreté et répond aux besoins alimentaires du monde, et en particulier aux besoins alimentaires des ruraux pauvres dans les pays en développement.

Bien que de nature différente, les deux initiatives reconnaissent que des réglementations internationales obligatoires en matière de gouvernance des terres seraient lentes et difficiles à négocier, et souvent difficiles à faire respecter. Des cadres volontaires peuvent être mis en place dans des délais relativement brefs, avec une plus grande participation des parties prenantes et, peut-on espérer, avec un contenu plus solide. Bien que ni les directives ni les principes ne soient exécutoires, ils peuvent mobiliser l'appui contre les mauvaises pratiques et en faveur des bonnes pratiques. Ils peuvent aussi s'inspirer des traités, lois et codes existants pour une mise en œuvre effective, ou y faire référence.



communautés rurales dans les pays concernés. De nombreux accords promettent des investissements financiers, des emplois, des transferts de technologie et la génération de revenus, mais il n'y a guère de preuves que ces promesses aient été tenues. Les recherches initiales donnent à penser qu'au moins certaines acquisitions de grande ampleur (par exemple pour des plantations en régime de monoculture dans certaines régions) n'ont pas répondu aux attentes et ont eu un impact négatif. Mais il existe aussi des éléments montrant que certains investissements étrangers (généralement des accords à moins grande échelle et n'incluant pas nécessairement l'acquisition de terres) ont un impact positif. Le solde des avantages et des coûts pour les populations rurales pauvres dépend des modalités des négociations sur les accords fonciers. Toutefois, un grand nombre d'accords de bail à long terme négociés récemment en Afrique entre des États et des sociétés étrangères, parmi lesquelles des fonds souverains, sont très vagues sur une série de questions essentielles, et notamment sur la manière dont les investissements avantageront les détenteurs des droits locaux d'utilisation des terres et les communautés locales de manière plus générale⁹⁷. L'encadré 3 décrit deux initiatives récentes visant à promouvoir une bonne gouvernance des terres et des investissements responsables dans le secteur de l'agriculture.

Dans de nombreux pays, la valeur croissante de la terre est en train de conduire à la concentration des exploitations entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. C'est ainsi qu'au Pérou, par exemple, les disparités dans la propriété des terres sont aujourd'hui plus importantes qu'elles ne l'étaient avant la réforme agraire du milieu des années 1970⁹⁸. La croissance démographique réduit les superficies disponibles pour les producteurs pauvres et contribue au morcellement des exploitations entre ceux qui dépendent le plus de la terre pour leur survie. Dans de telles circonstances, aggravées par la dégradation des terres dans de nombreuses zones, les risques d'une insuffisante production sur les exploitations existantes, sinon d'une privation complète de terre, se voient amplifiés. Le morcellement a entraîné une réduction rapide de la superficie moyenne des petites exploitations au cours des 50 dernières années: en Inde, par exemple, la taille moyenne des exploitations est tombée de 2,6 hectares en 1960 à 1,4 hectare en 2000, et ce déclin se poursuit encore. Au Bangladesh, aux Philippines et en Thaïlande, la taille moyenne des exploitations a diminué, et le nombre de paysans sans terres a augmenté depuis plus d'une vingtaine d'années. Au Cambodge, la proportion de ruraux sans terres est passée de 13% en 1997 à 20% en 2004. De même, en Afrique orientale et australe, la superficie cultivée par habitant a diminué de moitié au cours de la dernière génération et, dans un certain nombre de pays, la superficie moyenne cultivée est aujourd'hui inférieure à 0,3 hectare par habitant⁹⁹. Dans certains pays, la taille des exploitations est si réduite que les personnes doivent soit s'y consacrer à mi-temps et chercher ailleurs une source de revenu soit, si les conditions du marché le permettent, adopter des systèmes de production plus intensifs tournés vers la commercialisation.

La législation foncière (et son application) n'a pas totalement réussi à protéger les intérêts des populations pauvres et donc à réduire les risques de dépossession ou de

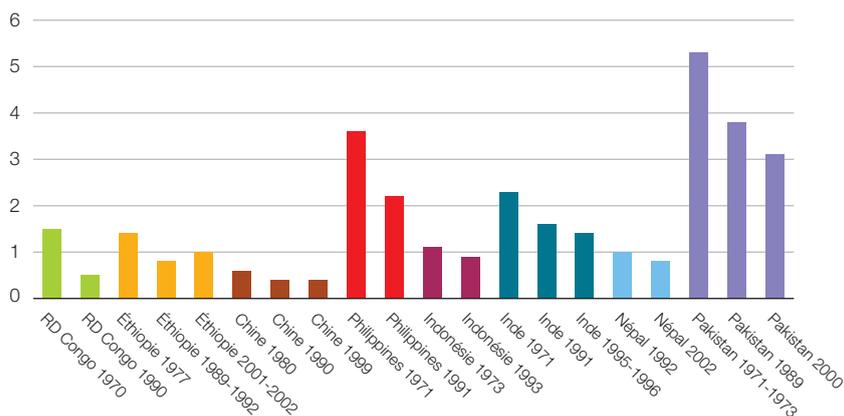
“Il y a vingt ans, le plus riche cultivateur du village possédait environ 40 acres [de terres]. Aujourd'hui, ceux qui ont plus d'un acre sont considérés comme riches... La surface agricole a considérablement diminué parce que les gens construisent des maisons dans cette région, et le village ne suffit plus pour accueillir une population de plus en plus nombreuse.”

[Ibrahiem Abo Zeid](#),
homme de 55 ans (Égypte)



FIGURE 10 Tendances relatives à la taille des exploitations

Taille moyenne des exploitations (hectares)



Sources: FAO, Recensement mondial de l'agriculture: principaux résultats par pays à l'adresse <http://www.fao.org/economic/ess/world-census-of-agriculture/main-results-by-country/en/>. Les données relatives à la Chine sont extraites de Fan et Chan-Kang (2003).

morcellement des terres. Les réformes agraires ont été favorables aux populations rurales pauvres lorsqu'elles ont été caractérisées par une forte obligation de rendre compte au niveau local, une juste attention aux droits d'utilisation secondaires et un appui à l'accès des ruraux pauvres (hommes et femmes) à des ressources, des services et des possibilités de production complémentaires, et à des marchés¹⁰⁰. De telles réformes n'ont pas été fréquentes au cours des dernières décennies. D'autre part, le renforcement des systèmes de fermage communal pourrait apporter plus d'avantages aux individus et aux ménages pauvres¹⁰¹. Cette formule exige toutefois que l'on parvienne à des arrangements relatifs au partage des responsabilités et des mécanismes de contrôle sur la gouvernance des terres entre les communautés, les autorités locales et le gouvernement. Il peut y avoir ici des obstacles tenant à la fois à la volonté du gouvernement de déléguer le pouvoir sur les questions foncières et à la capacité et à la représentativité des autorités et des organisations locales¹⁰².

Comme on l'a noté plus haut, l'inégalité et l'insécurité de l'accès à la terre et de son contrôle – dans le cadre du droit national et, bien que différemment selon les contextes, dans celui d'une gamme d'institutions coutumières – constituent l'une des formes les plus fréquentes de discrimination à l'égard des femmes rurales pauvres. Dans de nombreux pays, les mouvements de femmes se sont organisés et ont fait campagne sur les questions de l'accès à la terre et à l'eau et des droits connexes. Quelques pays, comme le Bangladesh et l'Ouganda, ont aussi tenté d'introduire, en matière de droits foncières et de succession, des politiques visant à instaurer l'égalité entre les sexes. Au Ghana, au Mozambique, au Zimbabwe et ailleurs, des dispositions législatives progressistes ont été adoptées, mais leur mise en œuvre demeure souvent délicate pour diverses raisons: l'accès insuffisant des femmes à l'information; leur faible représentation au sein des instances décisionnelles locales; leur manque d'accès aux moyens de production et au capital complémentaires qui permettraient de faire un usage productif de la propriété de la terre ou de son accès indépendant; et la résistance sociale.

À ce jour, les résultats obtenus par ce type de réformes foncières sont plutôt médiocres, à quelques exceptions près, notamment celle de la Chine.

L'expérience donne à penser qu'il conviendrait de s'intéresser davantage à l'autonomisation politique et juridique des femmes en vue d'actualiser les bonnes dispositions législatives déjà en vigueur. En outre, des approches reposant sur les groupes ont, dans certains cas, amélioré effectivement l'accès des femmes aux ressources foncières, assuré leurs droits sur la terre et renforcé leur capacité de faire un usage productif de ces droits. Au Népal, par exemple, un programme de foresterie à bail financé par le FIDA permet à des groupes de ménages pauvres – principalement des femmes – d'obtenir des baux de 40 ans sur des parcelles forestières publiques dégradées en vue de leur régénération, ce qui leur permet d'accroître leurs revenus. Ce programme a donné aux femmes rurales pauvres la possibilité d'enregistrer la terre à leur nom et de participer plus activement à la gestion des forêts locales et à la gouvernance locale de manière plus générale.

Pression croissante sur les ressources collectives. Les ressources collectives – forêts, pâturages, pêches et masses d'eau – sont essentielles pour les pauvres dans de nombreuses régions du monde. Elles procurent des revenus et une gamme de produits et représentent une autre source importante de nourriture, particulièrement en cas de mauvaises récoltes. Certaines ressources collectives constituent le fondement de divers types de moyens de subsistance ruraux, par exemple les pâturages utilisés pour le pastoralisme. Au cours des dernières décennies, ces ressources ont été soumises, à travers le monde, à des pressions croissantes. Dans certains cas, les institutions de gouvernance créées pour gérer ces ressources s'avèrent incapables de s'occuper efficacement d'une diversité et d'un nombre croissants d'utilisateurs et de réglementer l'utilisation des ressources, avec pour conséquences possibles une surexploitation, une dégradation ou des conflits entre différents utilisateurs. Dans d'autres cas, la pénurie ou la valeur croissante de certaines ressources spécifiques ont conduit à leur privatisation. Dans de nombreuses régions, par exemple, les peuples autochtones à base forestière ont vu leur base de ressources collectives menacée et réduite par des opérations privées d'abattage et de défrichage pour faire place à des plantations ou à de grandes exploitations d'élevage. Le changement climatique et ses effets – hausse des températures et pluviométrie réduite ou plus incertaine – compromet encore la base de ressources naturelles. De ce fait, ces ressources se réduisent dans l'ensemble du monde en développement, et les ressources qui subsistent sont en grande partie surexploitées et dégradées¹⁰³. Cette situation crée non seulement de nouveaux risques pour les populations rurales pauvres qui dépendent de ces ressources, mais sape également leur capacité de les utiliser pour faire face à d'autres formes de risques et de chocs.

Le cas de la pêche offre une bonne illustration des défis actuels. La pêche est d'une grande importance pour la sécurité alimentaire d'un nombre non négligeable de ménages ruraux pauvres, entre autres. En Afrique subsaharienne, par exemple, le poisson représente environ 20% du total des protéines d'origine animale absorbé par la population¹⁰⁴. Pour de nombreux ruraux pauvres, la pêche intérieure, la pêche en eau douce et l'aquaculture constituent les éléments essentiels de la stratégie de subsistance. Du point de vue du nombre

“Mon mari a quelques terres qu'il a reçues de son père après notre mariage. Mais, dans la tradition dioula, seuls les hommes héritent des terres. Les filles et les veuves ne peuvent pas hériter. Alors, quand mon mari est mort, ses parcelles ont été redistribuées à ses frères.”

[Bintou Sambou](#),

femme de 45 ans (Sénégal)



de personnes concernées, la pêche à petite échelle et/ou de subsistance est la forme dominante de pêche au plan mondial¹⁰⁵. La pêche peut aussi servir de complément à d'autres stratégies de subsistance: une étude menée en Asie du Sud-Est, dans le bassin inférieur du Mékong, a estimé à 40 millions environ le nombre de paysans pratiquant également la pêche¹⁰⁶. Étant donné que les pêcheurs peuvent obtenir de l'argent toute l'année en vendant du poisson, certains qualifient la pêche de "banque dans l'eau" pour les populations rurales n'ayant pas accès aux systèmes financiers formels¹⁰⁷. Aujourd'hui, toutefois, la pêche est menacée par des niveaux de capture non durables, la dégradation de l'habitat, la sédimentation croissante, les constructions qui interfèrent avec l'écoulement de l'eau et des

droits d'accès précaires ou inéquitables. Le changement climatique créera sans doute de nouvelles menaces, affectant la répartition du poisson et le cycle saisonnier des processus biologiques et induisant une moindre disponibilité de poisson pour l'alimentation.

L'une des réponses récentes à la crise de la pêche (ainsi que celle d'autres ressources collectives) a pris la forme de la "cogestion", formule dans laquelle le gouvernement et les utilisateurs locaux des ressources se voient attribuer des droits et des responsabilités spécifiques en matière de prise de décisions et de suivi. Des ONG et des entreprises locales peuvent aussi y être associées. Le succès des approches de cogestion repose sur une négociation et un changement complexes sur les plans politique et institutionnel. Les régimes de cogestion les plus efficaces respectent les institutions locales existantes et travaillent par leur intermédiaire, tout en développant des instances légitimes et représentatives sensibles aux besoins des pauvres¹⁰⁸. Ils offrent aussi aux groupes des incitations économiques claires et immédiates à la participation et garantissent un partage équitable des coûts et des avantages. Les processus de cogestion doivent également aborder les questions du pouvoir et de la marginalisation. Ils peuvent profiter aux populations rurales pauvres en améliorant leur accès aux ressources et à la prise de décisions, réduisant ainsi les risques liés à la mauvaise gouvernance des ressources collectives. Toutefois, pour

assurer leur *influence* sur les processus décisionnels, les populations rurales pauvres doivent être bien organisées, représentées et conscientes des problèmes et des enjeux¹⁰⁹.

Outre la cogestion, il existe diverses approches visant au renforcement de la gouvernance locale des ressources collectives, parmi lesquelles la foresterie à assise communautaire et les approches de la gestion des terres de parcours associant plusieurs parties prenantes. Dans le cadre de la foresterie communautaire, par exemple, les droits et les devoirs relatifs à la gestion et à la protection des ressources forestières sont transférés des organismes publics pertinents aux groupes communautaires, juridiquement reconnus et opérant dans des cadres juridiques bien définis. Dans quelques pays, cette approche a également contribué à faire davantage



"... L'école, c'est bien, mais il doit apprendre à pêcher en même temps pour avoir une possibilité de gagner sa vie quand les temps sont durs. Il y a des jours où ils ne sont pas à l'école, alors il apprendra ça ici, et il deviendra bon dans les deux. La pêche viendrait d'abord, même si on ne peut pas négliger l'agriculture... Mais, dans la pêche, il doit être un expert parce que, quand les pluies n'arrivent pas et qu'il n'y a rien à manger, il peut aller à la mer chercher des oursins ou lancer le filet à poissons, et ne pas être dans le besoin ce jour-là..."

Manantane Babay,

homme de 19 ans (Madagascar)

reconnaître les droits territoriaux des peuples autochtones et tribaux. Les approches de la gestion communautaire des parcours ont aussi été le point focal de nombreuses innovations et du soutien public au cours des dernières années, les objectifs étant d'aborder les risques en rapport avec la dégradation des ressources naturelles, le stress hydrique, les conflits et l'adaptation au changement climatique (encadré 4). Dans de tels contextes, l'existence d'incitations économiques claires adressées aux ménages pauvres (par exemple par l'amélioration des services vétérinaires et de reproduction) afin qu'ils contribuent à améliorer la gestion des ressources naturelles est aussi importante, de même que le changement institutionnel orienté vers une gouvernance plus exhaustive.

On prend de plus en plus conscience que certains types de ressources collectives peuvent fournir d'importants services environnementaux. Il existe une gamme, qui va en s'élargissant rapidement, de programmes ayant pour objet de rémunérer diverses formes de services environnementaux: fonctions de biodiversité, séquestration du carbone, fonctions de bassin versant et beauté du paysage; les ressources collectives comme les forêts et les pâturages peuvent y apporter une grande contribution. La participation à de tels programmes peut renforcer la capacité des communautés de gérer les risques en rapport avec les changements de l'environnement – y compris le changement climatique – grâce à une meilleure adaptation et à des pratiques plus résilientes. Toutefois, comme on le verra au chapitre 5, la participation des populations rurales pauvres à ce type de programmes suppose aussi une atténuation de certains des problèmes auxquels elles doivent faire face, notamment en garantissant leurs droits fonciers et en renforçant leurs capacités.

ENCADRÉ 4 Gestion communautaire des parcours au Maroc

En 1995, plus de 12% des parcours du Maroc étaient dégradés, et l'on a pris conscience du fait que si ce problème n'était pas résolu, la dégradation mettrait en péril les moyens de subsistance de millions de ménages pastoraux. C'est dans ce contexte qu'un projet appuyé par le FIDA dans l'est du Maroc s'est attaché à élaborer une approche de gestion communautaire des parcours dans une zone couvrant 4 communes regroupant, sur 3 millions d'hectares, une population d'environ 58 000 personnes.

L'approche du projet était fondée sur cinq principes: a) prendre les communes rurales et l'affiliation tribale comme bases de la création de coopératives; b) réorganiser les institutions tribales en coopératives de gestion pastorale chargées des choix technologiques et de l'administration de leurs ressources; c) exiger des membres des tribus qu'ils acquièrent des "parts sociales" dans les coopératives pour pouvoir accéder à leurs services ainsi qu'à des parcours de meilleure

qualité; d) favoriser la mobilité des éleveurs suivant de nouveaux systèmes plus souples de gestion du bétail; et e) encourager la prise de décisions par consensus.

Le projet a permis la création de 44 coopératives, regroupant 9 000 ménages dans 15 communes rurales. Le projet a eu des effets positifs sur l'environnement – en faisant passer la matière sèche de 150 à 800 kilogrammes par hectare; sur le système pastoral nomade – en réduisant la distance parcourue lors des transhumances; et sur la santé animale – en fournissant des services sanitaires et vétérinaires. Facteur déterminant, les institutions techniques du gouvernement ont appuyé un processus qui réduisait leur contrôle sur le développement des parcours. Aujourd'hui, toutes les nouvelles initiatives de développement de parcours menées au Maroc sont mises en œuvre en suivant cette approche, également adoptée par d'autres pays de la région.

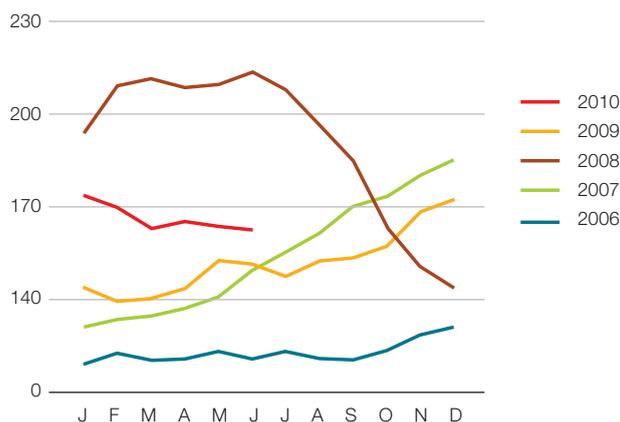


Risques liés au marché: volatilité des prix alimentaires

La volatilité des prix alimentaires crée un environnement très risqué pour les ruraux pauvres, hommes et femmes, comme producteurs et comme consommateurs. Ce phénomène n'est pas nouveau dans les pays en développement. Dans les pays pauvres et en situation de déficit alimentaire en particulier, les importantes fluctuations saisonnières ou annuelles des prix et les pénuries qui se produisent à des moments particuliers de l'année demeurent des caractéristiques de la vie rurale; les fluctuations interannuelles des prix peuvent aussi présenter de fortes amplitudes. Dans les pays où les infrastructures sont médiocres, et les coûts des transports internes élevés, les prix locaux peuvent aussi connaître de fortes variations. La volatilité des prix est donc en partie structurelle, mais elle est également fonction des interactions entre facteurs mondiaux et nationaux. Les pratiques du commerce international, associées au caractère ouvert de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture et à certains protocoles commerciaux bilatéraux et régionaux, ainsi que les politiques agricoles nationales des pays de l'OCDE, ont longtemps constitué un obstacle au développement. Elles n'ont pas seulement limité l'accès des pays en développement aux marchés des pays riches, mais elles ont aussi accentué la volatilité des prix sur les marchés locaux et restreint les marges d'action des économies pauvres. Dans ce contexte, les poussées d'importation de produits alimentaires et agricoles dans les pays en développement présentent un intérêt particulier (une poussée d'importation est définie comme une augmentation de 30% par rapport à une moyenne mobile triennale des données d'importation)¹¹⁰.

Une étude de la FAO portant sur 102 pays en développement montre qu'ils ont connu, sur une période de 23 ans, plus de 7 000 poussées d'importation¹¹¹. Les exemples cités incluent le riz, la volaille et le concentré de tomate au Ghana, les oignons et le riz aux Philippines, les pommes de terre et les produits laitiers à Sri Lanka, la volaille et les oignons en Jamaïque, les graines oléagineuses en Inde, et les graines de soja et le coton au Mexique.

FIGURE 11 **Indice FAO des prix des aliments**
(2002-2004 = 100)



Source: <http://www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/fr/>.



Les poussées d'importation ne sont pas toutes imputables aux politiques commerciales: bien que l'abaissement des barrières commerciales et d'autres mesures de libéralisation dans les pays en développement y jouent un rôle, de nombreux autres facteurs entrent en jeu, comme les fluctuations monétaires, l'élimination de l'appui à un secteur, les déficits de production intérieure, l'aide alimentaire et les politiques agricoles d'autres pays – subventions à la production et à l'exportation et politiques de déstockage. Les effets sur les producteurs des pays en développement, en termes de réduction des prix ou de perte de marchés, peuvent être dramatiques. Quelques autres exemples: au Burkina Faso et au Sénégal, la très forte augmentation des importations de concentré de tomate au cours des années 1990 (essentiellement en provenance de l'Union européenne) a eu pour conséquence une réduction de 50% de la production locale; au Chili, le triplement des importations d'huile végétale a induit une baisse de 50% de la production locale; en Jamaïque, le doublement des importations a eu pour effet de réduire des deux tiers la production locale.

La crise mondiale des prix alimentaires de 2006-2008, au contraire, a été associée à une hausse spectaculaire des prix des produits de base. À la mi-2008, les prix du maïs et du blé avaient plus que doublé par rapport à leur niveau de 2006, tandis que les prix du riz triplaient en moins d'un an¹¹². Ces augmentations ont été dues en partie à divers facteurs en rapport avec l'offre et la demande (expansion de la production de biocarburants, sécheresses, prix pétroliers, augmentation de la demande mondiale et faiblesse des stocks mondiaux, entre autres). La spéculation a également joué un rôle, mais il semble que de nouvelles hausses des prix aient aussi été induites par des politiques nationales – en particulier les restrictions des exportations décidées par des pays exportateurs, et des poussées de la demande des pays importateurs.

Cette crise a eu des effets très divers sur les populations rurales pauvres, selon les pays, les localisations et leur position sur le marché (acheteurs ou vendeurs nets). Les régimes alimentaires interviennent également et, dans les pays où les régimes alimentaires sont plus diversifiés et moins tributaires du riz, du maïs ou du blé, les populations ont été généralement moins affectées. Un certain nombre d'enquêtes ont confirmé que les ménages ruraux pauvres ont souffert de l'augmentation des prix: en tant que consommateurs nets de produits alimentaires, ils ont été eux-mêmes confrontés à la hausse des prix alimentaires. Dans le même temps, dans de nombreux pays, la hausse mondiale des prix ne s'étant que faiblement transmise aux marchés locaux des produits, les ménages ruraux pauvres ont risqué également de perdre en tant que producteurs¹¹³. Les prix des intrants – en particulier les engrais phosphatés et le carburant – ont aussi augmenté rapidement, ce qui a réduit les marges des agriculteurs et contraint nombre d'entre eux à adopter des systèmes de production moins dépendants des intrants achetés, alors que, dans certains pays d'Asie, comme le Viet Nam et le Pakistan, les ménages ruraux ont, en moyenne, bénéficié de la flambée des prix. Partout, toutefois, les quintiles les plus bas dans les zones rurales – et en particulier les paysans sans terres – ont été parmi les plus durement touchés¹¹⁴. En outre, même là où les prix à la production ont effectivement augmenté, leur baisse ultérieure – tout aussi rapide – a fait que les paysans n'ont pas eu la possibilité de réagir aux nouvelles conditions du marché. Ainsi, une enquête menée auprès de paysans au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a relevé que plus de 60% d'entre eux auraient envisagé d'accroître les superficies consacrées aux céréales si les prix étaient demeurés aux niveaux du début de l'année 2008, mais que la forte baisse des cours avait suscité des incertitudes et compliqué leur prise de décisions¹¹⁵.



Les gouvernements ont réagi différemment aux augmentations des prix alimentaires. On peut citer, parmi ces réactions, l'interdiction des exportations; la gestion et la distribution de stocks publics; des mesures de contrôle des prix et de lutte contre la spéculation; et des filets de sécurité – notamment la vente de produits alimentaires à des prix subventionnés et une série de programmes de transferts monétaires et de produits alimentaires. Bien que ces actions aient eu principalement pour cibles les urbains pauvres, de nombreux pays ont également introduit des mesures d'appui à la production alimentaire (subventions aux intrants agricoles et distribution publique d'intrants; subventions au carburant pour l'irrigation; prix minimaux garantis aux producteurs; passation de marchés publics pour la distribution de produits alimentaires, ventes à des prix subventionnés et constitution de stocks nationaux; appui au crédit et annulation de la dette des paysans; appui à la gestion de la chaîne de valeur et à l'information sur le marché; et appui aux infrastructures d'irrigation et de stockage)¹¹⁶. Ces mesures ont été soutenues par les donateurs et les organismes de développement internationaux, dont le FIDA, qui ont rapidement mis à disposition des ressources pour le soutien de la production agricole dans les pays touchés par la hausse des prix.

On s'accorde très généralement à prévoir que la volatilité des prix sera un phénomène durable, aussi bien sur les marchés internationaux que dans les pays en développement¹¹⁷, de sorte qu'il est essentiel pour les populations rurales pauvres d'apprendre à la gérer. Comme on l'a noté plus haut, on s'intéresse de plus en plus au rôle que peut jouer la politique des pouvoirs publics dans la promotion de la production alimentaire et la stabilisation des marchés des produits alimentaires, entre autres parce que, dans certains pays, les institutions et les politiques publiques ont joué un rôle actif et que ces expériences ont été couronnées de succès. En Indonésie, le BULOG, l'Agence nationale pour l'alimentation contrôlée par le gouvernement, a défendu un prix plancher pour le riz, et cette intervention a été citée comme un facteur clé ayant permis l'augmentation de la production rizicole entre les années 1960 et les années 1980 et favorisé la croissance économique¹¹⁸. Au Viet Nam également, l'instauration de prix minimaux aux producteurs a été essentielle pour la création d'un contexte à faible risque dans lequel les petits exploitants ont pu investir en vue de l'augmentation de la production; elle a aussi permis au pays de devenir l'un des plus grands exportateurs mondiaux de riz. Plus récemment, au Malawi, le Programme de subventions aux intrants agricoles a été considéré comme une démarche pionnière d'une nouvelle génération de "subventions intelligentes" appliquées à grande échelle à l'agriculture, et bien que la mise en œuvre de ce programme ait connu certaines difficultés, la récolte de maïs de 2006 a été la plus élevée jamais enregistrée au Malawi; une année plus tard, le record était encore dépassé de près d'un tiers¹¹⁹. Certains gouvernements ont pris au cours des dernières années des dispositions visant à limiter, pour les paysans, les risques de marché importés: en Guinée, par exemple, le gouvernement a interdit en 1992 l'importation de pommes de terre pendant la campagne de commercialisation des pommes de terre locales; cette interdiction a été levée six ans plus tard, alors que la production de pommes de terre, qui ne dépassait pas 15 à 20 tonnes en 1991, avait atteint 2 400 tonnes, et que les producteurs locaux se trouvaient prêts à faire face à la concurrence extérieure¹²⁰. Au Honduras, le gouvernement a imposé avec succès, à partir de 1999, diverses règles concernant la passation des marchés, en vue de réglementer les importations de riz, mesure perçue comme ayant permis à la production intérieure de prendre son essor et au secteur national de devenir compétitif¹²¹.



Il s'agit, dans tous ces cas, de politiques ciblées élaborées au plan local, visant à répondre à des priorités spécifiques des politiques et mises en place en tenant compte des capacités institutionnelles locales. Il existe aussi, toutefois, de nombreux exemples d'interventions gouvernementales manquant de souplesse dans ce secteur, ayant pour conséquences une charge budgétaire sans cesse croissante, une dissuasion des petits exploitants du fait de la faiblesse des prix administrés et des retards des paiements et, comme ce fut le cas lors de la crise alimentaire de 2006-2008, une tension entre la résolution des problèmes intérieurs et une aggravation de la volatilité du marché mondial. En fin de compte, toutefois, il ne reste dans le monde que très peu de pays, pour ne pas dire aucun, où les pouvoirs publics n'interviennent pas dans une certaine mesure dans l'appui à la production agricole. Dans les pays de l'OCDE, les subventions aux producteurs agricoles sont omniprésentes et, combinées au régime actuel du commerce mondial, offrent peu d'avantages aux petits exploitants pauvres des pays en développement. Au contraire, elles augmentent les risques et l'incertitude des paysans, restreignent leur accès aux marchés mondiaux et réduisent les prix qu'ils pourraient obtenir.

Dans de telles circonstances, les mesures prises par les pouvoirs publics pour créer un environnement de marché stable pour les petits exploitants agricoles peuvent constituer, pour les gouvernements des pays en développement, un important ensemble d'outils permettant de stimuler la production alimentaire et de réduire la pauvreté rurale. La question n'est pas de savoir si les pouvoirs publics devraient ou non intervenir sur les marchés alimentaires. Il s'agit plutôt de veiller à ce que les politiques et les interventions soient à la fois durables et appropriées à la réduction du risque et à la promotion des investissements agricoles, et qu'elles y contribuent efficacement. Elles doivent donc être déterminées au cas par cas, répondre à des questions spécifiques au contexte (et souvent avec des contraintes de temps), avoir des objectifs clairement définis et circonscrits et s'appuyer sur une capacité institutionnelle des pouvoirs publics pour une mise en œuvre effective. Enfin, elles doivent comporter un cadre de gouvernance solide et être financièrement durables.

L'État comme source de risque

Des politiques et des investissements publics efficaces peuvent contribuer de façon décisive pour les populations rurales pauvres à la recherche d'une réponse à tous les facteurs de risque et aux chocs. Il s'agit, en partie, d'une question concernant les politiques et les initiatives prises pour aborder des risques spécifiques, ou pour atténuer l'environnement de risque plus général dans des secteurs particuliers (par exemple le changement climatique ou les marchés agricoles). De manière plus générale, il s'agit d'une question de gouvernance – les traditions et les institutions par l'intermédiaire desquelles l'autorité s'exerce dans un pays¹²².

“Certains paysans ont abandonné leurs meilleures terres. Parfois, après le labourage, on ne peut pas retourner aux champs pour récolter. Il y a des mines là-bas ou des risques de mauvaises rencontres. Les activités comme l'élevage de bétail sont impossibles à cause de l'insécurité. Les bêtes sont volées ou perdues parce qu'on ne peut pas s'enfoncer dans la forêt pour aller les chercher... Dans ces conditions, on n'ose pas élever du bétail. En fait, les valeurs négatives se sont infiltrées dans nos vies à cause des troubles. Maintenant, les gens volent du bétail, il y a des actes de pur banditisme. Ceux qui ont du bétail doivent donc garder leurs bêtes chez eux. On surexploite les terres. Le conflit a aussi réduit la main-d'œuvre parce que les gens se sont enfuis, ont été tués ou sont estropiés.”

Abdoulaye Badji,
homme de 50 ans (Sénégal)



Les modalités de la gouvernance et la nature du contrat social qui détermine les relations entre l'État et la société varient d'un contexte à l'autre, et il n'existe pas de modalité standard plus susceptible qu'une autre de réduire le contexte de risque. Toutefois, la gouvernance caractérisée par l'état de droit, la responsabilité et les possibilités institutionnalisées de participation peut contribuer à atténuer les risques auxquels font face les populations rurales. Depuis les années 1990, des évolutions dans le sens de la démocratisation sont intervenues dans toutes les régions en développement. Il subsiste encore, d'autre part, des pays dans lesquels les populations rurales pauvres ne participent que de manière très limitée à la gouvernance rurale – y compris celle des ressources naturelles ou des services publics essentiels à l'atténuation du risque. En particulier là où l'état de droit est faible, la citoyenneté active peut exposer les pauvres à des risques de répression voire de violence. Les groupes marginalisés sont habituellement les plus exposés aux risques qui en découlent: dans de nombreux pays, les droits humains et civils des peuples autochtones continuent à être bafoués. Il en va souvent de même pour d'autres groupes comme les pasteurs, les communautés forestières et, parfois, les personnes sans terres. De manière plus générale, le manque de respect pour l'état de droit, la faible responsabilité et les possibilités limitées de participation créent un environnement de risque élevé pour les activités des ruraux pauvres en tant que producteurs et en tant que citoyens, pour leurs organisations et pour d'autres acteurs cherchant à travailler avec eux – y compris le secteur privé et les ONG.

Normalement, mettre les citoyens à l'abri des grands facteurs d'insécurité fait partie des caractéristiques fondamentales des contrats sociaux dans tous les pays. Tous les États ne sont toutefois pas en mesure de remplir cette mission, pour des raisons allant d'une médiocre capacité de faire respecter l'état de droit à des formes de gouvernement autoritaires ou même prédatrices. Ces problèmes sont très répandus. Dans une analyse du développement humain dans les pays arabes, par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indique que, dans certains pays de la région, l'insécurité humaine n'est pas seulement liée à la présence d'un conflit, mais aussi à la prédominance des régimes autoritaires, allant de pair avec des faiblesses constitutionnelles et les larges marges de manœuvre dont jouissent les appareils sécuritaires de l'État¹²³. Dans les situations les plus extrêmes, il existe dans différentes régions des États qui ne parviennent même pas à exercer

un monopole de la force à l'intérieur de leurs limites territoriales, et qui sont le cadre d'une situation de conflit généralisée et souvent prolongée. Les États où la gouvernance est particulièrement médiocre, où la capacité et la légitimité de l'État sont faibles et, dans certains cas, exposés à des conflits fréquents ou de longue durée, sont souvent qualifiés d'États fragiles. Pas moins de 30% des pauvres de la planète vivent dans des États de ce type. La plupart sont tributaires des ressources naturelles et/ou de l'agriculture. Les populations rurales pauvres vivant dans les États fragiles sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux situations de conflit (y compris les conflits locaux, en rapport avec les ressources naturelles), à l'insécurité et à la désintégration des relations et des solidarités sociales¹²⁴.

“Vous savez, ce conflit a bouleversé la vie ici. C'est devenu impossible pour les gens d'ici. On ne peut pas aller aux champs sans avoir peur. Parce que moi, Bintou, je crains toujours ce qui peut arriver à mes enfants. Je n'ai jamais l'esprit tranquille. Je me demande ce qu'ils font; les enfants sont innocents, vous savez. Cette situation est un vrai fardeau pour les gens, surtout les pauvres.”

Bintou Sambou,
femme de 45 ans (Sénégal)



Les conflits sont une source importante de vulnérabilité et de risque pour les pauvres. En 2006, par exemple, 25 des 39 situations d'urgence alimentaire étaient liées à un conflit¹²⁵. Au cours d'un conflit, les moyens de subsistance sont érodés, tout comme les institutions (y compris celles chargées de la régulation de la terre et d'autres ressources naturelles), les autorités locales et les marchés. Les services de base – santé, éducation, eau et assainissement – peuvent se désintégrer, ou leur prestation peut se trouver soumise aux approches humanitaires, qui n'ont pas pour but premier d'appuyer les institutions essentielles capables de remettre les sociétés sur le chemin de la stabilité, de la coexistence et de la réconciliation. Lorsque des approches de développement à plus long terme sont mises en œuvre pour préserver ou reconstruire les services vitaux après un conflit, elles sont souvent exécutées par des ONG plutôt que par les pouvoirs publics, ce qui peut à long terme compromettre le processus de création d'un environnement de risque réduit pour les ruraux pauvres par le biais de services publics solides et d'institutions publiques légitimes.

Outre la fragilité de l'État et les situations de conflit, la mauvaise gouvernance de manière plus générale peut constituer un facteur de risque, en particulier lorsque l'absence de responsabilité et la corruption – ou l'abus de pouvoir et le détournement des ressources publiques à des fins privées ou politiques – sont répandues. L'absence d'une obligation, pour les autorités et les institutions publiques, de rendre compte introduit dans la vie publique un élément d'imprévisibilité qui peut accroître sensiblement les coûts de transaction associés, sur le marché, aux investissements et aux contrats, à l'accès aux services et aux équipements collectifs, et aux



“Malheureusement, nous sentons – et ça me met en colère – que les enseignants désignés ne sont pas d'un très bon niveau... Et ceux qui vivent dans les zones rurales en souffrent... Quand on va dans un village éloigné, on se rend compte que les enseignants ne font pas leur travail. Ils ne restent que deux ou trois jours et ne se préoccupent pas de se former eux-mêmes. Tout le monde n'a pas droit de la même manière à la santé, à la justice et à l'éducation... ça me met en colère qu'il y ait ce genre de choses dans notre pays.”

[Elsa Espinoza Delgado](#),
femme de 23 ans (Pérou)

pratiques de la citoyenneté. Ce sont les populations rurales pauvres qui sont le plus particulièrement touchées, du fait de leur manque de pouvoir, mais l'absence de l'obligation de rendre compte peut aussi augmenter les coûts et les risques auxquels doivent faire face les moins pauvres et les riches – y compris les investisseurs privés. Le défaut de responsabilité publique des autorités et des institutions publiques peut accroître les risques auxquels doivent faire face les ruraux pauvres au moment de décider, par exemple, s'ils doivent investir sur une parcelle de terre sur laquelle ils détiennent des droits coutumiers (et parfois même juridiques formels),

comment résoudre les éventuels conflits à propos de l'accès ou de l'utilisation des ressources naturelles, ou s'il convient d'investir dans l'augmentation de la productivité pour profiter des débouchés que des politiques ou des initiatives publiques peuvent ouvrir sur le marché.

Les coûts de la corruption peuvent aussi être élevés pour les populations rurales et inclure, par exemple, une augmentation du coût et du risque associés à l'utilisation des routes publiques; aux demandes de licences et de permis pour la création d'entreprises ou la constitution d'organisations de producteurs ruraux; à la protection des droits communautaires ou individuels d'utilisation des ressources locales vis-à-vis d'investisseurs privés ou d'organismes publics; ou à la protection des intérêts locaux dans les négociations portant sur des contrats fonciers à grande échelle. Dans une étude récente, la Banque mondiale examine l'impact profond de la "corruption discrète" dans les pays d'Afrique – les infractions aux règles professionnelles des enseignants, docteurs, inspecteurs et autres représentants des pouvoirs publics non caractérisées par des échanges d'argent. Les auteurs de l'étude estiment que cette corruption contribue à compromettre l'effet des investissements consacrés à la réalisation des OMD, et qu'elle touche directement les populations rurales pauvres – le paysan qui renonce à acheter des engrais parce qu'il n'est pas sûr de leur qualité, ou l'enfant qui ne recevra pas une éducation adéquate en raison de l'absentéisme de l'enseignant¹²⁶. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le FIDA a constaté que les pays les moins performants en termes de sécurité alimentaire sont ceux qui sont caractérisés par une instabilité gouvernementale, une faiblesse de l'état de droit

et une corruption très répandue – l'ensemble présentant un contexte à haut risque pour les investissements ruraux¹²⁷. En Asie, le PNUD a relevé que, dans certains pays, la corruption compromet l'application des lois et des règlements dans les zones rurales – où la police peut fréquemment demander des pots-de-vin ou être payée par les élites terriennes qui l'utilisent pour contrôler leurs métayers ou leurs ouvriers¹²⁸. La corruption sert aussi à obtenir un accès illégal aux ressources naturelles ou une utilisation illégale de ces ressources, ainsi qu'à la prestation de services de santé et d'éducation – ceux qui n'ont pas les moyens de verser des

Nawal Mohamed Khalil décrit la médiocrité des soins de santé dans les hôpitaux publics. "Quand on y va, on n'y trouve rien. Il vaut mieux ne pas y aller. Il n'y a pas de soins à l'hôpital... [Mon fils] est tombé malade un jour, et nous sommes allés à l'hôpital. Ils n'ont rien fait pour lui. Il en est sorti à moitié mort, et nous l'avons emmené chez un médecin privé qui l'a sauvé. On ne se fie pas aux hôpitaux publics... Si quelqu'un tombe malade et... qu'il a de l'argent, il ira chez un médecin privé."

Nawal Mohamed Khalil,
femme de 47 ans (Égypte)

"Les villageois ne savent pas combien [coûtent] les médicaments ou une injection. Comment pourrions-nous connaître les prix? Ils ne demandent pas le prix, ils sont gênés de demander. Ils donnent juste l'argent que les médecins de village demandent. En fait, le prix des médicaments au village est le résultat d'un manque de transparence. L'État devrait prendre des mesures... Les prix devraient être affichés pour que tout le monde sache..."

Li Guimin,
femme de 50 ans, Chine



pots-de-vin se voient privés de l'accès à ces services. Dans certaines parties du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la corruption a été liée au caractère non démocratique du gouvernement et à la présence de vastes secteurs publics, aux effectifs souvent pléthoriques. Tout aussi importante, l'omniprésence des systèmes informels de népotisme peut entraver le travail des institutions formelles de gouvernance¹²⁹.

Quelques réponses institutionnelles au risque

La liste des risques examinés dans la présente section ne constitue pas un inventaire exhaustif de ceux auxquels sont confrontés les ménages ruraux. Elle couvre cependant quelques-uns des risques les plus fréquemment rencontrés dans les diverses régions. Partout, les ménages ruraux pauvres s'efforcent, comme on l'a vu, de gérer les risques au mieux de leurs capacités. À l'appui de leurs efforts, les considérations relatives à l'atténuation et à la gestion du risque doivent être intégrées aux politiques et aux investissements (publics et privés) concernant le développement et la croissance des zones rurales. Nous analyserons, dans les prochains chapitres, ce que cela peut impliquer dans les domaines des marchés agricoles, de la production agricole et de l'économie rurale non agricole. Dans les différents domaines, toutefois, il existe aussi trois types d'institutions qu'il convient de renforcer pour aider les ménages ruraux pauvres à mieux gérer divers types de risques. Nous les examinerons brièvement ci-après.

Institutions communautaires

Il existe toute une gamme d'organisations et de réseaux locaux qui jouent un rôle important dans l'atténuation ou la gestion des risques auxquels sont confrontés les ménages ruraux pauvres. On peut en citer divers exemples: familles élargies, qui offrent davantage de possibilités de nourriture ou d'abri que les familles nucléaires, spécialement celles qui ne sont pas en mesure de participer pleinement à l'économie productive; groupements d'épargne et de crédit; arrangements de travail coopératifs, dans lesquels un groupe de paysans travaillent ensemble sur les terres des membres du groupe; groupes partageant les coûts et les bénéfices d'un troupeau de bétail; groupes stockant ensemble des céréales, ou voisins partageant des produits. Des banques alimentaires, de fourrage ou de semences, actives au plan local et dont certaines sont gérées et/ou financées collectivement par des organisations de pauvres qui en sont les membres (comme l'Association des travailleuses indépendantes [SEWA], en Inde) existent également dans les zones rurales de nombreux pays. Au Niger, des banques de céréales villageoises créées dans le cadre d'un projet appuyé par le FIDA aident les ménages pauvres à surmonter la période de soudure précédant la récolte. Les ménages peuvent emprunter des céréales, prélevées sur le stock, et rembourser après la récolte, avec un intérêt de 25%. On porte au crédit des banques de céréales l'amélioration de la nutrition, la réduction des

“Je sais que, par le passé, quand les enfants perdaient leurs parents, ils allaient chez leurs oncles et qu'ils grandissaient là. Mais, aujourd'hui, les choses ont changé. Il semble que chacun se débrouille tout seul. La vie est tellement dure maintenant. On ne peut pas prendre soin de sa famille et se charger en plus de la famille de son frère décédé. Les enfants orphelins doivent donc rester ensemble et s'aider les uns les autres. Mais, quand nous avons un gros problème, nous allons vers nos oncles pour qu'ils nous aident à trouver une solution. Et aussi, ils nous ont donné la terre que notre père travaillait.”

Oumar Diédhiou,
homme de 22 ans (Sénégal)



niveaux de migration et donc l'augmentation de la production agricole, et l'autonomisation des femmes locales et de leurs organisations. Dans certains contextes, le métayage peut aussi représenter une forme traditionnelle de partage du risque, pour autant que les loyers soient établis à un niveau raisonnable. Les liens patron-client avec les élites locales constituent aussi parfois d'importantes sources de protection sociale pour les populations rurales pauvres, encore qu'avec des effets mitigés en termes de développement local, de bonne gouvernance, d'inclusion sociale et d'équité.

La possibilité de participer à des formules d'atténuation du risque peut être l'une des principales raisons pouvant inciter les personnes à adhérer à une organisation locale; telle a été la conclusion d'une étude menée dans les zones rurales du Tchad¹³⁰. Toutefois, de nombreux mécanismes locaux d'atténuation et de gestion du risque fondés sur la solidarité sociale ont aussi leurs limites. Ils peuvent ne répondre qu'aux besoins de certains groupes au sein des communautés rurales; d'autres groupes, comme les veuves, les ménages touchés par le sida, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou les minorités ethniques, peuvent se trouver marginalement ou insuffisamment soutenus par ces mécanismes. En outre, avec l'affaiblissement des cultures traditionnelles et les niveaux élevés de migration depuis les zones rurales, certaines institutions et organisations locales fondées sur les solidarités

sociales ont été soumises à des contraintes croissantes. Enfin, les institutions et organisations locales peuvent en général faire peu *elles-mêmes* pour aider les ménages à faire face à des risques affectant un grand nombre de personnes: sécheresses, inondations, conflits ou volatilité croissante du marché. Les gouvernements et les organismes de développement ont d'importants rôles à jouer sur plusieurs plans: améliorer le contexte de risque dans lequel ces institutions et organisations conduisent leurs opérations, les renforcer dans tous les cas où cela est possible et approprié, et les aider à se transformer pour mieux répondre aux besoins des populations rurales pauvres dans un contexte en évolution. Dans nombre de cas, les gouvernements et les donateurs pourront contribuer à piloter, appuyer ou reproduire les innovations institutionnelles positives – le soutien apporté par le FIDA aux banques de céréales, au Niger, en constitue un exemple. D'autres exemples concernent le développement de la cogestion et des modalités de gestion communautaire autour des ressources collectives, l'appui à des organisations de type associatif pour aborder les risques liés au marché et au contexte, et le travail avec les parties prenantes locales en vue de la réforme des institutions locales de gestion des conflits ou de la promotion de l'égalité entre les sexes.

Institutions financières

Les institutions financières jouent un rôle essentiel dans la démarche consistant à mettre les ménages ruraux pauvres en mesure de faire face aux chocs et de gérer les risques.

Pascaline fait partie d'une association de femmes/d'un club d'épargne dont les membres proposent leurs services, rassemblent ce qu'ils ont gagné et accordent aux membres qui en ont besoin des prêts à faible taux d'intérêt: "Nous fournissons nos services pour un prix forfaitaire pendant la saison des pluies... Nous plantons surtout du riz, ou nous le récoltons... Le prix varie selon qu'on nous demande de travailler une demi-journée ou une journée complète et aussi selon qu'on travaille pour une personne qui est membre ou pas de l'association. Le membre de l'association paie 5 000 francs CFA pour la demi-journée et 10 000 francs CFA pour la journée complète. Pour quelqu'un qui n'est pas membre de l'association, nous demandons 7 500 francs CFA pour la demi-journée et 15 000 francs CFA pour la journée complète. Il y a en moyenne 20 membres chaque fois que nous travaillons pour quelqu'un. Le prix peut vous sembler bas, mais souvenez-vous que l'objectif de base de l'association est la solidarité. Ce sont donc des tarifs sociaux..."



Ces ménages ont des revenus peu élevés, qui plus est irréguliers et incertains et, dans nombre de cas, liés aux campagnes agricoles. En outre, les fréquentes situations d'urgence financière que connaissent les ménages pauvres peuvent résulter d'une maladie ou d'un décès, de la perte de revenus ou de moyens de production, d'un vol ou des frais d'importantes cérémonies sociales. Pour gérer ces types de situations, les individus ont généralement recours à une gamme d'outils financiers, souvent utilisés simultanément et se rattachant en grande partie à des réseaux informels et à des liens familiaux. Ainsi, une étude portant sur 250 ménages au Bangladesh, en Inde et en Afrique du Sud a constaté que ces ménages utilisent, en moyenne, dix types d'instruments financiers au cours d'une année¹³¹. Certains de ces instruments sont universels: pratiquement tous les ménages contractent des emprunts, de manière informelle, auprès de parents et d'amis, et nombreux sont ceux qui, en retour, offrent des prêts à d'autres personnes. D'autres instruments reposent sur une gamme d'institutions informelles et – plus rarement – formelles. On peut citer les comptes d'épargne et les prêts de microfinancement, l'épargne détenue par un tuteur, la détention d'une épargne pour le compte d'autres personnes, les crédits consentis par les commerçants, les assurances informelles et autres systèmes du même type.

Il existe donc une forte demande de services financiers parmi les ménages ruraux pauvres, et on estime à 2,2 milliards le nombre d'adultes dans les pays en développement, parmi lesquels la plupart des ruraux pauvres, qui n'ont pas accès à des services financiers formels¹³². La demande la plus importante concerne souvent des services d'épargne divers, sûrs et abordables. Compte tenu de la rareté d'institutions financières formelles accessibles dans la plupart des zones rurales, les individus ont imaginé des solutions de rechange. Certains font appel à des collecteurs d'épargne (des personnes qui, moyennant une petite redevance, veillent sur l'épargne d'autres personnes), mais la formule la plus courante est celle des associations d'épargne et de crédit rotatifs. Ces associations sont connues sous différents noms dans le monde entier. On peut citer, comme exemple de ce type d'association de services financiers d'initiative locale, les groupes d'autoassistance existant en Inde. Depuis leur mise en place dans les années 1980 pour fournir des services financiers aux pauvres, près de 3 millions de groupes ont été constitués et sont devenus un mouvement d'autonomisation sociale, en particulier pour les femmes pauvres. Une étude consacrée en 2006 à ces groupes montre qu'ils jouent un rôle social et politique important et qu'ils permettent à une multitude de familles pauvres d'avoir accès au crédit bancaire – 24 millions de familles pauvres entre 1992-1993 et 2004-2005. Il a été constaté que les groupes d'autoassistance aident un grand nombre de femmes rurales pauvres à gérer leurs finances souvent précaires, et que la plupart d'entre eux sont raisonnablement bien gérés et soutenus pendant des périodes significatives¹³³. Il existe de nombreux autres exemples de ces mouvements précieux qui, bien que n'intervenant pas nécessairement sur la même échelle, ont pour effet net de prévenir un appauvrissement.

Les institutions de microfinancement (IMF) se sont multipliées depuis 1990; malgré les coûts de transaction élevés et les risques associés aux opérations dans les zones rurales, elles parviennent de mieux en mieux à élargir leur champ d'action et à répondre à la demande

Parfois, un membre connaît de graves difficultés et peut avoir besoin d'aide. Nous utilisons le fonds pour aider la personne, généralement sous la forme d'un prêt. Ils remboursent toujours. C'est une question d'honneur. En fait, s'ils ne le faisaient pas, ils n'obtiendraient plus de prêt s'ils devaient se retrouver en difficulté. Le fonds fonctionne comme une sorte d'assurance sociale... Plus que tout, ce qui m'intéresse, c'est l'aspect solidarité de l'association. Nous nous aidons les uns les autres le plus que nous pouvons."

Pascaline Bampoky,
femme de 30 ans (Sénégal)



dans ces zones. Les plus innovantes expérimentent des moyens de permettre aux plus pauvres, parmi les populations rurales, d'avoir accès aux services financiers. Travailler avec les clients les plus pauvres pour les "promouvoir" en leur donnant accès au cœur même des services financiers exige du temps pour créer les habitudes d'épargne et de remboursement, une formation pour comprendre les services financiers et planifier l'épargne et l'utilisation du crédit, et la construction d'une filière pour passer de la réception des dons ou de l'aide alimentaire à l'établissement d'une relation indépendante avec les prestataires de services financiers¹³⁴. Ce sont là d'importants défis pour les IMF. En outre, les pauvres ont souvent besoin d'une petite épargne avec un droit de retrait instantané; ils ont besoin d'une aide pour se constituer une épargne – au-delà de la brève durée de vie du club d'épargne rotative; et ils ont besoin de prêts pour toutes sortes d'utilisations, y compris la consommation ou les investissements dans des microentreprises¹³⁵. Enfin, les ménages ruraux pauvres ont besoin de services financiers pour réduire les coûts à la charge des membres de la famille envoyant des fonds vers les zones rurales où vit le reste du ménage. À cet égard, il peut y avoir un grand intérêt à une collaboration entre les services de transfert de fonds et les IMF en vue de l'extension des services d'épargne dans les zones rurales.

Les populations rurales pauvres peuvent avoir accès à divers mécanismes informels d'assurance, comme les produits d'assurance pour les petits commerçants au Bangladesh, les fonds pour couvrir le coût de funérailles en Éthiopie et les fonds de mariage en Inde¹³⁶.

ENCADRÉ 5 Enseignements tirés des programmes d'assurance indicielle

Le mécanisme conjoint FIDA-Programme alimentaire mondial (PAM) baptisé "mécanisme de gestion des risques climatiques" a passé en revue 36 expériences portant sur des programmes d'assurance indicielle mis en place à travers le globe. Les résultats donnent à penser que l'assurance indicielle pourrait offrir une solution efficace, liée au marché et répondant aux besoins d'assurance du secteur de l'agriculture, et également accentuer l'efficacité de l'aide humanitaire en cas de catastrophe. Établies sur la base de multiples expériences, ces études de cas mettent en évidence un certain nombre de principes essentiels au succès des programmes et proposent les approches suivantes pour en favoriser l'expansion:

- créer une proposition ayant une valeur palpable pour les assurés et proposer l'assurance dans le cadre d'une enveloppe de services plus large;
- renforcer les capacités et le sentiment d'appropriation des partenaires d'exécution;
- sensibiliser la clientèle aux produits d'assurance indicielle;
- se greffer sur des réseaux de distribution efficaces existants, en impliquant le secteur privé dès le début;
- accéder aux marchés internationaux de transfert des risques;

- améliorer l'infrastructure et la qualité des données météorologiques;
- encourager la création de cadres légaux et réglementaires favorables; et
- suivre et évaluer les produits pour favoriser un perfectionnement continu.

Pour assurer l'application à plus grande échelle de l'assurance indicielle, les gouvernements et les donateurs devront intervenir en jouant un rôle important de facilitateurs, en particulier dans les domaines clés ci-après:

- mise à disposition de prestations d'assistance technique, de formation et de développement de produits;
- éducation de la clientèle en matière d'assurance;
- encouragement de l'innovation;
- facilitation de l'accès à la réassurance;
- développement à l'échelle nationale de services, d'infrastructures, de systèmes de données et de recherches dans le domaine météorologique;
- création d'un environnement juridique et réglementaire favorable, et conception de stratégies nationales saines de gestion des risques ruraux; et
- soutien d'études d'impact.



Le secteur de la microassurance s'est rapidement développé au cours des dernières années, et on estime aujourd'hui que 15 millions de personnes à faible revenu sont couvertes par une forme d'assurance maladie vendue par le biais de partenariats avec des IMF¹³⁷. Un intérêt croissant est porté à l'utilisation de l'assurance indicielle comme moyen de protéger les petits paysans contre les effets de sévères chocs climatiques; les paiements sont déclenchés par des évolutions prédéfinies de l'indice (habituellement défini en termes de phénomènes climatiques objectifs et mesurables comme la pluviométrie). Des programmes pilotes ont été entrepris dans toutes les régions en développement, et bien que, dans nombre de pays, quelques centaines seulement de petits exploitants en profitent, c'est près de 2,1 millions de polices d'assurance indicielle qui ont été vendues en Inde dans le cadre de programmes d'assurance privée depuis 2003.

Bien que l'assurance indicielle offre un potentiel en tant qu'outil de gestion du risque, sa mise en œuvre présente des difficultés. La conception du contrat est très coûteuse et doit être adaptée aux conditions agroécologiques de chaque zone. On possède peu d'expérience de l'assurance parmi les populations rurales pauvres, et il faut avoir recours, pour les atteindre, aux organisations qui connaissent ces clients, comme les associations paysannes et les IMF ou d'autres canaux d'acheminement. En outre, il existe peu de stations météorologiques pouvant fournir des données en vue de l'établissement de l'indice, et les assureurs privés risquent d'être réticents à s'engager sur ce terrain, étant donné qu'il leur faudrait supporter les coûts de mise au point de nouveaux produits qui pourraient ensuite être copiés avec une relative facilité par leurs concurrents. Il appartient donc au secteur public et aux ONG de financer les biens publics et de définir les conditions préalables qui permettront aux assureurs privés d'investir dans ce secteur¹³⁸. Cela donne à penser qu'un développement institutionnel et des investissements significatifs (avec notamment des partenariats privé-public) sont nécessaires. L'encadré 5 présente les enseignements clés tirés à ce jour.

Protection sociale

Les États doivent non seulement placer la gestion du risque au centre des politiques et des investissements qu'ils consacrent à la réduction de la pauvreté rurale, mais aussi concevoir des politiques et des institutions visant spécifiquement à améliorer la capacité d'adaptation des ménages pauvres. La protection sociale se préoccupe en particulier de la manière dont peut être renforcée la résilience des individus ou des ménages aux événements négatifs, et on peut la définir comme l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics en réaction aux niveaux de vulnérabilité, de risque et de privation considérés comme socialement inacceptables au sein d'une société donnée¹³⁹.

Depuis les années 1980, les programmes de protection sociale se sont multipliés – dans les pays à revenu intermédiaire, mais aussi dans les pays les moins avancés –, et de nombreux gouvernements commencent à y voir un outil de premier plan pour la réduction de la pauvreté, spécialement pour les plus pauvres. De très nombreuses mesures de protection sociale sont en cours d'introduction. Les transferts financiers soumis à conditions sont très répandus en Amérique latine: on peut citer, à cet égard, les Oportunidades au Mexique, la Bolsa Família au Brésil, ainsi que le Programa de Asignación Familiar du Honduras et la Red de Protección Social du Nicaragua, programmes bien connus ciblant généralement les familles très pauvres et cherchant à combiner un objectif à court terme – atténuer la pauvreté – et un objectif à long terme – briser la pauvreté intergénérationnelle – en soumettant les transferts à diverses conditions de fréquentation scolaire, d'immunisation des enfants et autres conditions du même



ENCADRÉ 6 La loi sur le Programme national de garantie de l'emploi rural et son impact sur les femmes rurales

La loi sur le Programme national de garantie de l'emploi rural est un texte de portée historique adopté en Inde en 2005. Elle garantit à chaque ménage rural le droit d'obtenir 100 jours de travail manuel non qualifié par an, rémunérés au salaire minimal admis au niveau de l'État, versé également aux hommes et aux femmes. Les travaux sont essentiellement axés sur la conservation de l'eau et du sol, l'aménagement des terres et le boisement. Sa mise en œuvre mobilise tous les rouages du gouvernement, depuis le niveau fédéral jusqu'au niveau local. Avec des variantes significatives entre les États, la loi a stimulé l'économie rurale grâce à l'augmentation des revenus, de la demande et des investissements, et elle a renforcé les mécanismes d'adaptation des ménages ruraux pauvres. Au cours de la période 2007-2008 déjà, plus de 30 millions de ménages ont obtenu du travail en vertu de cette loi. Une diminution des migrations a été enregistrée dans les zones où des projets ont été mis en œuvre – ainsi qu'une augmentation des salaires agricoles résultant, dans certaines régions, d'une tension sur les marchés du travail – encore que ces résultats puissent manquer de rigueur, du fait de l'absence de groupe témoin. Selon une étude réalisée en 2009 sur les effets de la loi, à partir d'une enquête menée auprès des femmes dans six États, la loi NREGA a aussi favorisé l'accès des femmes à des emplois mieux rémunérés. Ainsi, les femmes constituaient 44% des participants au programme NREGA en 2007-2008 au niveau de

l'ensemble de l'Inde, et beaucoup plus dans les États du Kerala, du Tamil Nadu et du Rajasthan. La loi elle-même stipule que les femmes doivent constituer au moins un tiers des participants. Comparé aux possibilités de travail irrégulier, mal payé et souvent dangereux habituellement proposé aux femmes rurales pauvres, le programme NREGA offre un meilleur travail, plus acceptable sur le plan social, dans de meilleures conditions, avec des horaires réguliers et prévisibles, des emplacements proches des maisons des femmes et une meilleure rémunération. L'enquête a montré que les salaires moyens des femmes allaient de 47 à 58 roupies par jour sur le marché privé du travail, à une moyenne de 85 roupies au titre du NREGA. Les deux tiers des personnes interrogées ont fait état d'une sécurité alimentaire accrue, et la moitié ont indiqué qu'elles étaient mieux en mesure de faire face aux maladies affectant la famille. Certaines femmes ont pu, grâce à leur salaire, acquérir des intrants et des équipements agricoles. L'expérience du programme NREGA met toutefois en évidence la persistance des obstacles sociaux à l'accès des femmes à des possibilités d'emplois bien rémunérés. Dans certaines régions, les femmes ont fait état d'une discrimination à leur égard et indiqué qu'elles étaient empêchées d'entrer dans des projets NREGA par des hommes attirés par des salaires décentes. Ailleurs, des ménages ayant à leur tête des femmes célibataires se sont vus interdire l'inscription dans des projets menés au titre de la loi.

Source: Khera et Nayak (2010).

ordre. Ces programmes incluent également des systèmes de garantie d'emploi et de travaux publics, comme le Programme national indien de garantie de l'emploi rural (NREGA), qui avait fourni en 2007-2008 100 jours de travail par an à 30 millions de ménages ruraux pauvres, ou le Programme éthiopien pour la préservation d'un filet de sécurité, qui fournit cinq jours de travail par mois pendant six mois à environ 6 millions de personnes. Au cours des dernières années, un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne, comme le Kenya, le Malawi, le Mozambique et la Zambie, encouragés par les donateurs, ont piloté ou mis en place des programmes sociaux de transferts monétaires. Bien que la plupart de ces gouvernements n'aient fait preuve que d'un intérêt modéré pour l'extension de ces programmes, un certain nombre d'autres priorités ont été poursuivies, y compris des régimes nationaux de pension sociale (Lesotho et Swaziland) et des subventions aux intrants agricoles (Malawi et Zambie)¹⁴⁰.

La convergence entre les politiques de croissance agricole et de protection sociale suscite un intérêt croissant dans de nombreux pays. On dispose d'éléments montrant que les transferts monétaires, en réduisant la vulnérabilité, encouragent l'épargne et l'investissement dans l'agriculture ou les activités commerciales non agricoles. Des transferts prévisibles et



réguliers exercent une fonction effective d'assurance et encouragent une prise de risque modérée par des petits paysans de zones marginales, autrement non assurés. À la différence des paysans des États voisins, les agriculteurs ayant participé au programme NREGA dans l'État du Maharashtra ont planté des variétés à haut rendement plutôt que des variétés résistantes à la sécheresse¹⁴¹. Grâce à leur participation au Programme pour la préservation d'un filet de sécurité en Éthiopie, nombreux sont aujourd'hui les bénéficiaires en mesure d'éviter de vendre des aliments pour faire face à des besoins à court terme, et nombreux sont ceux qui se sentent désormais assez sûrs de leurs revenus pour contracter des emprunts productifs qu'ils auraient précédemment jugés trop risqués¹⁴². Les récoltes record obtenues en 2006 et en 2007 au Malawi sont attribuées, outre à la pluviométrie abondante, au Programme de subvention des intrants agricoles.

Les bénéficiaires de ces programmes peuvent cependant être de plus grande ampleur, et le NREGA, par exemple, a apporté des avantages à de nombreuses femmes (encadré 6). Dans les zones où des projets ont été exécutés, le programme s'est aussi traduit par une réduction du nombre de migrants et une augmentation des salaires agricoles résultant, dans certaines régions, d'une tension sur les marchés du travail¹⁴³. Les programmes de transferts monétaires soumis à conditions ont eu pour effets d'accroître de 4 à 8% les taux d'inscription scolaire, primaire et secondaire (ils ont aussi accru les taux d'inscription parmi les non-participants), d'accroître les taux de fréquentation et de réduire le taux d'abandon; de réduire l'incidence des maladies infantiles; et de conduire à des améliorations de la taille des enfants¹⁴⁴. Le programme pilote de transfert d'argent mis en œuvre à Kalomo, en Zambie, a réduit la faim, amélioré les régimes alimentaires, réduit les maladies, accru la propriété de moyens de production (en particulier des chèvres) et favorisé les investissements.

C'est en liaison avec d'autres mesures que la protection sociale produit ses effets les plus puissants en tant que force de réduction de la pauvreté. Ainsi, une simulation des effets des transferts monétaires sur la société rurale cambodgienne a montré que la combinaison des mesures de protection sociale et d'appui à la croissance agricole produisait de meilleurs résultats, à la fois en termes de réduction de la pauvreté et de croissance, et que les taux de rentabilité économique les plus élevés étaient obtenus en combinant les subventions à la santé et à l'éducation avec l'appui à la croissance agricole¹⁴⁵. Ces observations confirment l'une des thèses défendues dans le présent rapport, à savoir que les pouvoirs publics doivent prendre des initiatives sur divers fronts pour réduire les risques afin de protéger les moyens de subsistance et de donner aux populations rurales pauvres les moyens de créer et de saisir les opportunités de croissance et de réduction de la pauvreté. On examinera dans les chapitres suivants les implications concernant l'agriculture, les marchés et la stimulation des opportunités dans le secteur de l'économie rurale non agricole. L'exacte combinaison des mesures de protection et de promotion doit, de toute façon, varier d'un contexte à l'autre. Ainsi, les transferts monétaires *soumis à conditions*, qui ont bien réussi en Amérique latine¹⁴⁶, pourraient ne pas être efficaces en Afrique, où les services de santé et d'éducation ne sont pas assez accessibles aux ruraux pauvres. Les solutions liées au marché, d'autre part, dépendent de l'existence de marchés efficaces. Les décideurs doivent évaluer la juste combinaison des interventions et évaluer et modifier les programmes lorsque les circonstances changent, sans mettre en jeu la confiance des individus par des changements imprévisibles de politique. Enfin, l'un des enseignements se dégageant d'un certain nombre d'études est que le programme de protection sociale doit être entraîné par un moteur interne plutôt que par les donateurs, et qu'il doit s'appuyer sur des politiques, des institutions et des structures politiques préexistantes¹⁴⁷.



Messages clés se dégageant de ce chapitre

Premièrement, éviter et gérer le risque sont des conditions préalables pour que les ménages ruraux pauvres puissent sortir de la pauvreté, et elles se trouvent donc au cœur de leurs stratégies de subsistance. Au niveau du ménage, les décisions prises quant à l'affectation et l'utilisation de l'argent, de la terre et de la main-d'œuvre sont fonction non seulement des opportunités disponibles, mais aussi de la nécessité de minimiser la possibilité d'une exposition du ménage à des chocs qui pourraient le faire tomber dans la pauvreté, l'empêcher d'en sortir ou réduire sensiblement sa capacité de dépenser pour satisfaire ses besoins primaires. Dans de nombreux cas, toutefois, la nécessité de minimiser la possibilité et l'impact des chocs compromet la capacité des individus de saisir des opportunités – notamment en les empêchant ou en les décourageant de prendre les risques qu'implique l'investissement de ressources à la poursuite des opportunités. *Il est prioritaire pour les populations rurales pauvres de comprendre qu'éviter ou gérer efficacement le risque est un point de départ obligé pour la conception de politiques et d'investissements permettant aux femmes et aux hommes des zones rurales de tirer des avantages des nouvelles opportunités.*

Deuxièmement, les chocs sont l'un des premiers facteurs contribuant à l'appauvrissement ou au maintien dans la pauvreté. Les femmes et les hommes ruraux pauvres sont spécialement exposés à diverses formes de chocs, à cause de leurs types de moyens de subsistance, des zones dans lesquelles ils vivent, de leurs ressources et de leurs capacités. En outre, leur résilience est moindre que celle des ménages moins pauvres, parce qu'ils disposent d'une base de ressources plus restreinte pour s'adapter, qu'ils ont moins de possibilités d'accumuler des ressources suffisantes pour faire face à des chocs importants et qu'ils ne peuvent s'appuyer que sur un réseau d'institutions, d'infrastructures et de services plus faible. En cas de choc, les personnes ont recours à un large éventail de stratégies d'adaptation, qui peuvent toutefois impliquer qu'elles contractent des dettes ou qu'elles vendent des moyens de production, ce qui les rendra encore plus vulnérables à des chocs ultérieurs. *Aider un nombre croissant d'individus et de ménages à s'extraire durablement de la pauvreté exige à la fois la réduction de leur exposition aux chocs et le renforcement de leur capacité d'adaptation par l'amélioration de leurs capacités individuelles et collectives, et par la recherche de solutions à ces handicaps interdépendants.*

Troisièmement, le contexte de risque s'aggrave pour les populations rurales pauvres de nombreuses régions du monde. Les facteurs de risque menaçant de plus en plus les populations rurales pauvres sont notamment la dégradation des ressources naturelles et le changement climatique; l'insécurité croissante de leur accès à la terre; la crise des ressources collectives et des institutions connexes; et la volatilité accrue des prix alimentaires. À ces facteurs s'ajoutent d'autres risques, présents depuis longtemps et en rapport, entre autres, avec la maladie, la variabilité climatique, les dépenses occasionnées par les cérémonies sociales importantes, et la mauvaise gouvernance (notamment la fragilité de l'État). Dans ce contexte, les nouvelles opportunités de croissance dans les zones rurales seront probablement hors de portée de nombreux ménages et individus ruraux pauvres – spécialement ceux dont la capacité d'adaptation est affaiblie par les inégalités et les handicaps tournant, par exemple, autour de l'âge, du sexe ou de l'appartenance ethnique. *Dans nombre de cas, des politiques et des investissements innovants sont nécessaires pour faire face aux risques, nouveaux ou croissants, et pour améliorer les réponses aux risques présents depuis longtemps. Cette approche implique souvent une collaboration entre divers acteurs, depuis les acteurs étatiques jusqu'à ceux du secteur privé et de la société civile.*



Quatrièmement, *une approche suivant plusieurs axes est nécessaire afin de placer une juste appréciation des risques et des chocs au centre d'une nouvelle stratégie pour la croissance rurale et la réduction de la pauvreté.* Il faut pour cela, d'une part, renforcer la capacité des populations rurales pauvres de gérer le risque: appuyer et élargir les stratégies et les outils qu'elles utilisent déjà pour gérer le risque et pour s'y *adapter*, et les aider à élaborer de nouvelles stratégies et de nouveaux outils. Cela exige, d'autre part, que l'on rende moins risqué le contexte auquel elles sont confrontées, ce qui suppose une meilleure gouvernance du contexte de risque, en particulier du point de vue des changements sur les marchés et dans l'environnement naturel, mais aussi à propos des capacités sanitaires des populations rurales pauvres, et de leur droit d'être à l'abri des conflits. Plusieurs thèmes devront particulièrement retenir l'attention: renforcer les organisations communautaires et les aider à trouver de nouveaux mécanismes de solidarité sociale; favoriser l'expansion et l'approfondissement de systèmes à utiliser pour la mise à la disposition des populations rurales pauvres d'une gamme de services financiers; et fournir une protection sociale aux personnes les plus vulnérables. S'ils sont bien conçus, ces programmes peuvent réduire le risque auquel doivent faire face de nombreux ménages et leur permettre d'investir dans des activités plus rentables génératrices de revenus.



Pakistan, province de Khyber-Pakhtunkhwa:
Shazia Bibi dans la cour de sa maison. Avec son
mari, ils possèdent un buffle, quelques chèvres
et une poule et peuvent ainsi donner du lait et
des œufs à leurs trois enfants. Ils cultivent aussi
des légumes et du blé et vendent une partie de
leur récolte, mais les gains qu'ils en tirent, aussi
faibles qu'imprévisibles, leur permettent tout
juste de payer l'école des enfants.





Chapitre 4

Des marchés agricoles pour accroître les revenus



Shazia Bibi, aujourd'hui au milieu de la trentaine et mère de trois enfants, vit dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (l'ancienne Province de la frontière du Nord-Ouest), au Pakistan. Elle et son mari cultivent des légumes, de l'ail, du taro, du maïs et du blé, et vendent une partie de leurs récoltes. Mais les bénéfices, faibles et imprévisibles, sont à peine suffisants pour payer l'éducation des enfants et le traitement médical à long terme dont Shazia a besoin pour soigner sa maladie cardiaque.



Quand vient le moment de la récolte, ils se renseignent sur les prix du marché et calculent si leurs coûts – comprenant la location des terres, les semences, les engrais, les pesticides et la main-d'œuvre à laquelle ils font parfois appel – seront couverts s'ils vendent tout de suite.

“Si tous nos coûts sont couverts, dit Shazia, nous faisons [la récolte] immédiatement, et nous l'emmenons au marché d'Abbottabad.”

S'ils estiment qu'ils vont vendre à perte, ils stockent la récolte chez eux, ce qui est laborieux parce qu'il faut nettoyer le produit de la récolte et le déplacer d'une pièce à l'autre tous les 15 jours pour éviter l'infestation par des termites.

Prenant l'exemple de l'ail, Shazia explique comment le marché fonctionne – ou ne fonctionne pas – pour eux: **“Parfois, nous faisons un bénéfice et, parfois, nous faisons une double perte... Quand il y a de l'ail chinois ou indien sur le marché, notre ail perd toute sa valeur... Notre ail, nous le gardons chez nous parce que la situation va peut-être s'améliorer et qu'il se vendra à un bon prix...”**

D'après Shazia, non seulement l'ail importé fait descendre le prix de l'ail local, mais il ne se conserve pas aussi bien que l'ail local. **“Le nôtre est petit et se garde longtemps, dit-elle. On peut le stocker pendant un an et demi: il reste frais.”**

Le ménage a aussi un buffle, quelques chèvres et une poule, dont ils utilisent généralement les produits pour eux-mêmes tout en vendant aussi le lait du buffle: **“Cela nous permet d'améliorer un peu notre situation.”** L'utilisation de la bouse de buffle leur permet en outre d'économiser sur les dépenses d'engrais.

Oumar Diédhiou, célibataire de 22 ans, est cultivateur à Badiana, dans la province sénégalaise de Casamance. Son principal revenu lui vient de la vente d'arachides à l'office national de commercialisation.

Oumar pratique aussi la culture maraîchère, cultivant essentiellement des fruits qu'il vend sur le marché local. Mais, comme il l'explique, la vente est

Selon Oumar, les cultivateurs doivent se regrouper pour vendre en ville: "Si nous avions quelqu'un dans le village qui pourrait acheter notre production et l'emporter pour la vendre en ville, ce serait bien... Les villageois devraient s'organiser. On pourrait ainsi désigner les gens qui pourraient acheter nos produits et les emporter dans les villes."



difficile: "Les acheteurs ne sont pas faciles à trouver. Et les fruits pourrissent vite. Il faut donc coopérer avec d'autres gens du village pour avoir une quantité suffisamment importante et convaincre ainsi les acheteurs de venir au village. Le problème, c'est que, quand ils sont là, ils imposent leurs prix. Si on ne vend pas, les produits se détériorent, et on perd... En fait, on n'aime pas vraiment dire aux gens qu'on a des produits à vendre – c'est comme leur dire qu'on a un problème d'argent. Celui qui vient pour acheter croit qu'on est prêt à vendre à n'importe quel prix pour avoir de l'argent et régler notre problème. Donc, on attend que quelqu'un vienne. Si personne ne vient, on forme une délégation, et on va en ville à la recherche d'un acheteur."

Ayant étudié jusqu'au niveau secondaire, Oumar a acquis de précieuses compétences, qu'il utilise dans son métier de cultivateur: "Je comprends la logique qui est derrière tout ce que j'entreprends. Et je suis plus efficace. Je sais comment utiliser les engrais, par exemple. Je peux faire des prévisions et me fixer des objectifs." Il a plusieurs idées sur la façon d'améliorer l'agriculture et de favoriser le développement rural en général. "Il est impossible de continuer à travailler comme le faisaient nos ancêtres", insiste-t-il. De bonnes semences, des engrais et "des infrastructures comme de petits barrages" sont autant de nécessités. "Nous devons d'abord travailler dur, dit-il. Puis il nous faudra l'aide de partenaires extérieurs."

Introduction

Dans le monde moderne, la vie économique est structurée dans une large mesure autour du fonctionnement des marchés: pratiquement, chaque ménage compte au moins un membre qui vend sa force de travail en échange d'un salaire, ou qui vend des produits ou des services d'un type ou d'un autre; l'argent ainsi gagné sert à acquérir ce dont ils ont besoin: logement, nourriture, habillement, biens de consommation, soins de santé et autres services. L'accès aux marchés est tout aussi indispensable pour les ménages ruraux pauvres des pays en développement, et pour exactement les mêmes raisons. En outre, faute d'un bon accès aux marchés, les ménages ruraux ne peuvent pas utiliser de façon efficiente les maigres ressources, terre et travail, dont ils disposent, et leur prise de décisions risque d'être limitée – peut-être au point de les contraindre à l'autosuffisance, qu'il s'agisse de nourriture, de main-d'œuvre ou d'autres éléments.

Dans une situation caractérisée par une augmentation de la demande de produits alimentaires et agricoles, et par un changement profond des marchés agricoles aux plans national et mondial, une meilleure participation des populations rurales pauvres aux marchés revêt une importance particulière. Si ces marchés fonctionnent bien et qu'ils incluent les petits exploitants agricoles, ils peuvent fortement inciter les populations rurales pauvres à consentir les investissements requis et à prendre les risques nécessaires pour renforcer leur capacité de répondre à la demande du marché. Par ailleurs, si les populations rurales pauvres sont en mesure de tirer avantage de leur participation aux marchés, elles pourront progressivement épargner et accumuler des ressources, augmentant ainsi non seulement leur prospérité, mais également leur capacité de faire face aux risques et aux chocs. Pour que cela se produise, toutefois, il faut atténuer le contexte général de risque affectant la participation des populations rurales pauvres aux marchés agricoles. Nous procéderons dans ce chapitre à un examen plus approfondi de la manière dont évoluent les opportunités sur les marchés agricoles du fait de la modernisation et de la mondialisation des chaînes de valeur des produits alimentaires et agricoles. Nous passerons ensuite en revue un certain nombre de facteurs particulièrement importants pour le renforcement de la capacité des populations rurales pauvres de participer aux chaînes de valeur agricoles. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'infrastructure de marché; du renforcement des capacités individuelles et collectives; de l'amélioration de l'accès aux informations sur le marché; de l'amélioration des services d'appui au marché (services financiers, par exemple); et d'un investissement accru (y compris par l'intermédiaire de partenariats public-privé) dans des arrangements contractuels gagnant-gagnant entre les acteurs au sein des chaînes de valeur.

Pourquoi les marchés agricoles sont importants pour les populations rurales pauvres

Comme on l'a indiqué en ouverture, les conditions caractérisant les marchés agricoles lors de la crise des prix alimentaires de 2006-2008 s'inscrivent dans le cadre d'un nouveau contexte caractérisé par de nouvelles incitations à investir dans les économies rurales et la croissance rurale. Pour de nombreux ménages ruraux pauvres, les marchés agricoles présentent depuis longtemps une importance particulière – et c'est eux qui constituent le point central de ce



chapitre, en particulier en tant que marchés des *produits*. Ils jouent un rôle essentiel pour les ménages dont les moyens de subsistance reposent sur la production de petits agriculteurs (culture et élevage), qui sont aussi au centre de ce chapitre. La plupart des ménages paysans sont en rapport avec les marchés des produits agricoles en tant que vendeurs, vendeurs et acheteurs (soit vendeurs nets, soit acheteurs nets) ou seulement en tant qu'acheteurs. Leur degré de participation aux marchés agricoles varie considérablement, en fonction notamment du niveau et de la localisation des ressources du ménage. Dans de nombreux pays, un ou deux cinquièmes seulement de la population rurale participent de manière *significative* aux marchés agricoles¹⁴⁸, tandis que certains ménages, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales les plus éloignées, n'ont que peu ou pas d'interaction avec les marchés. La plupart des ménages ruraux pauvres sont, toutefois, des acheteurs – nets ou absolus – de produits alimentaires, et les marchés des produits alimentaires sont donc essentiels pour eux en tant que consommateurs. Étant donné que les sources de revenus provenant de l'activité non agricole constituent une part sans cesse croissante des revenus ruraux, des marchés agricoles et alimentaires fonctionnant bien seront encore plus importants, à l'avenir, pour la sécurité alimentaire.

Il est capital pour les petits exploitants de trouver de bonnes opportunités de marché pour faire de l'agriculture une activité rémunératrice. Tournés vers l'avenir, les jeunes ruraux d'aujourd'hui considéreront que l'agriculture est un choix de vie viable et *aspirent* à devenir agriculteurs uniquement si cette activité est rentable. L'exemple de l'Association des paysans de Kapchorwa pratiquant une agriculture de marché, en Ouganda, est instructif. Au cours des dix dernières années, le nombre de ses membres est passé de 27 à plus de 5 000. Elle s'est lancée dans des achats groupés d'engrais, a recruté ses propres agents de vulgarisation, conclu des contrats de fourniture avec des brasseries et le PAM, et mis en place un système de récépissés d'entrepôt à l'intention de ses membres. Interrogés sur ce qu'ils considèrent comme leur plus importante réalisation, les membres ont répondu que l'agriculture devenant plus rentable pour eux, les jeunes sont de plus en plus intéressés par l'agriculture et la formation agricole, et que des jeunes membres de l'association, à l'esprit d'entreprise, ont même pris à bail de la terre pour accroître leur production¹⁴⁹.

Aborder les risques pour mieux participer aux marchés

Pour les ménages paysans, la participation aux marchés des produits agricoles comporte toute une série de risques affectant leurs décisions en tant que vendeurs et en tant qu'acheteurs. Ainsi, bien que, comme noté plus haut, la plupart des ménages ruraux pauvres soient des acheteurs nets de produits alimentaires, de nombreux ménages d'agriculteurs pauvres cherchent à produire leur propre nourriture en réaction à des conditions de marché défavorables ou non fiables sur les marchés alimentaires, conditions qui se traduisent par une volatilité des prix ou le manque périodique de produits de base sur les marchés locaux. De plus, en l'absence d'opportunités fiables de participation aux marchés des produits, les ménages d'agriculteurs pauvres limiteront probablement leurs investissements dans les cultures à vocation commerciale et éviteront généralement les risques et les coûts associés à l'augmentation de la productivité dans leurs systèmes de production – culture, élevage et pêche.

En revanche, l'accès à des marchés des produits rémunérateurs et fiables peut permettre aux ménages paysans d'axer leurs systèmes de production sur le marché et de mettre l'accent sur les cultures à vocation commerciale et les produits de l'élevage, ce qui pourra accroître et assurer leur revenu monétaire et rendre moins impérative l'autosuffisance. Dans un autre exemple relevé en



“Nous n'emportons pas les ananas nous-mêmes à Chachapoyas parce qu'il nous faudrait des camions ou de grosses camionnettes pour ça; de plus, la route principale est mauvaise et, comme nous ne voulons pas que les fruits pourrissent, nous les rassemblons tous et nous les vendons aux Huambinos [peuple de la province voisine de Huambo].”

[José del Carmen Portocarrero Santillán](#), homme de 82 ans (Pérou)



“Huit ou neuf personnes se regroupent pour louer un véhicule. Si une seule personne veut transporter les nêfles, ça revient trop cher. Une seule personne ne peut pas se permettre de payer les 500 roupies que coûte le billet jusqu'au marché d'Abbottabad.”

[Muhammad Naveed](#), homme de 22 ans (Pakistan)

Ouganda, l'Union des paysans de Nyabyumba a bénéficié d'une aide externe substantielle pour parvenir au point où elle a pu devenir l'un des fournisseurs de pommes de terre de la chaîne de restauration Nando's à Kampala. Cet objectif atteint, les membres du groupe – à 60% des femmes – ont changé de stratégie: au lieu de dépendre du travail salarié non agricole et d'activités agricoles pour satisfaire aux besoins alimentaires de leurs ménages, ils sont devenus des producteurs spécialisés, entièrement tournés vers la production commerciale et capables d'utiliser leur revenu pour acheter les produits alimentaires répondant à leurs besoins¹⁵⁰. Au Kenya également, un marché des produits laitiers efficace a permis aux petits paysans travaillant sur de très petites exploitations d'axer leurs systèmes de production sur le marché, de remplacer le pâturage par du fourrage acheté et de produire du lait avant tout pour le marché de Nairobi¹⁵¹. La production de cultures à vocation commerciale peut aussi aider les ménages paysans pauvres à obtenir le revenu nécessaire à l'acquisition d'intrants pour la production de cultures vivrières. Un accès amélioré et moins risqué au marché constitue donc une importante incitation à l'augmentation des investissements agricoles et à l'accroissement de la productivité.

En règle générale, les marchés des produits agricoles fonctionnent mieux lorsqu'ils sont concurrentiels, lorsqu'ils sont desservis par une bonne infrastructure de transport et de communications, lorsque l'information circule librement entre les participants, lorsqu'il n'y a pas de restrictions à l'accès, lorsque les asymétries de pouvoir entre les participants sont faibles et lorsque l'offre et la demande ne connaissent pas des fluctuations violentes. Malheureusement, ces circonstances sont

rarement réunies. Les petits exploitants pauvres n'ont généralement que de faibles quantités de produits à vendre, et cet excédent peut n'être qu'occasionnel ou de moindre valeur et qualité. Leurs coûts de transport sont élevés; il faut souvent que les acheteurs viennent à eux; ils n'ont pas d'informations sur les prix du marché au-delà de la petite agglomération la plus proche; et ils ont habituellement besoin d'être immédiatement payés en espèces. De là découlent des hauts niveaux de risque et d'incertitude pour les petits producteurs, et des coûts de transaction élevés pour les acheteurs, dans une situation caractérisée par une faible confiance entre les deux parties.

De nombreuses chaînes de valeur des produits alimentaires et agricoles font intervenir beaucoup d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, et d'autres risques et coûts de transaction viennent s'ajouter à chaque lien de la chaîne, le tout contribuant à réduire l'efficacité du marché. Il est rare que le pouvoir de marché soit également réparti le long de la chaîne de valeur, ce qui permet aux plus puissants des acteurs de répercuter les coûts et les

risques sur les plus faibles – en règle générale les petits exploitants (mais aussi les travailleurs occasionnels dans le secteur de l’agriculture et de la transformation agricole). Dans certains cas, les asymétries de pouvoir de marché sont accentuées par un degré élevé de concentration du contrôle sur des chaînes de valeur spécifiques. En Amérique latine, par exemple, quatre sociétés contrôlent 75% du marché brésilien du maïs hybride, et quatre autres sociétés contrôlent la même proportion du marché du café. En Colombie, quatre sociétés représentent jusqu’à 72% du marché des huiles, et quatre autres sociétés constituent 94% du marché pour trois produits – pommes de terre, yuccas et bananes. En El Salvador, deux minoteries dominent 97% du marché du blé, et quatre sociétés contrôlent 87% du marché des produits laitiers¹⁵². La mobilisation des marchés agricoles pour donner un coup de pouce aux économies rurales et aider les personnes à sortir de la pauvreté exige donc que l’on comprenne le fonctionnement des différentes chaînes de valeur; les contraintes et les sources de risque pour les petits exploitants agricoles et d’autres ruraux pauvres; et les moyens de rendre la participation à des chaînes de valeur spécifiques moins risquée et plus rentable pour eux.

“... J’ai une ambition. J’espère avoir une activité qui procure un bon revenu pour protéger mes enfants et moi-même de la misère... Je voudrais pouvoir augmenter la quantité de *moukirr* (un onguent de soin amer traditionnel) que je vends... Cela peut se vendre rapidement quand on se met en route pour chercher des acheteurs potentiels. Vous savez, je le vends avec un tout petit bénéfice parce que cette région est pauvre. Et je ne peux pas laisser mes enfants pour partir vendre ailleurs.”

Bintou Sambou,
femme de 45 ans (Sénégal)

Comment les marchés ont changé au cours des dernières décennies

La gouvernance des marchés agricoles a connu d’importants changements dans de nombreux pays en développement au cours des quelque 30 dernières années. Avant le début des années 1980, les systèmes de commercialisation agricole étaient caractérisés par une très forte intervention des pouvoirs publics visant à minimiser le risque de pénuries alimentaires dans les zones urbaines, à assurer des rentrées de devises étrangères et des recettes fiscales grâce aux produits de base agricoles d’intérêt stratégique, et à s’assurer de la participation des petits exploitants agricoles à la production de cultures vivrières et de cultures de rente¹⁵³. Les activités de commercialisation étaient généralement confiées à des offices de commercialisation paraétatiques, offrant aux paysans des prix fixes pour leurs produits, sur l’ensemble du territoire et pour toutes les saisons; le secteur privé était habituellement exclu des activités de commercialisation. Dans certains pays, le système offrait de fortes incitations à l’augmentation de la production; dans d’autres, il constituait une forme de taxation des petits paysans et avait pour but premier de garantir l’approvisionnement des zones urbaines en produits alimentaires à bas prix.

Au début des années 1980, la sagesse sommaire affirmait que ce modèle était devenu un fardeau budgétaire non durable, qu’il avait contribué à une baisse réelle des prix aux producteurs et qu’il n’avait pas réussi à promouvoir la croissance agricole. Fortement encouragés par la Banque mondiale, de nombreux pays ont introduit de profondes réformes des systèmes de commercialisation des intrants et des produits. Les systèmes nationaux de commercialisation des cultures d’exportation traditionnelles, comme le cacao, le café et le coton, ont été libéralisés à des degrés variables, et les mécanismes internationaux de gestion des stocks et des prix ont



été démantelés, avec pour conséquence une plus grande variabilité à court terme des prix des produits de base¹⁵⁴. Pour les principaux aliments de base également, le rôle de l'État dans la commercialisation et la fixation des prix a été réduit – avec toutefois bon nombre d'exceptions notables, spécialement en Asie. La commercialisation a été ouverte au secteur privé, et les barrières à l'importation des produits alimentaires ont été réduites. De nombreux petits exploitants agricoles ont tiré des avantages de ces changements; de nombreux autres toutefois – spécialement ceux qui vivent dans les zones les plus éloignées et mal desservies – ont perdu des marchés et des revenus fiables et dû faire face à un contexte de risque aggravé.

Parallèlement au démantèlement des systèmes de gouvernance de la commercialisation centrés sur les pouvoirs publics, tout un ensemble de nouveaux facteurs a remodelé, au cours des dernières années, les marchés agricoles des pays en développement. Au plan national, ces facteurs incluent l'urbanisation et la croissance démographique, l'augmentation du revenu par habitant, l'évolution des préférences des consommateurs, la modernisation de la transformation et du commerce de détail des produits alimentaires, et l'amélioration des infrastructures de transport et de communications¹⁵⁵. Au plan mondial, les pays en développement sont devenus, pour les grandes multinationales du secteur agroalimentaire, des sources de plus en plus intéressantes de marchés et d'approvisionnements agricoles.

Le contexte des échanges commerciaux a également changé – en partie du fait de modifications lentes et progressives du régime mondial des échanges, des normes de qualité publiques et privées, et des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, et en partie du fait de l'importance accrue du rôle que jouent les économies des pays non membres de l'OCDE en croissance rapide en tant qu'importateurs et exportateurs de produits agricoles. En Asie et dans le Pacifique, en particulier, les échanges agricoles ont connu une croissance substantielle. En 2007-2008, les importations agricoles des pays d'Asie constituaient le quart du commerce mondial et concernaient principalement les céréales, les oléagineux, la viande et les produits horticoles¹⁵⁶. Ces flux commerciaux ont été dominés par l'Inde et la Chine, comme exportateurs et comme importateurs. Conséquence de tous ces facteurs, les marchés des produits agricoles sont de plus en plus différenciés dans de nombreux pays. On trouve, à une extrémité, les marchés de village où les produits vendus sont produits et consommés localement et, à l'autre extrémité, les marchés mondiaux vendant des légumes conditionnés de contre-saison. Il existe des marchés traditionnels et des marchés modernes, présentant des degrés divers d'intégration aux plans local, urbain, national, régional et mondial. La différenciation des marchés offre de nouvelles opportunités aux petits exploitants agricoles, ainsi que de nouveaux risques et de nouvelles barrières.

Marchés urbains

Les marchés urbains se sont profondément transformés au cours des 30 à 40 dernières années, en raison de la rapide croissance des populations urbaines, aussi bien dans les grandes villes que dans les centres urbains de plus petite taille. Dans de nombreux pays, cette évolution s'est accompagnée d'une hausse des revenus et de l'émergence d'une classe moyenne assez considérable, dont les goûts et les habitudes de consommation se modifient; dans certaines régions, cette évolution est aussi liée à la participation croissante des femmes aux marchés du travail, à la plus grande disponibilité d'appareils électroménagers dans les foyers et à d'autres facteurs. Dans l'ensemble, on observe dans la plupart des pays une demande croissante de produits alimentaires, et en particulier de produits de grande valeur comme les légumes, les fruits, la viande et les produits laitiers (voir le tableau ci-après). Un nombre croissant de



TABLEAU 2 Évolution des habitudes de consommation alimentaire (kilogramme/personne/an)

Pays	Produit	1980	2005	Augmentation (%)
Chine	Céréales	154	156	1
	Légumes	49	271	453
	Lait	3	24	700
El Salvador	Céréales	139	133	-4
	Légumes	30	63	110
	Lait	84	103	29
Ghana	Céréales	58	95	90
	Légumes	26	30	15
	Lait	3	7	133
Inde	Céréales	140	146	4
	Légumes	48	74	54
	Lait	39	65	67
Kenya	Céréales	147	128	-13
	Légumes	25	44	76
	Lait	65	76	17
Pérou	Céréales	102	140	37
	Légumes	27	44	63
	Lait	62	50	-19
Tunisie	Céréales	207	207	0
	Légumes	140	185	32
	Lait	66	98	48

Source: FAOSTAT <http://faostat.fao.org/site/345/default.aspx>.

personnes demandent des produits alimentaires de grande qualité et des aliments transformés ou tout préparés. Nombreux sont ceux qui veulent effectuer leurs achats dans les supermarchés et se nourrir dans des points de vente de restauration rapide ou des restaurants.

À la suite de la libéralisation du marché, et à la fois comme réponse à l'évolution de la demande urbaine de produits alimentaires et comme moteur de ces changements, les marchés alimentaires nationaux ont connu une rapide restructuration; d'importants nouveaux investissements sont intervenus dans les domaines de la transformation et du commerce de détail, et de nouveaux arrangements et de nouvelles normes de marché ont émergé à divers degrés selon les pays. Les supermarchés ont connu une expansion rapide dans la plus grande partie du monde en développement. Cette croissance a démarré en Amérique latine, où les supermarchés représentent aujourd'hui, en général, 60% ou plus des ventes au détail de produits alimentaires; ce fut ensuite le tour de l'Asie, en commençant par l'Asie de l'Est et du Sud-Est, et plus récemment l'Asie du Sud, et enfin l'Afrique – australe d'abord, puis orientale¹⁵⁷. Il existe toutefois de grandes différences entre les pays: il suffit de comparer le Brésil, où la part des supermarchés dans les ventes de produits alimentaires au détail est de 75%, et l'État plurinational de Bolivie, où elle est seulement de 10%¹⁵⁸. Il existe aussi des différences entre les grandes villes et les petites agglomérations, et entre différents produits, les supermarchés ayant en général une plus grande part du marché pour les aliments transformés et conditionnés que pour les fruits et légumes frais. Par ailleurs, les supermarchés sont extrêmement hétérogènes, allant des entreprises familiales aux chaînes mondiales de vente au détail.



Bien que les supermarchés préfèrent souvent acheter leurs produits soit auprès de grandes entreprises de transformation, soit directement aux unités de production, il arrive dans certains contextes qu'ils travaillent également dans le cadre de relations privilégiées de fourniture avec des petits exploitants, leur offrant parfois des intrants à crédit, apportant une assistance technique et se chargeant de la collecte des produits¹⁵⁹. Il existe de nombreux exemples de petits exploitants agricoles fournissant leurs produits aux supermarchés, directement ou indirectement, en particulier en Asie du Sud-Est¹⁶⁰. Les petits exploitants seront plus probablement intégrés aux marchés modernes de vente de produits alimentaires au détail lorsqu'il existe un secteur commercial réceptif ou inclusif, intéressé par une participation avec eux à des conditions équitables, lorsqu'il existe des petits exploitants organisés et autonomisés capables d'améliorer et d'organiser leurs processus de production et de commercialisation, et lorsqu'il existe un secteur public jouant le rôle d'intermédiaire pour la création des conditions propices à la participation du secteur commercial et des petits exploitants agricoles¹⁶¹. Toutefois, les producteurs qui ne sont pas capables de répondre aux normes rigoureuses imposées par les supermarchés, en particulier du point de vue de la cohérence des livraisons et de leur volume, sont généralement exclus de ces chaînes de valeur. Par ailleurs, de nombreux supermarchés cherchent explicitement à réduire le nombre de leurs fournisseurs¹⁶², ce qui peut entraîner l'élimination des petits producteurs.

On avait craint, au début des années 2000, que les supermarchés ne dominent à terme les marchés alimentaires émergents¹⁶³. Des informations plus récentes donnent à penser que ces craintes ont été exagérées¹⁶⁴ et qu'il reste une large place pour d'autres types de vente au détail – y compris par le biais des marchés traditionnels. Dans toutes les régions, ces marchés, aux prix d'entrée inférieurs, continuent de jouer un rôle important pour les consommateurs

ENCADRÉ 7 Principales caractéristiques des chaînes d'approvisionnement traditionnelles et modernes pour les produits agricoles et alimentaires

Chaîne traditionnelle

- Faible élasticité-prix de la demande
- Chaînes d'approvisionnement pilotées par le négociant ou le transformateur
- Faible ratio valeur/volume
- Qualité définie par catégorie-type
- Besoin réduit d'infrastructure d'assurance qualité et sûreté
- Nombreux produits peu périssables
- Faibles niveaux de transformation du produit avant son exportation
- Coordination limitée des chaînes d'approvisionnement, avec un risque et des coûts de transaction élevés tout au long des chaînes
- Nombreuses petites entreprises spécialisées
- Traçabilité/préservation de l'identité faible ou nulle le long de la chaîne d'approvisionnement
- Nécessité d'une capacité logistique de base

Chaîne moderne

- Forte élasticité-prix de la demande
- Chaînes d'approvisionnement pilotées par le détaillant
- Ratio valeur/volume élevé
- Qualité définie par des normes privées
- Infrastructure d'assurance qualité et sûreté essentielle
- Nombreux produits hautement périssables
- Possibilité de hauts niveaux de transformation du produit avant son exportation
- Hauts niveaux d'intégration ou de coordination des chaînes d'approvisionnement, avec des fournisseurs préférés
- Chaîne d'approvisionnement courte, avec des risques et des coûts de transaction faibles
- Nombre restreint d'entreprises spécialisées
- Besoin accru de traçabilité/préservation de l'identité tout au long de la chaîne d'approvisionnement
- Nécessité d'une capacité logistique évoluée

Source: adapté de Henson (2006).



et les producteurs, en particulier les plus pauvres. RuralStruc a constaté que, dans la plupart des régions des sept pays couverts par son enquête, les arrangements traditionnels de commercialisation demeurent prédominants, les ventes aux marchés modernes n'étant importantes que dans quelques zones où sont implantées les entreprises agroalimentaires¹⁶⁵. Contrairement aux marchés modernes et restructurés, les marchés traditionnels sont généralement dispersés, à plusieurs niveaux et fragmentés. Ils sont souvent inefficaces; ils peuvent être caractérisés par des pénuries ou des excédents périodiques et par une forte volatilité des prix; la qualité des produits est parfois médiocre; et l'on rencontre, le long de la chaîne, des niveaux élevés de risque et de coûts de transaction, qui se traduisent par la faiblesse des prix aux producteurs. Là où les marchés traditionnels et modernes exercent leurs activités parallèlement, ils permettent aux petits exploitants agricoles d'élaborer des stratégies plus sophistiquées et plus diversifiées pour la commercialisation de leurs produits. Bien que les marchés modernes offrent en général des prix supérieurs, les producteurs peuvent constater que le marché traditionnel leur offre des avantages en termes de trésorerie, ou qu'ils peuvent y écouler – à un prix certes inférieur – les produits qui ne répondent pas aux normes du marché moderne.

Marchés mondiaux

Tout comme les marchés intérieurs, les marchés mondiaux évoluent rapidement. Les "produits tropicaux" traditionnels (café, cacao, thé, fibres textiles, noix, épices, sucre et confiserie) ont vu leur valeur diminuer de moitié, en pourcentage, par rapport à la valeur totale des exportations agricoles des pays en développement, passant de 39 à 19% au cours des années 1980 et 1990. Au cours de la même période, la part des fruits et légumes est passée de 15 à 22%, et celle du poisson et des fruits de mer, de 7 à 19% (dont plus d'un tiers issus de l'aquaculture). Ces produits "non traditionnels" occupent aujourd'hui une place prépondérante dans les exportations des produits de l'agriculture et des produits alimentaires des pays en développement, et leurs marchés demeurent les plus dynamiques, avec des dispositifs de protection commerciale relativement réduits sur les marchés des pays industrialisés. Les exportations sont dominées par un petit nombre de pays, principalement d'Amérique latine et d'Asie, encore que certains pays soient parvenus à s'assurer d'une position dominante sur des marchés de produits spécifiques – le Kenya, par exemple, pour les haricots verts, et le Pérou pour les asperges¹⁶⁶.

Il demeure toutefois très difficile pour les petits producteurs des pays en développement de saisir les opportunités sur les marchés mondiaux des produits agricoles, compte tenu des multiples contraintes auxquelles ils doivent faire face. La première se rapporte aux politiques commerciales des pays développés et à l'appui que ces pays apportent à leur agriculture, ce qui limite les possibilités que pourraient offrir les marchés d'exportation aux petits exploitants agricoles des pays en développement. Le coût mondial de ces politiques devrait, selon les estimations, atteindre un chiffre se situant entre 70 et 200 milliards d'USD d'ici à 2015 – résultant à plus de 90% des restrictions à l'accès au marché et de tarifs douaniers sur les produits agricoles; une part assez importante du coût total est à la charge des pays en développement. Une libéralisation totale se traduirait par une hausse des prix de plus de 5% pour les produits agricoles primaires, de 10 à 20% pour le coton et de 15% pour les oléagineux. Elle augmenterait aussi d'environ 9% la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales, et les plus fortes progressions concerneraient le coton



et les oléagineux, mais également le blé, la viande transformée, le sucre, les produits laitiers, les céréales secondaires et les fruits et légumes. Les principaux bénéficiaires en seraient l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne¹⁶⁷.

La seconde contrainte, pour les petits exploitants agricoles, réside dans l'imposition de règles toujours plus rigoureuses en matière de sûreté et de qualité des produits alimentaires et s'appliquant en particulier aux produits de grande valeur sur les marchés d'exportation. Ainsi, les grands magasins de détail en Europe (et de plus en plus au-delà) exigent que les produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture des pays en développement soient conformes à leur norme GLOBALGAP (précédemment EurepGAP – les trois lettres GAP constituant l'acronyme anglais de "bonnes pratiques agricoles"), qui comprend des règles de référence pour les producteurs et exige que chaque unité de production soit évaluée par une tierce partie indépendante relevant d'un organisme de certification habilité. La conformité avec la norme GLOBALGAP peut exiger des dépenses d'investissement – produits chimiques, équipement de pulvérisation et hangars de calibrage; il faut aussi mettre en place des systèmes de gestion de la qualité et assumer le coût de la certification. En outre, les paysans doivent être formés aux normes, pratiques, contrôles et exigences de traçabilité. Tous ces coûts créent des obstacles à l'accès aux marchés et peuvent être trop élevés pour de nombreux petits exploitants. Pour ceux qui parviennent à se conformer aux normes, toutefois, l'appartenance à un groupement constitue un important moyen de surmonter les coûts de transaction élevés¹⁶⁸.

De nombreuses études montrent que les marchés d'exportation de grande valeur tendent à exclure les petits producteurs¹⁶⁹. Ce processus s'est intensifié à la suite de l'établissement de normes plus élevées pour les produits et les processus. Deux exemples le démontrent. Le premier concerne le marché d'exportation de légumes frais du Kenya. Après une croissance rapide du secteur d'exportation des légumes au cours des années 1970 et 1980, ce marché a été restructuré au cours des années 1990 pour répondre aux normes des supermarchés européens. Le coût élevé de la certification (20 000 USD pour un groupe de 45 producteurs)¹⁷⁰ a provoqué l'effondrement du nombre de petits exploitants participant au marché. Dans le seul district de Machakos, les agriculteurs livrant leur production à l'un des principaux exportateurs de haricots verts étaient plus de 1 200 en 1991; il en restait moins de 400 en 2004; leur production a été remplacée par celles de domaines appartenant aux exportateurs et par des achats auprès de grands et moyens exploitants¹⁷¹. Au Viet Nam, l'Université An Giang a apporté aux petits producteurs de *pangasius* un appui important qui leur a permis de livrer leur production à une grande entreprise de transformation exportant ensuite les filets vers l'Europe. La volatilité des prix et le coût élevé de la mise en conformité avec les normes exigées pour l'exportation de poisson à destination de l'Europe ont toutefois fait que le marché d'exportation ne présentait pas d'intérêt pour les producteurs participants, qui ont en fin de compte réduit l'importance de leur système de production pour vendre de petites quantités de *pangasius* sur le marché local du poisson frais¹⁷².

Les créneaux commerciaux spécialisés, en particulier pour les produits de l'agriculture biologique certifiés ou bénéficiant de l'étiquette "commerce équitable", ne représentent toujours qu'un minuscule pourcentage des échanges agricoles: la valeur totale du marché biologique mondial, le plus important des deux, était de 52 milliards d'USD en 2008¹⁷³, soit 1 à 2% du total mondial des ventes de produits alimentaires. Ces marchés présentent néanmoins un intérêt pour les petits exploitants parce qu'ils peuvent offrir des avantages



environnementaux ou sociaux aux producteurs ainsi que des prix forts et/ou des contrats à long terme. Les deux marchés impliquent toutefois des coûts considérables pour les petits exploitants, puisqu'ils exigent tous deux une certification complexe et coûteuse. Bien que les normes de production biologique soient généralement rigoureuses du point de vue environnemental et sanitaire, elles ne favorisent pas en soi la participation des petits exploitants, et une grande partie des produits biologiques provient de grandes exploitations. Une étude réalisée en 2008 dans trois pays d'Asie y a observé deux types principaux de systèmes d'agriculture biologique: l'un, largement promu par les ONG, et dont la production est principalement obtenue sur de petites exploitations et destinée au marché intérieur; l'autre, encouragé par les pouvoirs publics et le secteur privé, se pratique généralement sur de grandes exploitations¹⁷⁴. Le second modèle est prédominant en Chine, le premier en Inde, et une combinaison des deux en Thaïlande. Le commerce équitable, en revanche, favorise la production de petites unités, et il est par conséquent plus susceptible d'apporter des avantages aux petits exploitants. Au cours des dernières années, des éléments de ces créneaux commerciaux spécialisés ont été intégrés au programme d'action croissant en matière de responsabilité sociale des entreprises mondiales dans les chaînes agroalimentaires.

Coûts et opportunités sur différents marchés

Tant les marchés intérieurs que les marchés internationaux peuvent être importants pour les petits producteurs. Il apparaît toutefois clairement que les marchés urbains intérieurs offrent des opportunités sans cesse croissantes. En premier lieu, ils sont nettement plus vastes que les marchés d'exportation pour la plupart des produits, et leur expansion est plus rapide. En Afrique, la valeur totale du marché urbain pour les petits producteurs a été estimée à près de 17 milliards d'USD en 2002, alors que la valeur du marché d'exportation (produits tropicaux et produits de grande valeur) n'est que de 4 milliards d'USD¹⁷⁵. Au Kenya, le système intérieur de production horticole est de quatre à cinq fois plus important en valeur et fait intervenir un nombre très élevé de petits exploitants agricoles et de petits négociants¹⁷⁶. En Chine, le système intérieur de production des produits frais avait, au début des années 2000, un volume de 40 à 50 fois supérieur à celui des exportations. En deuxième lieu, la nature des produits demandés sur les marchés urbains intérieurs a évolué. Dans de nombreux pays – notamment, mais pas uniquement, dans les économies en transformation –, la demande d'aliments de base est aujourd'hui stagnante, tandis que la demande de produits de très grande valeur augmente rapidement. Leur production est une activité à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui constitue une bonne nouvelle pour l'emploi agricole. En troisième lieu, les marchés urbains créent de nouvelles opportunités d'échanges intrarégionaux: dans de vastes parties de l'Asie, les marchés régionaux sont déjà importants; en Afrique subsaharienne, on reconnaît qu'ils offrent un immense potentiel. Dans l'ensemble, il existe dans les pays en développement un potentiel non négligeable de création, par les marchés urbains, de nouvelles opportunités, à l'intérieur des pays et des régions, de croissance rurale impulsée par l'agriculture, dans laquelle les petits producteurs auraient un rôle de premier plan à jouer; la nature et l'ampleur exactes de ces opportunités varient toutefois selon les contextes et selon les chaînes de valeur.

Compte tenu de la diversification croissante du marché, les petits exploitants cherchent, dans de nombreux pays, à participer à divers marchés de substitution. Leurs choix ne sont pas nécessairement exclusifs, étant donné que la participation simultanée à plusieurs marchés



peut présenter des avantages. En général, leurs choix sont orientés par la rentabilité attendue, l'accessibilité, les coûts et les risques. Habituellement, plus la valeur d'un marché et la rentabilité à attendre d'une participation sont élevées, plus il sera sans doute difficile d'y avoir accès. Les marchés intérieurs restructurés peuvent en particulier être rémunérateurs pour les petits exploitants, mais ils présentent des aspects délicats parce que les institutions, les normes et les formes d'organisation qui les caractérisent sont plus généralement associées aux marchés mondiaux qu'aux marchés intérieurs traditionnels. En général, saisir les opportunités sur les marchés restructurés suppose que les petits exploitants soient en mesure d'investir dans des améliorations constantes et d'innover dans leurs produits, leurs technologies et leurs stratégies de commercialisation. Cela exige aussi un accès stable et adéquat à des moyens de production complémentaires, aux services (notamment les services financiers), à l'appui des ONG et des organisations du secteur privé, à un secteur industriel et commercial réceptif et à des politiques et des programmes publics propices¹⁷⁷. Il est évident, enfin, que les opportunités seront modelées par le contexte et les conditions du marché, et pas seulement au plan national, mais aussi par les conditions particulières des différentes chaînes de valeur et par les circonstances variables selon les localités et les territoires. On peut néanmoins énumérer un certain nombre de facteurs génériques facilitant la participation au marché des petits exploitants.

[Cultiver la paix
à long terme
au Rwanda](#)



Facteurs de marché clés pour les populations rurales pauvres

Organisations de producteurs ruraux

À l'occasion d'interviews avec des représentants d'entreprises privées et avec des petits producteurs en Colombie, les deux groupes ont souligné à quel point il est important pour les producteurs de s'organiser en groupements pour établir des relations commerciales avec l'autre partie¹⁷⁸. Cela n'a rien de surprenant, dans la mesure où la présence de groupes réduit, pour les deux parties, le risque et les coûts de transaction. Sur le plan de la commercialisation, le principal avantage offert par les groupements – et plus généralement les organisations de producteurs – à leurs membres réside dans les achats en gros d'intrants et les ventes en gros de produits, ce qui leur permet de participer aux marchés dans le cadre de transactions de plus grande ampleur et avec des coûts de collecte et de transport réduits. Les organisations rendent également possibles des relations plus fiables avec les gros acheteurs, y compris dans le cadre de contrats, parfois associés à un crédit intrants et à des services d'appui à la production. L'accès aux services financiers peut aussi être amélioré par l'intermédiaire des organisations. En outre, ces dernières peuvent jouer un rôle déterminant dans la garantie de la qualité requise et de la quantité souhaitée de la production. Sur le marché, en outre, les organisations de producteurs ont normalement plus de pouvoir que les individus, et elles peuvent les aider à négocier de meilleurs prix et de meilleures conditions de paiement pour les intrants et les produits. Enfin, les organisations permettent aux nombreux petits exploitants qui n'ont pas la fibre entrepreneuriale de participer effectivement aux relations commerciales.

Dans de nombreux cas, les organisations de producteurs ruraux ont permis aux petits exploitants d'entrer sur le marché ou d'y améliorer leur position et de tirer parti de prix plus élevés et de conditions de paiement plus favorables. L'exemple de Faso Jigi au Mali (encadré 8), une association de coopératives, montre le rôle essentiel que ces organisations peuvent jouer.



ENCADRÉ 8 Faso Jigi et le marché des céréales au Mali

Faso Jigi a été fondée en 1995 avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international et de l'organisation québécoise Union des producteurs agricoles – Développement international, dans le cadre d'un programme de restructuration des marchés des céréales. Créée sous la forme d'une association de coopératives paysannes, elle visait à faciliter l'accès des petits exploitants aux marchés et à obtenir de meilleurs prix, plus stables, pour les céréales (riz, sorgho et mil) et les échalotes.

Avec le temps, le système de commercialisation collective mis en place à Faso Jigi a réuni d'importants volumes de produit, dotant l'organisation d'un pouvoir de négociation significatif sur les marchés local et national, et réduisant les coûts de transaction, aussi bien pour les paysans que pour d'autres acteurs du marché grâce aux économies d'échelle sur les plans du stockage et du transport. Le système garantit aussi la stabilité des prix à la production et une large diffusion des informations de marché sur les prix payés aux petits exploitants, ce qui les renforce aussi vis-à-vis des acheteurs. Faso Jigi a également permis à ses membres d'avoir accès à des conseils techniques, ce qui a amélioré la quantité et la qualité de leur production, et de procéder à des achats groupés d'engrais, ce qui a assuré une amélioration des prix et de la qualité. Enfin, l'association a élaboré un

mécanisme de paiements anticipés pour aider ses membres à résoudre le problème de l'obtention du fonds de roulement au début de la campagne agricole. Grâce à ce système, les paysans reçoivent des prêts en échange d'une promesse de livraison à Faso Jigi. Faso Jigi demande alors un prêt à une institution financière, sur la base des besoins totaux de crédit de ses membres, et utilise son fonds de commercialisation comme garantie. Un fonds d'assurance a par ailleurs été mis en place pour couvrir d'éventuels dommages et des chocs sur le plan des prix.

Depuis sa création, Faso Jigi est devenue une organisation remportant un succès remarquable, réunissant plus de 5 000 paysans regroupés au sein de plus de 134 coopératives. Elle vend chaque année plus de 7 000 tonnes de céréales, d'une valeur supérieure à 2,5 millions d'euros. Elle a acquis une capacité significative d'influer à la fois sur les marchés et les politiques agricoles. Les grossistes préfèrent s'approvisionner auprès de Faso Jigi et sont disposés à payer des prix plus élevés parce que l'association offre une centralisation des stocks et une meilleure qualité en termes d'installations de stockage et d'accessibilité. Les marchés des céréales sont toutefois en évolution permanente dans la région, et Faso Jigi doit donc adapter son système de commercialisation pour demeurer compétitive.

Source: "Faso Jigi: A people's hope" <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/eng/FRA-42715145-QBN>.

Les organisations de producteurs peuvent prendre des formes multiples: institutions formelles comme les coopératives, ou associations et groupements informels de producteurs. Elles peuvent être ou non juridiquement enregistrées, et il peut y avoir, selon les circonstances, de bonnes raisons pour l'un ou l'autre choix. Leurs rôles dans les marchés agricoles peuvent aussi varier entre deux extrêmes: faciliter la participation des petits exploitants à un élément particulier des chaînes de valeur (production, manutention post-récolte ou commercialisation, par exemple), ou contrôler la totalité de certaines chaînes par le biais d'une intégration verticale. Dans des contextes différents, différents types ou combinaisons de rôles peuvent être les plus appropriés¹⁷⁹. Le succès d'une organisation de producteurs dépend de manière décisive d'au moins trois facteurs: il doit exister, premièrement, une solide justification économique et un intérêt commun pour sa création; il faut, deuxièmement, que son espace géographique, sa taille, sa structure, sa gouvernance, les arrangements de gestion et le statut juridique reflètent tous le but dans lequel elle a été créée; et, troisièmement, ses membres doivent être activement engagés à poursuivre les objectifs agréés et à respecter un ensemble agréé de règles. Il s'ensuit, entre autres, que les groupements créés à des fins communautaires ou sociales pourront être confrontés à des défis particuliers lorsqu'il s'agira de représenter les intérêts spécifiquement économiques



Abdoulaye est membre de l'association agricole de son district. "Tous les services rendus par l'association (main-d'œuvre pour les cultures, les récoltes, etc.) sont payés, et l'argent est utilisé pour les besoins du district. Par exemple, le village peut demander une certaine somme à chaque district parce qu'il a besoin de cet argent pour acheter des semences. Nous prélevons la somme sur les fonds de l'association... Il y a un président, un trésorier, un organisateur qui est chargé de donner des informations sur les activités de l'association. Ils sont choisis par le district sur la base de la confiance... Après chaque saison des pluies... les chefs organisent une réunion. Et tout le monde peut connaître les détails de la situation financière. Vous savez, les bénéficiaires ne paient pas toujours en liquide. Ils peuvent payer en nature: riz, arachides, bétail, etc. Le premier avantage, c'est l'achat de matériel et de semences. Seul, je ne pourrais pas faire venir un seul sac de Bignona à Sindia. Il y a aussi l'aspect solidarité de ce genre d'associations. Si on n'est pas membre, c'est difficile de bénéficier de leurs services."

Abdoulaye Badji,

homme de 50 ans (Sénégal)

et de jouer les rôles économiques qui constituent la vocation des organisations de producteurs. Par ailleurs, ces organisations ne constituent pas nécessairement la solution pour toutes les relations de marché (elles peuvent, par exemple, présenter peu d'intérêt dans certaines formes de programmes d'aide aux petits planteurs), mais là où elles sont nécessaires, leur forme et leur rôle devraient prendre en compte les exigences spécifiques des conditions du marché.

En pratique, les organisations de producteurs sont confrontées à de nombreux défis. Il s'agit habituellement de questions liées à la gouvernance et à la probité de leurs dirigeants, à l'hétérogénéité de leurs membres et à leurs intérêts potentiellement divergents, au compromis entre l'équité et l'efficacité, à leur capacité de gérer efficacement l'action collective de leurs membres et aux compromis et à la perte de vision qui peuvent résulter de l'appui extérieur. Le monde en développement est encombré de groupes et de coopératives qui ont été appuyés par des gouvernements, des ONG ou des donateurs et qui se sont avérés non viables ou se sont simplement effondrés après le retrait de cet appui. Le cas du Chili montre à quel point il est difficile pour les organisations de producteurs de parvenir à la viabilité institutionnelle et économique. Au cours des années 1990 et au début des années 2000, le Gouvernement chilien a consacré d'importants efforts à la promotion des groupements de producteurs ruraux – 780 de ces organisations ont été créées en moins d'une décennie. Près de la moitié d'entre elles ont réussi à

avoir accès aux marchés nationaux, et 13% sont parvenues à exporter leurs produits. Cependant, 20% seulement ont été considérées comme viables: près de 45% avaient des dépenses annuelles supérieures à leurs recettes, un tiers étaient très fortement endettées, et un tiers dépendaient de subventions et de dons pour plus de 60% de leur revenu total. Les organisations qui ont réussi présentaient trois caractéristiques communes: elles ont servi de vecteurs permettant à leurs membres d'innover et de modifier leurs pratiques agricoles; elles ont constitué des réseaux, liant leurs membres à des idées, des ressources, des incitations et de nouvelles opportunités; et elles ont cherché à transmettre des signaux de marché – coûts et avantages – exempts de distorsions à leurs membres qui étaient alors en mesure de réagir¹⁸⁰. L'encadré 9 ci-après présente deux histoires de coopératives ayant obtenu des succès contrastés dans la commercialisation des produits.

Infrastructure et information

Il existe un lien étroit entre l'amélioration de l'infrastructure, le meilleur fonctionnement des marchés et la réduction de la pauvreté. La sortie de la pauvreté est plus facile là où l'infrastructure est mieux établie. En Inde, par exemple, on a constaté que les ménages qui



ENCADRÉ 9 Deux histoires de coopératives en Amérique centrale

Cuatro Pinos est une coopérative réussie, au Guatemala, avec près de 30 années d'expérience dans le secteur de l'exportation de légumes. Elle est récemment parvenue à capter d'importants marchés pour plusieurs produits aux États-Unis grâce à une alliance avec un grossiste spécialisé. La demande est très sensiblement supérieure à la capacité des membres de la coopérative, et de nouveaux producteurs et de nouvelles superficies sont nécessaires. Pour atteindre cet objectif, Cuatro Pinos recense les groupements de paysans existants, parmi lesquels des associations, des coopératives et des réseaux de paysans pilotes, dans les créneaux environnementaux propices, travaille avec eux pour mettre à l'essai des programmes de production et conclut enfin des contrats avec ceux qui se montrent capables d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs. La coopérative signe avec le groupement de producteurs un contrat précisant la quantité, la qualité et le calendrier de production, et fixe un prix pour le produit. Un crédit est fourni sous la forme d'intrants et d'assistance technique. Ce crédit est ensuite soustrait des quelques premières livraisons de produits. Grâce à ce modèle, Cuatro Pinos a réalisé au cours des trois dernières années un taux annuel de croissance de 50% des exportations de légumes.

Hortifruti, une société privée de distribution de légumes, travaille avec divers fournisseurs au Honduras et au Nicaragua et achète souvent des produits auprès des coopératives paysannes existantes. Elle a toutefois connu des difficultés significatives avec ces organisations, à cause de la lenteur des processus décisionnels. En conséquence, Hortifruti Honduras a élaboré et encouragé un autre modèle d'organisation reposant sur un "paysan pilote", grâce auquel elle identifie et développe la capacité des paysans en mesure de répondre de manière constante, à titre individuel, aux impératifs de qualité. Une fois cette capacité démontrée, les paysans pilotes reçoivent des commandes de plus en plus importantes de produits ou de nouveaux produits et sont invités à travailler avec les paysans voisins pour répondre à cette demande. Le paysan pilote fournit l'accès à la technologie, l'assistance technique et l'accès au marché sous la forme de services intégrés. Le coût de ces services est ensuite récupéré sur la marge sur ventes. L'expansion de ce modèle est systématique et dépend de l'identification de nouveaux paysans pilotes. Il est peu coûteux, facilement reproductible à une autre échelle et durable.

Source: Lundy (2007).

se libèrent de la pauvreté vivent plus probablement dans des villages dotés d'une meilleure infrastructure ou à proximité de ces villages, et à moindre distance des villes. Les investissements dans les routes rurales peuvent avoir un impact positif dans divers types de zones. Au Bangladesh, on note dans les villages disposant d'un meilleur accès routier une plus grande utilisation d'intrants et une production agricole supérieure, une hausse des revenus, de meilleurs indicateurs d'accès aux services de santé, et des opportunités accrues d'emplois salariés. Un projet de la Banque mondiale portant sur la construction de routes au Maroc s'est traduit par une augmentation de la production agricole et de la productivité de la terre, une plus grande utilisation des intrants agricoles et des services de vulgarisation, et une évolution vers les cultures de grande valeur et les opportunités d'emploi non agricole¹⁸¹. En Inde, chaque million supplémentaire de roupies (environ 23 000 USD) dépensé pour les routes rurales au cours des années 1990 a permis à 881 personnes de sortir de la pauvreté¹⁸². D'autre part, l'infrastructure en rapport avec le marché, et notamment l'infrastructure de transport, est médiocre dans de nombreuses zones rurales des pays en développement. En Afrique en particulier, l'infrastructure dans les domaines de l'énergie, de l'eau et du transport ne se développe que lentement, en partie à cause de l'important déficit infrastructurel du continent (la densité des routes revêtues dans les pays à faible revenu est, en Afrique subsaharienne, seulement le quart de ce qu'elle est dans d'autres régions); les services d'infrastructure y demeurent deux fois plus coûteux que dans les autres régions¹⁸³.



Les liaisons entre zones urbaines et zones rurales, facilitées par l'amélioration de l'infrastructure de transport, constituent un moteur de nouvelles opportunités de marché pour les ruraux pauvres. Une liaison facile avec l'économie urbaine et une connexion avec le monde en général peuvent naturellement offrir de nombreux autres avantages – et notamment un accès amélioré ou simplifié aux possibilités d'éducation, aux services de santé et à d'autres services publics et financiers. Progressivement, ces liaisons peuvent aussi contribuer à réduire le différentiel de revenus et de salaires entre zones urbaines et zones rurales. En Inde, par exemple, les salaires réels des travailleurs occasionnels ont régulièrement augmenté au fil des ans, grâce en partie à l'amélioration de l'infrastructure de transport (et d'autres infrastructures): lorsque l'infrastructure est de meilleure qualité, les salaires réels sont plus élevés¹⁸⁴.

Les coûts de transport n'augmentent pas seulement avec la distance parcourue: en règle générale, le coût par kilomètre est plus élevé sur les routes en terre que sur les routes goudronnées, et encore plus lorsque la route en terre se transforme en un chemin. Cela peut avoir un très fort impact total sur les coûts de commercialisation. Des enquêtes conduites au Bénin, à Madagascar et au Malawi ont montré que les frais de transport peuvent représenter de 50 à 60% du coût total de commercialisation¹⁸⁵. Il ne suffit pas, pour faire fonctionner le transport routier, d'investir dans la construction et la maintenance des routes; il faut aussi faire en sorte que les systèmes fonctionnent. Les barrages routiers arbitraires, le carburant frelaté, les problèmes d'obtention de pièces de rechange importées, les monopoles et les cartels sont autant de facteurs qui augmentent les frais de transport et le contexte de risque auquel doivent faire face les petits exploitants agricoles. Aborder ces problèmes et améliorer l'infrastructure physique constituent des éléments essentiels du contexte de bonne gouvernance qui doit être mis en place pour réduire les coûts et les risques auxquels sont confrontés les petits exploitants dans leurs efforts d'accès à de nouvelles opportunités de marché.

Jadis, l'une des raisons pour lesquelles les routes avaient une telle importance pour l'accès au marché était qu'elles servaient aussi à apporter l'information jusqu'aux zones rurales. Aujourd'hui, les technologies de l'information et des communications (TIC), et en particulier les téléphones mobiles, introduisent dans l'information une révolution qui touche jusqu'aux zones rurales éloignées. L'utilisation des téléphones mobiles connaît une croissance exponentielle, et les combinés sont désormais abordables pour de nombreux ruraux pauvres. Les téléphones mobiles ont considérablement réduit les coûts de transaction du marché pour les petits exploitants, puisqu'ils permettent de s'informer des prix des produits sur les marchés (réduisant ainsi les risques liés à l'inégalité d'accès à l'information), de contacter les acheteurs, de transférer de l'argent et de convenir de prêts. Un nombre croissant de services pertinents pour les ruraux pauvres sont désormais fournis par téléphone mobile (par le biais du service d'envoi de messages courts [SMS]): transmission d'informations sur les marchés agricoles, les épidémies et les marchés de l'emploi, de prévisions météorologiques et de conseils techniques – autant d'éléments importants pour le renforcement des stratégies des ruraux pauvres en matière de gestion du risque et d'affrontement. Les services bancaires sont aussi fournis par le biais de téléphones mobiles: en Inde et aux Philippines, par exemple, la technologie des téléphones mobiles est largement utilisée pour les transferts d'argent. Au Kenya, le programme M-PESA offre, entre autres, des services d'épargne et de transferts nationaux d'argent par l'intermédiaire d'agents locaux touchant une commission; il est aujourd'hui utilisé par 40% de la population adulte¹⁸⁶. Faisant fond sur le mécanisme M-PESA, un nouveau projet permet aux paysans d'assurer même des quantités aussi faibles



qu'un kilogramme de semences de maïs ou d'engrais, par exemple, contre la sécheresse grâce à une assurance indicielle: les clients achètent une police par l'intermédiaire des agrovétérinaires locaux et reçoivent confirmation de leur achat, ainsi que les éventuels paiements par l'intermédiaire de M-PESA¹⁸⁷.

Bien que les femmes rurales soient moins susceptibles de posséder des téléphones mobiles que les hommes, leur multiplication procure de nombreux avantages. C'est ainsi que les téléphones mobiles peuvent faciliter la participation des femmes au marché et leur autonomie. Au Bangladesh, les femmes éleveuses de volaille utilisent leurs téléphones mobiles pour contacter les acheteurs finaux, se débarrassant du rôle d'intermédiaires des hommes et contournant les sanctions sociales à l'encontre de leur participation directe au marché¹⁸⁸. En Inde, on a observé que la possession d'un téléphone mobile augmente l'indépendance économique des femmes et leur permet de voyager seules plus facilement; les téléphones mobiles apportent aux femmes l'équivalent de deux à quatre années supplémentaires d'éducation en termes de réduction des inégalités entre les sexes¹⁸⁹.

Il existe depuis longtemps des systèmes d'information pour les marchés agricoles, mais ils ont généralement été peu efficaces, surtout lorsqu'ils relevaient du secteur public. Les TIC rendent aujourd'hui possible la communication d'informations en temps réel sur les prix et les volumes des produits en différents endroits, et de négocier des accords entre acheteurs et vendeurs. Le champ d'action potentiel de ces systèmes de service peut être immense, aussi bien en termes géographiques qu'en termes sociaux, étant donné que le coût de l'équipement et de l'infrastructure de soutien est peu élevé et diminue encore. Bien que les impératifs d'alphabétisation puissent constituer, pour de nombreux ruraux pauvres, un obstacle à l'accès à ces services, cet obstacle pourrait être à court terme surmonté grâce à des technologies nouvelles capables de traduire le texte en voix et vice versa.

On connaît de nombreux exemples réussis de services d'information sur le marché basés sur les TIC et les téléphones mobiles, gérés pour la plupart en dehors des pouvoirs publics par des organismes ayant un intérêt immédiat à favoriser les transactions commerciales. En

ENCADRÉ 10 L'information sur le marché en Zambie: ZNFU 4455

Le système d'information sur le marché mis en place par l'Union nationale des agriculteurs de Zambie (ZNFU 4455) a été conçu en 2006 avec l'aide du Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation, appuyé par le FIDA, afin de permettre aux petits exploitants participant au programme de connaître les prix effectivement pratiqués sur le marché. Afin de trouver le meilleur prix offert, l'agriculteur envoie au numéro 4455 un message SMS contenant les quatre premières lettres du nom du produit et l'indication du district ou de la province. Il reçoit immédiatement un message énumérant les meilleurs prix et les codes désignant les acheteurs offrant ces prix. Après avoir choisi l'acheteur qui répond le mieux

à ses besoins, l'agriculteur peut envoyer un second SMS avec le code de l'acheteur. Il reçoit alors un nouveau message lui indiquant le nom de son contact et son numéro de téléphone. L'agriculteur peut alors téléphoner à l'acheteur et entamer sa transaction. Chaque message coûte environ 0,15 USD.

Le système fonctionne pour 14 produits de base et énumère plus de 180 négociants. Entre août 2006, date de son lancement, et août 2009, le système a reçu plus de 165 000 messages. On estime que 15% des messages SMS initialement adressés au système ont directement abouti à une vente de leurs produits par les paysans, et que plus de 90% des appels aux acheteurs ont débouché sur des transactions.



Inde, par exemple, le système d'information e-Choupal basé sur le web dessert plus de 4 millions de paysans et fournit des informations sur les pratiques agricoles, les prix du marché et les prévisions météorologiques au niveau du district. Le système est également utilisé pour vendre et acheter des produits agricoles et pour acquérir des intrants agricoles de bonne qualité. On peut aussi citer d'autres exemples: Esoko, une plate-forme commerciale ouest-africaine basée au Ghana, communiquant des prix en temps réel pour plus de 80 produits de base sur 400 marchés dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest; la SEWA, en Inde, qui envoie à ses membres des SMS les informant des prix des produits de base au comptant et à terme; Agroportal, un système chilien utilisant Internet et les SMS; et ZNFU 4455, le système d'information sur le marché mis en place par l'Union nationale des agriculteurs de Zambie, utilisant les SMS, décrit dans l'encadré 10 ci-dessus.

Agriculture sous contrat

Les données relevées par RuralStruc permettent de penser que la formule de la production agricole sous contrat par des petits exploitants n'est pas très répandue: dans l'ensemble, seulement 7% des paysans dans les pays faisant partie de l'échantillon disposaient de contrats; le pourcentage était toutefois sensiblement plus élevé dans des zones géographiques spécifiques où était implantée une industrie agroalimentaire¹⁹⁰. L'agriculture sous contrat prend néanmoins une importance croissante à mesure que les marchés se restructurent. Elle fait généralement intervenir une grande entreprise agroalimentaire – le plus souvent une société de transformation ou d'exportation – concluant des contrats (écrits ou verbaux) avec des groupements de petits producteurs en vue de la livraison d'un produit de qualité donnée, souvent à un prix fixé à l'avance¹⁹¹. Les contrats incluent fréquemment des services intégrés, comme la fourniture au rabais d'intrants en vrac, l'accès au crédit (habituellement en nature), la fourniture de biens d'équipement et un appui technique au processus de production. Pour le producteur comme pour l'entreprise agroalimentaire, des contrats formels peuvent contribuer à la gestion du risque, à la réduction des coûts de transaction et, progressivement, à l'instauration de la confiance. Ils peuvent aussi, mais tel n'est pas toujours le cas, procurer des avantages aux petits exploitants, sous la forme notamment d'une productivité accrue (rendue possible par les intrants et l'appui technique) et d'un marché stable et assuré avec des prix garantis souvent supérieurs au cours du marché, et moins sujets à la volatilité¹⁹². En améliorant la capacité et en apportant la stabilité offerte par un revenu assuré, les contrats à long terme peuvent contribuer à créer les incitations qui pousseront les producteurs à investir des ressources sous-utilisées – en particulier le travail – dans l'augmentation des niveaux et de la qualité de la production.

Pour les sociétés contractantes, les avantages sont multiples: assurance de la qualité et de l'approvisionnement, gains sur les plans de la réputation et de la commercialisation¹⁹³, transfert du risque et acquisition d'une capacité d'expansion rapide sans avoir à effectuer de gros investissements (par exemple acheter de nouvelles terres). Les entreprises agroalimentaires spécialisées dans les cultures de grande valeur peuvent aussi trouver commode de s'associer à des petits producteurs quand apparaissent de nouvelles opportunités de marché moins rentables, mais assez intéressantes pour qu'elles s'y engagent, sans pour autant modifier l'utilisation de leur propre base foncière. La conclusion de contrats est aussi une solution lorsque la stratégie commerciale générale de l'entreprise privilégie la spécialisation dans une portion particulière de la filière plutôt que l'intégration verticale¹⁹⁴. Lorsqu'ils sont gérés de manière efficace, ces types d'arrangements peuvent représenter une



ENCADRÉ 11 Swift Co., Ltd. – exportateur de légumes et de fruits vers les marchés mondiaux

Swift Co., Ltd. est une société thaïlandaise fondée en 1986. Elle est aujourd'hui l'un des plus importants exportateurs de fruits et légumes de qualité de la région. Parmi ses principaux produits, on citera les asperges, le maïs miniature, les mangues, les mangoustans, le gingembre, le galanga et la citronnelle. La société exporte chaque mois environ 220 tonnes de légumes et de fruits frais à destination des principaux marchés de détail et de services alimentaires au Japon, au Royaume-Uni, en Australie et au Moyen-Orient.

Habituellement, les produits frais des petits producteurs de la région peuvent changer de mains de cinq à sept fois avant de parvenir aux consommateurs; le prix augmente à chaque étape, ne laissant qu'un faible rendement aux producteurs, tandis que les consommateurs doivent payer des prix élevés. Le modèle d'entreprise de Swift et son système de chaîne d'approvisionnement reposent sur une agriculture sous contrat; ils assurent un marché aux cultivateurs et éliminent également la logistique inefficace, les coûts et les prises de bénéfices le long d'une chaîne à plusieurs étages.

La société achète les produits des cultivateurs à qui elle est liée par contrat à un prix garanti négocié chaque année et qui sera intégralement payé, indépendamment de la situation du marché à laquelle est confrontée la société. Swift offre aussi aux cultivateurs une aide financière à taux d'intérêt zéro, ce qui leur permet d'adopter les bonnes pratiques agricoles (GAP) et les pratiques de l'agriculture biologique. Cette méthode, associée à l'appui technique offert par la société, permet aux cultivateurs d'accroître leurs rendements et leurs revenus.

Afin de garantir la fourniture à ses clients de produits sûrs et de grande qualité, Swift applique un programme d'assurance qualité couvrant les activités sur le terrain, et les opérations d'emballage et de transport. Elle organise des groupes de cultivateurs chargés de produire et de livrer à ses entrepôts de conditionnement des produits frais de qualité supérieure; elle procède à

des évaluations du risque relatif à tous les principaux facteurs, de l'utilisation des terres à la contamination du sol, de l'eau et croisée; et les agronomes de la société forment les cultivateurs aux pratiques agricoles nécessaires pour les cultures, et au respect des directives de Swift sur la qualité et les normes. Les agronomes procèdent aussi périodiquement à un audit des exploitations des cultivateurs; un audit interne indépendant est réalisé à partir du siège social de Swift; et la certification des pratiques GLOBALGAP et d'agriculture biologique est effectuée chaque année par un bureau de certification agréé.

Les récoltes quotidiennes des petits cultivateurs sont combinées en lots d'une taille suffisante pour couvrir les dépenses logistiques nécessaires afin que les stations de collecte de Swift puissent réunir les produits et les livrer, par camions à température contrôlée, aux entrepôts de conditionnement. Des stations de collecte sont établies à proximité de chaque zone de production pour réduire les frais de transport, maintenir la fraîcheur des produits et minimiser les éventuelles détériorations. La pesée et le classement sont effectués de manière transparente dans les stations; et l'étiquetage, avec inscription des codes de parcelles et des noms des cultivateurs, fait partie de ce système de traçabilité.

Les installations de conditionnement de Swift ont été conçues pour prendre en compte différents types de transformation, et les produits biologiques et conventionnels y sont traités séparément. Le personnel de la chaîne de conditionnement inspecte les fruits pour en vérifier l'apparence, la couleur, la forme et l'uniformité de taille, l'absence de détérioration et la régularité de poids. Les fruits sont prérefroidis en fonction de leur niveau de maturité, et les températures ainsi que les taux d'humidité et de refroidissement sont étroitement surveillés. L'équipe d'assurance qualité de Swift inspecte tous les camions et conteneurs et leurs systèmes de réfrigération et vérifie toute la documentation, de l'arrivée à l'entrepôt de conditionnement aux étapes postérieures au transport.

Sources: adapté de <http://www.thaifreshproduce.com/> et Bangkok Post, 29 août 2009 <http://www.bangkokpost.com/business>.

véritable situation "gagnant-gagnant", aussi bien pour les petits producteurs que pour l'entreprise agroalimentaire, comme le montre l'encadré 11 ci-dessus.

Il est certain que l'agriculture sous contrat n'est pas exempte d'embûches et qu'elle peut aussi être une source de risques pour les petits exploitants comme pour les entreprises agroalimentaires. Il peut s'avérer coûteux de mettre en place des arrangements contractuels, d'en assurer le fonctionnement et de veiller à leur application. Pour les petits exploitants, le



risque est que l'acheteur ne respecte pas les termes du contrat, du point de vue des prix agréés ou des services intégrés – en particulier s'ils cultivent des produits difficiles à vendre sur le marché local. Les entreprises agroalimentaires courent aussi des risques en travaillant avec des petits exploitants agricoles. Une étude sur les régimes de contrats au Kenya, au Mozambique et en Zambie a fait apparaître trois problèmes qui en menacent la viabilité. Le premier concerne les ventes et les achats parallèles: dans les trois pays, des concurrents opportunistes achètent activement et systématiquement auprès des exploitants sous contrat. Le deuxième tient au fait que, dans un certain nombre de cas, et malgré la fourniture d'intrants, les petits producteurs éprouvent des difficultés à atteindre les normes de qualité requises pour la production destinée à l'exportation. Le troisième problème est lié à la faiblesse des moyens de faire respecter la législation et à l'absence d'un code de conduite adéquat parmi les sociétés comme parmi les agriculteurs dans tous les pays étudiés¹⁹⁵. Les entreprises agroalimentaires sont aussi confrontées à des dépenses réelles: une étude portant sur 30 contrats passés avec des coopératives paysannes au Viet Nam a conclu que l'inclusion des producteurs pauvres implique qu'on leur apporte un appui significatif – spécialement en termes de formation et d'appui financier¹⁹⁶. Conséquence de ces divers types de problèmes, de nombreuses entreprises agroalimentaires jugent plus facile et plus rentable de traiter avec un nombre restreint d'exploitations de taille supérieure ayant des coûts de transaction moins élevés, de sorte que les avantages peuvent ne pas parvenir aux petits exploitants¹⁹⁷. Dans l'État du Pendjab, en Inde, par exemple, il existe depuis les années 1980 un nombre rapidement croissant de sociétés mondiales et nationales ayant recours à l'agriculture sous contrat pour acquérir leurs produits ou leurs intrants. Les observations laissent cependant penser qu'elles ont largement exclu les petits exploitants: moins de 15% des paysans participant à l'agriculture sous contrat possèdent moins de deux hectares de terre¹⁹⁸.

Les arrangements d'agriculture sous contrat se présentent sous une grande variété de formes, et leur succès variable en termes d'avantages obtenus par les petits exploitants laisse supposer qu'il existe de nombreux facteurs pouvant déterminer leur réussite ou leur échec. Le contexte institutionnel et juridique en vigueur aux plans national et local est important. Tout aussi importantes sont les capacités des producteurs et de leur organisation; les motivations des entreprises agroalimentaires; la nature des produits de base concernés; et les caractéristiques des transactions en termes de volume, de fréquence et de normes. La forme et les conditions des arrangements contractuels eux-mêmes, et les services d'accompagnement offerts par les entreprises agroalimentaires aux petits exploitants sont également essentiels, de même que les coûts et les bénéfices en résultant pour les deux parties. On peut en tirer quelques enseignements sur les moyens de minimiser les coûts de transaction et de maximiser les avantages pour les deux parties, et par exemple: concevoir des contrats avec des garanties de commercialisation et de bonifications pour inciter à investir dans la production de qualité supérieure¹⁹⁹; faire en sorte que les entreprises agroalimentaires prennent des engagements de travail à long terme avec les petits exploitants; traiter avec des groupements de petits exploitants bien établis, opérationnels et bien dirigés; appuyer le traitement interne des questions de griefs et de conformité par le biais des contrats de groupe²⁰⁰; et utiliser une sûreté accessoire sociale (honnêteté et loyauté) plutôt que matérielle pour maximiser la participation de tous les groupes de richesse. La collaboration avec une partie externe, comme une ONG spécialisée capable d'apporter un appui aux groupements de producteurs, peut aussi être nécessaire et, si elle bénéficie d'un financement externe, contribuer à rendre plus attractive pour les entreprises agroalimentaires la conclusion d'un contrat.



Services financiers pour la participation au marché

Les petits exploitants agricoles ont besoin d'un accès aux services financiers afin de pouvoir atteindre les marchés, et en particulier les marchés restructurés, et de soutenir leur participation à ces marchés²⁰¹. Ils ont besoin d'épargne pour réagir aux chocs externes, lisser leur revenu et réaliser progressivement des investissements; de fonds de roulement pour financer leurs coûts de production; de capital d'investissement et d'accès aux services de location et d'assurance (examinés au chapitre 3); et de liquidités pour les dépenses normales et extraordinaires du ménage. Compte tenu de la disponibilité réduite de crédit agricole dans de nombreux pays en développement, les arrangements de commercialisation intégrant des services financiers peuvent aider les petits exploitants à participer à des marchés.

Trois groupes d'instruments financiers utilisés au sein des chaînes de valeur agricoles peuvent aider les petits exploitants à mobiliser du crédit²⁰². Le premier consiste en la fourniture directe de crédit par les négociants auxquels le petit producteur s'engage à vendre ses produits au moment de la récolte, par le fournisseur d'intrants qui sera remboursé à la récolte, par une entreprise de commercialisation ou de transformation de produits agricoles, ou par une entreprise agroalimentaire contractante. Le crédit est fréquemment accordé en nature, sous forme d'intrants, et le remboursement s'effectue aussi souvent en nature, sous forme de produits. Au Kenya, au Mozambique et en Zambie, par exemple, il a été montré que l'agriculture sous contrat constitue la principale source de crédit agricole pour les petits producteurs (il en va sans doute de même dans de nombreux autres pays en développement), et les éléments dont on dispose permettent de penser que les conditions auxquelles les petits exploitants ont pu avoir accès au crédit grâce à ce système ne leur ont pas été défavorables. La raison en est qu'ils ont pu acquérir les intrants par l'intermédiaire des entreprises agroalimentaires contractantes – qui les achètent en gros – à des prix considérablement inférieurs à ceux qu'ils auraient payés comme acheteurs individuels sur le marché libre. L'accès au crédit par le biais de l'agriculture sous contrat présente un important avantage, à savoir que lier la fourniture de crédit au marché final des produits agricoles rend possible le nombre élevé de petites transactions de prêt aux petits exploitants. Les coopératives de commercialisation agissant comme intermédiaires sur le marché peuvent aussi intervenir dans la fourniture de crédit à court terme à leurs membres: l'Union des coopératives d'épargne et de crédit du Kenya, par exemple, paie les paysans immédiatement à la livraison, même si le supermarché qui achète les produits ne paiera la coopérative qu'un peu plus tard²⁰³.

Le deuxième groupe concerne les garanties des prêts accordées par une tierce partie pour permettre aux petits exploitants agricoles d'avoir accès au crédit auprès d'une institution financière formelle. Dans ce contexte également, les organisations de producteurs ruraux peuvent jouer un rôle important: Faso Jigi, par exemple, fournit des garanties aux banques commerciales pour que ses membres puissent avoir accès au crédit. Il arrive, plus rarement, que les garanties soient aussi fournies par les contractants. Ainsi, au Pérou, la société Sunshine, la banque Caja Sipán et un institut de recherche, de renforcement des capacités et de consultance ont mis ensemble au point un programme facilitant l'accès au financement des producteurs de mangues, qui peuvent alors accéder aussi aux services de la banque pour d'autres activités²⁰⁴.

Dans le troisième groupe, des biens corporels sont utilisés comme garantie accessoire pour l'accès au crédit. Le système de récépissés d'entrepôt (encadré 12) est ici de la plus haute pertinence pour les petits exploitants agricoles. Dans ce système, une tierce partie exploitant



ENCADRÉ 12 Le système de récépissés d'entrepôt de la République-Unie de Tanzanie

Le système tanzanien de récépissés d'entrepôt permet aux petits exploitants agricoles de stocker leur production de manière sûre, d'obtenir du crédit en utilisant les produits comme garantie et d'attendre, pour vendre, que les prix aient atteint un niveau favorable. Après une première expérience pilote en 2001, la mise au point du système a été appuyée par deux programmes financés par le FIDA: le Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles et le Programme de services financiers ruraux. Le premier a financé la construction d'installations de stockage sûres et gérées à l'intention des agriculteurs répondant à toutes les exigences de maintien de la qualité du produit; le second a appuyé la création et l'expansion de coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) formées par des communautés locales, qui permettent aux populations rurales pauvres de bénéficier de prêts plus que nécessaires à des taux raisonnables.

Au moment où débute la récolte, les gestionnaires des SACCO soumettent une demande de prêt à la banque. Le dirigeant de l'entrepôt délivre un récépissé à l'exploitant contre dépôt de sa production dans l'entrepôt. L'exploitant peut utiliser ce récépissé comme garantie pour obtenir un prêt auprès de sa

coopérative à concurrence de 70% de la valeur du stock en dépôt.

Les prix des produits chutent radicalement, en général, au moment de la récolte, mais ils peuvent doubler, voire tripler de trois à six mois plus tard. Étant donné que les petits exploitants n'ont que de faibles réserves de trésorerie et ne disposent, en tout cas, d'aucune possibilité de stockage adéquate, ils doivent généralement vendre leur production au moment de la récolte, c'est-à-dire lorsque les cours sont au plus bas. Le système de récépissés d'entrepôt apporte une solution à deux problèmes qui se posent au paysan: le manque d'installations de stockage au niveau local, et la difficulté d'obtenir du crédit. En résolvant ces deux problèmes, le système donne aux petits exploitants un pouvoir accru sur le marché et leur permet de vendre leurs produits à des prix sensiblement plus élevés.

La phase pilote du projet s'est déroulée dans le district de Babati, où il a touché plus de 1 000 groupements de producteurs et a bénéficié à 25 000 ménages.

Les résultats ont été si positifs que le Gouvernement tanzanien a fait voter en 2005 la Loi sur le système de récépissés d'entrepôt afin de fournir un cadre juridique au système et de le reproduire à l'échelle de l'ensemble du pays.

Source: FIDA (2008c).

un entrepôt stocke les produits livrés par les agriculteurs après la récolte, en respectant des normes de qualité agréées, et leur remet un récépissé de dépôt qu'ils peuvent utiliser comme garantie pour obtenir un prêt. Ce système offre deux avantages: faciliter l'accès des agriculteurs au crédit auprès des institutions formelles et contribuer à réduire les coûts de transaction sur le marché par le biais de l'imposition indépendante de normes de produits. Il raccourcit en outre la chaîne de valeur et donne aux agriculteurs la possibilité de grouper leurs produits et de les livrer aux utilisateurs finals²⁰⁵.

Bien qu'important, le financement de la chaîne de valeur dans l'agriculture ne remplace pas les services financiers classiques. Comme on l'a vu au chapitre 3, les ménages ruraux ont généralement besoin d'une large gamme de produits financiers. Un lieu sûr où conserver des espèces, des services de transfert fiables pour recevoir les fonds envoyés par les membres de la famille, un éventail de mécanismes de prêts et différents types d'assurance peuvent tous être essentiels pour appuyer les diverses stratégies adoptées par les ménages pour accumuler des ressources et minimiser leur vulnérabilité. La mise en place d'un système efficace de finance rurale capable de fournir un accès durable à des services financiers répondant à la demande demeure donc capitale pour donner aux ménages ruraux les moyens de gérer le risque, de réduire leur vulnérabilité et de saisir les opportunités économiques, mais également pour le développement économique des zones rurales de manière plus générale.



Le secteur des entreprises mondiales dans les chaînes de valeur agricoles

Les grandes entreprises peuvent jouer un rôle fondamental dans les marchés restructurés en utilisant leur pouvoir d'achat pour créer et renforcer des opportunités de marché pour les petits exploitants et les entrepreneurs intervenant après la récolte dans les pays en développement. Elles peuvent, à cet effet, s'engager dans des contrats de fourniture à long terme avec des petits exploitants, en leur fournissant des intrants à crédit et un accès aux savoirs techniques et industriels, aux pratiques et à la formation, et en leur offrant des stages en entreprise ou des stages d'apprentissage²⁰⁶. Les grandes sociétés multinationales sont de plus en plus soumises à la pression des consommateurs, des ONG et des pouvoirs publics de leur pays d'origine ou d'immatriculation, qui leur demandent d'adopter une attitude socialement responsable dans les pays en développement. Cela signifie qu'elles doivent non seulement respecter les lois de ces pays, mais aussi montrer la voie vers des pratiques commerciales plus avantageuses sur le plan social. Le mouvement de responsabilité sociale des entreprises (RSE) a entamé depuis quelque temps une évolution qui l'éloigne de l'approche philanthropique pour aller vers une approche prenant acte de la nécessité de changer de modèles d'entreprise pour de solides raisons commerciales. Cela concerne en particulier les grandes sociétés soucieuses de protéger la réputation de leurs marques face au regard inquisiteur du public et à l'attention des médias, les sociétés désireuses de conquérir des parts de marché ou un avantage compétitif auprès des consommateurs "éthiques" ou "verts", les sociétés vulnérables aux risques de responsabilité civile et d'autres sociétés ayant une tradition d'engagement auprès de la société civile.

De nombreuses sociétés mondiales s'impliquent dans le programme RSE, activement ou au moins sur le plan du discours: Nestlé, par exemple, propose maintenant une gamme de cafés provenant du commerce équitable; pour Starbucks, l'objectif est de parvenir, d'ici à 2015, à 100% de café "...cultivé de manière responsable, et issu du commerce équitable..."; McDonald's "envisage... d'adopter des pratiques commerciales équitables..."; et Chiquita "se soucie des personnes qui vivent et travaillent sur nos exploitations". En collaboration avec une ONG, TechnoServe, et la Fondation Bill et Melinda Gates, Coca-Cola a lancé un partenariat avec plus de 50 000 petits producteurs de mangues et de fruits de la passion en Ouganda et au Kenya, afin de créer de nouvelles opportunités de marché sous la forme de fourniture de fruits pour les jus produits localement par Coca-Cola. La RSE est en cours d'institutionnalisation par le biais d'un grand nombre de normes et de codes concernant les produits alimentaires. Certaines de ces activités sont inspirées par les entreprises (Ethical Tea Partnership, Business for Social Responsibility, World Cocoa Foundation, par exemple), tandis que d'autres sont dues à l'initiative de nombreuses parties prenantes (Ethical Trading Initiative, International Cocoa Initiative, Common Code for the Coffee Community, Rainforest Alliance agricultural certification et Sustainable Agriculture Initiative, par exemple). Les deux catégories d'initiatives peuvent présenter des différences significatives, selon qu'elles sont impulsées par des entreprises ou des groupes de parties prenantes, en termes de fond, de crédibilité et d'application, et leur impact respectif n'a pas encore été évalué²⁰⁷.

Ce sont en général les plus grandes entreprises qui s'engagent le plus dans la RSE et les normes qui s'y rattachent, et cette participation diminue progressivement, aussi bien en termes géographiques – les entreprises étant moins motivées dans les pays en développement où les consommateurs sont habituellement moins actifs que dans les économies avancées



– que dans la partie inférieure de la chaîne de valeur, où les fournisseurs sont souvent contraints, par des pressions, à réduire les coûts et les délais de production. Les normes existantes de RSE ne parviennent pas très bien à aborder un certain nombre de questions: les conséquences plus générales des modifications du marché – le transfert progressif du risque vers le bas de la chaîne; l'exclusion des petits producteurs incapables de s'adapter au relèvement des normes; et la nécessité d'assurer un "travail décent" dans les chaînes de valeur agricoles. On peut aussi craindre qu'à mesure que le secteur des entreprises intègre certains aspects du programme de commerce équitable, les objectifs progressistes du mouvement concernant le marché, avec l'autonomisation des producteurs, l'organisation coopérative et le développement durable, ne soient perdus de vue, et que ces entreprises ne transfèrent progressivement aux producteurs une part sans cesse croissante des coûts (par exemple, les dépenses de certification) et ne placent la barre encore plus haut dans la définition de ce qui justifie des prix supérieurs²⁰⁸. D'autre part, les effets combinés de l'intégration d'au moins certains aspects du programme de commerce équitable et de la diffusion de la RSE peuvent conduire à un élargissement des marchés sur lesquels l'obtention de prix supérieurs est de plus en plus accessible à un nombre croissant de producteurs.

Ces évolutions intervenant sur les marchés proposent un nouveau programme de travail de fond, dont la définition peut se résumer en deux défis²⁰⁹. Le premier est le défi du "développement". Les gouvernements, les ONG et les donateurs peuvent explorer activement les possibilités de travailler avec des partenaires choisis du secteur privé et promouvoir des programmes en collaboration créant des modèles de comportement positifs. Dans le même temps, il faut aussi aborder les tensions et les angles morts que comporte le programme RSE et qui affectent en particulier les pays en développement. On peut citer, entre autres, un éventail de questions relatives à la fiscalité des entreprises, à la création d'emplois, aux droits des travailleurs, à l'exclusion des petits exploitants agricoles/des petites entreprises, à l'absence de prise en compte de diverses questions intéressant les femmes, à l'imposition de coûts supplémentaires aux fournisseurs, et au lobbying des entreprises en faveur de politiques "régressives". Le second défi est celui de la réglementation. L'accent mis sur le volontarisme et l'autorégulation par les entreprises ne doit pas empêcher de reconnaître le rôle essentiel joué par les pressions réglementaires associées à la politique des pouvoirs publics, à la loi et à l'efficacité de l'État. Des réglementations nationales et internationales adéquates, ainsi que des sanctions plus rigoureuses, sont nécessaires pour assurer le respect de ces formes d'accords et exiger des sociétés qu'elles rendent des comptes. Les mouvements communautaires et les organisations de la société civile peuvent aussi contribuer à renforcer ces obligations de rendre compte.

Possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles

La communauté du développement a jusqu'ici mis l'accent, de manière prédominante, sur le rôle des petits exploitants dans le "lien production" des chaînes de valeur des produits – c'est là, en fait, le thème principal de ce chapitre. Toutefois, les fournisseurs d'intrants, les ouvriers agricoles et les acteurs engagés dans d'autres activités postérieures à la récolte – commerce, transformation et transport, par exemple – sont souvent beaucoup plus nombreux que les producteurs; dans les pêches artisanales, par exemple, on estime en général que le rapport entre les personnes employées dans les activités se plaçant directement en amont ou en aval par rapport aux petits pêcheurs et aux pisciculteurs (de la vente des filets de pêche



au fumage du poisson) s'établit à 3 pour 1²¹⁰. L'emploi dans les chaînes de valeur revêt une énorme importance en tant que stratégie de subsistance, en particulier pour les ménages ruraux les plus pauvres. Pour ces ménages sans terres, cet emploi est souvent la source principale de revenus, alors que pour ceux qui possèdent une petite exploitation, il peut ne représenter qu'une source secondaire ou saisonnière. Les possibilités d'emploi salarié dans les chaînes de valeur agricoles varient fortement selon la nature de la chaîne de valeur et ses besoins en main-d'œuvre pour la production et la transformation. Au niveau du lien production, la condition préalable est celle de l'existence soit d'exploitations de plus grande taille incapables de faire face à tous leurs besoins de main-d'œuvre par le seul recours à la famille, soit d'exploitations commerciales ou d'entreprises agroalimentaires employant uniquement de la main-d'œuvre extérieure²¹¹.

Si les producteurs ruraux pauvres ne sont pas tous des entrepreneurs potentiels capables de saisir les opportunités de marché, et s'ils sont nombreux – aussi bien paysans que personnes sans terres – à ne pas disposer du niveau minimal de ressources nécessaires pour accéder aux marchés agricoles restructurés en tant que producteurs, il faudra s'intéresser davantage à la création d'opportunités et à la réduction des risques auxquels doivent faire face les ruraux en tant que prestataires de services et qu'employés sur les marchés des produits agricoles. En fait, l'un des enseignements clés tirés d'une étude sur les chaînes de valeur agricoles en Amérique latine soulignait l'importance d'"éviter d'être obsédé par le lien production dans les chaînes de valeur agricoles: les pauvres participent aux chaînes de valeur au niveau de tous les liens, comme producteurs, comme intermédiaires, comme travailleurs et comme consommateurs"²¹².

La restructuration des marchés des produits de l'agriculture ouvre actuellement, pour les ruraux pauvres, de nouvelles possibilités d'emplois salariés le long des chaînes de valeur agricoles. Ainsi, l'étude de cas relative au Mozambique rapportée dans l'encadré 13 montre comment la restructuration du secteur de la noix de cajou a offert de nouveaux emplois aux ruraux pauvres dans les usines de transformation des noix. Dans le "territoire du lait", au Chili, des petits producteurs de produits laitiers, qui n'ont pas réussi à tenir le coup lorsque l'industrie laitière a pris de l'importance et que la chaîne de valeur a été restructurée, ont pu trouver des emplois dans les secteurs économiques urbains dont l'expansion a été impulsée par le succès de ce secteur. Au Sénégal, le secteur de l'exportation des haricots verts a connu d'importants regroupements tout en créant de nouveaux emplois²¹³. Un nombre restreint de

ENCADRÉ 13 Le secteur de la noix de cajou au Mozambique

Depuis 2001, le nombre d'usines de transformation de noix de cajou est passé de 1 à 25, et le pourcentage de noix brutes transformées dans le pays est passé de 0 à 36%. Les 25 usines ont créé des emplois pour 4 700 ruraux pauvres, dont un tiers environ de femmes, et versé des salaires d'un montant total de 1,6 million d'USD. Dans nombre de cas, ces usines offrent les seuls emplois du secteur

formel disponibles pour les travailleurs sans qualifications des zones rurales.

"En travaillant à l'usine, on arrive à s'en sortir, de mois en mois, avec notre salaire. Une fois que vous avez récolté les produits de votre parcelle, vous pouvez épargner quelques centaines de meticaïs pour les jours où vous ne pouvez pas travailler, ou en cas d'urgence."



petits exploitants et de moyens à grands producteurs produisent maintenant sous contrat, et suivant des normes très rigoureuses, tandis que les anciens petits exploitants sous contrat travaillent désormais comme salariés sur les grandes exploitations et en tirent des avantages significatifs. Ils ont également conservé leurs propres parcelles, mais n'y cultivent généralement plus des haricots verts sous contrat; le travail salarié représente aujourd'hui un pourcentage accru des revenus croissants de leur ménage²¹⁴. Ainsi, et bien que les regroupements au sein de chaînes de valeur agricoles puissent se traduire par l'exclusion de petits exploitants, en particulier à l'extrémité production, l'impact global sur la pauvreté rurale pourrait en fin de compte être positif du fait de l'ouverture de nouvelles opportunités.

Dans des marchés restructurés, d'autre part, la question de la *qualité* de l'emploi a acquis une importance accrue. Le travail est souvent saisonnier, parfois mal payé, incertain et dangereux, et comme il arrive fréquemment qu'il ne soit pas réglementé, les travailleurs peuvent être exploités et escroqués par leurs employeurs sans recours possible. Il peut y avoir d'autres risques pour les travailleurs salariés. En Amérique latine, par exemple, l'impact de la récente crise économique et financière sur les ruraux pauvres semble avoir principalement pris la forme d'une réduction des opportunités d'emploi (entraînant dans certains cas des migrations en retour), en particulier dans les secteurs et les chaînes de valeur dépendant de la demande extérieure – comme l'agriculture et la transformation de produits agricoles pour l'exportation²¹⁵. Les ouvriers agricoles occasionnels sont les travailleurs les plus pauvres et les plus exploités dans la plupart des pays en développement. Ce sont souvent des immigrés, disposant de peu de droits. Il existe bien, dans la plupart des pays, des lois relatives à la régularisation des contrats, mais elles ne sont pas également respectées. Dans le secteur de l'horticulture, la main-d'œuvre occasionnelle est souvent employée sur de petites exploitations vendant leur production à des grandes exploitations voisines, et il existe souvent une pression à la baisse des prix exercée par les sociétés acheteuses et une intense concurrence entre les paysans, ce qui conduit à une baisse des coûts par le biais du recours à la main-d'œuvre occasionnelle. Ce sont là des questions dont la solution doit faire intervenir les codes de pratique, les pouvoirs publics et les syndicats, en liaison avec les entreprises concernées. Dans certains cas, la certification éthique des marchés du travail peut aussi apporter une contribution positive. Au Ghana, dans les plantations de bananes de la société Fair Trade, les conventions collectives signées avec cette société ont établi, au plan régional, les conditions planchers régissant l'emploi de la main-d'œuvre salariée. Les dispositions relatives aux salaires, aux conditions de travail et aux avantages sociaux ont toutes été intégrées par le syndicat dans le contrat avec d'autres plantations privées un an après la signature de l'accord avec la société Fair Trade, élargissant ainsi son impact de manière considérable²¹⁶.

Comment appuyer l'émergence de marchés agricoles favorables aux pauvres

Les différentes chaînes de valeur présentent, pour les petits producteurs, ainsi que pour les travailleurs et les intermédiaires du marché, des coûts, des opportunités et des risques différents. Ces différences tiennent en partie à la manière dont elles sont régies, qui peut varier non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi d'un produit à l'autre et d'une zone à l'autre. Le renforcement des opportunités et la réduction des risques exigent la détermination



méthodique des chaînes de valeur dans lesquelles les petits exploitants ont un avantage comparatif, l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur (en réduisant le niveau de risque et les coûts de transaction associés à chaque lien de la chaîne par le biais d'une amélioration de l'intégration et de la coordination) et la réduction du nombre d'étapes composant la chaîne. Ils exigent aussi une modification des relations de pouvoir au sein des chaînes de valeur: il faut aider les petits exploitants à renforcer leur pouvoir afin qu'ils puissent s'approprier une plus grande part de la valeur ajoutée. L'analyse systématique des chaînes de valeur contribue à recenser les points de blocage le long de la chaîne et à déterminer qui, au sein de la chaîne, en retire des avantages et qui n'en retire pas. Cette analyse est également essentielle pour recenser les initiatives et les investissements pouvant avoir le plus fort impact sur la participation des petits exploitants.

Les femmes et les hommes poursuivent habituellement des activités distinctes sur les marchés agricoles et dans les chaînes de valeur, pour diverses raisons: structures différenciées de propriété de la terre et du bétail, accès aux services financiers et techniques, temps disponible et responsabilités au sein du ménage, mobilité, éducation et coutume. Très souvent, toutefois, les rôles des sexes peuvent changer au sein des chaînes de valeur, lorsque les opportunités de marché et les rémunérations des différents types d'activités se modifient; les hommes, par exemple, peuvent se livrer à ce qui était précédemment un "travail de femme" lorsqu'apparaissent de plus fortes demandes sur le marché et des rémunérations supérieures²¹⁷. D'autre part, les femmes sont souvent bien placées pour exploiter certaines opportunités sur les marchés restructurés: il existe des créneaux, par exemple, où l'utilisation par les femmes de pratiques agricoles traditionnelles permet facilement leur certification biologique; dans certaines techniques de production à forte intensité de main-d'œuvre, les femmes sont physiquement avantagées par rapport aux hommes; et les industries agroalimentaires créent habituellement des opportunités d'emploi – encore que de qualité variable – pour les femmes plutôt que pour les hommes²¹⁸. Comprendre comment les opportunités et les risques sont répartis selon le sexe dans les chaînes de valeur et les marchés agricoles et promouvoir l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux nouvelles opportunités sont d'importants facteurs dans l'appui à l'émergence de marchés agricoles favorables aux pauvres.

Les gouvernements ont des rôles importants à jouer dans l'appui au développement de chaînes de valeur agricoles dans lesquelles les petits exploitants puissent trouver des opportunités de marché rentables mais néanmoins peu risquées. Ils doivent élaborer des politiques et des réglementations habilitantes; investir dans des activités favorisant l'expansion et la transformation de marchés agricoles et de chaînes de valeur spécifiques; appuyer la capacité des ruraux pauvres d'y participer de manière plus profitable; et encourager le secteur privé à investir, à s'approvisionner auprès des petits exploitants et à offrir des opportunités d'emploi décent. Ils peuvent aussi faire beaucoup pour réduire les risques et les coûts de transaction pour les petits exploitants et d'autres acteurs du marché. Un appui est nécessaire dans chacun des différents domaines décrits ci-dessus: organisation des producteurs ruraux, infrastructure et information, développement de l'agriculture sous contrat, expansion et approfondissement des systèmes financiers ruraux, et promotion des opportunités de travail. Comme on l'a mis en évidence dans le chapitre 3 à propos des cultures vivrières, il serait parfois justifié que les pouvoirs publics jouent un rôle plus dynamique dans la réduction des risques de marché pour les petits exploitants agricoles, comme le montre à l'évidence l'exemple de l'office de commercialisation du cacao



ENCADRÉ 14 Office ghanéen de commercialisation du cacao

Résistant aux appels à la libéralisation des années 1980, le Ghana, deuxième producteur mondial de cacao, a défendu la valeur de son COCOBOD. Il a toutefois libéralisé des petites parties de la chaîne d'approvisionnement du cacao, tout en rationalisant les opérations du COCOBOD afin de réduire ses dépenses démesurées et d'autres taxes implicites. Entre le milieu des années 1980 et le début des années 2000, le COCOBOD a réduit ses

effectifs, passés de 100 000 personnes à 10 500; il a délégué des activités non essentielles à des ministères plus appropriés; ses procédures rigoureuses de contrôle de la qualité ont assuré au cacao du Ghana une prime constante sur les marchés mondiaux; et il a sensiblement accru la part du prix à l'exportation revenant aux petits producteurs de cacao, en utilisant les contrats à terme pour stabiliser les prix.

Source: Institut international du développement durable (2008).

(COCOBOD) au Ghana (encadré 14). Les mises en garde doivent toutefois être répétées; les interventions doivent être spécifiques au contexte et poursuivre des buts clairement définis, être mises en œuvre de manière effective, et demeurer financièrement viables.

Il convient aussi de faire en sorte que les conditions du marché international soient plus propices à un engagement rentable et à faible risque des petits exploitants, par le biais à la fois de politiques commerciales et de représentation des intérêts nationaux (et de ceux des petits exploitants) dans les négociations et les accords commerciaux aux plans mondial et régional²¹⁹. Enfin, les pouvoirs publics doivent agir de manière décisive pour assurer la bonne gouvernance essentielle au fonctionnement harmonieux, équitable et efficace des marchés.

Les ONG et les donateurs peuvent aussi jouer des rôles clés dans l'appui aux petits exploitants agricoles afin qu'ils participent aux marchés des produits dans des conditions plus équitables et qu'ils obtiennent le meilleur prix possible pour leurs produits. Afin d'être en mesure de produire pour des marchés aux normes en évolution rapide, les petits exploitants ont besoin de renforcer sensiblement leurs capacités, leur organisation et leurs ressources. Les intermédiaires de marché du secteur privé à tous les niveaux, depuis les petites entreprises et les microentreprises jusqu'aux sociétés mondiales, ont besoin d'un appui pour s'agrandir, axer leurs relations de travail sur les petits producteurs et créer des opportunités d'emploi sur les marchés agricoles. Certaines ONG pourraient être bien placées pour réaliser cette tâche. Les donateurs peuvent encourager et appuyer l'émergence de partenariats public-privé autour des marchés agricoles (encadré 15). Dans de nombreux cas, les organismes d'aide et les ONG peuvent aussi intervenir comme médiateurs et jouer un grand rôle dans l'établissement de la confiance en réunissant les différentes parties – organisations de producteurs, représentants du secteur privé et pouvoirs publics – pour partager leurs points de vue et recenser les questions d'intérêt commun.

Il existe de nombreux exemples de relations de collaboration innovantes entre plusieurs acteurs, associant le secteur privé, les ONG et les pouvoirs publics²²⁰. L'intermédiation demeure cependant un facteur rare dans l'établissement réussi de liens entre les petits producteurs (ou les travailleurs) et les marchés – spécialement en Afrique et au Moyen-Orient. De nombreuses ONG en particulier ont manqué des compétences commerciales et des modèles nécessaires pour réussir, et elles n'ont pas porté une attention suffisante aux conditions permettant aux petits producteurs de s'engager dans des relations commerciales durables avec les marchés. L'élément critique, sur ce plan, est qu'en aidant les petits



ENCADRÉ 15 Partenariats public-privé pour la création de nouvelles opportunités de marché pour les petits exploitants

Les partenariats public-privé peuvent constituer une importante composante dans les stratégies d'expansion des opportunités de marché pour les petits exploitants. En Ouganda, par exemple, le FIDA encourage depuis le milieu des années 1990 le concept de partenariats public-privé dans le secteur de l'huile de palme. Il existait un vaste marché potentiel pour ce secteur, étant donné que l'huile de palme brute représentait 90% des importations nationales d'huile végétale, couvrant plus de 60% des besoins du pays. L'Ouganda disposait de conditions agroécologiques favorables à la culture du palmier à huile, mais il a fallu un partenariat public-privé pour réunir le savoir-faire et les fonds nécessaires au développement du secteur et pour faire en sorte que les petits exploitants participent à ce processus. Dans ce contexte, le FIDA a cofinancé le Projet de développement de la production d'huile végétale, qui avait pour objet de réduire la dépendance de l'Ouganda à l'égard de l'huile végétale importée, tout en permettant aux petits exploitants d'accroître leurs revenus grâce à une participation accrue dans ce secteur. Au titre du projet, le gouvernement a signé un accord d'investissement étranger direct avec Bidco, un important investisseur privé, qui a couvert la construction d'une raffinerie d'huile de palme et le développement des plantations de palmiers à huile et de l'infrastructure d'appui. Bidco a apporté au partenariat les compétences techniques et le capital d'investissement, tandis que le FIDA appuyait les petits exploitants pour qu'ils apportent leur terre et leur travail comme contribution au partenariat. Bidco avait été attiré vers cette initiative par les opportunités de marché profitables dans ce secteur, ainsi que par les avantages que pourrait offrir le partenariat avec les pouvoirs publics et les petits exploitants: permettre l'accès à une vaste superficie de terre d'un seul tenant et mettre en place la production à une

échelle suffisante pour en assurer la rentabilité. À plein régime, le projet comprendra 10 000 hectares de terres sous palmier à huile, dont un tiers environ appartenant à des petits exploitants.

Le donateur a joué un rôle catalyseur très important dans ce partenariat public-privé, dès la phase préparatoire; il a notamment aidé le gouvernement à préparer une étude d'impact sur l'environnement, veillé à l'inclusion dans l'accord-cadre avec la société d'une tarification équitable des intrants et des produits pour les petits exploitants, élaboré des mécanismes pour garantir l'application des prix négociés et financé la création d'organisations paysannes et le développement de plantations de palmiers à huile des petits exploitants. Selon une évaluation intermédiaire du projet, Bidco a été un bon partenaire dans ce projet, et les investissements réalisés ont eu un impact économique et financier significatif, tant sur les producteurs que sur les consommateurs, qui ont profité d'une plus grande disponibilité au plan local d'huile végétale abordable et de qualité garantie. Les petits exploitants tirent en particulier avantage de la stabilité de la demande et des prix, ces derniers étant établis sur la base d'une méthode liée aux cours mondiaux, ainsi que d'un accès au crédit et aux services de vulgarisation. Ils tirent aussi profit, de manière plus indirecte, des investissements dans les infrastructures locales (concernant notamment l'électricité et les transports) introduites par le projet. Le projet a également établi un mécanisme institutionnel innovant pour faciliter la participation des petits exploitants et pour gérer les interactions entre les différents intérêts autour de la plantation (notamment ceux des petits exploitants, du gouvernement et de Bidco), à savoir le Kalangala Oil Palm Growers Trust – qui fournit aussi aux agriculteurs des services de vulgarisation et un accès aux prêts.

Source: FIDA (2010b).



exploitants à participer avec profit aux chaînes de valeur, les acteurs externes (comme les pouvoirs publics), les donateurs et les ONG jouent un rôle de catalyseurs et favorisent les relations commerciales du secteur privé, plutôt que de les remplacer. Il est probable que ces rôles se modifieront profondément à mesure que se développent les chaînes de valeur: lorsqu'un secteur ou une chaîne spécifique ne s'intègre que lentement ou très partiellement dans des marchés restructurés, par exemple, des interventions d'incitation peuvent être requises de la part de tierces parties, et notamment des projets pilotes avec des partenariats public-privé. À mesure que les chaînes de valeur évoluent, toutefois, les donateurs et les ONG devraient jouer un rôle beaucoup plus restreint pour permettre des relations commerciales durables et éviter les distorsions des marchés.

Messages clés se dégageant de ce chapitre

Premièrement, les marchés agricoles sont essentiels pour la croissance économique et pour la réduction de la pauvreté rurale, mais la participation à ces marchés est souvent incertaine, risquée et moins profitable qu'elle ne pourrait l'être pour les petits producteurs ruraux. Les rémunérations, les coûts et les risques sont tous spécifiques au contexte et à la chaîne de valeur et varient d'un producteur à l'autre (en fonction, par exemple, de sa localisation, de son sexe, de ses capacités individuelles, de ses ressources et de son organisation). Il n'est généralement pas facile, toutefois, pour les ruraux pauvres de saisir des opportunités rémunératrices sur les marchés des produits et de bien gérer les risques connexes, que ce soit en tant que petits producteurs ou que travailleurs dans les chaînes de valeur agricoles. *Par conséquent, il ne suffit pas d'investir dans le développement de nouvelles opportunités de marché pour les petits exploitants et d'autres ruraux pauvres; les défis et les risques à surmonter pour saisir ces opportunités doivent aussi être au centre de l'attention.*

Deuxièmement, les marchés des produits agricoles ont subi de profondes transformations au cours des deux à trois dernières décennies, sur les plans de l'échelle et de la nature de la demande, de l'organisation de l'offre, ou de la gouvernance du marché. Au plan national, la tendance est à l'augmentation de la demande de produits agricoles, notamment des produits de grande valeur, une grande partie de cette demande provenant des zones urbaines. Les chaînes de valeur agricoles ont été restructurées dans le sens d'une intégration et/ou d'une coordination accrues, encore que de façon différente et à des degrés divers selon les chaînes et les contextes. Dans la plupart des pays, les chaînes de valeur et les marchés modernes gagnent en ampleur et en importance. Ils sont en règle générale mieux organisés, mieux coordonnés, et ont des normes de qualité et de quantité supérieures (et donc des coûts initiaux plus élevés) à celles des marchés traditionnels. *Bien qu'ils coexistent dans de nombreux cas avec les marchés traditionnels, les marchés et les chaînes de valeur restructurés ou modernes représentent un nouveau contexte pour les petits exploitants, à la fois du point de vue des nouvelles opportunités profitables offertes et de celui des coûts initiaux et des risques de marginalisation accrues.*

Troisièmement, les marchés des produits agricoles ont changé au plan mondial. Les chaînes de valeur mondiales et, dans certains cas, régionales deviennent de plus en plus intégrées, avec souvent une centralisation croissante du contrôle par un nombre relativement restreint d'entreprises. La cartographie des échanges mondiaux dans le secteur de l'agriculture



a aussi évolué, certaines économies en croissance rapide y jouant un rôle de plus en plus important. Au sein des marchés mondiaux, les petits exploitants des pays pauvres demeurent dans l'ensemble dans une situation défavorisée résultant des coûts de transaction élevés, des obstacles initiaux et d'importantes asymétries de pouvoir. Toutefois, certaines chaînes de valeur mondiales peuvent offrir d'importantes opportunités aux petits exploitants et aux ruraux pauvres travaillant dans d'autres liens de la chaîne. Dans la plupart des cas, il est vrai, ce sont les marchés intérieurs modernes qui offriront sans doute aux petits producteurs des opportunités à la fois plus grandes, plus larges et plus stables, mais telle n'est cependant pas la règle générale. *Les petits exploitants doivent être mieux en mesure de déterminer, au cas par cas, les coûts et les avantages de la participation aux marchés modernes et/ou traditionnels, intérieurs et/ou internationaux, et de réagir en conséquence.*

Quatrièmement, il est essentiel de réduire le risque et les coûts de transaction le long des chaînes de valeur pour pouvoir déterminer si les petits exploitants sont ou non en mesure de participer de façon rentable aux marchés agricoles modernes. Le renforcement de leur capacité de s'organiser collectivement en vue d'une participation plus efficace aux marchés et d'une réduction des coûts de transaction pour leurs partenaires commerciaux est aussi un besoin clé. L'infrastructure est importante – en particulier l'infrastructure et la technologie des transports et des communications, y compris les TIC – pour réduire les coûts de transaction sur les marchés et assurer une meilleure connaissance des conditions du marché. Les contrats peuvent contribuer, en gérant le risque, à réduire les coûts de transaction et à instaurer la confiance entre les petits exploitants et les entreprises agroalimentaires; et ils peuvent aussi faciliter un meilleur accès aux services financiers, en particulier grâce au crédit intrants, qui peut aider les agriculteurs à améliorer leur productivité. L'évolution de la participation du secteur des entreprises mondiales aux chaînes de valeur agricoles peut jouer, à cet égard, un rôle positif. *Tous ces facteurs doivent se retrouver dans un programme d'action plus énergique à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour améliorer le contexte de marché et la capacité des petits exploitants d'y participer. La nature exacte de ce programme d'action doit toutefois être définie dans son contexte, et non seulement du point de vue du développement du marché en faveur des pauvres, mais aussi de celui de la durabilité économique et institutionnelle des politiques.*

Enfin, que les petits exploitants soient ou non en mesure de participer de façon profitable et sans grand risque aux marchés agricoles modernes dépend aussi de la volonté du secteur privé d'y participer avec eux – et réciproquement. Cela est en partie fonction des facteurs énumérés ci-dessus et en partie de la possibilité de mettre en place, entre les petits exploitants et d'autres acteurs de la chaîne de valeur, des arrangements de commercialisation bénéfiques et peu risqués pour toutes les parties. Ces deux dernières conditions sont de plus en plus présentes, encore qu'inégalement, dans de nombreuses parties du monde, dans les chaînes de valeur tant nationales qu'internationales. *Il est toutefois nécessaire que les décideurs, les organisations de la société civile, les ONG et les donateurs agissent ensemble et avec ces acteurs du marché pour appuyer l'élaboration d'arrangements contractuels innovants et viables, pour développer des institutions complémentaires et favorables, pour fournir des incitations adéquates autour de ces arrangements, et pour renforcer et reproduire ceux qui donnent satisfaction.*





Chapitre 5

Intensification durable de l'agriculture

Sénégal, province de la Casamance: Abdoulaye Badji dans son champ de manioc. Il pourvoit aux besoins de ses deux enfants et des enfants de deux de ses frères, qui travaillent à l'étranger. Abdoulaye est convaincu que la diversification est essentielle pour pouvoir gérer les risques et cultive donc aussi du riz, des arachides, du maïs, du sorgho, des haricots et différents types de fruit.



Abibatou Goudiaby, âgée de 21 ans, fait partie d'une famille polygame d'agriculteurs vivant à Kagnarou, un village situé dans la province sénégalaise de Casamance. Même si elle aurait aimé faire "quelque chose de mieux" que travailler la terre, elle dit: "L'agriculture, c'est tout ce que je connais... Je dois donc prendre ce travail au sérieux."

Abibatou s'inquiète de voir que les pratiques d'élevage se sont détériorées. "Aujourd'hui, les gens ne prennent plus la peine de faire les choses, dit-elle. Ils trouvent dur d'aller chercher de l'eau pour faire boire le bétail, sans parler du lavage de leurs moutons et des autres corvées. Les gens préfèrent se consacrer à des

L'outil traditionnel de travail du sol ne convient pas dans les conditions climatiques actuelles, dit Abibatou. "Nous devrions aussi adapter notre matériel... Maintenant que la saison des pluies est plus courte, le *kadiandou* ne permet plus de travailler assez vite." Il est à noter que le meilleur matériel qu'elle souhaite n'est pas une machine sophistiquée, mais simplement une charrette tirée par des bœufs: "Si j'avais une charrette avec des bœufs, un matériel convenable pour le désherbage, notre vie s'améliorerait vite, et nous pourrions oublier la pauvreté..."

Elle-même illettrée, elle pense que l'éducation aide les gens à travailler plus efficacement et leur ouvre en outre plus de perspectives. "Tout ce qu'on a



activités qui leur rapportent de l'argent tout de suite. Ils n'ont pas la patience de nos pères et ne travaillent plus pour le long terme."

Elle observe que, comme la période des pluies est courte, les gens doivent tout prévoir soigneusement et travailler vite. "Il faut demander l'aide des associations agricoles pour avoir la main-d'œuvre et pouvoir planter rapidement... Alors on les prévient à l'avance, tandis qu'on travaille dans les champs d'arachide, après le mil. Puis vient le moment de labourer les rizières et de planter le riz. Il faut planifier les travaux de façon très serrée, sinon on n'a rien."

appris à l'école peut aider à être plus efficace au travail, que ce soit l'agriculture ou l'élevage... Par exemple, vous pouvez apprendre à savoir quels engrais ou quelles semences utiliser et comment les utiliser... Supposez que vous vouliez élever des moutons. Si vous êtes instruit, vous savez comment les nourrir. Si un mouton tombe malade et que le vétérinaire prescrit un médicament... vous ferez ce qu'il faut."

Elle considère aussi que les associations agricoles sont précieuses et en cite une qui lui a donné des semences de riz de très bonne qualité. "Avec ces semences, j'ai eu la meilleure des récoltes que j'aie jamais eues", remarque-t-elle.



Abdoulaye Badji, âgé de 50 ans, vit lui aussi en Casamance. Il tire ses moyens de subsistance de l'agriculture: **“C’est ce qui me permet de vivre et de nourrir ma famille.”** Il subvient aux besoins de ses deux enfants et des enfants de deux de ses frères, qui travaillent à l'étranger.

Abdoulaye cultive le riz, l'arachide, le maïs, le sorgho, les haricots et différentes variétés de fruits. La diversification est une stratégie essentielle pour gérer les risques. **“On ne peut pas avoir juste une culture, explique-t-il. Si ça ne marche pas, on se retrouve dans une situation impossible pour l'année.”**

La plupart des cultivateurs locaux n'ont pas le matériel adéquat, selon Abdoulaye: **“Il n’y a pas assez de charrues [et de bœufs] pour faire tout le travail... Pendant toutes ces années difficiles, les gens ont tout vendu pour subvenir aux besoins de leurs familles.”** Il croit que **“la réelle solution”** serait d'avoir un équipement mécanisé: **“On ne peut pas relever le défi du développement si on s'en tient aux méthodes traditionnelles.”**

Il maintient toutefois que la terre produisait plus à l'époque de son père. **“Les gens ne pratiquent plus la mise en jachère parce qu’avec l’insécurité [due au conflit] ils utilisent toujours les mêmes terres, qui sont sûres. Bon, ces terres sont épuisées. Ensuite, on utilisait la bouse de vache [avant] pour fertiliser le sol. Aujourd’hui, on n’a plus de bétail”,** explique-t-il. Les problèmes des cultivateurs sont en outre aggravés par le manque d'eau.

Abdoulaye a adapté ses pratiques culturales pour faire face à ces changements: **“J’ai décidé que je ne ferai plus que des cultures à cycle court pour m’adapter à la saison des pluies réduite: haricots, maïs et mil.”** Il ajoute que toute la communauté s'adapte: **“Ils savent que s’ils continuent de travailler de l’ancienne façon, la saison des pluies sera finie avant que les plants soient à maturité, et ce sera une catastrophe.”** Par ailleurs, il a commencé à mettre ses terres en jachère.

Membre d'une association agricole locale, Abdoulaye a pu obtenir un matériel et des semences de meilleure qualité. Il apprécie aussi

“l’aspect solidarité de ce genre d’associations”, par exemple pour venir en aide aux membres en cas de maladie.

Abdoulaye dit qu'il n'abandonnera jamais l'agriculture parce qu'**“il faudrait acheter ce que d’autres ont cultivé pour manger”**. Il pense que, pour que l'agriculture soit viable à long terme, il faut du matériel et des semences de meilleure qualité, un système de retenue des eaux et une aide pour la commercialisation.



Introduction

Si on attend de l'agriculture – en particulier l'agriculture paysanne – qu'elle offre l'une des principales voies par lesquelles la prochaine génération d'hommes et de femmes du monde rural pourra échapper à la pauvreté, et qu'elle crée la croissance sectorielle qui fournira aux autres des opportunités non agricoles, il faut que cette agriculture soit productive, rentable et durable. Il faut qu'elle soit reliée aux consommateurs par des marchés efficaces, et qu'elle soit capable de répondre aux opportunités et aux besoins des marchés sur les plans des



“Autrefois, pour travailler la terre, c'était les êtres humains qui tiraient la charrue. Les jeunes n'ont jamais vu ça et n'ont jamais fait ça. Ils ne veulent pas être cultivateurs, seuls les vieux font ce travail... Si nous continuons à utiliser les anciennes méthodes pour labourer... qui va vouloir être cultivateur?”

[Li Guimin](#),

femme de 50 ans, Chine

produits demandés, des quantités requises et des normes de qualité toujours plus rigoureuses. Il faut en outre qu'elle contribue à réduire la vulnérabilité des populations rurales pauvres face aux risques et aux chocs. Il faut, enfin, qu'elle puisse soutenir les moyens de subsistance des générations futures – c'est-à-dire qu'elle n'épuise pas la base de ressources naturelles, mais contribue plutôt à la protéger ou à la restaurer.

La population mondiale devrait franchir le cap des neuf milliards d'habitants d'ici à 2050, et il faudra, en raison de l'urbanisation croissante et de la hausse des revenus, augmenter la production alimentaire d'environ 70%. Les surfaces agricoles utiles totales des pays en développement pourraient être accrues, d'ici à 2050, de 12% au plus²²¹, dont la plus grande partie en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Par conséquent, l'augmentation de la production agricole devra résulter principalement d'une utilisation plus intensive des terres et d'une hausse des rendements; dans les pays ne disposant pas de réserves de terres, la quasi-totalité de la croissance devra être réalisée de cette manière²²². Compte tenu des contraintes croissantes pesant sur les ressources naturelles dans de nombreuses régions, les

hausse futures de la production de l'élevage et de la pêche devront aussi reposer sur une utilisation plus efficace et plus durable des ressources naturelles disponibles. Bien que le défi soit de nature mondiale, les réponses appropriées devront être spécifiques au contexte. Les systèmes d'exploitation, qui varient énormément dans le monde en développement, résultent d'une combinaison de plusieurs facteurs: dotations en ressources naturelles, densités démographiques, relations sociales et politiques, opportunités de marché, et innovations, apprentissage et affinements accumulés par les générations successives. Ils couvrent la production des cultures, l'élevage et la pêche; ils offrent différentes possibilités d'intensification; ils ont des besoins différents; et ils font face à des contraintes différentes. Le présent chapitre prend en compte cette diversité et examine la manière dont les différents systèmes agricoles pourraient être intensifiés avec la plus grande efficacité possible, tout en minimisant le coût et le risque et en offrant les plus grandes opportunités aux petits exploitants agricoles – femmes et hommes, aujourd'hui et pour les générations futures.

Technologie agricole et production des petits exploitants

Entre 1961 et 2007, la production végétale des pays en développement a augmenté de 3,0% par an. En Asie de l'Est, la hausse a atteint le chiffre impressionnant de 3,5% par an; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Asie du Sud, la croissance a été de 2,6% par an, et elle a été supérieure à 2,5% en Afrique subsaharienne.

Les cinquante dernières années ont vu, dans de grandes parties du monde en développement, des systèmes d'exploitation à faible consommation d'intrants et à faible productivité se transformer en systèmes à forte intensité d'intrants et à productivité élevée. En Asie du Sud et au Mexique en particulier, l'augmentation de la production de l'agriculture paysanne est attribuée au premier chef à la hausse des rendements résultant du paquet technologique et des politiques associés à la révolution verte. Ce paquet comprenait l'introduction de variétés semi-naines de blé et de riz à haut rendement, associée à l'irrigation et à des apports accrus d'intrants comme les engrais minéraux et les pesticides. En Asie, la révolution verte a permis, à partir de la fin des années 1960, des bonds spectaculaires de la productivité agricole: les rendements du blé ont augmenté de plus de 4% par an, et ceux du riz de 2,5% entre 1967 et 1982²²³. Bien que les inégalités des revenus ruraux se soient accrues dans certains pays (les gros producteurs étaient plus facilement en mesure d'adopter les nouvelles technologies, tandis que les paysans pauvres restaient souvent à la traîne), la révolution verte a contribué à un déclin des niveaux de pauvreté induit par la baisse des prix des aliments de base et la hausse des salaires réels dans les zones rurales: en 1995, moins d'un asiatique sur trois vivait avec moins de 1 USD par jour, alors qu'ils étaient trois sur cinq dans cette situation en 1975.

Les technologies introduites par la révolution verte ont été le moteur de l'intensification dans la plus grande partie de l'Asie: dès 2002, l'Asie du Sud possédait le plus fort pourcentage de surfaces irriguées (près de 40%); les variétés améliorées couvraient environ 80% des terres céréalières en Asie; et, en Asie de l'Est, les applications d'engrais étaient de 190 kilogrammes d'éléments fertilisants par hectare de terre arable, soit près du double du taux d'application dans toutes les autres régions²²⁴. En l'espace de 20 ans, la production de céréales a été multipliée par deux, et le revenu par habitant a augmenté de 190%, améliorant, selon les estimations, les moyens de subsistance de 1,8 milliard de ruraux²²⁵. Dans d'autres régions également, les paysans ont rapidement intensifié leurs systèmes de production: en 2002, un tiers des terres arables était sous irrigation dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord; tant dans cette région que dans la région Amérique latine et Caraïbes, les variétés améliorées de céréales ont plus que doublé en termes de surfaces cultivées entre 1982 et 2002, atteignant près de 50% et 60% respectivement; dans les deux régions également, l'utilisation des engrais a presque ou effectivement doublé pour atteindre, en 2002, des taux de 70 à 80 kilogrammes d'éléments fertilisants par hectare de terre arable²²⁶.

L'augmentation de la productivité ne se résume toutefois pas simplement à la diffusion d'une technologie améliorée. En Asie particulièrement, l'adoption de semences et d'engrais améliorés et l'intensification progressive et soutenue des systèmes de production, mises en œuvre par les petits paysans, ont été rendues possibles par des investissements et des mesures de soutien qui leur assuraient un contexte sûr, rémunérateur et à faible risque. En moyenne, les pays d'Asie consacraient, dès 1972, plus de 15% de leurs budgets totaux à l'agriculture, et en 1985, la valeur réelle de cette dépense avait doublé. Les pouvoirs



publics ont investi dans l'infrastructure – routes, irrigation et énergie. Ils ont veillé à ce que le crédit agricole parvienne aux paysans et ont subventionné et, dans certains cas, distribué des intrants (engrais et eau). Ils ont aussi consacré d'importants investissements à la recherche agricole, fourni aux paysans des services de vulgarisation et sont intervenus sur les marchés pour stabiliser les prix à la production. En Chine, la réforme agraire et la réforme du marché ont également joué un rôle capital.

Bien que la production agricole de l'Afrique subsaharienne ait augmenté à peu près au même rythme que celle des autres régions, la hausse des rendements n'y contribuait

qu'à concurrence de 40%; le reste – plus de 60% de l'augmentation – pouvait être attribué à l'expansion des terres cultivées et à une réduction des périodes de jachère. Il y a eu également un certain nombre d'avancées technologiques, comme la diffusion rapide, en Afrique orientale et australe, des variétés de maïs améliorées, auxquelles sont aujourd'hui consacrés plus des trois quarts des terres céréalières au Kenya, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe²²⁷; l'adoption des variétés à haut rendement du riz NERICA, combinant les meilleures propriétés des riz africains et asiatiques, sur plus de 200 000 hectares dans l'ensemble de l'Afrique²²⁸; et les souches de manioc améliorées résistantes aux maladies, couvrant plus de la moitié des superficies en manioc du Nigéria, qui en est aujourd'hui le premier producteur mondial²²⁹. Toutefois, malgré ces réels progrès, les variétés améliorées n'étaient plantées en 2002 que sur moins de 25% des terres consacrées aux céréales dans l'ensemble de la région; les taux d'application d'engrais étaient inférieurs à 10 kilogrammes d'éléments fertilisants par hectare (chiffre inchangé depuis 1980); et seulement 4% du total des terres arables de la région sont irrigués.

La production animale des pays en développement a aussi augmenté rapidement au cours des 30 dernières années. Dans le secteur de la production de viande, d'œufs et de lait, la croissance substantielle résulte à la fois d'une augmentation du nombre d'animaux – surtout la volaille (6% ou plus de croissance annuelle en nombre dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne) et d'une augmentation des rendements – en particulier pour le lait et la volaille, principalement en Asie (entre 3 et 4% par an). À l'heure actuelle, la plus grande partie de la viande et des œufs produits dans le monde l'est dans les pays en développement. L'essor de la production a été rendu possible par les intrants peu coûteux (y compris pour les céréales destinées à l'alimentation animale), le changement technologique et des gains d'efficacité réalisés grâce à des

Tovoke a pu s'affilier à une association qui lui a fourni des semences de sorgho. La récolte a été bonne, et Tovoke envisage de planter plus de sorgho l'année prochaine avec les semences qu'il a gardées de la précédente récolte. "J'ai été attiré par cette Coopérative Ampemba (sorgho)... J'ai demandé un kapoake (mesure standard pour les céréales) de semences. J'ai donc planté ce sorgho, et j'ai eu une petite récolte... Je n'ai pas eu la récolte qu'ont ceux qui possèdent de grandes superficies mais, par rapport à sa surface, la terre a bien produit... Ce kapoake de semences m'a donné trois sacs de jute de sorgho (200 kapoake font un sac)... J'ai gardé 20 kapoake de semences... J'ai vendu un sac parce que tous mes vêtements étaient déchirés et que je n'avais rien à mettre; alors, j'ai acheté quelques vêtements. Puis, un ami proche est mort, et je n'avais rien à donner, alors j'ai vendu le deuxième sac pour porter quelque chose [à l'enterrement]. Le dernier sac, je l'ai mangé et j'ai gardé des semences... Et j'ai vu que ce sorgho était quelque chose de vraiment bien, parce que c'est une source de nourriture aussi bien que de revenus. Et ce seul kapoake qui m'a été donné m'a permis de régler mon problème... J'ai donc gardé cette quantité pour pouvoir planter l'année prochaine, au moment des pluies, parce que le sorgho a été une bonne solution pour moi. Ça m'a permis de m'en sortir."

Tovoke,

homme de 44 ans (Madagascar)



économies d'échelle, le tout ayant abouti à une baisse des prix des produits de l'élevage et ayant stimulé une augmentation rapide de la demande parmi les consommateurs urbains²³⁰. Une grande partie de l'augmentation de la production résulte toutefois de l'intégration verticale, qui a parfois eu pour effet de marginaliser la production animale à petite échelle et de subsistance. C'est en Asie que les systèmes de production ont connu les plus grandes transformations: la production de volaille et de porc a été marquée à la fois par une croissance rapide et une intégration verticale. Au cours des années 1990, la production de ces sous-secteurs a presque doublé en Chine, en Thaïlande et au Viet Nam et, en 2001, ces pays produisaient un tiers des poulets et la moitié des porcs produits dans le monde. Le secteur de l'industrie laitière a eu lui aussi une croissance rapide, en particulier dans les pays ayant une forte tradition dans ce domaine, comme l'Inde et le Pakistan. Ici, cependant, les petits exploitants possédant de deux à cinq vaches (ou buffles) demeurent au premier rang et fournissent environ 80% du marché régional du lait.

L'augmentation de la productivité agricole des pays en développement a certes exigé davantage que des variétés de semences améliorées, mais celles-ci y ont joué un rôle fondamental: on estime que la moitié de l'augmentation des rendements au cours des années 1980 et 1990 peut être attribuée aux variétés améliorées²³¹. Les consommateurs pauvres ont été parmi les importants bénéficiaires – sans l'augmentation des rendements réalisée au cours des années 1980-1990, le prix mondial des céréales aurait été supérieur de 18 à 21% en 2000, la disponibilité calorique aurait été inférieure, et un plus grand nombre d'enfants auraient souffert de malnutrition; on aurait abattu un plus grand nombre d'arbres dans les forêts, pour pratiquer une agriculture moins productive. L'augmentation de la productivité a été plus forte pour trois grandes cultures (riz, blé et maïs) que pour d'autres cultures, essentiellement pluviales, pratiquées par de nombreuses populations rurales pauvres pour leur propre consommation. Des variétés à haut rendement ont toutefois été mises au point pour d'autres importantes cultures vivrières comme le sorgho, le mil, le manioc, les pommes de terre et les haricots. Au cours des 40 dernières années, les programmes publics d'hybridation ont été à l'origine de la diffusion de plus de 8 000 variétés, et les producteurs privés de semences sont également devenus d'importantes sources de semences hybrides pour certaines cultures.

Les progrès récents en matière de biotechnologie agricole ont apporté de nombreux avantages aux agriculteurs – et notamment les petits exploitants des pays en développement. La culture tissulaire a révolutionné la production de matériel végétal exempt de maladie pour les cultures à propagation végétative, et les programmes de sélection végétale de nouvelles variétés sont devenus moins empiriques grâce à la sélection assistée par marqueurs moléculaires utilisant des gènes marqueurs. Plus récemment, toutefois, une grande partie des débats sur les variétés améliorées a été axée sur la mise au point et l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). La première génération d'OGM avait été mise au point par l'introduction dans les plantes cultivées de gènes visant à leur faire acquérir une résistance à un ravageur et/ou à un herbicide; et à l'origine, des semences génétiquement modifiées n'étaient disponibles que pour le maïs, le soja, le coton et le colza. Les premières cultures OGM ont été plantées en 1996; en 2009, les surfaces cultivées en OGM dépassaient les 130 millions d'hectares, répartis sur 25 pays. Bien que les créateurs de ces variétés n'avaient pas spécialement en vue les petits paysans pauvres en ressources, 13 millions de petits exploitants des pays en développement cultivaient, en 2009, des OGM. La plupart d'entre



eux cultivaient du coton – 7 millions en Chine et 5,6 millions en Inde, et plus récemment au Burkina Faso où, en 2009, les petits paysans les cultivaient sur 115 000 hectares²³², soit un quart de la surface totale consacrée au coton.

Parmi les cultures transgéniques émergentes de la deuxième génération, certaines sont mises au point dans le cadre de partenariats public-privé et/ou de partenariats nord/sud afin de cibler les petits agriculteurs des pays en développement. Il s'agit notamment d'une variété de bananes – un aliment de base en Ouganda – résistante aux maladies; du maïs résistant aux maladies et aux insectes et à teneur protéique améliorée; de manioc pour une production accrue d'amidon; des pommes de terre résistantes aux maladies virales et aux ravageurs; et de riz résistant aux maladies et aux ravageurs. Les progrès vers la mise au point de plantes offrant de bonnes performances en conditions de sécheresse, d'inondation, de chaleur et de salinité ont été généralement plus lents que ceux ayant abouti au développement de variétés résistantes aux maladies et aux ravageurs. Les OGM pourraient à l'avenir jouer un rôle accru dans la solution de cet ensemble de questions et apporter ainsi une contribution considérable à la réduction des risques auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles.

Une grande partie du débat sur les OGM s'est polarisée entre leurs partisans, qui en ont exagéré les avantages, et leurs détracteurs, n'insistant que sur leurs aspects négatifs. C'est aux pays en développement qu'il appartient de prendre leurs propres décisions sur le point de savoir s'ils doivent ou non autoriser l'introduction de cultures transgéniques, sur la base d'une évaluation éclairée des avantages et des risques possibles. Les résultats seront très probablement spécifiques au contexte (et à la culture). Les flux d'information sur les questions relatives aux OGM sont souvent médiocres, et peu d'espace a été accordé aux points de vue des petits paysans. Cette situation doit changer pour que les pays soient en mesure d'évaluer plus efficacement les avantages potentiels des OGM en termes d'augmentation de la productivité, de réduction des risques auxquels font face les petits producteurs et de contribution à la réduction de la pauvreté dans différents contextes. De même, de nombreux pays doivent à présent renforcer leurs processus d'évaluation et de gestion de la biosécurité s'ils veulent être en mesure d'évaluer de manière appropriée les risques encourus²³³.

Il convient, enfin, de ne pas perdre de vue la pertinence limitée de ce débat pour de nombreux petits exploitants agricoles. Dans nombre de contextes, les paysans pauvres éprouvent d'immenses difficultés à obtenir des semences améliorées (et les éleveurs, des souches animales améliorées); et lorsqu'ils y parviennent, les rendements qu'ils obtiennent sont souvent inférieurs au potentiel. Dans la majorité des cas, l'écart entre les rendements obtenus par les paysans et les rendements potentiels est de l'ordre de 40 à 50% pour le blé et peut dépasser 100% pour le riz et atteindre 200% pour le maïs en Afrique subsaharienne²³⁴. Les conséquences de cette situation sont importantes. Elle signifie que, premièrement, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'accès des paysans à tous les types de semences améliorées; et que, deuxièmement, l'ampleur de l'écart actuel entre les rendements effectifs et potentiels montre à l'évidence l'existence d'une large marge d'amélioration de la productivité par le comblement de l'écart des rendements entre les technologies actuelles.



Améliorer la productivité agricole actuelle – quelques défis clés

L'augmentation de la productivité agricole, au cours des 40 dernières années, s'est traduite par une disponibilité accrue, au plan mondial, de produits alimentaires et, jusqu'à une date récente, par une baisse des prix alimentaires. Dans de nombreux pays, la pauvreté est en recul, et la croissance macroéconomique a été favorisée. Les rendements des céréales ont continué d'augmenter, mais le rythme de cette augmentation s'est ralenti au cours des 20 dernières années. En 2001, les rendements en blé, en maïs et en riz des pays en développement augmentaient en moyenne de 1 à 2% par an, en recul par rapport aux taux d'augmentation de 3 à 5% enregistrés au début des années 80²³⁵.

On évoque, en fait, un aplatissement de la courbe des rendements des céréales. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer: le déclin des investissements en matière de recherche agricole²³⁶, les rendements décroissants des variétés à haut rendement lorsque le recours à l'irrigation et aux engrais est déjà à des niveaux élevés, et le fait que, jusqu'à récemment, les prix des produits étaient faibles par rapport au coût des intrants, rendant moins rentable une intensification plus poussée. On craint aussi, cependant, que ce ralentissement ne soit un signe de la détérioration du contexte écologique des cultures, comme en témoignent les signes croissants de la dégradation des sols et de l'accumulation de toxines dans le sol²³⁷.

Des préoccupations plus générales ont surgi à propos de la révolution verte. L'un des problèmes clés est celui de la mauvaise gestion de l'irrigation, qui a pour effet une concentration de sel (salinisation) dans le sol. Faute d'un drainage efficace pour lessiver les sels, ceux-ci s'accumulent dans la couche superficielle du sol, avec un effet négatif sur la croissance des plantes et leur rendement, ce qui peut dans les cas extrêmes conduire à l'abandon de terres arables jusque-là productives. En Asie, par exemple, près de 40% des terres irriguées dans les zones sèches sont, pense-t-on, affectées par la salinisation²³⁸. Un excès d'irrigation a aussi pour conséquence une pénurie d'eau dans les grands bassins fluviaux et une baisse du niveau des eaux souterraines, résultant du fait que l'on pompe un volume d'eau supérieur au potentiel de réalimentation des nappes. Il faut aussi mentionner un autre problème, celui du remplacement des variétés végétales traditionnelles par de nouvelles variétés, ce qui se traduit par une perte de biodiversité des cultures s'il n'existe pas de système de conservation du matériel génétique. L'emploi excessif et impropre d'engrais et de pesticides et la pollution des cours d'eau et des aquifères ont provoqué la mort d'insectes utiles et d'autres formes de faune sauvage, tués en même temps que les ravageurs. Il y a eu aussi des conséquences négatives pour la santé humaine: les empoisonnements par les pesticides sont fréquents²³⁹ et, en Inde, les taux croissants de

“C'est très fatigant quand vient le moment d'irriguer parce que chacun irrigue ses terres à son tour et qu'il n'y a pas assez d'eau... Il nous faut passer des nuits et aussi des journées [à attendre]... On essaie pendant trois jours, puis on a, à notre tour, un peu d'eau. Mais c'est après être allé voir dix fois... [pour être sûr] que personne n'arrête notre eau...”

[Muhammad Naveed](#),
homme de 22 ans (Pakistan)

“Cela fait quinze ans que le village connaît le problème de l'irrigation. Avant, les canaux d'irrigation suffisaient pour couvrir les besoins des cultivateurs; puis, l'eau est devenue rare... Je crois que le gouvernement détourne l'eau vers le désert pour irriguer les terres des investisseurs plutôt que [celles des] paysans pauvres.”

[Ibrahiem Abo Zeid](#),
homme de 55 ans (Égypte)



cancers sont imputés aux abondantes quantités de pesticides appliquées par les agriculteurs sur les plantations de coton²⁴⁰.

La pénurie d'eau est également un problème de première importance dans d'autres régions. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, elle constitue un sérieux défi pour le développement agricole et l'effet que la croissance agricole pourrait avoir sur la réduction de la pauvreté rurale – problème qui sera sans doute encore aggravé par le changement climatique. La surexploitation des nappes phréatiques conduit à la salinisation des eaux souterraines à cause de l'infiltration

d'eau de mer dans les nappes d'eau douce. Étant donné que les autres sources abordables d'approvisionnement en eau s'approchent de leurs limites, la région doit se concentrer sur la conservation de ses maigres ressources existantes et l'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau. L'eau utilisée pour l'irrigation représentant environ 85% de la consommation d'eau dans la région, les économies d'eau et une meilleure efficacité de son utilisation dans le secteur agricole sont essentielles pour la conservation et la gestion efficaces des ressources en eau de la région.

Dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, le problème est différent, et se rapporte en partie au défaut d'intensification des systèmes de production. Les sols africains ont souvent une faible fertilité intrinsèque, et ils se sont dégradés. Des périodes de jachère plus courtes – voire inexistantes – et des pratiques culturales médiocres, combinées à un faible niveau d'utilisation des engrais minéraux et de la fumure organique, ont eu pour conséquence une réduction des niveaux de fertilité du sol, une teneur réduite du sol en matière organique et des exemples plus nombreux de sols acidifiés. Dans de nombreuses zones de la région, on prévoit un déclin considérable de la productivité à long terme du sol à moins que les pratiques de gestion du sol ne soient améliorées, ce qui suppose des mesures destinées à accroître la fertilité des sols et à améliorer leur structure organique²⁴¹.

Les interactions entre les systèmes de production animale et l'environnement constituent également une source de préoccupation. Les questions liées aux systèmes

de pâturage extensifs incluent notamment la déforestation et la dégradation croissante des parcours et des sources d'eau, résultant de pratiques de gestion non durables. Le passage des systèmes traditionnels, mixtes et extensifs, à des systèmes intensifs de production a sans doute eu des effets négatifs sur la consommation d'énergie, la diversité génétique et la pollution de l'eau²⁴². En Asie en particulier, les déchets d'origine animale ont pollué les cours d'eau. Au cours des années 1990, la Chine, la Thaïlande et le Viet Nam ont pratiquement doublé leur production de porcs et de volaille et, dans les zones riveraines de la mer de Chine du Sud, ces opérations sont devenues l'une des principales sources de pollution due aux nutriments. Avec les préoccupations relatives au changement climatique, l'élevage apparaît

“Avant, il pleuvait plus. L'eau était facilement accessible, et les gens pratiquaient plusieurs types de cultures. Ça fait un an, ou peut-être plus, qu'il n'a pas plu. Il n'y a pas de source naturelle dans la région. Le collecteur d'eaux pluviales est presque à sec – le niveau d'eau a baissé. C'est pour cela que les gens souffrent. Les gens n'ont pas assez d'eau pour leurs cultures ces jours-ci. Les gens se mettent à la recherche d'eau pendant la nuit, mais n'en trouvent pas. Ils bloquent les canaux de champs qui ne leur appartiennent pas et détournent l'eau vers leurs propres champs dans l'obscurité de la nuit. C'est très difficile.”

Rasib Khan,

homme de 28 ans (Pakistan)

“La raison pour laquelle je n'arrive pas à avoir de récolte ici, c'est que la terre est épuisée... La terre ne produit pas, elle a perdu sa force. Même si je cultive une grande surface, je ne récolte rien parce que ce sol manque de nutriments.”

Randriamahefa, homme de 49 ans

(Madagascar)



de plus en plus comme l'un des facteurs contribuant à ce processus (en même temps que l'une de ses victimes potentielles).

Dans toutes les régions du monde en développement, les systèmes de production végétale et animale doivent devenir plus intensifs pour que le monde puisse nourrir, aujourd'hui et à l'avenir, sa population croissante. Dans les différentes régions, les petits exploitants agricoles devront faire face à différents problèmes. Partout, néanmoins, les approches de l'intensification doivent utiliser les ressources de manière plus efficace, et en particulier les engrais, les pesticides et – surtout – l'eau. En effet, à défaut de changements dans la manière dont l'eau est utilisée pour la production agricole, des crises éclateront dans de nombreuses parties du monde²⁴³. Les nouvelles approches doivent aussi être non polluantes et écologiquement viables, préserver ou améliorer la fertilité du sol, et protéger la biodiversité. Autrement, on aboutira à la perte des moyens mêmes de production dont dépend la subsistance des petits exploitants agricoles. On s'attend que la variabilité et le changement climatiques accrus provoquent une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes – inondations, sécheresse, températures élevées, ainsi que des saisons de végétation plus courtes et plus incertaines, et de nouvelles caractéristiques des ravageurs et des maladies. L'intensification des systèmes de production végétale et animale doit rendre les systèmes d'exploitation plus résilients aux chocs et au stress.

Pour que l'agriculture puisse constituer un moyen de sortir de la pauvreté, au moins pour certaines populations rurales, de nouvelles approches permettant d'accroître la productivité devront être accessibles aux petits exploitants agricoles et aux éleveurs pauvres, et proposer aux jeunes des opportunités prometteuses. Elles devront aussi être plus accessibles que les approches traditionnelles aux femmes rurales, qui jouent un rôle essentiel dans l'agriculture paysanne. Dans les pays à faible revenu en particulier, les femmes sont largement majoritaires dans la main-d'œuvre agricole et produisent la plus grande partie des aliments consommés localement; mais même dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le pourcentage de femmes ayant une activité économique et exerçant leur activité dans le secteur de l'agriculture est supérieur à celui des hommes – en Algérie, par exemple, on compte 40% de femmes et 16% d'hommes²⁴⁴. Comme on l'a vu au chapitre 2, la productivité des agricultrices est limitée par les mêmes facteurs qui affectent les petits producteurs agricoles en général, auxquels s'ajoutent une série de facteurs sexospécifiques comme l'inégalité du contrôle des moyens de production clés, l'inégalité de l'accès aux services agricoles et la fréquente participation des femmes à des activités impliquant des corvées très pénibles. Les nouvelles approches doivent par conséquent tenir compte de ces contraintes et apporter une réponse aux contraintes spécifiques pesant sur les femmes.

“Le sol n'est plus fertile. Et il n'y a pas assez de pluie. On essaie d'utiliser des engrais organiques, comme des feuilles mortes, de la bouse de vache, etc. Mais ça n'améliore pas grand-chose... Voyez-vous, travailler la terre est difficile. Mais, c'est tout ce que j'ai, c'est mon gagne-pain.”

[Bakary Diédhiou](#),

homme de 60 ans (Sénégal)

“Le problème aujourd'hui, c'est que, même si on travaille dur, ce n'est jamais assez pour nourrir la famille... La terre était plus fertile [du temps de mon père]. Elle produisait plus. Ils n'avaient pas besoin de cultiver de grandes surfaces. Les récoltes étaient saines. Le bétail circulait et fertilisait le sol. En fait, aujourd'hui, nous cultivons de plus grandes surfaces pour moins de récoltes. Nous n'avons pas les moyens d'acheter des engrais pour augmenter la production.”

[Abdoulaye Badji](#),

homme de 50 ans (Sénégal)



Enfin, la possibilité d'accès aux nouvelles approches pour accroître la productivité dans le secteur de l'agriculture ne présente pas par elle-même un grand intérêt si l'on ne propose pas de mesures à court terme incitant les populations rurales pauvres à les adopter. Cette question dépend à la fois de l'accès à des marchés rémunérateurs et fiables, et de l'amélioration de la productivité agricole. En outre, les approches doivent aider les individus à gérer le risque: les nouvelles technologies et approches doivent, au minimum, offrir des avantages qui l'emportent largement sur les risques associés à leur adoption. En règle générale, les changements progressifs et de faible ampleur sont les plus faciles à introduire pour les petits producteurs agricoles peu enclins à prendre un risque, avec les faibles ressources dont ils disposent.

Un programme émergent d'intensification durable de l'agriculture

L'agriculture doit devenir moins risquée pour les petits exploitants agricoles, être plus durable et plus productive. La question est de savoir comment. Depuis les années 1970, auxquelles remontent les premières préoccupations liées aux effets involontaires de la révolution verte, on a vu naître un intérêt pour un programme d'action en vue d'un développement agricole qui soit écologiquement et socialement durable, et en même temps productif; et, au début des années 1990, d'éminents chercheurs préconisaient une "révolution encore plus verte" qui permettrait de produire davantage, avec moins de terre et moins d'eau, et de manière durable²⁴⁵, ou une révolution "doublement verte" qui exploiterait la biologie et l'écologie et "préservait l'environnement tout en produisant davantage de nourriture"²⁴⁶. Au cours de la dernière décennie environ, un nombre croissant de chercheurs et de spécialistes des sciences sociales se sont intéressés à ces idées, et une série d'expressions comme "approches agroécologiques"²⁴⁷, "agriculture écologiquement intensive"²⁴⁸, "technologies à faible apport d'intrants externes"²⁴⁹ et "intensification durable de l'agriculture"²⁵⁰ ont été forgées pour désigner cet agenda de productivité agricole associée à la durabilité. Les organisations de producteurs ruraux se sont aussi ralliées au projet d'agriculture durable, pour diverses raisons parmi lesquelles les préoccupations liées au changement climatique et à son rôle dans le programme de souveraineté alimentaire, cependant que les groupements paysans, ainsi que les ONG, en particulier en Amérique latine et en Asie, expérimentaient des pratiques agricoles mettant l'accent sur la durabilité et plaidaient en faveur d'un espace institutionnel et d'action élargi dans ce domaine.

Un certain nombre d'initiatives ont visé à utiliser ces idées comme base de transformation de la recherche agricole. L'IAASTD était une initiative parrainée par la FAO, la Banque mondiale et d'autres institutions des Nations Unies, et dont les travaux se sont poursuivis de 2002 à 2009. Cette évaluation exhaustive, réalisée par de nombreux chercheurs, juristes et représentants de la société civile, préconise de placer les relations entre la production alimentaire, la faim, la pauvreté et le développement écologiquement durable au centre des travaux de recherche agricole et de développement technologique. Elle accorde un relief particulier à l'importance des connaissances et des innovations autochtones et locales dans les systèmes actuels de connaissance agricole²⁵¹. Plus récemment, en 2010, une première réunion historique de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement



s'est tenue à Montpellier, en France. Cette réunion, qui avait pour point de départ le besoin, largement reconnu, d'un renforcement et d'un recentrage de l'innovation agricole à travers le monde afin d'apporter de réels changements dans les vies des pauvres, a réuni quelque 600 spécialistes de la recherche agricole, décideurs, agriculteurs, donateurs et membres de la société civile de toutes les régions du monde. Elle s'est achevée sur un appel préconisant que les systèmes nationaux de recherche agricole soient renforcés afin qu'ils puissent répondre à ce programme, que les programmes de recherche soient déterminés à partir de la base et que les besoins des petits exploitants des pays en développement soient placés au cœur de la recherche agricole à tous les niveaux.

Les divers termes utilisés pour décrire le programme désigné ici comme "l'intensification durable de l'agriculture" présentent des différences d'accentuation, avec néanmoins des caractéristiques communes évidentes. Ils mettent notamment l'accent sur l'amélioration de la gestion du sol et de l'eau; l'accroissement de la fertilité des sols par le biais de l'exploitation des processus agroécologiques; une utilisation sélective et économe des intrants externes; l'utilisation de variétés végétales et de souches animales résistantes au stress (sécheresse, salinité ou maladie, par exemple) et offrant un ratio élevé de productivité en rapport avec l'emploi d'intrants d'origine externe; une utilisation minimale de technologies ou de pratiques ayant des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine; et une utilisation productive du capital humain sous la forme de connaissances et de capacité de s'adapter et d'innover, et du capital social pour résoudre les problèmes communs à l'échelle du paysage.



“La terre est utilisée pendant deux à trois ans; on fait la récolte une fois par an et, après ça, on laisse la terre se reposer... On travaille par parcelles; d'abord, on sème d'un côté et on récolte de l'autre, et on alterne. On ne sème pas sur toute la terre en même temps; si on le faisait, on n'aurait rien à manger.”

[José del Carmen Portocarrero Santillán](#), homme de 82 ans (Pérou)

Il existe une grande diversité de pratiques associées à l'intensification durable de l'agriculture. Les pratiques liées à l'agriculture de conservation incluent le labour réduit ou l'absence de labour et l'utilisation d'une couverture végétale pour améliorer la fertilité du sol et sa rétention d'eau, réduire l'érosion du sol et améliorer la recharge des aquifères. La lutte intégrée contre les ravageurs fait intervenir les prédateurs naturels des ravageurs au lieu des pesticides. La gestion

Dans l'Androy, à Madagascar, une ONG locale (ALT) a contribué à réintroduire le sorgho comme culture durable et résistante à la sécheresse, et a en outre assuré la formation des agriculteurs aux techniques de plantation et de stockage des récoltes. Le FIDA a aidé ALT à étendre cette réintroduction à d'autres communautés. "Voici comment ils nous ont formés... Je n'ai pas suivi la charrue avec l'ampemba (sorgho), mais j'ai semé à la main sur la terre labourée, puis j'ai recouvert les graines avec le pied... Elles ont germé après trois jours... Je n'ai pas planté à côté du maïs... ou là où il y avait du manioc. Je n'ai pas enfoui les graines profondément ni là où il y avait des mares, et je n'ai pas mis beaucoup [de graines dans chaque trou], mais trois ou quatre... J'ai eu beaucoup de jeunes plants. Je les ai éclaircis pour qu'ils ne soient pas trop denses. Et si j'en trouvais un avec un insecte dans l'épi, je le tuais, et j'inspectais aussi la tige. J'enlevais celui-là, et il repoussait à partir de la base. Et j'éliminais les plants touchés par les parasites au bord (du champ). Après, je m'occupais de ceux que j'avais enlevés, et ils donnaient d'autres beaux épis. J'ai donc eu une bonne récolte parce que j'ai suivi exactement la méthode que ces gens nous ont enseignée..."

[Randriamahefa](#),

homme de 49 ans (Madagascar)

intégrée des éléments nutritifs des plantes encourage l'utilisation combinée des ressources minérales, organiques et biologiques pour assurer la durabilité de l'écosystème. Une bonne intégration des systèmes – production végétale, élevage, pêche – accroît la diversité et la durabilité environnementale des systèmes de production des petits exploitants, tout en réduisant le gaspillage et la pollution. L'amélioration de la gestion de l'eau, comprenant le drainage, la micro-irrigation et la gestion des eaux pluviales en plein champ, augmente la productivité agricole, réduit le gaspillage et prévient la salinisation. La rotation des cultures prévient la concentration d'agents pathogènes et de ravageurs, équilibre les besoins en fertilisants des diverses cultures, reconstitue la teneur en azote par le biais de la culture de légumineuses et améliore la structure et la fertilité du sol par l'alternance de plantes à racines profondes et de plantes à racines superficielles. L'agroforesterie combine les technologies agricoles et forestières pour créer des systèmes d'exploitation des terres plus variés, productifs, sains et durables. Il existe un large éventail de techniques utilisables pour la conservation de l'eau et la prévention de l'érosion, comme le traitement des ravines, l'aménagement de terrasses, la construction de levées en terre ou le creusement de trous pour améliorer l'infiltration de l'eau (*zai*). Ces pratiques peuvent être utilisées simultanément, rendant ainsi possibles d'importants effets de synergie.

Aucune de ces pratiques ne représente une solution totalement opposée aux approches classiques de l'intensification basées essentiellement sur l'utilisation de l'eau d'irrigation, de semences améliorées et de produits agrochimiques. Au contraire, l'inclusion de ces pratiques dans le cadre d'un programme d'intensification constitue une approche plus générale et plus systémique du changement technologique, et peut aussi contribuer à faire en sorte que les approches de l'intensification soient mieux

adaptées aux conditions locales ou spécifiques. Les diverses pratiques énumérées ci-dessus exigent que la bonne combinaison de technologies et de pratiques qui permettra d'accroître la productivité et la durabilité soit définie dans son contexte, à la lumière des caractéristiques de l'agriculture et des écosystèmes locaux, et des ressources des petits paysans, ainsi que des préoccupations et des risques auxquels ils doivent faire face. Ainsi, par exemple, intégrer les



pratiques axées sur la durabilité aux approches conventionnelles de l'intensification dans de nombreux contextes locaux en Afrique subsaharienne peut impliquer une utilisation accrue d'engrais comme auxiliaire nécessaire à la gestion biologique des éléments nutritifs des plantes. Dans de nombreuses régions d'Asie, au contraire, une meilleure intégration des systèmes de culture et d'élevage et une gestion biologique améliorée des éléments nutritifs des plantes peuvent aboutir à une moindre utilisation d'engrais. Partout, en outre, les variétés améliorées peuvent rendre inutile le recours aux pesticides, fixer l'azote biologique, accroître la capacité d'adaptation aux ravageurs ou à la sécheresse – et réduire ainsi le besoin d'irrigation complémentaire.

Bien que l'intérêt porté à un programme d'intensification durable de l'agriculture soit relativement nouveau, les petits exploitants agricoles appliquent déjà un grand nombre de pratiques et de principes qui y sont associés. Prenons l'exemple de la lutte intégrée contre les ravageurs (LIR). Alors que la production rizicole avait substantiellement augmenté en Asie au cours des années 1970, elle s'est trouvée de plus en plus menacée pendant les années 1980 par des pullulations d'insectes, auxquelles les paysans ont réagi en augmentant encore les applications de pesticides. Au milieu des années 1980, un certain nombre de gouvernements ont simultanément supprimé les subventions sur les pesticides et encouragé l'adoption des méthodes de LIR par l'intermédiaire des fermes-écoles (FFS) et d'autres méthodes de formation des agriculteurs, afin de réduire les niveaux d'utilisation des pesticides. Dans des pays comme l'Indonésie, l'Inde et les Philippines, les niveaux d'ensemble d'utilisation des pesticides ont sensiblement baissé au cours des années 1990, tandis que la production continuait d'augmenter²⁵².

L'agriculture de conservation est aujourd'hui largement pratiquée en Amérique latine, où les systèmes de culture sans labour concernent plus de 50 millions d'hectares au Brésil et en Argentine²⁵³; et dans certaines parties du Paraguay, les cultures sans labour concernent 70% des terres²⁵⁴. Dans la plaine indo-gangétique, en Inde, quelque 620 000 paysans pratiquent les systèmes sans labour pour le blé d'hiver, utilisant des semoirs de fabrication locale spécialement conçus pour ce type de travail du sol, sur environ 1,8 million d'hectares²⁵⁵. En Afrique subsaharienne également, l'agriculture de conservation prend de l'ampleur et, dans des pays comme le Ghana et la Zambie, de 200 000 à 300 000 paysans appliquent certains éléments de ses pratiques. Dans toutes les régions, les résultats se ressemblent: dans l'immédiat, rendements supérieurs et plus stables, et moindre risque de mauvaise récolte, grâce à une meilleure absorption de l'eau et à des opérations effectuées en temps opportun; à moyen terme, amélioration de la structure du sol et gains de fertilité, et besoins réduits de main-d'œuvre et de machines.

Dans certaines zones du Burkina Faso et du Niger, la redécouverte et la diffusion de pratiques traditionnelles d'agroforesterie et de gestion du sol et de l'eau, comme les diguettes en pierre, les demi-lunes et les *zai*, combinées à l'utilisation de fumier et de compost, ont transformé des terres précédemment dégradées. Plusieurs centaines de milliers d'hectares ont été remis en état, avec pour effets une augmentation des rendements des cultures; des investissements accrus dans le domaine de l'élevage et une intensification des systèmes de gestion de l'élevage; le relèvement des nappes phréatiques; l'augmentation de la valeur des terres; une baisse des taux de migration, à laquelle s'ajoute une forte augmentation du nombre d'institutions locales créées en rapport avec la gestion des ressources naturelles et les questions connexes; et de sensibles réductions de la pauvreté²⁵⁶.



ENCADRÉ 16 Application des principes – le système de riziculture intensive

Le système de riziculture intensive (SRI) consiste en un ensemble de pratiques permettant de conserver les ressources mais d'en intensifier les effets, conçu pour les environnements où l'eau est abondante. Les principes de base de ce système, mis au point en 1983 à Madagascar, sont le repiquage précoce et bien espacé des plantules, de manière à favoriser une plus forte croissance des racines et de la canopée. Les parcelles doivent demeurer humides mais non saturées. Les paysans sont encouragés à expérimenter des pratiques, en vue de les adapter aux conditions locales et de s'assurer par eux-mêmes qu'elles sont bénéfiques. Bien que certaines variétés réagissent mieux que d'autres aux méthodes du SRI, on affirme obtenir une augmentation des rendements, avec une réduction de 80 à 90% des besoins en semences, et de 25 à 50% de la consommation d'eau d'irrigation. Les partisans du SRI

font état d'autres avantages: résistance aux ravageurs et aux maladies; résistance à la sécheresse et aux dégâts provoqués par les orages; réduction de la pollution du sol et des ressources en eau; et réduction des émissions de méthane. Les avantages du SRI ont maintenant été documentés dans plus de 40 pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Au Cambodge, plus de 80 000 familles utilisent actuellement les pratiques du SRI, et les rapports font état d'un doublement des rendements en riz, de réductions sensibles de l'utilisation des engrais et des produits agrochimiques, et d'une augmentation des bénéfices des exploitations pouvant atteindre 300%. Les gouvernements des plus grands producteurs de riz (Chine, Inde et Indonésie) apportent désormais leur appui à la vulgarisation du SRI et se sont engagés à étendre de manière significative la production du riz par cette méthode.

Sources: Prasad (2009); Uphoff (2009); Smale et Mahoney (2010).

La plus vaste évaluation réalisée à ce jour sur les approches de l'agriculture durable dans les pays en développement s'appuie sur une étude concernant 286 initiatives dans 57 pays pauvres et couvrant 12,6 millions d'exploitations agricoles sur 37 millions d'hectares²⁵⁷. Selon cette étude, pratiquement toutes ces initiatives ont accru la productivité, tout en améliorant la prestation de services environnementaux essentiels. Sur les 198 comparaisons composant l'échantillon, l'augmentation moyenne du rendement sur quatre ans a été de 79%; des gains d'efficacité ont été observés pour toutes les cultures s'agissant de l'utilisation de l'eau; les pratiques utilisées ont permis une séquestration de carbone; et dans la plupart des projets pour lesquels on dispose de données, l'utilisation de pesticides a diminué, tandis que les rendements ont augmenté. Les augmentations des rendements ont été acquises par le biais de l'un ou de plusieurs des trois mécanismes suivants: introduction ou intensification d'une seule composante de l'exploitation (une vache laitière, des étangs à poissons, des poissons ou des crevettes dans les rizières, de nouvelles cultures, un potager, de l'agroforesterie); meilleure utilisation des ressources naturelles pour accroître la production totale de l'exploitation, qu'il s'agisse de l'eau (récolte de l'eau, meilleure utilisation de l'eau d'irrigation) ou de la terre (bonification de terres dégradées); et amélioration des rendements des cultures de base par l'introduction de nouveaux éléments régénérateurs comme les légumineuses ou la LIR. L'étude met en évidence, comme particulièrement importants, trois changements introduits au titre de l'agriculture durable: utilisation plus rationnelle de l'eau, amélioration de la matière organique et amélioration de la lutte contre les ravageurs et les adventices, par le biais de la biodiversité sur le champ et d'un usage réduit de pesticides.



Ce qu'une intensification durable de l'agriculture peut apporter aux populations rurales pauvres

Pour tous les ruraux pauvres, femmes et hommes, l'exploitation agricole – culture, élevage et aquaculture – doit fournir de la nourriture, des revenus et un emploi décent, ainsi qu'un filet de sécurité et un outil pour faire face au risque. En outre, les petits paysans gèrent une grande partie des ressources des écosystèmes de la planète, ressources qu'ils devraient être en mesure de transmettre à leurs enfants dans l'état où elles étaient quand ils les ont reçues, ou en meilleur état. Toutes ces raisons font que l'intensification durable de l'agriculture touche de très près à leurs intérêts, et les pratiques décrites ci-dessus peuvent toutes, dans les conditions propices, contribuer à optimiser la durabilité économique et écologique de leurs systèmes d'exploitation. Les très nombreux exemples de petits exploitants agricoles ayant adopté les pratiques associées à l'intensification durable – tant traditionnelles que nouvelles – démontrent clairement leur valeur et leur pertinence.

Les petits exploitants agricoles peuvent être plus ou moins capables et désireux d'investir dans leur système de production; ils n'ont pas tous la même perception du risque encouru, ni la même capacité de faire face au risque, ni le même niveau de connaissances. Ils peuvent aussi avoir des priorités différentes concernant ce que chacune des approches peut leur apporter – augmentation des rendements, meilleure capacité d'adaptation à la variation climatique ou aux ravageurs, baisse des coûts et réduction de la main-d'œuvre. Les hommes et les femmes peuvent avoir des visions différentes de ce qu'ils perçoivent comme des priorités: les femmes peuvent rechercher des qualités différentes dans les cultures, et elles porteront probablement un intérêt particulier aux approches réduisant la pénibilité du travail, améliorant la disponibilité de l'eau pour les usages agricoles et domestiques ou offrant une valeur particulière pour elles pour des raisons économiques ou nutritionnelles (élevage de petit bétail, par exemple). L'intensification durable de l'agriculture doit donc offrir un "menu" de solutions adaptées aux possibilités et aux contraintes spécifiques des différents paysans – hommes et femmes. Certaines pratiques peuvent impliquer un volume de travail accru, qui peut retomber sur les femmes: au Burkina Faso, par exemple, la moitié des femmes participant à la construction de diguettes en pierre ont indiqué que cette activité alourdissait leur charge de travail²⁵⁸. Toutes les pratiques ne seront par conséquent pas facilement adoptées par des ménages ne disposant pas d'une main-d'œuvre abondante. Cependant, comme nous l'avons vu au chapitre 2, la plupart des ménages ruraux ne pratiquent l'agriculture qu'à temps partiel et se livrent le reste du temps à diverses activités non agricoles. Si les approches de l'intensification durable, en liaison avec des opportunités de marché rémunératrices, réussissent à réduire le risque et à accroître la rentabilité de l'agriculture, les ménages pourront être de plus en plus disposés à consacrer à cette activité une plus grande partie de leur travail – et à se spécialiser effectivement, de plus en plus, comme agriculteurs.

L'une des principales caractéristiques de l'intensification durable de l'agriculture est que les connaissances requises sont généralement supérieures à celles appliquées dans la plupart des approches conventionnelles. L'agriculture durable a, en fait, été définie comme une approche d'"apprentissage social" plutôt que comme un ensemble précis de technologies²⁵⁹. Les connaissances locales des petits paysans y jouent souvent un rôle important, en particulier lorsque l'intensification durable s'appuie sur des pratiques préexistantes basées sur des approches holistiques de la gestion des ressources naturelles. Toutefois, comme le montre l'encadré 17, l'intensification durable exige aussi des petits exploitants qu'ils



développent les compétences nécessaires pour comprendre comment s'articulent les différents éléments technologiques et écologiques d'un programme d'intensification adapté au contexte, et pour faire des choix éclairés quant à la manière d'utiliser les outils à leur disposition. Bien que cela puisse représenter un défi, les résultats peuvent élargir sensiblement les opportunités qui s'offriront aux petits exploitants pour se libérer de la pauvreté. La prime à la connaissance et à l'innovation offerte par l'intensification durable peut aussi la rendre particulièrement bien adaptée aux jeunes agriculteurs, qui doivent être à la pointe dans l'adoption de ce programme. Pour que les jeunes s'y intéressent, toutefois, il est également important d'élaborer autour de l'agriculture un nouveau discours, qui

ENCADRÉ 17 Vers un mouvement social d'innovation paysanne: Campesino a Campesino

Le programme Campesino a Campesino (CaC) ou paysan-à-paysan a démarré en 1987 avec des échanges de visites entre paysans du Nicaragua et du Mexique, afin de promouvoir et de diffuser des technologies appropriées parmi les paysans pauvres. Le programme, en réaction au modèle descendant de transferts de technologie des années 1980, avait pour cible l'amélioration de la fertilité des sols, de la productivité et des niveaux de vie, tout en réduisant les coûts de production et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. La méthode s'est enracinée dans l'ensemble de l'Amérique centrale, et elle est appliquée par de nombreuses ONG et dans quelques projets de recherche et développement. Aujourd'hui, le Movimiento Campesino a Campesino regroupe plusieurs centaines de milliers de paysans-promoteurs, et a aidé des familles paysannes des villages ruraux d'Amérique latine à améliorer leurs moyens de subsistance et à conserver leurs ressources naturelles. Le mouvement offre à ses membres la perspective d'une agriculture durable pilotée par les paysans, et il cherche à promouvoir une culture d'interrogation et d'expérimentation. Il vise tout particulièrement à renforcer les agroécosystèmes et à donner aux paysans les moyens de réduire ou, lorsque cela est possible, d'éliminer le recours aux intrants achetés. La protection de l'environnement est une composante essentielle de la fonction de l'exploitation agricole – tel est le credo du mouvement, que sous-tend aussi une dimension spirituelle: les membres sont motivés par de profondes croyances en le divin, la famille, la nature et la communauté. Le CaC utilise diverses approches, notamment des échanges de visites et des outils d'évaluation rurale participative, et des médias traditionnels de communication comme le sociodrame, le théâtre, la

poésie et la musique. L'apprentissage des paysans passe par le partage de la sagesse, de la créativité, de la connaissance, de l'information et des techniques. Les paysans-promoteurs jouent un rôle essentiel. Il s'agit de volontaires qui mènent des expériences sur leurs propres champs pour trouver des solutions aux problèmes agricoles qu'ils rencontrent, et partagent ensuite leurs connaissances et leur expérience avec les autres paysans de la communauté, leur rendant visite régulièrement et assurant une fonction de mentors, fournissant des suggestions et des idées pour encourager l'expérimentation parmi les autres paysans. Ils organisent aussi des échanges entre paysans et assurent une formation sur des questions comme la conservation du sol, les cultures de couverture, la foresterie, l'agriculture biologique, les systèmes de culture et la diversification. Ce sont les paysans eux-mêmes qui définissent leur programme de recherche, gèrent les expériences et évaluent les résultats, individuellement ou en groupe. Ils n'appliquent pas, en général, de méthodes scientifiques formelles. Le processus du CaC peut induire un changement radical de la perception qu'ont les paysans de leur rôle dans la création et la diffusion des technologies. Les paysans prennent conscience, par le biais de leur engagement, qu'ils sont capables d'expérimenter, de proposer des solutions, de communiquer et de transmettre à d'autres des options technologiques. L'attitude de dépendance à l'égard des acteurs extérieurs diminue donc à mesure que les paysans commencent à se percevoir comme des expérimentateurs. En fait, certains paysans voient même dans le CaC un moyen de briser le monopole des professionnels de l'agriculture sur le processus de développement des technologies.



souligne le caractère moderne et novateur de l'agenda proposé, et le potentiel de l'agriculture elle-même en tant qu'activité profitable dans l'environnement naturel et le contexte de marché actuels.

Faire avancer le programme: conditions générales et institutionnelles

Si l'importance de l'intensification durable de l'agriculture est généralement reconnue, et de nombreux petits exploitants agricoles ont modifié leurs pratiques dans cette direction, il subsiste des obstacles majeurs, en termes de changement des politiques et de changements institutionnels, à l'extension de ces approches à une plus grande échelle. Un soutien politique au niveau élevé est indispensable, mais beaucoup de scepticisme se manifeste encore à propos de la rentabilité de l'agriculture durable²⁶⁰, et il pourrait bien y avoir, dans de nombreuses situations, des intérêts commerciaux faisant pression contre elle. Dans nombre de pays, "les politiques d'agriculture durable demeurent marginales, la reconnaissance du besoin ne s'étant pas encore traduite en politiques concrètes"²⁶¹. Le premier défi consiste donc à convaincre les décideurs qu'un programme d'intensification durable a un rôle important à jouer, en complément des approches conventionnelles de l'intensification, et qu'un tel programme est non seulement nécessaire du point de vue environnemental, mais aussi durable du point de vue *économique*. Pour promouvoir une évolution des politiques, il faut veiller, comme point de départ, à ce que les SRP ou les plans nationaux de développement abordent le développement agricole et rural de manière bien plus approfondie que par le passé²⁶², mais aussi qu'ils accordent la priorité aux approches d'intensification durable et que les questions de technologie agricole soient traitées dans ce contexte.

Dans un petit nombre de pays, les politiques ont pris un tournant significatif vers l'agriculture durable. Le onzième Plan quinquennal chinois (2006-2010) souligne la nécessité de réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement et préconise le développement d'une base de production pour les aliments verts et biologiques, l'adoption accrue d'une agriculture de conservation et économe en eau, et la promotion d'une "agriculture écologique" – combinaison de techniques intégrées, traditionnelles et modernes, avantageuses pour l'environnement. Le Ministère de l'agriculture a élaboré un cadre de certification des produits agricoles et une gamme de subventions pour encourager l'utilisation des engrais organiques et le labour de conservation²⁶³. À Cuba, l'effondrement de l'Union soviétique a entraîné de sévères pénuries de produits pétroliers, de produits agrochimiques et de produits alimentaires; la réaction du gouvernement a consisté à instaurer une "nouvelle politique" – une agriculture axée sur les technologies de conservation des ressources, substituant les connaissances, les compétences et les ressources locales aux intrants importés. Elle mettait l'accent sur la diversification de l'agriculture, l'élevage de bœufs pour remplacer les tracteurs, le recours à la LIR, l'introduction de nouvelles pratiques scientifiques et une formation généralisée. Les biopesticides et les vermicomposts ont été produits localement; la rotation des cultures, les engrais verts, les cultures intercalaires et la conservation du sol ont tous été intégrés aux systèmes d'exploitation²⁶⁴; cette politique a contribué à une augmentation de 40% de la production vivrière entre 1995 et 2000²⁶⁵.



De nombreux autres pays mettent en œuvre des politiques se rapportant à certains éléments de l'intensification durable: le Gouvernement philippin a supprimé en 2009 son programme de subvention des engrais et introduit une "stratégie de fertilisation équilibrée" visant à promouvoir l'utilisation et la gestion de combinaisons, spécifiques et variables en fonction de la localisation, d'engrais minéraux et organiques; au Bangladesh, la première de quatre nouvelles usines de compostage de déchets à grande échelle a démarré en novembre 2008²⁶⁶; au Brésil, trois États du Sud appuient les pratiques de culture sans labour et l'agriculture de conservation; en Inde, l'État du Rajasthan appuie la gestion des bassins versants et du sol et offre des incitations à l'emploi d'engrais biologiques; en Indonésie, où un certain nombre de pesticides ont été interdits, il existe un programme national de FFS et de LIR dans le secteur de la riziculture. Enfin, plusieurs pays ont mis en place des dispositifs publics d'appui à l'agriculture biologique, des unités responsables de l'agriculture biologique au sein des ministères de l'agriculture, des programmes spécialisés et/ou des organismes de certification. Le Bhoutan envisage même de parvenir, d'ici à 2020, à une agriculture entièrement biologique à l'échelle nationale.

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les gouvernements disposent, sur les plans des politiques et des institutions, d'une large gamme de mesures qu'ils peuvent appliquer pour établir un cadre général propice à l'intensification durable de l'agriculture. Ce cadre, et les mesures requises, peut être radicalement différent d'un pays à l'autre, en fonction des problèmes et des opportunités pour l'agriculture paysanne dans le pays, du cadre institutionnel et des politiques en vigueur, et de la vision partagée des parties prenantes nationales quant à l'ampleur et à l'orientation de la transformation requise. Nous examinerons dans la présente section six éléments susceptibles de faire partie d'un tel cadre: régime foncier – condition préalable à l'adoption de ces pratiques par les petits paysans; tarification et réglementation – moyens d'agir sur les choix technologiques des paysans; rémunération des services environnementaux (RSE) – pour inciter les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables; enseignement agricole – pour développer et transformer les compétences des enfants, des jeunes, des scientifiques agricoles et des prestataires de services ruraux; recherche agricole – qui doit être mieux adaptée à un programme d'intensification durable; et services consultatifs agricoles – qui peuvent aider les petits paysans à approfondir leur compréhension des pratiques d'intensification durable.

Régime foncier

L'accès à la terre et la sécurité de jouissance influent sur la mesure dans laquelle les paysans sont disposés à investir – ou en mesure de le faire – dans des améliorations de la production et de la gestion durable des terres, à adopter de nouvelles technologies et des innovations prometteuses, ou à obtenir du crédit pour des investissements sur l'exploitation ou des fonds de roulement. Étant donné que tous les avantages résultant de nombreuses pratiques durables ne sont acquis que quelques années plus tard, et non pas immédiatement, la sécurité de jouissance qui encourage les paysans à investir leur travail et leur capital est essentielle pour la réussite. Le succès des futurs efforts de promotion de technologies agricoles en vue de l'atténuation des effets du changement climatique et/ou de l'adaptation à ces effets sera aussi fondé sur la sécurité de jouissance des hommes et des femmes des zones rurales²⁶⁷. La sécurité d'accès à la terre et à d'autres ressources est également primordiale pour donner aux éleveurs la possibilité de participer à davantage de pratiques d'intensification durable, y compris celles qui exigent une meilleure intégration des systèmes de production animale et végétale.



L'acquisition de nouvelles parcelles de terre est souvent l'une des composantes du processus de sortie de la pauvreté²⁶⁸. Dans la plupart des cas, la méthode la plus simple consiste à louer la terre. D'autre part, les petits propriétaires fonciers qui souhaitent diversifier leurs activités en dehors du secteur agricole doivent être en mesure de louer leur terre sans pour autant la perdre – puisqu'elle représente souvent un capital important et un filet de sécurité. Les régimes fonciers dans lesquels la location est facile peuvent contribuer à la création d'un contexte propice à l'adoption d'approches d'intensification durable par un plus grand nombre de paysans; et certains indices montrent aussi qu'ils pourraient faciliter la réduction de la pauvreté. En Chine, par exemple, les marchés de location de terre ont accru d'un quart le bien-être des ménages locataires, ont permis aux propriétaires de diversifier leurs activités et ont accru d'environ 60% la productivité des parcelles. Les groupes les plus pauvres en ont aussi retiré des avantages, parce qu'à mesure que les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé rejoignent la population active non agricole, les paysans plus pauvres et ayant un moindre niveau d'instruction se trouvent en mesure de louer ces terres. On peut donc penser que les systèmes de location foncière devraient aussi être facilités dans d'autres régions²⁶⁹.

Tarification et réglementation

Dans le cas des technologies agricoles, comme pour tout le reste, les prix influent sur la demande. Les subventions accordées aux produits agrochimiques et aux engrais minéraux, ou à l'eau à usage agricole, encouragent leur utilisation, et ces subventions ont effectivement joué un rôle important au cours de la révolution verte. Dans certaines régions, l'élimination progressive de ces subventions est parfaitement justifiée (encadré 18). L'idée a été émise, en Asie, selon laquelle cette élimination, combinée à l'introduction de subventions pour les biofertilisants, pourrait s'inscrire dans le cadre d'une politique ciblée des pouvoirs publics visant à favoriser une production alimentaire écologiquement rationnelle, économiquement viable et durable²⁷⁰. Comme noté plus haut, la Chine a déjà évolué dans cette direction, en proposant une série d'incitations et de subventions visant à orienter les choix technologiques de ses paysans.

La tarification des technologies ne peut aller que jusqu'à un certain point; il faut aussi faire intervenir la réglementation. L'agriculture à forte intensité d'intrants a induit des coûts environnementaux en termes d'épuisement de l'eau souterraine, de pollution par les produits agrochimiques, de déforestation, d'émissions de gaz à effet de serre et de risques sanitaires liés

Randriamahefa raconte sa migration, qui lui a permis de prendre des terres en location, et les différents accords qu'il a passés avec deux propriétaires. C'est grâce au deuxième contrat, plus avantageux, qu'il a finalement pu s'en sortir et retourner chez lui en homme ayant réussi. "J'avais entendu dire que la terre là-bas était fertile. Alors, je suis parti, et j'ai abandonné le rickshaw... J'ai loué la terre [pour] 50 000 ariary par hectare, [mais] on partageait toujours la récolte avec le propriétaire... J'étais là, sur cette terre, à payer le loyer et à partager la récolte avec le propriétaire... Mon ami fournissait les bœufs pour retourner la terre. Puis... étant resté là, après deux ans, les choses ont [bien] tourné, et j'ai eu des semences après la récolte... Ça m'a permis d'acheter deux têtes de bétail et un bœuf. Puis, mon ami m'a dit: 'Même si tu as gagné un peu avec cette terre, quitte cette terre qui te fait souffrir. L'un de mes amis a des terres [et] il n'y a qu'un partage équitable [de la récolte], pas de loyer pour la terre.' Je suis donc parti cultiver cette terre, et la récolte a été très abondante cette année-là ! J'avais semé deux sacs [de semences] et j'ai eu une récolte de 40 sacs. Et il y a un acheteur là-bas, une usine qui prend le produit... J'étais délivré de ma souffrance, j'étais heureux... J'ai racheté un tonneau, une charrue, et je les ai ramenés chez moi. Ma famille m'a dit que j'avais très bien réussi si j'avais pu ramener tous ces biens!"

Randriamahefa,

homme de 49 ans (Madagascar)



à l'emploi inconsidéré de produits agrochimiques. Les réglementations environnementales doivent répondre à ces risques et permettre une maîtrise effective des sources de pollution non ponctuelles. Elles doivent déterminer, pour la pollution et la dégradation de l'environnement, des pénalités proportionnées aux coûts qu'elles font subir à la société, et – surtout – le cadre réglementaire doit être mis en vigueur, aux plans national et local. L'interdiction par l'Indonésie, en 1986, de 57 pesticides montre que de telles politiques sont réalisables.

Les normes de produit et de processus fournissent un mécanisme grâce auquel les autorités nationales peuvent réglementer le système de production alimentaire à la poursuite des objectifs de sûreté et de qualité des aliments, y compris la promotion de la santé publique.

ENCADRÉ 18 **Le flétrissement de la révolution verte en Inde – comment les politiques peuvent se tromper dans leurs incitations**

Au cours des années 1970, l'Inde a augmenté de manière spectaculaire sa production vivrière, ce qui lui a permis de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Progressivement, toutefois, les efforts déployés par l'État pour poursuivre la révolution verte ont eu un effet inverse aux prévisions. En particulier, trois décennies de mise à disposition d'engrais à des prix fortement subventionnés en ont encouragé une utilisation excessive qui s'est traduite, notamment pour l'urée, par une dégradation des sols telle que les rendements de certaines cultures ont commencé à décroître.

Dans ses efforts en vue d'augmenter la production vivrière, de remporter les votes des paysans et d'encourager l'industrie nationale des engrais, le gouvernement a constamment accru, au fil des années, les subventions sur l'urée depuis l'époque de la révolution verte, lorsque ces subventions étaient nécessaires pour mettre les engrais à la portée des paysans pauvres. Avec le temps, l'évolution a atteint un stade où le gouvernement paie environ la moitié des coûts de production de l'industrie nationale. L'an dernier, la facture des subventions payées par l'Inde s'est élevée à 20 milliards d'USD, total imputable en partie à l'envolée des prix des hydrocarbures. L'an dernier également, le gouvernement avait annoncé son intention d'adopter un nouveau plan de subventions. Permettre toutefois une hausse significative du prix de l'urée aurait à peu près certainement déclenché des protestations dans l'Inde rurale. Par conséquent, et alors que le nouveau plan annoncé a pour but affiché d'inciter les paysans à utiliser une meilleure combinaison de nutriments, le gouvernement a aussi maintenu l'ancienne subvention sur l'urée.

En 1991 déjà, alors que le coût des subventions pesait lourdement sur les finances indiennes, le Ministre des

finances avait insisté pour les éliminer. Les producteurs d'engrais avaient mené une campagne virulente en faveur du maintien du programme, et de nombreux députés s'y étaient aussi opposés, craignant une réaction brutale des paysans. Un compromis de dernière minute avait éliminé les subventions sur tous les engrais, à l'exception de l'urée. C'est à partir de ce moment qu'a débuté l'utilisation déséquilibrée des engrais. Le prix de l'urée ne représentant qu'une fraction de celui des autres engrais, les paysans ont commencé à utiliser sensiblement davantage de ce produit riche en azote, plutôt que le phosphore et la potasse, produits plus coûteux. Dans l'État de l'Haryana, par exemple, les paysans ont utilisé 32 fois plus d'azote que de potasse en 2008-2009, alors que le ratio recommandé est de 4 pour 1.

Au Pendjab, Bhupinder Singh, un paysan enturbanné de 55 ans, à la barbe grise, se tenait debout, les pieds nus, dans son champ de blé et désignait du doigt le point où il venait à peine d'épandre le contenu d'un sac de 50 kilogrammes d'urée.

“Sans l'urée, mes plantes ont l'air malades”, dit-il en cueillant quelques jeunes tiges de blé et en les faisant tourner entre ses doigts. “Le sol devient de plus en plus faible depuis 10 à 15 ans. Nous avons besoin de plus en plus d'urée pour obtenir le même rendement.” La terre a aussi besoin d'être irriguée plus fréquemment lorsque l'engrais est appliqué, et Singh se préoccupe de la nappe phréatique située sous sa terre. Lorsque ses parents ont creusé le premier puits ici, en 1960, la nappe était à cinq pieds au-dessous du niveau du sol, dit-il. Il a récemment dû creuser jusqu'à 55 pieds, dans le même puits, pour obtenir assez d'eau. “L'avenir n'est pas brillant ici”, dit-il en secouant la tête.



Les normes de sûreté et de qualité des aliments sont également essentielles à la satisfaction des demandes des consommateurs²⁷¹. La poursuite de ces deux objectifs peut apporter une importante contribution à la promotion d'un programme d'intensification durable. Les réglementations relatives aux résidus agrochimiques dans les produits alimentaires peuvent encourager une réduction de l'emploi d'engrais et de pesticides, cependant que les réglementations du marché des produits alimentaires répondant à la demande croissante, de la part des consommateurs urbains, d'aliments nutritifs et de qualité élevée, et la préoccupation grandissante quant à la durabilité peuvent aussi fournir une incitation à l'agriculture durable. Compte tenu de la superposition des normes publiques et privées de sûreté et de qualité des aliments qui façonnent l'accès aux marchés mondiaux d'exportation, il est essentiel de veiller à ce que les normes nationales soient compatibles avec les précédentes et qu'elles aident les productions – végétales, de l'élevage ou de la pêche – des petits exploitants à obtenir un accès à ces marchés. Ce domaine d'action des pouvoirs publics pourrait aussi tirer des avantages significatifs d'interactions entre les gouvernements et la société civile.

Rémunération des services environnementaux

Certaines des pratiques associées à l'intensification durable de l'agriculture et à la gestion améliorée des parcours peuvent offrir d'importants services environnementaux. Il s'agit notamment des fonctions de bassin versant (assurer, par exemple, un approvisionnement fiable en eau de bonne qualité), des fonctions de biodiversité et, surtout, de séquestration du carbone. Si les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les communautés rurales pauvres recevaient une rémunération (ou une compensation sous une autre forme) pour la prestation de ce type de services, cela pourrait constituer une incitation financière significative à l'adoption de pratiques durables. Le mécanisme de rémunération (ou de compensation) des services environnementaux (RSE) pourrait constituer un instrument à cet effet.

La Chine est peut-être le pays dont le gouvernement a mis en place le système le plus extensif et le plus développé de paiements et de marchés pour les services fournis par les écosystèmes, couvrant les services des écosystèmes de bassin versant, la foresterie, le carbone, le bois d'œuvre, le cadre naturel, la conservation de la biodiversité et les services de lutte contre la désertification. La plupart des programmes sont inspirés et financés au plan national. En 2007, plus de 130 milliards de yuan (environ 19 milliards d'USD) avaient été dépensés dans le cadre du programme phare de conversion des terres arables en forêts et en zones pastorales, et plus de 9 millions d'hectares de terres arables ont fait l'objet d'un boisement²⁷². Bien que l'ampleur et la gamme des services fournis par les écosystèmes en Chine ne soient pas facilement reproductibles ailleurs, les opportunités internationales de RSE se multiplient. Des ressources croissantes deviennent disponibles pour l'atténuation du changement climatique, dans le cadre du marché volontaire du carbone, parmi lesquelles des financements du secteur privé et de donateurs comme le Fonds "Biocarbone" de la Banque mondiale. Les marchés du carbone n'ont fourni, jusqu'ici, qu'un financement limité au secteur de l'utilisation des terres et aux petits producteurs ruraux des pays en développement. Il existe toutefois des raisons de penser que cette situation changera, compte tenu de l'intérêt croissant des investisseurs et de l'accent mis sur les projets carbone en rapport avec l'utilisation des terres, la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD), et les projets d'atténuation par l'agriculture dans le processus de la



Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et dans quelques programmes d'action nationaux.

La déforestation et la dégradation forestière sont la deuxième grande cause du changement climatique, produisant environ 11% des émissions totales de gaz à effet de serre²⁷³, et le programme REDD a été reconnu comme une stratégie rentable d'atténuation du changement climatique. Les signataires de l'Accord de Copenhague ont souligné, en 2009, l'importance de la REDD, ainsi que la nécessité d'amplifier la séquestration du carbone par les forêts, et ont approuvé la mise en place immédiate d'un mécanisme financier pour la REDD-plus²⁷⁴. On a vu apparaître entre-temps un nombre croissant de projets axés sur des activités de type REDD, financés par diverses sources sur le marché volontaire du carbone (financement privé et financement par les donateurs) (encadré 19).

On note un vif intérêt pour l'expérience du carbone forestier, à partir de laquelle on pourrait encourager la séquestration du carbone par le sol/l'agroécosystème. Il serait ainsi possible, en théorie, de rémunérer les petits exploitants agricoles et les communautés rurales pauvres pour des services comme le labour de conservation, le paillage, le compostage *in situ*, l'utilisation de cultures de couverture au cours de la période de jachère, une meilleure gestion des pâturages/parcours et des bassins versants, et la renonciation à la conversion des zones pastorales, de la végétation non forestière et des zones humides. Un marché du carbone du sol existe déjà au Canada et aux États-Unis d'Amérique, et un marché équivalent devrait démarrer prochainement en Australie. Il est à peu près certain que ce marché se mondialisera: le principal défi consistera à faire en sorte que les populations rurales pauvres des pays en développement soient en mesure d'en tirer profit.

En pratique, les ruraux pauvres sont confrontés à des risques et à des obstacles significatifs en rapport avec les marchés du carbone et, plus généralement, de la RSE. On exige souvent des participants à ces types de programmes qu'ils possèdent des titres de propriété clairs, ce qui peut défavoriser ceux dont les titres fonciers sont précaires ou informels. Par ailleurs, les contrats de RSE exigent généralement des changements à long terme de la gestion des terres, ce que les ruraux pauvres pourraient percevoir comme un risque excessif. Les coûts de transaction élevés de l'élaboration, de l'enregistrement et de l'exécution des projets créent aussi des obstacles. Par ailleurs, lorsque les contrats relatifs aux paiements sont établis avec des groupes, les conditions d'admissibilité et les disparités de pouvoir peuvent aboutir à l'exclusion des plus pauvres. Qui plus est, certains types de programmes de RSE – notamment les programmes liés à la REDD – peuvent avoir des impacts négatifs sur les communautés autochtones lorsque l'augmentation de la valeur de marché des zones forestières incite d'autres groupes à empiéter sur leurs territoires.

En dépit de l'ampleur des défis, le développement du marché du carbone forestier montre qu'ils peuvent être progressivement surmontés. En outre, on tire actuellement d'importants enseignements sur la manière dont on peut faire fonctionner la RSE: un examen par le FIDA des paiements en faveur des pauvres pour les services de bassin versant montre qu'il est important d'assurer l'existence d'un cadre institutionnel adéquat et efficace aux niveaux de la communauté, du bassin versant et du pays, et souligne que les paysans (et les communautés rurales pauvres en général) auront probablement besoin d'une assistance importante et soutenue sur les plans logistique, technique, juridique et financier pour participer aux programmes de RSE. L'étude met également en relief la nécessité de choisir à l'intention des paysans les bonnes incitations, en termes d'avantages économiques à court terme et de revenu fiable à long terme²⁷⁵.



ENCADRÉ 19 Séquestration du carbone par le biais de la foresterie: le Programme “Des arbres pour des bénéfices mondiaux”, Ouganda

Le Programme “Des arbres pour des bénéfices mondiaux”, conduit dans le sud-ouest de l'Ouganda, poursuit un double objectif en rapport avec la RSE et le développement rural durable. Ce programme apporte un appui aux paysans à faibles revenus, en vue de la mise au point de systèmes durables à long terme d'utilisation des terres intégrant des activités de séquestration du carbone. Les activités de séquestration du carbone répondant aux conditions requises incluent l'agroforesterie et l'exploitation du bois d'œuvre à petite échelle; la restauration d'écosystèmes dégradés ou endommagés comme les forêts claires; et la conservation des forêts et des forêts claires menacées par la déforestation. Le “plan vivo” (plan vivant) établi par chaque paysan présente les activités qu'il entend mettre en œuvre sur la parcelle. Les plans font l'objet, de la part de l'organisme chargé de l'exécution du programme, d'une évaluation portant sur la faisabilité technique, l'impact social et environnemental, et le potentiel de séquestration du carbone. Si les plans sont approuvés, les paysans ou les communautés signent un contrat ou un accord de vente relatif au carbone séquestré par le biais des activités prévues. L'élaboration des “plans vivo” est gérée par Ecotrust, une ONG locale, qui fournit aux paysans une assistance financière et technique et regroupe les bénéfices carbone de nombreuses communautés ou paysans dans le cadre d'accords types. Des sociétés privées, des institutions ou des individus peuvent acheter des certificats de compensation carbone par l'intermédiaire de l'ONG, qui gère aussi les paiements carbone directs aux paysans. Les certificats de compensation carbone sont émis par une entité gérée de manière indépendante (la Fondation Plan Vivo), suivant un processus standard utilisé pour évaluer les bénéfices carbone de chaque plan, sur la base de spécifications techniques internationalement reconnues. Chaque certificat porte un numéro de série unique faisant référence au producteur précis, ce qui fournit aux acheteurs une preuve réelle de propriété des réductions

d'émissions vérifiées et évite un double comptage des crédits carbone. Les certificats d'émission vendus pour le compte des paysans ou de la communauté correspondent à la séquestration à long terme d'une tonne équivalent CO₂. Le coût par tonne de CO₂ séquestré varie entre 6 et 20 USD et inclut les coûts de transaction relatifs à la certification, la vérification et l'appui international, l'assistance technique locale, l'administration et la surveillance, les paiements échelonnés aux paysans, et un fonds carbone communautaire. En moyenne, 60% du prix d'achat de la compensation carbone va directement aux communautés par le biais de versements étalés sur plusieurs années. Les paiements aux paysans sont basés sur les résultats observés, puis investis pour améliorer et diversifier les revenus agricoles. La Fondation Plan Vivo est financée par une taxe sur l'émission des certificats et par les droits d'inscription de l'organisme d'exécution. Le potentiel total de compensation carbone du programme s'élève à 100 000 tonnes de CO₂ par an.

Pour les paysans, les bénéfices à court terme incluent les revenus des paiements (selon les prévisions, 900 USD sur une période de dix ans) et une gamme d'avantages en nature provenant des arbres. Les avantages à long terme comprennent la conservation du sol et la restauration des fonctions environnementales et écologiques dans les zones fortement dégradées, y compris la lutte contre le ruissellement et l'érosion du sol, la stabilisation microclimatique, la biodiversité terrestre, et de l'ombre pour les plantations de café. Tous ces facteurs contribuent à accroître les rendements et à améliorer la qualité. D'autres bénéfices devraient résulter de la vente de bois d'œuvre de qualité élevée récolté à la fin de la période de rotation. Une meilleure compréhension des principes de l'agroforesterie et des techniques de gestion des terres conduit aussi à une augmentation de la productivité et de la sécurité alimentaire.

Source: Distefano (2010).



Ces incitations ne sont pas nécessairement d'ordre financier: dans le cadre du Programme de rétribution des pauvres des hautes terres d'Asie pour la prestation de services environnementaux, mené sous l'égide du Centre mondial d'agroforesterie, des incitations non financières ont encouragé les petits exploitants agricoles à adopter des pratiques d'agroforesterie. Ce processus d'apprentissage se poursuivra. Il est en outre probable que le financement des programmes de RSE et de séquestration du carbone continuera d'augmenter. Cela étant, les pouvoirs publics, la société civile et les donateurs ont ici un rôle important à jouer dans le développement de marchés du carbone qui soient accessibles aux petits paysans et axés sur la pauvreté.

[Transformer le désert en champs en Égypte](#)



Enseignement agricole

Deux raisons expliquent la nécessité d'adopter une nouvelle approche de l'enseignement et de la formation agricoles, et d'y porter un intérêt renouvelé. La première est qu'il faut donner à la prochaine génération les compétences, la compréhension et la capacité d'innovation dont elle aura besoin pour mettre en œuvre une intensification agricole durable, et également pour renforcer les capacités individuelles et le capital humain importants pour mieux faire face au risque, parvenir à la sécurité alimentaire et participer au développement et à la croissance des zones rurales. L'agriculture doit être parée de prestige, et l'intensification agricole durable doit être reconnue et présentée comme moderne et profitable, afin que les aspirations des jeunes ruraux – filles et garçons – puissent converger autour d'elle. La seconde raison est qu'il faut former une nouvelle génération de spécialistes agricoles, chercheurs et

“Il devrait y avoir des sujets liés à l'agriculture [dans le programme scolaire], pour que nous ayons plus d'informations sur l'agriculture, les méthodes de culture. Quelles plantes faut-il cultiver en quelle saison? Comment utiliser les pesticides?”

[Salma Bibi,](#)

femme de 20 ans (Pakistan)



prestataires de services, capables de trouver de nouvelles manières de travailler avec les petits exploitants agricoles pour leur permettre de développer les compétences nécessaires à la réussite de l'intensification agricole durable.

Dans de nombreux pays en développement, l'enseignement et la formation agricoles (EFA) ont été négligés, tant par le Ministère de l'agriculture que par celui de l'éducation, et abandonnés par la communauté des donateurs. Les programmes scolaires sont souvent conçus pour les écoles urbaines et appliqués sans la moindre adaptation dans les écoles des zones rurales²⁷⁶, de sorte qu'il est peu probable qu'ils répondent aux besoins spécifiques des jeunes ruraux, en termes de compétences nécessaires à la vie courante ou de compétences économiques. Dans un tel contexte, l'enseignement agricole, tel qu'il faisait partie des programmes scolaires de nombreux pays, n'a sans doute plus sa place – évolution exigeant une attention urgente et une inversion.

On trouve dans de nombreux pays des programmes d'éducation rurale organisés par des ONG – en particulier dans les zones rurales éloignées et parmi les communautés pauvres où la présence des services publics peut être réduite. Nombre de ces programmes ont une orientation plus générale que l'enseignement agricole traditionnel et prennent pour hypothèses de départ que l'alphabétisation et les notions de calcul sont des conditions préalables à l'acquisition d'autres compétences et que l'alphabétisation est aussi une condition préalable à l'autonomisation. Une revue de ces types de programmes en Asie confirme que ceux qui "... associent la transmission des compétences en matière d'alphabétisation aux aspects ayant un impact direct sur la vie économique des individus ont une plus grande chance de réussir que ceux dont la vision étroite retient comme but principal la suppression de l'analphabétisme"²⁷⁷. En Inde, des programmes non normalisés, élaborés à l'échelon local et correspondant aux priorités et aux modes de vie tant des enfants que des adultes auxquels ils sont destinés, se sont avérés les ingrédients clés des programmes réussis²⁷⁸. Ces caractéristiques apparaissent aussi clairement dans le programme SAT, imaginé en Colombie (encadré 20).

Les institutions d'enseignement supérieur doivent aussi être modifiées pour prendre en compte le nouveau contexte d'intensification durable de l'agriculture et pour préparer les diplômés en agriculture à de nouveaux types d'opportunités d'emploi. Dans de nombreuses régions du monde, les écoles d'agriculture de haut niveau ont souffert de stagnation au cours des dernières décennies. Il existe toutefois des exceptions: en Chine, par exemple, la réforme des institutions d'enseignement supérieur agricole leur a donné une plus grande autonomie sur les plans de la gestion, du recrutement du personnel, de la détermination

“On comprend mieux les choses [avec de l'éducation]... Travailler la terre, c'est un emploi. Si on étudie, on peut améliorer les méthodes qu'on utilise. On change, et on devient plus efficace. Par exemple, pour l'élevage, on comprend pourquoi on a besoin d'un vétérinaire. Prenez l'insémination artificielle du bétail: cela peut améliorer les races de façon à avoir beaucoup de lait. [Aller à l'école a été utile parce que] j'ai compris la logique qui se trouve derrière tout ce que j'entreprends. Et je suis plus efficace. Je sais comment utiliser les engrais, par exemple. Je peux faire des prévisions et me fixer des objectifs.”

[Oumar Diédhiou](#),
homme de 22 ans (Sénégal)

“Bien sûr, ils peuvent aussi être agriculteurs, mais s'ils étudient bien, alors ils cultiveront mieux. S'ils travaillent dans l'agriculture et s'ils n'ont pas étudié, alors comment vont-ils cultiver convenablement? Une personne peut aussi réussir avec l'agriculture. Il n'est pas nécessaire qu'elle s'en aille. Faire bien, faire d'autres choses et pas nécessairement avoir un travail permanent. Nous disons qu'on peut simplement être agriculteur, mais il faut que l'éducation soit bonne.”

[Shazia Bibi](#),
femme de 37 ans (Pakistan)



ENCADRÉ 20 L'éducation rurale en Colombie: le système d'apprentissage par tutoriel (SAT)

Le système d'apprentissage par tutoriel (en espagnol, Sistema de Aprendizaje Tutorial [SAT]) est un système d'enseignement secondaire à orientation rurale élaboré en Colombie par la FUNDAEC, la Fondation pour l'application et l'enseignement des sciences. Lorsque le SAT a été lancé, il existait peu de programmes d'enseignement rural, et ceux qui existaient ne répondaient pas, de manière générale, aux attentes des populations rurales. Le SAT est donc issu du désir d'un programme d'éducation qui soit pertinent pour les communautés rurales, qui contribue à créer d'autres possibilités d'activité économique que celles qui sont liées à l'agriculture, et qui appuie l'organisation sociale, le développement économique et le bien-être de la communauté.

La méthode du SAT encourage une relation de collègues de travail entre les élèves et les tuteurs, qui sont souvent eux aussi originaires des zones rurales. La FUNDAEC a conçu un nouveau programme pour le SAT, au lieu de superposer simplement au programme urbain traditionnel une couche de compétences professionnelles rurales de base, comme l'élevage ou la chimie du sol. Plutôt que de diviser les sujets en catégories traditionnelles, comme la biologie, les mathématiques et les études sociales, le programme du SAT adopte une approche intégrée combinant les trois sujets et examine par exemple comment les populations d'insectes se reproduisent (biologie) de façon exponentielle (mathématiques) lorsque les conditions nécessaires sont réunies (études sociales et écologie). Il en

résulte un programme intégré qui intéresse les jeunes élevés dans les zones rurales, tout en traitant les mêmes sujets sans nullement perdre de la rigueur. Il y a aussi dans le programme une forte composante d'éducation morale, dans la mesure où il est organisé autour du concept de service à la communauté et met l'accent sur des valeurs morales fondamentales comme l'honnêteté, la loyauté et la fidélité.

Par le biais du SAT, les élèves ruraux acquièrent des connaissances approfondies dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la chimie du sol, et d'autres domaines traditionnellement associés aux vocations rurales. Mais le SAT a aussi le mérite de dynamiser les élèves, de leur donner confiance et de les aider à développer les capacités de créer des microentreprises et de participer au développement de la communauté. Les diplômés occupent aussi des fonctions publiques au sein des communautés et peuvent, avec une formation complémentaire, créer leurs propres programmes tutoriels SAT.

La FUNDAEC a mis en œuvre avec succès le système SAT en Colombie par l'intermédiaire d'un réseau de 30 ONG regroupant 400 tuteurs, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, au bénéfice de plus de 50 000 élèves participants dans des communautés rurales. Il est maintenant appliqué dans sept autres pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud; et avec la traduction en anglais des textes du SAT, quelques ONG commencent à expérimenter le programme en Zambie et dans d'autres pays africains.

Sources: <http://www.fundaec.org/>; Hanks (2006); One Country (1996).

des droits, de l'élaboration du programme et des méthodes d'enseignement²⁷⁹. Cette démarche a été due en partie à une perception publique de l'éducation comme un moteur de la transformation rurale, qui s'est traduite par des efforts notables en faveur de l'éducation des populations rurales²⁸⁰. En Afrique subsaharienne, en revanche, de nombreuses organisations d'EFA de haut niveau n'ont guère changé depuis leur création et ne répondent pas aux défis de l'agriculture d'aujourd'hui. Dans de nombreux pays, des réformes sont nécessaires pour aligner les systèmes d'EFA avec les réalités actuelles, changer la culture des organisations d'EFA, faire acquérir aux nouveaux professionnels de nouvelles manières de penser et d'agir, et renforcer la capacité d'innovation parmi les praticiens de l'EFA, afin d'aborder de façon plus efficace les questions de la durabilité et de la rentabilité de l'agriculture.



Recherche agricole

L'augmentation de la productivité et l'expansion de l'agriculture durable exigent des investissements accrus en matière de science agricole. En l'an 2000, le total mondial des investissements consacrés à la recherche et au développement agricoles s'est élevé à 36 milliards d'USD. Près de 40% de ce total ont été investis dans les pays en développement, et 94% de ces fonds (13 milliards d'USD) provenaient du secteur public. Les capacités de recherche sont toutefois fortement concentrées, trois pays – Brésil, Chine et Inde – représentant à eux seuls près de la moitié des dépenses totales de recherche des pays en développement. La part des pays en développement de la région Asie et Pacifique est en augmentation régulière dans ce total (33% en 2000), tandis que la part de l'Afrique diminue et ne représentait que 6% en 2000. Par ailleurs, l'appui à la recherche agricole publique est en voie de réduction dans les pays en développement, ou au mieux de ralentissement – processus qu'il est urgent d'inverser, comme l'a bien montré la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement. Enfin, la moitié environ de la recherche agricole en cours dans le monde en développement est consacrée à l'amélioration des cultures, et 15 à 20% à l'élevage, tandis que la recherche en rapport avec les ressources naturelles ne recueille que 7 à 13% des crédits²⁸¹. Une contribution effective de l'intensification durable à l'augmentation de la productivité agricole exige que l'on dépense davantage pour la recherche et qu'une plus grande partie de ces dépenses se porte sur les défis de l'intensification durable auxquels font face les petits exploitants agricoles dans les pays à vocation agricole.

Les approches de la recherche agricole ont fortement évolué au cours des 50 dernières années, passant d'un modèle de transfert de technologie à une recherche sur les systèmes d'exploitation et, aujourd'hui, à une gamme d'approches de la recherche mettant le "paysan au premier rang", de type participatif et faisant intervenir de multiples parties prenantes (encadré 21). Ces approches sont particulièrement importantes pour l'établissement d'un lien entre la recherche et le renforcement des capacités des paysans, non seulement dans le processus de production, mais plus généralement au sein des chaînes de valeur agricoles. Les diverses parties prenantes – paysans, centres de recherche, entreprises du secteur privé, prestataires de services, organismes publics, associations de producteurs ou transformateurs de produits agricoles – peuvent toutes jouer un rôle important dans la détermination des goulets d'étranglement qui freinent, dans les chaînes de valeur, le développement ou l'adoption de nouvelles technologies. Ces approches sont également importantes pour la détermination des incitations axées sur le marché qui favoriseraient le développement ou l'adoption de ces innovations. Telles sont quelques-unes des conclusions d'une expérience récente sur l'innovation participative en matière de production de fourrage, appuyée par l'International Livestock Research Institute, en Éthiopie, au cours de laquelle la définition des priorités de recherche et de développement a été dans une large mesure impulsée par des plates-formes associant plusieurs parties prenantes²⁸². Dans ce cas particulier, la nécessité de résoudre le

“... Il y a des gens qui ne savent pas comment utiliser les ressources de leur propre terre, une terre qui ne donne pas de bonnes récoltes. Mais que font certains d'entre eux? Ils appellent des ingénieurs, qui leur donnent des engrais chimiques. Mais nous avons des engrais naturels ici, du fumier ou certains végétaux, avec lesquels nous pouvons améliorer la terre. À mon avis, les gens devraient être mieux formés pour qu'ils en sachent plus sur les avantages et aussi pour qu'ils voient ce qu'ils font de travers.”

[Eliany Portocarrero Novoa](#),
femme de 15 ans (Pérou)



ENCADRÉ 21 Amélioration participative du riz aux Philippines

Aux Philippines, les paysans ont recueilli les variétés traditionnelles de riz et les ont améliorées par le biais d'un processus participatif d'amélioration génétique, centré sur les paysans et appuyé par des ONG et des chercheurs. Vingt ans plus tard, cette initiative s'est développée au point de concerner actuellement plus de 600 organisations paysannes (35 000 paysans) utilisant des systèmes de production biologique, et de couvrir d'autres cultures, l'élevage et les systèmes d'exploitation intégrés. Au total, 223 essais sont gérés par les paysans dans 47 provinces, et 10 exploitations d'appui jouent le rôle de banques

de gènes, conservant chacune de 300 à 1 800 variétés de riz. Au total, 826 variétés, dont 284 croisements de riz, ont été lancées (alors que 173 variétés ont été lancées par le gouvernement entre 1955 et 2005). Les rendements paysans sont parfois supérieurs à ceux des variétés à haut rendement, et les revenus des paysans sont généralement plus élevés que ceux des producteurs de riz utilisant des méthodes conventionnelles grâce aux économies réalisées du fait de la non-utilisation de produits chimiques et du moindre coût des semences.

Source: Medina (2007).

problème des pénuries de fourrage par le biais d'une amélioration de sa production a été le point de départ de l'innovation participative, mais l'existence des plates-formes a progressivement donné la possibilité aux parties prenantes d'aborder divers problèmes des chaînes de valeur (comme l'insuffisant accès aux marchés des intrants et des produits et à l'infrastructure) qui avaient découragé les paysans d'investir dans la production de fourrage pour intensifier la production de bétail et résoudre le problème de la pénurie des aliments pour animaux. Cela confirme la nécessité d'une mise à jour des compétences des organisations de recherche agricole – par exemple pour étudier les problèmes des marchés, des institutions et du financement, ainsi que pour faciliter les processus faisant intervenir de multiples parties prenantes.

Une revue détaillée effectuée par le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides a permis de constater que le recours aux méthodes participatives accélère la mise au point et la diffusion des variétés, la durée du cycle étant ramenée à 5-7 ans – la moitié par rapport aux 10-15 ans des programmes classiques d'amélioration génétique²⁸³. De nombreuses organisations de recherche agricole évoluent, en conséquence, vers des formules d'innovation participative ou associant de multiples parties prenantes; elles n'ont toutefois pas encore systématiquement renforcé la demande d'innovation parmi les paysans et leurs organisations ou les relations avec le secteur privé qui sont nécessaires à l'introduction de produits réussis auprès d'un grand nombre de paysans pauvres²⁸⁴. La recherche demeure en grande partie axée sur des productions végétales et animales qui ne sont pas prioritaires pour les producteurs pauvres, et les femmes agricultrices jouent encore, pour la plupart, un rôle marginal dans les approches participatives de la recherche. En outre, les systèmes d'incitations et de récompenses demeurent en général intimement liés aux paramètres standard des publications de recherche plutôt qu'à une pratique de recherche mettant au premier plan les paysans – femmes et hommes – et encourageant les approches participatives de l'innovation. Concrétiser les changements nécessaires exigera de nouvelles compétences, de nouveaux partenariats et de nouvelles configurations institutionnelles.

À quoi pourrait ressembler une recherche pour l'intensification durable de l'agriculture? Elle est décrite, pour une bonne part, dans ce que l'on a appelé la "transformation de la



recherche agricole pour le développement" (TAR4D)²⁸⁵. Visant en particulier à aider les ménages pauvres en ressources à parvenir à une sécurité durable, sur le plan alimentaire et sur celui des revenus, le programme d'action TAR4D fonctionne sur la base du principe selon lequel il est préférable de mener des activités de recherche là où ses résultats doivent être appliqués et au plus bas niveau possible. Il établit ses priorités à partir de la base, par le biais de processus d'inclusion sociale impliquant les pauvres et les personnes privées de leurs droits de représentation. Il met en jeu diverses approches, et notamment des combinaisons de savoirs traditionnels, de technologies conventionnelles, de méthodes agroécologiques et de biotechnologie moderne; et il intègre les approches participatives et les méthodes scientifiques et expérimentales, et établit un lien entre les méthodes des paysans et les systèmes d'innovation scientifique. La TAR4D apporte aux processus de développement une plus grande sensibilité, des partenariats actifs, un engagement à renforcer les capacités des partenaires (en particulier les bénéficiaires) et une responsabilité accrue, pour des résultats plus nombreux et de meilleure qualité sur tous les fronts: réduction de la pauvreté, augmentation de la productivité et viabilité écologique.

Services consultatifs agricoles

Le modèle classique de vulgarisation agricole assurée par le secteur public, reposant sur le transfert de technologie, a pratiquement disparu dans un grand nombre de pays. Certains pays, notamment en Amérique latine mais pas uniquement, sont allés assez loin dans la privatisation et la sous-traitance des services consultatifs²⁸⁶. La vulgarisation a été décentralisée, et on a vu apparaître de multiples services consultatifs de substitution, y compris des services privés de vulgarisation proposés par des entreprises productrices d'intrants agricoles et des entreprises de transformation agricole ou agroalimentaires, un large éventail d'efforts appuyés par des ONG, des services gérés par des organisations de producteurs, des échanges entre paysans, et des services basés sur la téléphonie mobile et Internet²⁸⁷. En pratique, toutefois, la gamme des choix offerts aux paysans pauvres, en termes de service et d'information, reste souvent très restreinte. Les agricultrices et les éleveurs marginaux sont souvent exclus.

Un élément est fondamental pour le programme d'intensification durable. Il s'agit de la nécessité pour les petits exploitants de renforcer leur compréhension de leurs systèmes d'exploitation et leur capacité d'innover dans leurs écosystèmes spécifiques, en mêlant de manière dynamique et adaptative les savoirs traditionnels ou acquis par l'expérience et les connaissances scientifiques. Les modèles linéaires de transfert de technologie, impulsés par l'offre, ne sont pas adaptés à cette tâche, parce que les pratiques, les risques et les opportunités sont fortement spécifiques au contexte et parce que les petits exploitants agricoles doivent se forger leur propre compréhension de leurs systèmes d'exploitation plutôt que de recevoir simplement des informations. Le programme d'action exige ici des liaisons directes sur le terrain entre personnel d'enseignement et de formation, chercheurs, agents de vulgarisation et petits exploitants agricoles, ainsi que la recherche conjointe de solutions aux problèmes. Les FFS constituent une forme d'éducation des adultes plutôt qu'une méthode de vulgarisation proprement dite; elles représentent cependant une approche de la création de ces liaisons. En général, une FFS est un groupe de personnes partageant un intérêt commun et se réunissant périodiquement pour étudier "le comment et le pourquoi" d'un thème particulier. L'approche est particulièrement adaptée et spécifiquement mise au point pour les études de



terrain, où des compétences pratiques en matière de gestion et une compréhension conceptuelle (fondée sur les principes d'une éducation non formelle des adultes) sont nécessaires. L'encadré 22 décrit l'impact d'un programme de FFS en Afrique de l'Est.

Il existe des idées et des expériences positives concernant la manière dont de tels services consultatifs peuvent être organisés pour permettre aux petits producteurs de se rallier au nouveau programme. Les principaux défis consistent à appliquer à plus grande échelle les expériences et les arrangements institutionnels couronnés de succès, à faire en sorte que les services soient accessibles aux petits exploitants agricoles et aux éleveurs pauvres en ressources – y compris les femmes et les jeunes – et répondent à leurs besoins, et que leurs arrangements et processus de gouvernance garantissent la responsabilité des services à l'égard des petits exploitants. Les gouvernements et les donateurs manifestent actuellement un intérêt croissant pour les services agricoles. Le Forum mondial pour le conseil rural, créé au début de l'année 2010, représente un effort visant à faire entendre la voix des services de vulgarisation dans la concertation mondiale sur les politiques, à appuyer le développement et la synthèse des approches et des politiques reposant sur des faits observés en matière

ENCADRÉ 22 Les fermes-écoles (FFS) en Afrique de l'Est: développer les capacités des paysans

Les FFS offrent aux petits exploitants agricoles un processus d'apprentissage de groupe par le biais de l'expérience. Elles abordent des thèmes multiples – élevage, agriculture biologique, gestion du sol et de l'eau souterraine, et commercialisation. Les paysans, au centre du processus, sont appuyés par une série de partenaires. De nombreuses FFS sont associées à des organisations existantes de producteurs ruraux et, dans certains cas, des groupes formés ad hoc peuvent se maintenir au-delà de la période de l'étude et se transformer en associations de producteurs ou de commercialisation. Les FFS ont enregistré des succès démontrés dans divers domaines: apprentissage, réduction des pesticides, augmentation des compétences et des connaissances des paysans et acquisition par les paysans d'un sentiment de meilleur contrôle de leur vie.

Une étude FIDA/IFPRI menée en 2009 pour évaluer l'impact des FFS sur la productivité agricole, la pauvreté et l'autonomisation s'est intéressée à un projet de FFS réalisé au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda à l'appui des petits paysans. L'étude a montré que les jeunes paysans tendent à participer aux FFS et que les femmes constituent la moitié des participants. Les paysans ayant participé à une FFS sont ceux chez qui on trouve le plus fort taux d'adoption de presque toutes les grandes technologies, notamment en matière d'emploi des variétés améliorées, de gestion de la fertilité du sol, de lutte contre les ravageurs et de

gestion de l'élevage. Les FFS apportent des avantages particuliers aux femmes, aux personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation et aux paysans possédant des parcelles de taille moyenne. Les impacts sur les paysans n'ayant que des petites parcelles de terre sont peu marqués, sans doute parce que, pauvres en ressources, ces paysans n'ont qu'une capacité réduite d'investir dans les technologies des FFS. Dans l'ensemble, la participation a accru les revenus de 61% dans les trois pays, avec des différences au niveau du pays. Les changements les plus significatifs ont été observés au Kenya (augmentation de 80% des cultures) et en République-Unie de Tanzanie (augmentation de plus de 100% du revenu agricole). Les FFS se sont montrées capables de s'adapter à la nouveauté sur les plans de l'information, des marchés et des politiques. L'expérience a également influencé les approches du développement rural dans la région – la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda ont engagé des efforts vigoureux en vue de l'institutionnalisation des FFS comme principale approche publique de la vulgarisation. Il subsiste des préoccupations quant au coût à long terme des FFS et aux avantages que peuvent en retirer les petits paysans, mais divers mécanismes ont été mis au point pour résoudre ces questions: dons non renouvelables, FFS autofinancées, ou recours à des paysans formateurs et renforcement des capacités afin de mettre les petits paysans en mesure de profiter des FFS.



de vulgarisation, à faciliter la constitution de réseaux pour le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles et à promouvoir un contexte propice à une augmentation des investissements consacrés à la vulgarisation.

La participation des petits exploitants agricoles en tant que partenaires dans le cadre de la recherche agricole et des services consultatifs est nécessaire pour que se mette solidement en place un programme d'intensification durable. Les organisations de producteurs – aux échelons local, national, régional et mondial – fournissent un mécanisme de création et de formulation de la demande et d'amélioration du pouvoir de négociation de leurs membres. La capacité institutionnelle de ces organisations varie de façon considérable, et on peut, dans de nombreux contextes, se poser légitimement des questions à propos de leur gouvernance, de leur responsabilité et de leur caractère représentatif (notamment des femmes ainsi que des ouvriers agricoles)²⁸⁸. Il arrive fréquemment que les organisations de producteurs ruraux ne soient pas représentées à l'échelon de la gouvernance d'ensemble des organisations de recherche, et il est rare qu'elles participent à l'affectation des budgets et à la définition des priorités²⁸⁹. Il existe d'autre part de nombreux exemples réussis de participation des organisations de producteurs, à diverses échelles, aux programmes d'innovation, de services consultatifs et de recherche agricoles. Au Sénégal, par exemple, les organisations de producteurs ruraux ont été associées à la réforme des services consultatifs agricoles à l'échelon national comme à l'échelon local, à la définition du programme de recherche, et à la gouvernance de la prestation du service. Il serait nécessaire de pousser plus avant les occasions de faire participer ces organisations, et de renforcer leur capacité et de mieux faire entendre leur voix afin qu'elles puissent mieux représenter les intérêts de leurs membres en tant que clients et partenaires des institutions de recherche et de service.

Messages clés se dégageant de ce chapitre

Premièrement, une nouvelle et différente approche de l'intensification agricole durable est nécessaire pour répondre à l'expansion, sur le marché, de la demande de produits végétaux et animaux émanant d'une population mondiale (et urbaine) croissante dans le contexte d'un affaiblissement de la base de ressources naturelles, de pénuries de sources d'énergie et de changement climatique. Des intrants améliorés demeurent très importants dans ce contexte, de même que les autres composantes du succès de certains types d'intensification comme la révolution verte – politiques propices, investissements solides en matière de recherche et de développement agricoles, et développement de l'infrastructure. D'autre part, les conditions actuelles exigent une approche qui augmente la résilience et favorise la viabilité écologique, tout en améliorant la productivité. *Il est essentiel d'aborder ensemble les deux impératifs suivants: produire plus, et plus efficacement, et préserver ou restaurer la base de ressources naturelles. Ce point est spécialement important pour placer les générations rurales futures au centre d'un nouveau programme d'action pour la croissance rurale et la réduction de la pauvreté, car ces générations doivent hériter d'un environnement viable dans lequel elles pourront trouver des opportunités rémunératrices.*

Deuxièmement, un programme d'action pour l'intensification durable de l'agriculture émerge, depuis quelque temps, parmi les chercheurs et les paysans. Il a pour caractéristiques une approche plus systémique d'une gestion plus durable des ressources naturelles dans une



perspective agroécologique et faisant un usage plus sélectif des intrants externes; des efforts d'optimisation des synergies à l'intérieur du cycle d'exploitation (y compris par le biais de systèmes mixtes culture/élevage, et parfois pêche); et une focalisation sur l'adaptation aux effets du changement climatique, notamment par un recours accru aux variétés et aux souches résistantes au stress. Un grand nombre de pratiques agricoles visent avant tout à améliorer la fertilité, la structure et la capacité de rétention d'eau du sol, en utilisant une combinaison de ressources organiques, biologiques et minérales; et à faire un usage plus économe et plus efficace de l'eau, avec moins de gaspillage. Tous ces facteurs représentent un complément à l'intensification actuelle impulsée par les intrants plutôt qu'une solution de remplacement. L'intensification durable exige que les paysans exploitent leurs connaissances locales et leur capital social, ainsi que la recherche scientifique, pour aborder les problèmes spécifiques au contexte, afin de mettre au point des réponses enracinées dans les réalités agro-écologiques locales. *Aucune des pratiques existantes ne constitue un modèle préétabli d'agenda d'intensification durable. Toutefois, ces caractéristiques fondamentales communes – approche systémique, adaptation au contexte et liaison entre les connaissances propres des paysans et la connaissance scientifique – doivent toutes faire partie de cet agenda.*

Troisièmement, un programme d'agriculture durable a beaucoup à offrir aux petits exploitants. Il peut accroître la productivité, en les mettant en mesure de tirer parti d'une demande accrue de produits agricoles sur le marché tout en faisant l'usage le plus efficace des ressources locales en n'utilisant que de manière sélective les intrants extérieurs, ce qui réduira certains coûts. Il peut contribuer à intégrer la capacité d'adaptation au stress – y compris la variabilité climatique – dans les systèmes d'exploitation, en renforçant ainsi la capacité des petits paysans de gérer le risque. Il peut en outre offrir des services d'environnement (y compris certains services liés à l'atténuation du changement climatique) ouvrant potentiellement des possibilités rémunératrices pour les petits paysans et leur fournissant de nouvelles incitations à améliorer l'environnement dont hériteront leurs enfants. En tant qu'ensemble de principes et que boîte à outils de pratiques, l'intensification durable peut être adaptée au contexte local, aux différents besoins et aux niveaux des moyens de production dont disposent les paysans – hommes et femmes. *L'intensification durable de l'agriculture devrait être envisagée comme une approche par laquelle les paysans, hommes et femmes, dans différents contextes, peuvent élargir les choix qui s'offrent à eux pour mieux saisir les opportunités de marché tout en réduisant les risques, ou pour renforcer leur capacité de gérer ces risques.*

Quatrièmement, promouvoir un programme d'intensification durable exige, avant tout, un soutien accru sur le plan de l'action des pouvoirs publics et de la part des milieux politiques. Par ailleurs, des mesures adéquates d'incitation et d'atténuation du risque doivent être mises en place pour qu'intervienne une évolution dans le sens de l'intensification durable. Cela suppose, en particulier, une meilleure sécurité foncière pour encourager les investissements à long terme, une tarification et des réglementations propices à l'emploi des ressources naturelles et des intrants agricoles, et un appui au développement d'opportunités et de marchés des RSE. L'intensification durable n'est pas une démarche facile pour les petits exploitants agricoles: ils devront développer des compétences pour comprendre comment concilier leur expérience et leurs connaissances avec les approches modernes à base scientifique, et concevoir des solutions efficaces à leurs problèmes. Ils auront besoin d'une meilleure éducation, adaptée à leurs besoins; il leur faudra aussi de nouvelles approches d'apprentissage, centrées sur les paysans; et ils voudront disposer de leurs propres



organisations pour l'apprentissage, pour l'établissement de liens avec des sources d'information et des ressources externes, et pour les pratiques exigeant une action collective, comme la gestion des bassins versants. Cela exige aussi que l'on renforce l'enseignement, la recherche et les services consultatifs agricoles, et que l'on encourage une dynamique caractérisée par une plus grande collaboration entre les petits exploitants, les chercheurs et les prestataires de services, en mettant l'accent sur l'innovation, la recherche conjointe de solutions aux problèmes, les approches systémiques de l'agriculture, et la production et le partage des connaissances axés sur le contexte. *Bien que la création d'un contexte d'action propice relève essentiellement de la responsabilité des pouvoirs publics, le développement des capacités nécessaires à l'intensification durable exige la formation de coalitions, le partage des responsabilités et la création de synergies entre les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et – par-dessus tout – les paysans et leurs organisations.*





Pérou, province de Chachapoyas: Doris Consuelo Sánchez Santillán (deuxième en partant de la gauche) gère une petite affaire fructueuse de fabrication de yaourts et autres produits laitiers qu'elle vend sur le marché local. Pour aider sa communauté, Doris fait travailler des mères célibataires et des étudiants qui, pour la plupart, n'ont que des possibilités d'emploi limitées.



Chapitre 6

**Créer des opportunités
dans l'économie rurale
non agricole**



Doris Consuelo Sánchez Santillán, âgée de 36 ans, vit à Cheto, dans la province péruvienne de Chachapoyas, où elle fabrique et vend avec succès du yaourt et d'autres produits laitiers. Elle emploie principalement des étudiants et des mères célibataires dans son usine, considérant cela comme un "engagement social" envers ceux qui ont des possibilités



limitées, et elle possède désormais aussi trois magasins dans la région. Comme la plupart de ses employés, elle fait partie de la communauté autochtone des Quechuas et est issue d'une famille de cultivateurs pauvres.

Doris a monté son affaire avec une de ses cousines après avoir suivi une formation communautaire à la gestion des ressources locales en 2004. Sa première tâche a consisté à convaincre et à former les cultivateurs locaux, qui n'étaient pas habitués à vendre du lait. "Parfois, leur lait était refusé, dit-elle, et il fallait qu'ils le traitent de nouveau parce qu'il ne répondait pas aux normes de qualité. Mais... maintenant, nous avons plein de lait de la meilleure qualité."

Elles ont aussi dû persuader les gens de leur fournir des fruits locaux, comme des papayes, des cerises et des ananas, pour qu'elles les utilisent dans leurs produits. "Ces fruits étaient négligés. Quand nous avons demandé aux paysans de nous en donner, ils se sont moqués de nous... Mais les fruits cultivés [ici] sont frais et savoureux, ils ne sont pas pollués par des pesticides. Ils sont cultivés dans des exploitations familiales ou poussent à l'état sauvage dans les collines. Maintenant, ajoute-t-elle, même les enfants nous apportent des fruits. Ils les échangent contre du yaourt, ou ils les vendent pour de l'argent."

Le souhait de Doris est d'"ouvrir plus de magasins, de diversifier nos produits et d'essayer d'autres fruits, comme le *púrpur* ou le *tomatillo* [local]". Pensant à l'avenir, elle déclare: "J'aimerais que mon entreprise se soit développée, qu'elle offre des emplois à davantage de personnes, et que mes enfants aient une vie meilleure. Je veux qu'ils s'engagent dans une carrière qui leur plaise."

Li Guimin, âgée de 50 ans, vit dans le village de Donghao, dans la province chinoise du Hebei, où elle dirige depuis 1995 le comité des femmes élues par les villageoises. Pour compléter le revenu qui leur vient de l'agriculture, elle et son mari tiennent une petite épicerie et une pépinière où ils vendent des jeunes plants à d'autres membres de la communauté. Ses deux fils, tous deux mariés, n'ont pas pu trouver de travail dans le village et se sont installés dans une ville proche, où ils travaillent comme chauffeurs.

Li et d'autres femmes de la communauté aimeraient créer une coopérative pour la fabrication

d'autres institutions de crédit. "Si vous voulez un prêt, vous devez nous montrer votre carnet de dépôt. Comment une personne sans carnet de dépôt va-t-elle pouvoir emprunter de l'argent?"

Li a vécu les choses de l'autre côté – comme femme d'affaires – et a eu affaire à des gens qui n'ont pas pu rembourser leurs prêts. Elle explique ce qui s'est passé: "Ma famille vendait des matériaux de construction, des barres à béton armé... Ceux qui venaient à nous étaient des amis et des parents qui voulaient construire une maison pour aider leurs fils à trouver une femme; ils ont dû acheter à crédit.



artisanale de tissu. "Nous avons fait des tabliers, des sacs et des couvre-lits. Cela nous intéresse vraiment de fabriquer ce tissu, dit-elle, mais nous avons besoin de fonds pour démarrer."

En plus de ces fonds de départ, elles ont besoin d'une formation pour améliorer la qualité de leur tissu, et d'une formation à la vente et à la promotion. "Est-ce que nous pourrions récupérer l'argent? C'est la question qui va être posée, admet-elle. Nous ne connaissons pas le marché."

Li décrit les difficultés que rencontrent les ruraux pauvres pour fournir une garantie aux banques et à

Ensuite, il a fallu aller leur demander de rembourser l'argent. Mais non, ils n'en avaient pas. Ils ne pouvaient pas rembourser. Nous avons donc perdu notre capital, et nous n'avons pas pu continuer l'affaire."

Ils louent aussi une partie de la maison de leur fils, qui sert de garderie – pas pour faire un profit, dit Li, mais pour "régler le problème du jardin d'enfants" et permettre aux femmes de libérer du temps. Fait important, le gouvernement local a soutenu son initiative en fournissant un minibus pour le transport des enfants à l'aller et au retour.

Introduction

L'agriculture ne sera pas la voie de sortie de la pauvreté pour tous les ruraux. Quelques petits exploitants agricoles – en particulier ceux qui disposent de moyens suffisants et d'un accès à des marchés agricoles en évolution – seront certainement capables de mettre en place des systèmes de production durables, tournés vers la commercialisation, qui leur permettront de progresser et de s'extraire de la pauvreté. L'acquisition de nouvelles terres pour accroître la production et les excédents commercialisables sera dans nombre de cas l'une des composantes de ce processus. D'autre part, de nombreux ruraux pauvres ont un accès extrêmement limité, voire nul, à la terre et aux marchés, et ils ne seront pas en mesure de compter de la même manière sur l'agriculture. Ils devront au contraire chercher dans l'économie rurale non agricole, comme salariés ou travailleurs indépendants, des opportunités qui constitueraient pour eux le principal moyen d'échapper à la pauvreté. Pour les jeunes, dont beaucoup aspirent à quitter l'agriculture, l'économie rurale non agricole sera d'une importance particulière. Dans la plupart des pays, l'économie rurale non agricole devrait progressivement occuper une place de plus en plus significative, du fait de l'expansion de la production agricole, de la croissance économique et de l'émergence de nouvelles liaisons économiques entre les zones urbaines et rurales. À ce titre, on peut s'attendre à une augmentation des opportunités qu'elle offre en termes de création d'emplois et de contribution à la réduction de la pauvreté rurale.

Le présent chapitre donne un aperçu de l'importance, pour les populations rurales, de l'économie rurale non agricole et des migrations, et recense un certain nombre de domaines dans lesquels les pouvoirs publics doivent particulièrement prendre des initiatives pour créer des opportunités économiques dans l'économie rurale non agricole et réduire les risques connexes pour les populations rurales pauvres.

L'économie rurale non agricole

En règle générale, lorsqu'une économie se développe et que le PIB par habitant augmente, la part de l'économie rurale non agricole gagne aussi en importance dans le cadre d'ensemble de l'économie rurale. Dans les économies à vocation agricole, la part des revenus ruraux provenant de sources non agricoles peut être de 20 à 30% seulement. Habituellement, elle augmente en pourcentage du revenu rural à mesure que l'économie se développe, et peut atteindre 60 à 70% dans les économies urbanisées (figure 12). Au niveau régional, c'est en Afrique subsaharienne²⁹⁰ que l'on observe le plus faible degré de diversification par rapport à l'agriculture, les niveaux les plus élevés se trouvant en Amérique latine et dans les Caraïbes, et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Importance pour les populations rurales

De nombreux ménages ruraux ont déjà un pied, et parfois beaucoup plus, dans l'économie rurale non agricole. Dans la plupart des pays de la base de données RIGA, la majorité des ménages participe à cette économie: généralement entre 50 et 60% en Asie et en Amérique latine, et entre 25 et 50% en Afrique subsaharienne. Toutefois, seulement 20 à 25% des ménages ruraux en Amérique latine et en Asie, et 10 à 20% des ménages en Afrique

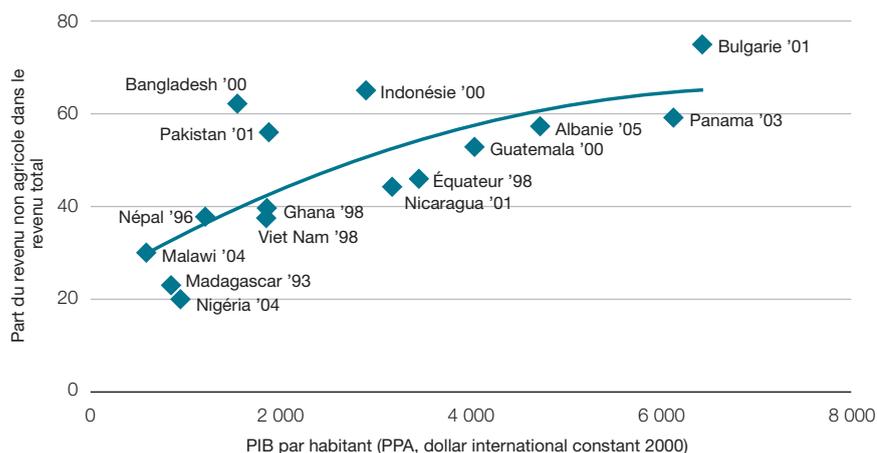


subsaharienne tirent plus des trois quarts de leur revenu de l'économie non agricole. La majorité des ménages participe par conséquent à l'économie non agricole soit à temps partiel, soit de façon saisonnière, et cette participation sert à gérer le risque et à diversifier les sources de revenus. Fondamentalement, la plupart des ménages ruraux ont un pied dans l'agriculture et l'autre dans l'économie non agricole. Dans l'ensemble, les sources non agricoles représentent habituellement de 20 à 40% du total des revenus ruraux dans différents pays. Toutefois, dans la plus grande partie des pays d'Asie et d'Amérique latine inclus dans l'échantillon, y compris en Chine²⁹¹, les sources non agricoles de revenus représentent aujourd'hui, dans le revenu rural total, un pourcentage plus important que celui de l'agriculture²⁹².

L'emploi rural et le travail indépendant non agricoles sont importants à tous les niveaux de revenu. Ils peuvent constituer une part déterminante du portefeuille des moyens de subsistance de ménages plus prospères, et jouer des rôles essentiels dans les stratégies d'atténuation et de gestion du risque des ménages moins favorisés; dans de nombreux pays, les ménages ruraux les plus pauvres sont ceux dont les moyens de subsistance sont les moins diversifiés²⁹³. Dans de nombreuses situations, l'économie rurale non agricole est d'une grande importance pour les femmes, et bien que les hommes occupent le plus grand nombre d'emplois non agricoles, les femmes représentent entre 10 et 40% des personnes employées dans l'économie rurale non agricole, les pourcentages les plus élevés étant observés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine²⁹⁴.

Dans de nombreux contextes, la migration est une composante importante de l'économie rurale non agricole en tant que source de transferts aux ménages ruraux sous la forme de fonds envoyés à leurs familles par les migrants. Selon les données reprises dans la base RIGA, près de 60% des ménages ruraux au Panama, près de 80% au Malawi et plus de 80% en Indonésie sont les bénéficiaires d'envois de fonds. Bien que ces envois de fonds soient d'une extrême

FIGURE 12 Part du revenu rural non agricole par pays (PIB par habitant)



Source: Valdés *et al.* (2008).



importance pour de nombreux ménages, ils ne représentent, dans la plupart des pays en développement, que 5 à 10% du total des revenus ruraux.

Composition et caractéristiques

L'économie rurale non agricole inclut l'emploi salarié et le travail indépendant non agricoles (mais exclut l'emploi salarié agricole) et regroupe des activités très variées, notamment le commerce, la transformation de produits agricoles, les activités manufacturières, de construction, commerciales et de service. Les activités manufacturières ne représentent en général que 20 à 25% des emplois, tandis que le commerce de détail et les services représentent de 60 à 75%²⁹⁵. De nombreuses entreprises non agricoles de caractère souvent hautement saisonnier fonctionnent suivant un rythme imposé par la campagne agricole.

L'échelle des entreprises individuelles rurales non agricoles varie considérablement, allant du travail indépendant à temps partiel dans des industries artisanales ou des services fondés sur les ménages à des activités agroalimentaires ou à des installations d'entreposage à grande échelle, gérées par le secteur des entreprises. Il s'agit néanmoins, dans la plupart des cas, de petites entreprises: dans l'ensemble des régions, les trois quarts d'entre elles environ ne compteraient qu'une ou deux personnes, et le travail indépendant est la règle générale. Le travail indépendant est en particulier très répandu dans les pays de l'Afrique subsaharienne

La diversité de l'économie rurale non agricole – quelques exemples

“J’ai retiré de l’argent à la banque, et je me suis arrangé pour acheter un moulin à farine [qui fonctionne au pétrole] pour mon fils. Et ce moulin est à nous... Des gens nous apportent leur grain à moudre... C’est moi qui m’en occupe... Nous [faisons vivre le ménage avec] le même moulin à farine.”

[Miandad](#),

homme de 48 ans (Pakistan)



couverts par le projet de recherche RuralStruc. Dans certaines régions du Kenya et du Sénégal, il est devenu la clé de voûte des moyens de subsistance des zones rurales; les activités sont très diversifiées: commerce et transport de matières premières agricoles et de produits manufacturés, artisanat, fabrication et réparation de biens de consommation, ou prestation de services au marché rural local²⁹⁶. Les services publics offrent aussi des opportunités d'emploi rural significatives dans certains pays: l'emploi public est à l'origine de 45% des revenus ruraux en Égypte et de 25% au Pakistan. Par voie de conséquence, en particulier dans les pays en transformation et urbanisés, l'emploi salarié non agricole dépasse habituellement le travail indépendant comme source de revenus des ménages, et les salaires sont de la plus haute importance dans le secteur des services.

À l'intérieur même d'un pays, l'économie non agricole présentera des différences qui seront fonction de la diversité des dotations en ressources naturelles, de la densité démographique, de l'offre de main-d'œuvre, de la localisation, de l'infrastructure et des facteurs culturels. Les entreprises non agricoles sont plus performantes dans les zones à forte densité de population, où la demande est plus forte²⁹⁷; leur composition est souvent fonction

“... Je ne trouve pas de travail parce que mon niveau d'éducation n'est pas suffisant. Ces jours-ci, même ceux qui ont fini l'école secondaire ne sont pas pris en considération, et même les diplômés de l'université sont sans emploi. Et je n'ai fait que l'école primaire. Si j'avais étudié plus longtemps, j'aurais pu devenir institutrice. Avec mon niveau d'éducation, on ne peut rien faire.”

[Salma Bibi](#),

femme de 20 ans (Pakistan)

“Après les récoltes, je me retrouve dans ma cuisine et ma maison comme épouse et mère. Mais, de temps en temps, j'ai aussi une petite activité commerciale. Comme nous avons un réfrigérateur, je fais de la crème glacée pour la vendre... J'achète les fruits et les plantes nécessaires au marché, et ils sont chers... Je vends dans les écoles et parfois à la sortie de l'église. Mes clients sont donc des enfants comme des adultes. Ma crème glacée est consommée par des gens de toutes les catégories sociales... Tout ce qu'il y a dans la maison ne vient pas de la poche de l'homme. Il y a une contribution de la femme.”

[Pascaline Bampoky](#),

femme de 30 ans (Sénégal)

“J'ai trouvé du travail à l'usine textile de Zefta. Malheureusement, je n'ai pas pu y rester non plus parce que le salaire était très bas. Après, j'ai été employé comme travailleur occasionnel pour fabriquer des sièges à partir de branches de palmiers. C'était un métier courant à l'époque, et cela m'a parfois permis de gagner une assez belle somme d'argent.”

[Ibrahiem Abo Zeid](#),

homme de 55 (Égypte)

“Ma mère était la seule qui savait tricoter. Tous les gens lui faisaient faire leurs tricots... J'ai appris de ma mère... progressivement. Pour un pull... ça prenait sept ou huit jours... En un mois, nous pouvions faire au maximum six pulls... en plus des travaux

ménagers... Ainsi, nous passions nos journées.”

[Shazia Bibi](#),

femme de 37 ans (Pakistan)

“J'achète et je vends du moukirr (un onguent de soin amer traditionnel)... Je vends surtout ici, à Bignona. Quelques-uns viennent chez moi pour en acheter mais, la plupart du temps, c'est moi qui vais chez les clients... Je me rends chez ceux qui le préparent, et j'en achète une bonne quantité. Je l'apporte alors ici, à Bignona, et je le mets dans de petites bouteilles. Je le vends un dollar la bouteille. Ensuite, je vais de maison en maison pour proposer le produit.”

[Bintou Sambou](#),

femme de 45 ans (Sénégal)



“Si la fille était [considérée comme] égale et si elle étudiait, elle aurait aussi une meilleure vie ensuite... Il y aurait des avantages... Elle peut trouver un emploi dans une école ou donner des cours à domicile. Pour les filles, les avantages [de l'éducation] sont plus grands encore que pour les fils.”

Rawela Jan,

femme de 40 ans (Pakistan)

“Les filles sont toujours pressées d'aller gagner de l'argent à Dakar en travaillant comme femmes de ménage. Il n'est jamais trop tard pour devenir femme de ménage. La fille devrait d'abord travailler dur à l'école et, si ça ne marche pas, elle peut alors aller travailler comme femme de ménage. Les filles devraient aussi avoir de plus grandes ambitions. Pourquoi ne peuvent-elles pas aspirer à travailler dans des bureaux comme les hommes?”

Abibatou Goudiaby,

femme de 21 ans (Sénégal)

de ce facteur. Dans les zones rurales profondes, l'économie non agricole peut être limitée aux petits détaillants, aux services de réparation du matériel agricole et aux sociétés fournissant des intrants; dans les petites agglomérations, en revanche, on pourra trouver d'autres services comme des écoles primaires, des cliniques médicales, des coiffeurs, des moulins, des services de téléphone et d'Internet, et des bars; dans les villes plus importantes, on pourra trouver en plus des restaurants, des grossistes, des écoles de plus haut niveau et des établissements de santé.

Dans l'économie non agricole, différentes opportunités sont ouvertes aux différents groupes. Habituellement, c'est l'instruction qui constitue la clé donnant accès à des bonnes possibilités d'emploi dans l'économie non agricole. Les pauvres occupent une place prépondérante dans les activités à faible rendement comme les industries artisanales, le petit commerce et le travail salarié non qualifié employé dans la construction, le portage et de nombreux services personnels. Les pauvres se retrouveront plus probablement dans des emplois occasionnels que dans des emplois salariés réguliers, tandis que leurs entreprises seront sans doute à forte intensité de main-d'œuvre et à petite échelle. Pour les femmes rurales, l'économie non agricole est généralement plus importante comme source d'emploi

que les marchés de l'emploi agricole dans la plupart des régions, à l'exception de l'Asie du Sud²²⁸; toutefois, comme on l'a noté plus haut, les inégalités entre les sexes peuvent se manifester par des différences d'accès aux opportunités d'emploi et d'activité commerciale, ou par des salaires inférieurs pour le même travail.

Quel est le moteur de l'économie rurale non agricole?

Il est depuis longtemps admis que le développement agricole contribue fortement à promouvoir le développement du reste de l'économie²⁹⁹, par le biais d'une série de liaisons avec les autres secteurs. L'agriculture joue aussi, en général, un rôle de premier plan dans la détermination de la taille et de la structure de l'économie rurale non agricole, puisqu'elle fournit les matières premières de l'industrie agroalimentaire, elle offre un marché aux intrants agricoles et aux biens et services de consommation, elle met de la main-d'œuvre à la disposition d'autres secteurs de l'économie, et elle approvisionne l'économie non agricole en produits alimentaires – et en réduit le prix.

Dans les régions où l'agriculture a connu une croissance vigoureuse, l'économie rurale non agricole a elle aussi généralement bénéficié d'une croissance rapide. Les études publiées sur ce point donnent à penser que chaque dollar de valeur supplémentaire ajoutée à l'agriculture génère, comme effet secondaire, de 30 à 80 cents de gains de revenu ailleurs dans l'économie³⁰⁰, en fonction de facteurs comme les densités de population et la disponibilité



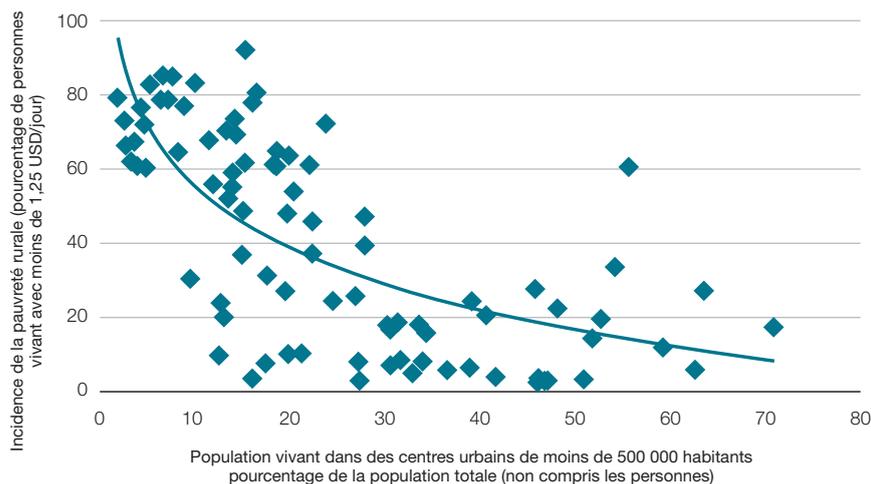
d'un excédent de main-d'œuvre. La relation entre l'agriculture et les autres secteurs évolue suivant les différents niveaux de développement: lorsque le niveau de développement est faible, elle encourage la croissance dans les autres secteurs de l'économie; à mesure que le pays se développe, la relation prend un tour davantage mutuellement bénéfique; à terme, l'agriculture n'a plus une grande importance en tant que moteur de la croissance économique³⁰¹. Inversement, une lente croissance du revenu dans le secteur de l'agriculture se traduit par une faible demande des consommateurs, des besoins limités en termes d'intrants agricoles, une faible croissance du secteur agroalimentaire, et une stagnation des salaires. Dans ce type de circonstances, on doit s'attendre à un faible dynamisme dans l'économie non agricole, et les ménages ruraux pauvres seront contraints d'adopter des stratégies de survie, parmi lesquelles les activités non agricoles à faible rendement et la migration. Tout cela donne à penser qu'en particulier dans les pays à vocation agricole la croissance du secteur agricole ira probablement de pair avec les opportunités de catalyser la croissance de l'économie non agricole et de créer un cercle vertueux de croissance rurale et de création d'emplois.

L'agriculture n'est cependant pas le seul facteur, aux plans national et mondial, susceptible d'influencer la forme et l'évolution de l'économie rurale non agricole³⁰². Il en existe plusieurs autres, dont le premier est le processus d'urbanisation, qui peut être un élément important d'un schéma de développement pour la réduction de la pauvreté rurale. La proximité des zones urbaines est un facteur positif pour l'économie non agricole: dans les villages indiens proches des agglomérations et des villes, la réduction de la pauvreté progresse davantage que dans les autres³⁰³, et cette observation est également courante dans d'autres pays. Une urbanisation dispersée apparaît comme une force particulièrement importante pour la croissance de l'économie rurale non agricole. Le dynamisme de villes régionales et de petites agglomérations peut offrir de vastes opportunités de marchés – très souvent en rapport avec l'agriculture – pour les produits, les services et la main-d'œuvre, auxquels peuvent avoir accès les ménages ruraux vivant dans l'orbite de ces villes. La figure 13 présente la relation entre l'urbanisation dispersée – définie comme le pourcentage de la population vivant dans des centres urbains de moins de 500 000 habitants par rapport à la population totale (non compris les personnes vivant dans des villes de plus de 500 000 habitants) – et la pauvreté. La figure montre que plus le pourcentage de la population vivant dans des centres urbains dispersés est élevé, plus le taux de *pauvreté rurale* diminue; cette observation confirme celle résultant d'autres travaux récents selon laquelle la migration hors de l'agriculture et vers l'économie rurale non agricole et les villes secondaires est fortement associée à la réduction de la pauvreté, ce qui n'est pas le cas avec l'expansion des mégapoles³⁰⁴.

L'amélioration des liaisons – transports et communications – entre les zones rurales et urbaines offre de nouvelles opportunités aux ménages ruraux, en particulier dans les économies en transformation et urbanisées. En Inde, par exemple, on observe une rapide croissance du secteur rural non agricole le long des corridors de transport liés aux grands centres urbains, de manière largement indépendante de leur base agricole. Dans l'Asie du Sud-Est et en Chine, les fortes densités de population et les coûts de transport réduits ont encouragé la sous-traitance à des industries rurales de contrats de fabrication de produits à forte intensité de main-d'œuvre destinés aux marchés d'exportation³⁰⁵. Au Mexique, les centres urbains créent des opportunités d'emploi dans les secteurs manufacturier et des services dans un rayon de 150 kilomètres³⁰⁶. Le tableau n'est toutefois pas uniforme: l'urbanisation crée des emplois et absorbe de la main-d'œuvre provenant des zones rurales,



FIGURE 13 Incidence de la pauvreté rurale et urbanisation dispersée



Sources: rapports sur le développement humain, PNUD, éditions 1991, 1992, 2006, 2007/2008 et 2009, annexes statistiques; FIDA, Rapport 1991 sur la pauvreté rurale, annexes statistiques³⁰⁷.

mais les schémas sont loin d'être homogènes. L'amélioration des transports fait que les migrations quotidiennes entre les zones rurales et les zones urbaines sont devenues une réalité: dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, aux établissements denses, le phénomène des migrations pendulaires a pris une dimension significative. Ces opportunités s'ouvrent dans de nombreux pays, encore que probablement pas les plus pauvres, et pour de nombreuses personnes, et sans doute pas aussi pour les plus pauvres, puisqu'elles manquent en général des compétences qui leur permettraient d'en tirer parti. Une grande partie des plus pauvres vivent loin des centres urbains, et nombreux sont également ceux qui souffrent de discrimination sur les marchés du travail.

Deuxième facteur de changement: la libéralisation et la mondialisation. Dans différents contextes, ces éléments peuvent constituer une menace pour les fabricants et les prestataires de services ruraux, mais ils offrent aussi de nouvelles opportunités à certains fournisseurs ruraux ou industries à base rurale. La modernisation et l'intégration des chaînes de valeur agricoles et le mouvement associé de concentration des transformateurs, grossistes et détaillants ont fait disparaître de nombreuses petites entreprises rurales – des intermédiaires aux détaillants, notamment en Amérique latine. Dans les pays les plus pauvres en particulier, les produits des fabricants traditionnels ou artisanaux ne sont pas en mesure de concurrencer les produits importés, produits en masse et à bas prix; les vêtements précédemment cousus par les tailleurs ruraux ont été remplacés par des vêtements d'occasion, peu coûteux, provenant des pays du Nord. D'autre part, de nouveaux emplois peuvent être créés à mesure que surgissent de nouveaux types d'activités rurales. Ces activités sont de plus en plus orientées vers les marchés d'exportation: objets d'art ou d'artisanat local en Afrique de l'Est, usines de montage (*maquiladora*) en Amérique centrale, produisant des articles manufacturés à bas prix pour les marchés d'exportation. Dans toutes les régions, le tourisme prend une importance

croissante et peut offrir des opportunités d'emploi et de prestation de services, y compris pour les produits agricoles. À en juger par les observations recueillies à ce jour, il semble que la mondialisation et la transition impulsée par les villes soient des moteurs très puissants de la croissance rurale dans les économies à forte densité de population, en croissance rapide, comme la Chine et l'Inde. Dans de nombreuses zones rurales de ces pays, la corrélation entre la croissance agricole et celle du revenu et de l'emploi non agricoles s'est affaiblie³⁰⁸.

L'amélioration des communications constitue le troisième élément moteur. Les zones rurales des pays en développement sont le cadre d'une impressionnante diffusion des TIC, avec le développement de la couverture de la téléphonie mobile et l'arrivée d'Internet dans les cafés des petits centres ruraux. Ces technologies ont déjà un impact sur les opérations commerciales, en permettant une diffusion plus rapide d'informations précises sur les conditions dans des marchés éloignés et sur les exigences liées à la livraison de produits à ces marchés. Grâce aux téléphones mobiles, beaucoup d'entreprises implantées dans les zones rurales peuvent plus facilement recevoir ou passer des commandes et gérer leurs chaînes d'approvisionnement. Au cours des quelques dernières années, des systèmes d'utilisation des téléphones mobiles pour effectuer des transferts d'argent ont été mis en œuvre, comme on l'a noté au chapitre 4, ce qui pourrait réduire le coût souvent élevé et les incertitudes des envois de fonds aux familles. Il existe aussi quelques possibilités de délocalisation de services urbains vers des zones rurales, une fois qu'un accès fiable à Internet sera assuré. En Inde, par exemple, des sociétés de services ont lancé des opérations d'externalisation de processus opérationnels dans des villages ruraux, afin de comprimer leurs coûts. Bien que ces employés possèdent sans doute un bon niveau d'instruction, la création d'emplois de ce type peut induire, en l'espace de quelques mois, d'autres types d'emplois, plus accessibles à ceux ayant un moindre niveau d'instruction – des restaurants ou des sociétés de taxis, par exemple, se créent pour répondre aux besoins des employés, donnant un coup de pouce supplémentaire à l'économie locale³⁰⁹.

Quatrième et dernier facteur, la recherche de formes renouvelables d'énergie offre de nouvelles opportunités de production et de consommation locales d'électricité et de carburant dans les zones rurales. Des centrales hydroélectriques locales, des digesteurs de biogaz produisant du combustible au niveau du ménage, et des panneaux photovoltaïques commencent déjà à changer la vie des populations rurales dans toutes les régions. Il existe une vaste gamme de projets de développement de l'électrification qui utiliseront par exemple l'huile de jatropha en Inde ou le biogaz de sisal en République-Unie de Tanzanie; nombre de ces projets ne seront pas durables, mais quelques-uns le seront assurément. Les biocarburants offriront sans doute des opportunités encore plus importantes et fourniront de nouveaux marchés aux petits exploitants agricoles lorsque les technologies de deuxième génération capables d'utiliser de la cellulose de faible valeur entreront en service. Les énergies hydroélectrique, géothermique, éolienne et solaire, ainsi que l'énergie produite par les vagues et les marées, deviendront toutes de plus en plus importantes à mesure que les technologies progressent et que les structures des coûts évoluent. Tout comme le nombre de téléphones mobiles dépasse aujourd'hui de très loin celui des lignes fixes dans de nombreux pays, il n'est pas impossible qu'à l'avenir les zones rurales puissent disposer d'un approvisionnement en électricité sans être nécessairement raccordées à un réseau national, ou d'un approvisionnement en combustible qu'il ne serait plus nécessaire de transporter. Un tel avenir pourrait jouer un rôle déterminant dans l'offre de nouvelles opportunités



d'emploi rural dans les industries se développant autour de la production d'énergie; dans la production d'énergie sur laquelle les industries rurales pourraient prendre appui; et dans l'amélioration des conditions de vie et du prestige des zones rurales.

Le RDM 2008 recommandait que les pays à vocation agricole mettent l'accent sur l'augmentation de la productivité dans la production des aliments de base et sur la création des conditions propices à l'intégration des travailleurs sans terres dans des stratégies dynamiques d'exportations agricoles. C'est seulement dans les pays en transformation et les pays urbanisés qu'un mouvement de sortie de l'agriculture et d'évolution vers les activités non agricoles, appuyé par une éducation secondaire et une formation, est au cœur des stratégies recommandées de réduction de la pauvreté. La position adoptée dans le présent rapport est plus souple. Bien qu'une forte croissance agricole joue un rôle clé dans la stimulation et la promotion de l'expansion de l'économie non agricole, les zones rurales de nombreux pays en développement sont en train de changer, et l'on voit apparaître de nouvelles opportunités qui donnent à penser que la croissance de l'économie rurale non agricole ne dépend pas exclusivement de la croissance dans le secteur agricole. C'est pourquoi l'approche proposée est moins séquentielle: elle cherche à catalyser les opportunités grâce auxquelles les secteurs agricole et non agricole pourront contribuer à une croissance économique reposant sur une large base et à la réduction de la pauvreté.

L'économie rurale non agricole est négligée par les politiques

Pendant longtemps, les politiques exprimées dans les plans nationaux de développement et les SRP n'ont accordé qu'un intérêt limité à l'économie rurale non agricole – on a parlé de "douce négligence à l'égard du développement de l'entreprise rurale..."³¹⁰ Il y a, à cet état de fait, plusieurs raisons. La première est qu'il existe depuis longtemps un "biais urbain" dans les investissements publics consacrés à l'infrastructure et aux services. On impute cette attitude à toute une série de facteurs, comme le coût par habitant de la prestation des services, généralement plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines, l'isolement des communautés rurales et l'action limitée des autorités centrales dans certains pays, et l'incapacité des ménages ruraux pauvres de payer pour obtenir ces services³¹¹. Bien qu'il puisse y avoir aujourd'hui de nouvelles bonnes raisons d'accorder une attention accrue aux zones rurales et d'y investir davantage, le biais urbain risque de demeurer une caractéristique durable du paysage politico-économique dans la plupart des pays, et il pourrait être plus productif de le prendre en compte que de s'y opposer. On pourrait, par exemple, miser sur le développement des services urbains (par exemple les services de développement des entreprises) pour toucher une plus vaste clientèle dans une zone rurale, lorsque cette approche est plus rentable que la mise en place de services ruraux distincts. On pourrait aussi exploiter le rôle que les petites et moyennes entreprises implantées en milieu urbain peuvent jouer dans la création d'une demande de main-d'œuvre et de produits ruraux, et concevoir à leur intention des incitations à collaborer avec des entreprises rurales, ou à leur confier des activités en sous-traitance.

La deuxième raison du faible intérêt manifesté par le monde politique et dans l'action des pouvoirs publics à l'égard de l'économie rurale non agricole est que le contexte institutionnel dans lequel elle fonctionne est le plus souvent fragmenté et affecté par les programmes d'action (souvent mal coordonnés) de toute une série d'acteurs – pouvoirs publics à divers échelons, différents ministères, ONG et sociétés privées³¹². La troisième raison, qui se rattache à la précédente, est que les chaînes d'approvisionnement rurales non agricoles ne sont



pas circonscrites spatialement et relèvent souvent de la compétence de plusieurs entités administratives, des autorités rurales aux municipalités locales, aux municipalités urbaines et aux ministères et organismes nationaux. Il n'est donc pas facile pour les décideurs d'aborder l'économie rurale non agricole au travers de la diversité des unités administratives et des mandats et responsabilités institutionnels; cette démarche est assurément plus facile lorsque les municipalités couvrent des zones rurales et urbaines, comme c'est souvent le cas en Amérique latine. Par ailleurs, les secteurs qui composent l'économie rurale non agricole sont divers et hétérogènes, ce qui rend difficile, du point de vue de l'action des pouvoirs publics, leur traitement par un ensemble unique de mesures, même à l'intérieur d'un pays. Enfin, la dispersion sectorielle et spatiale des entreprises rurales et de la population active rurale restreint les possibilités de regrouper les intérêts, de mener une action collective et donc d'acquérir une "voix" politique, ce qui limite en conséquence les pressions et les incitations qui pousseraient les hommes politiques à réagir.

Bien que les raisons de cette négligence de l'économie rurale non agricole demeurent encore valides de nos jours dans de nombreux pays, elle bénéficie aussi d'un regain d'intérêt. On peut lire l'analyse suivante dans une étude récente de l'IFPRI: "Dans les pays agraires pauvres, aux prises avec un nombre croissant de paysans marginaux et avec une performance agricole peu brillante, comme c'est le cas dans une grande partie de l'Afrique, les responsables des politiques voient dans l'économie rurale non agricole une solution potentielle de substitution à l'agriculture pour stimuler la croissance des revenus ruraux. Dans les pays dont les économies évoluent avec succès de l'agriculture vers d'autres secteurs, les responsables des politiques voient dans l'économie rurale non agricole un secteur susceptible d'absorber de manière productive les nombreux travailleurs agricoles et petits paysans contraints de renoncer à l'agriculture par des modes d'exploitation de plus en plus tournés vers la commercialisation et à forte intensité de capital. Compte tenu des besoins en capital souvent modestes de l'économie non agricole, les responsables des politiques voient, dans les deux contextes, l'économie rurale non agricole comme offrant une voie potentielle de sortie de la pauvreté pour un grand nombre de leurs ruraux pauvres. Partout, les attentes sont élevées... L'intérêt manifesté au niveau des grandes orientations pour l'économie rurale non agricole découle en grande partie de son importance croissante comme source de revenus et d'emplois dans le monde en développement."³¹³ Le moment est donc propice à une réflexion sur la forme que pourraient prendre quelques-uns des principaux éléments d'un programme d'action en faveur de l'économie rurale non agricole.

Promouvoir l'économie rurale non agricole

L'importance du contexte

Il n'existe pas de modèle préétabli de promotion de l'économie rurale non agricole. En premier lieu, le contexte économique national dans lequel s'inscrit une région (ou un territoire) peut déterminer les facteurs susceptibles d'entraîner la croissance rurale. Ainsi, dans les pays à croissance et à urbanisation rapides, comme la Chine et l'Inde, les zones urbaines et industrielles peuvent générer une forte demande adressée aux zones rurales, en amont, capable de soutenir la croissance rurale même en l'absence d'un secteur agricole dynamique, pour autant qu'il existe une bonne infrastructure et un bon accès au marché. Lorsque le contexte économique national est stagnant, l'activité rurale non agricole dépendra plus probablement de moteurs locaux. À l'échelon infranational, toutefois, les opportunités

Tisser la trame
du futur
au Guatemala



de croissance dans le secteur de l'économie rurale non agricole peuvent varier énormément. Il est par conséquent essentiel de comprendre le contexte territorial.

On devra, comme point de départ, recenser les facteurs potentiels de croissance capables de générer un excédent vendable en dehors du territoire ou du pays, et déterminer ensuite les moyens de les promouvoir. Dans nombre de cas, l'agriculture sera le moteur principal, encore que la forme que cela puisse prendre varie d'un contexte à un autre. Au Brésil, par exemple, la croissance locale et la réduction de la pauvreté dans la zone Petrolina-Juazeiro ont été stimulées par l'intensification et la diversification de la production de cultures de grande valeur destinées à l'exportation et au marché national, ainsi que par l'augmentation de l'emploi salarié dans le secteur de l'agriculture irriguée. Dans le couloir Puno-Cusco, au Pérou, la croissance a eu pour moteurs l'intensification agricole et la diversification vers des activités non agricoles, combinées à des migrations saisonnières pour des emplois salariés dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'agriculture. L'agriculture a joué un rôle clé dans les deux cas, mais sous des formes différentes et avec des opportunités différentes de moyens de subsistance³¹⁴. En dehors de l'agriculture, les possibilités de développement d'autres moteurs de croissance, d'établissement de liaisons avec d'autres activités non agricoles, et de création d'emplois et de moyens de subsistance pour les populations rurales par le biais de ces activités sont déterminées par le contexte économique national, la base économique de chaque zone ou région et la répartition des atouts.

Il est essentiel de connaître le type de base économique pour comprendre les opportunités et les contraintes de la croissance rurale³¹⁵. Ainsi, dans les régions pauvres en ressources où l'absence de sols fertiles, d'eau ou de ressources naturelles exploitables fait obstacle aux opportunités de croissance fondée sur les ressources, les perspectives de l'économie non agricole peuvent être sombres, en particulier si les économies nationales sont elles aussi stagnantes. La migration vers les zones urbaines peut donc constituer une stratégie décisive pour la croissance et la réduction de la pauvreté au niveau local dans ces zones, et cela suppose l'élaboration de politiques ciblées sur le développement des marchés et des compétences pour la main-d'œuvre locale et sur celui de l'infrastructure stratégique – pour le transport routier ou les télécommunications en particulier. Dans d'autres zones, la base économique peut être caractérisée, au contraire, par un potentiel inexploité. Tel peut être le cas, par exemple, lorsqu'il existe des sols fertiles, des ressources minières, une localisation stratégique ou des sites naturels d'une grande beauté, mais que l'exploitation de ce potentiel économique exige des investissements concernant l'infrastructure (irrigation ou routes, peut-être), la technologie, le capital humain ou les modalités de commercialisation. Dans de telles situations, la priorité devrait aller au développement du potentiel spécifique de la région, suscitant ainsi de nouvelles demandes de produits non agricoles par le biais de multiplicateurs intrarégionaux. Les approches du développement territorial visent précisément, en règle générale, à mettre en valeur ce type de potentiel et à tirer profit de ces multiplicateurs, par la mobilisation d'une série d'acteurs (ruraux et urbains) et la création de liaisons adéquates sur les plans institutionnel et des investissements. Le troisième type de cas est celui où il existe déjà une base économique dynamique dans le secteur de l'agriculture, stimulant une croissance généralisée des activités rurales auxiliaires non agricoles. Il arrive aussi très fréquemment que de grandes entreprises s'installent dans des cadres de ce type, ouvrant de nouvelles perspectives (ainsi que des risques) pour les petits producteurs ruraux non qualifiés ou à petite échelle dans le secteur non agricole.

Indépendamment de la base économique de la région, la répartition actuelle des atouts,



des revenus, du pouvoir et de la richesse peut varier, tout comme les institutions sous-jacentes à la répartition des atouts et du pouvoir. Selon les cas, la croissance de l'économie non agricole pourra réduire ou accroître les inégalités et la pauvreté, et cette répartition aura donc d'importantes conséquences. Dans des contextes inégalitaires, la croissance du secteur marchand peut déclencher une accélération des inégalités, car les différences d'accès à l'éducation, à la technologie, au capital et au pouvoir commercial et politique se traduisent toutes en avantages pour l'élite. En outre, une grande partie des activités non agricoles des populations rurales pauvres sont particulièrement vulnérables aux nouvelles conditions qui émergent lors de la croissance économique. Les petits producteurs d'outils manuels ou d'aliments transformés, par exemple, ne s'intègrent pas facilement dans les systèmes modernes de commerce au détail à cause de la qualité et de la sûreté médiocres de leurs produits; ils peuvent être rapidement éliminés lorsque les supermarchés et les minimarchés commencent à occuper une place dominante. Les responsables des politiques concernés par une croissance équitable du secteur rural non agricole devront se pencher attentivement sur l'enseignement et la formation capables d'aider les individus à développer leur capacité d'adaptation au changement, et sur les opportunités et les menaces pouvant résulter des relations de concurrence et de complémentarité entre les grandes et les petites entreprises.

Climat des investissements dans le secteur rural

Si tout est dans le contexte, les politiques et les investissements nécessaires pour favoriser l'émergence d'une économie rurale non agricole porteuse d'opportunités économiques pour les populations rurales à faible revenu varieront en conséquence. Néanmoins, un climat propice aux investissements liés à l'activité du secteur privé constitue, dans tous les cas, un point de départ. Ce facteur est essentiel pour toutes les entreprises rurales, depuis la microentreprise créée par une seule femme jusqu'à l'entreprise agroalimentaire mondiale comparant les solutions d'investissement dans plusieurs pays. Le climat des investissements comporte, avant tout, un ensemble de politiques nationales – politique commerciale, politique macroéconomique, politiques sectorielles, politique de la main-d'œuvre, politique fiscale, politiques régionales et autres – qui définissent le contexte dans lequel les investissements sont réalisés. Il comporte aussi, toutefois, la mise à disposition de biens publics – en particulier l'infrastructure, les services d'utilité publique et les télécommunications; le traitement des questions de gouvernance (corruption, incertitude politique, bureaucratie et criminalité, par exemple); et le lancement d'efforts visant à stimuler l'économie rurale et à appuyer les entreprises. Ces questions peuvent revêtir une importance majeure. Ainsi, des monopoles peuvent être inutilement créés par le biais de l'attribution de licences et d'autres formes de réglementation. Les liaisons entre les zones rurales et urbaines peuvent être entravées plutôt qu'encouragées par le biais de contrôles sur les mouvements des personnes ou des biens, ou de politiques hostiles aux migrations. L'expansion des entreprises peut être découragée par un élargissement soudain de la couverture fiscale, la dévolution des impôts et charges d'État, et la corruption.

Ces questions ne se posent pas simplement au niveau national. Le climat des investissements peut varier à l'intérieur d'un pays, avec des régimes fiscaux différents suivant les localités. De même, la manière dont les politiques nationales sont appliquées est souvent sujette à des interprétations locales et modulée par l'intermédiaire des institutions locales. Tous ces facteurs peuvent créer un contexte institutionnel local caractérisé, dans les pires des cas, par un maquis de taxes locales; des exigences en matière d'enregistrement des entreprises servant davantage



d'occasions de collecte de revenus plutôt que d'outils permettant aux entreprises de prospérer; de multiples extorsions pratiquées par des fonctionnaires; et des obstacles aux migrations³¹⁶. De plus, les politiciens locaux, les familles puissantes et les rackets de protection peuvent tous intervenir pour faire en sorte que les politiques soient appliquées sélectivement ou pas du tout, pour accroître les coûts de transaction de l'activité commerciale ou tout simplement pour bloquer les activités des entreprises.

La Banque mondiale a conduit au Nicaragua, à Sri Lanka et en République-Unie de Tanzanie³¹⁷ une enquête sur les contraintes rencontrées par les entreprises rurales. Les résultats montrent que les cinq principales contraintes concernent les services d'utilité publique (en particulier l'électricité), la disponibilité et le coût de la finance, la commercialisation, la gouvernance et le transport. D'autres contraintes ont été citées: lourdeurs administratives, fiscalité et politiques sectorielles faibles ou peu judicieuses. Bien que l'importance relative de ces contraintes puisse varier suivant les contextes, elles augmentent en général les risques et les coûts de transaction des activités des entreprises et, en fin de compte, freinent l'émergence de l'économie non agricole. Résoudre les questions les plus importantes dans des contextes spécifiques peut aider les entreprises rurales à prospérer et à créer des emplois pour les populations rurales pauvres, et notamment pour un grand nombre d'enfants et de jeunes qui ne seront probablement pas en mesure de trouver dans l'agriculture un moyen d'échapper à la pauvreté.

Renforcement des capacités: renforcer l'accès à l'éducation

L'amélioration des compétences et de l'éducation apparaissent régulièrement comme des conditions préalables permettant aux individus d'avoir accès à des activités non agricoles

génératrices de revenus plus élevés³¹⁸. Étant donné que le deuxième OMD propose la réalisation de l'éducation primaire universelle, il n'est sans doute pas surprenant que de nombreux pays en développement, et spécialement les plus pauvres, aient axé leurs efforts en matière d'éducation sur ce domaine plutôt que sur d'autres. Cependant, l'éducation doit aussi être de bonne qualité, et la plupart des écoles primaires fréquentées par les enfants ruraux pauvres sont encore loin du but. En outre, de nombreux enfants ruraux pauvres ne reçoivent pas d'éducation aussi longtemps qu'il le faudrait, et des secondes chances d'éducation informelle sont souvent nécessaires. Par ailleurs, l'enseignement fondé sur des programmes d'inspiration urbaine ne sera pas nécessairement le plus utile aux enfants ruraux, étant donné qu'une grande partie

de son contenu n'a pas de rapport immédiat avec les opportunités offertes aux diplômés dans les zones rurales.

Le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) est d'une importance particulière pour que les jeunes ruraux puissent acquérir une meilleure capacité d'accès aux opportunités économiques dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. L'expression recouvre trois types principaux d'éducation ou de formation: enseignement technique et professionnel dispensé par les écoles publiques, dans le cadre du premier ou du second cycle de l'école secondaire; centres publics de formation professionnelle et instituts

“Mon idée, ce dont je rêve et à quoi je pense, c'est que, quand je serai plus âgée, ma situation aura changé. Je serai plus vieille avec beaucoup d'enfants, et mes enfants sauront tous quelque chose. Ils seront tous à l'école, il y aura eu des progrès... J'aurai des enfants adultes qui me soutiendront. Ils apprendront, recevront une éducation pour qu'ils puissent travailler.”

Ranotenie,
femme de 46 ans (Madagascar)



de formation industrielle; et formation dans le secteur informel (concernant principalement les personnes n'ayant pas achevé leur éducation fondamentale), qui inclut souvent une formation traditionnelle en apprentissage ou des formes classiques de formation dans des ateliers artisanaux. Bien que l'accès à l'éducation primaire se soit amélioré dans l'ensemble du monde en développement (encore qu'à un moindre degré dans les zones rurales), l'accès à un DCTP de bonne qualité est généralement moins que satisfaisant. Cela se traduit par une pénurie, parmi les jeunes, de compétences recherchées sur les marchés du travail modernes, ce qui peut entraîner des taux de chômage élevés et constituer en même temps un frein au développement économique. Au Bangladesh, par exemple, une étude récente a constaté que l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée a compromis la performance des secteurs de l'habillement, du textile et du cuir sur les marchés internationaux, et cette observation a été liée à la rareté des programmes de DCTP, au caractère dépassé des programmes existants et à l'absence de possibilités, pour les travailleurs, d'une formation en cours d'emploi³¹⁹.

Comme c'est le cas pour l'enseignement de type classique, les occasions de programmes de DCTP sont en règle générale moins fréquentes dans les zones rurales. La première priorité serait donc de les rendre plus disponibles et plus accessibles aux jeunes ruraux. De plus, les institutions et programmes existants sont confrontés à un double défi: comment proposer un enseignement répondant aux besoins des enfants et des jeunes ruraux, et comment répondre aux besoins des marchés ruraux du travail, agricole et non agricole. Cela suppose une transformation en termes d'échelle, de champ d'action et d'orientation de ces programmes. De nouvelles idées et de nouvelles pratiques sont apparues au cours des dernières années dans le domaine du développement des compétences, avec une évolution des approches de type "salle de classe" vers des approches globales, combinant la formation sur le lieu de travail et en classe avec des services supplémentaires destinés à aider les élèves à trouver un emploi; ces méthodes ont donné de bons résultats en termes d'employabilité³²⁰. Les pouvoirs publics doivent appuyer bien davantage l'élaboration de ces approches et l'extension de leur champ d'action aux zones rurales et aux enfants et aux jeunes ruraux.

L'application à plus grande échelle du DCTP dans les pays en développement a été confrontée à de multiples défis. Dans un certain nombre de pays, les responsabilités en matière de développement des compétences professionnelles rurales sont fragmentées sur le plan institutionnel, problème que reflète la dichotomie persistante entre la profession enseignante et la recherche et l'élaboration des politiques axées sur la pauvreté. Il manque aux responsables des politiques une approche holistique de l'enseignement et de la formation destinés aux populations rurales, et ils font souvent preuve de scepticisme quant à l'intérêt du DCTP et à son coût, qui peut être beaucoup plus élevé que celui de l'enseignement secondaire général. Également à l'ordre du jour a été le débat sur la bonne répartition des rôles entre les secteurs public et privé et sur le point de savoir qui doit fournir



“C'est justement ça le problème quand on est illettré. Il n'y a pas moyen de savoir ce qu'on peut faire ailleurs. Je ne peux pas savoir. La terre, c'est tout ce que je connais... Bien sûr, je ferais quelque chose de mieux si on m'en donnait l'occasion. Mais je ne vois pas comment j'aurais la possibilité de faire quelque chose d'autre.”

[Abibatou Goudiaby](#),
21 ans (Sénégal)

ENCADRÉ 23 L'importance de la formation informelle pour l'économie rurale – le cas du Ghana

Au Ghana, l'économie informelle fournit des emplois à près de 90% de la population active. Des programmes appropriés d'enseignement et de formation axée sur les compétences ciblant l'économie informelle sont par conséquent essentiels pour permettre aux jeunes (ruraux et urbains) de trouver de bonnes opportunités d'emploi. Toutefois, et alors que le DCTP a été l'une des préoccupations des pouvoirs publics au cours des dernières années, il a principalement ciblé le secteur formel plutôt que le secteur informel, et malgré l'existence de toute une gamme de programmes gérés par le secteur public, les ONG et le secteur privé, c'est la formation informelle en cours d'emploi qui constitue le principal mécanisme par lequel les jeunes ruraux et urbains pauvres acquièrent leurs compétences professionnelles.

Il existe, dans le contexte de l'économie informelle, trois types de formation de cet ordre: apprentissage traditionnel dans les secteurs des services et manufacturier, formation informelle en rapport avec le commerce de détail, et formation informelle en rapport avec l'exploitation agricole. Les trois formules présentent un certain nombre d'avantages par rapport aux programmes de formation formelle. Elles sont en prise directe sur le monde du travail; elles permettent aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques fondées sur le travail; elles sont peu coûteuses et autofinancées (par le biais de divers arrangements entre l'apprenti et le patron, ou au sein de la famille); et elles cultivent le capital social et facilitent la création de réseaux professionnels informels. Les opportunités et les coûts initiaux sont généralement plus favorables que dans les programmes formels destinés aux personnes pauvres et aux ruraux, y compris celles n'ayant pas acquis de

connaissances scolaires formelles. En revanche, ces approches tendent à perpétuer les pratiques et les technologies traditionnelles, et encouragent la répétition plutôt que l'innovation et l'expérimentation. En outre, la formation n'est pas nécessairement dispensée par des personnes dotées de talents pédagogiques, et la gamme des compétences transmises aux stagiaires peut être limitée (notamment, dans le cas des filles, aux "activités féminines" traditionnelles), du fait du contexte et de l'objectif spécifique de la formation. Les stagiaires risquent aussi d'être exploités et traités comme de la main-d'œuvre à bon marché.

Pour que la formation axée sur les compétences dans le secteur de l'économie informelle joue un rôle plus efficace de tremplin permettant aux ruraux, jeunes et adultes, de sortir de la pauvreté, les mécanismes informels de formation doivent recevoir un appui plus solide, qui chercherait à surmonter leurs limites sans pour autant leur faire perdre leurs avantages spécifiques. Par ailleurs, un appui adéquat doit être apporté à l'économie informelle dans laquelle s'inscrit la formation, afin que ceux qui possèdent des compétences améliorées puissent bénéficier de bonnes opportunités d'emploi et entrepreneuriales. Une bonne stratégie de développement des compétences doit prendre en compte les voies multiples (formelles et informelles) par lesquelles les jeunes ruraux acquièrent leurs compétences de travailleurs ou d'entrepreneurs dans l'économie informelle, et faire fond sur les points forts spécifiques de chacun plutôt que de poursuivre une formalisation généralisée. Elle doit en outre reconnaître l'importance de la pluralité des activités professionnelles dans les moyens de subsistance ruraux, et chercher à renforcer à la fois la souplesse et l'ampleur des formes existantes de formation formelle et informelle.

Source: Palmer (2007).

le DCTP et qui doit en assumer le coût; nombreux sont les experts, les organismes d'aide et les responsables des politiques considérant que la meilleure formule consiste à le confier au milieu de travail. On doit aussi examiner la question de savoir comment parvenir au meilleur équilibre entre l'offre de compétences et la demande sur le marché du travail³²¹. Comme le montre l'exemple du Ghana (encadré 23), on a souvent mis l'accent sur la formation destinée au secteur formel plutôt qu'au secteur informel. Par ailleurs, la formation technique a été considérée par de nombreux gouvernements et citoyens comme une éducation de seconde catégorie par rapport à l'enseignement de type classique³²². En Afrique (et, peut-on penser, ailleurs), les pouvoirs publics ont marqué des hésitations sur le point de savoir s'il est préférable d'investir dans l'enseignement général ou dans la formation technique et professionnelle pour favoriser le développement et la réduction de la pauvreté³²³.



Les organismes d'aide internationaux ont également porté peu d'attention au DCTP. Les politiques fluctuantes d'organismes comme la Banque mondiale, qui a réduit au cours des années 1990 ses investissements dans le DCTP et commencé à investir fortement dans le secteur de l'éducation primaire, ont aussi nourri le scepticisme des pays en développement vis-à-vis des investissements dans le DCTP³²⁴. L'Organisation internationale du travail note que les stratégies internationales visant à réduire la pauvreté ignorent dans une large mesure la nécessité de développer les compétences³²⁵. En fait, selon un rapport conjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la FAO³²⁶, l'éducation et la formation sont en général parmi les formes d'interventions en matière de développement rural les plus négligées par les gouvernements des pays et les donateurs.

Il n'y a pas de solution miracle à la situation actuelle du DCTP pour les zones rurales et les populations rurales. Toutefois, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2010³²⁷, publié par l'UNESCO, recense quatre domaines où l'amélioration est essentielle. Premièrement, la formation doit prendre davantage en compte les besoins du marché et les impératifs des employeurs, y compris ceux du secteur informel; la participation des employeurs est par conséquent essentielle. Deuxièmement, l'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle est indispensable à l'élimination du stigmate qui y est attaché. En outre, le DCTP doit fournir une large base de compétences pertinentes pour l'emploi, et pas seulement un ensemble de compétences techniques spécifiques. Troisièmement, l'éducation fondamentale doit être considérablement renforcée afin que les enfants pauvres soient davantage incités à poursuivre leur éducation et aient des chances accrues de parvenir au terme du cycle et d'accéder aux écoles secondaires ou techniques. Des niveaux élevés d'alphabétisation, de capacités de calcul et une éducation reposant sur une large base ont été les clés du succès du DCTP en Asie de l'Est. (La Chine en particulier regroupe les deux tiers des étudiants des pays en développement suivant les programmes de DCTP, faisant fond à cet égard sur l'amélioration très sensible de la qualité de l'enseignement fondamental.) Et, quatrièmement, les opportunités de DCTP doivent être élargies, par exemple, par le biais de programmes de la "seconde chance" destinés aux jeunes ayant abandonné les systèmes éducatifs. À l'heure actuelle, le DCTP présente un biais encore plus marqué que l'éducation secondaire générale aux dépens des filles et des pauvres: il y a peu de places pour ces programmes, spécialement dans les établissements jouissant d'une bonne réputation, et l'accès est fréquemment dévié vers les groupes les plus riches.

Entre-temps, le secteur privé et les ONG ont relancé la machine. Les programmes de DCTP du secteur privé se sont accrues dans de nombreux pays³²⁸. On peut citer, parmi ces programmes, le Service national de formation industrielle, dirigé par les employeurs brésiliens, et son Programme national d'apprentissage rural, géré par les employeurs agricoles et comptant des coopératives agricoles parmi les membres de son conseil d'administration. Il inclut des programmes de promotion sociale, où les femmes se voient accorder la préférence³²⁹. Dans une certaine mesure, les ONG peuvent aussi contribuer à combler une partie du déficit public en

"J'éduque mes enfants pour qu'ils n'aient pas la même vie que moi, leur père, qui ne sais pas lire. Il faut donc qu'ils sortent. Ils vont réussir; l'école leur permettra d'avoir une profession. Ils pourront migrer pour trouver du travail, mais ils ne seront pas perdus parce qu'ils sauront lire... et utiliser... ça pour subvenir à leurs propres besoins, là où ils migreront. S'ils peuvent subvenir à leurs propres besoins, ils pourront aussi aider leurs parents grâce à leur éducation."

Tovoke,

homme de 44 ans (Madagascar)



matière de formation rurale. Bien que les informations soient dispersées, on sait que la formation assurée par les ONG dans les zones rurales est diversifiée et couvre un large éventail de sujets, en adoptant des approches très différentes – de l'apprentissage par l'expérience à l'enseignement formel, et du développement d'une sensibilisation globale et de capacités d'analyse et de solution des problèmes à l'apprentissage de compétences hautement spécifiques et pratiques. Toutes ces actions sont conduites à une échelle relativement modeste et pourraient n'être ni reproductibles ni viables. Une grande partie d'entre elles sont toutefois innovantes, et pourraient fournir d'importants enseignements pour l'élaboration d'une politique nationale.

Le milieu manquant: l'appui aux petites entreprises

Le renforcement des capacités des ruraux pauvres par le biais de l'éducation et de la formation axée sur des compétences ne sera d'aucune utilité s'il ne va pas de pair avec des opportunités accrues dans l'économie rurale – dans les secteurs agricole et non agricole. Les microentreprises,

les petites et les moyennes entreprises joueront sans doute un rôle de premier plan dans la création de ces opportunités: il est par conséquent indispensable de stimuler et d'appuyer le développement de ces entreprises.

À l'heure actuelle, le taux de création de petites entreprises rurales n'est pas suffisant, et il n'existe pas assez d'entreprises capables de grandir au-delà de structures familiales relativement informelles pour se transformer en organisations plus formelles créant des emplois pour des personnes extérieures à la famille. Il est donc prioritaire d'encourager et d'aider un plus grand nombre de ruraux à créer des entreprises. Des concours d'entrepreneurs axés sur des zones géographiques spécifiques peuvent offrir aux vainqueurs une formation, un accompagnement, un mentorat, des introductions auprès de financeurs et des

prestataires de services de développement d'entreprises. Les grandes sociétés peuvent aussi stimuler la croissance de petites et moyennes entreprises rurales avec lesquelles conclure des contrats³³⁰. L'augmentation d'échelle au-delà du niveau de la microentreprise est souvent plus facile pour les propriétaires instruits ne craignant pas d'employer des gestionnaires professionnels et d'avoir recours à des services spécialisés qui les aideront à gérer les risques. Mais de nombreux aspects de l'environnement de l'entreprise sont aussi susceptibles de décourager l'augmentation d'échelle, et en particulier la fiscalité et la réglementation. L'entrepreneur – homme ou femme – ayant un niveau d'instruction moins élevé pourra être moins enclin à faire face à ces aspects et préférer maintenir son activité en dessous du seuil fiscal ou réglementaire. Des mesures de protection sociale peuvent contribuer à stimuler la demande parmi les sections les plus pauvres de la société, et protéger les petits entrepreneurs et les travailleurs au cas où les investissements ne seraient pas couronnés de succès.

L'infrastructure – services d'utilité publique pour le fonctionnement des ateliers, des usines et des bureaux, et installations et systèmes permettant la communication et le transport des biens – est également essentielle à la gestion du risque et à la réduction des coûts de transaction. Il est aussi important de disposer d'une source d'énergie pour les systèmes décentralisés de production d'électricité; ces systèmes peuvent fournir des services essentiels aux petites entreprises

“Je crois que le principal problème pour mes enfants et les autres enfants du village, c'est le chômage. Il y a beaucoup de jeunes ici qui finissent l'université et, pourtant, ils continuent à traîner au village sans emploi. Ce problème ne sera pas réglé tant que le gouvernement n'encouragera pas ces jeunes à créer leur propre affaire et à monter leurs propres projets.”

Ibrahiem Abo Zeid,
homme de 55 ans (Égypte)



ENCADRÉ 24 Électrification décentralisée et énergie renouvelable pour la réduction de la pauvreté

De nombreuses zones rurales – comptant une population d'au moins 1,5 milliard de personnes – ne sont pas raccordées aux réseaux électriques nationaux. En Afrique subsaharienne, seulement une personne sur cinq a accès au réseau; en Asie du Sud, deux sur cinq³³¹. Il est de plus en plus généralement admis que le marché ne sera pas capable, à lui seul, de fournir les services nécessaires pour une expansion adéquate de l'électrification dans les zones rurales. D'autre part, le coût de l'extension aux zones rurales des réseaux électriques centralisés – en particulier dans les zones éloignées où l'habitat est très dispersé – peut être difficile à assumer pour de nombreux gouvernements. Au cours des dernières années, de nombreux gouvernements ont commencé à subventionner, ou à appuyer sous quelque autre forme, le développement de réseaux décentralisés ou de mini-réseaux dans les zones rurales. Plusieurs d'entre eux ont également investi dans les sources d'énergie renouvelables pour l'électrification des zones rurales – une solution gagnant-gagnant dans un contexte de préoccupations croissantes liées au changement climatique. Au Brésil, par exemple, le programme Luz para todos (De la lumière pour tous) a ciblé 2,5 millions de ménages ruraux et a fourni à 10% d'entre eux de l'électricité produite par des sources d'énergie renouvelables. En Chine, le Programme d'électrification des petites agglomérations a fourni de l'énergie renouvelable à un million de ruraux, et d'autres pays ont suivi des chemins semblables. Aujourd'hui, la Chine et l'Inde, les deux pays comptant le plus grand nombre de ruraux pauvres, sont parmi les six pays qui, dans le monde, investissent le plus dans les énergies renouvelables. Dans ces pays également, l'électricité fournie par des réseaux décentralisés est une source importante d'énergie dans de nombreuses zones rurales. Les pays ont investi dans différentes formes d'énergie renouvelable, selon les sources d'énergie offrant, dans chaque contexte, le meilleur rapport coût/efficacité. L'énergie solaire, par exemple, est apparue comme une

solution particulièrement intéressante pour les pouvoirs publics et certains investisseurs privés en Afrique de l'Ouest. En Asie, les efforts sont davantage axés sur l'énergie hydroélectrique; en Chine, un tiers de la production totale d'énergie hydroélectrique provient de petites centrales, qui contribuent à l'électrification des régions rurales éloignées et montagneuses. Ailleurs, l'énergie éolienne et les biocarburants ont attiré des investissements pour l'électrification rurale, par le biais d'approches décentralisées.

Les systèmes décentralisés peuvent avoir de multiples impacts positifs sur les ménages ruraux pauvres et stimuler en même temps l'économie rurale non agricole. Ainsi, une "plateforme multifonctionnelle" à moteur Diesel (fonctionnant au jatropha), implantée au Burkina Faso, a permis des journées de travail plus longues pour certaines activités en rapport avec les exploitations agricoles (broyage de céréales, décorticage de noix, par exemple) et créé des possibilités d'activités non agricoles (soudage, lavage de véhicules). L'utilisation de la plate-forme a également permis aux femmes d'économiser du temps pour certaines activités (décortiquer les noix, aller chercher de l'eau), de sorte que davantage de filles se trouvent libres pour aller à l'école, en particulier depuis l'installation d'un château d'eau fonctionnant grâce à la plate-forme. Une autre étude de l'impact des plates-formes multifonctionnelles au Mali a constaté que chaque femme bénéficiaire économisait chaque jour, en moyenne, de deux à six heures de travail, que la fréquentation scolaire des filles avait augmenté et que des revenus non agricoles supplémentaires étaient obtenus au cours de la saison sèche. Au Mali également, les données concernant un échantillon de 12 villages (sans groupe témoin) ont montré que l'utilisation des plates-formes multifonctionnelles contribuait à accroître les revenus par habitant de 0,32 USD/jour en moyenne, ainsi que la productivité agricole, la disponibilité alimentaire et la consommation.

Sources: Brew-Hammond et Crole-Rees (2004); Porcaro et Takada (2005); PNUD (2009).

et à l'économie rurale en général, mais aussi des opportunités de marché à ces entreprises en tant que prestataires de services. Le programme REED (promotion des entreprises énergétiques en milieu rural), soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et divers partenaires au Brésil, en Chine et dans cinq pays africains, constitue un exemple intéressant. Dans le cadre de ce programme, des placements par emprunt et par participation au capital sont réalisés dans des petites et moyennes entreprises énergétiques non polluantes intéressées



“J’aimerais avoir une plus grande usine, pour que nous puissions vendre plus de produits à d’autres endroits... créer plus d’emplois pour plus de femmes et plus de familles de nos fournisseurs, et ainsi aider mon village bien-aimé de Cheto à se développer.”

[Doris Consuelo Sánchez Santillán](#), femme de 36 ans (Pérou)

par la fourniture de services commerciaux d’énergie à des communautés rurales non desservies³³². L’encadré 24 présente plusieurs autres exemples.

Outre l’infrastructure énergétique, l’infrastructure immatérielle des services de développement des entreprises, incluant la formation en matière d’entrepreneuriat et de gestion, est également importante pour le développement des entreprises rurales. Il existe des approches bien rodées de réduction des coûts de recrutement de prestataires de services pour les petites et moyennes entreprises prises individuellement, comme l’appui à des associations

professionnelles chargées de fournir les services adéquats. Ces services sont toutefois plus fréquemment disponibles dans les villes et les agglomérations que dans les zones rurales. Inciter les prestataires basés dans les zones urbaines à étendre leurs services aux zones rurales constitue souvent le moyen le plus efficace pour s’assurer que les entrepreneurs ruraux ont accès à ces services, mais d’autres solutions sont peut-être possibles, en fonction du contexte local (état de l’infrastructure, types de services dans lesquels les prestataires urbains sont spécialisés et niveau d’adéquation aux entreprises rurales).

En Amérique latine, le FIDA et le PROCASUR (un organisme latino-américain de formation spécialisé dans le développement rural) ont mis au point un mécanisme innovant, celui des itinéraires d’apprentissage, pour tirer parti des expériences réussies par des microentreprises et

ENCADRÉ 25 “Centres de ressources” et développement des microentreprises rurales au Burkina Faso

Il n’est pas facile de mettre en place des conditions habilitantes, sur le plan institutionnel et sur celui de l’infrastructure, pour le développement des microentreprises. Au Burkina Faso, un contexte politique et économique largement favorable a émergé au cours des années 2000. Le Projet d’appui aux micro-entreprises rurales (PAMER), financé par le FIDA, a profité de cette situation, ciblant les femmes rurales, les jeunes, les microentrepreneurs et les paysans pauvres à la recherche d’autres sources de revenus avec les services de développement des entreprises. En 2006, pour assurer la durabilité de nouvelles entreprises et stimuler l’intérêt du secteur privé, cinq centres de ressources ont été créés au titre du PAMER, à Garango, Ouargaye et Pouytenga dans la région centre-est, et à Orodara et Duna dans la région ouest. Ces centres fournissent une gamme de services allant de l’appui à la mise en place de systèmes de comptabilité et de gestion des stocks, jusqu’à l’aide à l’identification des opportunités de

marché. En 2008, le PAMER avait appuyé – ou aidé des personnes à créer – environ 2 700 microentreprises, avec de bons résultats en termes d’augmentation des revenus. Les femmes représentaient les deux tiers environ des microentrepreneurs ayant accès aux services. Une forte demande sur le marché des services de développement des entreprises dans les zones rurales, à laquelle les prestataires urbains n’étaient pas en mesure de répondre, et l’existence de prestataires de services ruraux dont les capacités ont pu être développées assez facilement ont été les principaux facteurs de succès. Deux outils ont permis d’atteindre la viabilité de ces centres: le recours à des honoraires négociés et l’ouverture de l’accès aux pauvres, tout en évitant de subventionner ou d’exclure les propriétaires d’entreprises plus développées, dont la participation a contribué à la viabilité financière des centres. Forts du succès remporté, le gouvernement et le FIDA financent actuellement l’appui à 60 nouveaux centres.



des petites entreprises dans le contexte de projets financés par des donateurs, comme tremplin pour le développement de marchés locaux d'assistance technique aux petites entreprises³³³. Les itinéraires impliquent l'organisation d'échanges structurés, entre pairs, sous la forme de visites sur le terrain dans différentes localités, au cours desquelles les hôtes des itinéraires fournissent à leurs visiteurs des idées et un appui technique concret pour la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux, petits projets individuels et projets de groupes. Bien qu'initialement facilitée et parrainée par le donateur, l'interaction entre les visiteurs et les hôtes évolue progressivement vers une relation de marché entre prestataires de services et clients. Également en Amérique latine, dans la zone du couloir Puno-Cusco au Pérou, le FIDA a constaté que la dévolution de fonds publics à des communautés locales et à des individus pour leur permettre de conclure des contrats d'assistance technique pour des petits projets d'entrepreneuriat peut stimuler la demande locale de services aux petites entreprises et contribuer ainsi au développement, au plan local, de marchés d'assistance technique et de marchés financiers³³⁴. L'encadré 25 présente un autre exemple de services aux entreprises créés dans des zones rurales dans le contexte d'un projet appuyé par le FIDA.

Dans le cadre des services de développement des entreprises, la finance est essentielle pour les petits investisseurs ruraux, et elle est souvent une denrée rare. Les marchés financiers sont en règle générale restreints dans les zones rurales, et les systèmes bancaires formels sont souvent peu disposés à investir auprès de petits entrepreneurs ruraux à cause des risques économiques perçus, de l'absence de nantissement facilement vérifiable (problème auquel sont confrontés principalement les jeunes et les femmes) et, très souvent, de l'absence d'antécédents formels en matière de crédit. Dans la mesure où des ressources financières sont disponibles – soit par l'intermédiaire des banques, soit auprès des IMF – leur coût est habituellement trop élevé pour qu'elles soient utilisées à d'autres fins que la réponse à des besoins à court terme. Sauf pour les personnes se livrant exclusivement à des opérations commerciales, il existe une disparité entre les besoins de financement des entreprises rurales et la plupart des produits financiers disponibles sur le marché: les produits de la microfinance destinés aux prêts à moyen et à long termes sont encore limités sur le terrain, encore que le microcrédit-bail commence à devenir plus généralement disponible. En conséquence, les entreprises rurales demeurent, dans leur très grande majorité, essentiellement dépendantes de l'épargne du ménage et des ressources des amis et des voisins, aussi bien pour les coûts de démarrage que pour le fonds d'exploitation³³⁵.

“Nous, les femmes rurales... si nous faisons quelque chose, que pouvons-nous faire? Tout demande un investissement. Mais nous n'avons pas l'argent. Prenez notre fabrication artisanale de tissu, par exemple... Nos produits sont encore grossiers. Nous pourrions faire mieux en utilisant du coton que nous aurions filé nous-mêmes. Comment trouver les fonds pour commencer?... Nous ne connaissons pas le marché, nous devons essayer. Cela nous intéresse vraiment de fabriquer ces articles. Mais nous avons besoin de fonds pour démarrer, de gens pour concevoir de bons produits et de gens qui connaissent les techniques de vente et de promotion.”

Li Guimin,

femme de 50 ans, Chine

Renforcer les opportunités et réduire les risques dans l'emploi salarié

On prend de plus en plus conscience que la croissance économique, qui se traduit par la réduction de la pauvreté, est liée à la quantité et à la qualité des nouveaux emplois créés, ainsi qu'aux obstacles qui empêchent les pauvres d'avoir accès aux opportunités



existantes³³⁶. Dans le cadre de l'économie non agricole, l'emploi salarié peut offrir aux habitants des zones rurales, dans certains contextes, des possibilités significatives de surmonter la pauvreté. Le rendement du travail agricole et non agricole varie toutefois fortement selon les régions et les secteurs; en règle générale, les salaires offerts aux femmes et aux hommes varient aussi dans le même contexte. Une grande partie des emplois à la disposition des ruraux pauvres sont des emplois précaires, n'exigent que peu de qualifications, et offrent des salaires faibles et des perspectives d'évolution minimales. Ils sont proposés, dans leur grande majorité, dans le secteur informel, où il n'existe habituellement que peu ou pas de protection, qu'elle soit offerte par le droit du travail et les inspections qu'il stipule, ou par la protection sociale, sauf lorsqu'il existe déjà des régimes non dépendants de l'emploi. Beaucoup d'emplois les plus précaires ont été "féminisés". Les femmes constituent de 60 à 80% de la main-d'œuvre dans les entreprises horticoles du secteur agroalimentaire, où elles sont concentrées dans les emplois peu qualifiés et où elles bénéficient rarement de la formation qui leur permettrait d'obtenir des emplois qualifiés. Le travail est saisonnier, et les journées de travail sont souvent très longues. La rémunération des femmes est fréquemment égale à la moitié de celle qui est perçue par les hommes, qui ont le monopole des activités spécialisées comme la conduite des machines, l'épandage de pesticides et l'entretien de l'équipement – emplois stables et bénéficiant d'avantages sociaux. Les femmes sont également surreprésentées parmi les personnes, non ou mal rémunérées, travaillant à la maison³³⁷.

“Alors, mon mari a quitté le village pour trouver du travail. Certains jours, il avait du travail, et d'autres, non. Il gagnait un peu d'argent, et avec ça nous subvenions aux besoins du ménage... Cette époque était difficile.”

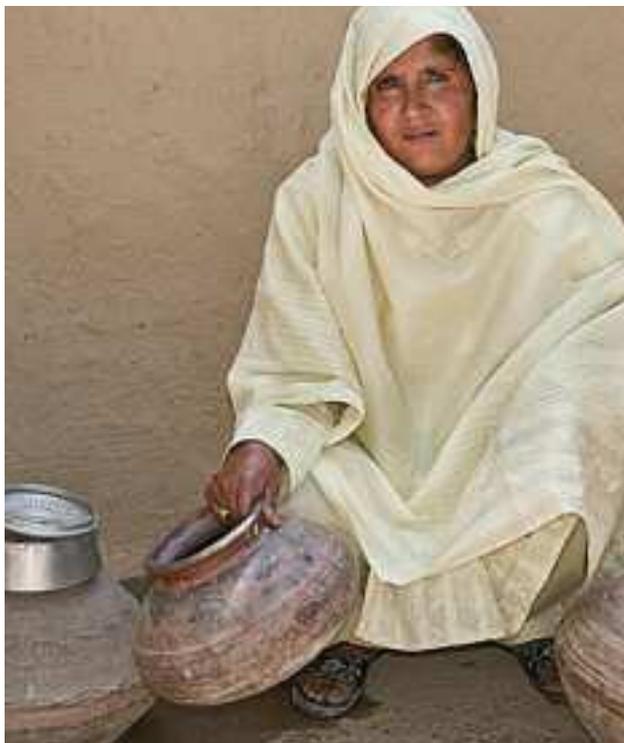
Rawela Jan,

femme de 40 ans (Pakistan)

“Quand nous travaillons à l'extérieur, nous ne pouvons gagner de l'argent que quand il y a du travail. Et ils sont sur notre dos pour être sûrs que nous travaillons. Nous devons travailler pendant 12 heures d'affilée. De plus, ils nous paient quand ça les arrange. Nous ne recevons pas notre salaire à temps. Parfois, ils nous le donnent après un mois. Parfois, 10 à 15 jours après la fin du mois. La famille ne peut pas vivre comme ça. Nous avons besoin d'argent pour faire vivre la famille.”

Muhammad Naveed,

homme de 22 ans (Pakistan)



L'emploi informel dans les segments locaux des chaînes de valeur agricoles mondiales constitue, dans certaines régions, une source importante de possibilités d'emplois non agricoles. Il est rare, néanmoins, que ce type d'emplois débouche sur l'autonomisation économique souhaitée des populations rurales pauvres; il s'agit plutôt d'activités peu sûres, instables, mal rémunérées et parfois dangereuses³³⁸. Contraindre au respect des normes du travail peut constituer ici une partie de la solution. Il convient toutefois de rechercher, dans le contexte, un juste équilibre entre l'imposition des normes – qui réduisent les risques pour les travailleurs, mais peuvent augmenter les coûts pour les employeurs – et l'offre aux employeurs de mesures d'aide qui compensent la hausse des coûts (par exemple par l'amélioration des compétences et de la performance des travailleurs). Cette approche exige souvent des formes innovantes de collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les ONG et les organisations de ruraux pauvres. L'imposition du respect des normes du travail doit aussi être adaptée afin d'éviter les effets d'exclusion. Ainsi, une étude de l'impact des codes de pratiques du travail introduits par l'Initiative de commerce éthique dans un certain nombre de chaînes de valeur au Costa Rica, en Inde, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et au Viet Nam a montré que les travailleurs réguliers et permanents (dont peu étaient des femmes) auraient le plus de probabilités d'en bénéficier, tandis que les femmes, travailleuses occasionnelles et migrantes, étaient moins conscientes de leurs droits, moins en mesure de les revendiquer et vulnérables aux abus et à la pauvreté³³⁹. Mettre exclusivement l'accent sur le respect des normes du travail comme instrument de réduction des risques et d'amélioration des opportunités d'emploi pour les ruraux pauvres peut aussi s'assortir d'externalités négatives. Par exemple, si l'imposition des normes est concentrée sur les zones urbaines et/ou les grandes entreprises, ces dernières pourraient réagir en sous-traitant des activités à des entreprises de plus petite taille, notamment rurales, sur lesquelles s'exercerait une moindre pression quant au respect des normes et qui pourraient avoir recours à une main-d'œuvre essentiellement informelle et occasionnelle – exportant simplement le problème vers des entreprises moins faciles à surveiller et des zones moins bien desservies.

Il existe des cas où des travailleurs employés de manière informelle ont réussi à obtenir une protection ou à négocier des contrats améliorant la qualité de leur emploi. Le cas de la SEWA, en Inde, est un exemple abondamment cité de succès relatif, qui démontre à quel point il est important pour les travailleurs informels de s'organiser pour négocier de meilleures conditions de travail avec les employeurs. Les ONG et d'autres intermédiaires – y compris les donateurs – peuvent jouer des rôles complémentaires: aider à renforcer les capacités collectives et réduire les coûts, et encourager une meilleure interaction entre les travailleurs et les employeurs. Les deux éléments sont essentiels si l'on veut que l'accès aux opportunités

Manantane Babay raconte comment un homme du village qui était tireur de rickshaw a réussi à en acheter, puis à les vendre ou à les louer, mettant ainsi de plus en plus d'argent de côté – argent qu'il a utilisé entièrement pour acheter du bétail. "Il est d'abord allé à Majunga pour devenir tireur de rickshaw – il avait quelques têtes de bétail avec son père, mais pas beaucoup. Il a donc tiré un rickshaw, et il n'a pas eu de problèmes, et son revenu était régulier. Il a alors acheté des rickshaws jusqu'à [en avoir] beaucoup, puis il les a tous vendus, et il est revenu au village pour acheter du bétail. Puis il est reparti et a acheté un rickshaw pour le louer, puis il est de nouveau revenu acheter du bétail. Son troupeau de vaches s'est agrandi, comme celui de ses moutons et de ses chèvres."

[Manantane Babay](#),
homme de 19 ans (Madagascar)



d'emploi devienne moins risqué et plus rémunérateur pour les populations rurales pauvres, et si l'on veut renforcer les encouragements à la participation du secteur privé.

Les pouvoirs publics ont un rôle de premier plan à jouer en cela qu'ils doivent rendre possible, ou du moins ne pas y faire obstacle, le développement des capacités collectives importantes pour la réduction de la vulnérabilité des travailleurs salariés pauvres (par le biais, par exemple, de dispositions législatives adéquates sur l'organisation du travail), tout en améliorant l'environnement général dans lequel les employeurs exercent leurs activités et créent des possibilités d'emplois décents. Toutefois, comme on l'a noté précédemment dans ce rapport, les capacités individuelles sont tout aussi importantes que les capacités collectives dans le processus de sortie de la pauvreté. L'économie rurale non agricole ne fait pas exception. Pour ce qui concerne les femmes rurales, par exemple, l'instruction est associée de manière positive à la participation à des emplois à haute productivité; elle accroît leurs chances d'entrer sur les marchés formels du travail et d'obtenir des emplois agricoles stables; et elle facilite leur accès aux emplois urbains³⁴⁰. Pour les jeunes également, l'instruction est la clé de l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de la réduction de leur vulnérabilité aux risques en rapport avec le marché du travail. Les pouvoirs publics et d'autres acteurs peuvent participer à l'amélioration du capital humain et des capacités individuelles afin d'encourager davantage le secteur privé à créer de bonnes opportunités d'emploi, parce que la disponibilité d'une main-d'œuvre possédant les compétences correspondant à la demande du marché constitue un enjeu aussi pour les employeurs.

“Ils ont commencé avec des poulets, les ont vendus contre un billet pour trouver un emploi dans le Nord, et ils ont gagné de l'argent là-bas. Ils sont revenus et ont utilisé une partie de leur argent pour acheter du bétail et le reste pour des marchandises. Quand ils vont au marché, ils n'ont pas besoin de louer une sarete (charrette à bœufs) pour transporter leurs produits, ils ont la leur. Ils peuvent acheter des marchandises au marché, et c'est de nouveau leur sarete qu'ils utilisent pour retourner en ville, et ils vendent de mieux en mieux.”

[Suzanne Tsovalae](#),
femme de 23 ans (Madagascar)



Migration, envois de fonds et investissement

La migration fait désormais partie des stratégies de subsistance, et elle est largement pratiquée et importante dans la plupart des régions; environ 10% de la population de pays aussi divers que le Mali, le Maroc, le Mexique et le Nicaragua vit à l'étranger³⁴¹. En général, la migration est motivée par la nécessité de gérer le risque par le biais de la diversification des stratégies de subsistance au niveau du ménage, spécialement lorsque les opportunités de diversification sont rares à proximité. En outre, la migration est induite par l'inégalité des opportunités entre différents lieux: les taux de migration sont généralement les plus élevés dans les régions les plus pauvres des pays. La capacité ou la liberté de migrer n'est toutefois pas répartie de manière aléatoire au sein d'une population relativement pauvre. Ceux qui migrent ne sont pas, en règle générale, les plus pauvres³⁴², et la capacité de migrer peut être fonction de l'existence d'un réseau de migrants auxquels se rattacher. La capacité de migrer peut également impliquer des coûts à payer d'avance – aux fournisseurs de travail, par exemple. Il peut aussi exister des liens qui empêchent les personnes de migrer, comme des handicaps ou des devoirs de garde à l'égard d'enfants, de personnes âgées ou de malades (incombant habituellement davantage aux femmes).

Les migrations s'effectuent principalement à l'intérieur des pays ou vers les pays voisins (près de 50% des migrants du Nicaragua se rendent au Costa Rica, et deux tiers des migrants du Mali vont au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, par exemple)³⁴³ et, dans certaines régions, les envois de fonds vers les zones rurales proviennent en majorité de ce type de migration. De plus, dans le cas des migrations internes, la quasi-totalité des envois de fonds a pour destination les zones rurales, alors que, en moyenne, c'est le cas pour seulement 30 à 40% des envois de fonds internationaux – bien qu'il y ait des variations sensibles à cet égard entre les régions. Toutefois, les migrations internationales (principalement mais pas exclusivement vers les pays développés) peuvent aussi apporter d'importantes contributions au revenu des ménages ruraux et aux économies rurales de certaines zones, comme certaines parties de l'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Bien que peu de ménages ruraux pauvres soient en mesure, dans les pays pauvres, de prendre part à ce type de migration, les réseaux de parenté étendus peuvent permettre de réunir le capital qu'il faut investir pour envoyer un parent pauvre à l'étranger. Au Sénégal, par exemple, cette pratique est bien établie.

Les migrants participent activement à la création de la nouvelle société, de plus en plus mondialisée, dans laquelle leur vie, là où ils travaillent, est reliée à la vie de leur foyer par le biais de leurs envois de fonds, leurs idées et leur investissement³⁴⁴. La migration peut améliorer la santé et l'éducation et réduire la pauvreté, aussi bien directement – pour les ménages migrants – qu'indirectement, pour l'économie locale. En Amérique latine, la migration établit des liens de plus en plus forts entre les communautés les plus riches (celles qui reçoivent les migrants) et les communautés marginales (celles d'où proviennent les migrants). Dans d'autres régions, et en particulier en Afrique subsaharienne, les envois de fonds jouent souvent un rôle essentiel dans l'appui à la sécurité alimentaire de nombreux ménages ruraux pauvres, et les aident à faire face à l'adversité dans des situations de faibles rendements agricoles ou d'autres risques inhérents à l'agriculture. En fait, les envois de fonds peuvent constituer, pour certains ménages, la seule source de revenu. Des études ont aussi montré qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, chaque migrant a créé, par ses envois de fonds, une moyenne de trois emplois (agricoles ou non agricoles) dans sa région d'origine.



Au Mexique, par ailleurs, on a constaté que les envois de fonds créent un effet de revenu secondaire favorable aux pauvres, tant au sein qu'à l'extérieur de l'économie rurale.

Compte tenu de l'importance des envois de fonds pour les populations rurales, des efforts accrus devraient être consacrés à ce domaine par les pouvoirs publics, en partenariat avec d'autres acteurs – IMF, autres institutions financières et fournisseurs de technologie bancaire et de communication. Des initiatives doivent être prises pour réduire les coûts et les risques du transfert des fonds vers les zones rurales pauvres et pour mobiliser les ressources provenant des envois de fonds par le biais d'une amélioration des services financiers (y compris l'épargne et l'assurance). Bien que quelques innovations soient apparues dans ce domaine au cours des dernières années (encadré 26), il reste encore extrêmement nécessaire d'investir dans la recherche de solutions technologiques plus efficaces et plus efficientes pour réduire le coût des transferts et établir un lien entre les envois de fonds et des services financiers efficaces et des opportunités d'investissements rentables. Il faudra aussi, pour accompagner cette évolution, des changements complémentaires dans les dispositions législatives afin que des institutions non bancaires, comme les caisses de crédit mutuel et les IMF, puissent effectuer le paiement des fonds envoyés.

L'impact des envois de fonds sur l'agriculture est mitigé et dépend fortement du contexte. Dans certains cas, la migration, qui concerne principalement les hommes dans la plupart des régions, et les envois de fonds encouragent les investissements et la production agricoles. Dans d'autres cas, c'est l'inverse qui se produit: la migration se

ENCADRÉ 26 Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) est un mécanisme multidonateurs doté de 18 millions d'USD, hébergé par le FIDA et dont les opérations, qui ont débuté en 2006, visent à améliorer l'impact des fonds envoyés vers les pays en développement. Le MFEF cofinance des projets avec les secteurs public et privé, et avec les organisations de la société civile. Il est axé sur la promotion des innovations qui contribuent à réduire le coût des transferts, à établir de meilleures liaisons entre les envois de fonds et les services financiers dans les zones rurales, et à créer des occasions d'optimisation de l'impact des envois de fonds en matière de développement pour les communautés et les ménages ruraux.

Au début de l'année 2010, les 40 projets novateurs du portefeuille du MFEF concernaient 38 pays et avaient pour objectifs: i) de promouvoir l'accès aux envois de fonds dans les zones rurales; ii) de lier les envois de fonds aux services et aux produits financiers ruraux; et iii) de mettre au point des opportunités innovantes et productives d'investissements ruraux pour les migrants et les organisations à assise communautaire. Ainsi, en

Haïti, le MFEF a appuyé l'IMF Fonkoze en introduisant une plate-forme TI offrant des services financiers pour la réception des fonds envoyés, parallèlement aux comptes d'épargne, aux ménages des zones rurales isolées. En Afrique de l'Ouest, le MFEF œuvre avec les réseaux postaux régionaux pour aider les bureaux de poste ruraux – généralement bien répartis dans les zones rurales – à étendre aux ménages ruraux pauvres leurs services en rapport avec les envois de fonds. Au Népal, le Mécanisme aide le Centre pour la microfinance à promouvoir l'épargne et les investissements des migrants en assurant la formation des institutions à assise communautaire afin qu'elles diversifient leurs services de gestion et qu'elles sensibilisent les familles des migrants aux divers services auxquels elles peuvent avoir accès par l'intermédiaire des IMF. Les projets du MFEF encouragent aussi l'intégration et l'utilisation des nouvelles technologies, comme les services mobiles de transferts d'argent et les services bancaires mobiles, au profit des bénéficiaires des envois de fonds dans les zones rurales.



traduit par une diminution immédiate de la main-d'œuvre (essentiellement masculine) disponible, qu'il ne sera peut-être pas possible de compenser à court terme. Les fonds envoyés sont parfois utilisés pour recruter de la main-d'œuvre agricole. Il semble toutefois que la tendance générale soit à une accélération du mouvement de retrait de l'agriculture – ou à l'encouragement de formes d'agriculture auxquelles est attribué un rôle subordonné par rapport aux activités non agricoles.

Les coûts sociaux peuvent être élevés, étant donné que les familles sont divisées lorsque certaines personnes seulement migrent, ce qui est le cas le plus fréquent. En outre, lorsque les hommes migrent (ce qui est aussi le cas le plus fréquent) et que les envois de fonds sont peu élevés, la pauvreté peut augmenter au foyer, ce qui risque d'entraîner des pénuries alimentaires et d'accroître le travail des enfants. De manière plus générale, comme on l'a noté ci-dessus, la migration peut induire des pénuries de main-d'œuvre, sur les exploitations familiales par exemple, avec des conséquences potentiellement négatives en termes de revenu et de sécurité alimentaire. La migration de la main-d'œuvre enfantine peut être très préjudiciable et contribuer à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Elle peut toutefois, dans certains cas, améliorer les possibilités d'éducation, grâce à l'augmentation du revenu du

Le prix de la migration

“Bien sûr, si j'étais parti à l'étranger, j'aurais eu les ressources financières pour me construire une meilleure maison... en plus de pouvoir m'offrir le luxe de quelques appareils électriques et meubles... [mais] je ne voulais pas laisser ma famille et mes enfants seuls. J'ai préféré rester près de ma famille plutôt que de partir pour de l'argent. Je connais beaucoup d'hommes qui sont partis chercher du travail à l'étranger et qui ont gagné beaucoup d'argent, mais quand ils sont revenus au village, ils ont constaté que leurs enfants étaient devenus des drogués ou qu'ils avaient quitté l'école. Je ne voulais pas que ça nous arrive, à moi et à mes enfants.”

[Ibrahiem Abo Zeid](#),
homme de 55 ans (Égypte)

“Le village, c'est notre village... parce que c'est la terre de nos ancêtres. Nous ne pouvons pas la quitter. Où qu'une personne aille travailler, elle revient au village. Notre bonheur et nos peines sont dans ce village. Nos parents vivent ici, c'est pourquoi nous ne pouvons pas quitter ce lieu. Nous avons notre propre terre, c'est pourquoi nous vivons ici et n'irons nulle part ailleurs.”

[Muhammad Naveed](#),
homme de 22 ans (Pakistan)

“On n'a pas de parents là-bas. Si je devais mourir alors que je suis loin de chez moi, il n'y aurait personne pour rapporter mon corps ici, dans le pays de mon père. Il n'y a pas de parents là-bas, si on a des ennuis, il n'y a personne pour vous tirer d'affaire dans ce pays sans famille. Mais, ici, si je meurs, mes voisins ne laisseront pas mon corps pourrir, ils l'enterrent. Et il n'y a personne pour voir que vous

n'avez pas mangé depuis deux ou trois jours, personne pour dire: 'Tiens, voilà un peu d'eau chaude, bois et tu verras demain'... Mais sur cette terre d'étrangers, il n'y a personne pour ça. On ne survit qu'avec sa propre énergie.”

[Tovoke](#),
homme de 44 ans (Madagascar)

“Les hommes sont partis pour travailler hors du village. Ici, les femmes sont la principale main-d'œuvre. Les hommes sont partis gagner de l'argent... Ils partent pour trouver du travail. Ils ne peuvent gagner un peu d'argent qu'en prenant un travail occasionnel. Ceux qui sont en bonne santé peuvent trouver du travail, mais ceux qui ne sont pas en bonne santé, ils errent simplement sans but et se débrouillent comme ils peuvent. Ils ne peuvent pas trop penser à leur avenir.”

[Li Guimin](#),
femme de 50 ans (Chine)



ménage – comme on l’a parfois constaté à propos des jeunes migrants saisonniers dans certaines parties de l’Asie³⁴⁵. Les migrants peuvent aussi être victimes d’abus et de harcèlement dans les régions hôtes, et sont souvent confrontés à des préjugés et à des discriminations.

La migration circulaire (ou temporaire), soit à l’intérieur du pays, soit à destination d’un pays voisin, est spécialement accessible aux populations rurales pauvres, et c’est souvent ce type de migration qui alimente la croissance économique locale. En Chine, la migration interne – particulièrement des jeunes travailleurs ruraux peu qualifiés en direction des villes côtières où sont implantées les industries de transformation pour l’exportation – a constitué un facteur de premier plan alimentant une croissance économique rapide au cours des deux dernières décennies. La migration interne a connu une augmentation spectaculaire au cours de cette même période, mais il s’agit principalement d’une migration circulaire, car les ruraux migrants conservent des liens étroits avec leur famille, et car il existe des inégalités des droits civiques entre les ruraux migrants et les populations urbaines³⁴⁶. En Asie du Sud, les migrants peu qualifiés dominent les flux de main-d’œuvre saisonnière, principalement au départ des zones pauvres et à l’agriculture arriérée vers des centres de plus en plus urbains, des zones industrielles et des régions côtières. Les zones agricoles à productivité élevée demeurent des destinations importantes, mais un nombre croissant de migrants choisissent des emplois non agricoles parce qu’ils procurent un revenu plus élevé. À la différence de l’Asie de l’Est et du Sud-Est, les flux de main-d’œuvre saisonnière sont dominés par des personnes au niveau d’instruction limité, qui trouvent essentiellement des emplois dans le secteur informel. En Afrique subsaharienne, de nombreux pays connaissent depuis longtemps des taux élevés de migration interne, avec des migrations régionales à partir de pays où les opportunités locales de travail sont limitées, spécialement dans le Sahel. Même au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les mouvements internes sont souvent plus importants que les mouvements internationaux.

Les expériences relatives à des programmes d’appui aux migrants sont assez nombreuses, et les responsables des politiques peuvent s’en inspirer pour concevoir des initiatives dont le but est que la migration (notamment la migration interne) apporte plus d’avantages aux ruraux pauvres et visant à réduire les risques connexes. Les initiatives d’appui aux migrants ont été centrées, en règle générale, sur la fourniture d’informations et d’autres types d’appui pratique. Ainsi, en Malaisie, l’ONG Tenaganita mène des recherches, des activités de plaidoyer et des actions concrètes pour prévenir, résoudre ou s’attaquer aux abus dont sont victimes les migrants et les réfugiés. En Inde, un Programme d’appui aux travailleurs migrants financé par le Ministère britannique du développement international fournit des informations sur les salaires, les droits et la disponibilité d’emplois aux migrants des zones pauvres de l’Inde occidentale. Le Aajeevika Bureau et la Fondation Disha ont mis en place des projets d’appui aux migrants offrant, au Rajasthan, une formation visant au renforcement des compétences et, au Maharashtra, une aide à l’accès aux programmes gouvernementaux; les deux projets ont suscité une meilleure prise en compte des travailleurs migrants et de leurs problèmes dans les débats sur les politiques aux échelons de l’État et national. D’autres initiatives ont cherché à impliquer les responsables des politiques et les organismes compétents pour qu’ils apportent un meilleur appui aux migrants: le projet CP-TING, lancé par l’Organisation internationale du travail et le Gouvernement chinois, a pour but de renforcer les capacités des agences gouvernementales et des responsables des politiques, afin qu’ils puissent jouer un rôle de soutien plus marqué



vis-à-vis des jeunes femmes migrantes, et réduire leur vulnérabilité face au trafic d'êtres humains³⁴⁷. Certaines ONG indiennes, comme Prayas au Rajasthan, pensent que la syndicalisation des travailleurs migrants peut les aider à obtenir leurs droits et à prévenir leur exploitation. Prayas a créé un syndicat des pollinisateurs de coton, dont l'un des principaux objectifs est de réguler l'offre de main-d'œuvre et de maintenir ainsi le pouvoir de négociation des migrants. Il a enrôlé plus de 1 500 agents recruteurs et publié une charte des exigences. En 2007, l'ONG a mis en place des barrages de contrôle à tous les points de passage de la frontière entre le Gujarat et le Rajasthan pour surveiller les mouvements de main-d'œuvre enfantine. Grâce à ces efforts, les employeurs ont proposé une hausse partielle des taux salariaux, et les négociations se poursuivent.

Ces exemples montrent que beaucoup peut être fait pour appuyer les migrants, à leur avantage et à celui de leurs ménages. Les pouvoirs publics sont en règle générale les mieux placés pour appuyer les migrants dans leurs propres pays – lorsque la migration se fait à partir des zones les plus pauvres vers des zones moins défavorisées dans un même pays – ou, dans quelques cas, vers des pays voisins. Les pouvoirs publics peuvent faire en sorte que les migrants aient accès aux services, et notamment à l'information sur leurs droits et sur les emplois disponibles, et qu'ils soient en mesure de revendiquer les mêmes droits et les mêmes garanties que les non-migrants. Ils peuvent faciliter l'organisation des travailleurs migrants, ou du moins ne pas l'entraver, et surveiller étroitement et punir le trafic de main-d'œuvre.

Messages clés se dégageant de ce chapitre

Premièrement, tout indique que l'économie rurale non agricole est importante pour l'amélioration de la gestion du risque et des possibilités d'échapper à la pauvreté. Un grand nombre d'habitants des zones rurales participent à l'économie non agricole, dont l'importance ne cesse de croître. Elle sera une source particulièrement importante d'opportunités pour les jeunes ruraux de la génération d'aujourd'hui. Ce secteur est toutefois souvent négligé par les responsables des politiques à cause d'un biais urbain, du morcellement institutionnel et de la faiblesse de la voix des travailleurs et des petits entrepreneurs ruraux. Tous ces facteurs continuent de faire obstacle à une attention accrue à l'élaboration de programmes d'action complets autour de l'économie rurale non agricole, mais il est néanmoins possible de les surmonter. Le biais urbain, par exemple, peut être maîtrisé par l'extension aux petites villes et à leur hinterland du champ d'action des services urbains, comme les services de développement des entreprises. Le morcellement institutionnel peut être géré par la mise en place d'organismes chefs de file ayant pour mission de se concentrer sur l'économie rurale non agricole. Enfin, les capacités collectives des travailleurs et des petits entrepreneurs ruraux peuvent être développées par le biais de politiques et d'institutions appuyant ou facilitant leur organisation et leur accès aux services, mais également par la promotion des normes d'un travail décent. *En bref, remédier à la négligence dont souffre l'économie rurale non agricole dans de nombreux pays est essentiel, réalisable et à la portée des responsables des politiques.*

Deuxièmement, tandis que l'agriculture demeure, dans de nombreux contextes, un moteur clé du développement économique non agricole, il existe aussi aujourd'hui d'autres moteurs importants, qui peuvent permettre à l'économie non agricole de prospérer même parallèlement à la croissance impulsée par l'agriculture. Le premier de ces facteurs est



l'urbanisation, et plus particulièrement l'urbanisation dispersée, qui favorise la croissance de centres petits ou moyens, moins concentrés géographiquement que par le passé. L'intégration croissante des économies rurale et urbaine dans de nombreuses régions est d'une énorme importance tant pour l'économie rurale non agricole que pour la croissance impulsée par l'agriculture. Le deuxième facteur combine la libéralisation et la mondialisation, qui permettent à certaines chaînes de valeur non agricoles d'intégrer les zones rurales des pays en développement ou de créer des emplois auxiliaires et des opportunités de services autour de ces chaînes dans les zones rurales. Le troisième facteur tient à l'amélioration des systèmes de communication et d'information; l'extension de l'infrastructure de téléphonie mobile et de sa couverture dans les zones rurales à travers le monde est d'une importance toute particulière. Le quatrième facteur important pour la dynamique de l'économie rurale non agricole consiste en l'augmentation des investissements consacrés aux systèmes énergétiques décentralisés, en particulier ceux qui reposent sur des formes d'énergie renouvelable. *Les possibilités de développement de l'économie rurale non agricole varient énormément selon les pays et selon les territoires à l'intérieur des pays. Les divers éléments moteurs se combinent de différentes manières dans des contextes différents; en général, toutefois, ils dessinent un nouvel environnement dans lequel il est possible de porter un regain d'attention à l'économie rurale non agricole, en déterminant les moteurs locaux et en les rentabilisant, et en comprenant les opportunités et les risques auxquels font face les populations rurales pauvres.*

Troisièmement, la mobilisation des possibilités offertes par les nouveaux éléments moteurs exige une amélioration de l'environnement de l'économie rurale non agricole, et donc le renforcement des incitations et la réduction des risques pour les acteurs concernés. Cela implique, d'une part, l'amélioration d'ensemble de l'environnement des zones rurales, grâce à des infrastructures et à des services améliorés (en matière d'énergie et de transport, par exemple) et grâce à une meilleure gouvernance. Cela implique aussi que l'on aborde certains aspects de l'environnement qui affectent particulièrement les acteurs de l'économie rurale non agricole. À cet égard, l'amélioration du climat des affaires est d'une importance primordiale pour encourager l'investissement privé à tous les niveaux, de même que la mise à disposition de services de développement des entreprises et de services financiers adaptés aux besoins des petits entrepreneurs. Pour les entreprises, la possibilité de se doter d'une main-d'œuvre possédant les compétences requises est essentielle. Pour les travailleurs du secteur de l'économie non agricole, un meilleur environnement est un environnement où ils trouvent de bonnes opportunités d'emploi, mais aussi où leurs droits et leur capacité de s'organiser sont reconnus et où des efforts sont entrepris pour s'attaquer à la prédominance des emplois mal rémunérés, instables et non réglementés (souvent ouverts en particulier aux femmes) dans le secteur informel. Les migrants recherchent un environnement dans lequel leurs droits sont reconnus, où leur capacité de s'organiser est soutenue et où ils disposent d'une meilleure capacité d'envoyer chez eux des fonds facilement et à un faible coût. *À l'évidence, la création d'un environnement amélioré pour l'économie rurale non agricole exige les efforts de nombreux acteurs. Les rôles que doivent jouer les acteurs relevant des pouvoirs publics sont souvent décisifs, mais ils impliquent, dans nombre de cas, la facilitation, la catalyse et la médiation d'initiatives prises par d'autres acteurs, comme les entreprises ou les organisations de travailleurs ruraux.*

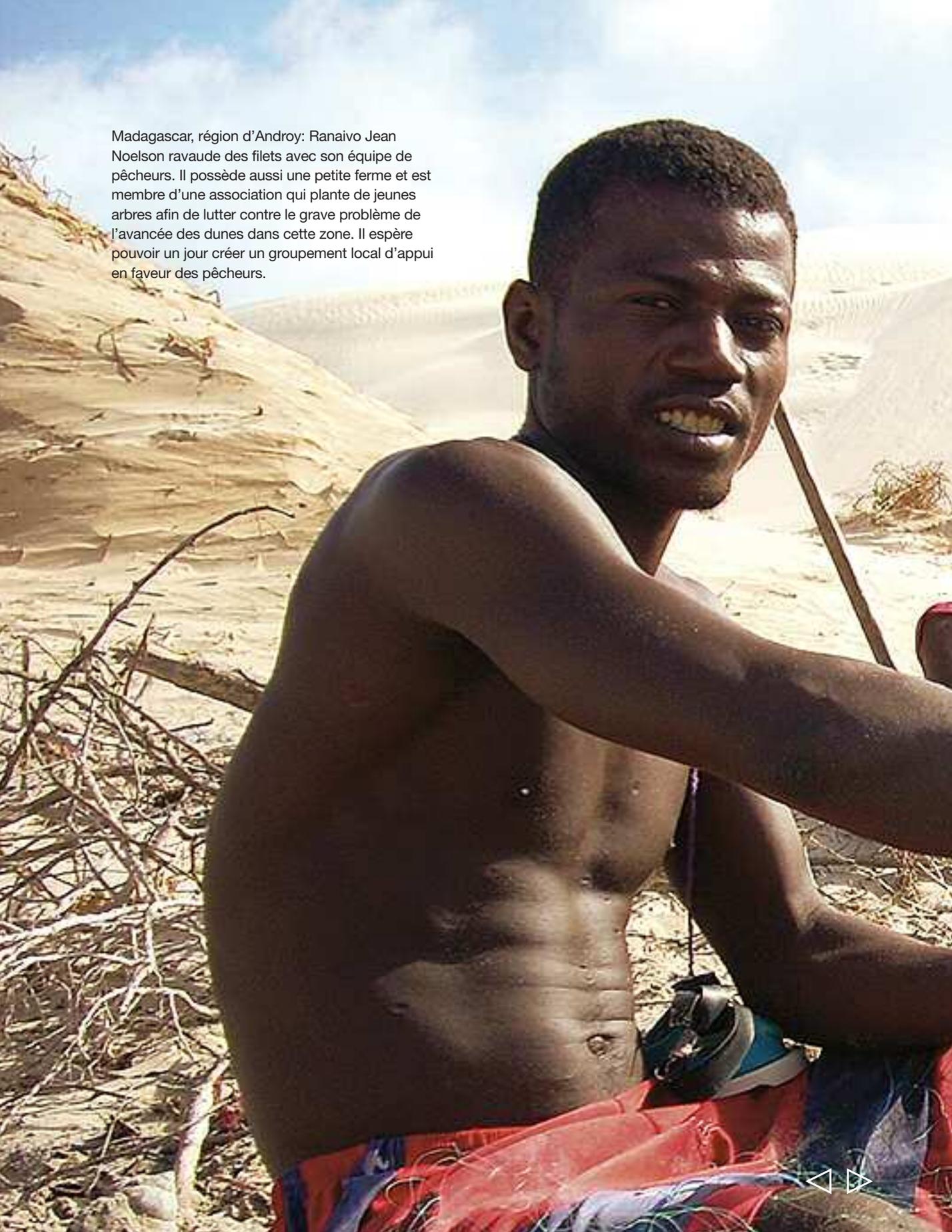
Quatrièmement, le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'économie rurale non agricole est tout aussi important que l'amélioration de son environnement. De ce point de vue, l'instruction et les compétences sont particulièrement importantes, parce qu'elles donnent



aux jeunes et aux adultes ruraux les moyens d'accéder à des opportunités d'emploi satisfaisantes, et renforcent leur capacité de créer et de gérer leurs propres entreprises. Dans nombre de pays, le type et la qualité de l'instruction à laquelle peuvent avoir accès les enfants, les jeunes et les adultes ruraux doivent être grandement améliorés. Le DCTP notamment doit être considérablement amélioré et mieux adapté aux besoins des habitants des zones rurales (aussi bien ceux qui souhaitent demeurer dans leur zone d'origine que les candidats à la migration) et aux besoins des économies rurale et urbaine en pleine évolution. La réforme et le changement d'échelle du DCTP exigent des coalitions au sein des pouvoirs publics et avec le secteur privé et les ONG. Les entreprises privées, en particulier, peuvent tirer d'importants avantages d'une participation accrue aux programmes de DCTP, grâce à laquelle s'établirait une meilleure correspondance entre les demandes des marchés du travail et les compétences des ruraux. Pour les entreprises (y compris les hommes et les femmes, et les microentrepreneurs), un meilleur accès à des services renforcés de développement des entreprises et aux services financiers est essentiel au renforcement des capacités. Pour les travailleurs (y compris les migrants), le renforcement des capacités d'organisation est très important dans les secteurs formel et informel, pour les femmes comme pour les hommes. *Là encore, le renforcement des capacités pour ou dans l'économie rurale non agricole n'est pas une tâche à la portée d'un seul acteur. Il exige, au contraire, diverses formes de collaboration, souvent innovantes, dans lesquelles les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle essentiel, mais qui pourra souvent être un rôle de facilitation, de catalyse et de médiation.*



Madagascar, région d'Androy: Ranaivo Jean Noelson ravaude des filets avec son équipe de pêcheurs. Il possède aussi une petite ferme et est membre d'une association qui plante de jeunes arbres afin de lutter contre le grave problème de l'avancée des dunes dans cette zone. Il espère pouvoir un jour créer un groupement local d'appui en faveur des pêcheurs.



Chapitre 7

Que faut-il faire et comment?



Eliany Portocarrero Novoa, âgée de 15 ans, est issue d'une famille d'agriculteurs établie dans la région d'Amazonas, dans l'est du Pérou. Elle est pensionnaire dans une école publique d'enseignement secondaire qui accueille des élèves doués.

Eliany aimerait voir augmenter **“le niveau économique et le niveau d'éducation”** dans sa communauté. Elle s'inquiète du faible niveau de la plupart des écoles primaires, où l'on se borne à donner aux enfants des notions de calcul et d'écriture, et se plaint du manque d'écoles secondaires. **“Sans études**, dit-elle,

assis **“devant un ordinateur... à l'abri du soleil brûlant ou des averses de pluie”**, elle souhaite que l'usine de transformation de *panela* (sucre de canne non raffiné) établie récemment dans sa communauté puisse prospérer avec l'aide de l'Association des producteurs de *panela*.

Eliany fait partie d'une association de jeunesse qui s'occupe, entre autres, de régénération de l'environnement. Elle parle avec passion de la nécessité de protéger l'environnement et de pratiquer l'agriculture durable. **“Nous n'utilisons pas les forêts correctement. Nous abattons des arbres, et nous brûlons nos bois tous les**



on ne peut rien faire... Étudier permet de trouver un bon travail et de gagner de l'argent pour aider sa famille.” Sa classe a récemment mis en place un service de bibliobus pour la communauté locale.

Eliany dit que ses parents **“ont la même occupation que celle qu'ont eue pendant des années leurs propres parents et leurs aïeux”**, et elle pense qu'ils **“amélioreraient leur qualité de vie”** en renonçant à l'agriculture. Bien qu'elle dise qu'elle aimerait se tourner vers une profession libérale, comme la comptabilité, où vous êtes

jours, nous détruisons la nature... Le climat change à cause de nos activités, c'est nous qui provoquons ce changement... Les saisons ne se suivent plus dans l'ordre, alors les cultures s'abîment... D'abord, il faudrait qu'on reçoive des conseils à travers des échanges... Comme ça, les gens seraient conscients des dégâts... Puis, on devrait fixer des objectifs et les réaliser; par exemple, on pourrait semer des plantes et replanter des arbres... [et utiliser] des engrais naturels [pour] améliorer la terre...”

Ranaivo Jean Noelson, âgé de 23 ans et père de trois enfants, vit à Faux Cap, à Madagascar. Il travaille dans la pêche et possède aussi quelques terres qu'il cultive. Il aimerait augmenter son troupeau, acquérir plus de terres et avoir un meilleur équipement agricole: "Et mon rêve, c'est d'avoir une vingtaine de vaches... J'ai dans l'idée de construire une maison en dur, d'avoir une sarete [charrette à bœufs], comme d'autres gens. J'achèterai des champs – cinq environ – et un attelage de bœufs pour [y] travailler."

Ranaivo fait partie de l'Association Dune, qui a été créée récemment et qui s'est mise à planter de jeunes arbres pour s'attaquer au grave problème des dunes de sable qui envahissent les terres agricoles. Il s'enthousiasme à l'idée de promouvoir l'exploitation agricole collective: "Ce que j'aimerais faire pour améliorer les choses dans le village où je vis, c'est le travail en collectivité... Nous achèterions des terres, l'équivalent d'un grand champ, que nous pourrions cultiver en coopération. Les récoltes que donnerait ce champ iraient dans un compte de caisse, et nous utiliserions cet argent comme capital de démarrage pour avoir plus de travail pour l'avenir."

Il a plusieurs autres idées sur la façon de répondre aux besoins de la communauté, certaines d'entre elles exigeant une aide extérieure. "Si j'étais le directeur, comme les *raketa-mena* [figuiers de Barbarie] deviennent denses ici, je proposerais que l'on commence par enlever ces plantes. Je demanderais aussi une clinique, parce qu'on est loin de tout établissement de soins... Puis, j'essaierais de créer une association de pêcheurs, parce qu'il y aurait de l'argent dans

l'association, et j'aimerais avoir une pirogue. On demanderait un filet, on demanderait des masques, on demanderait des lignes de pêche: c'est ce que je demanderais pour notre association. Une association comme celle-là pourrait améliorer notre situation. Si j'étais le chef du développement pour la commune de Faux Cap, je commencerais par créer cette association. Puis on irait travailler sur la terre ferme... sur ces dunes de sable..."



Créer des opportunités pour la prochaine génération

[L'emploi au Ghana: de nouvelles solutions](#)



Nous avons souligné, au début de ce rapport, le paradoxe d'un monde où la demande de biens et de services en rapport avec l'agriculture augmente, où les ressources naturelles sont de plus en plus rares et précieuses, et où néanmoins les zones rurales de l'ensemble du monde en développement demeurent celles où vit la majorité des pauvres de la planète. Nous avons évoqué la crise alimentaire de 2006-2008, qui a frappé les populations pauvres urbaines et, dans de nombreux pays, rurales, et qui nous a durement rappelé la marginalisation globale des petits exploitants sur les marchés des produits agricoles et alimentaires – non seulement les marchés mondiaux, mais aussi les marchés urbains de leurs propres pays. Au lendemain de la crise, de multiples initiatives ont été prises pour accroître la production agricole, stabiliser les marchés des produits alimentaires et/ou réduire la vulnérabilité des populations pauvres aux chocs des prix alimentaires dans l'ensemble des pays en développement. On attend toujours, toutefois, des solutions adéquates à l'équation suivante: lutter contre la pauvreté rurale tout en nourrissant une population mondiale en augmentation dans un contexte de pénuries environnementales croissantes et de changement climatique.

Nous estimons que le moment adéquat est venu de s'attaquer au problème. Les conditions environnementales sont en train de changer, et ce changement s'accompagne de risques accrus

L'avenir de la jeunesse rurale d'aujourd'hui: espoirs et projets

“Mon espoir, c'est de voir apparaître une région intégrée, avec beaucoup d'emplois. Surtout les autorités qui gouvernent la région – elles devraient faire beaucoup d'efforts, mais en accord avec la société civile, pas séparément. Oui, je vois un bon avenir... Je pense que les jeunes qui évoluent et qui sortent des universités ont une vision différente de notre avenir, une nouvelle façon de voir notre région... Enfin, j'espère que cette société va changer, même si je sais que c'est très difficile – mais pas impossible. Nous y travaillons très dur...”

[Elsa Espinoza Delgado](#),
femme de 23 ans (Pérou)



“Je me vois dans dix ans: les pluies sont là, et nous avons des biens, et il y a toutes sortes de semences au marché, et je dirai: 'Regarde ces semences que nous n'avons jamais essayé de planter, achetons-en un peu, et nous en achèterons, et nous les garderons jusqu'aux pluies... pour les planter quand les pluies arriveront.”

[Suzanne Tsovalae](#),
femme de 23 ans (Madagascar)

“Si j'avais de l'argent, j'achèterais un buffle. Je vendrais le lait pour faire vivre la famille... Quand on a un buffle, on peut subvenir convenablement aux besoins du ménage... Le salaire que le travail à la journée me rapportera, je le dépenserai pour l'éducation de mes enfants. J'inscrirai mes enfants dans une bonne école, [avec] ce que j'aurai économisé sur les salaires à la journée ou la vente d'un cheveau...”

[Javed Iqbal](#),
homme de 25 ans (Pakistan)

“Nous espérons tous – et nous prions pour cela – que nos enfants auront une meilleure vie que nous. Et je pense qu'ils auront effectivement une meilleure vie. Le monde bouge,



pour les économies et les populations rurales; il y a aussi, cependant, une nouvelle évaluation des services et des biens que peuvent procurer les moyens de subsistance reposant sur les ressources naturelles. Le contexte du marché évolue et l'urbanisation progresse rapidement, ces deux facteurs apportant avec eux, pour les femmes et les hommes ruraux pauvres, toute une série de nouvelles possibilités de participation aux marchés, ainsi que de nouveaux risques liés à ces marchés. À l'heure actuelle, les enfants et les jeunes représentent une part très importante des populations rurales pauvres, et c'est à eux qu'il appartiendra de vivre avec les conséquences des transformations d'aujourd'hui et d'y faire face. Ce sont aussi les générations rurales de demain qui doivent surtout voir les zones rurales comme le cadre dans lequel elles peuvent satisfaire leurs aspirations. Aujourd'hui déjà, de plus en plus de jeunes se retrouvent malgré eux en situation d'agriculteurs ou d'éleveurs, et de résidents peu enthousiastes dans les zones rurales. La dégradation de l'environnement et le changement climatique, venant s'ajouter à la négligence persistante des politiques à l'égard de l'agriculture et des zones rurales, ne peuvent qu'accroître ce processus. Pour que cela change, c'est maintenant qu'il faut agir énergiquement. L'action à mener doit concerner les nombreux facteurs qui perpétuent la marginalisation historique des économies rurales, atténuer les nouveaux facteurs de risque ou trouver les moyens de mieux y faire face, et mettre les populations rurales pauvres en mesure d'exploiter de nouvelles opportunités de participation à la croissance économique. Elle doit faire en sorte que les zones rurales ne soient plus des "trous perdus" et deviennent

et ils auront de meilleurs moyens de gagner leur vie. Qui aurait jamais pensé qu'il y aurait une station radio dans cette région? Il y a même des gens qui ont une télévision dans le village."

[Oumar Diédhiou](#),

homme de 22 ans (Sénégal)

"Si on me désignait comme responsable... j'essaierais aussi d'avoir une école intermédiaire. Les femmes ne peuvent pas aller au-delà du primaire parce que nous n'avons qu'une école primaire dans notre village. Les femmes ne peuvent pas sortir du village... J'essaierai d'avoir une école intermédiaire ou secondaire pour les filles, pour que les filles ne sortent pas du village."

[Muhammad Naveed](#),

homme de 22 ans (Pakistan)



"J'aimerais beaucoup partir parce que, comme vous voyez, les gens souffrent énormément ici... À mon avis, [mes frères et sœurs qui sont en ville] vivent dans de meilleures conditions... Ils vivent à un bon endroit, ils ont un emploi, et il ne faut pas se tuer au travail pour progresser, comme c'est le cas ici. Ici, nous souffrons beaucoup si nous voulons avoir quelque chose pour améliorer nos conditions de vie."

[Williams Serafin Novoa Lizardo](#),

homme de 20 ans (Pérou)

"J'espère vraiment qu'il y aura eu des améliorations [à l'avenir], que j'aurai quelques bêtes et que toute ma famille sera en bonne santé. J'espère que ma situation alors sera différente de ma situation aujourd'hui – que j'aurai des biens... Je veux dire que j'aurai quelques vaches, moutons, chèvres et poulets, beaucoup de poulets. Alors, ma vie aurait changé. Et alors je me sentirais mieux... Je pense toujours que ce sera différent; je pense vraiment que ce sera mieux."

[Manantane Babay](#),

homme de 19 ans (Madagascar)



des lieux où les populations ont accès à des services de qualité et à des opportunités profitables, et où l'innovation se manifeste, dans la production et la commercialisation agricoles, dans les entreprises non agricoles, ou dans la production d'énergie.

Comment y parvenir? Pour commencer, le développement et les politiques économiques menés dans un esprit de maintien du statu quo – y compris la négligence dont souffre malheureusement trop souvent le secteur de l'agriculture; le biais en faveur des zones urbaines dans les investissements publics, les services et l'infrastructure; ou le fait que l'État se désengage complètement des marchés alimentaires – laissent à désirer dans ce contexte. Il en va de même pour les approches "maintien du statu quo" du développement rural, marquées par un appui insuffisant ou inadéquat aux petits exploitants agricoles, un souci très distant de l'importance de l'économie rurale non agricole, et un hiatus entre les politiques et les initiatives traitant des questions de croissance économique d'une part et les questions relatives aux capacités humaines de l'autre. Il en va aussi de même pour les approches "maintien du statu quo" dans le secteur de l'agriculture, qui ne parviennent pas encore à aborder de façon adéquate et simultanée les questions de productivité et d'orientation du marché et les questions de viabilité. Plus profondément, toutefois, plusieurs éléments manquent dans toutes ces approches conventionnelles: une évaluation complète des risques et des opportunités ayant une incidence sur les moyens de subsistance des femmes et des hommes ruraux pauvres; un examen de la manière dont tant les risques que les opportunités changent aujourd'hui; et une analyse des raisons pour lesquelles l'atténuation ou une meilleure gestion du risque est essentielle pour que les opportunités se multiplient et que les ruraux pauvres en tirent profit. Comment, donc, mieux mobiliser la croissance économique pour la réduction de la pauvreté rurale, dans un contexte où augmentent les risques et les opportunités, sans perdre de vue l'avenir? Autrement dit, comment pouvons-nous promouvoir un type de croissance susceptible de créer de meilleures opportunités et de réduire les risques pour les générations rurales d'aujourd'hui et de demain?

Assurément, répondre à de si vastes questions est une tâche complexe, qui peut facilement conduire au piège d'une généralisation excessive. Les pays présentent de profondes différences sur de nombreux points: niveau de développement économique; schémas de croissance; ampleur et profondeur de la pauvreté rurale, et taille et structure du secteur rural – y compris la mesure dans laquelle ils peuvent entrer dans l'une ou l'autre des catégories définies par le RDM (pays à vocation agricole, pays urbanisés ou pays en transformation). Les pays n'ont pas les mêmes systèmes de gouvernance, et nous avons souligné tout au long de ce rapport que les bonnes politiques et la bonne gouvernance sont essentielles pour lutter contre la pauvreté rurale. Plus important encore, peut-être, tous ces éléments peuvent varier considérablement à l'intérieur même des pays, d'une région à l'autre; comme on l'a noté dans les chapitres précédents, les moteurs de la croissance (y compris dans le secteur de l'agriculture et dans celui de l'économie rurale non agricole) sont différemment répartis sur le territoire de chaque pays. On peut en dire autant des conditions permettant une participation au marché à faible coût et à faible risque, ou des conditions qui créent un environnement propice dans lequel les petites entreprises peuvent prospérer. De ce fait, aller au-delà des approches reposant sur le maintien du statu quo comporte une dimension importante, qui est de reconnaître qu'il n'existe pas de modèle générique préétabli – pas même sur la base de typologies de pays – pour le développement rural et la réduction de la pauvreté rurale. Les centres d'intérêt, les problèmes clés à aborder et les responsabilités et les



rôles des différents acteurs varieront selon les contextes. Au stade actuel de l'examen, néanmoins, deux principes généraux apparaissent clairement.

Premièrement, il faut adopter une approche plus systémique de la croissance pour la réduction de la pauvreté rurale. Cela signifie qu'il faut aller au-delà des approches sectorielles étroites ou strictement séquentielles de la croissance rurale et évoluer vers des investissements destinés à améliorer l'environnement des zones rurales, tout en renforçant les capacités des populations rurales. Il faut aborder la question de l'atténuation/de la gestion du risque, et encourager de nouvelles opportunités de croissance. Le présent rapport prend acte du rôle important que l'agriculture continue de jouer dans le développement économique de nombreuses régions – notamment, mais pas uniquement, dans les pays à vocation agricole. Il reconnaît aussi l'importance de l'agriculture paysanne comme source de possibilités de s'extraire de la pauvreté pour beaucoup de femmes et d'hommes ruraux – y compris de nombreux jeunes d'aujourd'hui et ceux des générations rurales de demain – en particulier grâce à l'importance croissante, au plan mondial, des biens et des services fournis par l'intermédiaire de l'agriculture.

D'autre part, une approche plus générale de la croissance rurale est nécessaire si l'on veut que l'agriculture soit l'un des moteurs d'économies rurales dynamiques et si l'on veut mobiliser les nouveaux moteurs de la croissance rurale – parmi lesquels l'urbanisation et des liaisons plus étroites entre zones rurales et urbaines, une meilleure infrastructure de communication, des systèmes énergétiques décentralisés, et la mondialisation. Aujourd'hui déjà, l'agriculture paysanne constitue la première source de moyens de subsistance pour les ménages ruraux à des degrés très divers suivant les régions, les pays et les zones. À l'avenir, les pénuries croissantes de ressources et les transformations du marché auront probablement pour effets simultanés de renforcer la viabilité de l'agriculture paysanne pour un certain nombre de petits exploitants (ceux qui pourront en faire une "bonne affaire") et d'en pousser de nombreux autres à chercher de nouvelles opportunités – comme ouvriers agricoles, ou dans l'économie rurale non agricole, ou encore par la migration. Le principal défi est de faire en sorte que ces opportunités permettent aux individus de sortir de la pauvreté. Dans la mesure où ils pourront y parvenir, de plus nombreux ménages pourront réduire leur dépendance à l'égard de l'agriculture pour répondre à leurs besoins alimentaires, mais cela suppose que l'on adopte dès maintenant une vision globale de la croissance rurale.

Une grande partie des politiques et des investissements nécessaires pour promouvoir la croissance dans le secteur de l'économie rurale non agricole peuvent en fait également servir à la promotion d'une approche plus globale de la croissance rurale – dont l'agriculture est l'une des composantes. Nous avons notamment signalé, parmi ces politiques et ces investissements, ceux qui visent à assurer un climat favorable aux investissements ruraux; à assurer l'instauration d'un cadre d'action propice aux activités des investisseurs ruraux et des entreprises rurales – agricoles et non agricoles; à offrir des infrastructures, notamment dans le domaine du transport, mais aussi dans ceux de l'énergie et de l'eau; à renforcer les services d'utilité publique et les télécommunications; à améliorer les services ruraux – éducation et soins de santé, services financiers, consultatifs et de développement des entreprises; et à veiller à ce que les politiques soient mises en œuvre, que la législation sur les services d'intérêt public soit respectée, dans un contexte général de bonne gouvernance. Nous avons également analysé la nécessité de cultiver les capacités des acteurs des économies rurales – en particulier des populations rurales pauvres elles-mêmes, par le biais d'un enseignement pertinent et adapté et d'un développement des compétences, et par le biais d'un appui aux organisations



rurales. L'expansion et l'approfondissement des systèmes financiers sont aussi nécessaires pour permettre aux ruraux pauvres – femmes et hommes – d'avoir un meilleur accès à la gamme de services abordables – épargne, crédit, assurance et transferts – nécessaires pour préserver leurs ressources, gérer le risque, investir dans des entreprises agricoles ou autres, et recevoir, en toute sécurité et à bas prix, les fonds envoyés par des parents migrants. Enfin, nous avons mis en lumière la nécessité de concevoir des formes de collaboration positives et, dans de nombreux cas, innovantes au sein des pouvoirs publics et entre les acteurs publics et privés autour de toutes ces questions.

Le second principe fondamental concerne la nécessité d'une nouvelle approche de l'intensification agricole qui soit à la fois axée sur le marché et durable. Ce sont là deux caractéristiques essentielles d'une agriculture paysanne viable, en particulier en tant que stratégie de subsistance pour la génération rurale de demain. Le présent rapport suggère de remettre l'accent avec force, dans les politiques et dans la pratique, sur l'intensification durable de l'agriculture pour les petits producteurs, sur la base d'une évaluation renouvelée de l'agriculture en tant qu'activité capable de fournir à des marchés en expansion des biens et des services importants, mais aussi en tant que secteur dont la vitalité est essentielle pour un certain nombre d'autres raisons, parmi lesquelles assurer la sécurité alimentaire, impulser la croissance économique et contribuer à la réduction de la pauvreté rurale, à la viabilité écologique et à l'atténuation des effets du changement climatique. Le programme d'action proposé vise à appuyer une agriculture paysanne qui soit, d'une part, beaucoup mieux intégrée à des marchés dynamiques (marchés alimentaires et agricoles, mais aussi marchés des services environnementaux) et, d'autre part, fortement axée sur la viabilité écologique et une meilleure capacité d'adaptation aux risques et aux chocs associés aux pénuries de ressources et au changement climatique. Nous avons vu comment des marchés modernisés peuvent, lorsqu'ils sont accessibles, augmenter les rendements nets et la sécurité des revenus des petits exploitants, tandis que les approches durables renforcent leurs capacités de gestion du risque. Le développement des systèmes de RSE aura pour effet d'inciter davantage à participer au marché – pour autant que soient en place les mesures propres à faciliter la participation des petits exploitants agricoles et des petits éleveurs.

Une évolution vers ce type d'intensification agricole a des conséquences d'une grande portée. En tout premier lieu, il sera nécessaire de mettre fin, par des politiques concrètes et des investissements, à la longue période de négligence traversée par l'agriculture dans de nombreux pays. Il conviendra aussi d'investir davantage et mieux pour développer les marchés agricoles et en faciliter le fonctionnement; d'aider les petits exploitants à se doter des moyens de production et des capacités nécessaires pour participer avec profit à ces marchés; de réorienter les programmes d'action des pouvoirs publics dans le domaine agricole dans le sens d'un souci accru de la viabilité; et d'adopter des politiques incitant à se tourner vers l'intensification durable. Il est également important de faciliter et de catalyser de nouveaux types d'arrangements institutionnels grâce auxquels les petits exploitants pourront participer avantageusement et à moindre risque, aux marchés agricoles, et de promouvoir des arrangements gagnant-gagnant dans les chaînes de valeur agricoles.

Il faudra aussi, pour faciliter l'adoption des nouvelles pratiques par les petits exploitants agricoles, réduire les risques associés à cette adoption, en améliorant la sécurité de jouissance du sol (tant pour les femmes que pour les hommes) et en facilitant l'accès à la terre par l'intermédiaire des marchés – ce qui peut être particulièrement problématique pour les jeunes



dans les zones affectées par une pénurie de terres. Au niveau institutionnel, cette évolution exige aussi des changements dans les systèmes d'enseignement, de recherche et de conseil en matière agricole, afin d'accroître les connaissances et les capacités sur des questions comme les marchés agricoles, la viabilité, le risque et la réduction du coût, et les systèmes d'exploitation – outre celles qui sont relatives à la technologie et aux intrants. Les institutions responsables de l'enseignement, de la recherche et des services consultatifs doivent être caractérisées par des approches plus authentiquement coopératives, plaçant les exploitants et les ouvriers agricoles (et leurs organisations) davantage au centre de la production et du partage des connaissances, en mettant l'accent sur les innovations spécifiques au contexte et sur la recherche conjointe de solutions aux problèmes. Ce programme d'action a progressé au niveau international, mais il convient de différencier le programme en fonction du niveau – national et inférieur – et d'élaborer des réponses concrètes sur les plans des politiques et organisationnel. Des progrès ont aussi été réalisés à l'échelon local dans de nombreuses zones, mais il demeure nécessaire de passer à une échelle supérieure et de faire fond sur les résultats déjà obtenus pour faire avancer le programme.

Quatre questions transversales

Adopter une approche plus globale pour promouvoir une croissance rurale favorable aux pauvres et orientée vers l'avenir, et faire avancer dans le même temps le programme d'intensification durable de l'agriculture, exige qu'une attention particulière et des investissements accrus soient consacrés à quatre questions. Ces questions ont surgi dans chacun des chapitres centraux de ce rapport, parce qu'elles portent sur des domaines transversaux de préoccupation concernant la production agricole, les chaînes de valeur et les marchés, et le développement de l'économie rurale non agricole, entre autres.

La première question importante est celle de *l'amélioration de l'environnement global des zones rurales*. Il s'agit d'un élément essentiel pour faire des zones rurales des lieux où les personnes ont, face à elles, moins de risques et davantage d'opportunités, et où les jeunes ruraux et les générations de demain pourront satisfaire leurs aspirations. À cet égard, le rapport a souligné quelques domaines clés justifiant davantage d'investissements et d'attention. L'infrastructure constitue l'un de ces domaines – en particulier les routes, et l'approvisionnement en énergie et en eau. Ces éléments sont essentiels pour que les marchés puissent prospérer, pour que les individus aient accès aux opportunités de revenus rendues possibles par les liaisons entre zones rurales et urbaines, pour que les entreprises fonctionnent et pour que les zones rurales deviennent des lieux où les personnes aient envie de vivre. Ils sont également importants pour limiter la vulnérabilité aux risques liés à la santé et réduire les corvées des femmes. Si l'on s'intéresse davantage au potentiel des énergies renouvelables en tant que base viable pour les infrastructures énergétiques dans de nombreuses zones rurales, le développement de l'infrastructure rurale peut aussi apporter d'importants avantages sur le plan de l'environnement (et peut-être même sur celui du marché). Les services ruraux, notamment l'éducation, les soins de santé, les services financiers, les services de communication et les TIC, sont aussi importants. Nous avons vu l'importance de tous ces éléments pour trois objectifs: réduire l'environnement de risque dans les zones rurales, rendre possible l'émergence de nouvelles opportunités et permettre à l'économie rurale de prospérer.



La question de la gouvernance est aussi essentielle dans l'amélioration de l'environnement des zones rurales. Nous avons vu comment la mauvaise gouvernance (fragilité de l'État et corruption) peut aggraver considérablement l'environnement de risque pour les femmes et les hommes ruraux pauvres. Nous avons également noté que la mauvaise gouvernance peut conduire à l'érosion du contrat social entre le gouvernement et les citoyens, au gaspillage des ressources d'investissements publics et à l'augmentation des coûts de transaction des entreprises, et décourager les investissements privés, compromettre les politiques et la primauté du droit, et priver de crédibilité tout discours politique. Elle a un impact direct et négatif sur la vie des populations rurales pauvres. L'amélioration de l'environnement de gouvernance est souvent une affaire complexe, mais néanmoins essentielle. Selon le contexte, elle peut avoir différentes significations. De manière générale, toutefois, l'amélioration de la gouvernance implique le renforcement de la légitimité et de l'efficacité du gouvernement; la responsabilité et la primauté du droit; et des opportunités accrues et concrètes de participation de *toutes* les populations rurales pauvres et de leurs organisations. Elle est essentielle à la réussite de tous les efforts entrepris pour promouvoir la croissance rurale et réduire la pauvreté, et pour développer une approche plus durable de l'intensification agricole.

La deuxième question exigeant une attention particulière est celle de *l'amélioration de la capacité de gestion du risque des populations rurales pauvres*. Cette capacité, nous l'avons vu, est décisive pour permettre aux personnes de sortir de la pauvreté et de prendre les risques associés à l'innovation et à l'investissement, mais elle est aussi essentielle pour qu'elles se libèrent des handicaps interdépendants qui les maintiennent dans la pauvreté. Étant donné que les risques auxquels les populations rurales pauvres doivent faire face aujourd'hui évoluent et, peut-on penser, augmentent, une meilleure gestion du risque doit devenir un élément central et transversal au sein de l'agenda du développement, en gardant à l'esprit que les individus peuvent être confrontés à des risques différents et les gérer différemment. Aider les personnes à mieux gérer le risque devrait leur permettre de saisir les opportunités qui apparaissent et d'investir leurs ressources de façon plus productive et plus profitable. Comme on l'a noté, c'est là l'un des points forts des approches de l'intensification durable dans le secteur de l'agriculture. C'est également l'un des points forts des arrangements contractuels gagnant-gagnant dans les chaînes de valeur agricoles.

De manière plus générale, toutefois, l'amélioration de la capacité de gestion du risque exige le renforcement des capacités individuelles et collectives des femmes et des hommes ruraux, objectif qui peut être atteint par un accès meilleur et plus adéquat à l'éducation, par des organisations plus fortes et plus efficaces, et par la promotion de l'égalité entre les sexes. Elle exige aussi le renforcement de la base de ressources des femmes et des hommes ruraux pauvres (y compris les jeunes), et de leur capacité d'épargner et d'accumuler des ressources grâce auxquelles ils peuvent mieux faire face aux chocs. Elle exige en outre le développement ou la stimulation du marché pour qu'il fournisse aux petits exploitants et aux populations rurales pauvres des nouvelles technologies de réduction du risque dans les domaines de l'agriculture, de l'approvisionnement en énergie et en eau, et des services, des soins de santé et des services financiers. La protection sociale, en particulier lorsqu'elle est combinée à des investissements portant sur la promotion des opportunités dans les économies rurales, peut aussi renforcer la capacité de gestion du risque des ruraux pauvres, et il conviendrait, à l'avenir, de s'intéresser davantage à ce domaine d'action des pouvoirs publics.



La troisième question méritant une attention transversale est celle du *renforcement des capacités individuelles*, auxquelles il nous semble qu'il faudrait accorder, dans le programme d'action pour le développement rural, une attention plus soutenue que ce ne fut le cas au cours des dernières années. Il conviendrait surtout d'aider les ruraux pauvres – femmes, hommes, jeunes, filles et garçons – à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour tirer parti des nouvelles opportunités offertes dans les zones rurales et au-delà. Au niveau national, il existe une relation directe entre une main-d'œuvre instruite et des niveaux élevés de croissance économique. Dans le secteur de l'économie rurale, le dynamisme et l'innovation – aussi bien dans l'agriculture que dans l'économie non agricole – dépendent de l'existence d'une population possédant des compétences et des connaissances. Pour qu'un individu puisse tirer profit des nouvelles opportunités économiques (et soit mieux en mesure de gérer les risques ou d'y être moins exposé), il est d'une importance capitale qu'il possède les connaissances et la capacité nécessaires pour le faire. Cela se vérifie dans tous les cas, que les opportunités se présentent dans l'agriculture à forte intensité de connaissances, résiliente et durable, dans les marchés agricoles nouveaux ou restructurés, dans l'économie rurale non agricole, ou – pour ceux qui partent en tant que migrants – dans le marché du travail au-delà des zones rurales.

Aider les individus à acquérir le type de connaissances, de compétences et de valeurs qui peuvent réduire leur vulnérabilité et les rendent mieux à même de saisir les opportunités est un domaine prioritaire d'intervention des pouvoirs publics, qui exige une action sur plusieurs fronts. Il faut investir dans l'éducation au-delà du niveau primaire, aider les enfants et les jeunes ruraux à passer de l'enseignement primaire à un niveau supérieur, et veiller à la pertinence de cet enseignement par rapport à leur vie et aux possibilités existantes dans les zones rurales. Il faut aussi mettre l'accent sur l'importance du DCTP et en améliorer l'accessibilité et la valeur pour les populations rurales.

Il s'agit là, dans une large mesure, d'un programme d'action qu'il appartient aux États d'entreprendre. Les ONG et le secteur privé peuvent toutefois jouer un rôle important dans la prestation de services de développement des compétences, et devraient donc être encouragés à participer. Les ONG ont apporté, dans le domaine de l'éducation rurale, de précieuses innovations dont on peut tirer d'importants enseignements; le secteur privé peut déterminer les compétences qu'il souhaite trouver au sein de la population active, et contribuer ensuite à leur développement. En termes de contenu, un programme de DCTP pour les zones rurales doit être très large; il doit cependant s'intéresser spécifiquement à l'agriculture en tant que possibilité d'entreprise exigeant des compétences de gestion modernes. Il est également nécessaire de réorienter les établissements d'enseignement agricole supérieur afin qu'ils puissent former des spécialistes et des conseillers agricoles – femmes et hommes – désireux et capables de travailler avec les agriculteurs et les éleveurs pour les aider à innover. Il est également important de mettre l'accent sur les systèmes consultatifs pour renforcer les synergies entre les capacités d'analyse externes, basées sur des systèmes et spécifiques à des technologies, et les systèmes de connaissances traditionnels propres aux agriculteurs et leurs priorités de production.

La quatrième question concerne le *besoin continu de renforcement des capacités collectives des populations rurales*, notamment par l'intermédiaire de leurs propres organisations de type associatif. Les organisations rurales peuvent apporter à leurs membres confiance en soi, sécurité et pouvoir – autant d'atouts précieux pour surmonter la pauvreté. Ces organisations



ont un rôle clé à jouer dans le programme d'action pour l'agriculture et pour l'économie non agricole – aider les personnes à réduire le risque, à apprendre, à gérer les ressources individuelles et collectives, et à commercialiser leur production. Elles ont aussi un rôle de représentation et de négociation des intérêts des populations rurales dans leurs interactions avec d'autres parties (le secteur privé ou les pouvoirs publics, par exemple) et les tiennent responsables. Les intérêts qu'elles représentent peuvent être économiques (producteurs, travailleurs, entrepreneurs ou autres); spécifiques à un lieu (résidents d'une même communauté ou d'une même zone); ou socioculturels (peuples autochtones, femmes, ou jeunes). Ces organisations sont de types divers: clubs d'épargne féminins, FFS et autres groupes d'apprentissage du même ordre, groupes de cogestion des ressources collectives, associations d'usagers de l'eau, associations et groupements paysans de commercialisation, et organisations nationales de producteurs.

Ces organisations ne sont pas toutes bien gérées, et nombre d'entre elles connaissent des problèmes de gouvernance ou de représentativité – concernant en particulier les femmes, les jeunes et leurs membres les plus pauvres. Néanmoins, elles représentent généralement mieux les intérêts des populations rurales pauvres que ne pourrait le faire une partie extérieure, et elles doivent donc être renforcées pour que cette représentation soit plus efficace. Ce point concerne leurs capacités organisationnelles, notamment en matière financière et de gestion; leurs capacités techniques dans tous les domaines pertinents; leurs capacités de représentation et leur exhaustivité. Il conviendrait aussi de leur accorder davantage d'espace pour qu'elles puissent exercer une influence sur les politiques et participer à la gouvernance des services ruraux et agricoles.

Mettre en œuvre ce programme d'action: le rôle des parties prenantes nationales

Les questions que nous avons recensées n'auront pas toutes la même pertinence dans tous les pays. Cependant, de nombreux pays en développement ou récemment développés se sont attaqués à ces questions et, comme nous l'avons vu tout au long de ce rapport, beaucoup ont des expériences à partager avec les autres. La croissance rapide de la coopération et des investissements Sud-Sud fournit toute une gamme de nouvelles possibilités de promotion de tels échanges.

Toutefois, la question ne concerne pas uniquement les expériences menées au niveau national. Indépendamment de la typologie des pays, des programmes d'action appropriés doivent répondre aux exigences spécifiques des différentes régions et territoires, et être adaptés à la combinaison locale des éléments moteurs de la croissance impulsée par l'agriculture et de la croissance non agricole, à l'environnement de risque local et à l'environnement local en termes de capacités et de gouvernance. Ainsi, les initiatives à prendre par les pouvoirs publics pour guider la croissance vers la réduction de la pauvreté rurale seront différentes dans les zones rurales proches des capitales et d'autres grands centres urbains, à forte densité de population et à conditions agroécologiques favorables, et dans les régions semi-arides, éloignées, faiblement peuplées et avec des niveaux élevés de pauvreté. Le principe de subsidiarité est donc pertinent du point de vue du programme d'action que nous proposons, et il implique la définition et la mise en œuvre d'un programme d'action au niveau le plus



bas possible dans le cadre des politiques nationales, tandis qu'il sera fait appel au niveau supérieur – national ou plus haut – uniquement s'il y a une raison de le faire ou une opportunité d'étendre une expérience réussie. À cet égard, on peut tirer de nombreux enseignements, par exemple, de l'expérience des approches de développement territorial mises en œuvre en Amérique latine et ailleurs au cours des dernières années.

Beaucoup d'éléments, dans le programme d'action décrit ci-dessus, s'inséreront plutôt difficilement dans les mandats et responsabilités des différents ministères, ou dans les catégories générales d'organisation de l'aide au développement. L'amélioration de l'environnement rural, le renforcement de la capacité de gestion du risque des populations rurales, le développement de l'éducation et des compétences et l'organisation des populations rurales sont, en règle générale, des questions qui relèvent théoriquement de la responsabilité de plusieurs ministères, mais qui, dans la pratique, sont souvent mises en avant par quelques-uns d'entre eux, sans consultation avec les autres. Il faudra, pour que ces questions soient portées au premier plan, mener une action décloisonnée entre les différents ministères, mettre fin à la dichotomie entre les politiques et les programmes sociaux et économiques, et faire émerger des champions pour les diverses questions. De manière plus générale, cependant, le programme d'action proposé ici exige de nouvelles formes de collaboration entre différents acteurs. Il implique, par-dessus tout, les femmes et les hommes du monde rural eux-mêmes, à qui il appartient en fin de compte de déterminer – individuellement et collectivement – leurs propres stratégies de vie. Nous avons toutefois souligné, dans tous les chapitres centraux de ce rapport, l'importance des rôles que les autres acteurs – gouvernement, secteur privé et acteurs de la société civile – doivent jouer, que ce soit dans le développement de chaînes de valeur agricoles favorables aux ruraux pauvres, dans l'élaboration de nouveaux services et technologies de gestion du risque, dans l'encouragement à l'innovation et la recherche conjointe de solutions aux problèmes autour de l'intensification durable de l'agriculture, ou dans l'amélioration des possibilités d'éducation en milieu rural.

Les petits exploitants agricoles et leurs organisations, les petites entreprises et les microentreprises, et les grandes sociétés multinationales qui investissent dans la chaîne agroalimentaire font tous partie du secteur privé rural. Ces acteurs s'occupent de leurs entreprises de différentes manières et avec des niveaux variables de rendement et d'efficacité, mais ils créent néanmoins, collectivement, la richesse sur laquelle repose le développement économique. Ils n'ont cependant pas le même pouvoir de marché, ni le même niveau d'accès aux responsables des politiques et aux décideurs, accès qu'ils utilisent généralement à la poursuite de leurs propres intérêts. Nous avons noté, par exemple, que la répartition du pouvoir sur les marchés agricoles et ruraux va souvent à l'encontre des intérêts des petits producteurs et des travailleurs salariés, et peut accroître leurs risques et leurs points vulnérables. Dans certains domaines, toutefois, les choses pourraient être en train de changer dans un sens prometteur. Au cours des dernières années, par exemple, de grandes entreprises du secteur agroalimentaire ont de plus en plus – et en grande partie en réponse aux pressions extérieures – pris conscience de ce que leurs intérêts commerciaux sont mieux servis par une approche à long terme mettant l'accent sur la durabilité sociale et environnementale. Dans certains cas, cela les a conduites à adopter des pratiques commerciales différentes et à accorder davantage d'attention aux préoccupations sociales et environnementales; lorsque cette évolution est réelle plutôt que cosmétique, elle peut apporter un important appui au programme d'action proposé. Un tel changement peut être encouragé par des coalitions de



parties prenantes au développement et favorisé par le biais de la réglementation, et c'est aussi une évolution dont les consommateurs – de plus en plus ceux des pays en développement et pas seulement ceux du Nord – devraient tenir les entreprises pour responsables.

Les gouvernements nationaux doivent déterminer la mesure dans laquelle les questions soulevées dans ce rapport sont pertinentes à leur situation. Si elles sont pertinentes, elles devraient être reflétées dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans les politiques sectorielles et thématiques. Les priorités d'action des pouvoirs publics doivent ensuite être traduites en réalité opérationnelle par leur inclusion dans les plans et budgets d'investissement. Le recours aux subventions et à la fiscalité pour favoriser l'adoption ou décourager l'emploi de certaines technologies ou approches peut être l'une des composantes du programme d'action. Comme nous l'avons mentionné au début, le Consensus (de Washington) sur les limites du rôle des gouvernements est de plus en plus remis en question, et le débat s'amplifie sur le point de savoir ce que pourrait être le juste niveau d'intervention des gouvernements dans l'économie rurale. En fait, la question pourrait ne plus être celle de savoir *si* les politiques ou les investissements de l'État peuvent être nécessaires pour réduire l'environnement de risque auquel sont confrontés les petits exploitants agricoles; la question est plutôt de savoir *comment* ces interventions peuvent poursuivre les priorités des politiques nationales de la manière la plus efficace, la moins coûteuse et la plus durable. Beaucoup dépendra de la capacité du pays de concevoir et de gérer ce type d'initiatives, et de son engagement à assurer une bonne gouvernance.

Enfin, la société civile se renforce et se diversifie dans de nombreux pays, et un nombre croissant de groupes d'intérêts créent des organisations qui représentent leurs intérêts (les producteurs ruraux, par exemple, ou les femmes) ou qui traduisent leurs préoccupations dans un certain nombre de domaines (sécurité des aliments, éthique d'entreprise, dégradation de l'environnement ou, simplement, pauvreté rurale). Certains groupes mènent activement des activités de développement, tandis que d'autres effectuent des recherches et des activités de plaidoyer. Tous ont un rôle à jouer dans la promotion du programme d'action proposé ici. Il existe un besoin très pressant d'organisations efficaces qui puissent créer des opportunités pour les populations rurales pauvres dans le secteur de l'agriculture et dans l'économie non agricole: travailler avec les jeunes; promouvoir une meilleure gestion du risque; assurer l'enseignement et la formation lorsque l'État est absent; et appuyer les organisations des populations rurales pauvres. De même, les pouvoirs publics et le secteur privé sont plus sensibles aux besoins des citoyens lorsqu'ils y sont poussés: il y a là un rôle clé pour la société civile, qui doit plaider pour l'amélioration des politiques publiques et du comportement des entreprises et, le cas échéant, dénoncer la corruption au sein du gouvernement et les malversations au sein des entreprises.

Appuyer ce programme d'action: le rôle de la communauté internationale du développement

À la suite de la crise alimentaire, dont l'évocation a constitué l'introduction de ce rapport, la communauté internationale des donateurs a pris un certain nombre d'initiatives démontrant sa résolution à soutenir les efforts menés par les pays en développement pour promouvoir l'agriculture (et notamment l'agriculture paysanne) et le développement rural. Le Cadre



d'action global élaboré par l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, lancée en 2009, en sont un témoignage au plan mondial. D'autres initiatives ont été prises, avant ou après la crise, également au plan régional dans certains cas. Dans le même temps, la communauté internationale a manifesté un engagement – toutefois pas encore très vigoureux – à soutenir les efforts entrepris par les pays en développement pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, par exemple par le biais de l'Accord de Copenhague en vertu de la CCNUCC.

L'investissement consacré à l'agriculture et à l'économie rurale non agricole de façon plus générale demeure toutefois encore bien inférieur aux niveaux requis, et la dynamique créée par ces initiatives récentes doit être maintenue et amplifiée, de manière à assurer un flux durable de financement du développement du secteur rural et à offrir des solutions gagnant-gagnant pour l'atténuation des effets du changement climatique et pour les populations rurales pauvres. Le présent rapport esquisse un projet de programme d'action qui non seulement reflète l'engagement croissant de la communauté internationale, mais offre également une réalité opérationnelle potentielle et une base de développement d'initiatives concrètes. Il est également aligné sur le travail déjà amorcé par les organismes de développement sur des questions comme l'amélioration des liaisons entre les petits agriculteurs et d'autres petits producteurs ruraux et les marchés, ou le pilotage de mécanismes de RSE, ou encore l'appui à la microfinance rurale. On peut également citer l'intérêt que certains organismes ont déjà manifesté pour des thèmes comme l'intensification durable de l'agriculture, la jeunesse, la formation professionnelle, la création d'emplois ruraux, les filets de sécurité productifs et les énergies durables³⁴⁸.

Dans la mise en œuvre de ce programme d'action, deux questions capitales doivent retenir l'attention. Premièrement, la distorsion du régime mondial des échanges de produits agricoles, dont les racines résident dans les subventions à l'agriculture des pays de l'OCDE, reste un problème majeur. Il ne fonctionne pas dans l'intérêt des producteurs ruraux pauvres des pays en développement, et nombre d'entre eux s'en trouvent en fait appauvris. Une activité de plaidoyer fondée sur une recherche rigoureuse est nécessaire pour éclairer les débats sur les politiques internationales et les négociations sur les accords commerciaux concernant les produits agricoles, et pour définir les conditions dans lesquelles les petits producteurs ruraux sont intégrés dans des marchés dynamiques, et leurs perspectives du point de vue de la sécurité alimentaire, en tant que producteurs ou que consommateurs. Mais surtout, et de la part des pays de l'OCDE en particulier, il existe un besoin réel d'une plus grande cohérence entre les engagements internationaux et les politiques d'aide, d'une part, et les positions sur les questions commerciales de l'autre. Deuxièmement, l'architecture de l'aide mondiale actuelle, en général, et le programme d'efficacité de l'aide, en particulier, n'ont pas encore fait preuve de grands succès dans le secteur agricole ou en termes de réduction de la pauvreté rurale³⁴⁹, et il est impératif de réformer l'un et l'autre pour qu'ils puissent mieux répondre aux défis fondamentaux présentés dans ce rapport. Il conviendrait maintenant, comme point de départ, de promouvoir le programme d'action préconisé dans ce rapport dans des forums mondiaux comme les prochaines conférences de la CCNUCC, et le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui se tiendra à Séoul, en République de Corée, en 2011.

Il demeure toujours urgent pour les donateurs de travailler ensemble sur les questions clés. Des instances telles que le Forum mondial de la recherche agricole ou le Forum mondial



pour le conseil rural, récemment créé, offrent également aux parties prenantes intéressées par ces questions clés d'importantes possibilités de poursuivre en commun des aspects de ce programme d'action. Tout aussi important, des questions négligées ou faiblement prioritaires comme l'enseignement rural doivent être abordées de nouveau par la communauté des donateurs et se traduire par une augmentation des investissements. Une partie de ce soutien doit être fournie au plan mondial, par exemple, pour appuyer les travaux de recherche que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, récemment réformé, consacre à la mise au point d'un système agricole durable, et pour financer des formes de RSE dont les petits exploitants agricoles et les communautés rurales pauvres puissent tirer profit. Une certaine aide peut aussi être fournie par l'intermédiaire d'organisations régionales ou sous-régionales, pour des initiatives régionales comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, lancé par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, et pour le partage de connaissances et d'expériences. La plus grande partie de l'aide sera toutefois nécessaire au niveau des pays et au niveau inférieur, en fonction de la répartition spatiale des facteurs de la croissance rurale et de la réduction de la pauvreté rurale. Le rôle et le degré d'engagement de la communauté du développement seront certes déterminés par le contexte spécifique du pays, mais le principe premier du programme d'efficacité de l'aide – celui de l'appropriation par le pays – doit demeurer primordial.

Dans certains pays, la première étape pourrait consister à contribuer à l'établissement d'une compréhension partagée de la signification du programme d'action dans les conditions propres au pays, et à développer une appropriation nationale. D'autres actions peuvent jouer ici un rôle: apporter un appui à des activités pilotes à partir desquelles tirer des enseignements, s'engager dans un plaidoyer sur les politiques publiques avec les autorités nationales et appuyer au sein de la société civile les voix faibles ou disparates afin qu'elles participent aux processus nationaux existants et qu'elles puissent, dans ce cadre, mieux exprimer leurs positions. Dans les pays où la mise en œuvre du programme d'action suscite déjà un intérêt, l'appui de la communauté du développement peut, dans nombre de cas, s'inscrire dans les priorités, systèmes et processus nationaux existants. Les organisations de développement devront prendre en charge les rôles suivants: piloter les nouvelles approches et méthodes de travail comme itinéraires d'apprentissage; appuyer l'analyse et la réforme des politiques; et travailler avec les pouvoirs publics pour tirer les enseignements d'initiatives à petite échelle et les aider à appliquer à plus grande échelle les expériences réussies, parfois par l'intermédiaire de programmes d'ampleur nationale.

Comme on l'a mentionné ci-dessus, le programme d'action exigera le recours à des méthodes de travail correspondant difficilement aux approches habituelles, sectorielles et fondées sur des programmes adoptées dans de nombreux pays en développement. On a déjà noté que les groupes de donateurs auront à travailler avec les gouvernements afin d'explorer la meilleure manière d'appuyer les programmes et les initiatives qui ne s'inscrivent pas facilement dans les mandats des différents ministères. Très souvent, de nouvelles formes de collaboration devront être mises en œuvre entre différents ministères et, au-delà des pouvoirs publics, avec des organisations représentant les intérêts divers des populations rurales pauvres et du secteur privé. Les éléments moteurs, les risques et les opportunités de développement dans les zones rurales du monde en développement sont spécifiques au contexte – tel a été l'un des leitmotifs de ce rapport. À cet égard, aborder le programme



d'action proposé exige, de la part de toutes les parties prenantes, une culture de l'innovation et de l'apprentissage, et une volonté de renoncer aux schémas généraux préétablis et aux catégorisations à grande échelle. La participation au programme d'action proposé suppose la réunion de conditions préalables, et notamment entretenir une culture d'apprentissage et d'opportunités concrètes de partage des expériences, innover et transposer les succès à une plus grande échelle. C'est cette complexité même qui renferme les clés à la fois des promesses et des risques auxquels doivent aujourd'hui faire face les ruraux pauvres, et c'est en partant de la reconnaissance de cette complexité que toutes les parties prenantes doivent aujourd'hui commencer à recentrer leurs efforts sur le développement rural.

Une décennie après le début du nouveau millénaire, le monde compte environ un milliard de ruraux pauvres. Pourtant, comme nous l'avons noté au début du rapport, l'évolution des circonstances mise en lumière, peut-être de la manière la plus évidente, par la récente crise des prix alimentaires montre qu'il existe de bonnes et parfois nouvelles raisons d'espérer que la pauvreté rurale pourra être durablement réduite, si l'on cultive de nouvelles opportunités de croissance rurale et si l'environnement de risque est amélioré. Il est parfaitement évident que cela suppose une approche plus globale de la croissance rurale, dans laquelle aussi bien l'agriculture – notamment une agriculture plus durable, plus moderne et profitable – que l'économie rurale non agricole ont un rôle à jouer. Ce rapport a mis en lumière, autour de cette approche globale, un programme d'action qui doit faire l'objet d'une appropriation et d'une adaptation à différents contextes. Toutefois, le rapport a également précisé que la mise en œuvre de ce programme d'action nécessite un effort collectif, et notamment de nouveaux partenariats et de nouvelles méthodes de travail entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations des populations rurales, la communauté internationale du développement jouant, selon les besoins, le rôle d'appui ou d'intermédiaire. Si toutes ces parties prenantes le veulent assez fortement, la pauvreté rurale peut être considérablement réduite. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le présent d'un milliard de ruraux et la perspective de sécurité alimentaire pour tous, mais aussi le monde rural et les opportunités qu'il renferme et qui constitueront l'héritage de la génération rurale de demain.



Annexes



Annexes

Annexe 1 Évolution de la pauvreté rurale par région, 1988-2008

Date	Asie et Pacifique ^a	Asie de l'Est	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Afrique subsaharienne	Amérique latine et Caraïbes	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Monde en développement ^b
Population totale (en millions de personnes)								
La plus proche de 1988	2 673	1 121	1 128	419	458	421	238	3 791
La plus proche de 1998	3 143	1 264	1 374	498	603	499	299	4 544
La plus proche de 2008	3 543	1 349	1 616	569	777	567	361	5 247
Population rurale (en millions de personnes)								
La plus proche de 1988	1 962	827	837	293	333	129	124	2 548
La plus proche de 1998	2 129	828	984	311	412	128	143	2 812
La plus proche de 2008	2 188	763	1 112	307	497	122	161	2 968
Incidence de la pauvreté (% de personnes vivant avec <2 USD/jour)								
La plus proche de 1988	80,1	83,6	80,3	66,6	74,8	23,1	16,1	69,1
La plus proche de 1998	67,9	61,4	76,2	60,7	77,2	21,3	25,3	61,2
La plus proche de 2008	55,0	36,3	71,1	53,5	75,6	14,3	17,2	51,2
Incidence de l'extrême pauvreté (% de personnes vivant avec <1,25 USD/jour)								
La plus proche de 1988	52,5	54,0	52,2	47,8	52,3	13,6	4,6	45,1
La plus proche de 1998	39,0	34,4	44,6	35,0	57,9	10,8	5,2	36,1
La plus proche de 2008	26,8	15,9	38,5	18,5	52,5	7,2	4,0	27,0
Incidence de la pauvreté rurale (% de personnes vivant avec <2 USD/jour)								
La plus proche de 1988	90,5	98,4	85,2	76,5	75,2	42,4	32,7	83,2
La plus proche de 1998	82,4	76,1	86,8	87,7	86,7	44,3	30,7	78,6
La plus proche de 2008	60,5	34,8	80,4	62,0	87,2	19,9	11,7	60,9
Incidence de l'extrême pauvreté (% de personnes vivant avec <1,25 USD/jour)								
La plus proche de 1988	59,1	63,6	55,9	52,2	51,7	25,7	9,5	54,0
La plus proche de 1998	49,7	44,1	53,8	52,7	64,9	21,8	6,6	48,4
La plus proche de 2008	31,4	15,3	45,2	25,6	61,6	8,8	3,6	34,2
Number of rural people in poverty (<2 USD/jour, en millions de personnes)								
La plus proche de 1988	1 775	814	713	225	251	55	41	2 121
La plus proche de 1998	1 754	630	854	273	357	57	44	2 212
La plus proche de 2008	1 325	266	894	190	433	24	19	1 801
Nombre de ruraux vivant dans la pauvreté (<1,25 USD/jour, en millions de personnes)								
La plus proche de 1988	1 160	526	468	153	172	33	12	1 377
La plus proche de 1998	1 057	365	530	164	268	28	10	1 362
La plus proche de 2008	687	117	503	78	306	11	6	1 010
Pourcentage de ruraux parmi les personnes extrêmement pauvres (<1,25 USD/jour)								
La plus proche de 1988	82,6	86,8	79,4	76,6	71,8	57,6	99,0	80,5
La plus proche de 1998	86,4	84,0	86,5	94,2	76,6	51,9	61,3	82,9
La plus proche de 2008	72,5	54,3	80,7	74,5	75,0	26,5	40,1	71,6

^a Regroupe les chiffres concernant l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, ainsi que le Pacifique, pour lequel il n'y a pas de ventilation dans ce tableau

^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



NOTES

Composition des régions géographiques**Asie et Pacifique**

- Asie de l'Est: Chine, République populaire démocratique de Corée
- Asie du Sud: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, République islamique d'Iran, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka
- Asie du Sud-Est: Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Thaïlande, Viet Nam
- Pacifique: Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga

Afrique subsaharienne

- Afrique australe: Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland
- Afrique de l'Est: Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Rwanda, Seychelles, Somalie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
- Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
- Afrique du Centre: Angola, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe

Amérique latine et Caraïbes

- Amérique centrale: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama
- Amérique du Sud: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)
- Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Barbade, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Maroc, Oman, Soudan, Tunisie
- Moyen-Orient: Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Turquie, Yémen

Méthodologie

Il existe des estimations nationales, régulières et comparables, de l'incidence de la pauvreté (c'est-à-dire le pourcentage de la population totale vivant dans la pauvreté), mesurée en utilisant les seuils de pauvreté internationaux de 1,25 USD/personne/jour et 2 USD/personne/jour. Les données disponibles les plus récentes dans les bases de données des indicateurs du développement dans le monde et des indices du développement humain remontent à 2005 pour la plupart des pays. Toutefois, en général, ces données ne sont pas ventilées de manière à fournir des estimations des incidences de la pauvreté *rurale* et de la pauvreté *urbaine*¹.

À l'échelon du pays et pour une année donnée, l'incidence de la pauvreté rurale mesurée en utilisant les seuils de pauvreté internationalement reconnus ($PauvR_{USD}$) dépend donc de: a) l'information disponible sur l'incidence de la pauvreté nationale mesurée en utilisant les seuils de pauvreté internationalement reconnus

1 Des estimations sont disponibles sur PovcalNet: l'outil de mesure de la pauvreté en ligne, mis au point par le Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale, mais pour quelques pays seulement:

<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet>.



($PauvN_{USD}$); et b) le taux d'incidence de la pauvreté rurale mesurée en utilisant les seuils de pauvreté nationaux ($PauvR_{Nat}/PauvN_{Nat}$), et est calculée comme suit: $PauvR_{USD} = PauvN_{USD} \times PauvR_{Nat}/PauvN_{Nat}$.

Pour tous les pays sur lesquels des données étaient disponibles et pour chaque décennie, les estimations de la pauvreté les plus récentes de la décennie ont été utilisées, en puisant dans les données démographiques des indicateurs du développement dans le monde de 1989, 1998 et 2008².

Toutefois, toutes ces données ne sont pas disponibles pour tous les pays et toutes les périodes, ce qui signifie que, à l'échelon régional (et sous-régional), les incidences de la pauvreté sont des moyennes pondérées (la pondération étant liée à la population) des incidences nationales disponibles, pour les dates les plus proches de 1988, 1998 et 2008. Les estimations du nombre de ruraux vivant aux seuils de pauvreté de 2 USD/jour et 1,25 USD/jour à l'échelon régional sont calculées, quant à elles, en multipliant la population rurale par l'incidence de la pauvreté rurale aux deux seuils de pauvreté différents. Dans le cas de la région Asie et Pacifique, les différentes moyennes pondérées de l'échelon régional et de l'échelon sous-régional entraînent une légère incohérence entre les nombres de ruraux vivant dans la pauvreté.

Les calculs reposent aussi sur deux hypothèses importantes. La première est que les taux d'incidence de la pauvreté rurale selon les enquêtes nationales restent les mêmes avec le seuil de pauvreté de 1,25 USD/jour. Ravallion, Chen et Sangraula (2007)³ ont montré que cette approximation était relativement exacte pour le seuil de pauvreté de 2 USD/jour mais susceptible d'être moins satisfaisante pour celui de 1,25 USD/jour. Les seuils de pauvreté urbaine étant souvent plus élevés que les seuils de pauvreté rurale, une telle hypothèse peut conduire à *sous-estimer* l'incidence de la pauvreté rurale mesurée en utilisant le seuil de pauvreté de 1,25 USD/jour. La deuxième hypothèse est que les définitions des populations urbaines et rurales sont cohérentes d'un pays à l'autre, et que les rapports des seuils de pauvreté urbaine sur les seuils de pauvreté rurale sont constants dans les régions. Ce n'est pas le cas, mais les variations intrarégionales sont relativement limitées.

2 Avec les exceptions suivantes: a) Indonésie: les incidences de la pauvreté rurale et urbaine mesurées selon les normes nationales, proviennent de Maksum, C. (2004), "Official poverty measurement in Indonésie"; b) Chine: l'incidence de la pauvreté urbaine mesurée selon les normes nationales provient de la Banque asiatique de développement (2004), "Poverty profile of the People's Republic of China". Les données proviennent du Bureau national des statistiques de Chine. Aucune donnée n'ayant été trouvée pour les années 1980, les estimations reposent sur le taux d'incidence de la pauvreté urbaine de 1991. L'incidence de la pauvreté nationale provient de l'organisation des enquêtes rurales du Bureau national des statistiques (2004), "Statistiques de la pauvreté en Chine". Les données sont calculées en fonction du seuil de pauvreté antérieur à 2000 par souci de cohérence.

3 Ravallion, M., Chen, S. et Sangraula, P. 2007. New evidence on the urbanization of global poverty. Document de travail 4199, Banque mondiale, Washington, D.C.



Annexe 2 Annexe statistique

TABLEAU 1 Performance macroéconomique et agricole

Variable	PIB par habitant en dollars des États-Unis (2000)			Croissance moyenne du PIB par habitant (% par an)		
Source	Indicateurs du développement dans le monde (IDM)			Calculée à partir des IDM		
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
Afghanistan
Afrique du Sud	3 223	2 975	3 764	-0,9	-0,4	2,8
Algérie	1 834	1 752	2 191	-0,2	-0,2	1,2
Angola	838	634	1 357	0,6	-1,6	3,1
Antigua-et-Barbuda	.	8 531	12 047	7,8	1,2	3,5
Argentine	6 373	8 213	9 915	-2,8	3,4	1,0
Bangladesh	245	312	462	1,2	2,8	2,1
Barbade	8 469	9 552	9 761	0,9	1,9	0,8
Belize	2 082	2 865	3 802	2,4	3,1	2,4
Bénin	313	325	359	-0,2	1,4	0,5
Bhoutan	422	702	1 247	6,7	4,9	5,6
Bolivie (État plurinational de)	838	1 022	1 174	-2,0	1,5	0,2
Botswana	2 183	3 186	4 440	7,5	3,8	5,7
Brésil	3 516	3 645	4 448	-0,4	1,0	1,6
Burkina Faso	183	213	263	0,9	2,3	1,7
Burundi	153	114	111	1,3	-3,1	0,3
Cambodge	.	251	512	.	4,8	7,5
Cameroun	828	612	710	0,5	-1,1	1,1
Cap-Vert	839	1 085	1 632	3,6	3,6	3,0
Chili	2 773	4 826	6 229	2,2	4,8	2,6
Chine	373	827	1 963	7,8	9,3	8,0
Colombie	2 097	2 475	3 018	1,6	0,7	1,9
Comores	430	376	370	0,3	-1,0	-0,1
Congo	1 167	1 049	1 214	2,1	-0,7	1,7
Costa Rica	3 003	3 862	5 195	-0,1	2,7	1,8
Côte d'Ivoire	695	649	530	-3,2	-0,8	-1,2
Cuba	3,9	.
Djibouti	1 177	782	849	5,5	2,0	2,3
Dominique	2 965	3 726	4 323	0,4	4,2	2,2
Équateur	1 312	1 383	1 746	-0,5	0,0	1,6
Égypte	1 075	1 322	1 784	2,8	2,3	2,9
El Salvador	1 525	2 114	2 676	-1,6	3,5	1,0
Érythrée	.	212	147	.	3,7	-1,8
Éthiopie	135	118	190	-0,8	-0,1	1,1
Fidji	1 634	2 000	2 195	0,2	1,4	1,0
Gabon	4 331	4 825	4 157	-0,9	-1,1	-0,2
Gambie	336	309	374	-0,1	-0,5	0,6
Ghana	212	247	327	-0,8	1,6	0,6
Grenade	2 607	3 478	4 698	4,8	3,3	2,7
Guatemala	1 413	1 673	1 908	-1,5	1,7	0,6
Guinée	335	362	417	0,2	0,9	0,7
Guinée-Bissau	169	149	128	3,0	-0,3	-0,6
Guinée équatoriale	573	1 570	8 692	-2,4	17,3	8,7
Guyana	635	927	950	-2,9	4,9	-0,6
Haïti	638	451	410	-2,6	-3,0	-1,6
Honduras	1 066	1 151	1 450	-0,5	0,9	1,0
Îles Salomon	1 045	1 296	1 165	3,5	-0,1	1,5
Inde	297	419	724	3,4	3,6	3,7
Indonésie	534	777	1 083	4,5	2,9	3,9
Iran (République islamique d')	1 122	1 528	2 228	-0,9	2,1	1,7



Valeur ajoutée agricole (% du PIB) IDM			Croissance de la valeur ajoutée agricole (% par an) Calculée à partir des IDM		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
.	.	37,5	.	.	4,9
5,8	3,8	3,3	2,6	2,0	2,8
12,2	12,5	8,7	3,2	4,2	6,2
15,9	13,0	10,1	0,4	-0,3	16,5
4,2	4,1	3,3	-0,6	1,6	2,0
9,0	5,6	9,4	1,4	3,2	3,9
31,1	25,4	19,1	2,5	3,2	3,2
6,5	5,8	3,7	-2,1	-0,1	-2,7
22,3	16,9	12,3	3,7	6,1	3,5
34,4	38,2	32,2	4,3	5,9	4,5
38,0	31,6	18,7	5,6	1,7	2,2
17,2	14,7	13,6	1,5	3,1	3,1
6,0	3,3	1,7	2,3	-1,0	-0,4
10,1	5,5	6,7	2,7	3,2	4,7
29,6	39,2	33,3	3,0	6,3	7,0
54,2	46,3	34,8	3,5	-1,5	-1,9
.	46,3	34,6	.	3,8	5,3
24,7	25,3	19,6	2,7	4,8	3,6
17,6	11,6	8,1	1,2	3,1	1,3
8,9	6,1	4,2	5,7	2,8	5,7
25,7	17,6	11,3	6,2	3,8	4,2
17,4	14,3	8,8	3,0	-1,8	3,0
39,5	40,9	45,8	4,0	2,8	2,0
13,9	11,0	5,0	3,6	0,8	.
13,0	12,8	7,3	3,6	4,1	3,3
32,0	24,1	23,7	1,1	3,7	1,3
.	6,2
28,5	18,8	17,6	4,1	-1,1	-0,7
17,0	8,7	10,6	0,4	2,5	4,3
.	.	7,0	4,4	-1,2	4,6
19,0	17,1	14,1	2,7	3,1	3,4
17,4	12,9	13,2	-1,3	1,3	3,7
.	25,5	24,3	.	0,8	12,3
53,9	52,6	42,7	1,9	2,5	7,0
19,5	16,8	13,2	3,3	0,9	-0,8
10,1	7,0	4,6	0,8	2,3	2,1
31,1	28,4	28,5	1,0	4,5	3,1
49,6	36,0	32,2	0,4	3,3	3,0
17,9	7,8	6,8	0,0	-1,0	-0,2
25,8	23,4	10,5	1,3	2,8	3,0
23,5	22,0	7,9	4,2	4,2	4,3
58,1	62,4	55,5	6,0	4,0	4,6
62,0	21,7	2,0	.	.	4,2
26,0	34,6	31,0	-1,0	6,0	1,1
.	22,2	27,9	0,2	1,4	.
21,2	19,1	12,5	2,8	2,7	4,1
28,9	37,5	31,7	.	2,7	6,2
30,5	26,0	17,6	3,5	2,8	3,3
22,5	18,1	14,4	3,7	2,0	3,4
23,2	17,3	10,1	5,1	3,4	5,4



TABLEAU 1 Performance macroéconomique et agricole (cont.)

Variable	PIB par habitant en dollars des États-Unis (2000)			Croissance moyenne du PIB par habitant (% par an)		
	Indicateurs du développement dans le monde (IDM)			Calculée à partir des IDM		
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
Iraq	.	935	.	.	25,6	.
Jamaïque	2 869	3 457	3 792	1,6	1,0	0,5
Jordanie	1 991	1 708	2 372	-1,6	1,0	1,5
Kenya	441	415	464	0,4	-1,0	0,7
Lesotho	308	406	525	1,5	2,1	3,0
Liban	3 967	4 568	5 726	-9,2	5,1	-0,2
Libéria	539	149	148	-10,5	4,5	-1,4
Madagascar	286	246	271	-2,1	-1,3	-1,0
Malaisie	2 322	3 654	5 155	3,2	4,6	3,7
Malawi	134	152	165	-1,9	1,6	0,5
Maldives	.	2 109	3 656	.	6,2	4,9
Mali	204	232	295	-1,5	1,4	1,0
Maroc	1 185	1 309	1 770	1,7	0,9	2,2
Mauritanie	429	411	480	-0,9	0,1	0,2
Maurice	2 303	3 499	4 929	4,9	4,0	3,8
Mexique	4 712	5 513	6 591	-0,2	1,9	1,3
Mozambique	174	225	365	-0,5	2,5	1,4
Myanmar	.	.	.	-0,5	5,8	4,6
Namibie	1 912	2 032	2 692	-2,1	1,6	3,0
Népal	170	212	256	2,4	2,5	1,8
Nicaragua	725	715	903	-3,6	1,3	-0,7
Niger	206	177	180	-2,8	-1,7	-1,4
Nigéria	339	365	487	-1,5	0,0	0,7
Oman	6 605	8 141	10 019	4,5	1,9	4,0
Ouganda	172	236	348	-0,1	3,4	1,1
Pakistan	447	520	678	3,5	1,4	2,6
Panama	2 791	3 838	5 587	-0,6	3,0	2,3
Papouasie-Nouvelle- Guinée	628	695	680	-1,3	1,6	0,3
Paraguay	1 369	1 448	1 518	-0,2	-0,6	1,0
Pérou	2 064	2 035	2 923	-2,7	2,2	1,0
Philippines	864	929	1 225	-0,8	0,8	1,1
République arabe syrienne	1 004	1242	1 289	-1,1	2,5	1,4
République centrafricaine	285	244	230	-1,4	-0,8	-0,9
République démocratique du Congo	234	100	99	-2,1	-8,2	-2,6
République démocratique populaire lao	197	295	475	1,7	3,6	3,3
République dominicaine	1 922	2 518	3 667	5,8	7,1	5,9
République populaire démocratique de Corée
République-Unie de Tanzanie	256	257	362	2,1	0,0	1,4
Rwanda	245	219	313	-1,1	1,6	1,7
Sainte-Lucie	2 762	4 245	4 748	6,0	1,6	3,0
Saint-Kitts-et-Nevis	4 718	7 592	9 469	6,1	3,6	4,1
Saint-Vincent- et-les Grenadines	2 143	2 918	4 350	5,4	3,2	3,7
Samoa	1 149	1 237	1 714	0,7	1,8	1,5
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	471	455	530	-0,3	0,3	0,2



Valeur ajoutée agricole (% du PIB) IDM			Croissance de la valeur ajoutée agricole (% par an) Calculée à partir des IDM		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
.	11,4	8,6	.	4,2	-3,6
.	8,1	5,3	2,5	-0,5	-0,1
6,9	3,1	3,6	7,1	0,2	6,1
29,9	31,2	21,3	3,7	1,6	3,6
25,3	17,5	7,2	3,3	0,1	-2,3
.	6,9	5,5	.	2,9	0,5
38,1	78,6	54,0	.	.	.
33,5	30,6	25,2	2,2	1,8	2,1
20,1	13,3	10,2	3,2	0,9	3,4
50,0	35,6	34,3	1,5	10,3	1,1
.	.	.	7,6	2,0	2,5
45,0	46,5	36,5	2,5	2,0	5,2
17,7	20,2	15,5	6,2	5,0	6,3
32,7	31,2	12,5	2,1	0,6	0,7
14,7	8,8	4,5	2,3	-1,3	2,2
7,9	5,3	3,8	1,3	1,5	2,2
42,9	30,8	28,3	5,5	3,3	7,8
57,4	59,1	48,4	1,4	6,0	10,3
12,4	11,0	9,1	2,3	4,5	0,7
50,9	39,9	33,7	4,6	2,5	3,3
.	22,9	19,3	.	5,9	2,8
35,4	42,6	40,0	1,5	2,8	7,1
.	.	30,7	.	.	5,8
3,8	2,8	1,9	.	4,1	2,6
56,7	42,1	22,7	2,6	3,7	2,7
26,0	27,3	20,4	4,1	4,5	2,8
9,5	7,4	6,4	3,0	3,4	4,4
32,0	35,5	33,3	2,2	4,6	1,5
29,6	17,6	22,9	4,1	2,4	6,4
10,3	9,0	6,6	2,6	5,2	3,6
23,0	16,9	14,9	1,2	1,9	3,8
31,8	30,6	20,0	3,1	6,7	4,4
48,2	53,3	53,5	1,2	3,7	1,5
29,8	47,5	41,1	2,5	0,7	1,2
60,6	53,3	39,9	4,9	4,7	3,2
24,9	17,5	11,9	5,3	3,4	4,1
.
46,0	44,8	45,3	.	3,2	4,9
39,2	45,5	34,6	0,6	4,2	4,6
16,2	8,6	4,0	8,0	-3,5	-9,2
9,7	4,2	2,6	-2,7	1,2	-0,1
17,6	10,8	8,1	10,2	0,5	-2,6
.	19,2	10,8	.	0,4	-1,9
.	.	16,8	.	.	5,4
21,2	19,4	14,9	2,7	2,9	1,5



TABLEAU 1 Performance macroéconomique et agricole (cont.)

Variable	PIB par habitant en dollars des États-Unis (2000)			Croissance moyenne du PIB par habitant (% par an)		
	Indicateurs du développement dans le monde (IDM)			Calculée à partir des IDM		
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
Seychelles	4 824	7 343	8 267	2,4	3,1	2,5
Sierra Leone	247	165	262	-1,3	-4,6	0,4
Somalie	.	.	.	1,5	.	.
Sri Lanka	541	799	1 199	2,8	4,3	3,5
Soudan	265	332	532	-0,1	3,1	2,1
Suriname	1 929	1982	2 662	-1,9	-0,7	0,7
Swaziland	1 039	1257	1 559	4,5	1,5	2,4
Tchad	192	178	251	2,6	-0,7	1,5
Thaïlande	1 154	1827	2 645	6,0	3,6	4,3
Togo	278	266	245	-2,3	-0,4	-0,8
Tonga	1 294	1472	1664	2,1	2,3	1,5
Trinité-et-Tobago	4 907	5706	10 981	-3,4	2,6	1,9
Tunisie	1 418	1876	2760	1,1	3,1	2,9
Turquie	3 152	4022	5240	3,2	2,0	2,8
Uruguay	5 452	7281	8788	-0,5	2,5	1,6
Venezuela (République bolivarienne du)	5 195	5132	5 963	-1,8	0,1	0,1
Viet Nam	210	364	647	2,3	5,9	3,6
Yémen	447	513	558	.	1,5	.
Zambie	413	308	387	-2,0	-2,0	-0,8
Zimbabwe	608	680	450	0,8	-0,6	-1,1
Asie et Pacifique	403	684	1 306	5,0	5,7	5,1
Asie de l'Est	360	798	1 894	7,8	9,3	8,0
Asie du Sud	345	471	760	2,9	3,2	3,3
Asie du Sud-Est	703	996	1 426	3,0	3,5	3,6
Océanie	819	913	904	-0,7	1,5	0,5
Afrique subsaharienne	565	520	632	-0,7	-0,6	0,6
Afrique australe	2 981	2 814	3 583	-0,5	-0,1	2,9
Afrique de l'Est	253	254	314	-0,1	0,3	0,7
Afrique de l'Ouest	338	349	422	-1,4	0,2	0,4
Afrique du Centre	504	370	524	-0,7	-4,7	-0,5
Amérique latine et Caraïbes	3 528	3 992	4 838	-0,5	1,6	1,4
Amérique centrale	3 904	4 568	5 450	-0,5	1,9	1,2
Amérique du Sud	3 491	3 887	4 727	-0,7	1,4	1,4
Caraïbes	1 876	2 159	2 901	1,4	2,7	2,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 645	1 864	2 476	1,6	3,8	2,3
Afrique du Nord	1 091	1 227	1 639	1,4	1,8	2,3
Moyen-Orient	2 527	2 675	3 739	1,9	6,2	2,4



Valeur ajoutée agricole (% du PIB) IDM			Croissance de la valeur ajoutée agricole (% par an) Calculée à partir des IDM		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	Années 1980	Années 1990	Années 2000
4,7	2,6	2,3	0,4	0,3	1,1
46,0	61,8	42,9	3,0	-12,9	5,7
69,3	.	.	3,6	.	.
26,3	21,1	13,4	2,9	1,9	2,5
41,5	46,3	25,8	3,6	6,9	2,6
10,9	9,6	5,2	0,7	-0,1	2,1
16,1	13,3	8,1	2,0	1,1	1,0
36,8	40,8	23,0	2,1	6,9	3,3
16,2	10,8	11,8	3,9	1,8	2,9
33,6	35,0	43,7	4,9	3,0	2,9
38,0	29,5	27,5	-0,1	1,6	1,4
2,9	2,2	0,4	7,2	2,2	-6,9
11,8	12,7	10,0	5,3	3,6	2,5
17,8	13,6	9,5	1,2	1,5	0,6
12,0	8,0	10,8	0,3	2,4	3,4
6,8	5,4	4,0	2,4	1,8	3,8
46,3	25,8	20,3	2,7	4,3	3,7
24,2	20,3	14,3	.	5,2	0,4
17,4	21,1	21,2	2,8	6,2	2,1
16,4	21,8	19,1	4,4	4,0	-8,1
26,0	19,4	13,2	4,5	3,2	3,8
25,7	17,6	11,3	6,2	3,8	4,2
28,9	24,8	16,9	3,7	3,1	3,4
22,0	16,0	13,8	3,1	2,1	3,5
28,3	30,0	27,0	2,3	3,7	1,6
18,1	16,8	16,4	2,5	2,8	4,7
6,1	4,1	2,9	2,6	2,0	2,5
31,4	29,6	27,4	2,9	3,0	4,3
33,8	31,1	29,1	1,9	2,8	5,1
22,5	22,4	14,8	2,2	2,9	6,0
9,9	6,7	6,5	2,3	2,2	3,8
8,9	6,5	4,6	1,4	1,9	2,6
10,2	6,5	7,3	2,5	2,4	4,2
17,0	12,5	8,8	5,0	2,4	3,2
17,5	15,0	11,1	2,5	3,3	2,6
17,2	17,7	13,5	3,7	4,2	4,2
17,7	13,4	9,4	1,5	2,5	1,1



TABLEAU 2 Population et agriculture

Variable	Population totale (en millions de personnes)		Croissance de la population totale (%)	Population rurale (en millions de personnes)		Croissance de la population rurale (%)
	Source	Rapport sur la pauvreté rurale (RPR) 1992	IDM (en italiques: estimations ONU 2009)	Calculée à partir du RPR 1992 et des IDM	RPR 1992	IDM (en italiques: estimations ONU 2009)
Période	1988	La plus proche de 2008	1988-2008	1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Afghanistan	14,89	28,15	89	11,86	21,87	84
Afrique du Sud	33,73	48,69	44	16,54	19,11	16
Algérie	23,84	34,36	44	13,40	11,95	-11
Angola	9,46	18,02	91	6,93	7,80	13
Antigua-et-Barbuda	0,08	0,09	3	0,06	0,06	4
Argentine	31,54	39,88	26	4,54	3,19	-30
Bangladesh	109,63	160,00	46	95,50	116,58	22
Barbade	0,26	0,26	-1	0,15	0,15	6
Belize	0,18	0,31	77	0,09	0,15	74
Bénin	4,45	8,66	95	2,70	5,09	89
Bhoutan	1,45	0,69	-53	1,28	0,45	-65
Bolivie (État plurinational de)	6,92	9,68	40	3,46	3,33	-4
Botswana	1,20	1,90	59	0,94	0,77	-18
Bésil	144,43	191,97	33	35,57	27,68	-22
Burkina Faso	8,53	15,21	78	7,81	12,23	57
Burundi	5,15	8,07	57	4,82	7,23	50
Cambodge	9,04	14,56	61	7,90	11,42	45
Cameroun	10,69	18,90	77	5,70	8,17	43
Cap-Vert	0,36	0,50	39	0,15	0,20	36
Chili	12,75	16,76	31	1,93	1,94	0
Chine	1 081,23	1 325,64	23	853,76	754,29	-12
Colombie	30,57	44,53	46	9,42	11,36	21
Comores	0,49	0,64	32	0,36	0,46	30
Congo	1,89	3,62	92	1,11	1,40	26
Costa Rica	2,87	4,53	58	1,37	1,66	21
Côte d'Ivoire	11,61	20,59	77	6,41	10,55	65
Cuba	10,15	11,25	11	2,67	2,74	3
Djibouti	0,38	0,07	-81	0,08	0,02	-76
Dominique	0,07	0,07	1	0,03	0,02	-42
Équateur	10,20	13,48	32	4,58	4,64	1
Égypte	51,55	81,53	58	26,90	46,70	74
El Salvador	5,03	6,13	22	2,83	2,41	-15
Érythrée	3,05	4,93	62	2,57	3,91	52
Éthiopie	44,76	80,71	80	39,24	66,99	71
Fidji	0,73	0,84	15	0,42	0,40	-4
Gabon	1,09	1,45	32	0,62	0,22	-65
Gambie	0,81	1,66	105	0,64	0,72	14
Ghana	14,16	23,35	65	9,58	11,67	22
Grenade	0,10	0,11	6	0,04	0,07	78
Guatemala	8,68	13,68	58	5,11	7,03	38
Guinée	6,54	9,83	50	4,96	6,45	30
Guinée-Bissau	0,95	1,58	67	0,74	1,11	49
Guinée équatoriale	0,42	0,66	57	0,24	0,40	64
Guyana	1,01	0,76	-24	0,67	0,55	-18
Haïti	6,26	9,78	56	4,45	5,20	17
Honduras	4,83	7,24	50	2,80	3,77	35
Îles Salomon	0,30	0,51	68	0,27	0,42	53
Inde	819,48	1 139,96	39	598,61	803,22	34
Indonésie	175,11	228,25	30	128,18	110,79	-14



% de population rurale sur la population totale		Population agricole (en millions de personnes)		Croissance de la population agricole (%)	% de population agricole sur la population rurale	
Calculée à partir du RPR 1992	IDM	RPR 1992	FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992 et de FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992	Calculée à partir de FAOSTAT
1988	La plus proche de 2008	1988	La plus proche de 2007	1988-2007	1988	La plus proche de 2007
80	.	8,35	16,00	.	70	.
49	39	7,17	5,34	-26	43	28
56	35	5,99	7,41	24	45	62
73	43	6,68	12,29	84	96	158
69	70	0,01	0,02	260	9	30
14	8	3,42	3,23	-6	75	101
87	73	76,59	76,11	-1	80	65
56	60	0,02	0,01	-58	13	5
49	48	0,06	0,07	20	71	49
61	59	2,81	3,96	41	104	78
88	66	1,32	0,63	-52	103	140
50	34	2,94	3,88	32	85	116
78	40	0,77	0,81	5	83	105
25	14	36,99	23,06	-38	104	83
91	80	7,24	13,56	87	93	111
93	90	4,72	7,03	49	98	97
87	78	6,70	9,61	43	85	84
53	43	6,73	8,32	24	118	102
41	40	0,16	0,09	-42	106	45
15	12	1,73	2,33	35	90	120
79	57	744,78	836,59	12	87	111
31	26	8,83	7,26	-18	94	64
73	72	0,39	0,59	51	109	127
59	39	1,13	1,22	8	102	87
48	37	0,73	0,76	4	53	46
55	51	6,70	8,28	24	104	78
26	24	2,04	1,56	-24	77	57
21	26
42	31	0,02	0,01	-42	73	73
45	34	3,28	2,86	-13	72	62
52	57	21,40	24,00	12	80	51
56	39	1,94	1,70	-12	68	70
84	79	.	3,58	.	.	92
88	83	33,89	62,07	83	86	93
57	48	0,29	0,31	6	71	78
56	15	0,76	0,42	-45	123	192
79	44	0,66	1,24	88	104	172
68	50	7,27	12,48	72	76	107
41	69	0,03	0,02	-12	61	30
59	51	4,55	5,83	28	89	83
76	66	4,94	7,80	58	100	121
79	70	0,75	1,24	64	101	112
58	61	0,20	0,43	117	80	106
66	72	0,23	0,12	-49	35	22
71	53	3,84	5,87	53	86	113
58	52	2,80	2,07	-26	100	55
90	82	0,14	0,34	143	52	82
73	70	520,11	579,80	11	87	72
73	49	80,83	88,28	9	63	80



TABLEAU 2 Population et agriculture (cont.)

Variable	Population totale (en millions de personnes)		Croissance de la population totale (%)	Population rurale (en millions de personnes)		Croissance de la population rurale (%)
	Source	Rapport sur la pauvreté rurale (RPR) 1992	IDM (en italiques: estimations ONU 2009)	Calculée à partir du RPR 1992 et des IDM	RPR 1992	IDM (en italiques: estimations ONU 2009)
Période	1988	La plus proche de 2008	1988-2008	1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Iran (République islamique d')	53,12	71,96	35	24,61	22,70	-8
Iraq	17,67	30,75	74	4,80	10,37	116
Jamaïque	2,44	2,69	10	1,19	1,26	5
Jordanie	3,05	5,91	94	1,02	1,27	26
Kenya	23,08	38,53	67	18,01	30,21	68
Lesotho	1,68	2,02	20	1,36	1,50	10
Liban	2,77	4,14	49	0,48	0,54	12
Libéria	2,40	3,79	58	1,38	1,51	9
Madagascar	11,24	19,11	70	8,58	13,47	57
Malaisie	16,56	26,99	63	9,82	8,00	-19
Malawi	7,88	14,28	81	6,80	11,59	70
Maldives	0,20	0,31	54	0,16	0,19	20
Mali	8,83	12,71	44	7,19	8,62	20
Maroc	23,91	31,23	31	12,68	13,73	8
Mauritanie	1,92	3,20	67	1,17	1,89	62
Maurice	1,08	1,27	18	0,62	0,73	17
Mexique	84,88	106,35	25	24,24	24,25	0
Mozambique	14,85	21,78	47	11,32	13,76	22
Myanmar	39,95	49,19	23	30,27	33,16	10
Namibie	1,31	2,13	63	0,95	1,35	41
Népal	18,24	28,58	57	16,63	23,65	42
Nicaragua	3,62	5,68	57	1,50	2,46	63
Niger	6,69	14,67	119	5,48	12,24	124
Nigéria	105,44	151,32	44	70,11	78,14	11
Oman	1,40	2,79	100	1,26	0,79	-37
Ouganda	17,22	31,66	84	15,50	27,55	78
Pakistan	115,04	166,04	44	79,33	106,00	34
Panama	2,32	3,39	46	1,07	0,91	-15
Papouasie- Nouvelle-Guinée	3,81	6,45	69	3,23	5,64	75
Paraguay	4,04	6,23	54	2,17	2,47	14
Pérou	21,26	28,84	36	6,56	8,25	26
Philippines	59,51	90,35	52	34,99	31,69	-9
République arabe syrienne	11,63	21,23	83	5,72	9,72	70
République centrafricaine	2,77	4,42	60	1,53	2,72	78
République démocratique du Congo	33,74	64,21	90	20,82	42,40	104
République démocratique populaire lao	3,87	6,21	61	3,19	4,29	34
République dominicaine	7,02	9,84	40	2,85	3,05	7
République populaire démocratique de Corée	21,90	23,86	9	7,44	8,90	20
République-Unie de Tanzanie	25,43	42,48	67	19,93	31,64	59
Rwanda	6,75	9,72	44	6,28	7,94	26
Sainte-Lucie	0,13	0,17	28	0,07	0,12	68
Saint-Kitts-et-Nevis	0,06	0,05	-11	0,03	0,03	19
Saint-Vincent- et-les Grenadines	0,11	0,11	1	0,09	0,06	-33



% de population rurale sur la population totale		Population agricole (en millions de personnes)		Croissance de la population agricole (%)	% de population agricole sur la population rurale	
Calculée à partir du RPR 1992	IDM	RPR 1992	FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992 et de FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992	Calculée à partir de FAOSTAT
1988	La plus proche de 2008	1988	La plus proche de 2007	1988-2007	1988	La plus proche de 2007
46	32	15,01	16,58	11	61	73
27	34	3,88	1,89	-51	81	.
49	47	0,75	0,50	-33	63	40
33	22	0,20	0,42	111	20	33
78	78	17,96	27,23	52	100	90
81	75	1,36	0,82	-40	100	54
17	13	0,27	0,09	-65	56	17
58	40	1,70	2,31	37	122	153
76	70	8,71	13,33	53	102	99
59	30	5,31	3,60	-32	54	45
86	81	6,06	10,77	78	89	93
80	62	0,13	0,06	-52	81	33
81	68	7,23	9,53	32	101	111
53	44	9,13	8,73	-4	72	64
61	59	1,25	1,60	27	108	85
58	58	0,26	0,11	-55	41	16
29	23	26,51	21,03	-21	109	87
76	63	12,21	16,81	38	108	122
76	67	19,18	33,46	74	63	101
73	63	0,77	0,91	18	81	67
91	83	16,77	26,32	57	101	111
41	43	1,44	0,97	-33	96	40
82	83	5,89	11,85	101	108	97
66	52	69,04	40,23	-42	98	51
90	28	0,59	0,84	43	47	106
90	87	14,11	23,05	63	91	84
69	64	62,07	76,32	23	78	72
46	27	0,60	0,64	7	56	71
85	87	2,63	4,78	82	81	85
54	40	1,96	1,91	-2	90	77
31	29	8,02	7,18	-11	122	87
59	35	28,25	31,33	11	81	99
49	46	2,95	4,33	47	52	45
55	61	1,79	2,82	57	117	104
62	66	22,59	36,72	63	108	87
83	69	2,80	4,60	64	88	107
41	56	2,59	1,23	-53	91	40
34	37	7,74	5,98	-23	104	67
78	74	20,45	30,90	51	103	98
93	82	6,19	8,50	37	99	107
55	72	0,04	0,04	-17	58	29
51	68	0,00	0,01	267	11	33
80	53	0,03	0,02	-30	38	40



TABLEAU 2 Population et agriculture (cont.)

Variable	Population totale (en millions de personnes)		Croissance de la population totale (%)	Population rurale (en millions de personnes)		Croissance de la population rurale (%)
	Rapport sur la pauvreté rurale (RPR) 1992	IDM <i>(en italiques:</i> estimations ONU 2009)	Calculée à partir du RPR 1992 et des IDM	RPR 1992	IDM <i>(en italiques:</i> estimations ONU 2009)	Calculée à partir du RPR 1992 et des IDM
Période	1988	La plus proche de 2008	1988-2008	1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Samoa	0,17	0,18	8	0,13	0,14	8
Sao Tomé-et-Principe	0,11	0,16	52	0,07	0,06	-8
Sénégal	6,96	12,21	75	4,35	7,04	62
Seychelles	0,07	0,09	29	0,03	0,04	36
Sierra Leone	3,95	5,56	41	2,74	3,46	26
Somalie	7,10	8,95	26	4,63	5,68	23
Sri Lanka	16,83	20,16	20	13,26	17,11	29
Soudan	23,83	41,35	74	18,73	23,39	25
Suriname	0,39	0,52	31	0,21	0,13	-38
Swaziland	0,74	1,17	58	0,51	0,88	71
Tchad	5,40	11,07	105	3,73	8,11	117
Thaïlande	54,16	67,39	24	42,54	44,93	6
Togo	3,25	6,46	98	2,47	3,75	52
Tonga	0,12	0,10	-11	0,09	0,08	-16
Trinité-et-Tobago	1,24	1,34	8	0,41	1,16	185
Tunisie	7,82	10,33	32	3,62	3,46	-4
Turquie	53,67	73,91	38	28,24	23,15	-18
Uruguay	3,08	3,33	8	0,46	0,26	-44
Venezuela (République bolivarienne du)	18,76	27,94	49	1,97	1,87	-5
Viet Nam	64,21	86,21	34	50,61	62,21	23
Yémen	7,54	23,05	206	5,81	15,99	175
Zambie	7,87	12,62	60	3,68	8,15	121
Zimbabwe	9,12	12,46	37	6,72	7,81	16
Asie et Pacifique	2 679,53	3 542,57	33	2 014,08	2 188,14	14
Asie de l'Est	1 103,13	1 349,50	22	861,20	763,19	-11
Asie du Sud	1 148,88	1 615,84	41	841,24	1 111,77	33
Asie du Sud-Est	422,40	569,14	36	307,50	306,50	2
Océanie	5,12	8,08	61	4,14	6,67	66
Afrique subsaharienne	476,55	777,10	66	338,06	496,75	54
Afrique australe	38,65	55,91	45	20,30	23,61	18
Afrique de l'Est	185,51	307,39	65	149,16	237,19	60
Afrique de l'Ouest	186,83	291,30	58	127,85	164,67	35
Afrique du Centre	65,57	122,50	88	40,75	71,28	85
Amérique latine et Caraïbes	425,27	566,97	34	122,60	122,22	5
Amérique centrale	112,41	147,31	32	39,02	42,64	13
Amérique du Sud	284,93	383,92	35	71,55	65,66	-4
Caraïbes	27,93	35,74	31	12,02	13,92	25
Moyen-Orient et Afrique du Nord	228,68	360,56	63	122,65	161,06	47
Afrique du Nord	130,96	198,79	53	75,33	99,23	40
Moyen-Orient	97,72	161,77	79	47,32	61,83	60



% de population rurale sur la population totale		Population agricole (en millions de personnes)		Croissance de la population agricole (%)	% de population agricole sur la population rurale	
Calculée à partir du RPR 1992	IDM	RPR 1992	FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992 et de FAOSTAT	Calculée à partir du RPR 1992	Calculée à partir de FAOSTAT
1988	La plus proche de 2008	1988	La plus proche de 2007	1988-2007	1988	La plus proche de 2007
77	77	0,02	0,05	148	16	37
65	39	0,08	0,09	24	109	147
62	58	5,50	8,47	54	126	120
43	46	0,05	0,06	21	179	160
69	62	2,52	3,34	33	92	97
65	63	5,12	5,85	14	111	103
79	85	8,75	8,79	0	66	51
79	57	14,90	22,00	48	80	94
53	25	0,07	0,09	33	32	69
70	75	0,50	0,35	-29	97	40
69	73	4,13	7,32	77	111	90
79	67	33,53	29,10	-13	79	65
76	58	2,29	3,49	52	93	93
79	75	0,01	0,03	114	15	39
33	87	0,10	0,09	-6	25	8
46	34	2,04	2,17	6	56	63
53	31	24,73	15,77	-36	88	68
15	8	0,43	0,34	-21	94	134
11	7	2,13	1,94	-9	108	104
79	72	39,80	55,50	39	79	89
77	69	4,83	9,30	93	83	58
47	65	5,50	8,02	46	149	98
74	63	.	7,28	.	.	93
75	62	1 681,11	1 904,18	14	63	54
78	57	752,51	842,58	12	68	62
73	69	709,10	800,62	13	62	49
73	54	216,40	255,46	24	51	45
81	83	3,10	5,52	82	61	68
71	64	316,21	432,49	49	70	57
53	42	10,57	8,22	-19	47	30
77	74	135,61	225,17	60	74	71
68	57	125,95	129,47	29	67	44
62	58	44,08	69,63	62	67	57
29	22	118,13	96,65	-12	28	17
35	29	38,63	33,08	-11	34	22
25	17	70,03	54,20	-18	25	14
43	46	9,47	9,38	21	35	26
54	44	90,89	96,95	22	40	29
58	50	53,46	64,31	23	41	32
50	36	37,44	32,65	19	39	23



TABLEAU 3 Pauvreté, faim et inégalité

Variables	Incidence de la pauvreté <1,25 USD/jour (% de la population totale)				% de personnes vivant avec moins de 2 USD/jour			
	Intensité de la pauvreté, avec un seuil de pauvreté de 1,25 USD/jour (%)				Intensité de la pauvreté, avec un seuil de pauvreté de 2 USD/jour (%)			
Source	IDM (exceptions en caractères italiques: PovCalNet)				IDM			
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
Afghanistan
Afrique du Sud	.	26,2	.	.	.	42,9	.	.
Algérie	6,6	6,8	.	.	23,8	23,6	.	.
Angola	.	54,3	.	.	.	70,2	.	.
Antigua-et-Barbuda
Argentine	2,0	2,0	4,5	1,0	2,0	8,9	11,3	3,6
Bangladesh	.	59,3	49,6	13,1	.	87,4	81,3	33,8
Barbade
Belize
Bénin	.	.	47,3	15,7	.	.	75,3	33,5
Bhoutan	.	.	26,2	7,0	.	.	49,5	18,8
Bolivie (État plurinational de)	.	18,9	19,6	9,7	.	29,9	30,3	15,5
Botswana	35,6	.	.	.	54,7	.	.	.
Bésil	17,7	11,0	5,2	1,3	30,5	22,5	12,7	4,1
Burkina Faso	.	70,0	56,5	20,3	.	87,6	81,2	39,2
Burundi	.	86,4	81,3	36,4	.	95,4	93,4	56,0
Cambodge	.	.	25,8	6,1	.	.	57,8	20,1
Cameroun	.	51,5	32,8	10,2	.	74,4	57,7	23,6
Cap-Vert	.	.	20,6	5,9	.	.	40,2	14,9
Chili	10,5	2,0	2,0	0,5	23,4	7,5	2,4	0,5
Chine	54,0	35,6	15,9	4,0	83,6	61,4	36,3	12,2
Colombie	.	16,5	16,0	5,7	.	29,7	27,9	11,9
Comores	.	.	46,1	20,8	.	.	65,0	34,2
Congo	.	.	54,1	22,8	.	.	74,4	38,8
Costa Rica	10,4	4,0	2,4	0,5	21,5	11,1	8,6	2,3
Côte d'Ivoire	13,8	24,1	23,3	6,8	35,1	49,1	46,8	17,6
Cuba
Djibouti
Dominique	12,2	5,9	5,0	0,9	27,2	15,7	15,1	4,3
Équateur	12,2	14,9	4,7	1,2	22,3	27,7	12,8	4,0
Égypte	.	2,5	2,0	0,5	.	26,3	18,4	3,5
El Salvador	15,9	13,5	11,0	4,8	24,7	25,4	20,5	8,9
Érythrée
Éthiopie	.	55,6	39,0	9,6	.	86,4	77,5	28,8
Fidji
Gabon	.	.	4,8	0,9	.	.	19,6	5,0
Gambie	.	66,7	34,3	12,1	.	82,0	56,7	24,9
Ghana	50,6	39,1	30,0	10,5	79,0	63,3	53,6	22,3
Grenade
Guatemala	52,5	15,6	11,7	3,5	70,4	29,8	24,3	8,9
Guinée	.	.	70,1	32,2	.	.	87,2	50,2
Guinée-Bissau	.	.	48,8	16,5	.	.	77,9	34,8
Guinée équatoriale
Guyana	.	7,7	.	.	.	16,8	.	.
Haiti	.	.	54,9	28,2	.	.	72,1	41,8
Honduras	43,5	15,6	18,2	8,2	61,6	29,2	29,7	14,1
Îles Salomon
Inde	53,6	44,7	41,6	10,5	83,8	78,3	75,6	29,5
Indonésie	68,1	47,7	21,4	.	83,7	78,3	75,6	.



Sous-alimentation (% de personnes dont les besoins énergétiques ne sont pas couverts)		Évolution de la sous- alimentation	Retard de croissance (% de moins de 5 ans avec un SD <-2 du ratio taille/âge moyen de la population de référence)		Évolution du retard de croissance	Coefficient de Gini			Indice sexo- spéci- fique ^a
FAOSTAT		Calculée à partir de FAOSTAT	IDM		Calculée à partir des IDM	IDM			OCDE
1990-1992	2004-2006	1990-1992/ 2004-2006	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	1998-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	2009
.	.	.	.	59,3	0,582
.	0,58	.	0,087
.	.	.	23,6	.	.	0,40	0,35	.	0,190
66,0	44,0	-22,0	61,7	.	.	.	0,59	.	.
12,0	27,0	15,0
.	.	.	.	8,2	.	0,45	0,50	0,50	0,004
36,0	26,0	-10,0	61,8	47,8	-14,0	.	0,31	0,31	0,245
.
5,0
28,0	19,0	-9,0	0,39	0,189
.	.	.	47,7	0,47	0,163
24,0	23,0	-1,0	33,1	32,5	-0,6	.	0,58	0,58	0,010
20,0	26,0	6,0	29,1	.	.	0,54	0,61	.	0,081
10,0	6,0	-4,0	13,5	7,1	-6,4	0,61	0,59	0,55	0,019
14,0	9,0	-5,0	45,5	43,1	-2,4	.	0,47	0,40	0,162
44,0	63,0	19,0	63,1	.	.	.	0,42	0,33	0,107
38,0	25,0	13,0	58,6	39,5	19,1	.	.	.	0,022
34,0	23,0	-11,0	36,7	35,4	-1,3	.	0,47	.	0,217
12,0	14,0	2,0
7,0	.	.	.	2,1	.	0,56	0,56	0,52	0,020
.	0,42	0,218
15,0	10,0	-5,0	18,1	16,2	-1,9	.	0,58	0,58	0,013
40,0	51,0	11,0	41,4	0,64	.
40,0	21,0	-19,0	.	31,2	.	.	.	0,47	.
.	0,34	0,48	0,47	0,007
15,0	14,0	-1,0	31,5	40,1	8,6	0,37	0,44	.	0,137
5,0	0,016
60,0	31,0	-29,0
.	.	.	13,9	.	.	0,50	0,49	0,50	.
24,0	13,0	-11,0	.	29,0	.	0,50	0,54	0,54	0,009
.	.	.	34,9	23,8	-11,1	.	0,30	0,32	0,218
.	.	.	.	24,6	.	0,49	0,52	0,50	0,008
67,0	66,0	1,0	44,4	0,136
71,0	44,0	-27,0	57,4	50,7	-6,7	.	0,30	0,30	0,233
8,0	0,055
5,0	0,41	0,219
20,0	29,0	9,0	24,1	27,6	3,5	.	0,50	0,47	0,178
34,0	8,0	-26,0	31,3	28,0	-3,3	0,35	0,41	0,43	0,113
14,0	23,0	9,0
14,0	16,0	2,0	53,1	.	.	0,58	0,56	0,54	0,032
19,0	16,0	-3,0	34,3	39,3	5,0	.	.	0,43	0,228
20,0	31,0	11,0	36,1
.	.	.	42,6	35,0	-7,6	.	.	.	0,176
18,0	6,0	-12,0	13,8	.	.	.	0,45	.	.
63,0	58,0	-5,0	28,3	29,7	1,4
19,0	12,0	-7,0	43,3	29,9	-13,4	0,57	0,53	0,55	0,033
25,0	9,0	-16,0
24,0	22,0	-2,0	51,0	47,9	-3,1	.	.	0,37	0,318
19,0	16,0	-3,0	42,4	28,6	-13,8	.	.	0,39	0,128

^a Indice sexospécifique – échelle de 0 à 1: 0 = pas d'inégalité; 1 = égalité totale



TABLEAU 3 **Pauvreté, faim et inégalité** (cont.)

Variables	Incidence de la pauvreté <1,25 USD/jour (% de la population totale)				Intensité de la pauvreté, avec un seuil de pauvreté de 1,25 USD/jour (%)			
Source	IDM (exceptions en caractères italiques: PovCalNet)				IDM			
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
Iran (République islamique d')	4,2	2,0	2,0	0,5	13,8	8,3	8,0	1,8
Iraq
Jamaïque	4,0	2,0	2,0	0,5	13,4	6,2	5,8	0,9
Jordanie	2,0	2,0	2,0	0,5	2,0	11,5	3,5	0,6
Kenya	.	19,6	19,7	6,1	.	42,7	39,9	15,1
Lesotho	44,3	47,6	43,4	20,8	62,2	61,1	62,2	33,0
Liban
Libéria	.	.	83,7	40,8	.	.	94,8	59,5
Madagascar	.	82,3	67,8	26,5	.	93,1	89,6	46,9
Malaisie	2,4	2,0	2,0	0,5	11,9	6,8	7,8	1,4
Malawi	.	83,1	73,9	32,3	.	93,5	90,4	51,8
Maldives
Mali	.	.	51,4	18,8	.	.	77,1	36,5
Maroc	8,4	6,8	2,5	0,5	28,6	24,4	13,9	3,1
Mauritanie	41,3	23,4	.	.	64,6	48,3	.	.
Maurice
Mexique	7,7	8,0	2,0	0,5	17,3	19,1	4,8	1,0
Mozambique	.	81,3	74,7	35,4	.	92,9	90,0	53,5
Myanmar
Namibie
Népal	78,1	68,4	55,1	19,7	93,4	88,1	77,6	37,8
Nicaragua	.	21,8	15,8	5,2	.	38,5	31,8	12,3
Niger	.	.	65,9	28,1	.	.	85,6	46,6
Nigéria	53,9	68,5	64,4	29,6	76,9	86,4	83,9	46,9
Oman
Ouganda	68,7	60,5	51,5	19,1	85,9	82,7	75,6	36,3
Pakistan	66,5	48,1	22,6	4,3	89,1	83,2	60,3	18,7
Panama	.	7,2	9,5	3,1	.	15,2	17,8	7,1
Papouasie-Nouvelle-Guinée	.	35,8	.	.	.	57,4	.	.
Paraguay	5,8	19,6	6,4	2,7	19,4	30,2	14,2	5,5
Pérou	2,0	8,6	7,9	1,9	5,2	19,9	18,5	5,9
Philippines	30,5	21,6	22,6	5,5	56,9	43,8	45,0	16,3
République arabe syrienne
République centrafricaine	.	.	62,4	28,3	.	.	81,9	45,3
République démocratique du Congo	.	.	59,2	25,3	.	.	79,5	42,4
République démocratique populaire lao	.	49,3	44,0	12,1	.	79,9	76,8	31,0
République dominicaine	54,2	35,5	16,8	38,6
République populaire démocratique de Corée
République-Unie de Tanzanie	.	88,5	.	.	.	96,6	.	.
Rwanda	63,3	76,6	.	.	88,3	90,3	.	.
Sainte-Lucie	.	20,9	.	.	.	40,5	.	.
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Samoa



Sous-alimentation (% de personnes dont les besoins énergétiques ne sont pas couverts)		Évolution de la sous- alimentation	Retard de croissance (% de moins de 5 ans avec un SD <-2 du ratio taille/âge moyen de la population de référence)		Évolution du retard de croissance	Coefficient de Gini			Indice sexo- spéci- fique ^a
FAOSTAT		Calculée à partir de FAOSTAT	IDM		Calculée à partir des IDM	IDM			OCDE
1990-1992	2004-2006	1990-1992/ 2004-2006	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	1998-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	2009
.	0,47	0,44	0,38	0,304
.	.	.	28,3	27,5	-0,8	.	.	.	0,275
11,0	5,0	-6,0	8,3	4,5	-3,8	0,43	0,44	0,46	0,048
.	.	.	11,1	.	.	0,36	0,36	0,38	.
33,0	30,0	-3,0	37,0	35,8	-1,2	.	0,43	0,48	0,137
15,0	15,0	0,0	53,0	45,2	-7,8	0,56	0,63	0,52	.
.
30,0	38,0	8,0	45,3	39,4	-5,9	.	.	0,53	0,227
.	.	.	55,5	52,8	-2,7	.	0,42	0,47	0,070
.	0,47	0,49	0,38	.
45,0	29,0	-16,0	54,6	52,5	-2,1	.	0,50	0,39	0,143
9,0	7,0	-2,0	46,7
14,0	10,0	-4,0	36,2	38,5	2,3	.	.	0,39	0,339
5,0	.	.	.	23,1	.	0,39	0,39	0,41	0,053
10,0	8,0	-2,0	.	.	.	0,44	0,37	.	0,150
7,0	6,0	-1,0	0,010
.	.	.	21,7	15,5	-6,2	0,55	0,49	0,48	.
59,0	37,0	-22,0	45,3	47,0	1,7	.	0,44	0,47	0,200
44,0	17,0	-27,0	40,8	40,6	-0,2	.	.	.	0,046
29,0	19,0	10,0	29,5	29,6	-0,1	.	.	.	0,075
21,0	16,0	-5,0	61,1	49,3	-11,8	.	0,38	0,47	0,167
52,0	21,0	-31,0	30,5	.	.	.	0,54	0,52	0,023
38,0	28,0	-10,0	47,0	54,8	7,8	.	.	0,44	0,176
15,0	8,0	-7,0	.	43,0	.	0,39	0,47	0,43	0,220
.	.	.	12,9
19,0	15,0	-4,0	45,0	.	.	0,44	0,43	0,43	0,187
22,0	23,0	1,0	.	.	.	0,33	0,29	0,31	0,283
18,0	17,0	-1,0	21,5	.	.	.	0,49	0,55	.
.	0,51	.	0,209
16,0	12,0	-4,0	.	.	.	0,40	0,57	0,53	0,002
28,0	13,0	-15,0	31,6	.	.	0,46	0,46	0,50	0,012
21,0	15,0	-6,0	.	33,8	.	0,41	0,46	0,44	0,008
.
47,0	41,0	-6,0	44,6	0,44	0,184
29,0	75,0	46,0	0,44	0,204
27,0	19,0	-8,0	48,2	.	.	.	0,35	0,33	0,036
27,0	21,0	-6,0	.	25,6	0,040
.
.	.	.	48,3	44,4	-3,9	.	0,35	.	0,112
45,0	40,0	-5,0	48,3	51,7	3,4	0,29	0,47	.	0,169
9,0	8,0	-1,0	0,43	.	.
10,0	15,0	5,0
18,0	6,0	-12,0
9,0

^a Indice sexospécifique – échelle de 0 à 1: 0 = pas d'inégalité; 1 = égalité totale



TABLEAU 3 **Pauvreté, faim et inégalité** (cont.)

Variables	Incidence de la pauvreté <1,25 USD/jour (% de la population totale)				Intensité de la pauvreté, avec un seuil de pauvreté de 1,25 USD/jour (%)			
Source	IDM (exceptions en caractères italiques: PovCalNet)				IDM			
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	.	54,1	33,5	10,8	.	79,4	60,3	24,6
Seychelles
Sierra Leone	62,8	.	53,4	20,3	75,0	.	76,1	37,5
Somalie
Sri Lanka	20,0	16,3	13,9	2,6	51,6	46,7	39,7	11,8
Soudan
Suriname	.	15,5	.	.	.	27,2	.	.
Swaziland	.	78,6	62,8	29,4	.	89,3	81,0	45,8
Tchad	.	.	61,9	25,6	.	.	83,3	43,9
Thaïlande	17,2	2,0	2,0	0,5	40,9	20,0	11,5	2,0
Togo	.	.	38,7	11,4	.	.	69,3	27,9
Tonga
Trinité-et-Tobago	2,0	.	.	.	8,6	.	.	.
Tunisie	5,9	2,5	.	.	19,0	12,8	.	.
Turquie	2,0	.	2,7	0,9	7,7	.	9,0	2,6
Uruguay	.	2,0	2,0	0,5	.	3,1	4,2	0,6
Venezuela (République bolivarienne du)	6,5	14,0	3,5	1,2	17,9	23,9	10,2	3,2
Viet Nam	.	49,7	21,5	4,6	.	78,2	48,4	16,2
Yémen	.	12,9	17,5	4,2	.	36,3	46,6	14,8
Zambie	.	55,4	64,3	32,8	.	74,8	81,5	48,3
Zimbabwe
Asie et Pacifique	52,5	39,0	26,8	7,8	80,1	67,9	55,0	21,5
Asie de l'Est	54,0	34,4	15,9	4,0	83,6	61,4	36,3	12,2
Asie du Sud	52,2	44,6	38,5	9,7	80,3	76,2	71,1	27,4
Asie du Sud-Est	47,8	35,0	18,5	11,5	66,6	60,7	53,5	26,9
Océanie	.	35,8	.	.	.	57,4	.	.
Afrique subsaharienne	52,3	57,9	52,5	21,3	74,8	77,2	75,6	37,9
Afrique australe	40,4	28,3	50,5	23,9	58,8	44,7	69,1	37,7
Afrique de l'Est	67,1	63,0	48,4	17,9	86,6	82,6	74,7	34,9
Afrique de l'Ouest	49,7	60,0	55,3	23,6	72,9	79,7	76,7	40,0
Afrique du Centre	.	52,8	53,9	22,3	.	72,4	75,0	38,6
Amérique latine et Caraïbes	13,6	10,8	7,2	2,3	23,1	21,3	14,3	5,9
Amérique centrale	13,6	9,6	4,8	1,6	24,3	21,2	9,9	3,3
Amérique du Sud	12,6	10,7	6,7	2,0	22,7	21,4	14,5	5,2
Caraïbes	36,8	27,5	31,6	22,1	12,1	8,3	57,6	35,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4,6	5,2	4,0	1,0	16,1	25,3	17,2	4,3
Afrique du Nord	7,3	4,3	2,1	0,5	25,2	24,4	17,2	3,4
Moyen-Orient	2,0	10,6	6,0	1,6	7,4	31,1	17,1	5,2



Sous-alimentation (% de personnes dont les besoins énergétiques ne sont pas couverts)		Évolution de la sous- alimentation		Retard de croissance (% de moins de 5 ans avec un SD <-2 du ratio taille/âge moyen de la population de référence)		Évolution du retard de croissance		Coefficient de Gini			Indice sexo- spéci- fique ^a
FAOSTAT		Calculée à partir de FAOSTAT		IDM		Calculée à partir des IDM		IDM			OCDE
1990-1992	2004-2006	1990-1992/ 2004-2006		La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	1998-2008		La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	2009
15,0	5,0	-10,0		35,2
28,0	25,0	-3,0		29,5	20,1	-9,4		.	0,41	0,39	0,110
11,0	8,0	-3,0	
45,0	46,0	1,0		38,4	46,9	8,5		0,63	.	0,43	0,342
.	.	.		.	42,1
27,0	21,0	-6,0		18,4	.	.		0,32	0,35	.	0,059
31,0	20,0	-11,0		47,6	0,678
11,0	7,0	-4,0		14,5	.	.		.	0,53	.	.
12,0	18,0	6,0		36,6	.	.		.	0,61	.	0,157
59,0	38,0	-21,0		45,0	44,8	-0,2		.	.	0,40	0,322
29,0	17,0	-12,0		.	15,7	.		0,44	0,44	0,42	0,011
45,0	37,0	-8,0		29,8	0,34	0,203
.
11,0	10,0	-1,0		5,3	.	.		0,43	.	.	0,023
.		0,40	0,41	.	0,019
.	.	.		19,1	15,6	-3,5		0,44	.	0,43	.
5,0	.	.		.	13,9	.		.	0,45	0,46	0,010
10,0	12,0	2,0		.	.	.		0,53	0,50	0,43	0,010
28,0	13,0	-15,0		43,4	35,8	-7,6		.	0,36	0,38	0,030
30,0	32,0	2,0		59,3	.	.		.	0,33	0,38	0,327
40,0	45,0	5,0		48,6	.	.		.	0,53	0,51	0,219
40,0	39,0	-1,0		33,7	35,8	2,1		.	0,50	.	0,187
25,0	20,7	-4,1		50,3	44,0	-5,6		0,40	0,37	0,39	0,229
.	0,42	0,210
25,0	22,4	-2,6		52,2	48,3	-4,5		0,38	0,33	0,36	0,300
25,0	15,8	-8,4		43,3	31,0	-10,5		0,43	0,42	0,40	0,067
12,7	9,0	-16,0		0,51	.	0,191
34,0	29,4	-4,6		45,4	43,2	-1,5		0,39	0,44	0,42	0,183
19,6	19,6	5,5		37,8	37,3	-7,8		0,55	0,58	0,52	0,088
46,1	34,9	-11,9		46,7	44,5	-3,0		0,40	0,37	0,40	0,164
20,0	12,9	-7,2		36,0	41,1	1,6		0,39	0,45	0,42	0,201
38,4	55,7	16,6		47,8	38,3	-1,0		.	0,52	0,44	0,219
14,7	10,7	-4,9		20,6	13,5	-5,4		0,55	0,54	0,52	0,016
20,4	15,0	-5,5		26,7	17,2	-6,8		0,55	0,50	0,49	0,024
13,0	8,6	-4,8		17,1	10,8	-5,1		0,56	0,56	0,53	0,014
25,8	33,3	-5,1		22,6	25,5	0,5		0,43	0,44	0,46	0,029
21,1	24,3	-6,4		32,8	22,2	-6,4		0,41	0,34	0,38	0,270
18,8	20,0	-11,0		35,8	23,6	-11,1		0,40	0,34	0,35	0,272
30,0	32,0	2,0		28,7	20,5	-2,4		0,43	0,34	0,42	0,253

^a Indice sexospécifique – échelle de 0 à 1: 0 = pas d'inégalité; 1 = égalité totale



TABLEAU 4 **Emploi agricole**

Variable	Emploi agricole (en millions de personnes)		Croissance de l'emploi agricole (%)	Emploi agricole (%)		Valeur ajoutée par travailleur dans le secteur de l'agriculture (2 000 USD/personne)		Croissance de la productivité du travail agricole (%)
	IDM		Calculée à partir de FAOSTAT	Calculé à partir de FAOSTAT et des IDM		IDM		Calculée à partir des IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988- 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988- 2008
Afghanistan	3,89	7,53	93,8	63,3
Afrique du Sud	1,63	1,29	-20,6	8,4	4,2	2 129	3 839	80,3
Algérie	1,84	2,92	58,5	14,6	12,5	1 631	2 219	36,0
Angola	3,52	5,22	48,4	69,6	55,4	189	196	3,8
Antigua-et-Barbuda	0,01	0,01	12,5	.	.	2 189	2 751	25,7
Argentine	1,46	1,43	-2,5	7,7	5,6	6 690	10 762	60,9
Bangladesh	32,90	37,87	15,1	56,0	36,9	236	346	46,8
Barbade	0,01	0,01	-44,4	5,4	2,7	10 791	15 621	44,8
Belize	0,02	0,03	52,6	20,3	15,5	3 090	6 696	116,7
Bénin	1,44	1,92	33,7	62,8	41,4	301	536	77,9
Bhoutan	0,75	1,02	36,1	.	.	120	134	12,0
Bolivie (État plurinational de)	1,21	1,65	36,5	34,5	29,1	652	783	20,1
Botswana	0,29	0,35	21,6	43,8	29,7	531	367	-30,9
Bésil	16,03	11,93	-25,6	18,6	9,3	1 439	3 218	123,7
Burkina Faso	3,90	5,79	48,5	93,1	73,5	111	179	60,5
Burundi	2,67	3,59	34,5	95,2	76,4	109	64	-40,9
Cambodge	3,03	4,96	63,8	62,9	56,2	.	388	.
Cameroun	3,13	3,70	18,2	53,2	35,3	391	666	70,1
Cap-Vert	0,04	0,04	10,8	22,5	14,0	1 582	1 510	-4,6
Chili	0,92	1,02	11,4	11,3	8,9	3 044	5 720	87,9
Chine	474,53	509,22	7,3	65,6	53,7	237	430	81,6
Colombie	3,76	3,65	-3,0	20,1	12,6	2 691	2 821	4,8
Comores	0,18	0,27	54,9	84,7	71,7	395	436	10,2
Congo	0,49	0,58	19,7	40,7	29,1	.	.	.
Costa Rica	0,31	0,33	7,2	17,7	10,7	2 692	4 643	72,5
Côte d'Ivoire	2,83	3,22	14,1	46,2	28,3	561	817	45,7
Cuba	0,87	0,71	-18,2	12,3	9,0	.	.	.
Djibouti	0,01	0,01	-11,1	.	.	5 731	4 817	-15,9
Dominique	0,01	0,01	-11,1	21,6	17,6	1 895	3 466	82,9
Équateur	1,17	1,21	3,3	21,3	14,4	1 841	1 778	-3,4
Égypte	7,88	8,60	9,2	26,6	16,7	1 377	2 128	54,6
El Salvador	0,70	0,81	15,3	25,2	21,9	1 544	1 700	10,1
Érythrée	.	1,43	.	.	53,3	.	119	.
Éthiopie	.	27,53	.	.	64,4	.	177	.
Fidji	0,11	0,14	19,5	26,8	25,3	1 852	1 867	0,8
Gabon	0,22	0,20	-10,5	47,4	23,1	1 260	1 663	32,0
Gambie	0,36	0,60	66,3	80,0	65,7	243	244	0,7
Ghana	4,15	6,25	50,4	55,8	46,4	299	332	11,0
Grenade	0,01	0,01	-8,3	22,6	16,1	2 368	1 522	-35,7
Guatemala	1,54	1,93	24,9	35,5	26,4	2 013	2 652	31,7
Guinée	2,67	3,79	41,9	88,9	71,5	136	193	42,0
Guinée-Bissau	0,37	0,55	47,3	70,9	64,9	200	246	22,9
Guinée équatoriale	0,11	0,14	25,2	53,2	37,8	.	1 060	.
Guyana	0,06	0,05	-13,3	13,7	10,7	1 892	3 383	78,8
Haiti	1,93	2,24	16,2	53,1	38,8	.	.	.
Honduras	0,70	0,79	12,5	29,7	18,8	1 024	1 489	45,4
Îles Salomon	0,12	0,18	50,8	78,4	61,1	927	1 065	14,9
Inde	225,85	280,72	24,3	47,7	38,8	316	402	27,3
Indonésie	42,18	50,54	19,8	41,3	33,2	452	596	31,8



TABLEAU 4 **Emploi agricole** (cont.)

Variable	Emploi agricole (en millions de personnes)		Croissance de l'emploi agricole (%)	Emploi agricole (%)		Valeur ajoutée par travailleur dans le secteur de l'agriculture (2 000 USD/personne)		Croissance de la productivité du travail agricole (%)
	IDM		Calculée à partir de FAOSTAT	Calculé à partir de FAOSTAT et des IDM		IDM		Calculée à partir des IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988- 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988- 2008
Iran (République islamique d')	5,36	6,69	24,9	20,0	13,2	1 615	2 687	66,4
Iraq	0,83	0,65	-21,3	9,4	.	.	1 756	.
Jamaïque	0,29	0,25	-13,0	21,3	14,8	1 905	2 006	5,3
Jordanie	0,12	0,19	67,2	8,0	5,4	1 754	1 392	-20,7
Kenya	8,39	12,71	51,5	80,3	60,4	347	344	-0,7
Lesotho	0,24	0,28	14,0	30,6	24,4	315	229	-27,5
Liban	0,07	0,04	-52,1	4,3	1,3	.	32 025	.
Libéria	0,63	0,80	25,6	54,3	38,9	.	.	.
Madagascar	4,36	6,46	48,1	79,0	63,0	183	175	-4,9
Malaisie	2,05	1,71	-16,4	20,5	9,7	351	551	57,0
Malawi	3,74	4,90	31,0	.	68,0	79	109	38,3
Maldives	0,03	0,03	-12,9	30,3	13,0	.	.	.
Mali	3,67	4,98	35,7	95,8	73,3	181	244	34,6
Maroc	4,10	4,24	3,5	31,8	20,6	1 449	1 623	12,0
Mauritanie	0,52	0,71	35,1	53,7	38,3	575	356	-38,0
Maurice	0,08	0,05	-30,8	11,4	6,1	3 720	5 338	43,5
Mexique	8,44	8,51	0,9	18,9	12,4	2 133	2 821	32,2
Mozambique	5,72	8,25	44,2	84,8	71,9	114	154	35,8
Myanmar	14,85	19,48	31,2	66,5	58,7	.	.	.
Namibie	0,21	0,25	22,4	30,3	20,5	1 166	1 727	48,1
Népal	8,17	12,08	47,9	82,6	71,8	180	210	16,8
Nicaragua	0,41	0,38	-6,8	20,6	11,3	.	2 172	.
Niger	3,44	5,64	63,7	95,9	79,5	168	157	-6,6
Nigéria	15,46	15,19	-1,7	33,9	18,5	.	.	.
Oman	0,24	0,32	32,6	26,2	17,5	1 129	1 350	19,5
Ouganda	7,09	10,57	49,1	86,9	68,9	149	179	19,9
Pakistan	20,03	27,70	38,3	36,9	28,4	524	717	36,7
Panama	0,24	0,25	5,1	17,2	11,4	2 258	4 004	77,3
Papouasie-Nouvelle- Guinée	1,50	2,03	35,2	68,8	54,8	510	601	17,9
Paraguay	0,58	0,77	32,6	26,8	20,4	1 501	2 047	36,4
Pérou	2,56	3,10	20,7	21,5	16,9	1 104	1 526	38,3
Philippines	10,73	13,09	21,9	32,4	23,5	900	1 097	22,0
République arabe syrienne	1,15	1,69	46,7	19,9	13,0	2 638	3 382	28,2
République centrafricaine	1,14	1,28	12,2	74,9	52,4	292	384	31,7
République démocratique du Congo	10,44	14,43	38,2	58,3	44,6	183	149	-18,4
République démocratique populaire lao	1,52	2,28	49,5	72,7	63,1	314	457	45,3
République populaire démocratique de Corée	3,84	3,10	-19,2	28,5	19,0	.	.	.
République dominicaine	0,69	0,53	-23,1	15,5	7,7	273	459	67,7
République-Unie de Tanzanie	10,87	15,80	45,4	88,9	71,2	239	306	27,9
Rwanda	3,20	4,38	36,7	93,7	81,4	164	184	12,3
Sainte-Lucie	0,02	0,02	6,7	20,8	14,2	3 691	1 246	-66,2
Saint-Kitts-et-Nevis	0,01	0,00	-20,0	.	.	1 866	2 230	19,6



TABLEAU 4 **Emploi agricole** (cont.)

Variable	Emploi agricole (en millions de personnes)		Croissance de l'emploi agricole (%)	Emploi agricole (%)		Valeur ajoutée par travailleur dans le secteur de l'agriculture (2 000 USD/personne)		Croissance de la productivité du travail agricole (%)
	IDM		Calculée à partir de FAOSTAT	Calculé à partir de FAOSTAT et des IDM		IDM		Calculée à partir des IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988- 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988- 2008
Saint-Vincent- et-les Grenadines	0,01	0,01	0,0	20,4	16,7	3 019	2 215	-26,7
Samoa	0,03	0,02	-20,0	.	20,0	.	1 770	.
Sao Tomé-et-Principe	0,03	0,05	32,4	62,8	50,9	.	.	.
Sénégal	2,55	3,75	46,7	71,0	57,0	229	227	-1,0
Seychelles	0,03	0,04	14,7	.	.	486	433	-10,9
Sierra Leone	1,04	1,25	20,2	48,0	40,9	.	.	.
Somalie	2,29	2,57	12,1	65,9	54,8	.	.	.
Sri Lanka	3,40	4,23	24,4	33,0	30,6	664	705	6,2
Soudan	6,47	8,22	27,0	47,5	34,9	385	661	71,8
Suriname	0,03	0,03	14,3	11,6	9,6	3 376	3 166	-6,2
Swaziland	0,11	0,12	4,5	28,0	17,4	1 126	1 376	22,1
Tchad	2,25	3,09	37,0	77,3	54,3	174	225	29,1
Thaïlande	19,56	20,20	3,3	55,4	42,5	461	615	33,5
Togo	1,02	1,49	45,0	54,6	40,9	308	353	14,7
Tonga	0,01	0,01	-14,3	26,8	20,4	2 269	3 340	47,2
Trinité-et-Tobago	0,05	0,05	-7,8	7,0	4,8	1 430	1 408	-1,5
Tunisie	0,82	0,99	20,3	18,5	13,8	1 502	2 630	75,1
Turquie	12,92	14,99	16,0	40,7	30,3	1 833	1 946	6,1
Uruguay	0,19	0,19	-1,6	10,1	9,0	5 950	9 358	57,3
Venezuela (République bolivarienne du)	0,86	0,76	-11,5	7,9	4,2	4 810	6 916	43,8
Viet Nam	22,80	29,47	29,2	65,0	50,9	205	313	53,1
Yémen	2,07	3,09	49,6	39,5	25,1	279	328	17,5
Zambie	2,53	3,29	30,4	66,2	51,4	211	204	-3,2
Zimbabwe	3,07	3,69	20,1	62,1	53,1	241	205	-15,0
Asie et Pacifique	897,22	1 034,26	16,5	55,1	43,5	297	458	57,1
Asie de l'Est	478,36	512,31	7,1	64,9	53,1	237	430	81,6
Asie du Sud	300,37	377,86	26,6	46,8	36,7	344	458	30,1
Asie du Sud-Est	116,72	141,72	22,8	47,7	37,6	441	573	37,0
Océanie	1,77	2,38	34,8	62,5	50,9	639	731	16,9
Afrique subsaharienne	122,14	192,45	36,5	57,5	46,1	269	278	15,3
Afrique australe	2,48	2,29	-3,6	11,5	6,6	1 640	2 491	43,2
Afrique de l'Est	54,23	105,55	39,9	74,7	62,5	217	219	12,0
Afrique de l'Ouest	44,10	55,94	31,3	50,7	35,5	249	299	26,2
Afrique du Centre	21,34	28,68	35,4	60,6	45,0	232	260	5,4
Latin America et the Caraïbes	45,07	42,64	-1,8	18,4	11,7	1 989	3 103	59,9
Amérique centrale	12,35	13,02	6,2	20,8	14,0	2 037	2 704	33,7
Amérique du Sud	28,83	25,79	-6,4	17,1	10,3	2 008	3 372	73,4
Caraïbes	3,89	3,84	1,9	24,3	20,0	971	1 133	41,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	38,50	45,94	22,1	29,9	21,7	1 364	1 710	32,8
Afrique du Nord	21,11	24,97	20,3	28,8	19,9	1 114	1 590	51,7
Moyen-Orient	17,40	20,97	24,3	31,3	24,3	1 684	1 853	9,7



TABLEAU 5 Ressources en terre

Variable	Terres agricoles (en milliers d'hectares)		Terres arables (en milliers d'hectares)		Surface de terres arables par membre de la population agricole (hectare/personne)		Terres irriguées (% des terres arables)	
	FAOSTAT		FAOSTAT		Calculée à partir de FAOSTAT		IDM	
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988	2008
Afghanistan	38 040	38 048	7 910	8 531	1,0	0,5	33,8	33,8
Afrique du Sud	9 570	9 938	12 860	14 500	1,8	2,7	.	.
Algérie	38 817	41 150	7 101	7 469	1,0	1,0	4,4	6,9
Angola	57 400	57 590	2 900	3 300	0,4	0,3	2,4	2,2
Antigua-et-Barbuda	14	14	8	8	0,4	0,4	.	.
Argentine	127 380	129 355	26 367	32 500	6,5	10,1	.	.
Bangladesh	10 063	9 011	9 179	7 970	0,1	0,1	24,8	56,1
Barbade	19	19	16	16	0,8	2,0	17,6	29,4
Belize	115	152	50	70	0,8	1,0	3,0	2,9
Bénin	2 210	3 567	1 610	2 700	0,6	0,7	0,6	0,4
Bhoutan	430	592	140	128	0,3	0,2	26,2	23,5
Bolivia (État plurinational de)	35 250	37 768	2 080	3 609	0,7	0,9	5,3	4,1
Botswana	26 010	25 980	409	250	0,7	0,3	0,5	0,3
Brésil	237 687	263 600	49 800	59 500	1,3	2,6	4,4	4,4
Burkina Faso	9 564	10 900	3 504	5 200	0,5	0,4	0,4	0,5
Burundi	2 145	2 326	930	995	0,2	0,1	1,2	1,5
Cambodge	415	546	3 450	3 800	0,5	0,4	.	.
Cameroun	9 210	9 160	5 940	5 960	0,8	0,7	0,3	0,4
Cap-Vert	67	74	40	50	0,4	0,5	7,1	6,1
Chili	16 154	15 245	3 059	1 294	1,3	0,6	45,4	81,0
Chine	522 704	556 328	122 242	140 630	0,2	0,2	34,5	35,6
Colombie	45 283	42 557	3 639	1 998	0,4	0,3	10,6	24,0
Comores	127	148	77	80	0,2	0,1	.	.
Congo	10 542	10 545	500	495	0,4	0,4	0,2	0,4
Costa Rica	2 833	2 895	280	200	0,3	0,3	14,3	20,2
Côte d'Ivoire	18 720	20 300	2 420	2 800	0,3	0,3	1,0	1,1
Cuba	6 788	6 597	3 380	3 573	1,4	2,3	23,0	19,5
Djibouti	18	23	1	1	0,0	.	.	.
Dominique	3 529	3 420	5	5	0,3	0,4	.	.
Équateur	7 726	7 552	1 625	1 195	0,5	0,4	.	29,4
Égypte	2 581	3 520	2 310	3 018	0,1	0,1	100,0	100,0
El Salvador	1 417	1 704	540	682	0,3	0,4	5,0	4,9
Érythrée	.	754	.	640	.	0,2	.	.
Éthiopie	.	33 922	.	14 038	.	0,2	.	2,5
Fidji	380	460	140	170	0,4	0,5	0,5	1,1
Gabon	5 152	5 160	290	325	0,6	0,8	0,9	1,4
Gambie	649	814	194	348	0,3	0,3	0,5	0,6
Ghana	12 500	14 735	2 600	4 100	0,3	0,3	0,6	0,5
Grenade	13	13	2	2	0,1	0,1	.	.
Guatemala	4 285	4 652	1 300	1 576	0,3	0,3	6,2	6,3
Guinée	11 896	12 570	773	2 200	0,2	0,3	7,5	5,4
Guinée-Bissau	1 470	1 630	300	300	0,4	0,2	4,4	4,5
Guinée équatoriale	334	324	130	130	0,5	0,3	.	.
Guyana	1 730	1 740	480	420	2,8	3,5	28,0	29,4
Haïti	1 599	1 590	780	900	0,2	0,2	7,3	8,4
Honduras	3 285	2 936	1 431	1 068	0,7	0,5	3,7	5,6
Îles Salomon	70	85	10	16	0,0	0,0	.	.
Inde	181 160	180 180	162 810	158 650	0,3	0,3	25,3	32,9
Indonésie	44 137	47 800	21 156	22 000	0,2	0,2	13,7	12,4
Iran (République slamique d')	61 871	47 631	15 580	16 869	0,9	1,0	.	47,3



TABLEAU 5 Ressources en terre (cont.)

Variable	Terres agricoles (en milliers d'hectares)		Terres arables (en milliers d'hectares)		Surface de terres arables par membre de la population agricole (hectare/personne)		Terres irriguées (% des terres arables)	
	Source	FAOSTAT	FAOSTAT	FAOSTAT	Calculée à partir de FAOSTAT		IDM	IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988	2008
Iraq	9 590	10 010	5 300	5 200	1,8	2,7	45,4	58,6
Jamaïque	477	513	115	174	0,2	0,3	11,4	0,0
Jordanie	1 165	1 012	308	140	0,7	0,3	.	29,6
Kenya	26 662	27 021	4 882	5 200	0,3	0,2	0,9	1,8
Lesotho	2 343	2 334	339	300	0,5	0,4	0,6	0,9
Liban	314	388	186	144	0,8	1,6	28,3	31,3
Libéria	2 613	2 602	400	385	0,2	0,2	0,3	0,5
Madagascar	36 270	40 843	2 700	2 950	0,3	0,2	27,5	30,6
Malaisie	6 722	7 870	1 500	1 800	0,3	0,5	5,3	0,0
Malawi	3 750	4 590	2 150	3 000	0,3	0,3	0,9	2,2
Maldives	9	14	4	4	0,0	0,1	.	.
Mali	32 093	39 479	2 053	4 850	0,3	0,5	2,9	4,9
Maroc	29 744	30 395	8 174	8 065	0,8	0,9	14,2	15,4
Mauritanie	39 615	39 762	360	450	0,3	0,3	13,4	.
Maurice	113	113	100	90	0,5	0,8	16,0	20,8
Mexique	102 400	107 500	23 900	24 500	0,9	1,2	20,1	22,8
Mozambique	47 580	48 630	3 350	4 450	0,3	0,3	2,8	2,6
Myanmar	10 373	11 268	9 552	10 577	0,3	0,3	10,0	17,0
Namibie	3 866	3 881	660	800	0,9	0,9	.	.
Népal	4 148	4 222	2 287	2 357	0,1	0,1	.	47,0
Nicaragua	3 940	5 326	1 280	1 950	1,0	2,0	4,1	2,8
Niger	31 300	38 500	9 489	14 720	1,4	1,2	0,6	0,5
Nigéria	71 712	74 000	29 177	36 500	0,7	0,9	0,6	0,8
Oman	1 073	1 805	33	60	0,0	0,1	71,2	90,0
Ouganda	11 817	12 712	5 000	5 500	0,4	0,2	0,1	0,1
Pakistan	26 820	27 070	21 393	21 500	0,4	0,3	.	85,4
Panama	2 070	2 230	480	548	0,7	0,9	4,8	6,2
Papouasie- Nouvelle-Guinée	863	1 065	188	250	0,1	0,1	.	.
Paraguay	22 085	24 258	2 030	4 300	1,2	2,3	3,1	1,7
Pérou	18 929	21 310	3 400	3 700	0,5	0,5	31,1	27,8
Philippines	11 060	12 200	5 440	5 100	0,2	0,2	15,3	14,5
République arabe syrienne	13 733	14 008	4 812	4 736	1,3	1,1	11,8	24,3
République centrafricaine	5 006	5 220	1 920	1 925	0,8	0,7	0,0	0,1
République démocratique du Congo	22 850	22 800	6 700	6 700	0,3	0,2	0,1	0,1
République démocratique populaire lao	1 650	1 959	795	1 170	0,3	0,3	14,7	16,5
République dominicaine	264	16	991	820	0,4	0,7	15,7	20,8
République populaire démocratique de Corée	2 515	3 050	2 285	2 800	0,3	0,5	55,2	50,3
République-Unie de Tanzanie	34 000	34 350	9 000	9 000	0,5	0,3	1,4	1,8
Rwanda	1 853	1 940	849	1 200	0,1	0,1	0,3	0,6
Sainte-Lucie	21	20	5	3	0,1	0,1	11,1	16,7
Saint-Kitts-et-Nevis	12	10	8	4	0,7	0,4	.	.
Saint-Vincent- et-les Grenadines	13	10	4	7	0,1	0,3	9,1	12,5



TABLEAU 5 Ressources en terre (cont.)

Variable	Terres agricoles (en milliers d'hectares)		Terres arables (en milliers d'hectares)		Surface de terres arables par membre de la population agricole (hectare/personne)		Terres irriguées (% des terres arables)	
	FAOSTAT		FAOSTAT		Calculée à partir de FAOSTAT		IDM	
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	La plus proche de 1988	La plus proche de 2007	1988	2008
Samoa	103	93	35	25	0,5	0,5	.	.
Sao Tomé-et-Principe	38	57	2	9	0,0	0,1	27,0	18,2
Sénégal	8 050	8 248	3 098	2 985	0,6	0,4	3,8	4,8
Seychelles	6	6	1	1	0,0	0,0	.	.
Sierra Leone	2 744	2 880	486	900	0,2	0,3	5,2	4,7
Somalie	44 039	44 376	1 021	1 000	0,2	0,2	19,2	15,7
Sri Lanka	2 337	2 356	898	970	0,1	0,1	27,2	38,8
Soudan	120 845	136 837	12 740	19 321	0,7	0,9	13,7	10,2
Suriname	88	91	57	58	0,7	0,7	66,2	75,0
Swaziland	1 285	1 392	177	178	0,5	0,5	23,7	26,0
Tchad	48 230	49 230	3 203	4 300	0,7	0,6	0,4	0,8
Thaïlande	21 330	18 600	17 728	15 200	0,6	0,5	20,0	28,2
Togo	3 140	3 630	2 050	2 460	0,8	0,7	0,3	0,3
Tonga	33	30	16	15	0,4	0,5	.	.
Trinité-et-Tobago	131	133	36	25	0,3	0,3	3,3	3,3
Tunisie	8 492	9 769	2 936	2 757	1,3	1,3	.	7,4
Turquie	39 263	41 223	24 786	21 929	1,3	1,4	.	19,6
Uruguay	14 824	14 955	1 260	1 350	3,2	3,9	8,4	14,9
Venezuela (République bolivarienne du)	22 010	21 690	3 097	2 650	1,1	1,4	11,7	16,9
Viet Nam	6 710	9 592	5 460	6 350	0,1	0,1	42,3	33,7
Yémen	17 544	17 715	1 376	1 375	0,2	0,1	21,1	33,0
Zambie	23 058	25 739	5 220	5 260	0,9	0,7	0,6	2,9
Zimbabwe	12 880	15 610	2 814	3 230	0,4	0,4	3,1	5,2
Asie et Pacifique	953 943	980 070	410 198	426 882	0,2	0,2	27,4	35,7
Asie de l'Est	525 219	559 378	124 527	143 430	0,2	0,2	34,9	35,9
Asie du Sud	324 878	309 124	220 201	216 979	0,3	0,3	25,7	40,3
Asie du Sud-Est	102 397	109 835	65 081	65 997	0,3	0,3	17,4	19,1
Océanie	1 449	1 733	389	476	0,1	0,1	0,5	1,1
Afrique subsaharienne	694 497	770 405	132 679	176 755	0,5	0,4	1,8	2,2
Afrique australe	43 074	43 524	14 445	16 028	1,6	1,9	5,0	6,8
Afrique de l'Est	244 318	293 103	38 095	56 635	0,3	0,2	3,4	3,7
Afrique de l'Ouest	248 343	273 691	58 554	80 948	0,6	0,6	1,1	1,3
Afrique du Centre	158 762	160 086	21 585	23 144	0,5	0,3	0,5	0,6
Amérique latine et Caraïbes	682 371	719 871	131 505	148 705	1,1	1,5	11,5	11,5
Amérique centrale	120 345	127 395	29 261	30 594	0,8	0,9	17,3	19,3
Amérique du Sud	549 146	580 121	96 894	112 574	1,3	2,1	8,4	8,2
Caraïbes	12 880	12 355	5 350	5 537	0,5	0,6	19,7	16,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	274 669	298 063	67 126	71 458	0,7	0,8	21,1	21,6
Afrique du Nord	191 987	211 902	30 325	37 873	0,5	0,6	18,3	17,1
Moyen-Orient	82 682	86 161	36 801	33 585	1,1	1,0	28,5	27,1



TABLEAU 6 Production et approvisionnement alimentaires

Variable	Indice de la production alimentaire par habitant, par rapport à la période de référence 1999-2001			Commerce net de produits alimentaires (1:<50% consommation alimentaire/2<75%/3<100%/4<125%/5<150%/6>150%)		
	FAOSTAT			FAOSTAT		
Source	FAOSTAT			FAOSTAT		
Période	1990-1992	1995-1997	2004-2006	1993-1995	1995-1997	2000-2002
Afghanistan
Afrique du Sud	102	96	105	3	3	3
Algérie	96	128	96	3	5	1
Angola	83	92	118	4	4	6
Antigua-et-Barbuda	124	99	113	3	3	3
Argentine	82	98	101	3	3	3
Bangladesh	89	104	97	1	1	1
Barbade	110	86	108	3	3	3
Belize	78	97	108	3	3	3
Bénin	84	121	99	1	1	1
Bhoutan
Bolivie (État plurinational de)	87	87	132	4	4	4
Botswana	137	66	91	3	3	4
Brésil	80	100	123	6	6	6
Burkina Faso	95	96	118	2	2	2
Burundi	128	102	89	2	2	2
Cambodge	83	91	126	3	3	3
Cameroun	94	112	122	1	1	1
Cap-Vert	77	100	105	3	3	3
Chili	85	100	128	2	1	1
Chine	67	101	129	1	1	1
Colombie	94	109	104	1	1	1
Comores	106	125	105	1	1	1
Congo	101	170	82	2	1	1
Costa Rica	91	99	104	3	3	3
Côte d'Ivoire	96	87	78	2	2	1
Cuba	116	94	103	3	3	3
Djibouti	120	100	94	1	1	1
Dominique	119	102	107	4	5	4
Équateur	84	107	97	3	3	3
Égypte	80	99	103	2	2	1
El Salvador	107	103	97	3	2	1
Érythrée	.	96	80	2	2	1
Éthiopie	.	98	92	1	1	1
Fidji	114	110	104	6	6	5
Gabon	112	100	101	5	4	4
Gambie	83	95	102	3	3	3
Ghana	76	93	107	1	1	2
Grenade	116	89	86	3	4	3
Guatemala	94	104	94	2	2	2
Guinée	99	92	102	3	3	3
Guinée-Bissau	96	86	126	2	2	1
Guinée équatoriale
Guyana	57	90	109	6	6	6
Haïti	118	85	92	1	1	1
Honduras	107	87	116	3	3	3
Îles Salomon	106	97	108	1	1	1
Inde	91	98	80	1	1	2
Indonésie	96	98	106	3	3	3



Approvisionnement alimentaire (Kcal/personne/jour)			Croissance de l'approvision- nement alimentaire (%)	Production de kcal par rapport au besoin journalier minimum (rapport)		
FAOSTAT				IDM/FAOSTAT		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005	1988-2005	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005
.
2 827	2 764	2 916	3	.	.	.
2 795	2 903	3 094	11	1,61	1,63	1,69
1 575	1 751	1 902	21	0,91	1,01	1,09
2 351	2 198	2 267	- 4	1,27	1,18	1,21
3 018	3 190	3 043	1	1,61	1,70	1,61
1 994	2 065	2 261	13	1,17	1,20	1,29
2 931	2 704	2 920	0	1,53	1,40	1,50
2 565	2 701	2 800	9	1,51	1,58	1,60
1 865	2 149	2 314	24	1,09	1,25	1,34
.
2 028	2 139	2 160	7	1,19	1,25	1,25
2 226	2 129	2 212	- 1	1,26	1,19	1,21
2 708	2 859	3 118	15	1,50	1,56	1,69
2 228	2 429	2 668	20	1,30	1,41	1,54
1 926	1 637	1 631	- 15	1,13	0,96	0,95
1 827	1 890	2 199	20	1,09	1,12	1,26
1 958	2 094	2 239	14	1,11	1,18	1,24
2 670	2 329	2 425	- 9	1,54	1,32	1,35
2 460	2 777	2 999	22	1,33	1,49	1,60
2 489	2 905	2 970	19	1,34	1,55	1,56
2 341	2 558	2 688	15	1,34	1,45	1,50
1 808	1 745	1 819	1	1,05	1,00	1,03
2 117	2 008	2 351	11	1,19	1,12	1,31
2 700	2 781	2 808	4	1,48	1,50	1,49
2 538	2 481	2 542	0	1,45	1,41	1,43
2 991	2 647	3 286	10	1,59	1,40	1,73
1 766	1 833	2 210	25	1,00	1,03	1,21
3 008	2 884	3 072	2	1,63	1,55	1,64
2 452	2 204	2 365	- 4	1,42	1,26	1,34
3 172	3 369	3 331	5	1,76	1,85	1,81
2 369	2 421	2 509	6	1,38	1,40	1,43
.	1 549	1 570	.	.	0,93	0,93
.	1 620	1 826	.	.	0,98	1,09
2 631	2 797	3 001	14	1,44	1,52	1,62
2 595	2 838	2 800	8	1,47	1,59	1,54
2 324	2 107	2 131	- 8	1,32	1,20	1,20
1 969	2 437	2 759	40	1,12	1,38	1,53
2 392	2 365	2 320	- 3	1,34	1,31	1,26
2 347	2 178	2 285	- 3	1,40	1,30	1,35
2 464	2 421	2 559	4	1,41	1,38	1,45
2 246	2 016	2 052	- 9	1,30	1,17	1,19
.
2 426	2 724	2 836	17	1,34	1,49	1,54
1 725	1 887	1 829	6	0,95	1,03	0,98
2 245	2 437	2 593	16	1,34	1,44	1,51
2 182	2 342	2 433	11	1,29	1,37	1,41
2 204	2 273	2 348	7	1,27	1,30	1,33
2 500	2 465	2 434	- 3	1,42	1,38	1,34



TABLEAU 6 Production et approvisionnement alimentaires (cont.)

Variable	Indice de la production alimentaire par habitant, par rapport à la période de référence 1999-2001			Commerce net de produits alimentaires (1:<50% consommation alimentaire/2<75%/3<100%/4<125%/5<150%/6>150%)		
	FAOSTAT			FAOSTAT		
Source	FAOSTAT			FAOSTAT		
Période	1990-1992	1995-1997	2004-2006	1993-1995	1995-1997	2000-2002
Iran (République islamique d')	84	98	110	3	2	2
Iraq
Jamaïque	83	84	114	4	4	4
Jordanie	123	103	104	2	2	2
Kenya	112	83	111	2	2	2
Lesotho	92	100	107	4	3	3
Liban	125	90	112	3	4	3
Libéria	117	109	92	3	3	3
Madagascar	121	94	96	2	3	3
Malaisie	88	92	93	1	1	1
Malawi	56	98	107	6	6	6
Maldives	96	101	111	1	3	2
Mali	104	107	120	2	2	1
Maroc	108	104	82	1	1	1
Mauritanie	112	99	97	2	2	2
Maurice	112	107	108	6	6	6
Mexique	89	99	106	4	4	4
Mozambique	87	96	114	6	6	6
Myanmar	72	110	101	6	6	6
Namibie	134	112	94	2	1	2
Népal	94	98	107	3	3	3
Nicaragua	76	92	102	6	6	6
Niger	90	97	105	3	3	3
Nigéria	87	96	109	1	1	1
Oman	75	80	105	.	.	.
Ouganda	106	97	107	3	3	3
Pakistan	88	81	116	2	1	1
Panama	107	105	119	4	4	5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	101	100	97	.	.	.
Paraguay	97	96	99	4	4	3
Pérou	64	102	102	2	3	1
Philippines	96	99	98	6	6	6
République arabe syrienne	95	96	91	4	3	3
République centrafricaine	87	111	84	1	1	1
République démocratique du Congo	157	115	86	3	3	3
République démocratique populaire lao	73	94	93	1	1	1
République dominicaine	121	100	102	4	3	3
République populaire démocratique de Corée	130	109	97	1	1	1
République-Unie de Tanzanie	111	127	141	3	2	3
Rwanda	125	81	119	3	3	3
Sainte-Lucie	201	102	92	2	2	1
Saint-Kitts-et-Nevis	122	101	95	2	1	1
Saint-Vincent-et-les Grenadines	163	109	96	6	6	6
Samoa	93	85	103	3	3	3



Approvisionnement alimentaire (Kcal/personne/jour)			Croissance de l'approvision- nement alimentaire (%)	Production de kcal par rapport au besoin journalier minimum (rapport)		
FAOSTAT				IDM/FAOSTAT		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005	1988-2005	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005
2 684	3 073	3 102	16	1,59	1,78	1,71
2 542	2 712	2 814	11	1,38	1,47	1,51
2 770	2 699	2 909	5	1,64	1,56	1,66
2 076	2 049	2 079	0	1,21	1,18	1,19
2 279	2 434	2 440	7	1,31	1,39	1,38
2 861	3 023	3 180	11	1,57	1,64	1,71
2 583	2 004	2 067	- 20	1,49	1,15	1,19
2 114	1 971	2 049	- 3	1,22	1,13	1,16
2 700	2 944	2 863	6	1,53	1,65	1,58
1 994	2 075	2 143	7	1,16	1,21	1,25
2 290	2 457	2 657	16	1,38	1,45	1,50
2 487	2 485	2 579	4	1,45	1,45	1,50
3 033	3 143	3 167	4	1,72	1,77	1,74
2 619	2 813	2 808	7	1,48	1,59	1,57
2 743	2 875	2 869	5	1,48	1,55	1,53
3 069	3 087	3 243	6	1,70	1,70	1,75
1 832	1 911	2 085	14	1,02	1,06	1,16
2 298	2 075	2 439	6	1,31	1,17	1,35
2 132	2 090	2 315	9	1,23	1,20	1,29
2 225	2 213	2 417	9	1,29	1,28	1,37
2 111	2 061	2 362	12	1,23	1,19	1,33
2 030	2 079	2 151	6	1,18	1,21	1,25
2 063	2 595	2 655	29	1,19	1,50	1,52
2 175	2 266	2 371	9	1,28	1,33	1,39
2 148	2 347	2 318	8	1,28	1,39	1,32
2 258	2 463	2 399	6	1,28	1,39	1,34
2 500	2 647	2 620	5	1,41	1,48	1,45
2 280	2 417	2 547	12	1,31	1,38	1,43
2 198	2 341	2 501	14	1,28	1,35	1,43
2 877	3 043	3 042	6	1,68	1,74	1,69
1 818	1 865	1 924	6	1,06	1,08	1,11
2 186	1 665	1 485	- 32	1,25	0,95	0,85
1 989	2 158	2 340	18	1,21	1,32	1,38
2 211	2 214	2 307	4	1,21	1,21	1,25
2 132	2 085	2 173	2	1,15	1,13	1,17
2 168	1 992	2 019	- 7	1,25	1,14	1,17
1 859	1 659	1 956	5	1,13	0,99	1,14
2 464	2 641	2 755	12	1,37	1,44	1,48
2 684	2 351	2 426	- 10	1,47	1,28	1,31
2 365	2 291	2 743	16	1,31	1,26	1,47
2 731	2 571	2 769	1	1,51	1,44	1,54



TABLEAU 6 Production et approvisionnement alimentaires (cont.)

Variable	Indice de la production alimentaire par habitant, par rapport à la période de référence 1999-2001			Commerce net de produits alimentaires (1:<50% consommation alimentaire/2<75%/3<100%/4<125%/5<150%/6>150%)		
	FAOSTAT			FAOSTAT		
Source	FAOSTAT			FAOSTAT		
Période	1990-1992	1995-1997	2004-2006	1993-1995	1995-1997	2000-2002
Sao Tomé-et-Principe	74	80	94	6	6	1
Sénégal	93	97	101	3	2	3
Seychelles	80	122	77	6	6	5
Sierra Leone	132	97	98	2	3	2
Somalie
Sri Lanka	97	96	107	3	4	3
Soudan	79	114	95	3	1	1
Suriname	141	96	100	4	3	4
Swaziland	129	113	99	3	3	3
Tchad	97	107	91	1	1	1
Thaïlande	93	96	108	6	6	6
Togo	96	112	125	4	3	3
Tonga	100	98	102	.	.	.
Trinité-et-Tobago	94	98	104	3	4	4
Tunisie	105	72	114	3	3	3
Turquie	104	92	102	1	1	1
Uruguay	81	106	94	1	1	1
Venezuela (République bolivarienne du)	90	97	115	3	3	3
Viet Nam	72	94	108	2	2	1
Yémen	99	102	104	3	3	3
Zambie	106	98	98	3	3	3
Zimbabwe	91	102	116	1	1	1
Asie et Pacifique	81	99	106	2	2	2
Asie de l'Est	68	101	128	1	1	1
Asie du Sud	90	97	88	1	1	2
Asie du Sud-Est	89	98	105	4	4	4
Océanie	103	101	99	4	4	4
Afrique subsaharienne	102	100	105	2	2	2
Afrique australe	104	96	104	3	3	3
Afrique de l'Est	97	94	103	2	2	2
Afrique de l'Ouest	90	97	106	2	2	1
Afrique du Centre	125	112	97	3	3	3
Amérique latine et Caraïbes	87	100	112	4	4	4
Amérique centrale	91	99	105	4	4	4
Amérique du Sud	82	101	115	4	4	4
Caraïbes	115	93	101	3	3	3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	94	102	99	2	2	1
Afrique du Nord	89	106	97	2	2	1
Moyen-Orient	103	94	101	2	2	2



Approvisionnement alimentaire (Kcal/personne/jour)			Croissance de l'approvision- nement alimentaire (%)	Production de kcal par rapport au besoin journalier minimum (rapport)		
FAOSTAT				IDM/FAOSTAT		
La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005	1988-2005	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	2005
2 004	2 261	2 615	30	1,19	1,35	1,55
1 994	2 012	2 198	10	1,14	1,14	1,24
2 259	2 354	2 396	6	1,31	1,36	1,38
1 956	1 938	1 932	- 1	1,11	1,10	1,10
.
2 272	2 305	2 350	3	1,28	1,29	1,30
2 076	2 184	2 300	11	1,19	1,25	1,30
2 407	2 652	2 725	13	1,32	1,44	1,46
2 401	2 264	2 323	- 3	1,39	1,29	1,30
1 687	1 935	1 992	18	0,97	1,11	1,14
2 298	2 409	2 510	9	1,27	1,32	1,36
1 863	1 946	2 033	9	1,07	1,11	1,16
.
2 776	2 613	2 767	0	1,52	1,40	1,46
3 117	3 321	3 264	5	1,76	1,84	1,76
3 507	3 396	3 354	- 4	1,86	1,79	1,75
2 585	2 774	2 941	14	1,39	1,49	1,57
.
2 775	2 378	2 433	- 12	1,55	1,31	1,33
2 114	2 392	2 698	28	1,23	1,37	1,50
2 143	2 009	2 001	- 7	1,31	1,22	1,18
2 011	1 852	1 895	- 6	1,16	1,06	1,08
2 058	1 966	2 063	0	1,18	1,11	1,15
.
2 342	2 553	2 622	12	1,31	1,42	1,43
2 482	2 890	2 956	19	1,33	1,55	1,56
2 202	2 295	2 372	8	1,27	1,32	1,34
2 342	2 397	2 507	8	1,34	1,35	1,39
2 531	2 636	2 791	12	1,41	1,47	1,55
.
2 145	2 156	2 240	8	1,20	1,22	1,26
2 752	2 694	2 840	3	1,29	1,27	1,30
1 910	1 798	1 919	1	1,11	1,05	1,11
2 128	2 457	2 556	21	1,23	1,41	1,46
2 004	1 805	1 772	-9	1,15	1,03	1,01
.
2 684	2 756	2 913	9	1,49	1,52	1,59
2 880	2 890	3 027	6	1,61	1,61	1,66
2 634	2 745	2 902	11	1,46	1,51	1,58
2 442	2 342	2 562	7	1,32	1,26	1,37
.
2 989	3 036	3 047	3	1,66	1,68	1,66
2 870	3 011	3 049	7	1,62	1,68	1,67
3 183	3 074	3 043	-2	1,74	1,67	1,63



TABLEAU 7 Alphabétisation et éducation

Variable	Alphabétisation des adultes (% d'adultes)			Inscription dans le cycle primaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)		Évolution de l'inscription dans le cycle primaire	Ratio filles/garçons dans le cycle primaire	
	Source			Source		Calculée à partir des IDM	Source	
Source	IDM	IDM	IDM	IDM	IDM		IDM	IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008
Afghanistan	.	28	.	30	103	72	0,55	0,63
Afrique du Sud	.	82	89	102	105	3	0,99	0,96
Algérie	50	.	75	94	110	15	0,84	0,94
Angola	.	.	.	86	.	.	0,92	.
Antigua-et-Barbuda	102	.	.	0,94
Argentine	.	.	98	106	114	7	1,04	0,98
Bangladesh	.	.	53	79	91	12	0,86	1,08
Barbade	.	.	.	95	105	11	0,98	1,00
Belize	.	.	.	110	123	12	.	0,97
Bénin	.	.	41	48	96	48	0,52	0,83
Bhoutan	.	.	53	55	111	56	0,76	1,00
Bolivia (État plurinational de)	.	.	91	108	108	0	0,91	1,00
Botswana	.	.	83	104	107	3	1,07	0,99
Brazil	.	86	90	141	130	-11	.	0,93
Burkina Faso	.	13	29	32	71	39	0,63	0,87
Burundi	37	59	.	70	114	45	0,80	0,93
Cambodge	.	67	77	94	116	22	.	0,94
Cameroun	.	.	.	96	110	14	0,86	0,86
Cap-Vert	63	.	84	112	101	-10	0,93	0,94
Chili	.	.	97	101	106	5	0,98	0,95
Chine	78	91	93	127	112	-15	0,92	0,99
Colombie	.	91	93	102	116	14	1,15	0,99
Comores	.	.	75	72	85	13	0,70	0,88
Congo	.	.	.	123	106	-17	0,92	0,93
Costa Rica	.	95	96	102	110	8	0,99	0,99
Côte d'Ivoire	34	49	.	66	72	6	0,71	0,79
Cuba	.	.	100	101	102	1	0,96	0,98
Djibouti	86	.	.	1,02
Dominique	.	.	89	88	102	14	1,03	0,93
Équateur	88	.	84	118	118	1	0,99	1,00
Égypte	44	56	66	91	105	14	0,84	0,95
El Salvador	.	.	82	.	118	.	.	1,00
Érythrée	.	.	65	21	52	31	0,94	0,82
Éthiopie	.	.	36	33	91	57	0,65	0,88
Fidji	.	.	.	131	94	-37	1,00	0,97
Gabon	.	.	86	160	152	-7	0,98	0,99
Gambie	.	.	.	57	83	26	0,76	1,07
Ghana	.	58	65	71	104	33	0,84	0,99
Grenade	.	.	.	115	81	-34	0,97	0,96
Guatemala	.	.	73	77	113	37	0,88	0,94
Guinée	.	.	29	34	91	57	0,47	0,85
Guinée-Bissau	.	.	.	55	.	.	0,51	.
Guinée équatoriale	.	87	.	.	124	.	.	0,95
Guyana	.	.	.	97	112	15	0,99	0,98
Haïti	.	.	.	48	.	.	0,95	.
Honduras	.	.	84	108	119	12	1,04	1,00
Îles Salomon	.	.	.	87	101	13	0,86	0,96
Inde	.	.	66	94	112	18	0,74	0,96
Indonésie	82	.	92	115	117	2	0,96	0,96



Inscription dans le cycle secondaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)			Évolution de l'inscription dans le cycle secondaire		Ratio filles/garçons dans le cycle secondaire		% d'élèves du secondaire dans les écoles de formation professionnelle		% de filles dans les écoles de formation professionnelle
IDM			IDM		IDM		IDM		IDM
La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
11	28	17	0,46	0,38	.	1	.	11	
52	95	43	1,12	1,05	4	5	.	39	
62	83	21	0,77	1,08	.	12	.	39	
10	15	.	.	.	
.	105	.	.	0,96	13	.	.	.	
71	84	13	1,13	1,12	14	35	.	54	
20	43	23	0,52	1,06	1	2	.	30	
83	103	21	0,89	1,03	.	0	.	38	
66	79	13	.	1,08	.	4	.	50	
9	32	23	0,42	0,57	12	13	.	43	
13	56	43	0,25	0,93	0	0	.	0	
44	82	38	0,82	0,97	6	5	.	65	
40	76	37	1,11	1,05	6	7	.	38	
54	100	46	.	1,11	6	4	.	58	
6	18	12	0,52	0,74	8	9	.	49	
5	15	10	0,62	0,72	.	7	.	44	
30	40	10	0,43	0,82	3	3	.	47	
25	25	0	0,69	0,79	26	10	.	39	
20	79	59	0,98	1,18	.	3	.	43	
74	91	16	1,08	1,03	27	24	.	47	
38	77	40	0,74	1,01	16	17	.	50	
50	85	35	1,13	1,11	.	6	.	54	
28	35	7	0,64	0,76	1	0	.	7	
47	42	-5	0,75	0,85	30	34	.	.	
43	87	44	1,05	1,05	19	17	.	51	
20	.	.	0,47	.	4	.	.	.	
95	92	-3	1,12	1,00	22	24	.	41	
.	106	.	.	0,98	6	5	.	61	
63	77	14	1,27	1,19	.	.	.	49	
57	70	13	1,02	1,01	.	31	.	44	
70	88	18	0,77	0,94	24	20	.	53	
.	64	.	.	1,04	6	.	.	.	
.	30	.	.	0,71	0	4	.	44	
13	30	17	0,71	0,67	2	3	.	34	
51	82	31	1,01	1,12	7	.	.	.	
39	.	.	0,86	.	0	0	.	0	
15	49	34	0,49	0,96	2	5	.	46	
37	53	17	0,67	0,89	.	7	.	35	
94	99	5	1,11	0,99	31	33	.	51	
19	56	36	.	0,92	.	1	.	14	
9	38	28	0,34	0,57	3	.	.	.	
6	.	.	0,46	.	11	10	.	31	
.	1	1	.	43	
80	107	27	1,06	0,93	
21	.	.	0,94	.	.	30	.	56	
37	64	27	.	1,25	2	1	.	7	
14	30	16	0,64	0,84	
41	55	13	0,58	0,83	14	15	.	41	
47	73	27	0,84	1,01	6	9	.	38	



TABLEAU 7 **Alphabétisation et éducation** (cont.)

Variable	Alphabétisation des adultes (% d'adultes)			Inscription dans le cycle primaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)		Évolution de l'inscription dans le cycle primaire	Ratio filles/garçons dans le cycle primaire	
	Source	IDM		IDM		Calculée à partir des IDM	IDM	
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008
Iran (République islamique d')	52	73	82	107	121	14	0,88	1,29
Iraq	.	74	.	105	99	-6	0,84	0,83
Jamaïque	.	80	86	101	91	-10	1,00	1,01
Jordanie	.	.	91	107	96	-11	1,01	1,02
Kenya	.	74	.	101	113	12	0,97	0,99
Lesotho	.	.	.	109	114	6	1,22	1,00
Liban	.	.	90	93	95	2	0,91	0,97
Libéria	.	.	56	35	83	49	.	0,89
Madagascar	.	71	.	92	141	49	0,96	0,97
Malaisie	.	89	92	92	98	5	0,99	0,99
Malawi	49	64	72	65	116	52	0,82	1,04
Maldives	96	96	97	148	111	-38	0,97	0,97
Mali	.	19	26	30	83	53	0,59	0,80
Maroc	.	.	56	68	107	40	0,67	0,90
Mauritanie	.	51	56	49	103	54	0,75	1,06
Maurice	80	84	87	109	101	-8	1,00	1,00
Mexique	88	91	93	112	114	1	0,96	0,97
Mozambique	.	39	44	63	111	48	0,76	0,87
Myanmar	.	90	.	103	.	.	0,95	.
Namibie	.	.	88	127	112	-15	1,08	0,99
Népal	.	.	57	109	124	15	0,60	1,01
Nicaragua	.	.	78	87	116	29	1,07	0,98
Niger	.	.	29	27	53	27	0,61	0,75
Nigéria	.	.	72	85	97	12	0,77	0,85
Oman	.	.	84	83	80	-2	0,91	1,01
Ouganda	.	.	74	67	116	49	0,81	1,01
Pakistan	.	43	54	49	92	43	0,52	0,82
Panama	89	92	93	106	113	6	0,96	0,97
Papouasie- Nouvelle-Guinée	.	57	58	65	55	-10	0,84	0,84
Paraguay	.	.	95	104	111	7	0,96	0,97
Pérou	.	.	90	119	117	-2	0,97	1,01
Philippines	94	93	93	110	109	-1	0,98	0,98
République arabe syrienne	.	.	83	100	126	26	0,90	0,96
République centrafricaine	34	49	.	68	74	5	0,62	0,71
République démocratique du Congo	.	.	.	54	85	31	0,71	0,81
République démocratique populaire lao	.	60	73	103	118	14	0,79	0,90
République dominicaine	96	91	93	.	111	.	0,99	.
République populaire démocratique de Corée
République-Unie de Tanzanie	59	.	72	69	112	43	0,99	1,00
Rwanda	.	65	.	70	147	78	0,92	1,02
Sainte-Lucie	.	.	.	138	109	-29	0,94	0,97



Inscription dans le cycle secondaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)			Évolution de l'inscription dans le cycle secondaire		Ratio filles/garçons dans le cycle secondaire		% d'élèves du secondaire dans les écoles de formation professionnelle		% de filles dans les écoles de formation professionnelle
IDM			IDM		IDM		IDM		IDM
La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
56	81	25	0,72	0,94	6	8			32
45	45	0	0,64	0,66	0	3			63
64	90	26	1,07	1,05	7	5			35
79	89	10	1,06	1,03	1	1			62
48	53	5	0,84	0,88	.	.			.
25	37	12	1,46	1,27	1	2			53
62	80	18	0,97	1,10	10	16			40
.	17	.			.
18	26	8	0,95	0,95	.	.			35
56	69	13	1,06	1,10	4	6			43
7	28	22	0,48	0,83	.	.			.
.	83	.	.	1,07	3	4			30
7	32	24	0,49	0,64	12	13			51
38	56	18	0,71	0,86	7	6			39
14	25	11	0,47	0,89	3	3			34
53	88	36	1,01	0,99	7	14			31
55	89	34	0,98	1,03	14	16			56
7	18	11	0,57	0,73	20	9			31
21	.	.	0,95	.	0	0			0
37	66	28	1,25	1,17	.	.			.
32	48	17	0,44	0,93	2	1			22
36	69	32	1,38	1,13	5	4			55
6	11	4	0,38	0,61	6	1			17
23	32	9	0,75	0,81	.	3			35
39	90	50	0,73	0,96	.	.			.
12	23	10	0,57	0,83	.	23			38
22	33	11	0,42	0,76	.	5			35
61	70	9	1,07	1,08	44	17			48
11	.	.	0,60
31	66	36	1,04	1,03	5	9			47
67	98	31	0,90	1,04	.	10			61
71	83	12	1,03	1,10	.	.			.
51	72	21	0,72	0,97	10	4			40
11	.	.	0,39
21	33	12	0,48	0,53	19	4			73
24	44	20	0,68	0,79	1	1			35
61	18	26			51
.	17			51
5	.	.	0,73	.	12	4			33
8	18	10	0,71	0,89	26	37			47
50	93	44	1,53	1,13	.	2			29



TABLEAU 7 **Alphabétisation et éducation** (cont.)

Variable	Alphabétisation des adultes (% d'adultes)			Inscription dans le cycle primaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)		Évolution de l'inscription dans le cycle primaire	Ratio filles/garçons dans le cycle primaire	
	Source	IDM	IDM	IDM	IDM	Calculée à partir des IDM	IDM	IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008
Saint-Kitts-et-Nevis	94	.	.	1,01
Saint-Vincent- et-les Grenadines	.	.	.	116	102	-13	0,99	0,94
Samoa	.	.	99	116	95	-21	1,02	1,00
Sao Tomé-et- Principe	.	.	88	136	130	-6	0,92	0,98
Sénégal	27	.	42	55	84	28	0,73	1,00
Seychelles	84	.	.	.	125	.	.	0,99
Sierra Leone	.	.	38	58	147	89	0,69	0,90
Somalie	.	.	.	15	.	.	0,53	.
Sri Lanka	.	.	91	113	109	-4	0,96	1,00
Soudan	.	61	.	46	66	20	0,70	0,86
Suriname	.	.	90	108	119	11	1,11	0,98
Swaziland	67	80	.	94	113	20	0,99	0,93
Tchad	.	26	32	49	74	25	0,44	0,70
Thaïlande	.	93	94	112	104	-8	.	1,00
Togo	.	53	.	89	97	8	0,64	0,86
Tonga	.	99	.	112	113	1	0,98	0,95
Trinité-et-Tobago	97	.	99	94	100	6	1,02	0,97
Tunisie	.	.	78	113	105	-8	0,88	0,97
Turquie	79	.	89	99	96	-3	0,92	0,95
Uruguay	95	97	98	109	114	6	0,99	0,97
Venezuela (République bolivarienne du)	90	.	95	106	103	-3	0,99	0,97
Viet Nam	88	90	.	105	.	.	0,93	.
Yémen	.	.	59	.	87	.	.	0,74
Zambie	65	68	71	94	119	25	0,91	0,97
Zimbabwe	.	.	91	101	101	0	0,99	0,99
Asie et Pacifique	78,4	86,3	80,1	105	110	8	0,83	0,97
Asie de l'Est	77,8	90,9	93,3	127	112	-15	0,92	0,99
Asie du Sud	52,5	51,3	64,6	88	108	22	0,74	0,96
Asie du Sud-Est	85,1	90,0	91,9	110	112	1	0,96	0,97
Océanie	.	58,1	59,4	77	63	-11	0,87	0,87
Afrique subsaharienne	49	60	61	70	99	30	0,79	0,90
Afrique australe	67,2	82,3	88,7	103	106	3	1,01	0,97
Afrique de l'Est	56,1	63,9	54,1	62	105	42	0,79	0,92
Afrique de l'Ouest	32,0	41,6	59,4	69	91	23	0,72	0,86
Afrique du Centre	33,6	35,4	39,7	70	89	24	0,75	0,81
Amérique latine et Caraïbes	88,8	88,5	91,5	118	118	0	1,00	0,96
Amérique centrale	87,6	90,7	90,0	107	114	8	0,96	0,97
Amérique du Sud	90,0	87,4	91,7	125	121	-3	1,03	0,96
Caraïbes	96,1	88,3	95,8	78	105	-2	0,97	0,99
Moyen-Orient et Afrique du Nord	60,2	60,3	74,4	88	97	11	0,83	0,90
Afrique du Nord	46,0	57,3	67,0	80	96	19	0,79	0,92
Moyen-Orient	79,2	74,1	83,5	100	99	1	0,90	0,89



Inscription dans le cycle secondaire (brute) (% du groupe d'âge pertinent)			Évolution de l'inscription dans le cycle secondaire		Ratio filles/garçons dans le cycle secondaire		% d'élèves du secondaire dans les écoles de formation professionnelle		% de filles dans les écoles de formation professionnelle
IDM			IDM		IDM		IDM		IDM
La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Différence 1988-2008	La plus proche de 1998	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008
.	105	.	.	0,91	
46	75	29	1,31	1,24	18	4	34		
78	81	3	1,11	1,13	.	.	.		
40	46	6	0,89	1,07	.	2	43		
15	26	11	0,51	0,76	3	1	40		
.	112	.	.	1,13	.	.	.		
18	32	14	0,53	0,69	.	.	60		
12	.	.	0,53		
71	87	16	1,08	1,02	.	.	.		
21	33	13	0,79	0,93	3	2	21		
56	80	23	1,24	1,39	.	50	51		
40	54	14	0,96	0,89	0	1	26		
6	19	12	0,22	0,45	2	2	46		
30	83	53	1,04	1,10	8	.	.		
21	39	18	0,34	0,53	.	17	44		
98	94	-4	1,01	1,04	7	8	38		
85	86	1	1,03	1,07	4	8	32		
44	88	44	0,77	1,10	2	1	28		
46	80	34	0,62	0,82	10	10	39		
81	92	11	.	0,99	19	13	43		
53	81	28	1,24	1,10	2	6	49		
44	.	.	0,87	.	2	5	56		
.	46	.	.	0,49	1	1	6		
21	43	22	0,58	0,89	2	12	39		
47	40	-7	0,88	0,93	.	.	.		
39	62	23	0,68	0,92	10	9	31		
38	77	40	0,74	1,01	16	17	50		
38	51	15	0,57	0,84	3	2	13		
45	75	25	0,91	1,04	9	13	43		
20	65	20	0,68	1,02	2	4	34		
21	35	13	0,68	0,76	5	6	41		
49	89	40	1,13	1,06	4	5	39		
17	30	12	0,67	0,76	3	5	46		
20	32	12	0,63	0,76	6	4	37		
20	31	9	0,51	0,58	20	16	49		
55	89	34	1,05	1,07	10	12	55		
49	81	34	1,01	1,03	16	18	55		
57	92	36	1,08	1,09	8	9	56		
58	91	6	1,03	1,02	15	16	45		
51	67	19	0,73	0,86	6	17	37		
52	69	18	0,76	0,95	6	20	40		
48	65	21	0,67	0,76	6	14	33		



TABLEAU 8 Santé maternelle et infantile

Variable	Recours à la contraception (% de femmes entre 15 ans et 49 ans)		Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	% d'accouchements en présence de personnel qualifié	Médecin pour 1 000 personnes	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)		Progrès en matière de baisse de la mortalité infantile
Source	IDM							
Période	1988	2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Baisse 1988-2008
Afghanistan	.	10	1 800	14	0,20	168	165	-2
Afrique du Sud	50	60	400	91	0,77	44	48	10
Algérie	36	61	180	95	.	54	33	-39
Angola	.	.	1 400	47	0,08	150	116	-23
Antigua-et-Barbuda	53	.	.	100	.	.	10	.
Argentine	.	.	77	99	.	25	15	-41
Bangladesh	31	56	570	18	0,30	105	47	-55
Barbade	55	.	16	100	.	15	11	-29
Belize	.	34	52	96	.	35	22	-38
Bénin	.	17	840	74	0,04	111	78	-30
Bhoutan	.	35	440	56	0,02	91	56	-38
Bolivie (État plurinational de)	30	58	290	67	.	89	48	-47
Botswana	33	.	380	.	0,40	45	33	-27
Brésil	66	.	110	97	.	49	20	-60
Burkina Faso	.	17	700	54	0,05	112	104	-7
Burundi	9	9	1 100	34	0,03	113	108	-4
Cambodge	.	40	540	44	.	85	69	-19
Cameroun	.	29	1 000	63	0,19	85	87	2
Cap-Vert	.	61	210	78	0,49	45	24	-47
Chili	56	58	16	100	1,09	18	8	-55
Chine	71	85	45	98	1,51	36	19	-48
Colombie	65	78	130	96	1,43	28	17	-38
Comores	.	.	400	.	0,15	88	49	-44
Congo	.	21	740	83	0,20	67	79	18
Costa Rica	69	96	30	99	.	16	10	-35
Côte d'Ivoire	.	13	810	57	0,12	104	89	-15
Cuba	70	77	45	100	.	12	5	-57
Djibouti	50	.	.	99	.	14	9	-37
Dominique	50	73	150	98	.	53	31	-41
Équateur	44	73	210	75	.	43	20	-53
Égypte	38	60	130	79	2,43	68	30	-56
El Salvador	47	67	170	92	1,50	47	21	-56
Érythrée	.	.	450	.	0,05	92	41	-56
Éthiopie	4	15	720	6	0,03	122	75	-38
Fidji	.	.	210	.	0,45	19	16	-18
Gabon	.	.	520	.	0,29	60	60	0
Gambie	12	.	690	57	0,11	104	82	-21
Ghana	13	17	560	59	0,15	76	73	-3
Grenade	54	54	.	99	.	30	15	-49
Guatemala	23	.	290	.	.	60	29	-51
Guinée	.	9	910	38	0,11	137	93	-32
Guinée-Bissau	.	10	1 100	39	0,12	142	118	-17
Guinée équatoriale	.	.	680	.	0,30	103	124	20
Guyana	31	34	470	83	.	64	45	-30
Haïti	7	32	670	26	.	105	57	-46
Honduras	41	65	280	67	.	45	20	-55
Îles Salomon	.	.	220	.	0,13	86	53	-38
Inde	43	56	450	47	0,60	94	54	-42



TABLEAU 8 Santé maternelle et infantile (cont.)

Variable	Recours à la contraception (% de femmes entre 15 ans et 49 ans)		Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	% d'accouchements en présence de personnel qualifié	Médecin pour 1 000 personnes	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)		Progrès en matière de baisse de la mortalité infantile
	1988	2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Baisse 1988-2008
Indonésie	48	61	420	79	0,13	60	25	-59
Iran (République islamique d')	49	79	140	97	0,89	54	29	-46
Iraq	14	50	300	89	0,66	42	36	-14
Jamaïque	55	.	170	97	0,85	28	26	-6
Jordanie	40	57	62	99	2,36	33	21	-37
Kenya	27	39	560	42	0,14	64	80	25
Lesotho	.	37	960	55	0,05	81	68	-16
Liban	.	58	150	98	2,36	32	26	-19
Libéria	6	11	1 200	46	0,03	138	93	-32
Madagascar	.	27	510	51	0,29	103	70	-32
Malaisie	56	.	62	98	.	16	10	-40
Malawi	.	42	1 100	54	0,02	124	71	-43
Maldives	.	39	120	84	0,92	79	26	-67
Mali	5	8	970	45	0,08	148	117	-21
Maroc	36	63	240	63	0,51	69	32	-53
Mauritanie	.	.	820	.	0,11	81	75	-7
Maurice	75	.	15	99	1,06	23	13	-43
Mexique	53	71	60	93	1,50	42	29	-31
Mozambique	.	17	520	48	0,03	135	115	-14
Myanmar	.	34	380	68	0,36	91	74	-19
Namibie	.	55	210	81	0,30	49	31	-35
Népal	14	48	830	19	0,21	99	43	-56
Nicaragua	.	72	170	74	0,37	52	28	-45
Niger	.	11	1 800	33	0,02	143	83	-42
Nigéria	6	13	1 100	35	0,28	120	97	-19
Oman	9	.	64	98	1,67	25	11	-58
Ouganda	5	24	550	42	0,08	106	82	-23
Pakistan	12	30	320	39	0,80	102	73	-29
Panama	.	.	130	91	.	27	18	-32
Papouasie-Nouvelle-Guinée	.	.	470	42	.	69	50	-27
Paraguay	45	73	150	77	.	34	24	-28
Pérou	46	71	240	71	.	58	17	-70
Philippines	36	51	230	60	.	43	23	-47
République arabe syrienne	.	58	130	93	0,53	30	15	-51
République centrafricaine	.	19	980	53	0,08	113	113	0
République démocratique du Congo	.	21	1 100	74	0,11	127	108	-15
République démocratique populaire lao	.	38	660	.	0,35	120	56	-53
République dominicaine	75	78	150	89	1,51	42	22	-47
République populaire démocratique de Corée	.	.	370	97	3,29	42	42	0
République-Unie de Tanzanie	.	26	950	43	.	96	73	-24
Rwanda	.	17	1 300	39	0,05	117	109	-7
Sainte-Lucie	47	.	.	100	.	16	14	-16
Saint-Kitts-et-Nevis	.	54	.	100	.	30	16	-46



TABLEAU 8 Santé maternelle et infantile (cont.)

Variable	Recours à la contraception (% de femmes entre 15 ans et 49 ans)		Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	% d'accouchements en présence de personnel qualifié	Médecin pour 1 000 personnes	Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)		Progrès en matière de baisse de la mortalité infantile
Source	IDM							
Période	1988	2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	Baisse 1988-2008
Saint-Vincent-et-les Grenadines	58	48	.	100	.	18	17	-7
Samoa	.	.	.	100	0,28	40	22	-44
Sao Tomé-et-Principe	.	30	.	81	0,49	65	64	-2
Sénégal	11	12	980	52	0,06	72	59	-18
Seychelles	1,51	17	12	-32
Sierra Leone	.	5	2 100	43	0,03	169	155	-8
Somalie	1	15	1 400	33	.	121	88	-27
Sri Lanka	62	68	58	99	0,55	26	17	-36
Soudan	9	8	450	49	0,30	79	69	-12
Suriname	.	46	72	90	.	41	27	-33
Swaziland	20	51	390	69	0,16	70	66	-4
Tchad	.	3	1 500	14	0,04	120	124	4
Thaïlande	66	77	110	97	.	26	6	-75
Togo	34	17	510	62	0,04	89	65	-27
Tonga	.	.	.	98	.	26	19	-28
Trinité-et-Tobago	53	43	45	98	.	30	31	2
Tunisie	50	.	100	.	1,34	41	18	-56
Turquie	63	71	44	83	1,56	67	21	-68
Uruguay	.	.	20	99	.	21	12	-42
Venezuela (République bolivarienne du)	.	.	57	95	.	27	17	-38
Viet Nam	53	76	150	88	.	40	13	-68
Yémen	.	28	430	36	0,33	90	55	-39
Zambie	.	41	830	47	0,12	99	103	4
Zimbabwe	43	60	880	69	0,16	62	59	-5
Asie et Pacifique	55	67	336	63	0,95	68	43	-44
Asie de l'Est	71	85	51	98	1,54	36	19	-48
Asie du Sud	39	54	478	44	0,59	95	58	-41
Asie du Sud-Est	50	61	304	77	0,17	53	27	-53
Océanie	.	.	422	44	0,32	62	47	-27
Afrique subsaharienne	16	23	922	45	0,18	108	89	-17
Afrique australe	49	59	416	88	0,70	46	48	5
Afrique de l'Est	12	25	735	34	0,09	100	78	-19
Afrique de l'Ouest	8	13	1 048	42	0,19	117	93	-19
Afrique du Centre	.	20	1 150	62	0,12	121	107	-10
Amérique latine et Caraïbes	58	70	136	90	1,41	44	22	-47
Amérique centrale	50	71	117	90	1,45	43	27	-37
Amérique du Sud	61	71	125	92	1,34	43	19	-52
Caraïbes	55	62	335	67	1,37	55	33	-43
Moyen-Orient et Afrique du Nord	39	54	220	74	1,30	63	36	-43
Afrique du Nord	32	50	237	71	1,46	67	41	-41
Moyen-Orient	51	59	201	77	1,13	58	31	-45



TABLEAU 9 Tendances démographiques

Variable	Espérance de vie à la naissance (années)		Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)	Ratio de dépendance démographique (Dépendants <15 ans et >64 ans/Actifs)		Évolution du ratio de dépendance démographique	Taux de fécondité (nombre moyen de naissances par femme de 15 ans à 49 ans)		Évolution du taux de fécondité
	Source	IDM		Calculée à partir des IDM	Calculé à partir des IDM		Calculée à partir des IDM	IDM	
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Afghanistan	41,0	44,2	3,2	93,1	.	.	7,9	6,6	-1,3
Afrique du Sud	60,9	51,5	-9,4	75,0	54,2	-20,8	3,9	2,5	-1,4
Algérie	64,7	70,9	6,2	90,7	47,8	-42,9	5,3	2,4	-2,9
Angola	39,8	45,3	5,5	99,8	91,4	-8,4	7,2	5,8	-1,4
Antigua-et-Barbuda	70,9	72,5	1,6	.	.	.	1,9	.	.
Argentine	67,6	71,6	4,0	65,6	56,0	-9,6	3,1	2,3	-0,8
Bangladesh	51,9	65,3	13,4	88,2	55,9	-32,3	4,9	2,4	-2,5
Barbade	71,5	74,4	2,9	54,0	38,4	-15,6	1,8	1,5	-0,2
Belize	70,4	73,3	2,9	91,9	66,4	-25,5	4,7	2,9	-1,8
Bénin	51,3	60,5	9,2	97,0	86,7	-10,3	6,9	5,5	-1,4
Bhoutan	49,4	64,4	15,1	84,3	56,3	-28,0	6,3	2,7	-3,6
Bolivie (État plurinational de)	55,6	63,4	7,8	81,7	70,6	-11,0	5,0	3,5	-1,5
Botswana	61,4	50,5	-10,9	93,9	59,8	-34,1	5,1	2,9	-2,2
Brésil	61,9	69,0	7,1	67,7	49,1	-18,6	3,1	1,9	-1,2
Burkina Faso	48,2	50,7	2,5	99,9	93,0	-6,9	7,4	6,0	-1,4
Burundi	46,3	49,2	2,9	92,0	71,7	-20,3	6,8	4,7	-2,1
Cambodge	54,5	61,0	6,5	87,8	60,0	-27,8	6,1	2,9	-3,2
Cameroun	53,5	50,0	-3,5	96,0	80,7	-15,3	6,1	4,3	-1,8
Cap-Vert	62,4	68,6	6,1	105,7	70,2	-35,5	5,7	2,8	-2,9
Chili	69,6	75,5	5,9	56,6	46,9	-9,7	2,7	1,9	-0,7
Chine	66,0	71,3	5,3	52,3	39,8	-12,5	2,6	1,7	-0,9
Colombie	64,4	69,2	4,8	70,5	53,6	-16,8	3,2	2,5	-0,7
Comores	53,0	63,0	10,0	100,0	70,3	-29,7	6,5	4,3	-2,2
Congo	58,3	52,8	-5,5	92,8	80,1	-12,7	5,5	4,4	-1,1
Costa Rica	72,9	76,4	3,5	69,1	48,4	-20,7	3,4	2,1	-1,3
Côte d'Ivoire	55,3	56,5	1,2	91,8	80,7	-11,1	6,6	4,6	-2,0
Cuba	72,8	76,2	3,4	47,1	42,2	-4,9	1,8	1,5	-0,4
Djibouti	70,5	74,5	4,0	.	.	.	3,0	1,9	-1,1
Dominique	64,2	69,3	5,1	74,7	60,6	-14,1	3,5	2,4	-1,1
Équateur	65,3	72,1	6,8	78,6	60,9	-17,7	4,0	2,6	-1,4
Égypte	60,2	68,5	8,3	85,3	58,7	-26,6	5,2	2,9	-2,3
El Salvador	57,5	66,7	9,3	87,1	66,8	-20,3	4,2	2,3	-1,8
Érythrée	46,7	59,5	12,8	98,0	78,4	-19,6	6,3	4,6	-1,7
Éthiopie	44,4	54,0	9,6	91,0	88,7	-2,3	7,1	5,4	-1,7
Fidji	64,7	66,6	1,9	70,6	57,2	-13,4	3,5	2,8	-0,7
Gabon	58,7	59,5	0,8	87,4	69,7	-17,7	5,2	3,3	-1,8
Gambie	48,9	54,5	5,6	84,4	82,8	-1,6	6,2	5,1	-1,1
Ghana	54,4	55,9	1,5	90,6	73,3	-17,3	5,9	4,3	-1,6
Grenade	64,1	67,0	2,9	84,2	54,7	-29,6	4,1	2,3	-1,8
Guatemala	58,3	66,7	8,4	95,3	87,3	-8,1	5,7	4,2	-1,5
Guinée	45,7	56,1	10,4	91,2	85,7	-5,5	6,9	5,5	-1,4
Guinée-Bissau	42,0	46,5	4,5	85,0	85,5	0,5	5,8	5,7	-0,1
Guinée équatoriale	44,1	49,3	5,2	70,4	79,2	8,8	5,9	5,4	-0,5
Guyana	58,9	64,5	5,6	72,7	56,5	-16,2	2,7	2,3	-0,4
Haïti	52,3	59,1	6,8	87,9	69,7	-18,2	5,7	3,8	-1,9
Honduras	62,6	66,9	4,3	96,3	73,1	-23,2	5,4	3,3	-2,1
Îles Salomon	55,5	62,7	7,2	97,1	74,0	-23,2	6,1	3,9	-2,3
Inde	58,5	63,2	4,7	72,4	57,5	-14,9	4,2	2,7	-1,5
Indonésie	58,5	68,7	10,2	68,3	49,8	-18,6	3,4	2,2	-1,2
Iran (République islamique d')	62,2	69,4	7,2	93,7	41,5	-52,1	5,6	2,0	-3,6



TABLEAU 9 Tendances démographiques (cont.)

Variable	Espérance de vie à la naissance (années)		Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)	Ratio de dépendance démographique (Dépendants <15 ans et >64 ans/Actifs)		Évolution du ratio de dépendance démographique	Taux de fécondité (nombre moyen de naissances par femme de 15 ans à 49 ans)		Évolution du taux de fécondité
	IDM		Calculée à partir des IDM	Calculé à partir des IDM		Calculée à partir des IDM	IDM		Calculée à partir des IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Iraq	57,8	64,3	6,5	96,7	.	.	6,2	4,1	-2,0
Jamaïque	69,6	70,0	0,4	75,7	60,4	-15,3	3,1	2,4	-0,7
Jordanie	64,2	70,8	6,6	103,8	63,2	-40,7	5,9	3,6	-2,3
Kenya	57,5	53,0	-4,5	109,6	83,2	-26,4	6,5	5,0	-1,5
Lesotho	55,3	42,8	-12,5	96,5	78,3	-18,2	5,1	3,4	-1,8
Liban	65,6	69,9	4,3	71,5	49,5	-22,0	3,3	2,2	-1,1
Libéria	45,7	57,1	11,4	91,6	85,3	-6,3	6,6	5,1	-1,5
Madagascar	48,4	58,9	10,5	92,5	86,4	-6,1	6,3	4,8	-1,5
Malaisie	67,5	72,0	4,5	71,3	52,8	-18,4	4,0	2,6	-1,4
Malawi	46,3	48,1	1,8	99,5	98,0	-1,5	7,2	5,6	-1,6
Maldives	61,0	67,6	6,6	98,0	50,0	-48,1	6,6	2,6	-4,0
Mali	44,8	52,1	7,4	90,5	87,1	-3,4	7,5	6,5	-1,0
Maroc	60,9	69,0	8,1	80,0	51,8	-28,2	4,4	2,4	-2,1
Mauritanie	54,3	62,4	8,1	90,3	73,6	-16,6	6,0	4,4	-1,6
Maurice	65,1	69,1	4,0	52,7	43,3	-9,4	2,1	1,7	-0,5
Mexique	66,8	72,6	5,8	79,1	54,5	-24,6	3,5	2,1	-1,4
Mozambique	41,4	41,7	0,4	97,5	89,8	-7,7	6,3	5,1	-1,2
Myanmar	56,5	59,0	2,6	74,0	48,2	-25,8	3,8	2,1	-1,7
Namibie	61,3	61,0	-0,2	93,6	69,4	-24,2	5,5	3,4	-2,1
Népal	52,9	63,2	10,3	84,2	70,0	-14,2	5,3	3,0	-2,3
Nicaragua	59,0	69,9	10,9	98,4	67,2	-31,2	5,0	2,8	-2,2
Niger	46,0	57,8	11,7	104,5	106,9	2,4	8,0	7,0	-1,0
Nigéria	45,5	46,4	0,9	95,4	84,5	-10,9	6,8	5,3	-1,5
Oman	66,2	74,4	8,2	88,1	53,7	-34,4	6,8	3,1	-3,7
Ouganda	47,7	52,4	4,7	102,2	106,5	4,2	7,1	6,4	-0,7
Pakistan	58,5	65,2	6,8	89,2	70,3	-19,0	6,7	3,9	-2,8
Panama	69,3	73,0	3,8	69,4	56,1	-13,4	3,2	2,6	-0,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	51,3	54,6	3,3	79,7	73,9	-5,8	5,0	3,8	-1,2
Paraguay	65,4	69,7	4,3	83,5	65,1	-18,4	4,8	3,1	-1,7
Pérou	62,1	70,7	8,6	75,2	57,4	-17,8	4,1	2,6	-1,5
Philippines	62,2	69,8	7,5	79,7	62,3	-17,3	4,6	3,1	-1,4
République arabe syrienne	65,3	72,4	7,1	107,0	62,7	-44,3	6,2	3,3	-3,0
République centrafricaine	48,0	43,3	-4,6	88,1	81,1	-7,0	5,7	4,6	-1,1
République démocratique du Congo	45,7	45,2	-0,5	98,2	98,4	0,3	6,7	6,3	-0,4
République démocratique populaire lao	51,3	63,8	12,5	89,7	72,0	-17,8	6,2	3,5	-2,7
République dominicaine	64,5	70,2	5,7	57,0	43,1	-13,8	2,9	1,9	-1,0
République populaire démocratique de Corée	67,0	65,1	-1,9	45,5	46,2	0,7	2,5	1,9	-0,6
République-Unie de Tanzanie	49,5	55,1	5,6	95,4	91,4	-4,0	6,4	5,6	-0,8
Rwanda	42,1	48,5	6,4	105,3	80,9	-24,4	7,6	5,4	-2,1
Sainte-Lucie	67,6	72,7	5,1	81,1	50,5	-30,6	3,5	2,1	-1,4
Saint-Kitts-et-Nevis	64,0	68,8	4,8	.	.	.	2,8	.	.



TABLEAU 9 Tendances démographiques (cont.)

Variable	Espérance de vie à la naissance (années)		Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)	Ratio de dépendance démographique (Dépendants <15 ans et >64 ans/Actifs)		Évolution du ratio de dépendance démographique	Taux de fécondité (nombre moyen de naissances par femme de 15 ans à 49 ans)		Évolution du taux de fécondité
	IDM		Calculée à partir des IDM	Calculé à partir des IDM		Calculée à partir des IDM	IDM		Calculée à partir des IDM
Période	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008	La plus proche de 1988	La plus proche de 2008	1988-2008
Saint-Vincent-et-les Grenadines	66,1	69,7	3,6	80,8	51,9	-28,9	3,1	2,1	-1,0
Samoa	60,5	68,5	8,0	78,8	81,3	2,5	4,8	3,9	-0,9
Sao Tome et Principe	60,3	63,6	3,2	105,1	82,0	-23,1	5,7	3,9	-1,8
Sénégal	50,0	54,2	4,3	97,8	85,8	-11,9	6,9	5,0	-1,9
Seychelles	66,8	68,9	2,1	.	.	.	3,0	2,1	-0,9
Sierra Leone	40,3	46,4	6,1	82,5	82,2	-0,3	5,6	5,2	-0,3
Somalie	43,0	46,9	3,9	91,1	90,8	-0,3	7,0	6,0	-1,0
Sri Lanka	66,1	68,8	2,7	61,8	46,0	-15,7	2,6	1,9	-0,8
Soudan	50,2	56,8	6,6	89,7	75,8	-14,0	6,1	4,2	-1,9
Suriname	64,0	65,6	1,7	62,9	55,0	-7,9	3,0	2,4	-0,6
Swaziland	57,0	47,0	-10,0	104,4	76,2	-28,2	6,1	3,6	-2,6
Tchad	49,3	49,3	0,0	96,9	94,8	-2,1	6,7	6,2	-0,5
Thaïlande	66,3	65,9	-0,4	56,1	41,6	-14,5	2,3	1,8	-0,5
Togo	55,3	61,0	5,7	97,7	77,7	-20,0	6,6	4,3	-2,3
Tonga	67,8	69,2	1,4	78,7	76,3	-2,4	4,7	4,0	-0,7
Trinité-et-Tobago	67,4	67,8	0,5	66,2	37,9	-28,4	2,8	1,6	-1,2
Tunisie	64,9	72,4	7,5	76,6	43,7	-32,8	3,9	2,0	-1,9
Turquie	61,0	69,6	8,6	70,7	49,4	-21,4	3,3	2,1	-1,1
Uruguay	68,6	72,3	3,7	60,6	58,2	-2,5	2,5	2,0	-0,5
Venezuela (République bolivarienne du)	67,7	70,7	3,0	72,6	55,0	-17,6	3,7	2,6	-1,1
Viet Nam	61,0	72,3	11,3	80,5	48,9	-31,6	4,0	2,1	-1,9
Yémen	52,4	61,1	8,7	116,4	87,2	-29,2	8,4	5,5	-2,9
Zambie	50,2	45,4	-4,8	95,3	97,1	1,8	6,7	5,9	-0,8
Zimbabwe	58,9	44,8	-14,1	99,0	79,4	-19,6	5,7	3,5	-2,2
Asie et Pacifique	61,7	67,2	5,9	67,0	50,0	-18,1	3,5	2,3	-1,4
Asie de l'Est	66,0	71,2	5,2	54,2	39,9	-14,3	2,6	1,7	-0,9
Asie du Sud	57,8	63,6	5,9	76,8	58,0	-19,1	4,5	2,8	-1,8
Asie du Sud-Est	60,5	68,1	7,7	75,1	51,2	-24,3	3,6	2,3	-1,4
Océanie	54,0	56,9	3,5	79,2	72,4	-7,3	4,8	3,7	-1,2
Afrique subsaharienne	49	51	2,0	96,6	85,9	-11,2	6,5	5,2	-1,4
Afrique australe	60,6	51,4	-9,2	77,6	56,3	-21,5	4,1	2,6	-1,5
Afrique de l'Est	45,7	50,0	3,7	95,7	86,0	-11,3	6,3	5,1	-1,3
Afrique de l'Ouest	47,6	50,7	3,1	98,5	84,8	-13,7	6,8	5,3	-1,5
Afrique du Centre	47,1	46,7	-0,3	91,6	92,7	1,1	6,6	5,7	-0,9
Amérique latine et Caraïbes	64,2	70,2	6,1	73,1	54,3	-19,2	3,4	2,3	-1,2
Amérique centrale	65,4	71,5	6,2	83,2	59,3	-24,0	3,8	2,4	-1,5
Amérique du Sud	63,6	69,8	6,2	70,0	52,6	-17,6	3,3	2,2	-1,1
Caraïbes	65,2	69,0	4,6	66,3	51,4	-16,5	3,1	2,3	-1,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	59,8	67,3	7,6	84,6	58,7	-26,1	5,0	3,0	-2,1
Afrique du Nord	59,5	66,8	7,5	86,0	58,5	-27,6	5,2	2,9	-2,3
Moyen-Orient	60,3	67,9	7,8	82,8	58,9	-23,8	4,7	3,1	-1,9



TABLEAU 10 Gouvernance

Variable	Stabilité politique/ absence de violence	Efficacité des pouvoirs publics	Être à l'écoute et rendre compte	Qualité de la réglementation	État de droit	Maîtrise de la corruption	Gouvernance globale (moyenne des 6 indicateurs)
Source	Indicateurs mondiaux de la gouvernance (http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp). Les six indicateurs sont mesurés en unités variant de -2,5 à 2,5 environ, les valeurs les plus élevées correspondant à une meilleure performance en termes de gouvernance.						
Période	La plus proche de 2008						
Afghanistan	-2,64	-1,31	-1,26	-1,58	-2,01	-1,64	-1,74
Afrique du Sud	-0,04	0,75	0,68	0,63	0,12	0,30	0,41
Algérie	-1,15	-0,50	-1,05	-0,79	-0,70	-0,44	-0,77
Angola	-0,43	-0,98	-1,07	-0,94	-1,28	-1,22	-0,99
Antigua-et-Barbuda	0,85	0,40	0,56	0,61	0,97	1,32	0,78
Argentine	-0,04	-0,18	0,32	-0,65	-0,61	-0,44	-0,27
Bangladesh	-1,54	-0,77	-0,61	-0,82	-0,70	-1,10	-0,92
Barbade	1,09	1,48	1,16	0,77	1,28	1,30	1,18
Belize	0,25	-0,42	0,74	-0,40	-0,20	-0,28	-0,05
Bénin	0,35	-0,52	0,34	-0,46	-0,54	-0,42	-0,21
Bhoutan	0,89	0,11	-0,73	-0,86	0,37	0,72	0,08
Bolivie (État plurinational de)	-1,02	-0,81	-0,01	-1,02	-1,12	-0,47	-0,55
Botswana	0,96	0,67	0,55	0,52	0,64	1,00	0,72
Brazil	-0,12	-0,01	0,51	0,19	-0,30	-0,03	0,04
Burkina Faso	-0,11	-0,67	-0,33	-0,32	-0,37	-0,36	-0,36
Burundi	-1,43	-1,21	-0,66	-1,18	-1,07	-0,97	-1,09
Cambodge	-0,27	-0,81	-0,94	-0,47	-1,08	-1,14	-0,78
Cameroun	-0,53	-0,80	-1,02	-0,66	-0,99	-0,90	-0,82
Cap-Vert	0,85	0,05	0,95	-0,02	0,51	0,75	0,52
Chili	0,56	1,24	0,98	1,58	1,25	1,31	1,15
Chine	-0,32	0,24	-1,72	-0,22	-0,33	-0,44	-0,47
Colombie	-1,66	0,13	-0,26	0,24	-0,50	-0,25	-0,38
Comores	-1,01	-1,88	-0,43	-1,51	-1,03	-0,75	-1,10
Congo	-0,61	-1,34	-1,16	-1,19	-1,16	-1,16	-1,10
Costa Rica	0,56	0,39	0,98	0,47	0,44	0,49	0,56
Côte d'Ivoire	-1,91	-1,39	-1,24	-0,93	-1,52	-1,17	-1,36
Cuba	0,04	-0,51	-1,85	-1,59	-0,85	-0,06	-0,80
Djibouti	-0,13	-0,98	-1,12	-0,75	-0,54	-0,33	-0,64
Dominique	0,97	0,72	1,09	0,16	0,63	0,67	0,71
Équateur	-0,83	-0,97	-0,22	-1,14	-1,23	-0,79	-0,86
Égypte	-0,67	-0,37	-1,19	-0,17	-0,09	-0,67	-0,53
El Salvador	0,09	-0,15	0,06	0,31	-0,63	-0,22	-0,09
Érythrée	-0,84	-1,41	-2,20	-2,13	-1,24	-0,38	-1,37
Éthiopie	-1,79	-0,43	-1,30	-0,86	-0,60	-0,66	-0,94
Fidji	-0,05	-0,95	-0,65	-0,68	-0,52	-0,31	-0,53
Gabon	0,23	-0,70	-0,84	-0,65	-0,62	-1,07	-0,61
Gambie	0,14	-0,77	-0,97	-0,44	-0,25	-0,78	-0,51
Ghana	0,06	-0,08	0,48	0,08	-0,10	-0,06	0,07
Grenade	0,67	0,19	0,89	0,31	0,16	-0,37	0,31
Guatemala	-0,58	-0,49	-0,26	-0,12	-1,10	-0,72	-0,55
Guinée	-1,91	-1,39	-1,32	-1,15	-1,60	-1,35	-1,45
Guinée-Bissau	-0,38	-1,26	-0,79	-1,22	-1,43	-1,16	-1,04
Guinée équatoriale	-0,09	-1,43	-1,89	-1,37	-1,31	-1,62	-1,29
Guyana	-0,56	-0,17	0,17	-0,55	-0,70	-0,47	-0,38
Haiti	-1,39	-1,29	-0,71	-0,89	-1,35	-1,21	-1,14
Honduras	-0,36	-0,57	-0,29	-0,27	-0,89	-0,82	-0,53
Îles Salomon	0,12	-0,79	0,19	-1,31	-0,78	-0,41	-0,50
Inde	-0,99	-0,03	0,45	-0,21	0,12	-0,37	-0,17
Indonésie	-1,00	-0,29	-0,14	-0,27	-0,66	-0,64	-0,50
Iran (République islamique d')	-1,06	-0,75	-1,48	-1,63	-0,80	-0,71	-1,07



TABLEAU 10 Gouvernance (cont.)

Variable	Stabilité politique/absence de violence	Efficacité des pouvoirs publics	Être à l'écoute et rendre compte	Qualité de la réglementation	État de droit	Maîtrise de la corruption	Gouvernance globale (moyenne des 6 indicateurs)
Source	Indicateurs mondiaux de la gouvernance (http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp). Les six indicateurs sont mesurés en unités variant de -2,5 à 2,5 environ, les valeurs les plus élevées correspondant à une meilleure performance en termes de gouvernance.						
Période	La plus proche de 2008						
Iraq	-2,69	-1,41	-1,26	-1,09	-1,87	-1,48	-1,63
Jamaïque	-0,27	0,09	0,61	0,36	-0,49	-0,53	-0,04
Jordanie	-0,32	0,27	-0,71	0,34	0,49	0,41	0,08
Kenya	-1,25	-0,60	-0,16	-0,07	-0,98	-1,01	-0,68
Lesotho	-0,03	-0,31	0,04	-0,63	-0,30	0,04	-0,20
Liban	-1,94	-0,64	-0,40	-0,20	-0,73	-0,83	-0,79
Libéria	-0,99	-1,36	-0,29	-1,32	-1,23	-0,60	-0,96
Madagascar	-0,42	-0,59	-0,16	-0,33	-0,46	-0,10	-0,34
Malaisie	0,13	1,13	-0,58	0,27	0,49	0,14	0,26
Malawi	0,05	-0,65	-0,18	-0,39	-0,29	-0,59	-0,34
Maldives	-0,10	-0,35	-0,39	-0,42	-0,24	-0,60	-0,35
Mali	-0,21	-0,78	0,28	-0,33	-0,35	-0,47	-0,31
Maroc	-0,47	-0,09	-0,70	-0,03	-0,11	-0,26	-0,28
Mauritanie	-0,93	-0,97	-0,92	-0,59	-1,01	-0,80	-0,87
Maurice	0,84	0,60	0,88	0,95	0,88	0,53	0,78
Mexique	-0,62	0,18	0,08	0,45	-0,64	-0,26	-0,14
Mongolia	0,35	-0,68	0,24	-0,29	-0,54	-0,62	-0,26
Mozambique	0,29	-0,38	-0,02	-0,47	-0,66	-0,55	-0,30
Myanmar	-1,56	-1,68	-2,24	-2,24	-1,48	-1,69	-1,82
Namibie	0,96	0,31	0,57	0,13	0,36	0,59	0,49
Népal	-1,69	-0,75	-0,79	-0,66	-0,76	-0,68	-0,89
Nicaragua	-0,39	-0,96	-0,14	-0,36	-0,86	-0,81	-0,59
Niger	-0,75	-0,79	-0,41	-0,52	-0,80	-0,82	-0,68
Nigéria	-2,01	-0,98	-0,60	-0,62	-1,12	-0,92	-1,04
Oman	0,95	0,42	-1,07	0,65	0,82	0,59	0,39
Ouganda	-0,88	-0,51	-0,47	-0,08	-0,51	-0,79	-0,54
Pakistan	-2,61	-0,73	-1,01	-0,47	-0,92	-0,77	-1,09
Panama	0,11	0,16	0,59	0,63	-0,20	-0,15	0,19
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-0,55	-0,80	0,09	-0,59	-0,94	-1,13	-0,65
Paraguay	-0,63	-0,78	-0,33	-0,49	-1,03	-0,93	-0,70
Pérou	-0,84	-0,30	0,02	0,33	-0,74	-0,26	-0,30
Philippines	-1,41	0,00	-0,20	-0,05	-0,49	-0,75	-0,48
République arabe syrienne	-0,56	-0,67	-1,75	-1,17	-0,54	-1,07	-0,96
République centrafricaine	-1,77	-1,45	-1,00	-1,28	-1,44	-0,90	-1,31
République démocratique du Congo	-2,34	-1,89	-1,48	-1,43	-1,68	-1,31	-1,69
République démocratique populaire lao	-0,01	-0,84	-1,71	-1,25	-0,90	-1,23	-0,99
République dominicaine	0,10	-0,40	0,14	-0,24	-0,60	-0,62	-0,27
République populaire démocratique de Corée	0,35	-2,12	-2,21	-2,28	-1,06	-1,74	-1,51
République-Unie de Tanzanie	0,01	-0,45	-0,09	-0,39	-0,28	-0,51	-0,29
Rwanda	-0,14	-0,20	-1,24	-0,49	-0,50	0,03	-0,42
Sainte-Lucie	0,66	0,88	1,24	0,40	0,83	1,17	0,86
Saint-Kitts-et-Nevis	0,85	0,66	1,12	0,50	0,75	1,00	0,81
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,81	0,74	1,11	0,40	0,87	1,00	0,82



TABLEAU 10 Gouvernance (cont.)

Variable	Stabilité politique/ absence de violence	Efficacité des pouvoirs publics	Être à l'écoute et rendre compte	Qualité de la réglementation	État de droit	Maîtrise de la corruption	Gouvernance globale (moyenne des 6 indicateurs)
Source	Indicateurs mondiaux de la gouvernance (http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp). Les six indicateurs sont mesurés en unités variant de -2,5 à 2,5 environ, les valeurs les plus élevées correspondant à une meilleure performance en termes de gouvernance.						
Période	La plus proche de 2008						
Samoa	1,11	-0,07	0,63	-0,43	0,74	0,24	0,37
Sao Tomé-et-Principe	0,29	-0,74	0,24	-0,72	-0,50	-0,44	-0,31
Sénégal	-0,16	-0,12	-0,16	-0,29	-0,31	-0,45	-0,25
Seychelles	0,91	-0,01	-0,04	-0,65	0,24	0,23	0,11
Sierra Leone	-0,23	-1,13	-0,28	-0,86	-1,03	-1,07	-0,77
Somalie	-3,28	-2,51	-1,85	-2,77	-2,69	-1,90	-2,50
Sri Lanka	-2,04	-0,29	-0,44	-0,28	-0,01	-0,15	-0,54
Soudan	-2,44	-1,41	-1,77	-1,36	-1,50	-1,49	-1,66
Suriname	0,15	0,00	0,57	-0,67	-0,33	-0,09	-0,06
Swaziland	0,22	-0,66	-1,20	-0,57	-0,51	-0,38	-0,52
Tchad	-1,92	-1,48	-1,45	-1,26	-1,57	-1,45	-1,52
Thaïlande	-1,19	0,11	-0,56	0,26	-0,03	-0,38	-0,30
Togo	-0,10	-1,43	-1,13	-1,05	-0,80	-0,98	-0,91
Tonga	0,21	-0,41	-0,08	-0,75	0,13	-0,73	-0,27
Trinité-et-Tobago	0,08	0,30	0,53	0,62	-0,25	-0,17	0,19
Tunisie	0,29	0,35	-1,26	0,11	0,24	-0,04	-0,05
Turquie	-0,73	0,20	-0,19	0,22	0,09	0,10	-0,05
Uruguay	0,83	0,48	1,02	0,08	0,50	1,12	0,67
Venezuela (République bolivarienne du)	-1,23	-0,85	-0,62	-1,44	-1,59	-1,13	-1,14
Viet Nam	0,32	-0,31	-1,62	-0,53	-0,43	-0,76	-0,56
Yémen	-1,89	-0,99	-1,18	-0,70	-0,93	-0,73	-1,07
Zambie	0,29	-0,66	-0,09	-0,33	-0,50	-0,48	-0,30
Zimbabwe	-1,56	-1,56	-1,52	-2,18	-1,81	-1,37	-1,67
Asie et Pacifique	-0,83	-0,08	-0,74	-0,34	-0,30	0,59	-0,29
Asie de l'Est	-0,31	0,19	-1,73	-0,25	-0,35	1,08	-0,23
Asie du Sud	-1,27	-0,24	0,05	-0,39	-0,16	0,54	-0,25
Asie du Sud-Est	-0,85	-0,27	-0,66	-0,37	-0,55	-0,41	-0,52
Océanie	-0,41	-0,79	0,03	-0,64	-0,84	0,83	-0,30
Afrique subsaharienne	-1,11	-0,77	-0,60	-0,62	-0,85	0,23	-0,62
Afrique australe	0,03	0,66	0,61	0,54	0,12	-0,71	0,21
Afrique de l'Est	-0,88	-0,60	-0,62	-0,61	-0,67	0,34	-0,51
Afrique de l'Ouest	-1,32	-0,88	-0,48	-0,58	-0,93	0,27	-0,65
Afrique du Centre	-1,62	-1,50	-1,31	-1,20	-1,47	0,24	-1,14
Amérique latine et Caraïbes	-0,45	-0,10	0,15	0,02	-0,55	0,06	-0,15
Amérique centrale	-0,51	0,02	0,06	0,33	-0,66	-1,12	-0,31
Amérique du Sud	-0,44	-0,10	0,25	-0,03	-0,48	0,56	-0,04
Caraïbes	-0,34	-0,58	-0,65	-0,75	-0,83	-0,51	-0,61
Moyen-Orient et Afrique du Nord	-1,13	-0,47	-1,02	-0,42	-0,49	0,05	-0,58
Afrique du Nord	-1,04	-0,53	-1,21	-0,49	-0,48	0,37	-0,56
Moyen-Orient	-1,23	-0,40	-0,78	-0,34	-0,50	-0,33	-0,60



Annexe 3 Analyse conjointe des ensembles de données RIGA et RuralStruc

FIGURE 1a Pourcentage des revenus des ménages ruraux provenant de diverses activités



Source: RIGA (en lettres capitales, données nationales) et RuralStruc (première lettre en capitale, données régionales, 2006).

La figure 1a montre l'importance de l'agriculture en tant que source de revenus ruraux. Comme on peut s'y attendre, la proportion des revenus provenant de l'agriculture est en général plus faible dans les pays en voie d'urbanisation et en cours de transformation que dans les pays à dominante agricole. Toutefois, dans certains pays en cours de transformation ou en voie d'urbanisation, ou dans certaines zones de ces pays, la proportion des revenus provenant de l'agriculture peut rester très élevée (par exemple à Saïss, au Maroc, ou dans la plupart des zones couvertes par RuralStruc au Nicaragua). Dans certains pays en cours de transformation, les revenus provenant du travail indépendant non agricole occupent une place importante, tandis que la part des revenus provenant de l'agriculture est souvent plus faible. Dans les pays en voie d'urbanisation, les revenus salariaux, agricoles et non agricoles, tiennent généralement une plus large place.



FIGURE 1b Pourcentages respectifs des revenus salariaux agricoles et non agricoles des ménages ruraux, par quintile de revenus

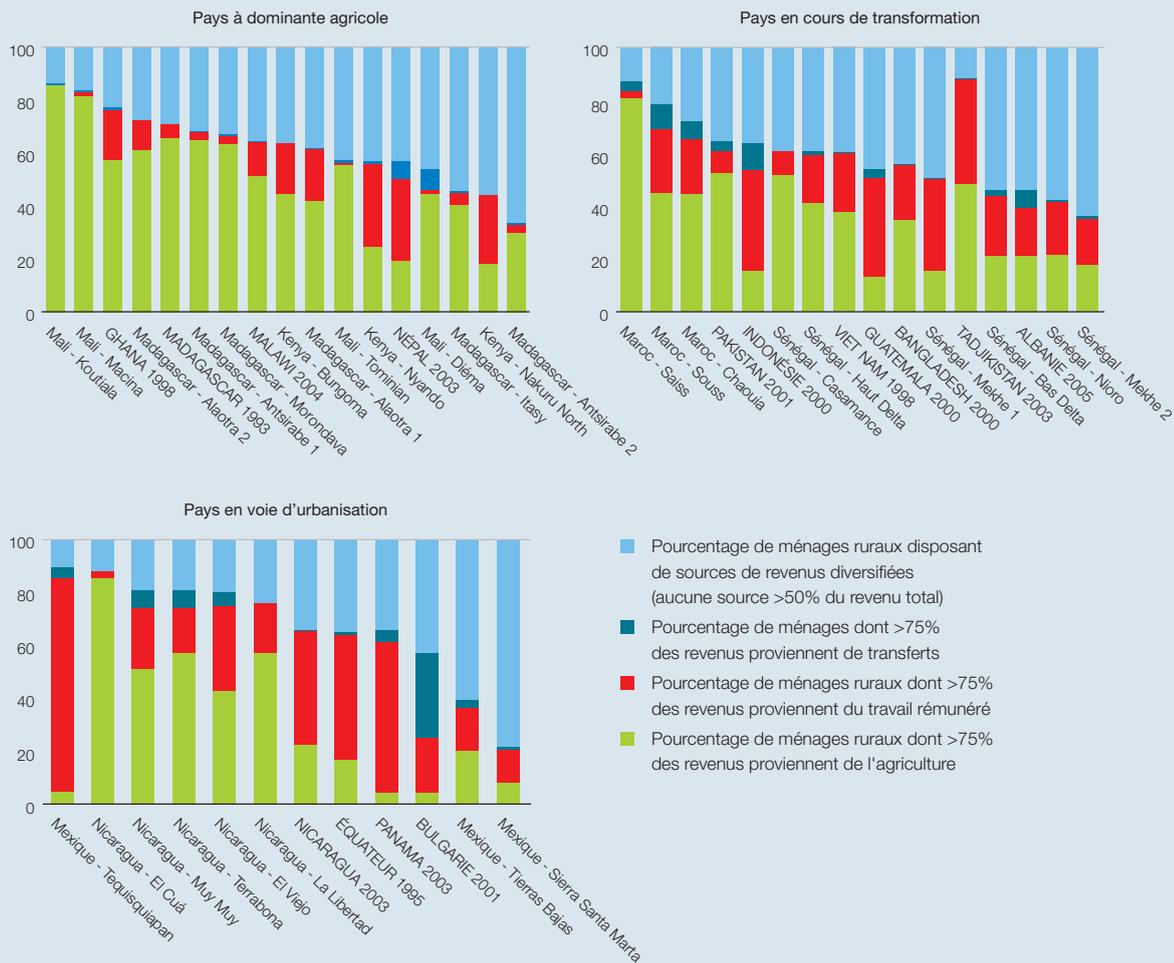


Source: RIGA (en lettres capitales, données nationales) et RuralStruc (première lettre en capitale, données régionales, 2006).

La figure 1b porte spécifiquement sur l'importance relative des différents types de travail salarié. La figure montre que, dans la plupart des pays, qu'ils soient à dominante agricole, en cours de transformation ou en voie d'urbanisation, la part relative des salaires agricoles par rapport à celle des salaires non agricoles est généralement plus importante chez les ménages les plus pauvres que chez les plus aisés.



FIGURE 2 Pourcentage de ménages ruraux disposant de moyens de subsistance spécialisés ou diversifiés

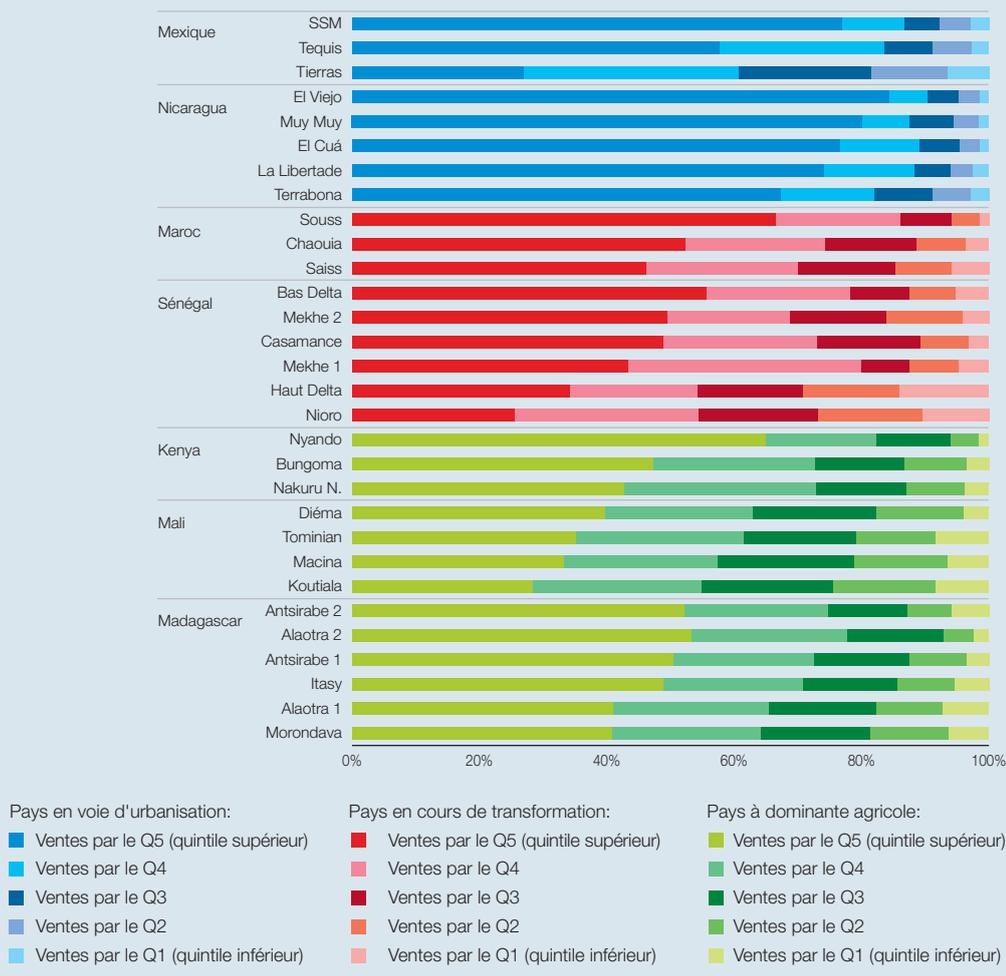


Source: RIGA (en lettres capitales, données nationales) et RuralStruc (première lettre en capitale, données régionales, 2006).

La figure 2 dresse un tableau des combinaisons de revenus qui constituent les moyens d'existence des ménages ruraux, en indiquant les taux de prévalence de quatre types de combinaisons. Il s'agit des ménages dépendants de l'agriculture (la dépendance ou la spécialisation est définie par le fait que 75% au moins des revenus du ménage sont assurés par une source donnée), dépendants de l'emploi ou du travail salarié, dépendants des envois de fonds et dépendants d'une série diversifiée de sources (c'est-à-dire qu'aucune source ne fournit plus de 50% des revenus du ménage). La figure montre que les moyens d'existence diversifiés sont fréquents presque partout, mais qu'ils occupent une place particulièrement importante dans les pays en cours de transformation. Dans les pays en voie d'urbanisation, les sources de revenus salariales sont généralement plus importantes, tandis que les moyens d'existence agricoles se taillent la part du lion dans les pays à dominante agricole. Toutefois, la figure montre aussi des variations importantes entre différents lieux d'un même pays.



FIGURE 3 Pourcentage de la production agricole totale commercialisée par les ménages ruraux, par quintile de revenus



Source: RuralStruc enquête.

La figure 3 présente la valeur relative de la quantité totale de produits alimentaires commercialisés par chaque quintile de ménages, dans les zones couvertes par RuralStruc. Comme on peut s'y attendre, la valeur des produits alimentaires commercialisés est généralement plus élevée pour les quintiles supérieurs. Dans toutes les zones, à l'exception de quatre d'entre elles, les deux quintiles supérieurs fournissent plus de 60% du total des produits alimentaires commercialisés. Toutefois, ce n'est que dans les pays en voie d'urbanisation que la proportion de produits alimentaires commercialisés est toujours plus élevée pour les ménages les plus riches. Dans les pays à dominante agricole et en cours de transformation, la situation est mitigée et la part de produits alimentaires commercialisés est souvent plus élevée pour les quintiles inférieurs. Dans la plupart des cas, les deux quintiles inférieurs fournissent au moins 20% du total des produits alimentaires commercialisés.



Annexe 4 Données de panel sur les ménages – définir la dynamique et les facteurs de la pauvreté

Les chiffres et l'analyse de la dynamique de la pauvreté faisant l'objet de la présente annexe reposent sur les données de panel provenant des ensembles de données – collectées dans neuf pays – suivants:

- Albanie (2002-2005) – Enquêtes sur le niveau de vie des ménages
- Égypte (1997-1999) – Enquêtes intégrées sur les ménages
- Éthiopie (1994-1997) – Enquêtes sur les ménages ruraux
- Indonésie (1993-2000) – Enquêtes sur la vie des familles (RAND)
- Nicaragua (1998-2001) – Enquêtes sur le niveau de vie des ménages
- Afrique du Sud (1993-2004) – Études sur la dynamique des revenus au KwaZulu-Natal
- Ouganda (1992-1999) – Enquêtes intégrées sur les ménages
- République-Unie de Tanzanie (1991-2004) – Enquêtes sur la santé et le développement à Kagera
- Viet Nam (1992-1998) – Enquêtes sur le niveau de vie des ménages

Les ensembles de données, qui proviennent tous d'enquêtes sur les ménages conduites auprès des mêmes ménages à deux moments différents, ont été collectés et analysés dans les années 1990 ou 2000. Les données présentées concernent exclusivement des ménages ruraux.

La situation de pauvreté et les évolutions par rapport aux seuils de pauvreté nationaux sont définies en fonction des estimations des dépenses des ménages, établies par les institutions responsables de chaque enquête. Selon son niveau de dépense et le seuil de pauvreté national, chaque ménage peut être codifié comme "pauvre" ou "non pauvre" aux deux moments fixés pour chaque panel. On observe alors quatre trajectoires possibles en termes de pauvreté:

		Dépenses du ménage par personne (année 2) > seuil de pauvreté (année 2)	Dépenses du ménage par personne (année 2) < seuil de pauvreté (année 2)
		Non pauvre (année 2)	Pauvre (année 2)
Dépenses du ménage par personne (année 1) > seuil de pauvreté (année 1)	Non pauvre (année 1)	Jamais pauvre	Entrées dans la pauvreté
Dépenses du ménage par personne (année 1) < seuil de pauvreté (année 1)	Pauvre (année 1)	Sortie de la pauvreté	Pauvreté chronique

Bien entendu, les données ne sont pas directement comparables d'un panel à l'autre: les seuils de pauvreté varient selon le pays, de même que l'intervalle de temps entre l'année 1 et l'année 2 de chaque ensemble de données. En général, les occurrences de sortie de la pauvreté et d'entrée dans la pauvreté sont souvent plus nombreuses dans les ensembles de données pour lesquels les dates des enquêtes sont plus espacées.

Caractéristiques des ménages associés aux trajectoires de la pauvreté

La sortie de la pauvreté et l'entrée dans la pauvreté peuvent être associées à une série de facteurs, certains liés à l'environnement du ménage rural, certains liés à leurs interactions avec d'autres acteurs et certains liés aux caractéristiques de leurs membres, à leurs propres caractéristiques à l'échelon du ménage et aux caractéristiques de leur communauté. Les données de panel provenant d'enquêtes sur les ménages sont des



sources d'information uniques, en particulier sur les caractéristiques à l'échelon du ménage. Dans l'analyse, les questions suivantes ont été posées indépendamment pour chaque ensemble de données:

- (a) Quelles caractéristiques du ménage sont le plus souvent associées à la sortie de la pauvreté?
- (b) Quelles caractéristiques du ménage sont le plus souvent associées à l'entrée dans la pauvreté?
- (c) Quelles caractéristiques du ménage sont le plus souvent associées à la pauvreté chronique, le cas échéant?

TABEAU 1 Variables relatives aux caractéristiques des ménages incluses dans l'analyse

Variable	Traitée comme	Définition détaillée
Taille du ménage	Variable	Nombre de membres du ménage
Taux de dépendance	Variable	(Nombre d'adultes actifs* dans le ménage)/(nombre de membres du ménage de plus de 15 ans et de moins de 60 ans) – * d'âge compris entre 15 ans et 60 ans
Sexe du chef de famille	Facteur booléen	0 – le chef de famille est un homme 1 – le chef de famille est une femme
Terre	Variable	Valeur de la terre utilisée (y compris les plantations) en UML/nombre d'adultes actifs dans le ménage OU Surface de la terre utilisée (y compris les plantations) en hectares/nombre d'adultes actifs dans le ménage
Cheptel	Variable	Valeur du cheptel/nombre d'adultes
Niveau d'instruction	Facteur	Pas d'éducation – le chef de famille n'a suivi aucune filière d'éducation officielle Primaire – le chef de famille a seulement accédé au cycle d'enseignement primaire (complet ou non) Secondaire – le chef de famille a accédé à l'enseignement secondaire ou supérieur (cycle d'enseignement secondaire complet ou non)
Agriculture	Facteur booléen	1 – un membre du ménage au moins travaille à temps partiel ou à temps plein sur l'exploitation familiale 0 – aucun membre du ménage ne pratique l'agriculture
Part des revenus provenant de l'exploitation agricole	Variable	Part des revenus du ménage provenant de l'exploitation familiale
Évolution de la part des revenus provenant de l'exploitation agricole	Variable	Part des revenus du ménage provenant de l'exploitation familiale l'année 2 – part des revenus du ménage provenant de l'exploitation familiale l'année 1
Occupation X	Facteur booléen	1 – Un membre du ménage au moins pratique à temps partiel ou à temps plein l'occupation X 0 – aucun membre du ménage ne pratique l'occupation X
Évolution relative à l'occupation X	Facteur	Moins – au moins 1 membre du ménage pratique X l'année 1, mais aucun l'année 2 Pas de changement – aucun membre du ménage ne pratique X l'année 1 ni l'année 2, OU au moins un 1 membre du ménage pratique X les deux années Plus – aucun membre du ménage ne pratique X l'année 1, mais au moins 1 l'année 2
Part de l'occupation X	Variable	Part des revenus du ménage provenant de l'occupation X
Évolution de la part des revenus provenant de X	Variable	Part des revenus du ménage provenant de l'occupation X l'année 2 – part des revenus du ménage provenant de l'occupation X l'année 1
Diversité des revenus	Facteur	Pas de diversité – une seule occupation dans le ménage Faible diversité – deux occupations Diversifiés – plus de deux occupations
Évolution de la diversité des revenus	Facteur	Moins – Le nombre d'occupations l'année 2 est inférieur au nombre d'occupations l'année 1 Pas de changement – pas de changement dans le nombre d'occupations Plus – le nombre d'occupations l'année 2 est supérieur au nombre d'occupations l'année 1



Pour chaque pays, les trajectoires de la pauvreté ont été analysées au regard d'une série commune de caractéristiques des ménages, en utilisant les modèles linéaires généralisés binomiaux du logiciel R 2.9.0.

Caractéristiques des ménages associés à la dynamique de la pauvreté

Pour chaque panel, une série de caractéristiques des ménages a été extraite des données originales des enquêtes. Les caractéristiques des ménages utilisées dans l'analyse peuvent être classées dans cinq sous-catégories:

(a) **Démographie:** Nombre de membres du ménage, taux de dépendance et sexe du chef de famille;

Afrique du Sud 1993-2004	Albanie 2002-2005	Égypte 1997-1999	Éthiopie 1994-1997	Indonésie 1993-2000	Nicaragua 1998-2001	Ouganda 1992-1999	République-Unie de Tanzanie 1991-2004	Viet Nam 1992-1998
+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+
Surface	Surface	Surface	Surface	Valeur	Valeur	Surface	Surface	Surface
UBT	UBT	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	UBT
+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	-	+	+	+	-	+	+
+	+	-	-	+	+	-	-	+
+	+	-	-	+	+	-	-	+
+	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	-	+	+	+	-	+	+
-	+	-	-	+	+	-	-	+
-	+	-	-	+	+	-	-	+
+	+	+	+	+	+		+	+
+	+	-	+	+	+		+	+



- (b) **Moyens de production agricoles:** Terres utilisées (surface en hectares ou valeur en unités de la monnaie locale – UML), cheptel (valeur en monnaie locale ou unités de bétail tropical – UBT)
- (c) **Niveau d’instruction du chef de famille:** Pas d’éducation officielle, enseignement primaire, enseignement secondaire ou supérieur;
- (d) **Source de revenus/occupation:** Agriculture, travail salarié agricole, travail salarié non agricole, travail indépendant non agricole et réception d’envois de fonds; et
- (e) **Diversité des revenus/occupations:** Nombre de sources de revenus et évolution du nombre de sources de revenus/occupations entre la première et la deuxième enquête.

Pour les sources de revenus, des informations plus détaillées, telles que la part de chaque source de revenus et son évolution, ont pu être incluses dans le modèle pour les ensembles de données dans lesquels des données agrégées sur les revenus sont mises à disposition par RIGA: Albanie, Indonésie, Nicaragua et Viet Nam. Pour les

FIGURE 1 **Dynamique de la pauvreté rurale dans les neuf ensembles de données**



autres, seules des variables binomiales simples (pratique de l'occupation X ou non-pratique de l'occupation X) ont pu être extraites des ensembles de données.

Le tableau 1 récapitule les caractéristiques des ménages utilisées dans les analyses. Dans le tableau 1, “+” signifie que la caractéristique indiquée dans la ligne a été incluse dans l'analyse pour le panel indiqué dans la colonne, tandis que “-” signifie qu'elle n'a pas été incluse.

Pour certains pays, des caractéristiques des communautés telles que le zonage ou l'accès aux infrastructures de transport ont été incorporées dans les modèles. Dans la mesure où ce type de données n'a pu être extrait que pour un nombre limité de panels, les résultats correspondants ne sont pas présentés.

La figure 1 présente sous une forme graphique les données relatives à la dynamique de la pauvreté rurale. Elle montre que:

- a) Premièrement, on observe une grande mobilité entre les seuils de pauvreté nationaux dans les zones rurales des divers pays, notamment des entrées dans la pauvreté et des sorties de la pauvreté. D'autres travaux sur la dynamique de la pauvreté montrent que les dépenses des ménages sont voisines des seuils de pauvreté nationaux pour un grand nombre de ménages ruraux, ce qui peut expliquer le franchissement fréquent de ces seuils dans un sens ou dans l'autre.
- b) Deuxièmement, l'incidence de la pauvreté chronique varie considérablement entre les pays, bien qu'elle reflète, au moins en partie, les différents seuils de pauvreté nationaux. Selon les seuils de pauvreté nationaux, la pauvreté chronique est très élevée dans les deux pays en voie d'urbanisation: le Nicaragua et l'Afrique du Sud. En Éthiopie, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie (les pays à plus forte dominante agricole de la série), la proportion d'habitants en situation de pauvreté chronique est relativement plus faible avec, en revanche, des trajectoires d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté relativement fréquentes. Encore une fois, cependant, la comparabilité entre pays n'est pas satisfaisante compte tenu de la diversité des seuils de pauvreté nationaux.
- c) Troisièmement, une grande partie des sorties de la pauvreté sont enregistrées dans les pays affichant de bons résultats en termes de croissance et de développement pendant l'intervalle de temps séparant les deux enquêtes, par exemple en Ouganda et au Viet Nam. Une vaste proportion de ménages ruraux a clairement bénéficié de la croissance dans ces contextes.
- d) La fréquence de la mobilité descendante est “significative” à “très élevée” dans le tableau, mettant en lumière à la fois la vulnérabilité généralisée des ruraux face aux facteurs qui peuvent entraîner leur chute (rechute) dans la pauvreté, et le fait que la croissance macroéconomique ne suffit pas, à elle seule, à empêcher les ruraux de tomber dans la pauvreté.

Dynamique de la pauvreté et caractéristiques des ménages ruraux

Les trois modèles ci-dessous présentent les résultats des modèles statistiques utilisés pour tester l'association de la dynamique de la pauvreté aux différents facteurs décrits dans le tableau 1.



MODÈLE 1 Pauvreté chronique (Modèle linéaire généralisé binomial: 0 si le ménage n'est pas en situation de pauvreté chronique; 1 si le ménage est en situation de pauvreté chronique)

Variable/facteur inclus dans le modèle	Type										
		Indonésie 1993-2000	Nicaragua 1998-2001	Éthiopie 1994-1997	République-Unie de Tanzanie 1991-2004	Ouganda 1992-1999	Égypte 1997-1999	Viet Nam 1992-1998	Afrique du Sud 1993-2004	Albanie 2002-2005	
Toutes les variables sont définies en détail dans le tableau 1											
Nombre de membres du ménage	Variable	+++	+++	+++	+++	+++	-	+++	+++	-	
Taux de dépendance	Variable	+++	+++	+	++	-	-	++	-	-	
Ménage dirigé par une femme	Facteur booléen	-	-	-	-	-	+	-	-	-	
Possession de terres	Variable	+++	+	-	+	+++	+	-	-	-	
Possession de cheptel	Variable	-	+++	+++	+	-	-	-	-	-	
Niveau d'instruction du chef de famille	Facteur	+++	-	++	-	+	-	+++	+++	-	
Participation à l'agriculture en tant qu'exploitant	Facteur booléen	-	-	-	-	-	+	-	-	--	
Part des revenus provenant de l'exploitation agricole	Variable	+	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant de l'exploitation agricole (année 2-année 1)	Variable	-	+	-	-	-	-	-	-	-	
Participation au travail salarié agricole	Facteur	++	+++	-	+	-	-	-	-	-	
Évolution de la participation au travail salarié agricole	Facteur	-	+++	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant du travail salarié agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	+	-	+++	-	-	+++	-	-	
Évolution de la participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant du travail salarié non agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié non agricole (année 2-année 1)	Variable	+	-	-	-	-	-	-	-	-	
Participation au travail indépendant non agricole	Facteur	-	+	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la participation au travail indépendant non agricole	Facteur	++	-	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant du travail indépendant non agricole	Variable	+	-	-	-	-	-	+++	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail indépendant non agricole (année 2-année 1)	Variable	++	-	-	-	-	-	+++	-	-	
Réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	-	+	-	-	-	+	-	
Évolution de la réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	++	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant d'envois de fonds	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant d'envois de fonds (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Diversité des sources de revenus	Facteur	-	-	-	-	-	-	++	-	-	
Évolution de la diversité des sources de revenus (année 2-année 1)	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Variable non incluse + P < 0,05
 - Non significatif ++ P < 0,01
 +++ P < 0,005

■ Facteur ou variable associé à l'augmentation de l'incidence de la pauvreté chronique
 ■ Facteur ou variable associé à la diminution de l'incidence de la pauvreté chronique



MODÈLE 2 Sortie de la pauvreté (Modèle linéaire généralisé binomial:

0 si le ménage est sorti de la pauvreté; 1 si le ménage est resté dans la pauvreté)

Variable/facteur inclus dans le modèle	Type										
		Indonésie 1993-2000	Nicaragua 1998-2001	Éthiopie 1994-1997	République-Unie de Tanzanie 1991-2004	Ouganda 1992-1999	Égypte 1997-1999	Viet Nam 1992-1998	Afrique du Sud 1993-2004	Albanie 2002-2005	
Toutes les variables sont définies en détail dans le tableau 1											
Nombre de membres du ménage	Variable	-	+	+	-	++	-	+++	-	-	
Taux de dépendance	Variable	+++	++	-	-	-	-	+++	-	-	
Ménage dirigé par une femme	Facteur booléen	-	-	+	-	-	-	-	-	-	
Possession de terres	Variable	-	+	-	-	+++	-	-	-	-	
Possession de cheptel	Variable	-	-	+++	-	-	-	+++	-	-	
Niveau d'instruction du chef de famille	Facteur	-	-	-	-	+	-	+++	-	-	
Participation à l'agriculture en tant qu'exploitant	Facteur booléen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant de l'exploitation agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant de l'exploitation agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	++	
Participation au travail salarié agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la participation au travail salarié agricole	Facteur	-	+++	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant du travail salarié agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	++	+	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Part des revenus provenant du travail salarié non agricole	Variable	-	+	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié non agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Participation au travail indépendant non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la participation au travail indépendant non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	+++	-	-	
Part des revenus provenant du travail indépendant non agricole	Variable	-	+	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant du travail indépendant non agricole (année 2-année 1)	Variable	+	-	-	-	-	-	-	-	-	
Réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	-	-	-	-	+++	-	-	
Part des revenus provenant d'envois de fonds	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Évolution de la part des revenus provenant d'envois de fonds (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Diversité des sources de revenus	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	++	-	
Évolution de la diversité des sources de revenus (année 2-année 1)	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Variable non incluse + P < 0,05
 - Non significatif ++ P < 0,01
 +++ P < 0,005

■ Facteur ou variable associé à l'augmentation de l'incidence de la pauvreté chronique
 ■ Facteur ou variable associé à la diminution de l'incidence de la pauvreté chronique



MODÈLE 3 Entrée dans la pauvreté (Modèle linéaire généralisé binomial):

0 si le ménage est resté hors de la pauvreté; 1 si le ménage est entré dans la pauvreté)

Variable/facteur inclus dans le modèle	Type										
		Indonésie 1993-2000	Nicaragua 1998-2001	Éthiopie 1994-1997	République-Unie de Tanzanie 1991-2004	Ouganda 1992-1999	Égypte 1997-1999	Viet Nam 1992-1998	Afrique du Sud 1993-2004	Albanie 2002-2005	
Toutes les variables sont définies en détail dans le tableau 1											
Nombre de membres du ménage	Variable	-	-	++	-	+++	-	+++	-	-	-
Taux de dépendance	Variable	-	-	-	-	-	-	+++	-	-	-
Ménage dirigé par une femme	Facteur booléen	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Possession de terres	Variable	+	-	-	-	+++	-	-	-	-	-
Possession de cheptel	Variable	-	+	+++	-	-	-	-	-	-	-
Niveau d'instruction du chef de famille	Facteur	-	-	-	+	-	-	++	-	-	-
Participation à l'agriculture en tant qu'exploitant	Facteur booléen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des revenus provenant de l'exploitation agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la part des revenus provenant de l'exploitation agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participation au travail salarié agricole	Facteur	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-
Évolution de la participation au travail salarié agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part des revenus provenant du travail salarié agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-
Évolution de la participation au travail salarié non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Part des revenus provenant du travail salarié non agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la part des revenus provenant du travail salarié non agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participation au travail indépendant non agricole	Facteur	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la participation au travail indépendant non agricole	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	++
Part des revenus provenant du travail indépendant non agricole	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la part des revenus provenant du travail indépendant non agricole (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la réception d'envois de fonds	Facteur	-	-	-	-	-	-	++	++	-	-
Part des revenus provenant d'envois de fonds	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Évolution de la part des revenus provenant d'envois de fonds (année 2-année 1)	Variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diversité des sources de revenus	Facteur	-	-	-	-	-	-	++	-	-	-
Évolution de la diversité des sources de revenus (année 2-année 1)	Facteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Variable non incluse + P < 0,05
 - Non significatif ++ P < 0,01
 +++ P < 0,005

■ Facteur ou variable associé à l'augmentation de l'incidence de la pauvreté chronique
 ■ Facteur ou variable associé à la diminution de l'incidence de la pauvreté chronique



Enseignements tirés

Pauvreté chronique. D'après les analyses, trois séries de facteurs sont liées à la pauvreté chronique dans le tableau. La première série est démographique – dans la plupart des pays, les grands ménages et les ménages comptant une proportion élevée de dépendants tendent à être plus souvent plongés dans la pauvreté chronique que les autres. Ce facteur est commun à la plupart des enquêtes, excepté pour l'Albanie, où la transition démographique a déjà eu lieu. Deuxièmement, de faibles niveaux de possession de terres et/ou de cheptel sont associés à la pauvreté chronique dans la plupart des pays, à l'exception de l'Albanie, de l'Afrique du Sud et du Viet Nam. Le manque de moyens de production est clairement associé à une importante vulnérabilité et à une moindre capacité de tirer parti des débouchés économiques. Pour les ménages ayant un faible niveau d'instruction ou peu de chances de trouver un emploi non agricole, le manque de moyens de production agricoles peut parfois signifier l'impossibilité de se procurer des revenus. Ce n'est pas vrai, toutefois, dans les pays où l'économie rurale est plus diversifiée (c'est-à-dire, dans cet échantillon, Afrique du Sud, Albanie et Viet Nam). Troisièmement, le faible niveau d'instruction du chef de famille est associé à la pauvreté chronique presque partout. Tant l'éducation primaire que l'éducation secondaire ont des effets positifs.

En termes de caractéristiques des moyens d'existence, les ménages insérés dans le marché du travail non agricole sont souvent moins exposés à la pauvreté chronique. C'est le cas au Nicaragua, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam, tandis que la même tendance est observée en Albanie, en Indonésie et en Ouganda, sans être significative toutefois. Globalement, les résultats laissent penser que la participation à une activité salariée non agricole et une part élevée ou croissante de revenus provenant du travail salarié non agricole sont associées à une plus faible incidence de la pauvreté chronique chez les ménages. Des tendances similaires sont illustrées dans un petit nombre de pays pour le travail indépendant non agricole: dans trois cas (Indonésie, Nicaragua, Viet Nam), en particulier, la participation au travail indépendant non agricole ou une part importante des revenus provenant du travail indépendant non agricole est associée à une moindre incidence de la pauvreté chronique. La pratique du travail indépendant agricole est associée à la pauvreté chronique d'une manière très variable d'un pays à l'autre – au Nicaragua, les ménages pratiquant un travail salarié agricole risquent davantage de connaître la pauvreté chronique alors que l'on observe l'inverse en Indonésie et en République-Unie de Tanzanie. Les tendances sont aussi très variées dans les autres pays.

Sortie de la pauvreté et entrée dans la pauvreté. Si le faible niveau d'instruction, le grand nombre de dépendants et le manque de moyens de production agricoles sont clairement associés à la pauvreté chronique, une amélioration de ces trois variables entraînerait-elle une sortie de la pauvreté? En général, l'analyse montre que ces facteurs tendent à être associés à la sortie de la pauvreté de la même manière que leur insuffisance est associée à la pauvreté chronique. Toutefois, dans de nombreux cas, l'association est encore plus significative lorsqu'il est question de réduire la vulnérabilité face au risque d'entrée dans la pauvreté.

En ce qui concerne les moyens d'existence, les tendances montrent l'association fréquente du travail salarié rural non agricole à une plus forte prévalence de la sortie de la pauvreté (une association particulièrement frappante en Éthiopie et au Nicaragua). Au Viet Nam, en revanche, c'est le travail indépendant non agricole qui est le plus clairement corrélé à la sortie de la pauvreté, ce qui est aussi vrai en Indonésie et au Nicaragua. Inversement, la participation au travail salarié agricole est clairement corrélée à la vulnérabilité face au risque de chute (rechute) dans la pauvreté dans certains pays.



Notes

- ◁ 1 Panos London fait partie d'un réseau mondial non lucratif qui s'attache à promouvoir la participation des populations pauvres et marginalisées aux débats internationaux sur le développement par des projets de médias et de communication: www.panos.org.uk. Panos London a fait appel, pour cet exercice, aux organisations locales partenaires suivantes: Beijing Cultural Development Center for Rural Women (Chine); Sameh Ahmed Saeid et Sons of the Land Association for Human Rights (Égypte); Andrew Lees Trust (Madagascar); Panos Institute West Africa (Sénégal); Omar Asghar Khan Development Foundation (Pakistan); et Asociación de Comunicadores Sociales Calandria (Pérou).
- ◁ 2 Cent vingt-six autres personnes (64 hommes et 62 femmes) ont été consultées au travers de discussions de groupe organisées aux mêmes endroits.
- ◁ 3 Banque mondiale (2010d).
- ◁ 4 FAO (2010).
- ◁ 5 Delgado *et al.* (2010).
- ◁ 6 Banque mondiale, FAO et FIDA (2009).
- ◁ 7 OCDE et FAO (2010).
- ◁ 8 OCDE et FAO (2009).
- ◁ 9 FAO (2009d).
- ◁ 10 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 11 Sarris (2009).
- ◁ 12 Ligon et Sadoulet (2007).
- ◁ 13 Christiaensen, Demery et Kuhl (2010).
- ◁ 14 Sumner *et al.* (2008).
- ◁ 15 ECOSOC (2008).
- ◁ 16 CNUCED (2009).
- ◁ 17 Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (2008).
- ◁ 18 Cotula *et al.* (2009).
- ◁ 19 Chang (2009).
- ◁ 20 Green (2008).
- ◁ 21 Les statistiques internationales s'appuient sur les définitions nationales des termes "rural" et "urbain", mais ces définitions varient sensiblement d'un pays à l'autre. Très souvent, des zones définies comme urbaines présentent des caractéristiques rurales en termes d'activités (dépendance à l'égard de l'agriculture, par exemple), mais également en termes d'infrastructure et de services. Ce type de caractéristiques peut même se retrouver dans de grandes agglomérations. Dans certaines régions – particulièrement l'Amérique latine, cela peut aboutir à une sous-estimation significative de la population rurale et des ruraux pauvres.
- ◁ 22 Sumner *et al.* (2008).
- ◁ 23 Nations Unies (2009).
- ◁ 24 Ravallion, Chen et Sangraula (2007).
- ◁ 25 Nations Unies (2010).
- ◁ 26 Les chiffres sont basés sur un seuil de pauvreté à 1,25 USD par jour (Indicateurs du développement dans le monde) modifié par le ratio de pauvreté urbaine/rurale dérivé des enquêtes nationales sur la pauvreté, utilisant les seuils nationaux de pauvreté (voir [annexe 1](#)).
- ◁ 27 Évidemment, différentes méthodes de mesure de la pauvreté produisent des chiffres différents concernant le nombre de pauvres. Voir Anand, Segal et Stiglitz (2010).
- ◁ 28 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 29 Ahmed *et al.* (2007).
- ◁ 30 Von Grebmer *et al.* (2009).
- ◁ 31 Fan (2010).
- ◁ 32 Nations Unies (2010).
- ◁ 33 Banque mondiale (2007).
- ◁ 34 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans avec un écart type de moins de 2 par rapport au poids médian par âge de la population de référence.
- ◁ 35 Collier (2008). Collier calcule que 300 millions de personnes vivent dans des pays en développement enclavés, après déduction de ceux qui parmi eux disposent de ressources abondantes. Sur ce total, la moitié environ de la population est probablement pauvre, et en grande partie rurale. Ce calcul n'inclut pas les États indiens – ce qui aurait eu pour effet une augmentation significative des chiffres.
- ◁ 36 Centre de recherche sur la pauvreté chronique (2004).
- ◁ 37 Pender (2008).
- ◁ 38 Benson, Epprecht et Minot (2010).
- ◁ 39 Valdés *et al.* (2008) analysent les données d'enquêtes sur les ménages menées dans 15 pays qui sont contenues dans la base de données FAO/Banque mondiale sur les activités rurales génératrices de revenus (RIGA). http://www.fao.org/es/ESA/riga/english/index_en.htm. Les enquêtes sont comparables en termes de structure du revenu du ménage et de caractéristiques du ménage, et permettent une couverture géographique de l'Afrique (Ghana, Madagascar, Malawi et Nigéria), l'Asie (Bangladesh, Indonésie, Népal, Pakistan et Viet Nam), l'Europe orientale et l'Asie centrale (Albanie et Bulgarie) et l'Amérique latine et les Caraïbes (Équateur, Guatemala, Nicaragua et Panama).
- ◁ 40 Desai *et al.* (2010).

- ◁ 41 Valdés *et al.* (2008).
- ◁ 42 *Ibid.*
- ◁ 43 Anríquez (2007).
- ◁ 44 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 45 Narayan, Pritchett et Kapoor (2009).
- ◁ 46 Dercon et Shapiro (2007).
- ◁ 47 Narayan, Pritchett et Kapoor (2009).
- ◁ 48 Carr et Hartl (2010).
- ◁ 49 Fontana et Paciello (2009).
- ◁ 50 Medeiros et Costa (2010).
- ◁ 51 Voir, par exemple, Quisumbing et Pandolfelli (2010), Valdés *et al.* (2008).
- ◁ 52 <http://genderindex.org/content/social-institutions-variables>.
- ◁ 53 Fontana et Paciello (2009).
- ◁ 54 Quan (2006).
- ◁ 55 Banque mondiale (2007).
- ◁ 56 Quisumbing et Pandolfelli (2010).
- ◁ 57 *The Economist* (2010).
- ◁ 58 Jütting et Morrisson (2009).
- ◁ 59 UNICEF (2009).
- ◁ 60 CEPALC (2009a).
- ◁ 61 Nations Unies (2010).
- ◁ 62 (L. Gasperini, communication personnelle, 2010).
- ◁ 63 Nations Unies (2010).
- ◁ 64 (L. Gasperini, communication personnelle, 2010).
- ◁ 65 Banque mondiale (2006).
- ◁ 66 FIDA (2009).
- ◁ 67 Nations Unies (2009a).
- ◁ 68 Hall et Patrinos (2010).
- ◁ 69 Baulch *et al.* (2010).
- ◁ 70 FIDA (2004).
- ◁ 71 FIDA (2009).
- ◁ 72 Hoddinott (2009).
- ◁ 73 FIDA et PAM (2010).
- ◁ 74 Voir, par exemple, Ellis (1998).
- ◁ 75 Pandey et Bhandari (2009).
- ◁ 76 FIDA (2010).
- ◁ 77 Pandey et Bhandari (2009).
- ◁ 78 Bird et Shepherd (2003).
- ◁ 79 FIDA et PAM (2010).
- ◁ 80 (B. Gueye, communication personnelle, 2010).
- ◁ 81 OMS (2010).
- ◁ 82 Hogan *et al.* (2010).
- ◁ 83 Nikièma, Haddad et Potvin (2008).
- ◁ 84 Banque mondiale (2008).
- ◁ 85 CESAP (2009).
- ◁ 86 CEPALC (2009).
- ◁ 87 BAsD (2009).
- ◁ 88 Banque mondiale (2010b).
- ◁ 89 Nelson *et al.* (2009).
- ◁ 90 PAM (2009).
- ◁ 91 Cet argument a été, par exemple, avancé par Brown et Crawford (2009) à propos du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
- ◁ 92 Tolba et Saab (2009).
- ◁ 93 FIDA (2010a).
- ◁ 94 FAO, FIDA et PAM (2010).
- ◁ 95 Tyler et Fajber (2009).
- ◁ 96 Von Braun et Meinzen-Dick (2009).
- ◁ 97 Cotula *et al.* (2009).
- ◁ 98 CEPES (2010).
- ◁ 99 FIDA (2008a).
- ◁ 100 Quan (2006); Schejtmann et Berdegué (2003).
- ◁ 101 Sjaastad et Cousins (2009).
- ◁ 102 Cousins (2009).
- ◁ 103 Ostrom (1997).
- ◁ 104 FIDA (2009a).
- ◁ 105 FAO (2009k); GreenFacts (2009); Kura *et al.* (2004).
- ◁ 106 Kura *et al.* (2004).
- ◁ 107 Dugan *et al.* (2007).
- ◁ 108 Allison et Badjeck (2004).
- ◁ 109 O'Meally (2009).
- ◁ 110 Ce paragraphe est fortement inspiré d'ActionAid (2008).
- ◁ 111 De Nigris (2005).
- ◁ 112 Headey (2010).
- ◁ 113 Hoffler (2008).
- ◁ 114 Thapa *et al.* (2009).
- ◁ 115 El-Dukheri, Elamin et Kherallah (2010).
- ◁ 116 Mousseau (2010).
- ◁ 117 Galtier (2009); OCDE et FAO (2010).
- ◁ 118 BAPPENAS/Department Pertanian/USAID/DAI Food Policy Advisory Team (2002).
- ◁ 119 Dorward et Chirwa (2009).
- ◁ 120 Coordination SUD (2006).
- ◁ 121 ActionAid (2008).
- ◁ 122 Indicateurs mondiaux de la gouvernance.
- ◁ 123 PNUD (2009a).
- ◁ 124 FIDA (2008b).
- ◁ 125 Alinovi, Hemrich et Russo (2007).
- ◁ 126 Banque mondiale (2010c).
- ◁ 127 FIDA (2007).
- ◁ 128 PNUD (2008).
- ◁ 129 Transparency International (2010).

- ◁ 130 Weinberger et Jütting (2005).
- ◁ 131 Collins *et al.* (2009).
- ◁ 132 Chaia *et al.* (2009).
- ◁ 133 Fernandez (2006).
- ◁ 134 Matin, Sulaiman et Rabbani (2008).
- ◁ 135 Collins *et al.* (2009).
- ◁ 136 Wright (1999).
- ◁ 137 Jütting (2009).
- ◁ 138 PAM et FIDA (2010).
- ◁ 139 Farrington, Holmes et Slater (2007).
- ◁ 140 Devereux (2010).
- ◁ 141 Par exemple, Devereux *et al.* (2008).
- ◁ 142 Slater *et al.* (2006).
- ◁ 143 Gaiha et Imai (2002).
- ◁ 144 Centre international sur la pauvreté (2008).
- ◁ 145 Levy (2010).
- ◁ 146 Centre international sur la pauvreté (2008).
- ◁ 147 Hickey (2006).
- ◁ 148 FAO (2009a).
- ◁ 149 (R. de Groot, communication personnelle, 2010).
- ◁ 150 Aliguma, Magala et Lwasa (2007).
- ◁ 151 Staal *et al.* (2001).
- ◁ 152 CEPALC, FAO et IICA (2009).
- ◁ 153 Onumah *et al.* (2007).
- ◁ 154 Brown et Gibson (2006).
- ◁ 155 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 156 FAO (2008).
- ◁ 157 Onumah *et al.* (2007).
- ◁ 158 Henson (2006).
- ◁ 159 Reardon et Huang (2008).
- ◁ 160 Digal, Proctor et Vorley, éd. (2008); Harper (2009).
- ◁ 161 Vorley et Proctor (2008).
- ◁ 162 Gaiha et Thapa (2007).
- ◁ 163 Reardon et Berdegué (2002); Weatherspoon et Reardon (2003).
- ◁ 164 Tschirley (2007).
- ◁ 165 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 166 Henson (2006).
- ◁ 167 Ce paragraphe est largement inspiré de la Banque mondiale (2007).
- ◁ 168 Okello et Swinton (2005).
- ◁ 169 Voir par exemple Reardon et Huang (2008).
- ◁ 170 Sautier *et al.* (2006).
- ◁ 171 Okello et Swinton (2005).
- ◁ 172 Mitchell et Coles (à paraître).
- ◁ 173 "Organic Food: Global Industry Guide", *Datamonitor*, 2009.
- ◁ 174 Pender (2008).
- ◁ 175 TechnoServe (2004).
- ◁ 176 Tschirley *et al.* (2004).
- ◁ 177 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 178 Ostertag *et al.* (2007).
- ◁ 179 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 180 Berdegué (2008).
- ◁ 181 Les deux exemples sont cités dans Fan et Chan-Kang (2005).
- ◁ 182 Fan (2010), citant Fan, Gulati et Thorat (2008).
- ◁ 183 Banque mondiale (2010d), citant une publication de 2009 de la Banque mondiale intitulée *Infrastructure africaine: une transformation impérative*.
- ◁ 184 Bhalla, Karan et Shobha (2006).
- ◁ 185 Banque mondiale (2007).
- ◁ 186 Banque mondiale (2010d).
- ◁ 187 <http://www.syngentafoundation.org/index.cfm?pageID=674>.
- ◁ 188 (N. Brett, communication personnelle, 2010).
- ◁ 189 Lee, D. (2009).
- ◁ 190 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 191 Simmons (2002).
- ◁ 192 Aranda et Morales (2002).
- ◁ 193 ACDI/VOCA (2007); Singh (2009).
- ◁ 194 Alianza de Aprendizaje Perú (2007).
- ◁ 195 Ruotsi (2003).
- ◁ 196 BAsD (2005).
- ◁ 197 Key et Runsten (1999).
- ◁ 198 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 199 Bolwig, Gibbon et Jones (2008).
- ◁ 200 Simmons, Patrick et Winters (2003).
- ◁ 201 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 202 Pour un examen plus général de ces questions, voir Miller et Jones (2010).
- ◁ 203 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◁ 204 Alianza de Aprendizaje Perú (2007).
- ◁ 205 Onumah *et al.* (2007).
- ◁ 206 Clay (2005); IDS et Université du Ghana (sans date); Nelson, Ishikawa et Geaneotes (2009).
- ◁ 207 On voit apparaître une autre forme d'institutionnalisation de la RSE avec l'émergence d'initiatives innovantes, impulsées par les entreprises et cherchant à contribuer à la lutte contre la faim ou à l'amélioration de l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés. On peut citer en particulier le réseau "Alliance des entreprises contre la faim chronique", créé en 2006 par un groupe de dirigeants d'entreprises mondiales et l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan. Ce réseau a élaboré une série d'initiatives visant à améliorer la production vivrière locale et à accroître la participation au marché des petits agriculteurs.

- ◀ 208 (P. Utting, communication personnelle, 2010).
- ◀ 209 Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (2010, à paraître).
- ◀ 210 Béné, Macfadyen et Allison (2007).
- ◀ 211 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◀ 212 Mitchell, Keane et Coles (2009).
- ◀ 213 Maertens, Minten et Swinnen (2009).
- ◀ 214 *Ibid.*
- ◀ 215 Trivelli, Yancari et De los Rios (2009).
- ◀ 216 Ruben, Fort et Zuniga (2008).
- ◀ 217 Banque mondiale, FAO et FIDA (2008).
- ◀ 218 *Ibid.*
- ◀ 219 Technoserve (2004).
- ◀ 220 Berdegué, Biénabe et Peppelenbos (2008).
- ◀ 221 Bruinsma (2009).
- ◀ 222 FAO (2009d).
- ◀ 223 Rosegrant et Hazell (2000).
- ◀ 224 Banque mondiale (2007).
- ◀ 225 Hazell (2009).
- ◀ 226 Banque mondiale (2007).
- ◀ 227 Smale et Jayne (2009).
- ◀ 228 Centre du riz pour l'Afrique (2008).
- ◀ 229 Banque mondiale (2007).
- ◀ 230 L'ensemble de ce paragraphe est inspiré de la FAO (2009h).
- ◀ 231 Banque mondiale (2007); Spielman et Pandya-Lorch, éd. (2009).
- ◀ 232 Exposé de l'ISAAA (2009).
- ◀ 233 Falck-Zepeda, Cavaliere et Zambrano (2009).
- ◀ 234 Fischer, Byerlee et Edmeades (2009).
- ◀ 235 *Ibid.*
- ◀ 236 Lele *et al.* (2010).
- ◀ 237 Hazell (2009).
- ◀ 238 World Resources Institute (2005).
- ◀ 239 Banque mondiale (2007).
- ◀ 240 *The Economist* (2010a).
- ◀ 241 Henao et Baanante (2006); Omotayo et Chukwuka (2009).
- ◀ 242 FAO (2009h).
- ◀ 243 FAO (2009i).
- ◀ 244 FIDA et FAO (2007).
- ◀ 245 Swaminathan (1999).
- ◀ 246 Conway (1999).
- ◀ 247 Pretty (2006).
- ◀ 248 CIRAD (2010).
- ◀ 249 Tripp (2006).
- ◀ 250 Lele *et al.* (2010).
- ◀ 251 IAASTD (2009).
- ◀ 252 FAO (2009j).
- ◀ 253 Estevez (2007); Trigo *et al.* (2009).
- ◀ 254 Derpsch *et al.* (2010).
- ◀ 255 Erenstein (2009).
- ◀ 256 Reij et Smaling (2008).
- ◀ 257 Pretty *et al.* (2006).
- ◀ 258 Banque mondiale, FAO et FIDA (2008).
- ◀ 259 Pretty (2009).
- ◀ 260 Fernandes et Burcroff (2006).
- ◀ 261 Pretty (2006).
- ◀ 262 Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (2008).
- ◀ 263 Bennett (2009).
- ◀ 264 Rosset (2000).
- ◀ 265 Voir FAOSTAT à l'adresse <http://faostat.fao.org/site/345/default.aspx>.
- ◀ 266 Mousseau (2010).
- ◀ 267 FIDA (2008a).
- ◀ 268 Bhide et Mehta (2006).
- ◀ 269 Deininger et Jin (2007).
- ◀ 270 CESAP (2009).
- ◀ 271 Henson (2006).
- ◀ 272 Bennett (2009).
- ◀ 273 Banque mondiale (2008).
- ◀ 274 "Approches des politiques et incitations positives sur les questions se rapportant à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de conservation, gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement." Accord de Copenhague, novembre 2009.
- ◀ 275 Cohen (2008).
- ◀ 276 Emiliani et Gasperini (2002).
- ◀ 277 Govinda (2008).
- ◀ 278 UNESCO (non daté).
- ◀ 279 FAO et UNESCO (2003).
- ◀ 280 Vinayagum (2009).
- ◀ 281 Lele *et al.* (2010).
- ◀ 282 Ergano *et al.* (2010).
- ◀ 283 Banque mondiale (2007).
- ◀ 284 Ashby (2009).
- ◀ 285 Lele *et al.* (2010).
- ◀ 286 Nederlof, Wennink et Heemskerk (2008).
- ◀ 287 Scoones et Thompson, éd. (2009).
- ◀ 288 Jones et Sanyang (2007).
- ◀ 289 Scoones et Thompson, éd. (2009).
- ◀ 290 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◀ 291 FAO (2009g).

- ◁ 292 Valdés *et al.* (2008).
- ◁ 293 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 294 Wiggins et Hazell (2008).
- ◁ 295 Banque mondiale (2007).
- ◁ 296 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 297 Banque mondiale (2007).
- ◁ 298 Banque mondiale (2008).
- ◁ 299 Schultz (1964).
- ◁ 300 Haggblade, Hazell et Dorosh (2007).
- ◁ 301 Christiaensen, Demery et Kuhl (2010).
- ◁ 302 Wiggins et Hazell (2008).
- ◁ 303 Bhide et Mehta (2006).
- ◁ 304 Christiaensen et Todo (2009).
- ◁ 305 Chaque point de donnée représente la moyenne pour une décennie (années 1980, 1990 ou 2000 jusqu'à 2006), établie sur la base des données disponibles pour chaque période. Les estimations relatives à la pauvreté rurale sont dérivées des estimations de la population vivant avec moins de 1,25 USD/jour, pondérées par un coefficient rural, estimé en prenant en compte les taux de pauvreté urbaine et rurale et les seuils nationaux de pauvreté au cours de la même période. Cette figure regroupe 87 estimations, fondées sur des données concernant 46 pays.
- ◁ 306 Banque mondiale (2008).
- ◁ 307 Wiggins et Hazell (2008).
- ◁ 308 *Ibid.*
- ◁ 309 http://www.calcentersindia.com/displaynews.php?idnews=85_BPO_operations_head_into_rural_india.
- ◁ 310 Banque mondiale (2006a).
- ◁ 311 Davis (2003); Lanjouw et Feder (2001). La Chine est peut-être une exception significative à cet égard puisque, compte tenu des fortes densités de population dans de nombreuses zones rurales du pays, il a été économiquement intéressant de fournir un très haut niveau d'infrastructure rurale, y compris l'électrification, ce qui a été très utile pour les investissements non agricoles.
- ◁ 312 Haggblade, Hazell et Reardon (2009).
- ◁ 313 *Ibid.*
- ◁ 314 Damiani (2007).
- ◁ 315 Wiggins et Hazell (2008).
- ◁ 316 OCDE (2006).
- ◁ 317 Banque mondiale (2006a).
- ◁ 318 Voir, par exemple, Deshingkar et Farrington (2006); Otsuka et Yamano (2006); Alam (2008).
- ◁ 319 Alam (2008).
- ◁ 320 Fares et Puerto (2009).
- ◁ 321 *Ibid.*
- ◁ 322 Tilak (2003).
- ◁ 323 Oketch (2007).
- ◁ 324 Tilak (2003).
- ◁ 325 UNESCO (2005).
- ◁ 326 FAO et UNESCO (2003).
- ◁ 327 UNESCO (2010).
- ◁ 328 Johanson et Adams (2004).
- ◁ 329 Banque mondiale (2007).
- ◁ 330 (S. Winter, communication personnelle, 2010).
- ◁ 331 OCDE et AIE (2006).
- ◁ 332 PNUE et FNU (2002).
- ◁ 333 Illustré à l'adresse <http://www.procasur.org>.
- ◁ 334 Illustré à l'adresse www.corredorpuno-cusco.org.
- ◁ 335 Banque mondiale (2006a).
- ◁ 336 Paci et Seernels (2007).
- ◁ 337 Jütting et Morrisson (2009).
- ◁ 338 Meagher (2010).
- ◁ 339 Barrientos (2010).
- ◁ 340 Fontana et Paciello (2009).
- ◁ 341 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 342 Beegle, De Weerd et Dercon (2008).
- ◁ 343 Losch, Fréguin-Gresh et White (2010).
- ◁ 344 Vargas-Lundius *et al.* (2008).
- ◁ 345 Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty (2009).
- ◁ 346 Les informations de ce paragraphe sont principalement extraites de Deshingkar et Natali (2008).
- ◁ 347 Deshingkar (2005).
- ◁ 348 Voir, par exemple, Commission européenne (2010); ou Ministère danois des affaires étrangères (2009).
- ◁ 349 Cabral (2010).

Bibliographie

- ACDI/VOCA, 2007, Agricultural exports and rural incomes (AERI) dairy and livestock project, rapport final, ACDI/VOCA, Washington, D.C.
- Acker D. et Gasperini L., 2009, *Education for rural people: the role of education, training and capacity development in poverty reduction and food security*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- ActionAid, 2008, Impact of agro-import surges in developing countries, ActionAid International, Johannesburg.
- Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), 2009, *Making climate your business: Private sector adaptation in Southeast Asia*, ASDI, Stockholm.
- Ahmed A.U., Vargas Hill R., Smith L.C., Wiesmann D.M., Frankenberger T., Gulati K., Quabili W. et Yohannes Y., 2007, *The world's most deprived: Characteristics and causes of extreme poverty and hunger*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Alam G.M., 2008, The role of technical and vocational education in the national development of Bangladesh, *Asia-Pacific Journal of Cooperative Education* 9(1), p. 25-44.
- Alianza de Aprendizaje Perú et Plataforma Regional Andina (RURALTER), 2007, *Mecanismos de articulación de pequeños productores rurales con empresas privadas en el Perú*, Alianza de Aprendizaje Perú, Lima.
- Aliguma L., Magala D. et Lwasa S., 2007, *Uganda: Connecting small-scale producers to markets: The case of the Nyabyumba United Farmers Group in Kabale district*, Collection Regoverning Markets Innovative Practice, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Alinovi L., Hemrich G. et Russo L., 2007, Addressing food insecurity in fragile states: Case studies from the Democratic Republic of the Congo, Somalia and Sudan, document de travail ESA 07-21, Division de l'économie agricole et du développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Allison E.H. et Badjeck M.-C., 2004, Fisheries co-management in inland waters: A review of international experience. Disponible à l'adresse: ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/sflp/SFLP_publications/from_lib/aj268e00.pdf
- Anand G., 2010, "Green revolution in India wilts as subsidies backfire", in *The Wall Street Journal*, 22 février.
- Anand S., Segal P. et Stiglitz J.E., 2010, *Debates on the measurement of global poverty*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.
- Anderson J.R., 2007, Agricultural advisory services, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>
- Angelelli P., Moudry R. et Llisteri J.J., 2006, *Institutional capacities for small business policy development in Latin America and the Caribbean*, Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.
- Anríquez G., 2007, Long-term rural demographic trends, document de travail ESA n° 07-19, Division de l'économie agricole et du développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Anseeuw W. et Alden C. éd., 2010, *The struggle over land in Africa: Conflicts, politics and change*, Human Sciences Research Council Press, Le Cap, Afrique du Sud.
- Aranda J. et Morales C., 2002, *Poverty alleviation through participation in fair trade coffee networks: The case of CEPCO, Oaxaca, Mexico*, rapport préparé pour le Groupe de recherche sur le commerce équitable (Fair Trade Research Group), Colorado State University, Fort Collins, États-Unis.
- Araya H. et Edwards S., 2006, *The Tigray experience – A success story in sustainable agriculture*, Environment and Development Series 4, Third World Network, Penang, Malaisie.



- Ashby J., 2009, "Fostering farmer first methodological innovation: Organizational learning and change in international agricultural research", in *Farmer first revisited: Innovation for agricultural research and development*, éd. I. Scoones et J. Thompson, ITDG Publishing, Oxford, Royaume-Uni.
- Ashraf N., Giné X. et Karlan D., 2008, Finding missing markets (and a disturbing epilogue): Evidence from an export crop adoption and marketing intervention in Kenya, document de travail n° 08-065, Harvard Business School, Boston, États-Unis.
- Badgley C., Moghtader J., Quintero E., Zakem E., Chappell M.J., Avilés-Vázquez K., Samulon A. et Perfecto I., 2007, "Organic agriculture and the global food supply", in *Renewable Agriculture and Food Systems* 22, p. 86-108.
- Banque africaine de développement (BAfD), 2008, *African development report 2008/2009: Conflict resolution, peace and reconstruction in Africa*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.
- _____, 2009, *African economic outlook 2009*. Disponible à l'adresse: <http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook-2009/>
- Banque asiatique de développement (BASD), 2005, *30 cases of contract farming: An analytical overview*, Mission résidente de la BASD au Viet Nam, Hanoï.
- _____, 2008, *Food prices and inflation in developing Asia: Is poverty reduction coming to an end?* BASD, Manille.
- _____, 2009, *The economics of climate change in South East Asia: A regional review*, BASD, Manille.
- Banque asiatique de développement (BASD) et Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI), 2009, Déclaration de Bangkok. Disponible à l'adresse: <http://gcardblog.wordpress.com/2009/12/11/bangkok-declaration/>
- Banque mondiale, 2006, *World development report 2007: Development and the next generation*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2006a, *The rural investment climate: It differs and it matters*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2007, *World development report 2008: Agriculture for development*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2008, *World development report 2009: Reshaping economic geography*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2009, *Africa development indicators 2008/2009. Youth and employment in Africa: The potential, the problem, the promise*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2010, "An interview with Julia Bucknall: A 5 year retrospective on water issues in MENA", *MNA knowledge and learning*, Fast Brief n° 44, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2010a, *Africa's development in a changing climate. Key policy advice from World development report 2010 and Making development climate resilient: A World Bank strategy for Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2010b, *World development report 2010: Development and climate change*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2010c, *Africa development indicators 2010. Silent and lethal: How quiet corruption undermines Africa's development efforts*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2010d, *Africa's pulse. An analysis of trends shaping Africa's economic future*, Bureau de l'économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Afrique, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, (dates variées), Rural investment climate surveys. Disponibles à l'adresse: http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/0,,contentMDK:21349653~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:336682_00.html
- Banque mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Fonds international de développement agricole (FIDA), 2008, *Gender in agriculture sourcebook*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- _____, 2009, *Improving food security in Arab countries*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- BAPPENAS/Departmen Pertanian/USAID/DAI Food Policy Advisory Team, 2002, Food security and rice price policy in Indonesia: Reviewing the debate, Indonesian Food Policy Program, dossier de travail n° 12.



- Barrientos S., 2010, "Gender and ethical trade: Can vulnerable women workers benefit?", in *The international handbook of gender and poverty: Concepts, research, policy*, éd. S. Chant, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Bates B.C., Kundzewicz Z.W., Wu S. et Palutikof J.P. éd., 2008, Climate change and water, document technique, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Secrétariat du GIEC, Genève.
- Baulch B., Hoa Thi Minh Nguyen, Phuong Thi Thu Phuong et Hung Thai Pham, 2010, Ethnic minority poverty in Vietnam, Centre de recherches sur la pauvreté chronique, document de travail n° 169. Disponible à l'adresse: http://www.chronicpoverty.org/uploads/publication_files/WP169%20Baulch%20etal.pdf
- Bebbington A. et Thompson J., 2004, Use of civil society organisations to raise the voice of the poor in agricultural policy, document de travail, Ministère du développement international du Royaume-Uni, Londres.
- Beegle K., De Weerd J. et Dercon S., 2008, Migration and economic mobility in Tanzania: Evidence from a tracking survey, document de travail de recherche sur les politiques n° WPS 4798, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Bellarby J., Foeroid B., Hastings A. et Smith P., 2008, *Cool farming: Climate impacts of agriculture and mitigation potential*, Greenpeace International, Amsterdam.
- Below T., Artner A., Siebert R. et Sieber S., 2010, Micro-level practices to adapt to climate change for African small-scale farmers: A review of selected literature, document de travail n° 00953, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Béné C., Macfadyen G. et Allison E. H., 2007, Increasing the contribution of small-scale fisheries to poverty alleviation and food security, document technique des pêches n° 481, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Bennett M., 2009, Markets for ecosystem services in China: An exploration of China's "eco-compensation" and other market-based environmental policies, *Forest Trends* (juin).
- Benson T., Epprecht M. et Minot N., 2010, Mapping where the poor live, chap. 7, in *The poorest and hungry: Assessments, analyses, and actions*, éd. J. von Braun, R. Vargas Hill et R. Pandya-Lorch, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Berdegú J.A., 2008, "Rural producer organisations in Chile: Cooperating to compete – easier said than done", in *Capacity.org* n° 34, août. Disponible à l'adresse: http://www.capacity.org/en/journal/archives/producer_organisations_and_value_chains
- Berdegú J. A., Biénabe E. et Peppelenbos L., 2008, *Keys to inclusion of small-scale producers in dynamic markets: Innovative practice in connecting small-scale producers with dynamic market*, collection Regoverning Markets Innovative Practice, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Berdegú J.A. et Schejtman A., 2007, La desigualdad y la pobreza como desafíos para el desarrollo territorial rural, in *Programa Dinámicas Territoriales Rurales*, document de travail n° 1, Centre latino-américain pour le développement rural, Santiago.
- Berdegú J.A., Schejtman A., Chiriboga M., Modrego F., Charnay R. et Ortega J., 2008, "Agricultura para el desarrollo: hacia una agenda regional para América Latina", in *Debates Y Temas Rurales* n° 12, Centre latino-américain pour le développement rural, Santiago.
- Bhalla S., Karan A. K. et Shobha T., 2006, "Rural casual labourers, wages and poverty 1983 to 1999/2000", in *Chronic poverty and development policy in India*, éd. A. K. Mehta et A. Shepherd, Sage Publications, New Delhi.
- Bhide S. et Mehta A.K., 2006, "Correlates of incidence and exit from chronic poverty in rural India: Evidence from panel data", in *Chronic poverty and development policy in India*, éd. A.K. Mehta et A. Shepherd, Sage Publications, New Delhi.
- Bildan L., 2003, *Disaster management in Southeast Asia: An overview*, Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, Bangkok.
- Binswanger-Mkhize H.P. et McCalla A.F., 2009, The changing context and prospects for agricultural and rural development in Africa, document de travail, Banque africaine de développement, Tunis/Fonds international de développement agricole, Rome.



- Bird K. et Shepherd A., 2003, Chronic poverty in semi-arid Zimbabwe, document de travail n° 18, Centre de recherches sur la pauvreté chronique, Manchester, Royaume-Uni.
- Boahen P., Dartey B.A., Dogbe G.D., Boadi E.A., Triomphe B., Daamgard-Larsen S., Ashburner J., 2007, *Conservation agriculture as practiced in Ghana*, Réseau africain des pratiques agricoles de conservation, Nairobi/Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Paris /Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Bolwig S., Gibbon P. et Jones S., 2009, "The economics of smallholder organic contract farming in tropical Africa", in *World Development* 37(6), p. 1094-1104.
- Boughton D., Mather D., Barrett C.B., Benfica R., Abdula D., Tschirley D. et Cuingara B., 2007, "Market participation by rural households in a low-income country: An asset-based approach applied to Mozambique", in *Faith and Economics* 50, p. 64-101.
- Braun A. et Duveskog D., 2008, The farmer field school approach: History, global assessment and success stories, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Brew-Hammond A. et Crole-Rees A., 2004, *Reducing rural poverty through increased access to energy services: A review of the multifunctional platform project in Mali*, Programme des Nations Unies pour le développement, Bamako, Mali.
- Brown O. et Crawford A., 2009, *Rising temperatures, rising tensions. Climate change and the risk of violent conflict in the Middle East*, Institut international du développement durable, Manitoba, Canada.
- Brown O. et Gibson J., 2006, *Boom or bust: Developing countries' rough ride on the commodity price rollercoaster*, Institut international du développement durable, Manitoba, Canada.
- Bruinsma J., 2009, The resource outlook to 2050: By how much do land, water and crop yields need to increase by 2050?, communication présentée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) durant la réunion d'experts sur le thème "Comment nourrir le monde en 2050", 24-26 juin, FAO, Rome.
- Cabral L., 2008, Accra 2008, "The bumpy road to aid effectiveness in agriculture", in *Natural Resource Perspectives* 114. Disponible à l'adresse: <http://www.odi.org.uk/resources/download/1146.pdf>
- _____, 2010, Sector-based approaches in agriculture: From expensive experiment to genuine impact, document préparatoire n° 58, Overseas Development Institute, Londres.
- Carr M. et Hartl M., 2010, *Lightening the load: Labour-saving technologies and practices for rural women*, Practical Action Publishing, Fonds international de développement agricole, Rome/Rugby, Royaume-Uni.
- Carter M.R. et Barrett C.B., 2006, "The economics of poverty traps and persistent poverty: An asset based approach", in *Journal of Development Studies* 42(2), p. 178-199.
- Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC), 2004, *Building disaster risk reduction in Asia: A way forward: ADPC looks ahead to 2015*, ADPC, Bangkok.
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), 2010, *Inventing a new form of agriculture*. Disponible à l'adresse: <http://www.cirad.fr/en/research-operations/priority-lines-of-research/ecological-intensification/research-issues>
- Centre de recherche sur la pauvreté chronique (CPRC), 2004, *Chronic poverty report 2004-2005*, CPRC, Manchester, Royaume-Uni.
- _____, 2008, *Chronic poverty report 2008-2009*, CPRC, Manchester, Royaume-Uni.
- Centre du commerce international (CCI), *Market Access Map*. Disponible à l'adresse: www.macmap.org
- Centre du riz pour l'Afrique, 2008, NERICA adoption and impact, Summary of findings from four countries, mémoire pour la recherche et le développement. Disponible à l'adresse: <http://www.warda.org/publications/brochure/Nerica%20Impact%20August%202008.pdf>
- Centre international pour l'action en faveur des pauvres, 2008, "Cash transfers: Lessons from Africa and Latin America", in *Poverty in focus*, n° 15, Centre international pour l'action en faveur des pauvres, Brasilia, Brésil.
- Centre péruvien d'études sociales (CEPES), 2010, *La revista agraria: concentración de tierras*, 11^e année, n° 119, juin 2010. Disponible à l'adresse: <http://www.larevistaagraria.info/sites/default/files/revisita/r-agra119/LRA-119.pdf>



- Centre pour le développement et l'entreprise (CDE), 2006, *Accelerating shared growth: Making markets work for the poor in South Africa*, CDE, ComMark Trust, Woodmead/Johannesburg, Afrique du Sud.
- Chaia A., Dalal A., Goland T., Gonzalez M.J., Morduch J. et Schiff R., 2009, Half the world is unbanked, note schématique, Financial Access Initiative. Disponible à l'adresse: http://financialaccess.org/sites/default/files/110109%20HalfUnbanked_0.pdf
- Chang H., 2009, "Rethinking public policy in agriculture: Lessons from history, distant and recent", in *Journal of Peasant Studies* 36(3), p. 477-515.
- Childs Staley B., Woodward J., Rigdon C. et MacBride A., 2009, *Juice from concentrate: Reducing emissions with concentrating solar thermal power*, World Resources Institute, Washington, D.C.
- Chiriboga M., 2007, Comercialización y pequeños productores: Estudio elaborado para FIDAMERICA, FIDAMERICA, Quito, Équateur.
- Christiaensen L., Demery L. et Kuhl J., 2010, The (evolving) role of agriculture in poverty reduction: An empirical perspective, document de travail n° 2010/36, Université des Nations Unies – Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Helsinki.
- Christiaensen L. et Todo Y., 2009, Poverty reduction during the rural-urban transformation – the role of the missing middle, communication préparée pour la 27^e conférence de l'Association internationale des économistes agronomiques sur le nouveau paysage de l'agriculture mondiale, 16-22 août, Pékin.
- Clay J., 2005, *Exploring the links between international business and poverty reduction: A case study of Unilever in Indonesia*, Oxfam GB, Oxford, Royaume-Uni/ Novib Oxfam Netherlands, La Hague, Pays-Bas/ Unilever, Londres.
- Cohen A., 2008, Prerequisites and semantics: The challenges of implementing pro-poor payments for watershed services, document technique de référence, Portail de la pauvreté rurale, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Coles C.F., Amsalu A. et Mhando D., à paraître, *Political economy of supply chains: A review of ethical trade with case studies of coffee in Ethiopia and Tanzania*, Overseas Development Institute, Londres.
- Collet K., Gale C. et Walker S., 2009, *Training for rural development: Agricultural and enterprise skills for women smallholders*, City and Guilds Centre for Skills Development, Londres. Édition provisoire en ligne disponible à l'adresse: http://www.skillsdevelopment.org/pdf/Lit_Review.pdf
- Collier P., 2008, "The politics of hunger: How illusion and greed fan the food crisis", in *Foreign Affairs*, n° 87(6).
- Collins D., Morduch J., Rutherford S. et Ruthven O., 2009, *Portfolios of the poor: How the world's poor live on \$2 a day*, Princeton University Press, Princeton, États-Unis.
- Commission européenne, 2010, An EU policy framework to assist developing countries in addressing food security challenges, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, COM(2010)127, Bruxelles. Disponible à l'adresse: http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_PDF_COM_2010_0127_EN.PDF
- Concepcion S., Digal L. et Uy J.C., 2006, *Keys to inclusion of small farmers in dynamic vegetable markets. The case of NorminVeggies in the Philippines*, collection Regoverning Markets Innovative Practice, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2009, *Handbook of statistics online*. Disponible à l'adresse: <http://stats.unctad.org/Handbook/ReportFolders/reportFolders.aspx>
- Conway G., 1997, *The doubly green revolution: Food for all in the twenty-first century*, Comstock Publishing Associates, Ithaca, États-Unis.
- _____, 1999, "Agenda for a doubly green revolution", in *Food Technology Magazine* 53(11).
- Conway, Sir G. et Waage J., 2010, *Science and innovation for development*, Collaborative on Development Sciences, Londres.
- Cook S., 2009, *Social protection in East and South East Asia: A regional review*, Centre pour la protection sociale, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Coordination SUD, 2006, *La protection des marchés agricoles. Un outil de développement*, Coordination SUD, Paris. Disponible à l'adresse: <http://www.coordinationsud.org/La-protection-des-marchés>



- Cotula L., Toulmin C. et Quan J., 2006, *Better land access for the rural poor: Lessons from experience and challenges ahead*, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Cotula L., Vermeulen S., Leonard R. et Keeley J., 2009, *Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa*, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Fonds international de développement agricole, Rome.
- Cousins B., 2009, Potential and pitfalls of 'communal' land tenure reform: Experience in Africa and implications for South Africa, communication préparée pour la Conférence de la Banque mondiale "Land Governance in Support of the MDGs: Responding to New Challenges", 9-10 mars, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse: http://www.fig.net/pub/fig_wb_2009/papers/trn/trn_1_cousins.pdf
- Damiani O., 2007, Rural development from a territorial perspective: Case studies in Asia and Latin America, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>
- Davis J.R., 2003, *The rural non-farm economy, livelihoods and their diversification: Issues and options*, rapport n° 2753, Institut des ressources naturelles, Université de Greenwich, Royaume-Uni.
- Davis K., Nkonya E., Kato E., Mekonnen D.A., Odendo M., Miiro R. et Nkuba J., 2010, *Impact of farmer field schools on agricultural productivity and poverty in East Africa*, document de consultation n° 00992, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Deichmann U., Meisner C., Murray S. et Wheeler D., 2010, The economics of renewable energy expansion in rural Sub-Saharan Africa, document de travail de recherche sur les politiques n° WPS 5193, Groupe de recherche sur le développement, Équipe chargée de l'environnement et de l'énergie, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Deininger K. et Jin S., 2007, Land rental markets in the process of rural structural transformation: Productivity and equity impacts, document de travail de recherche sur les politiques n° WPS 4454, Banque mondiale, Washington, D.C.
- De Janvry A. et Sadoulet E., 2009, "Agricultural growth and poverty reduction: Additional evidence", in *The World Bank Research Observer* 25(1), p. 1-20.
- Delgado C., Townsend R., Ceccacci I., Hoberg Y. T., Bora S., Martin W., Mitchell D., Larson D., Anderson K. et Zaman H., 2010, Food security: The need for multilateral action, projet de document de travail destiné à la Conférence de haut niveau organisée en Corée par la Banque mondiale sur la croissance et le développement après la crise, 3-4 juin, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse: http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/84797-1275071905763/Food_Security_Delgado.pdf
- De Muro P. et Burchi F., 2007, *Education for rural people and food security. A cross-country analysis*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Disponible à l'adresse: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1434e/a1434e.pdf>
- de Nigris M., 2005, Defining and quantifying the extent of import surges: Data and methodologies, FAO Import Surge Project, document de travail n° 2, mai, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Dercon S. et Shapiro J.S., 2007, "Moving on, staying behind, getting lost: Lessons on poverty mobility from longitudinal data", in *Moving out of poverty: Cross-disciplinary perspectives on mobility*, éd. D. Narayan et P. Petesch, Banque mondiale Washington, D.C. et New York/ Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Derpsch R., Friedrich T., Kassam A. et Hongwen L., 2010, "Current status of adoption of no-till farming in the world and some of its main benefits", in *International Journal of Agricultural and Biological Engineering* 3(1).
- Desai S., Dubey A., Joshi B., Sen M., Shariff A. et Vanneman R.D., 2010, *Human development in India: Challenges for a society in transition*, Oxford University Press, New Delhi.
- Deshingkar P., 2005, Maximizing the benefits of internal migration for development, in *Migration and poverty reduction in Asia*, éd. F. Laczko, Organisation internationale pour les migrations, Genève.
- Deshingkar P. et Farrington J., 2006, Rural labour markets and migration in South Asia: Evidence from India and Bangladesh, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>



- Deshingkar P. et Natali C., 2008, "Internal migration", in *World migration 2008*, Organisation internationale pour les migrations, Genève.
- Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, 2009, *Making migration work for development*, University of Sussex, Sussex, Royaume-Uni.
- _____, 2009a, Staying behind when husbands move: Women's experiences in India and Bangladesh, Migration DRC Briefing n° 18.
- Devereux S., 2010, Social protection in Africa: Where next?, document de travail coproduit par: Centre for Social Protection, Institute of Development Studies/Social Protection Programme, Overseas Development Institute/School of International Development, University of East Anglia/Regional Hunger & Vulnerability Programme.
- Devereux S., Sabates-Wheeler R., Guenther B., Dorward A., Poulton C. et Al-Hassan R., 2008, *Linking social protection and support to small farmer development*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Dhamija N. et Bhide S., 2009, Dynamics of chronic poverty: Variations in factors influencing entry and exit of the chronic poor, document de travail n° 39, Centre de recherches sur la pauvreté chronique, Manchester, Royaume-Uni.
- Dhananjaya B.N. et Rao A.U., 2009, "Étude de cas, Namdhari Fresh Ltd.", in *Inclusive value chains in India: Linking the smallest producers to modern markets*, éd. M. Harper, World Scientific Publishing, Singapour.
- Digal L., Proctor F. et Vorley B. éd., 2008, *Changing agrifood markets in Southeast Asia: Impacts on small-scale producers*, Centre régional de l'Asie du Sud-Est pour les études supérieures et la recherche en agriculture, SEARCA, et Fondation pour la recherche et la gestion, Université des Philippines, Manille.
- Distefano E., 2010, "Case study from Uganda. Trees for global benefits, carbon management and rural livelihoods: Development of voluntary carbon sequestration projects", in *IFAD's response to climate change through support to adaptation and related actions*, éd. P. Urquhart, rapport détaillé, Division des politiques et du conseil technique, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Dixon J., Gulliver A. et Gibbon D., 2001, *Farming systems and poverty: Improving farmers livelihoods in a changing world*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome/Banque mondiale, Washington, D.C.
- Dorward A. et Chirwa E., 2009, *The Agricultural Input Subsidy Programme 2005 to 2008: Achievements and challenges*, rapport de projet, École des études orientales et africaines, Université de Londres.
- Dorward A., Kydd J. et Poulton C., 2006, Traditional domestic markets and marketing systems for agricultural products, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYF10>
- Drechsler D. et Jütting J., 2010, "Why is progress in gender equality so slow? An introduction to the 'social institutions and gender' index", in *The International Handbook of Gender and Poverty: Concepts, research, policy*, éd. S. Chant, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Dugan P.J., Sugunan V.V., Welcomme R.L., Béné C., Brummett R.E. et Beveridge M.C.M., 2007, "Inland fisheries and aquaculture", in *Water for food, water for life: A comprehensive assessment of water management in agriculture*, éd. D. Molden, Earthscan, Londres.
- El-Dukheri I., Elamin N. et Kherallah M., 2010, *Farmers response to soaring food prices in the Arab Region*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Fonds international de développement agricole, Rome.
- Ellis F., 1998, "Household strategies and rural livelihood diversification", in *Journal of Development Studies* 35(1), p. 1-38.
- _____, 2007, *Introduction: Themes and patterns*, Case study brief, Regional Evidence Building Agenda (REBA), Programme régional de lutte contre la faim et la vulnérabilité. Disponible à l'adresse: www.wahenga.net
- _____, 2007a, *Regional lessons learning from the case studies*, Case study brief, Regional Evidence Building Agenda (REBA), Programme régional de lutte contre la faim et la vulnérabilité. Disponible à l'adresse: www.wahenga.net



- Emiliani M. et Gasperini L., 2002, *Compendium of experiences of Italian NGOs in basic education for rural people*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Erenstein O., 2009, "Leaving the plow behind. Zero-tillage rice-wheat cultivation in the Indo-Gangetic Plains", in *Millions fed: Proven successes in agricultural development*, éd. D.J. Spielman et R. Pandya-Lorch, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Ergano K., Duncan A., Adie A., Tedla A., Woldewahid G., Ayele Z., Berhanu G. et Alemayehu N., 2010, Implementation challenges of innovation systems perspective in fodder production in Ethiopia, document présenté au symposium Innovation et développement durable dans l'agriculture et l'agroalimentaire, 28 juin-1^{er} juillet, Montpellier, France.
- Escobar G., Mladinic C., Sanhueza R. et Diaz O., 2007, Rural territorial development: The milk territory in southern Chile, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYF10>
- Esteves B., 2007, "Zero tillage: Brazil's own green revolution", SciDev.Net. Disponible à l'adresse: <http://www.scidev.net/en/features/zero-tillage-brazils-own-green-revolution.html>
- Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement (IAASTD), 2008, *Agriculture at a crossroads: A synthesis of the global and sub-global IAASTD reports*, éd. B.D. McIntyre, H.R. Herren, J. Wakhungu et R.T. Watson, Island Press, Washington, D.C.
- _____, 2009, *Summary for decision makers of the East and South Asia and the Pacific (ESAP) report*, Island Press, Washington, D.C.
- Evans A., 2009, *The feeding of the nine billion: Global food security for the 21st century*, Chatham House, Londres.
- Eyhorn F., Ramakrishnan M. et Mäder P., 2007, "The viability of cotton-based organic farming systems in India", in *International Journal of Agricultural Sustainability* 5(1), p. 25-38.
- Falck-Zepeda J., Cavalieri A. et Zambrano P., 2009, *Delivering genetically engineered crops to poor farmers: Recommendations for improving biosafety regulations in developing countries*, synthèse, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Fan S., 2010, *Halving hunger: Meeting the first Millennium Development Goal through "business as unusual"*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Fan S. et Chan-Kang C., 2003, Is small beautiful? Farm size, productivity and poverty in Asian agriculture, document plénier préparé pour la 25^e Conférence internationale des économistes agronomiques, 17 juillet, Durban, Afrique du Sud.
- _____, 2005, *Road development, economic growth, and poverty reduction in China*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Fan S., Gulati A. et Thorat S., 2008, "Investment, subsidies, and pro-poor growth in rural India", in *Agricultural Economics* 39(2), p. 163-170.
- Fanjul G. et Guereña A., 2009, Markets working for the rural poor, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA), Intermón Oxfam, Madrid.
- Fares J. et Puerto O.S., 2009, Towards comprehensive training. Social Protection, document de travail n° 0924, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Farrington J., Holmes R. et Slater R., 2007, Linking social protection and the productive sectors, document préparatoire n° 28, Overseas Development Institute, Londres.
- Fernandes E. et Burcroff R., 2006, *Sustainable land management: Challenges, opportunities and trade-offs*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Fernandez A.P., 2006, *History and spread of the self-help affinity group movement in India: The role played by IFAD*, document hors série n° 3, Division Asie et Pacifique, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Fischer R.A., Byerlee D. et Edmeades G.O., 2009, Can technology deliver on the yield challenge to 2050?, document présenté à la FAO lors de la Réunion d'experts intitulée "How to Feed the World in 2050", 24-26 juin, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.



- Fondation européenne pour la formation et Banque mondiale, 2005, *Integrating TVET into the knowledge economy: Reform and challenges in the Middle East and North Africa*, Fondation européenne pour la formation, Turin, Italie/ Banque mondiale, Washington, D.C.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2009, *Étude mondiale sur la pauvreté et les disparités chez les enfants au Sénégal*, UNICEF, Dakar.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), 1992, *The state of world rural poverty: An inquiry into its causes and consequences*, FIDA, Rome.
- _____, 2001, *Rapport sur la pauvreté rurale 2001: Comment mettre fin à la pauvreté rurale*, FIDA, Rome.
- _____, 2003, The adoption of organic agriculture among small farmers in Latin America and the Caribbean, évaluation thématique, Bureau de l'évaluation, FIDA, Rome.
- _____, 2004, Enhancing the role of indigenous women in sustainable development: IFAD experience with indigenous women in Latin America and Asia, troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, 10-21 mai, FIDA, Rome.
- _____, 2005, Organic agriculture and poverty reduction in Asia: China and India focus, évaluation thématique, Bureau de l'évaluation, FIDA, Rome.
- _____, 2007, *FIDAction en Afrique de l'Ouest et du Centre*, n° 7, août. Disponible à l'adresse: <http://www.ifad.org/newsletter/pa/e/7.htm#3>
- _____, 2008, *International migration, remittances and rural development*, FIDA, Rome.
- _____, 2008a, *Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière*, FIDA, Rome.
- _____, 2008b, IFAD's role in fragile states, Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA – Quatrième session, 21-22 octobre, FIDA, Rome.
- _____, 2008c, *Empowering farmers in Tanzania through the warehouse receipt system*, FIDA, Rome. Disponible à l'adresse: http://www.ruralpovertyportal.org/c/document_library/get_file?p_l_id=60350&folderId=100461&name=DLFE-1441.pdf
- _____, 2009, *IFAD policy on engagement with indigenous peoples*, FIDA, Rome.
- _____, 2009a, Inland fisheries and aquaculture. Disponible à l'adresse: <http://www.ifad.org/english/water/innowat/topic/fisheries.htm>
- _____, 2010, *IFAD's livestock position paper: Livestock planning, challenges and strategies for livestock development in IFAD*, FIDA, Rome.
- _____, 2010a, Stratégie en matière de changement climatique, présenté à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration, 21-22 avril, FIDA, Rome.
- _____, 2010b, Republic of Uganda: Vegetable Oil Development Project, évaluation intermédiaire, présentée à la soixante-troisième session du Comité de l'évaluation, 15-16 juillet, FIDA, Rome.
- _____, 2010c, *Financing facility for remittances: Promoting innovative remittance markets and empowering migrant workers and their families*, FIDA, Rome.
- Fonds international de développement agricole (FIDA) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2007, *The status of rural poverty in the Near East and North Africa*, Division Proche-Orient et Afrique du Nord, FIDA, Rome.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), 2004, *Scaling up innovative small stock management practices developed by IFAD projects*, rapport final pour la phase préparatoire, FIDA, Rome.
- Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM), 2010, *The potential for scale and sustainability in weather index insurance for agriculture and rural livelihoods*, FIDA, Rome.
- Fontana M. et Paciello C., 2009, Gender dimensions of rural and agricultural employment: Differentiated pathways out of poverty, document présenté à l'atelier FAO-FIDA-OIT sur les lacunes, les tendances et la recherche actuelle en matière de parité hommes-femmes dans l'emploi agricole et rural: différents moyens de se libérer de la pauvreté, 31 mars-2 avril, Rome.
- Fox T. et Vorley W.T., 2004, Concentration in food supply and retail chains. DFID Agricultural Working Paper n° 13, Ministère du développement international du Royaume-Uni, Londres.



- Gaiha R. et Imai K., 2002, "Rural public works and poverty alleviation: The case of the employment guarantee scheme in Maharashtra", in *International Review of Applied Economics* 16(2), p. 131-151.
- Gaiha R., Imai K. et Nandhi M.A., 2006, *Millennium Development Goal of halving poverty in Asia and the Pacific region: Progress, prospects and priorities*, document hors série n° 1, Division Asie et Pacifique, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Gaiha R. et Thapa G., 2007, *Supermarkets, smallholders and livelihood prospects in selected countries*, document hors série n° 4, Division Asie et Pacifique, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Galtier F., 2009, "La nécessaire intervention publique pour stabiliser les prix", in *Perspective n°2*, novembre 2009, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Montpellier, France.
- _____, 2009a, Comment gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement, document de travail n° 5, Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Montpellier, France.
- Godfray H.C.J., Beddington J.R., Crute I.R., Haddad L., Lawrence D., Muir J.F., Pretty J., Robinson S., Thomas S.M. et Toulmin C., 2010, "Food security: The challenge of feeding 9 billion people", in *Science* 327(5967), p. 812-818.
- Govinda R., 2008, Non-formal education and poverty alleviation: Analysis of field experiences from Asia, document de travail, Institut international de planification de l'éducation, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris.
- Green D., 2008, *From poverty to power: How active citizens and effective states can change the world*, Oxfam, Londres.
- GreenFacts, 2009, Scientific facts on fisheries. Disponible à l'adresse: <http://www.greenfacts.org/en/fisheries/index.htm>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2007, *Climate change 2007: Synthesis report*, quatrième rapport d'évaluation du GIEC, Secrétariat du GIEC, Genève.
- Haggblade S., Hazell P.B.R. et Dorosh P.A., 2007, "Sectoral growth linkages between agriculture and the rural nonfarm economy", in *Transforming the rural nonfarm economy: Opportunities and threats in the developing world*, éd. S. Haggblade, P.B.R. Hazell et T. Reardon, John Hopkins University Press, Baltimore, États-Unis/Oxford University Press, New Delhi.
- Haggblade S., Hazell P.B.R. et Reardon T. éd., 2009, *Transforming the rural nonfarm economy: Opportunities and threats in the developing world*, John Hopkins University Press, Baltimore, États-Unis/Oxford University Press, New Delhi.
- Hall A., 2009, "Challenges to strengthening agricultural innovation systems: Where do we go from here?", in *Farmer first revisited: Innovation for agricultural research and development*, éd. I. Scoones et J. Thompson, ITDG Publishing, Oxford, Royaume-Uni.
- Hall G. et Patrinos H.A. éd., 2010, Indigenous peoples, poverty and development, manuscrit provisoire, distribué lors de la neuvième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, 19-30 avril.
- Hanks D., 2006, Building sustainable livelihoods through agriculture in Honduras, article non publié, Agence bahá'íe canadienne de développement internationale (ABCDI), Almonte, Canada.
- Harper C., 2009, Moving out of poverty: Success from the bottom up, Overseas Development Institute, blog. Disponible à l'adresse: http://blogs.odi.org.uk/blogs/main/archive/2009/06/04/poverty_social_relations.aspx
- Harper M., 2009, *Inclusive value chains in India: Linking the smallest producers to modern market*, World Scientific Publishing, Singapour.
- Harriss J., 2005, "Do political regimes matter? Poverty reduction and regime differences across India", in *Changing paths*, éd. P. Houtzager et M. Moore, University of Michigan Press, Ann Arbor, États-Unis.
- Hazell P.B.R., 2009, "Transforming agriculture: The green revolution in Asia", in *Millions fed: Proven successes in agricultural development*, éd. D.J. Spielman et R. Pandya-Lorch, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Headey D., 2010, Rethinking the global food crisis: The role of trade shocks, document de travail n° 00958, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.



- Hellin J. et Hignman S., 2002, "Los pequeños agricultores y los mercados especializados: Lecciones aprendidas en la región Andina", AGREN, Document n° 118, p. 45.
- Helling J., Lundy M. et Meijer M., 2007, Farmer organization, collective action and market access in Meso-America, CAPRI, document de travail n° 67, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Hellmuth M.E., Osgood D.E., Hess U., Moorehead A. et Bhojwani H. éd., 2009, *Index insurance and climate risk: Prospects for development and disaster management.*, International Research Institute for Climate and Society, Université de Columbia, New York.
- Henao J. et Baanante C., 2006, Agricultural production and soil nutrient mining in Africa: Implications for resource conservation and policy development, bulletin technique, Centre international de développement des engrais, Alabama, États-Unis.
- Henson S., 2006, New markets and their supporting institutions: Opportunities and constraints for demand growth, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>
- Henson S. et Blandon J., 2007, The impact of food safety standards on an export-oriented supply chain: Case of the horticulture sector in Guatemala, InFERG, document de travail n° 5_FS, International Food Economy Research Group, Department of Food, Agricultural and Resource Economics, Université de Guelph, Ontario, Canada.
- Hess U. et Hazell P., 2009, "Sustainability and scalability of index-based insurance for agriculture and rural livelihoods", in *Innovations in insuring the poor*, éd. R. Vargas Hill et M. Torero, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Hickey S., 2006, The politics of what works in reducing chronic poverty, rapport de synthèse pour le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, document de travail n° 91, Centre de recherches sur la pauvreté chronique, Manchester, Royaume-Uni.
- Hocdé H., Vasquez J.I., Holt E. et Braun A.R., 2000, "Towards a social movement of farmer innovation: Campesino a campesino", in *LEISA Magazine* 16(2), p. 26-27.
- Hoddinott J., 2009, "Risk and the rural poor", in *Innovations in insuring the poor*, éd. R. Vargas Hill et M. Torero, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Hoffler H., 2008, Increasing food prices on the world market: what is the impact on farmers in developing countries? A brief look at Mexico, Burkina Faso, Kenya and Cambodia, enquête rapide pour le Groupe de travail de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) sur la crise alimentaire, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, Bonn, Allemagne.
- Hogan M.C., Foreman K.J., Naghavi M., Ahn S.Y., Wang M., Makela S.M., Lopez A.D., Lozano R. et Murray C.J.L., 2010, "Maternal mortality for 181 countries, 1980-2008: A systematic analysis of progress towards Millennium Development Goal 5", in *The Lancet* 375(9726), p. 1609-1623.
- Holt-Gimenez E., 2006, *Campesino a campesino: Voices from Latin America's farmer to farmer movement for sustainable agriculture*, Food First Books, Oakland, États-Unis.
- Hossain N. et Matin I., 2007, "Engaging elite support for the poorest? BRAC's Targeted Ultra Poor programme for rural women in Bangladesh", in *Development in Practice* 17(3), p. 380-392.
- Indicateurs de Gouvernance Mondiale, 1996-2008. Disponibles à l'adresse: <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>
- Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), 2010, à paraître, *Flagship report: Combating poverty and inequality*, UNRISD, Genève.
- Institute of Development Studies (IDS) et Université du Ghana, sans date, Mapping sustainable production in Ghanaian cocoa, rapport destiné à Cadbury.
- Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), 2007, *Water for food, water for life: A comprehensive assessment of water management in agriculture*, éd. D. Molden, Earthscan, Londres.
- Institut international du développement durable, 2008, *Boom or bust: How commodity price volatility impedes rural poverty reduction, and what to do about it*, Institut international du développement durable, Manitoba, Canada.



- Service International pour l'Acquisition des Applications d'Agro-biotechnologie, 2009, Global status of commercialized biotech/GM crops: 2009, The first fourteen years, 1996 to 2009, ISAAA Brief 41, résumé.
- Jayne T.S., Mather D. et Mghenyi E., 2008, Principal challenges facing smallholder agriculture in Sub-Saharan Africa, projet de document.
- Johanson R.K. et Adams A.V., 2004, *Skills development in sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Jones M.P. et Sanyang S., 2007, Promoting inclusion of civil society organizations in African agricultural research and development, document présenté à la Conférence intitulée "Farmer First Revisited: Farmer Participatory Research and Development Twenty Years On", 12-14 décembre, Institute of Development Studies, Université de Sussex, Royaume-Uni.
- Jütting J., 2009, Innovations in health insurance: Community-based models, in *Innovations in insuring the poor*, éd. R. Vargas Hill et M. Torero, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Jütting J. et Morrisson C., 2009, Women, bad jobs, rural areas: What can "SIGI" tell us?, document présenté à l'atelier FAO-IFAD-OIT sur les lacunes, les tendances et la recherche actuelle en matière de parité hommes-femmes dans l'emploi agricole et rural et les différents moyens de se libérer de la pauvreté, 31 mars-2 avril, Rome.
- Kanlayanarat S., Rolle R. et Acedo A. Jr. éd., 2009, *Horticultural chain management for countries of Asia and the Pacific region: A training package*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bangkok.
- Kaplinsky R. et Morris M., 2001, *A handbook for value chain research*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada.
- Kassam A., Friedrich T., Shaxson F. et Pretty J., 2009, "The spread of conservation agriculture: Justification, sustainability and uptake", in *International Journal of Agricultural Sustainability* 7(4), p. 292-320.
- Kazianga H. et Udry C., 2006, "Consumption smoothing? Livestock insurance and drought in rural Burkina Faso", in *Journal of Development Economics* 79(2), p. 413-446.
- Key N. et Runsten D., 1999, "Contract farming, smallholders et rural development in Latin America: The organization of agroprocessing firms and the scale of outgrower production", in *World Development* 27(2), p. 381-401.
- Khera R. et Nayak N., 2009, "Women workers and perceptions of the National Rural Employment Guarantee Act in India", in *Economic and Political Weekly* 44(43), p. 49-57.
- Kura Y., Revenga C., Hoshino E. et Mock G., 2004, *Fishing for answers: Making sense of the global fish crisis*, World Resources Institute, Washington, D.C.
- Kydd J., Dorward A., Morrison J. et Cadisch G., 2004, "Agricultural development and pro-poor economic growth in Sub-Saharan Africa: Potential and policy", in *Oxford Development Studies* 32(1), p. 37-57.
- Lanjouw P. et Feder G., 2001, Rural non-farm activities and rural development: From experience towards strategy, Rural Development Strategy Background Paper n° 4, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Lastarria-Cornhiel S., 2007, "Who benefits from land titling? Lessons from Bolivia and Laos", in *International Institute for Environment and Development Gatekeeper Series* (132).
- Lee D., 2009, The impact of mobile phones on the status of women in India. Disponible à l'adresse: <http://mobileactive.org/research/impact-mobile-phones-status-women-india>
- Lee D. et Neves B., avec Wiebe K., Lipper L. et Zurek M., 2008, Rural poverty and natural resources: Improving access and sustainable management, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Lee K.W., 2009, *Development cooperation for social safety nets in East and Southeast Asia*, Institut coréen de la politique économique internationale, Séoul, Corée.
- Lele U., Pretty J., Terry E. et Trigo E., 2010, Transforming agricultural research for development, document commandé comme élément d'introduction au Forum Global mondial sur la recherche agricole pour le développement, 28-31 mars, Montpellier, France.
- Levy S., 2010, *Linking growth and social protection in Cambodia: Results from a computable general equilibrium analysis*, Programme pour la croissance agricole et la protection sociale, Overseas Development Institute, Londres.



- Ligon E. et Sadoulet E., 2007, Estimating the effects of aggregate agricultural growth on the distribution of expenditures, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYF10>
- Lipton M., 2007, "Farm water and rural poverty reduction in developing Asia", in *Irrigation and Drainage* 56, p. 127-146.
- Lipton M. et Longhurst R., 1989, *New seeds and poor people*, Unwin Hyman, Londres.
- Losch B., Fréguin-Gresh S. et White E., 2010, Structural dimensions of liberalization on agriculture and rural development: A cross-regional analysis on rural change, rapport de synthèse du Programme RuralStruc, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Lundberg J. et Moberg F., 2008, *Ecological in Ethiopia: Farming with nature increases profitability and reduces vulnerability*, Société suédoise pour la conservation de la nature, Stockholm.
- Lundy M., 2007, *New forms of collective action by small scale growers*, Centre latino-américain pour le développement rural, Santiago.
- Mack A. et Nielsen Z. éd., 2009, *Human security report 2009*, Université Simon Fraser, Burnaby, Canada.
- Maertens M., Minten B. et Swinnen J., 2009, Growth in high-value export markets in Sub-Saharan Africa and its development implications, document de travail n° 245/2009 de l'Université catholique de Louvain, LICOS Centre for Institutions and Economic Performance, Belgique.
- Matin I, Sulaiman M. et Rabbani M., 2008, Crafting a graduation pathway for the ultra-poor: Lessons and evidence from a BRAC programme, document de travail n° 109, Centre de recherches sur la pauvreté chronique, Manchester, Royaume-Uni.
- McCulloch N. et Ota M., 2002, *Export horticulture and poverty in Kenya*, Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Meagher K., 2010, "The empowerment trap: Gender, poverty and the informal economy in sub-Saharan Africa", in *The international handbook of gender and poverty: Concepts, research, policy*, éd. S. Chant, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Medeiros M. et Costa J., 2010, "The 'feminisation of poverty': A widespread phenomenon?", in *The international handbook of gender and poverty: Concepts, research, policy*, éd. S. Chant, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Medina C. P., 2007, "Rebuilding small farmers' resilience", FAO, 2007, et "Organic agriculture and environmental stability of the food supply", documents présentés à la Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, 3-5 mai, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. Disponibles à l'adresse: <ftp://ftp.fao.org/paia/organicag/ofs/OFS-2007-3.pdf>
- Meijer M., Hellin J. et Lundy M., 2007, "Farmer organization and enhanced access to markets", in *Appropriate Technology* 34(1), p. 41-43.
- Millennium ecosystem assessment reports, 2005. Disponibles à l'adresse: <http://www.maweb.org/en/index.aspx>
- Miller C. et Jones L., 2010, *Agricultural value chain finance: Tools and lessons*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome/Practical Action Publishing, Rugby, Royaume-Uni.
- Milligan S., Price A., Sommeling E. et Struyf G., 2009, "Connecting smallholders with dynamic markets: A market information service in Zambia", in *Development in Practice*.
- Ministère danois des affaires étrangères, 2009, *Priorities of the Danish Government for Danish development assistance*, Ministère des affaires étrangères, Copenhague.
- Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID), 2002, *Energy for the poor*, Ministère du développement international du Royaume-Uni, Londres.
- _____, 2010, *Working effectively in conflict-affected and fragile situations*, Ministère du développement international du Royaume-Uni, Londres.
- Misra R.S., 2009, "ITC Choupal fresh", in *Inclusive value chains in India: Linking the smallest producers to modern markets*, éd. M. Harper, World Scientific Publishing, Singapour.
- Mitchell J. et Coles C., à paraître, *Trading up: How to link the rural poor to viable markets*, Overseas Development Institute, Londres.



- Mitchell J., Keane J. et Coles C., 2009, *Trading up: How a value chain approach can benefit the rural poor*, Overseas Development Institute, Londres.
- Mousseau F., 2010, *The high food price challenge: A review of responses to combat hunger*, The Oakland Institute, Oakland, États-Unis.
- Muller T. R., 2004, *HIV/AIDS and agriculture in Sub-Saharan Africa: Impact on farming systems, agricultural practices and rural livelihoods. An overview and annotated bibliography*, Wageningen Academic Publishers, Wageningen, Pays-Bas.
- Narayan D., Pritchett L. et Kapoor S., 2009, *Moving out of poverty: vol. 2, Success from the bottom up*, Banque mondiale, Washington, D.C./Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Natcher D.C., Davis S. et Hickey C.G., 2005, "Co-management: Managing relationships, not resources", in *Human Organization* 64(3), p. 240-250.
- National Intelligence Council (NIC), 2008, *Global trends 2025: A transformed world*, NIC, Washington, D.C.
- Nations Unies 2009, *World urbanization prospects: The 2009 revision*, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, Nations Unies, New York.
- _____, 2009a, *The state of the world's indigenous peoples*, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York.
- _____, 2010, *The Millennium Development Goals report*, Nations Unies, New York.
- Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), 2009, *Sustainable agriculture and food security in Asia and the Pacific*, CESAP, Bangkok.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2009, *African youth report: Expanding opportunities for and with Young people in Africa 2009*, CEA, Addis-Abeba, Éthiopie.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Union africaine (UA), 2009, *Economic report on Africa 2009: Developing African agriculture through regional value chains*, CEA, Addis-Abeba, Éthiopie.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2009, *Economics of climate change in Latin America and the Caribbean: Summary*, Nations Unies, Santiago.
- _____, 2009a, Social panorama of Latin America, document préparatoire, CEPALC, Santiago.
- Nations Unies, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2009, *The outlook for agriculture and rural development in the Americas: A perspective on Latin America and the Caribbean*, IICA, San José, Costa Rica.
- Nations Unies, Conseil économique et social, 2008, Trends in South-South and triangular development cooperation, étude préliminaire pour le Forum pour la coopération en matière de développement, Nations Unies, New York.
- Nederlof E.S., Wennink B. et Heemskerk W., 2008, Access to agricultural services, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Nelson G.C., Rosegrant M.W., Koo J., Robertson R., Sulser T., Zhu T., Ringer C., Msangi S., Palazzo A., Batka M., Magalhaes M., Valmonte-Santos R., Ewing M. et Lee D., 2009, *Climate change: Impact on agriculture and costs of adaptation*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Nelson J., Ishikawa E. et Geaneotes A., 2009, *Developing inclusive business models: A review of Coca-Cola's manual distribution centers in Ethiopia and Tanzania*, Harvard Kennedy School, Cambridge, États-Unis.
- Nikiéma B., Haddad S. et Potvin L., 2008, "Women bargaining to seek healthcare: Norms, domestic practices et implications in rural Burkina Faso", in *World Development*, 36(4), p. 608-624.
- Nunan F., 2006, "Planning for integrated lake management in Uganda: Lessons for sustainable and effective planning processes", in *Lakes and Reservoirs: Research and Management*, 11, p. 181-199.
- Okello J.J. et Swinton S.M., 2005, "Compliance with international food safety standards in Kenya's green bean industry: Comparison of a small- and a large-scale farm producing for export", in *Applied Economic Perspectives and Policy* 29(2), p. 269-285.
- Oketch M.O., 2007, "To vocationalise or not to vocationalise? Perspectives on current trends and issues in technical and vocational education and training (TVET) in Africa", in *International Journal of Educational Development* 27(2), p. 220-234.



- O'Meally S., 2009, *The World Bank and the idea of sustainable development: The case of Lake Victoria environmental management* (Thèse de doctorat), Université de Manchester, Manchester, Royaume-Uni.
- Omotayo O.E. et Chukwuka K.S., 2009, "Soil fertility restoration techniques in sub-Saharan Africa using organic resources", in *African Journal of Agricultural Research* 4(3), p. 144-150.
- One Country, 1996, "Rural learning helps stem urban migration", in *One Country* 7(4). Disponible à l'adresse: <http://www.onecountry.org/oc74/oc7401as.html>
- Onumah G., Davis J.R., Kleih U. et Proctor F.J., 2007, Empowering smallholder farmers in markets: Changing agricultural marketing systems and innovative responses by producer organizations, document de travail n° 2, Empowering Smallholder Farmers in Markets (ESFIM), Université et Centre de recherches de Wageningen, Pays-Bas.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2006. *Promoting pro-poor growth: Agriculture*, OCDE, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Agence internationale de l'énergie (AIE), 2006, *World energy outlook 2006*, AIE, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2009, *Agricultural outlook 2009-2018*, OCDE, Paris.
- _____, 2010, *Agricultural outlook 2010-2019*, OCDE, Paris.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2008, *The state of food and agriculture in Asia and the Pacific region 2008*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, FAO, Bangkok.
- _____, 2008a, *The state of food insecurity in the world 2008: High food prices and food security: Threats and opportunities*, FAO, Rome.
- _____, 2009, *Pathways to success: Success stories in agricultural production and food security*, FAO, Rome.
- _____, 2009a, *The state of agricultural commodity markets: High food prices and the food crisis – experiences and lessons learned*, FAO, Rome.
- _____, 2009b, *Irrigation in the Middle East region in figures. Aquastat survey 2008*, FAO, Rome.
- _____, 2009c, *State of food insecurity in the world 2009*, FAO, Rome.
- _____, 2009d, *How to feed the world in 2050, rapport de synthèse de conférence*, FAO, Rome.
- _____, 2009e, *The future of forests in Asia and the Pacific: Outlook for 2020*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, FAO, Bangkok.
- _____, 2009f, *Smallholder dairy development: Lessons learned in Asia*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, FAO, Bangkok.
- _____, 2009g, *Agricultural reforms and trade liberalization in China and selected Asian countries: Lessons of three decades*, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, FAO, Bangkok.
- _____, 2009h, *The state of food and agriculture: Livestock in the balance*, FAO, Rome.
- _____, 2009i, *Coping with water scarcity, the role of agriculture: a framework for action*, rapport soumis en vue de la consultation d'experts intitulée "Coping with Water Scarcity – The role of Agriculture", 14-16 décembre, Rome.
- _____, 2009j, *Increasing crop production sustainably: The perspective of biological processes*, FAO, Rome.
- _____, 2009k, *The state of world fisheries and aquaculture 2008*, FAO, Rome.
- _____, 2010, *World food situation: Food price indices*, juin. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/en/>
- _____, 2010a, *Current status and options for crop biotechnologies in developing countries*, présenté à la Conférence technique internationale de la FAO sur les biotechnologies agricoles dans les pays en voie de développement, 1^{er}-4 mars, Guadalajara, Mexique.
- _____, 2010b, *Sustainable crop production intensification through an ecosystem approach and an enabling environment: Capturing efficiency through ecosystem services and management*, présenté au Comité de l'agriculture, 22^e session, 16-19 juin, Rome.



- _____, 2010c, Global hunger declining, but still unacceptably high, note de synthèse n° 11 du Département du développement économique et social, FAO, Rome.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM), 2010, Disaster risk management in food and agriculture. Disponible à l'adresse: <http://home.wfp.org/stellent/groups/public/document/s/communications/wfp201794.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2003, *Education for rural development: Towards new policy responses*, éd. D. Atchoarena et L. Gasperini, FAO, Rome/Institut international de planification de l'éducation, UNESCO, Paris.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2005, "Vocational education: The come-back?", in *Education today*, n° 13, avril-juin, Secteur éducation, UNESCO, Paris.
- _____, 2010, *Education for all global monitoring report: Reaching the marginalized*, UNESCO, Paris.
- _____, (sans date), Six projects from rural India: Non-formal education for sustainable development, UNESCO, Bangkok.
- Organisation internationale du travail (OIT), 2008, Promotion of Rural employment for poverty reduction, rapport n° IV de la 97^e session de l'Organisation internationale du travail, OIT, Genève.
- _____, 2010, *Global employment trends. January 2010*, OIT, Genève.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2008, Global database on child growth and malnutrition: India. Disponible à l'adresse: <http://www.who.int/nutgrowthdb/database/countries/ind/en/>
- _____, 2008a, *The world health report 2008*, OMS, Genève.
- _____, 2010, *World health statistics*, OMS, Genève.
- Ostertag C.P., Izquierdo D., Barona J.F., Sandoval O.A., Libreros L.Á., Rivera L.E., Best R., Ochoa L. et Ángel D., 2007, Mecanismos de articulación de pequeños productores rurales a empresas privadas en Colombia: Presentación de estudios de caso, Centre international d'agriculture tropicale. Disponible à l'adresse: http://www.infoagro.net/shared/docs/a5/Informe_Fin_al_RURALTER_Colombia%5B1%5D.pdf
- Ostrom E., 1997, *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.
- Otsuka K. et Yamano T., 2006, The role of rural labor markets in poverty reduction: Evidence from Asia and East Africa, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>
- Paci P. et Seernels P. éd., 2007, *Employment and shared growth: Rethinking the role of labour mobility for development*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Palmer R., 2007, "Skills for work? From skills development to decent livelihoods in Ghana's rural informal economy", in *International Journal of Educational Development* 27(4), p. 397-420.
- Pandey S. et Bhandari H., 2009, Drought, coping mechanisms and poverty: Insights from rainfed rice farming in Asia, document hors série n° 7, Division Asie et Pacifique, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Paul B., 2008, *Factories in the field: Rural transformation and the organization of work in Mozambique's cashew triangle*, Technoserve, Washington, D.C.
- Pauw K. et Thurlow J., 2010, Agricultural growth, poverty et nutrition in Tanzania, document de travail n° 00947, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Pender J., 2008, Agricultural technology choices for poor farmers in less-favoured areas of South and East Asia, document hors série n° 5, Division Asie et Pacifique, Fonds international de développement agricole, Rome.



- Peskett L., 2009, Carbon markets and rural poverty reduction: Learning from forest carbon markets, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Pimbert M., 2009, *Towards food sovereignty, reclaiming autonomous food systems*, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, 2008, *Sharpening the rural focus of poverty reduction strategies: Context, lessons and way forward*, rapport de synthèse, Bonn, Allemagne.
- Porcaro J. et Takada M. éd., 2005, *Achieving the Millennium Development Goals: The role of energy services*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Prasad C. S., 2009, "Encounters, dialogues and learning alliances: The System of Rice Intensification in India", in *Farmer first revisited: Innovation for agricultural research and development*, éd. I. Scoones et J. Thompson, ITDG Publishing, Oxford, Royaume-Uni.
- Pretty J., 2006, *Agroecological approaches to agricultural development*, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYF10>
- _____, 2009, "Can ecological agriculture feed nine billion people?", in *Monthly Review*, novembre.
- Pretty J., Noble A. D., Bossio D., Dixon J., Hine R.E., Penning de Vries F.W.T. et Morison J.I.L., 2006, "Resource-conserving agriculture increases yields in developing countries", in *Environment Science and Technology* 40(4), p. 1114-1119.
- Programme alimentaire mondial (PAM), 2009, *Climate change and hunger: Responding to the challenge*, PAM, Rome.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2007, *Human development report 2007/2008: Fighting climate change: Human solidarity in a divided world*, New York/Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- _____, 2008, *Tackling corruption, transforming lives: Accelerating human development in Asia and the Pacific*, Macmillan India Ltd, New Delhi.
- _____, 2009, *The multi-functional platform. Bringing energy, ushering in change for the better to Burkina Faso's rural communities*, Nations Unies, New York.
- _____, 2009a, *Arab human development report 2009: Challenges to human security in the Arab countries*, Bureau régional du PNUD pour les États arabes, New York.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Fondation pour les Nations Unies, 2002, *Open for business. Entrepreneurs, clean energy and sustainable development*, PNUE, Royaume-Uni/Fondation pour les Nations Unies.
- Promotion des entreprises énergétiques en milieu rural (REED), 2005, REED, rapport, mai. Disponible à l'adresse: www.ared.org/docs/new/REED%20report.may05.pdf
- Quan J., 2006, *Land access in the 21st century. Issues, trends, linkages and policy options*, document de travail n° 24, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Quisumbing A.R. et Pandolfelli L., 2010, "Promising approaches to address the needs of poor female farmers: Resources, constraints et interventions", in *World Development* 38(4), p. 581-592.
- Ravallion M., 2009, *A comparative perspective on poverty reduction in Brazil, China and India*, document de travail de recherche sur les politiques n° 5080, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Ravallion M., Chen S. et Sangraula P., 2007, *New evidence on the urbanization of global poverty*, document de travail n° 4199, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Reardon T. et Berdegue J.A., 2002, "The rapid rise of supermarkets in Latin America: Challenges and opportunities for development", in *Development Policy Review* 20(4).
- Reardon T. et Huang J., 2008, *Keys to inclusion of small-scale producers in dynamic markets: Meso-level restructuring of the food industry in developing countries. A first synthesis report of component 1: Meso study*, collection Regoverning Markets Innovative Practice Series, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.



- Reardon T., Timmer P. et Berdegue J.A., 2004, "The rapid rise of supermarkets in developing countries: Induced organizational, institutional, and technological change in agrifood systems", in *Electronic Journal of Agricultural and Development Economics* 1(2), p. 168-183.
- Reij C. et Smaling E., 2008, "Analyzing successes in agriculture and land management in Sub-Saharan Africa: Is macro-level gloom obscuring positive micro-level change?", in *Land Use Policy* 25(3), p. 410-420.
- Rosegrant M. et Hazell P.B.R., 2000, *Transforming the rural Asian economy: The unfinished revolution*, Hong Kong/Oxford University Press, New York.
- Rosset P.M., 2000, Cuba, "A successful case study of sustainable agriculture", in *Hungry for profit: The agribusiness threat to farmers, food and the environment*, éd. F. Magdoff, J. Bellamy Foster et F.H. Buttel, Monthly Review Press, New York.
- Ruben R., Fort R. et Zuniga G., 2008, *Final report Fair Trade programme evaluation: Impact assessment of Fair Trade programs for coffee and bananas in Peru, Costa Rica and Ghana*, Radboud University Nijmegen, Centre for International Development Issues, Pays-Bas.
- Ruotsi J., 2003, *Agricultural marketing companies as sources of smallholder credit in Eastern and Southern Africa: Experiences, insights and potential donor role*, Division Afrique orientale et australe, Fonds international de développement agricole, Rome.
- Sarris A., 2009, Evolving structure of world agricultural trade and requirements for new world trade rules, document présenté à la réunion d'experts de la FAO sur "comment nourrir le monde en 2050", 24-26 juin, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Sautier D., Vermeulen H., Fok M. et Biénabe E., 2006, Case studies of agri-processing and contract agriculture in Africa, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: http://www.sarpn.org/documents/d0002434/Agriculture_Africa_Nov2006.pdf
- Schejtman A. et Berdegue J.A., 2003, "Desarrollo territorial rural", in *Desarrollo territorial rural en América Latina y el Caribe: Manejo sostenible de recursos naturales, acceso a tierras y finanzas rurales*, éd. R. Echeverría, Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.
- Scherr S.J. et Sthapit S., 2009, *Mitigating climate change through food and land use*, rapport de l'Institut Worldwatch n° 179, Institut Worldwatch, Washington, D.C.
- Schultz T.W., 1964, *Transforming traditional agriculture*, Yale University Press, New Haven, États-Unis.
- Scoones I. et Thompson J. éd., 2009, *Farmer first revisited: Innovation for agricultural research and development*, ITDG Publishing, Oxford, Royaume-Uni.
- Seguino S., 2006, Plus ça change? Evidence on global trends in gender norms and stereotypes. GEM-IWG Working Paper Series 06-2, The International Working Group on Gender, Macroeconomics and International Economics, Salt Lake City, États-Unis.
- Seo S.N. et Mendelsohn R., 2008, "Animal husbandry in Africa: Climate change impacts and adaptations", in *African Journal of Agricultural and Resource Economics* 2(1), p. 65-82.
- Setboonsarng S., Leung P. et Cai J., 2006, Contract farming and poverty reduction: The case of organic rice contract farming in Thailand, document de travail interne n° 49, Banque asiatique de développement, Manille.
- Shepherd A., Jebuni C., Al-Hassan R., McKay A., Poulton C., Whitehead A., Kydd J. et Alhassan S., 2005, *Economic growth in northern Ghana*, rapport révisé pour DFID Ghana, Overseas Development Institute, Londres.
- Silici L., 2010, Assessment of experiences and lessons emerging from IFAD-supported market linkage and value chain projects, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Simmons P., 2002, Overview of smallholder contract farming in developing countries, documents de travail n° 02-04, Division Économie du développement agricole de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Simmons P., Patrick I. et Winters P., 2005, "Evaluation of a hybrid seed contract between smallholders and a multinational company in East Java, Indonesia", in *Journal of Development Studies* 41(1), p. 62-89.
- Singh S., 2009, "Spencer's Retail", cité in M. Harper, *Inclusive value chains in India: Linking the smallest producers to modern markets*, World Scientific Publishing, Singapour.



- Sjaastad E. et Cousins B., 2009, "Formalisation of land rights in the South: An overview", in *Land Use Policy* 26(1), p. 1-9.
- Slater R., Ashley S., Tefera M., Buta M. et Esubalew D., 2006, *PSNP policy programme and institutional linkages*, rapport final, Overseas Development Institute, Londres/The IDL Group, Bristol, Royaume-Uni/Indak International, Addis-Abeba, Éthiopie.
- Smale M. et Jayne T.S., 2009, "Breeding an 'amaizing' crop: Improved maize in Kenya, Malawi, Zambia, and Zimbabwe", in *Millions fed: Proven successes in agricultural development*, éd. D.J. Spielman et R. Pandya-Lorch, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Smale M. et Mahoney T., 2010, *Agricultural productivity in changing rural worlds*, Centre for Strategic and International Studies, Washington, D.C.
- Smith P., Martino D., Cai Z., Gwary D., Janzen H., Kumar P., McCarl B., Ogle S., O'Mara F., Rice C., Scholes B. et Sirotenko O. éd., 2007, "Agriculture", in *Climate change 2007: Mitigation*, éd. B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave, L.A. Meyer, contribution du groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni/New York.
- Sommet du G-8, 2009, *L'Aquila Food Security Initiative (AFSI)*, Déclaration conjointe de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, préparée par les Chefs d'État et de gouvernement et les responsables d'organismes internationaux et régionaux réunis au 35^e sommet du G-8, 8-10 juillet, L'Aquila, Italie. Disponible à l'adresse: http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/LAquila_Joint_Statement_on_Global_Food_Security%5B1%5D_0.pdf
- Sorenson W., Lopez Portillo J., Derpsch R. et Nuñez M., 1997, Economics of no-tillage and crop rotations compared to conventional cultivation cropping systems in Paraguay, document présenté à la 14^e Conférence de l'ISTRO, Aspects agroécologiques et économiques du travail des sols, 27 juillet-1^{er} août, Pulawy, Pologne.
- Spielman D. J. et Pandya-Lorch R. éd., 2009, *Millions fed: Proven successes in agricultural development*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Staal S.J., Owango M., Muriuki H., Kenyanjui M., Lukuyu B., Njoroge L., Njubi D., Baitenweck I., Musembi F., Bwana O., Muriuki K., Gichungu G., Omore A. et Thorpe W., 2001, *Dairy systems characterisation of the greater Nairobi milk shed, Smallholder Dairy Project*, rapport de recherche, International Livestock Research Institute, Nairobi, Kenya.
- Stern N. 2007, *The economics of climate change: The Stern review*, Cambridge University Press, Cambridge.
- _____, 2009, Managing climate change and overcoming poverty: Facing the reality and building a global agreement, conférence donnée à l'Université de Columbia, New York. Disponible à l'adresse: [http://www.ccecep.ac.uk/Publications/Policy%20Briefs%20and%20Papers/MANAGING%20CLIMATE%20CHANGE%20AND%20OVERCOMING%20POVERTY%20\(2\).pdf](http://www.ccecep.ac.uk/Publications/Policy%20Briefs%20and%20Papers/MANAGING%20CLIMATE%20CHANGE%20AND%20OVERCOMING%20POVERTY%20(2).pdf)
- Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Disaster statistics 1991-2005. Disponible à l'adresse: <http://www.unisdr.org/disaster-statistics/occurrence-trends-period.htm>
- Streck M., 2009, Soil carbon in Africa: Potentials and pitfalls, *The road to Accra series*. Disponible à l'adresse: <http://www.forestcarbonportal.com/content/soil-carbon-africa-potentials-and-pitfalls>
- Sumner A., Wiggins S., Giordano T., Losch B., Hussein K., Bidault C., Calvosa C., Kapur R., Bahadur A. et Bobde S., 2008, How is the world changing? What does it mean for the rural poor?, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Sustainable Agriculture Initiative, 2010. Disponible à l'adresse: <http://www.saiplatform.org/>
- Swaminathan M.S., 1999, "For an 'evergreen revolution'", in *Frontline* 16 (27). Disponible à l'adresse: <http://www.hinduonnet.com/fline/fl1627/16270940.htm>
- Taylor J., Zezza A. et Gurkan A., 2008, Rural poverty and markets, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- TechnoServe 2004, Partnerships for agribusiness development, agricultural trade, and market access, note pour le NEPAD, TechnoServe, Washington, D.C.



- _____, 2009, Relaunch of an industry: economic impacts caused by the redevelopment of the Mozambican cashew processing industry, présentation PowerPoint, TechnoServe, Washington, D.C.
- Thapa G., Gaiha R., Imai K. et Kulkarni V., 2009, Soaring food prices: A threat or opportunity in Asia?, document de travail n° 69, Université de Manchester, Brooks World Poverty Institute, Manchester, Royaume-Uni.
- The Economist, 2010, *Gendercide: The worldwide war on baby girls*, 4-11 mars.
- _____, 2010a, *For want of a drink*, 22-28 mai.
- Tilak J.B.G., 2003, "Vocational education and training in Asia", in *International handbook on educational research in the Asia-Pacific region*, éd. J.P. Keeves et R. Watanabe, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Pays-Bas.
- Tolba M.K. et Saab N.W. éd., 2009, *Arab environment: Climate change. Impact of climate change on Arab countries*, Arab Forum for Environment and Development, Beyrouth, Liban.
- Transparency International, 2010, The good governance challenge: Egypt, Lebanon, Morocco and Palestine. Disponible à l'adresse: www.transparency.org
- Trigo E., Cap E., Malach V. et Villarreal F., 2009, The case of zero-tillage technology in Argentina, document de travail n° 00915, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- Tripp R., 2006, "Is low external input technology contributing to sustainable agricultural development?", in *Natural resource perspectives 102*, Overseas Development Institute, Londres. Disponible à l'adresse: <http://www.odi.org.uk/resources/download/31.pdf>
- Trivelli C., Yancari J. et De los Ríos C., 2009, *Crisis and rural poverty in Latin America*, document de travail n° 37, Programme en faveur des dynamiques territoriales en milieu rural, Centre latino-américain pour le développement rural, Santiago.
- Tschirley D.L., 2007, Supermarkets and beyond: Literature review on farmer to market linkages in Sub-Saharan Africa and Asia, document préparé pour le projet AgInfo créé par la Fondation Bill et Melinda Gates, Université de l'État du Michigan, États-Unis.
- Tschirley D.L., Ayieko M., Mathenge M. et Weber M.T., 2004, Where do consumers in Nairobi purchase their food and why does this matter? The need for investment to improve Kenya's 'traditional' food marketing system, synthèse n° 3, Institut Tegemeo de politiques et de développement agricole, Université d'Egerton, Kenya.
- Tyler S. et Fajber L., 2009, Land and water resource management in Asia: Challenges for climate adaptation, document de référence pour la conférence régionale en Asie sur le dialogue sur l'adaptation au changement climatique pour la gestion de la terre et de l'eau, 19-21 janvier, Hanoï.
- Uphoff N., 2009, "The System of Rice Intensification (SRI) as a system of agricultural innovation", in *Farmer first revisited: Innovation for agricultural research and development*, éd. I. Scoones et J. Thompson, ITDG Publishing, Oxford, Royaume-Uni.
- Vaidya S. et Partep T., 2007, Organic farming offering opportunity of income security among small farmers of India: A country wide study, document présenté à la Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, 3-5 mai, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Valdés A. et Foster W., 2006, Making the labor market a way out of rural poverty: Rural and agricultural labor markets in Latin America and the Caribbean, document de référence de la Banque mondiale pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*. Disponible à l'adresse: <http://go.worldbank.org/GLF6HRYFIO>
- Valdés A., Foster W., Anríquez G., Azzarri C., Covarrubias K., Davis B., Di Giuseppe S., Essam T., Hertz T., de la O A.P., Quiñones E., Stamoulis K., Winters P. et Zezza A., 2008, A profile of the rural poor, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* (FIDA).
- Vandenbosch T., 2006, *Post-primary agricultural education and training in Sub-Saharan Africa: Adapting supply to changing demand*, Centre mondial de l'agroforesterie, Nairobi, Kenya.
- Vargas-Lundius R., Villarreal M., Lanly G. et Osorio M., 2008, *International migration, remittances and rural development*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Fonds international de développement agricole, Rome.



- Vinayagum C., 2009, Education for rural transformation in China and India, document présenté à la réunion de la 53^e conférence annuelle de la Société internationale et comparative pour l'éducation (CIES), 22 mars, Charleston, États-Unis.
- von Braun J., 2007, *The world food situation. New driving forces and required actions*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- von Braun J., Fan S., Meinzen-Dick R., Rosegrant M.W. et Pratt A.N., 2008, *International agricultural research for food security, poverty reduction, and the environment: What to expect from scaling up CGIAR investments and "best bet" programmes*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C.
- von Braun, J. et Meinzen-Dick R., 2009, "Land grabbing" by foreign investors in developing countries: Risks and opportunities, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), synthèse n° 13, avril, IFPRI, Washington, D.C. Disponible à l'adresse: <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/bp013all.pdf>
- von Grebmer K., Nestorova B., Quisumbing A., Fertziger R., Fritschel H., Pandya-Lorch R. et Yohannes Y., 2009, *Global hunger index. The challenge of hunger: Focus on financial crisis and gender inequality*, Deutsche Welthungerhilfe (German AgroAction), Bonn/Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, D.C./Concern Worldwide, Dublin.
- Vorley B. et Proctor F., 2008, *Inclusive business in agrifood markets: Evidence and action*, rapport basé sur les débats tenus lors de la conférence internationale Inclusive Business in Agrifood Markets: Evidence and Action, 5-6 mars, Pékin, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres.
- Weatherspoon D.D. et Reardon T., 2003, "The rise of supermarkets in Africa: Implications for agrifood systems and the rural poor", in *Development Policy Review* 21(3), p. 333-355.
- Webber C.M. et Labaste P., 2010, *Building competitiveness in Africa's agriculture: A guide to value chain concepts and applications*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Weinberger K. et Jütting J., 2005, *The role of local organizations in risk management: Some evidence from rural Chad*. Disponible à l'adresse: http://www.issar.org/publications/older/83%20Jutting_Weinberger.pdf
- Wiegiers E.S., 2008, "The role of the agricultural sector in mitigating the impact of HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa", in *Wageningen Journal of Life Sciences* 56(3).
- Wiggins S. et Hazell P.B.R., 2008, Access to rural non-farm employment and enterprise development, document de référence pour le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*, (FIDA).
- World Resources Institute (WRI), 2005, Millennium ecosystem assessment, *Ecosystems and human well-being: Wetlands and water synthesis*, WRI, Washington, D.C.



Page de couverture

Madagascar, côte Est: Lionie Marceline (au premier plan), son mari Jean Doris, leur fille Zafikalo Natacha et leur fils Andronic en train de récolter du riz cultivé avec le Système de riziculture intensive, un éventail de pratiques destinées à accroître la production de manière significative, mais avec moins d'eau et de semences. Initialement développé à Madagascar au début des années 1980, ce système a été appliqué à plus grande échelle et a fait ses preuves dans plus de 40 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Photos

Madagascar – ©FIDA/Masy Andriantsoa (couverture)

Chine – ©FIDA/Wenbing Peng

Égypte – ©FIDA/Ehab Mohyeldin

Madagascar – ©FIDA/Amy Glass, ©IFAD/Steven M. Lellelid

Pakistan – ©FIDA/Jabran Shahnwaz

Pérou – ©FIDA/Cesar Ascención Huamán Sopla

Sénégal – ©FIDA/Olivier Asselin



Un milliard de personnes souffrent d'extrême pauvreté dans les zones rurales. De nouveaux risques – les contraintes de plus en plus fortes pesant sur les ressources naturelles, la menace croissante du changement climatique, la hausse des prix des produits alimentaires notamment – les empêchent d'améliorer leur existence.

Dans le même temps, le rôle des populations rurales pauvres, en particulier des petits exploitants et des travailleurs agricoles, est essentiel si l'on veut parvenir à satisfaire les besoins alimentaires du monde de demain, lesquels devraient augmenter de 70% au cours des 40 prochaines années avec une population mondiale qui atteindra les 9 milliards.

Le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011* du FIDA offre une vision claire de la lutte contre la pauvreté rurale aujourd'hui et des défis qu'il faudra relever demain.

À travers des entretiens avec les populations rurales pauvres, des études de cas et des recherches approfondies menées par des experts de la lutte contre la pauvreté, le rapport se penche sur les questions suivantes: qui sont les pauvres, que font-ils, et de quelle manière leurs moyens de subsistance changent-ils? Il aborde les obstacles qui empêchent les populations rurales pauvres, femmes et hommes, y compris les jeunes, de se libérer de la pauvreté.

Le rapport insiste sur la réduction des multiples risques auxquels se trouvent confrontées les populations rurales pauvres, préalable indispensable à l'allègement de la pauvreté rurale. Il met l'accent sur la nécessité d'accroître la productivité et la rentabilité de l'agriculture familiale grâce à un nouveau programme d'intensification durable de l'agriculture mettant à profit la mutation des conditions du marché. Et il souligne combien il est important de renforcer les capacités des populations rurales pauvres afin que ces dernières puissent tirer parti des possibilités offertes par le secteur de l'économie non agricole. La conclusion du rapport porte sur les politiques et initiatives que les gouvernements et les spécialistes du développement doivent mettre en place pour épauler les efforts déployés par les populations rurales.



Fonds international de
développement agricole

Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591

Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

www.ifad.org/rpr2011

www.ruralpovertyportal.org

ISBN 978-92-9072-209-0



9 789290 722090